

ANNUAIRE

STATISTIQUE

DU DÉPARTEMENT DU NORD.

ANNUAIRE

DE LA

DEPARTMENT DU NORD

ANNUAIRE

STATISTIQUE

DU DEPARTMENT DU NORD

ANNUAIRE

STATISTIQUE

DU DÉPARTEMENT DU NORD

RÉDIGÉ

Par

MM. DEVAUX,

CHEF DE DIVISION, CHEVALIER DE LA LÉGION-D'HONNEUR,

et H. LECOCQ,

CHEF DU BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS

A LA PRÉFECTURE DU NORD.



A LILLE,

CHEZ L. QUARRÉ, LIBRAIRE,
Grand'Place.

CHEZ L. DANIEL, IMPRIMEUR,
rue Nationale.

50^c ANNÉE. — 1878.

ANNUAIRE

STATISTIQUE

DU DÉPARTEMENT DU NORD

1878

M. DEVAUX

H. LECOCQ

A. LILLIÉ

chez A. BOYER, imprimeur
rue de Valenciennes, 107

chez J. GONNET, libraire
rue de Valenciennes, 107

50^e année — 1878.

Le soleil entre au signe
du Verseau.

JANVIER.

Les jours croissent d'une
heure 5 minutes (1)

Jours.	SAINTS.	Lever du soleil.	Coucher de la lune.	Heures des marées	
				matin.	soir.
1 Mardi	CROCENSIOS.	7 56	4 42	6 31	10 20
2 Mercredi	s Macaire.	7 56	4 43	7 31	11 10
3 Jeudi	ste Geneviève. N. L.	7 56	4 44	8 16	11 54
4 Vendredi	s Rigobert.	7 56	4 45	8 50	3 0
5 Samedi	s Siméon Stylite.	7 55	4 46	9 16	0 32
6 DIM.	ÉPIPHANIE.	7 55	4 47	9 36	1 29
7 Lundi	s Lucien. év.	7 55	4 49	9 52	2 3
8 Mardi	ste Adèle. v.	7 55	4 20	10 6	3 2
9 Mercredi	s Julien.	7 54	4 21	10 20	3 11
10 Jeudi	s Guillaume.	7 54	4 22	10 33	3 48
11 Vendredi	ste Palmyre P. Q.	7 53	4 24	10 47	4 27
12 Samedi	ste Césaire.	7 53	4 25	11 4	5 14
13 DIM.	Bapt. de N.-S.	7 52	4 26	11 25	6 12
14 Lundi	s Hilaire. év.	7 51	4 28	11 52	7 22
15 Mardi	s Nom de Jésus.	7 51	4 29	0 30	8 37
16 Mercredi	s Marcel. pape.	7 50	4 31	1 23	9 46
17 Jeudi	s Antoine.	7 49	4 32	2 31	10 44
18 Vendredi	Ch. s. Pierre à R.	7 48	4 34	3 53	11 52
19 Samedi	s Cavaud. P. L.	7 48	4 35	5 22	0
20 DIM.	s Sébastien.	7 47	4 37	6 51	0 36
21 Lundi	ste Agnès. v.	7 46	4 38	8 48	1 29
22 Mardi	s Vincent.	7 45	4 40	9 42	2 4
23 Mercredi	s Alphonse.	7 44	4 41	11 05	3 27
24 Jeudi	s Babylas. év.	7 43	4 43	9 51	3 31
25 Vendredi	Conv. s Paul. P. Q.	7 41	4 44	0 26	4 18
26 Samedi	s Polycarpe.	7 40	4 46	1 49	5 10
27 DIM.	s Jean Chrys.	7 39	4 48	3 9	6 14
28 Lundi	Charlemagne.	7 38	4 49	4 23	7 35
29 Mardi	s Fr. de Sal.	7 37	4 51	5 25	8 20
30 Mercredi	ste Marline.	7 35	4 53	6 45	9 43
31 Jeudi	s Pierre Nolast.	7 34	4 54	6 53	10 11

Le soleil entre au signe
des Poissons.

FÉVRIER.

Les jours croissent d'une
heure 34 minutes.

Jours.	SAINTS.	Lever du soleil.	Coucher de la lune.	Heures des marées	
				matin.	soir.
1 Vendredi	s Ignace. mart.	7 33	4 56	7 24	11 49
2 Samedi	PENITATION. N. L.	7 31	4 57	7 42	5 11
3 DIM.	s Blaise. év.	7 30	4 59	7 59	0 41
4 Lundi	St-André. cors.	7 28	5 1	8 14	1 28
5 Mardi	ste Agathe. v.	7 27	5 2	8 27	4 42
6 Mercredi	ste Dorothee.	7 25	5 6	8 40	9 21
7 Jeudi	s Romuald. ab.	7 24	5 6	8 53	10 47
8 Vendredi	s Jean de Matha.	7 22	5 7	9 9	11 37
9 Samedi	st Apolline.	7 21	5 9	9 27	3 42
10 DIM.	ste Scholast. P. Q.	7 19	5 11	9 51	4 18
11 Lundi	Séverin.	7 17	5 12	10 23	5 7
12 Mardi	ste Eulalie.	7 16	5 14	11 7	3 33
13 Mercredi	s Maritimen.	7 14	5 16	0 6	4 36
14 Jeudi	Valentin. mart.	7 12	5 17	1 21	5 27
15 Vendredi	s Faustine.	7 11	5 19	2 45	6 7
16 Samedi	ste Reineclde.	7 9	5 21	4 45	6 36
17 DIM.	SEPTUAGÈS. P. L.	7 7	5 22	5 44	7 0
18 Lundi	s Simeon.	7 5	5 24	7 13	7 19
19 Mardi	ste Julienne.	7 3	5 26	8 39	7 37
20 Mercredi	s Eleuthère.	7 2	5 27	10 6	7 54
21 Jeudi	s Pépin. d.	7 0	5 29	11 31	8 14
22 Vendredi	Ch. s Pierre à A.	6 58	5 30	0 54	8 38
23 Samedi	ste Isabelle.	6 56	5 32	0 54	9 6
24 DIM.	SEXTAGESIME. P. Q.	6 54	5 34	2 12	9 44
25 Lundi	ste Adeltrude.	6 52	5 35	3 20	10 33
26 Mardi	s Alexandre.	6 50	5 37	4 14	11 32
27 Mercredi	s Léandre.	6 48	5 38	4 55	0 34
28 Jeudi	s Romain.	6 46	5 40	5 25	1 50

Lettre dominicale. F Épacte. XXVI

Le soleil entre au signe du Bélier.

MARS.

Les jours croissent d'une heure 51 minutes.

JOURS.	SAINTE.	Lever du soleil.	Coucher de la lune.	Heures de mat. à Dunkerque.
1 Vendr.	s Aubin.	5 42	3 51	10 58
2 Samedi	s Simplicie.	5 43	4 11	11 51
3 DIM.	QUIVAGÉSIME	5 45	5 17	0 5
4 Lundi	s Casimir N. L.	5 46	6 24	0 31
5 Mardi	s Théophile.	5 48	6 48	0 48
6 Mercr.	LES CENDRES.	5 49	7 04	1 15
7 Jendi	s Thomas.	5 51	7 16	1 41
8 Vendr.	s Jean de Dieu.	5 53	7 34	1 54
9 Samedi	ste Françoise.	5 54	7 55	2 08
10 DIM.	QUADRAGESIME.	5 56	8 22	2 35
11 Lundi	s Euloge.	5 57	9 0	3 05
12 Mercr.	s Grégoire. P. Q.	5 59	9 51	3 42
13 Vendr.	ste Kenoque. & T.	6 00	10 58	4 2
14 Jendi	ste Mathilde.	6 18	2 23	4 58
15 Vendr.	s Longin. & T.	6 16	3 47	5 36
16 Samedi	s Cyriaq. & T.	6 14	4 33	6 21
17 DIM.	REINSCÈRE.	6 12	5 20	7 20
18 Lundi	s Alexandre. P. L.	6 9	6 4	8 12
19 Mardi	s Joseph.	6 7	7 32	9 10
20 Mercr.	s Joachim.	6 5	8 11	10 1
21 Jendi	s Benoît, abbé	6 3	9 14	11 1
22 Vendr.	s Basile, m.	6 1	10 28	12 1
23 Samedi	s Victorien.	5 59	11 52	1 4
24 DIM.	OCULI.	5 57	7 40	2 57
25 Lundi	ANNONCIAT. D. Q.	5 55	8 27	3 41
26 Mardi	s Ludger, év.	5 53	9 24	4 6
27 Mercr.	s Rupert, év.	5 51	10 30	5 8
28 Jendi	s Sixte, pape.	5 48	11 7	6 40
29 Vendr.	LA STE-CÈNE	5 46	12 44	7 35
30 Samedi	Mort de N.-S.	5 44	1 0	8 27
31 DIM.	LORETE.	5 42	2 13	9 43

Le soleil entre au signe du Taureau.

AVRIL.

Les jours croissent d'une heure 43 minutes.

JOURS.	SAINTE.	Lever du soleil.	Coucher de la lune.	Heures de mat. à Dunkerque.
1 Lundi	s Rogues	5 40	5 21	11 36
2 Mardi	s François. P. N. L.	5 38	6 30	0 5
3 Mercr.	s Richard.	5 36	6 32	0 17
4 Jendi	s Isidor, év.	5 34	6 35	0 41
5 Vendr.	s Vincent Fer.	5 32	6 35	0 10
6 Samedi	s Céselin.	5 30	6 36	1 40
7 DIM.	LA PASSION.	5 28	6 38	1 53
8 Lundi	s Edese.	5 26	6 39	2 9
9 Mardi	ste Marie Egep.	5 24	6 41	2 41
10 Mercr.	s Macaire. P. Q.	5 21	6 42	3 20
11 Jendi	s Léon-le-Grand.	5 19	6 44	4 11
12 Vendr.	s Jules, pape.	5 17	6 45	5 25
13 Samedi	s Herménégil.	5 15	6 47	6 13
14 DIM.	LES RAMEAUX.	5 13	6 48	7 54
15 Lundi	ste Anastasie.	5 11	6 50	9 42
16 Mardi	s Druon, conf.	5 10	6 51	10 30
17 Mercr.	s Ancre. p. P. L.	5 8	6 53	11 33
18 Jendi	s Parfait.	5 6	6 54	12 53
19 Vendr.	s Théodore.	5 4	6 56	0 32
20 Samedi	s Sulpice.	5 2	6 57	1 13
21 DIM.	PAQUES.	5 0	6 58	2 54
22 Lundi	ste Sidonie.	4 58	7 0	4 36
23 Mardi	s Georges, m.	4 56	7 1	6 15
24 Mercr.	s Fidèle. D. Q.	4 54	7 3	8 4
25 Jendi	s Marc.	4 52	7 4	10 38
26 Vendr.	ss Clet et Marc.	4 51	7 6	12 49
27 Samedi	s Anthime, év.	4 49	7 7	2 57
28 DIM.	QUASIMODO.	4 47	7 9	5 4
29 Lundi	s Pierre, m.	4 45	7 10	8 54
30 Mardi	ste Catherine, de S.	4 44	7 12	10 25

Le soleil entre au signe des Gémeaux.

MAI.

Les jours croissent d'une heure 20 minutes.

Le soleil entre au signe de l'Ecrevisse.

JUIN.

Les jours cr. de 19 m j 22 et décr. de 4 m jusqu'au 30.

Jours.	SAINTS.	Lever du soleil.	Coucher du soleil.	Lever de la lune.	Coucher de la lune.	Heures des marées à Dunquerque.
						matin soir
1 Merr.	ss. Philippe et J.	4 42	7 13	3 47	6 35	41 28
2 Jendi	s Athanase N.E.	4 40	7 15	4 6	7 46	41 58
3 Vendr.	Inv. Ste-Croix	4 38	7 16	4 31	8 58	0 43
4 Samedi	ste Monique	4 37	7 17	5 3	10 5	0 44
5 DIM.	s Pie V, pape.	4 35	7 19	5 46	11 6	1 46
6 Lundi	s JEAN LA P. L.	4 34	7 20	6 42	11 55	1 50
7 Mardi	s Stanislas.	4 32	7 22	7 50		2 29
8 Merr.	s Désiré.	4 31	7 23	9 6	0 34	3 43
9 Jendi	T. s. Nicolas. P.O.	4 29	7 24	10 27	1 4	4 40
10 Vendr.	s Antonin	4 28	7 26	11 49	1 26	5 21
11 Samedi	s Mamert	4 26	7 27	1 41	1 46	6 47
12 DIM.	ste Flavie	4 25	7 29	2 33	2 4	8 3
13 Lundi	s Gervais, évêque	4 23	7 30	3 58	2 21	9 7
14 Mardi	s Pacôme	4 22	7 31	5 23	3 40	10 24
15 Merr.	s Boniface	4 21	7 33	6 50	3 2	10 46
16 Jendi	s Honoré P.E.	4 19	7 34	8 44	3 30	11 30
17 Vendr.	ste Restitute	4 18	7 35	9 30	4 7	12 1
18 Samedi	s Venant	4 17	7 36	10 32	4 56	0 34
19 DIM.	s Pierre	4 16	7 38	11 20	5 57	1 48
20 Lundi	s Bernardin	4 14	7 39	11 54	7 7	2 4
21 Mardi	s Valens, év.	4 13	7 40		8 21	2 48
22 Merr.	ste Julie, m.	4 12	7 42	0 19	9 33	3 32
23 Jendi	s Guillert	4 11	7 43	0 28	10 44	4 26
24 Vendr.	ste Jeanne B.O.	4 10	7 44	0 55	11 52	5 29
25 Samedi	ste Marie P.	4 9	7 45	1 9	0 59	6 38
26 DIM.	s Quadrat	4 8	7 46	1 23	2 7	7 46
27 Lundi	ROGATIONS	4 7	7 47	1 37	3 12	8 45
28 Mardi	s Germain	4 6	7 48	1 52	4 20	9 35
29 Merr.	s Maximin	4 5	7 49	2 40	5 31	10 16
30 Jendi	ASCENSION	4 5	7 51	2 32	6 43	10 53
31 Vendr.	ste Pétronille	4 4	7 52	3 2	7 54	11 29

Jours.	SAINTS.	Lever du soleil.	Coucher du soleil.	Lever de la lune.	Coucher de la lune.	Heures des marées à Dunquerque.
						matin soir
1 Samedi	s Pamphile N.E.	4 3	7 52	3 42	8 59	0 4
2 DIM.	s Erasme	4 2	7 53	4 35	9 53	0 23
3 Lundi	ste Clothilde	4 2	7 54	5 40	10 34	1 42
4 Mardi	s Quirin	4 1	7 55	6 56	11 6	1 40
5 Merr.	s Bonifacio	4 1	7 56	8 47	11 31	2 23
6 Jendi	s Norbert	4 0	7 57	9 38	11 51	3 4
7 Vendr.	s Robert	4 0	7 58	10 59		4 6
8 Samedi	s Médard P.O.	3 59	7 59	0 20	9 59	5 8
9 DIM.	PENTECOTE	3 59	7 59	1 40	10 55	6 15
10 Lundi	PENTECOTE	3 59	8 0	3 3	11 45	7 25
11 Mardi	s Barnabé	3 58	8 1	4 27	1 4	8 31
12 Merr.	s Basile & T.	3 58	8 2	5 51	1 29	9 32
13 Jendi	s Anoinne de P.	3 58	8 2	7 10	2 1	10 26
14 Vendr.	s Basile & T.	3 58	8 2	8 18	2 44	11 16
15 Samedi	s Modeste & P.E.	3 58	8 3	9 12	3 40	11 41
16 DIM.	LA TRINITE	3 58	8 3	9 54	4 47	12 1
17 Lundi	s Alfred	3 58	8 4	10 19	6 1	1 8
18 Mardi	ste Marine	3 58	8 4	10 42	7 15	1 50
19 Merr.	s Gervais	3 58	8 4	11 1	8 28	2 31
20 Jendi	LA FÈRE-DIEU	3 58	8 5	11 44	9 37	3 12
21 Vendr.	s Louis de Gonz.	3 58	8 5	11 28	10 44	3 55
22 Samedi	s Paulin, év. B.O.	3 58	8 5	11 42	11 58	4 41
23 DIM.	s Liébert	3 59	8 5	11 56	0 56	5 34
24 Lundi	Nativité S. J.-B.	3 59	8 5		2 5	6 31
25 Mardi	Tr. s. Eloi	3 59	8 5		3 44	7 33
26 Merr.	ss. Jean et Paul	4 0	8 5		4 26	8 35
27 Jendi	Oct. Fête-Dieu	4 0	8 5		5 34	9 33
28 Vendr.	s Léon II	4 1	8 5		6 45	10 22
29 Samedi	ss. Pierre et Paul	4 1	8 5		7 44	11 27
30 DIM.	s Martial N.E.	4 2	8 5		8 31	12 48

Le soleil entre au signe du Lion

Les jours décroissent de 58 minutes.

Le soleil entre au signe de la Vierge.

AOÛT.

Les jours décroissent d'une heure 38 minutes.

Jours.	SAINTS.	Lever du soleil.	Coucher du soleil.	Heures des marées à Dunkerque.		Lever de la lune.	Coucher de la lune.	Heures de la lune.	
				matin.	soir.			matin.	soir.
1 Lundi	s Rombaut.	4 2	8 5	4 39	9 7	7 50	8 38	1 19	2 39
2 Mardi	Visitation N.-D.	4 3	8 4	6 0	9 34	8 11	8 56	2 2	2 21
3 Mercredi	ste Virginie.	4 4	8 4	7 24	9 57	8 40	9 15	2 42	3 3
4 Jeudi	Transf. s.-Mart.	4 4	8 4	8 46	10 16	9 32	9 45	3 25	3 48
5 Vendredi	s Agathon.	4 5	8 3	10 7	10 34	10 1	10 4	4 12	4 38
6 Samedi	ste Godelive.	4 6	8 3	11 28	10 51	10 17	10 38	5 6	5 38
7 DIM.	s Wittebaud. P. Q.	4 6	8 2	0 49	11 9	10 34	10 4	6 13	6 55
8 Lundi	s Procope, m.	4 7	8 2	2 13	11 32	10 51	10 25	7 39	8 24
9 Mardi	Mart. de Gort.	4 8	8 1	3 37	12 1	11 8	11 25	8 17	9 45
10 Mercredi	ste Félicité	4 9	8 1	4 56	12 4	11 25	11 59	9 4	10 45
11 Jeudi	Transf. s. Benoît	4 10	8 0	6 7	12 39	11 42	12 30	10 17	11 29
12 Vendredi	s Jean Gualb.	4 11	7 59	7 5	1 30	12 11	12 42	11 7	12 11
13 Samedi	s Anaclet, pape.	4 12	7 58	7 49	2 32	12 11	1 1	12 11	1 1
14 DIM.	s Bonaventur. P. L.	4 13	7 58	8 21	3 42	1 56	2 22	12 11	1 1
15 Lundi	s Henri, emp.	4 14	7 57	8 45	4 55	2 56	3 46	1 42	2 17
16 Mardi	N.-D. du M.-C.	4 15	7 56	9 3	6 10	3 51	4 36	2 29	3 12
17 Mercredi	s Alexis, c.	4 16	7 55	9 20	7 21	4 34	5 20	3 16	4 1
18 Jeudi	s Arnould	4 17	7 54	9 34	8 29	5 12	6 0	4 4	5 1
19 Vendredi	s Vincent de P.	4 18	7 53	9 47	9 38	5 56	6 46	5 1	6 1
20 Samedi	ste Marguerite.	4 20	7 52	10 1	10 42	6 40	7 30	6 1	7 1
21 DIM.	s Victor.	4 21	7 51	10 18	11 49	7 28	8 18	7 1	8 1
22 Lundi	ste Marie-M. D. Q.	4 22	7 50	10 36	12 58	8 16	9 6	8 1	9 1
23 Mardi	s Appolinaire.	4 23	7 49	10 59	2 7	9 4	9 45	9 1	10 1
24 Mercredi	ste Christine.	4 24	7 48	11 29	3 19	10 1	10 16	10 1	11 1
25 Jeudi	ss Jacq. et C.	4 25	7 46	12 1	4 28	10 16	10 31	10 1	11 1
26 Vendredi	ste Anne.	4 27	7 45	1 1	5 31	10 31	10 46	10 1	11 1
27 Samedi	ste Nathalie.	4 28	7 44	1 6	6 23	10 46	11 1	10 1	11 1
28 DIM.	s Frédéric	4 29	7 42	2 15	7 4	10 51	11 16	10 1	11 1
29 Lundi	ste Marthe. N. L.	4 31	7 41	3 34	7 35	11 16	12 1	10 1	11 1
30 Mardi	ss Abdon et S.	4 32	7 40	4 59	8 0	11 31	12 16	10 1	11 1
31 Mercredi	s Ignace de L.	4 33	7 38	6 24	8 20	12 16	1 1	10 1	11 1

Jours.	SAINTS.	Lever du soleil.	Coucher du soleil.	Heures des marées à Dunkerque.		Lever de la lune.	Coucher de la lune.	Heures de la lune.	
				matin.	soir.			matin.	soir.
1 Jeudi	s Pierre-ès-L.	4 34	7 37	4 36	9 34	7 37	8 25	1 19	2 39
2 Vendredi	N.-D. des A.	4 36	7 35	5 14	10 17	8 11	9 0	2 2	2 21
3 Samedi	ste Lydie.	4 37	7 34	6 0	10 37	8 28	9 15	2 42	3 3
4 Dimanche	s Dominique.	4 38	7 32	6 40	11 16	9 5	9 45	3 25	3 48
5 Lundi	ste Marie-a-N. P. Q.	4 40	7 31	7 25	11 41	10 1	10 4	4 12	4 38
6 Mardi	Transf. N.-S.	4 41	7 29	8 8	12 10	10 17	10 38	5 6	5 38
7 Mercredi	s Gaëtan.	4 42	7 28	9 0	12 30	10 34	11 5	6 13	6 55
8 Jeudi	s Cyrillaque.	4 44	7 26	10 1	1 1	11 21	11 42	7 39	8 24
9 Vendredi	s Romain.	4 45	7 24	11 1	1 31	11 38	12 2	8 17	9 4
10 Samedi	s Laurent, m.	4 47	7 23	12 1	2 1	11 55	12 12	9 4	10 4
11 DIM.	ste Suzanne.	4 48	7 21	1 1	2 41	12 11	1 1	10 17	11 29
12 Lundi	ste Claire abbé.	4 49	7 19	2 1	3 11	12 30	2 1	11 7	12 11
13 Mardi	s Hippolyte. P. L.	4 51	7 18	3 1	3 41	12 49	3 1	12 11	1 1
14 Mercredi	s Eusèbe.	4 52	7 16	4 1	4 11	1 1	4 1	12 11	1 1
15 Jeudi	ASSOMPTION	4 54	7 14	5 1	4 41	1 16	5 1	12 11	1 1
16 Vendredi	s Roch.	4 55	7 12	6 1	5 11	2 1	6 1	12 11	1 1
17 Samedi	s Carloman.	4 56	7 10	7 1	5 41	3 1	7 1	12 11	1 1
18 DIM.	ste Hélène.	4 58	7 9	8 1	6 11	4 1	8 1	12 11	1 1
19 Lundi	ste Thècle, m.	4 59	7 7	9 1	7 1	5 1	9 1	12 11	1 1
20 Mardi	s Bernardin.	5 1	7 5	10 1	8 1	6 1	10 1	12 11	1 1
21 Mercredi	s Albéric. D. Q.	5 2	7 3	11 1	9 1	7 1	11 1	12 11	1 1
22 Jeudi	s Gustave.	5 3	7 1	12 1	10 1	8 1	12 1	12 11	1 1
23 Vendredi	s Philippe.	5 5	6 59	1 1	11 1	9 1	1 1	12 11	1 1
24 Samedi	s Barthélémy.	5 6	6 57	2 1	12 1	10 1	2 1	12 11	1 1
25 DIM.	s Louis, roi.	5 8	6 55	3 1	1 1	11 1	3 1	12 11	1 1
26 Lundi	s Zéphirin.	5 9	6 53	4 1	2 1	12 1	4 1	12 11	1 1
27 Mardi	s Césaire.	5 11	6 51	5 1	3 1	1 1	5 1	12 11	1 1
28 Mercredi	s Augustin. N. L.	5 12	6 49	6 1	4 1	2 1	6 1	12 11	1 1
29 Jeudi	Décoll. s. J.-B.	5 13	6 47	7 1	5 1	3 1	7 1	12 11	1 1
30 Vendredi	ste Rose.	5 15	6 45	8 1	6 1	4 1	8 1	12 11	1 1
31 Samedi	s Raymond.	5 16	6 43	9 1	7 1	5 1	9 1	12 11	1 1

Le soleil entre au signe de la Balance.

SEPTEMBRE.

Les jours décroissent d'une heure 46 minutes.

Jours	SAINTS.	Lever du soleil.	Coucher de la lune.	Heures des marées à Dunquerque.	
				matin	soir
1 DIM.	s Gilles, abbé.	5 48	6 41	41 $\frac{1}{2}$ 7	8 $\frac{1}{2}$ 6
2 Lundi	s Lazare, roi.	5 49	6 39	0 $\frac{32}{100}$	8 $\frac{39}{100}$
3 Mardi	s Séraphin. P. Q.	5 20	6 37	1 43	9 21
4 Mercredi	ste Rosalie.	5 22	6 35	2 55	10 47
5 Jeudi	s Bertin.	5 23	6 33	3 47	11 21
6 Vendredi	s Eugène.	5 25	6 31	4 26	7 27
7 Samedi	ste Reine.	5 26	6 29	5 54	9 05
8 DIM.	Nativité N.-D.	5 28	6 27	5 46	1 $\frac{1}{2}$ 4
9 Lundi	s Omer, év.	5 29	6 25	5 33	2 56
10 Mardi	s Nicolas de T.	5 30	6 23	5 49	4 41
11 Mercredi	s ^e Vindicte P.L.	5 32	6 20	6 $\frac{1}{100}$ 3	5 43
12 Jeudi	s Silvain.	5 33	6 18	6 $\frac{17}{100}$	6 49
13 Vendredi	s Aime.	5 35	6 16	6 31	7 25
14 Samedi	Exalt Ste G.	5 36	6 14	6 47	8 32
15 DIM.	s Nicomède.	5 37	6 12	7 6	9 40
16 Lundi	s Cornille.	5 39	6 10	7 31	10 49
17 Mardi	s Lambert.	5 40	6 8	8 2	11 58
18 Mercredi	ste Sophie, 4 T.	5 42	6 6	8 44	1 $\frac{20}{100}$ 3
19 Jeudi	s Janvier P. Q.	5 43	6 3	9 38	2 1
20 Vendredi	s Eustache, 4 T.	5 45	6 1	10 45	2 50
21 Samedi	s Mathieu 4 T.	5 46	5 59	0	3 28
22 DIM.	s Maurice.	5 47	5 57	0 $\frac{1}{100}$	3 58
23 Lundi	s Lin, pape.	5 49	5 55	1 $\frac{23}{100}$	4 23
24 Mardi	N.-D. de la M.	5 50	5 53	2 43	4 43
25 Mercredi	s Firmin, év.	5 52	5 51	4 43	5 1
26 Jeudi	ste Justine N.L.	5 53	5 48	5 40	5 21
27 Vendredi	s Adolphe.	5 55	5 46	7 8	5 43
28 Samedi	s Privat.	5 56	5 44	8 37	6 6
29 DIM.	s Michel Arch.	5 58	5 42	10 6	6 37
30 Lundi.	s Jérôme, d.	5 59	5 40	11 30	7 47

Le soleil entre au signe du Scorpion.

OCTOBRE.

Les jours décroissent d'une heure 48 minutes.

Jours.	SAINTS.	Lever du soleil.	Coucher du soleil.	Lever de la lune.	Coucher de la lune.	Heures des marées à Dunquerque.	
						matin	soir
1 Mardi	ss Remi et Piat	6 1	5 38	0 $\frac{14}{100}$	8 $\frac{9}{100}$		
2 Mercredi	ss Angès Gard	6 2	5 36	1 $\frac{42}{100}$	9 $\frac{12}{100}$		
3 Jeudi	s Gérard. P. Q.	6 3	5 34	2 25	10 22		
4 Vendredi.	s François.	6 5	5 32	2 57	11 35		
5 Samedi	s Placide.	6 6	5 30	3 22	7 42		
6 DIM.	s Bruno, conf.	6 8	5 28	3 40	0 $\frac{37}{100}$		
7 Lundi	s Marc, pape.	6 9	5 26	3 57	1 $\frac{36}{100}$		
8 Mardi	ste Brigitte.	6 11	5 23	4 10	3 3		
9 Mercredi	s Guislain.	6 12	5 21	4 25	4 11		
10 Jeudi	st François.	6 14	5 19	4 39	4 16		
11 Vendredi.	s Germain. P.L.	6 15	5 17	4 55	6 23		
12 Samedi	s Evagre.	6 17	5 15	5 14	7 30		
13 DIM.	s Édouard, roi.	6 19	5 13	5 36	8 39		
14 Lundi	s Calixte, p.	6 20	5 11	6 5	9 48		
15 Mardi	ste Thérèse.	6 22	5 9	6 43	10 53		
16 Mercredi	s Donatien.	6 23	5 7	7 33	11 53		
17 Jeudi	ste Hedwige.	6 25	5 5	8 34	0 44		
18 Vendredi.	s Luc, évang.	6 26	5 4	9 44	1 29		
19 Samedi	s Pierre d'A. P. Q.	6 28	5 2	11 1	1 58		
20 DIM.	s Caprais.	6 29	5 0	0	2 23		
21 Lundi	ste Ursule.	6 31	4 58	0 $\frac{22}{100}$	2 45		
22 Mardi	s Séverin.	6 33	4 56	1 $\frac{44}{100}$	3 4		
23 Mercredi	s Sôverin.	6 34	4 54	3 8	3 23		
24 Jeudi	s Magloire.	6 36	4 52	4 34	3 43		
25 Vendredi.	ss Crépin et C. N.L.	6 37	4 51	6 2	4 5		
26 Samedi	s Evariste.	6 39	4 49	7 31	4 32		
27 DIM.	s Florent.	6 40	4 47	9 1	5 9		
28 Lundi	ss Simon et Jud.	6 42	4 55	10 21	5 57		
29 Mardi	s Narcisse.	6 44	4 43	11 28	6 57		
30 Mercredi	s Lucain.	6 45	4 42	0 $\frac{19}{100}$	8 7		
31 Jeudi.	s Quentin.	6 47	4 40	0 $\frac{57}{100}$	9 22		

Le soleil entre au signe
du Sagittaire.

NOVEMBRE.

Les jours diminuent d'une
heure 21 minutes.

Jours.	SAINTS.	Lever du soleil.	Coucher du soleil.	Lever de la lune.	Coucher de la lune.	Heures des marées à Dunkerque.
1 Vendr.	TOUSSAINT P. Q.	6 48	4 38	4 24	10 235	soir. 3 59
2 Samedi	Les Trépassés.	6 50	4 37	4 45	11 46	5 09
3 DIM.	s Hubert.	6 52	4 35	2 2	3 31	7 18
4 Lundi	s Charles Borr.	6 55	4 34	2 17	3 54	8 32
5 Mardi	ste Berthilde.	6 53	4 32	2 32	2 11	9 02
6 Mercredi	s Léonard.	6 56	4 31	2 46	3 7	9 50
7 Jeudi	s Ernest, m.	6 58	4 29	3 1	4 43	10 27
8 Vendr.	Les Quatre Cour.	7 0	4 28	3 19	5 21	10 39
9 Samedi	s Denis.	7 1	4 26	3 41	6 28	11 45
10 DIM.	s Juste. P. L.	7 3	4 25	4 8	7 37	11 59
11 Lundi	s Martin, év.	7 4	4 23	4 44	8 45	» 14
12 Mardi	s Lévin, m.	7 6	4 22	5 31	9 48	» 45
13 Mercredi	s Homobon.	7 8	4 21	6 28	10 41	1 17
14 Jeudi	s Clémentin.	7 9	4 20	7 35	11 25	1 52
15 Vendr.	s Eugène.	7 11	4 18	8 49	11 58	2 36
16 Samedi	s Edmond.	7 12	4 17	10 8	0 25	3 16
17 DIM.	s Agnan. P. Q.	7 14	4 16	11 26	0 48	4 43
18 Lundi	s Odon, abbé.	7 15	4 15	12 8	1 8	5 25
19 Mardi	ste Elisabeth.	7 17	4 14	0 45	1 26	6 47
20 Mercredi	s Félix de V.	7 19	4 13	2 7	1 44	8 »
21 Jeudi	Présentation N.-D	7 22	4 12	3 31	2 5	9 02
22 Vendr.	ste Cécile.	7 22	4 11	4 57	2 29	9 54
23 Samedi	s Clémentin.	7 23	4 10	6 25	3 0	10 42
24 DIM.	s Florimond. N. L.	7 24	4 9	7 50	3 42	11 27
25 Lundi	ste Catherine.	7 26	4 8	9 6	4 37	» »
26 Mardi	s Pierre d'Alex.	7 27	4 7	10 7	5 41	» 31
27 Mercredi	s Maxime	7 29	4 7	10 51	6 59	1 20
28 Jeudi	s Mansuet.	7 30	4 6	11 23	8 16	2 05
29 Vendr.	s Saturnin.	7 31	4 5	11 57	9 30	2 51
30 Samedi.	s André.	7 33	4 5	0 7	10 41	3 41

Le soleil entre au signe
du Capricorne.

DÉCEMBRE.

Les jours diminuent de 22 m.
jusqu'au 22 et croissent de 5
jusqu'au 31.

Jours.	SAINTS.	Lever du soleil.	Coucher du soleil.	Lever de la lune.	Coucher de la lune.	Heures des marées à Dunkerque.
1 DIM.	AVENT s'Éloi P. Q.	7 34	4 4	0 22	11 549	4 36
2 Lundi	ste Bibiane.	7 35	4 4	0 36	» 36	5 39
3 Mardi	s François Xav.	7 37	4 3	0 52	0 55	6 48
4 Mercredi	ste Barbe, v.	7 38	4 3	1 7	2 11	7 54
5 Jeudi	s Sabas.	7 39	4 2	1 23	3 8	8 54
6 Vendr.	s Nicolas.	7 40	4 2	1 44	4 16	9 43
7 Samedi	s Ambroise.	7 41	4 2	2 9	5 25	10 24
8 DIM.	Concept. de N.-D	7 42	4 2	2 42	6 33	11 02
9 Lundi	ste Léocadie P. L.	7 44	4 2	3 26	7 38	11 38
10 Mardi	s Melchade.	7 45	4 1	4 21	8 36	» »
11 Mercur.	s Damase, pape.	7 46	4 1	5 27	9 23	» 48
12 Jeudi	ste Constance.	7 46	4 1	6 40	10 1	1 06
13 Vendr.	ste Lucie.	7 47	4 1	7 57	10 30	1 44
14 Samedi	s Nicaise.	7 48	4 1	9 15	10 53	2 25
15 DIM.	s Eusèbe.	7 49	4 2	10 34	11 43	3 09
16 Lundi	ste Adelaïde.	7 50	4 2	11 53	11 31	4 01
17 Mardi	ss Olympiade D. Q.	7 51	4 2	11 48	4 59	5 31
18 Mercur.	s Paul-l-Simp & T.	7 51	4 2	1 143	0 507	6 03
19 Jeudi	s Cyrilaque.	7 52	4 3	2 36	0 29	7 14
20 Vendr.	s Philogone. & T.	7 53	4 3	4 0	0 57	8 21
21 Samedi	s Thomas & T.	7 53	4 4	5 24	1 33	9 30
22 DIM.	s Flavien	7 54	4 4	6 43	2 20	10 27
23 Lundi	ste Victoire. N. L.	7 54	4 5	7 50	3 22	11 18
24 Mardi	ste Tharsite.	7 54	4 5	8 42	4 35	» »
25 Mercur.	NOEL.	7 55	4 6	9 20	5 52	» 28
26 Jeudi	s Étienne.	7 55	4 7	9 47	7 8	1 42
27 Vendr.	s Jean, év.	7 55	4 7	10 8	8 22	1 54
28 Samedi	les ss Innocens.	7 56	4 8	10 27	9 32	2 35
29 DIM.	s Thomas de C.	7 56	4 9	10 42	10 40	3 14
30 Lundi	ste Louise.	7 56	4 10	10 56	11 46	3 56
31 Mardi	s Sylvestre. P. Q.	7 56	4 11	11 41	» »	4 41

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Présidence de la République.

M. le Maréchal de MAC MAHON. duc de Magenta, G. ✱,
Président de la République.

M. ROBERT (O. ✱), colonel d'état-major, *chef du Cabinet*.

M. le vicomte d'HARCOURT, ✱, *secrétaire de la Présidence*.

MM. Fonville, ✱ ; le comte de Tanlay, ✱, *attachés au Cabinet*.

MAISON MILITAIRE.

M. le marquis d'ABZAC (C. ✱), général de brigade, *premier aide-de-camp* ;

M. Broye (C. ✱), colonel d'état-major, *aide-de-camp* ;

M. de Vaulgrenant (O. ✱), lieutenant-colonel d'artillerie, *idem* ;

MM. de Ganay, ✱, capitaine au 7^e dragons ; de la Panouze, lieutenant de vaisseau ; de Gontaut-Biron, lieutenant au 14^e dragons, *officiers d'ordonnance*.

MINISTRES SECRÉTAIRES D'ÉTAT.

M. DUFAURE, sénateur, *Garde des Sceaux, Ministre de la Justice*,
Président du Conseil.

M. WADDINGTON, sénateur, membre de l'Institut, *Ministre des Affaires étrangères*.

M. DE MARCÈRE, député, *Ministre de l'Intérieur*.

M. LÉON SAY, sénateur, *Ministre des Finances*.

M. BOREL, (C. ✱), général de division, *Ministre de la Guerre*

M. POTHUAU, (G. O. ✱), vice-amiral, sénateur, *Ministre de la Marine et des Colonies.*

M. BARDOUX, député, *Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts.*

M. DE FREYCINET, sénateur, *Ministre des Travaux publics.*

M. TEISSERENC DE BORT, ✱, sénateur, *Ministre de l'Agriculture et du Commerce.*

Sénat.

Le Sénat se compose de 300 membres, dont 75 élus par l'Assemblée nationale et 225 élus par les départements et les colonies.

Les membres du Sénat élus par l'Assemblée nationale sont inamovibles. En cas de vacance par décès, démission ou autre cause, il est pourvu au remplacement des membres sortants par le Sénat lui-même.

BUREAU DU SÉNAT.

Président : M. le duc d'Audiffret-Pasquier.

Vice-Présidents : MM. Duclerc, comte Rampon, général de Ladmirault, de Kerdrel.

Secrétaires : MM. Lacave-Laplagne, vicomte de Rainneville, Scheurer-Kestner, Bernard, de Colombet, Vandier.

Questeurs : MM. Baze, Toupet des Vignes, général Pélissier.

Liste alphabétique des Sénateurs élus par l'Assemblée nationale.

MM. le duc d'Audiffret-Pasquier, *Orne*; Baze, *Lot-et-Garonne*; Bérenger, *Drôme*; Bertauld, *Calvados*; général Billot, *Corrèze*; Calmon, *Seine-et-Oise*; Carnot père, *Seine-et-Oise*; Cazot, *Gard*; général de Chabron, *Haute-Loire*; colonel de Chadois, *Dordogne*; général Chanzy, *Ardennes*; général Chareton, *Drôme*; général de Cissey, *Ille-et-Vilaine*; Corbon, *Seine*; Cordier, *Seine-Inférieure*; Corne, *Nord*; de Cornulier-Lucinière, *Loire-Inférieure*; Crémieux, *Alger*; Denormandie, *Seine*; comte de Douhet, *Puy-de-Dôme*; Duclerc, *Basses-Pyrénées*; Dumon, *Gers*; Mgr Dupanloup, *Loiret*; Foubert, *Manche*; Fourcand, *Gironde*; amiral Fourrichon, *Dordogne*; général Frebault,

Seine; Gauthier de Rumilly, *Mayenne*; Gouin, *Indre-et-Loire*; Humbert, *Haute-Garonne*; amiral Jaurès, *Tarn*; Kolb-Bernard, *Nord*; Krantz, *Seine*; Laboulaye, *Seine*; O. de La Fayette, *Seine-et-Marne*; de Lasteyrie, *Seine-et-Marne*; Laurent-Pichat, *Seine*; de Lavergne, *Creuze*; Le Royer, *Rhône*; Littré, *Seine*; vicomte de Lorgeril, *Côtes-du-Nord*; Luro, *Gers*; Magnin, *Côte-d'Or*; marquis de Maleville, *Dordogne*;

L. de Malleville, *Tarn-et-Garonne*; Martel, *Pas-de-Calais*; amiral de Montaignac, *Allier*; P. Morin, *Seine*; Pajot, *Nord*; amiral Pothuau, *Seine*; Rampont, *Yonne*; comte Roger, *Nord*; Bart. Saint-Hilaire; *Seine-et-Oise*; Scherer, *Seine-et-Oise*; Scheurer-Kestner, *Seine*; Schœlcher, *Martinique*; J. Simon, *Marne*; Testelin, *Nord*; Théry, *Nord*; comte de Tréville, *Aude*; Tribert, *Deux-Sèvres*; Wallon, *Nord*.

Sénateurs élus par le Sénat.

MM. Buffet, *Vosges*; Dufaure, *Charente-Inférieure*; Chesnelong, *Basses-Pyrénées*; Renouard, *Seine*; Général de Chabaud-Latour; Dupuy de Lôme; Greffulhe; Lucien Brun; Grandperret, de Larcy; Ferd. Barrot, de Carayon Latour.

Liste alphabétique des Sénateurs élus par les départements.

MM. Adam, *Seine-et-Marne*; Adnet, *Hautes-Pyrénées*; baron d'Alexandry, *Savoie*; Allenou, *Côtes-du-Nord*; Ancel, *Seine-Inférieure*; général comte d'Andigné, *Maine-et-Loire*; colonel comte d'Andlau, *Oise*; André, *Charente*; Emm. Arago, *Pyrénées-Orientales*; Arbel, *Loire*; général Arnaudeau, *Vienne*; Arnaud (de l'Ariège), *Ariège*; Aubrelieque, *Oise*; Audren de Kerdrel, *Morbihan*; d'Auxais, *Manche*.

De Barante, *Puy-de-Dôme*; général comte de Bastard, *Lot-et-Garonne*; Bathie, *Gers*; Béhic, *Gironde*; de Belcastel, *Haute-Garonne*; Béraldi, *Aude*;

Bernard. *Meurthe-et-Moselle*; Bernard-Dutreil, *Mayenne*; Bertrand, *Cantal*; X. Blanc, *Hautes-Alpes*; Bochet, *Calvados*; Boffinton, *Charente-Inférieure*; Boisse, *Aveyron*; général Boissonnet, *Marne*; Bompert, *Meuse*; Bonafous, *Hérault*; comte de Bondy, *Indre*; Bonnet, *Ain*; comte de Bouillé, *Nièvre*; Bozérian, *Loir-et-Cher*; Brillier, *Izère*; duc de Broglie, *Eure*; Ch. Brun, *Var*; Brunet, *Corrèze*.

Cailleaux, *Sarthe*; maréchal Canrobert, *Lot*; docteur Cazalas, *Hautes-Pyrénées*; comte du Chaffault, *Basses-Alpes*; Challemel-Lacour, *Bouches-du-*

Rhône ; comte de Chambrun , *Lozère* ; H. de Champagny , *Cotes-du-Nord* ; de Chantemerle , *Allier* ; Chardon , *Haute-Savoie* ; Charton , *Yonne* ; de Chaumontel , *Haute-Savoie* ; Claude , *Vosges* ; Claudot , *Vosges* ; Clément , *Indre* ; de Colembet , *Lozère* ; comte de Cornulier , *Vendée* ; Cunin-Gridaine , *Ardennes* .

Daguenet , *Basses-Pyrénées* ; comte Daru , *Manche* ; Dauphin , *Somme* ; Dauphinot , *Marne* ; Dausel , *Dordogne* ; Delacroix , *Eure-et-Loir* ; Delbreil , *Tarn-et-Garonne* ; Delsol , *Aveyron* ; Depeyre , *Lot* ; C^o Desbassayns de Richemont , *Indes-Françaises* ; Desmazes , *Martinique* ; Dieudet-Desly , *Alp-Maritimes* ; de Dompierre-d'Hormoy , *Somme* ; général Dubois-Fresnay , *Mayenne* ; Dubrulle , *P-de-Calais* ; Dufournel , *Haute-Saône* ; Dumesnil , *Loiret* ; Dupasquier , *Savoie* ; Dupont , *Dordogne* ; Raoul Duval , *Gironde* .

Général marquis d'Espeuilles , *Nièvre* ; Espinasse , *Tarn* ; général Espivent de la Villeboisnet , *Loire-Inférieure* ; Eymard-Duvenay , *Isère* .

J. Favre , *Rhône* ; Fayolle , *Creuse* ; comte Ferrouillat , *Var* ; Feray , *Seine-et-Oise* ; de Flers , *Orne* ; vicomte de Forsanz , *Finistère* ; Fouché de Careil , *Seine-et-Marne* de Freycinet , *Seine* .

Galloni d'Istria , *Corse* ; Garnier , *Alpes-Maritimes* ; Gaudineau , *Vendée* ; de Gavardie , *Landes* ; Gayot , *Aube* ; George , *Vosges* ; Gilbert-Boucher , *Seine-*

et-Oise ; vicomte de Gontaud-Biron , *Basses-Pyrénées* ; Granie *Vaucluse* ; Grivart , *Ille-et-Vilaine* ; général Guillemaut , *Saône-et-Loire* .

Hennessy , *Charente* ; Hérold , *Seine* ; comte d'Hespe , *Nord* ; Hubert-Delisle , *Gironde* ; Housard , *Indre-et-Loire* ; V. Hugo , *Seine* ; Huguet-Grandsire , *Pas-de-Calais* .

Jacotin , *Haute-Loire* ; Jahan , *Loiret* ; Jobart , *Haute-Saône* ; Joubert , *Maine-et-Loire* .

Comte de Kergariou , *Ille-et-Vilaine* ; de Kéridec , *Morbihan* ; amiral de Kerjégu , *Côtes-du-Nord* .

Labiche , *Eure-et-Loir* ; Lacave-Laplagne , *Gers* ; Lacomme , *Côte-d'Or* ; général de Ladmiraült , *Vienne* ; de La Fayette , *Haute-Loire* ; Lafond de Saint-Mur , *Corrèze* ; Laget , *Gard* ; général vicomte de la Jaille , *Guadeloupe* ; Lambert de Sainte-Croix , *Aude* ; Lamorte , *Drome* ; baron de Larcinty , *Loire-Inférieure* ; Laserve , *Réunion* ; de Lavrignais , *Loire-Inférieure* ; baron Le Guay , *Maine-et-Loire* ; Lelièvre , *Alger* ; de Lestapis , *Basses-Pyrénées* ; général Loysel , *Ille-et-Vilaine* ; Lucet , *Constantine* .

Magne , *Dordogne* ; Mailliet , *Nord* ; Malens , *Drome* ; comte de Malherbe , *Oise* ; Mangini , *Rhône* ; Martenot , *Allier* ; Martin , *Aisne* ; Paul Massot , *Pyrénées-Orientales* ; Mazeau , *Côte-d'Or* ; vicomte de Meaux , *Loire* ; de Mérode , *Doubs* ; Meinadier , *Gard* ; Myran , *Aveyron* ; Michal

Ladrichère, *Isère*; Michel, *Basses-Alpes*; de Mongolfier, *Loire*; Monjaret de Kerjégu, *Finistère*; Monnet, *Deux-Sèvres*; comte de la Monneraye, *Morbihan*; de Morfontaine, *Aube*.

Noubel, *Lot-et-Garonne*.

Oudet, *Doubs*.

Pagezy, *Hérault*; Palotte, *Creuse*; de Parieu, *Cantal*; Paris, *Pas-de-Calais*; Paulmier, *Calvados*; général Péliissier, *Haute-Marne*, vicomte de Pelleport, *Gironde*; Pelletan, *Bouches-du-Rhône*; Pernette, *Saône-et-Loire*; Perret, *Rhône*; Peyrat, *Seine*; de Peyramont, *Haute-Vienne*; Pin, *Vaucluse*; Pomel, *Oran*; Porriquet, *Orne*, général Pourcet, *Haute-Garonne*; Pouyer-Quertier, *Seine-Inférieure*; comte de Preissac, *Tarn-et-Garonne*.

Marquis de Quinemont, *Indre-et-Loire*.

Vic^o de Rainneville, *Somme*; de Raïsmes, *Finistère*; comte Rampon, *Ardèche*; baron de Ravignan, *Landes*; Ribière, *Yonne*; général Riffaut, *Loir-et-Cher*; duc de Rivière, *Cher*; général Robert, *Seine-Inférieure*; Robert Dehault, *Haute-Marne*;

Robin, *Ain*; vicomte de Rodez, *Hérault*; amiral de la Roncière le Noury, *Eure*; de Rosamel, *Pas-de-Calais*; Roy de Loulay, *Charente-Inférieure*; Rouland, *Seine-Inférieure*.

Sacase, *Haute-Garonne*; de Saint-Germain, *Manche*; vicomte de Saint-Pierre, *Calvados*; comte de Saint-Vallier, *Aisne*; Saisy (Hervé de) *Côtes du Nord*; Salmon, *Meuse*; Salneuve, *Puy-de-Dôme*; Léon Say, *Seine-et-Oise*; de la Sicotière, *Orne*; Soubigou, *Finistère*.

Tailhant, *Ardèche*; Taillefer, *Deux-Sèvres*; marquis de Talhouet, *Sarthe*; Tamisier, *Jura*; Tesserenc de Bort, *Haute-Vienne*; Thurel *Jura*; Tolain, *Seine*; Toupet-Desvignes, *Ardennes*; comte de Tréveneuc, *Côtes-du-Nord*.

Valentin, *Rhône*; comte Valéry, *Corse*; Vandier, *Vendée*; Varroy, *Meurthe-et-Moselle*; Vast-Vimeux, *Charente-Inférieure*; baron de Veauce, *Allier*; de Ventavon, *Hautes-Alpes*; Vétillard, *Sarthe*; Viellard-Migeon, *Belfort*; Vigarozy, *Ariège*; de Voisins-Lavernière, *Tarn*, Waddington, *Aisne*.

Nous croyons devoir indiquer en outre, par département, les noms de MM. les Sénateurs élus par les collèges départementaux.

Ain. MM. Bonet, Robin.

Aisne. H. Martin, Waddington, comte de Saint-Vallier.

Allier. De Chantemerle, baron de Veauce, Martenot.

Alpes (Basses). Michel, comte du Chaffaut.

Alpes (Hautes). De Ventavon, Xavier Blanc.

Alpes-Maritimes. Dieudé-Dessly, Garnier.

Ardèche. Comte Rampon, Tailhand.

Ardennes. Toupet-Desvignes. Cunin-Gridaine.

Ariège. Arnault (de l'Ariège), Vigarozy.

Aube. Gayot, Masson de Morfontaine.

Aude. Beraldi, Lambert de Sainte-Croix.

Aveyron. Mayran, Boisse, Delsol.

Bouches-du-Rhône. Pelletan, Challemeil-Lacour. N . . .

Calvados. Paulmier, Bochet, vicomte de Saint-Pierre.

Cantal. De Parieu, Bertrand.

Charente. André, Hennessy,

Charente - Inférieure. Baron Vast-Vimeux, Boffinton, Roy de Loulay.

Cher. Fournier, duc de Rivière.

Corrèze. Baron Lafond de St-Mur, Brunet.

Corse. Valéry, Galloni d'Istria.

Côte-d'Or. Lacomme, Mazeau.,

Côtes du Nord. Allenou, vicomte de Champagny, comte de Treveneuc, amiral de Kerjégu.

Creuse. Fayolle, Pallotte.

Dordogne. Magne, Daussel, Dupont.

Doubs. Noudet, de Mérode.

Drôme. Lamorte, Malens.

Eure. Amiral baron de la Roncière Le Noury, duc de Broglie.

Eure - et - Loire. Delacroix, Labiche.

Finistère. Montjaret de Kerjégu, Soubigou, de Forsanz, de Raïsmes.

Gard. Meynadier, Laget, Bonnefoy-Sibour.

Garonne (Haute). Sacaze, général Pourcet, de Belcastel.

Gers. Lacave - Laplagne, Batbie.

Gironde. Hubert-Delisle, vicomte de Pelleport, Béhic, Raoul Duval père.

Hérault. Pagezy, vicomte de Rodez-Benavent, Bonafous.

Ille-et-Vilaine. Grivart, général Loisel, comte de Kergariou.

Indre. Clément, comte de Bondy.

Indre-et-Loire. Houssard, marquis de Quinemont.

Isère. Michal - Ladrichère, Eymard-Duvernay, Brillier.

Jura. Tamisier, Thurel.

Landes. Baron de Ravignan, de Gavardie.

Loir-et-Cher. Bozérian, général Riffaut.

Loire. De Mongolfier, V^{te} de Meaun; Arbel.

Loire (Haute). E. de Lafayette, Jacotin.

Loire - Inférieure. Baron de Lareinty, général Espivent, de la Vrignais.

Loiret. Dumesnil, Jahan.

Lot. Maréchal Canrobert, Depeyre.

Lot-et-Garonne. Colonel comte de Bastard, Noubel.

Lozère. De Colombet, comte de Chambrun.

Maine - et - Loire. Général d'Andigné, baron Le Guay, A. Joubert.

Manche. De Saint-Germain, comte Daru, comte d'Auxais.

Marne. Général Boissonnet, Dauphinot.

Marne (Haute). Général Pélisier, Robert-Dehault.

Mayenne. Général Dubois-Fresnay, Bernard Dutheil.

Meurthe-et-Moselle. Varroy, Bernard.

Meuse. Salmon, Bompard.

Morbihan. Audren de Kerdrel, comte de la Monneraye, de Kéridec.

Nièvre. Général marquis d'Espeuilles, comte de Bouillé.

Nord. Mailliet, comte d'Hespel, NNN....

Oise. De Malherbe. Aubrelie, colonel comte d'Andlau.

Orne. De la Sicotière, Porriquet, de Flers.

Pas-de-Calais. Paris, Durbulle, de Rosamel, Hugnet.

Puy-de-Dôme. Baron de Barante, Salneuve, N . . .

Pyrénées (Basses). De Lestapis, Dagueneu, vicomte de Gontaud-Biron.

Pyrénées (Hautes). Docteur Cazalas, Adnet.

Pyrénées - Orientales. Paul Massot, Em. Arago.

Rhin (Haut). Belfort, Vielard-Migeon.

Rhône. Jules Favre, Mangini, Perret, Valentin.

Saône (Haute). Dufournel, Jobard.

Saône-et-Loire. Général Guillemaud, Pernette, N...

Sarthe. Marquis de Talhouet, Vetilart, Cailleaux.

Savoie. Dupasquier, baron d'Alexandry.

Savoie (Haute). Chardon, Chaumontel.

Seine. De Freycinet, Tolain, Hérold, V. Hugo, Peyrat.

Seine-et-Marne. Fouché de Careil, Adam.

Seine-et-Oise. Léon Say, Feray, Gilbert-Boucher.

Seine - Inférieure. Pouyer-Quertier, Ancel, général Robert, Rouland.

Sèvres (Deux). Taillefert, Monnet.

Somme. Dauphin, vicomte de Rainneville, amiral de Dompiere d'Hormoy.

Tarn. Espinasse, de Voisins-Lavernière.

Tarn-et-Garonne. Comte de Preissac, Delbreil.

Var. Ch. Brun, Ferouillat.

Vaucluse. Granier, Pin.

Vendée. Gandineau, comte de Cornulier-Lucinière, Vandier.

Vienne, général Arnaudeau, général de Ladmirault.

Vienne (Haute). Teisserenc de Bort, de Peyramont.

Vosges. Claude, Clandot, George.

Yonne. Charton, Ribière.

ALGÉRIE. *Alger,* Lelièvre; *Constantine,* Lucet; *Oran,* Pomel.

MARTINIQUE. Desmazes.

GUADELOUPE. Général vicomte de la Jaille.

RÉUNION. Laserve.

INDE FRANÇAISE. Comte Desbassyns de Richemont.

SECRETARIAT-GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENTE DU SÉNAT.

MM. Sorel Albert, *, secrétaire-général; Didier, sous-chef.

CABINET DU PRÉSIDENT : M. Saint-Marc-Girardin, *chef du cabinet* ; M. Maugras, *chef-adjoint*.

Chambre des Députés.

La Chambre des députés se compose de 633 membres élus conformément à la loi du 30 novembre 1875, par le suffrage universel.

BUREAU DE LA CHAMBRE.

Président : M. J. Grévy

Vice-Présidents : MM. Bethmont, Rameau, H. Brisson, Durfort de Civrac.

Secrétaires : MM. Chiris, Sadi-Carnot, René Brice, Camille Sée, Ménard-Dorian, C^{ie} Léonidec de Tressan, M^{is} de Valfons.

Questeurs : MM. Denfert-Rochereau, Margaine, Gailly.

Liste alphabétique de Messieurs les Députés.

Abbattucci, *Corse* ; Allain-Targé, *Seine* ; Allègre, *Var* ; Allemand, *Basses-Alpes* ; Amigues, *Nord* ; Ancel, *Mayenne* ; Andre (Jules), *Charente* ; Andrieux, *Rhône* ; Anglade, *Ariège* ; Anisson-Duperon, *Seine-Inférieure* ; Anthouard, *Isère* ; d'Arrenberg (le prince d'), *Cher* ; Arnoult, *Finistère* ; Ariste (d'), *Basses-Pyrénées* ; d'Arras, *Nord* ; d'Aulan, *Drôme* ; comte d'Aygnèsvives, *Haute-Garonne* ; Azéma, *Aveyron*.

Baduel d'Oustrac, *Aveyron* ; Baihaut, *Haute-Saône* ; Bamberger, *Seine* ; Baragnon, *Gard* ; Barascud, *Aveyron* ; Barcilon, *Vaucluse* ; Bardoux, *Puy-de-Dôme* ; Barodet, *Seine* ; De la Bassetière, *Vendée* ; Bastid, *Cantal* ; Baudry d'Asson, *Vendée* ; Bauray, *Haute-Vienne* ; Beauchamp, *Vienne* ; Bel, *Savoie* ; V^{te} de Bélizal, *Côtes du Nord* ; Belle, *Indre-et-Loire* ; Benoist,

Maine-et-Loire ; Berger, *Maine-et-Loire* ; Berlet, *Meurthe-et-Moselle* ; Bernard - Dutreil, *Mayenne* ; Bernier, *Loiret* ; P. Bert, *Yonne* ; Bethmont, *Charente - Inférieure* ; Bertholon, *Loire* ; Bianchi, *Orne* ; Bienvenu, *Vendée* ; De la Billais, *Loire-Inférieure* ; Billiotti, *Vaucluse* ; Bizot de Fonteny, *Haute-Marne* ; Blachère, *Ardèche* ; P. Blanc, *Savoie* ; L. Blanc, *Seine* ; Blandin, *Marne* ; Blin de Boudon, *Somme* ; du Bodan, *Morbihan* ; baron Boissy d'Anglas, *Ardèche* ; Bonnaud, *Allier* ; Bonnel, *Aude* ; Bonnet-Duverdier, *Rhône* ; Borriglione, *Alpes Maritimes* ; de Bosredon, *Dordogne* ; Bouchet, *Bouches-du-Rhône* ; Boudeville, *Oise* ; Boulard, *Cher* ; Boulart, *Landes* ; Bouquet, *Bouches-du-Rhône* ; Bourgeois, *Vendée* ; baron de Bourgoing, *Nièvre* ; Bousquet, *Gard* ; Bouteille, *Basses-Alpes*, Bouthier de Rochefort,

Sarthe; Bouvattier, *Manche*; de Bouville, *Gironde*; Boyer, *Gard*; Boyssset, *Saône-et-Loire*; G. Brame, *Nord*; Bravet, *Isère*; Brelay, *Seine*; Bresson, *Vosges*; de Breteuil, *Hautes-Pyrénées*; Breton, *Isère*, Brierre, *Loiret*; R. Brice, *Ille-et-Vilaine*; Brisson, *Seine*; Brossard, *Loire*; Bruneau, *Mayenne*; Buyat, *Isère*.

Caduc, *Gironde*; Cantagrel, *Seine*; Carnot, *Côtes-d'Or*; Carrey, *Seine-et-Oise*; Casabianca, *Corse*; Granier de Cassagnac, *Gers*; P. de Cassagnac, *Gers*; Castaignède, *Landes*; G. Casse, *Seine*; Cavalié, *Tarn*; Cazeaux, *Hautes-Pyrénées*; Cesbron, *Vienne*; Chaix, *Hautes-Alpes*; Chalamel, *Ardèche*; Chaley, *Ain*; de Chambrun, *Lot-et-Garonne*; de Chanal, *Corrèze*; Chantemille, *Allier*; Chauveau, *Oise*; Chavoix, *Dordogne*; Charpentier, *Seine-et-Oise*; Cherpin, *Loire*; Chevandier, *Drôme*; Chavassieu, *Loire*; Chevreau, *Oise*; Chiris, *Alpes-Maritimes*; de Choiseul, *Seine-et-Marne*; Choron, *Aisne*; Christophle, *Drôme*; Christophle, *Orne*; Christophle (Isidore), *Drôme*; Cibiel, *Aveyron*; Clémenceau, *Seine*; Cochery, *Loiret*; Codet, *Haute-Vienne*; de Colbert, *Bouches-du-Rhône*; Colin, *Doubs*; Constans, *Haute-Garonne*; Cornil, *Allier*; de Cossé-Brissac, *Oise*; Costes, *Puy-de-Dôme*; Cotte, *Var*; Couturier, *Isère*; Crozet-Fourmeyron, *Loire*; Cunéo d'Ornano, *Charente*.

Daguilhon-Pujot, *Tarn*; Danelle-Bernardin, *Ille-et-Vilaine*; Darnaudat, *Hautes-Pyrénées*; Da-

ron, *Saône-et-Loire*; Daumas, *Var*; Dautresme, *Seine-Inférieure*; Davide, *Indre*; baron Jérôme David, *Gironde*; Debuchy, *Nord*; duc Decazes, *Alpes Maritimes*; Defoulenay, *Allier*; De Clercq, *Pas-de-Calais*; Delafosse, *Calvados*; C^{te} du Demaine, *Vaucluse*; Denfert-Rochereau, *Seine*; Descamps, *Gers*; Deschanel, *Seine*; Desseaux, *Seine-Inférieure*; Dethou, *Yonne*; Devade, *Loiret*; Devaux, *Pas-de-Calais*; Develle, *Eure*; Devès, *Hérault*; Dréo, *Var*; Dréolle, *Gironde*; Dreux-Linget, *Eure-et-Loir*; Drumel, *Ardennes*; du Douët, *Seine-Inférieure*; Dubois, *Côte-d'Or*; Dubois, *Seine-Inférieure*; Duchasseint, *Puy-de-Dôme*; Duclaud, *Charente*; Ducroz, *Savoie*; Dufay, *Loiret-Cher*; Dufour, *Lot*; Dugué de la Fauconnerie, *Orne*; Dupont, *Savoie*; Duportal, *Haute-Garonne*; Dupouy, *Gironde*; Durand, *Rhône*; Durand, *Ille-et-Vilaine*; de Durfort de Civrac, *Gironde*; Durieux, *Cantal*; Duvaux, *Meurthe-et-Moselle*.

D'Egremont, *Meuse*; Escauyé, *Pyrénées-Orientales*; Escarguel, *Pyrénées-Orientales*; baron Eschasseriaux, *Charente-Inférieure*; Eschasseriaux fils, *Charente-Inférieure*; d'Espeuilles, *Nièvre*.

Fairé, *Maine-et-Loire*; Farcy, *Seine*; Fallières, *Lot-et-Garonne*; Faure, *Marne*; Fauré, *Gers*; Faye, *Lot-et-Garonne*; Duc de Feltre, *Côtes-du-Nord*; J. Ferry, *Vosges*; Flandin, *Calvados*; Floquet, *Seine*; Folliet, *Haute-Savoie*; Forné, *Pyrénées-Orientales*; Fou-

quet, *Aisne*; Fourcade, *Hérault*; Fournier, *Charente-Inférieure*; Fourrot, *Creuse*; de Fourtou, *Dordogne*; Frébault, *Seine*; Fréminet, *Aube*.

Gagneur, *Jura*; Gailly, *Ardenne*s; Galpin, *Sarthe*; Gambetta, *Seine*; Ganne, *Deux-Sèvres*; Ganivet, *Charente*; Garrigat, *Dordogne*; Gaslonde, *Manche*; Gassier, *Basses-Alpes*; de Gasté, *Finistère*; Gastu, *Alger*; Gatineau, *Eure-et-Loir*; Gaudin, *Loire-Inférieure*; Gaudy, *Doubs*; Gautier, *Charente*; Gavini, *Corse*; Germain, *Ain*; Gevelot, *Orne*; Gilliot, *Saône-et-Loire*; Giraud, *Deux-Sèvres*; Girault, *Cher*; Girerd, *Nièvre*; Giroit - Pouzol, *Puy-de-Dôme*; Ginoux de Fermon, *Loire-Inférieure*; Gleizal, *Ardèche*; Goblet, *Somme*; Godin, *Inde française*; Gonidec de Traissan, *Ille-et-Vilaine*; Grandpierre, *Meuse*; Greppo, *Seine*; Albert Grévy, *Doubs*; J. Grévy, *Jura*; Grollier, *Orne*; Gros-Gurin, *Ain*; Guichard, *Yonne*; Guillemin, *Nord*; Guilloutet, *Landes*; Guinot, *Indre-et-Loire*; Guyot, *Rhône*; Guyot - Montpayroux, *Haute-Loire*.

Haentjens, *Sarthe*; Hamille, *Pas-de-Calais*; Duc d'Harcourt, *Calvados*; Harispe, *Basses-Pyrénées*; Baron Haussmann, *Corse*; Marquis d'Havrincourt, *Pas-de-Calais*; Hemon, *Finistère*; Hérault, *Vienne*; d'Hermery, *Pas-de-Calais*; Horteur, *Savoie*; Hugot, *Côte-d'Or*; Huon de Penauster, *Côtes-du-Nord*.

Ioo, *Nord*;

Jacques, *Oran*; Janvier de la Motte, *Eure*; Janvier de la Motte fils, *Maine-et-Loire*; Jeanmaire, *Vosges*; Joigneaux, *Côte-d'Or*; Jolibois, *Charente-Inférieure*; Joly, *Seine-et-Oise*; Jorct des Closières, *Calvados*; Joubert, *Indre-et-Loire*; Journault, *Seine-et-Oise*; Jozon, *Seine-et-Marne*; Comte de Juigné, *Loire-Inférieure*; Jametel, *Somme*

Keller, *Belfort*; de Kerjegu, *Finistère*; de Kermenguy, *Finistère*; de Kropstein, *Meuse*.

Labadié, *Bouches-du-Rhône*; Labat, *Basses-Pyrénées*; Labitte, *Somme*; Lacascade, *Guadeloupe*; Lacaze, *Basses-Pyrénées*; de Lachambre, *Ille-et-Vilaine*; de Lacreteille, *Saône-et-Loire*; de Ladoucette, *Meurthe-et-Moselle*; Lafitte - Lajoanneuque, *Lot-et-Garonne*; de Lagrange, *Nord*; Laisant, *Loire-Inférieure*; Lalanne, *Gironde*; Lamy, *Jura*; Lanel, *Seine-Inférieure*; Langlois, *Seine-et-Oise*; de Largentaye, *Côtes-du-Nord*; Laroche - Joubert, *Charente*; Baron Larrey, *Hautes-Pyrénées*; Lasbaysses, *Ariège*; Laserre, *Tarn-et-Garonne*; Latrade, *Corrèze*; Laumon, *Corrèze*; Laurençon, *Hautes-Alpes*; Laurier, *Indre*; Lauriol, *Ardèche*; Laussédât, *Allier*; Lavergne, *Tarn*; Lavieille, *Manche*; Lebaudy, *Seine-et-Oise*; Leblanc, *Manche*; Leblond, *Marne*; Le Bourgeois, *Seine-Inférieure*; Le Cherbonnier, *Corrèze*; Leconte, *Indre*; A. Legrand, *Manche*; L. Legrand, *Nord*; P. Legrand, *Nord*; Prince

de Léon, *Morbihan*; Lelièvre, *Jura*; Comte Lemarrois, *Manche*; Le Monnier, *Sarthe*; Lenglé, *Haute-Garonne*; Le Peletier d'Aunay, *Nièvre*; Lepère, *Yonne*; Lepouzé, *Eure*; Le Provost de Launay, *Calvados*; Le Provost de Launay, *Côtes-du-Nord*; Leroux, *Aisne*; Leroux, *Vendée*; Leroy, *Côte-d'Or*; Lesguillon, *Loir-et-Cher*; Lévêque, *Côte-d'Or*; Levert, *Pas-de-Calais*; Lezaud, *Haute-Vienne*; Liouville, *Meuse*; Lisbonne, *Hérault*; Livois, *Pas-de-Calais*; Lockroy, *Bouches-du-Rhône*; Logerotte, *Saône-et-Loire*; de Loqueyssie, *Tarn-et-Garonne*; de Lordat, *Aude*; Lorois, *Finistère*; Lorois, *Morbihan*; Loubet, *Drôme*; Prince de Lucinge, *Côtes-du-Nord*; de Luppé, *Basses-Pyrénées*; Comte de Lursaluces, *Gironde*.

Madier de Montjau, *Drôme*; Magniez, *Somme*; Baron de Mackau, *Drôme*; Maigne, *Haute-Loire*; de Maillé, *Maine-et-Loire*; Maitret, *Haute-Marne*; Malartre, *Haute-Loire*; Malézieux, *Aisne*; de Marcère, *Nord*; Marcou, *Aude*; Marquiset, *Haute-Saône*; Maréchal, *Dordogne*; Margaine, *Marne*; Marion, *Isère*; Marmottan, *Seine*; Martin-Feuillée, *Ille-et-Vilaine*; Margue, *Saône-et-Loire*; Mas, *Aveyron*; Masure, *Nord*; Mathé, *Yonne*; Manoury, *Eure-et-Loir*; Mayet, *Savoie*; Médal, *Aveyron*; Méline, *Vosges*; Ménard-Dorian, *Hérault*; Menier, *Seine-et-Marne*; Mention, *Nord*; Mercier, *Ain*; Merlin, *Nord*; Mestreau, *Charente - Inférieure*; Michaut,

Meurthe-et-Moselle; Mie, *Gironde*; Miilaud, *Rhône*; Mingasson, *Cher*; R. Mitchell, *Gironde*; Mollien, *Somme*; Montcils, *Lozère*; Moreau, *Creuze*; Comtede Mun, *Morbihan*; Prince Joachim Murat, *Lot*.

Nadaud, *Creuse*; de Nalèche, *Creuse*; de Nédellec, *Finistère*; Neveux, *Ardennes*; Niel, *Haute-Garonne*; Ninard, *Haute-Vienne*; Noirot, *Haute-Saône*.

D'Osmoy, *Eure*; Oudoul, *Cantal*

Duc de Padoue, *Corse*; Papon, *Eure*; Parent, *Savoie*; Noël Parfait, *Eure-et-Loire*; marquis de Partz, *Pas-de-Calais*; Pascal Duprat, *Seine*; Parry, *Creuse*; L. Passy, *Eure*; Pâtissier, *Allier*; Le Peletier d'Aunay, *Nièvre*; Pellet, *Gard*; Casimir Périer, *Aube*; Périn, *Haute-Vienne*; Péronne, *Ardennes*; Perras, *Rhône*; comte de Perrien, *Morbihan*; de Perrochel, *Sarthe*; Petitbien, *Meurthe-et-Moselle*; Philippe, *Haute-Savoie*; Philippoteaux, *Ardennes*; Alph. Picart, *Marne*; Arthur Picard, *Basses-Alpes*; Pinault, *Ille-et-Vilaine*; Planté, *Basses-Pyrénées*; Plessier, *Seine-et-Marne*; Plichon, *Nord*; de Pompéry, *Finistère*; de Pontlevoy, *Vosges*; de la Porte, *Deux-Sèvres*; Prax-Paris, *Tarn-et-Garonne*; Antonin Proust, *Deux-Sèvres*; de Prunières, *Hautes-Alpes*.

Rameau, *Seine-et-Oise*; B. Raspail, *Seine*; Rhatier, *Yonne*; Ratier, *Morbihan*; Rauline,

Manche; Raymond, *Isère*; baron Reille, *Tarn*; L. Renault, *Seine-et-Oise*; Renard, *Nord*; Renault - Morlière, *Mayenne*; Reymond, *Loire*; Reyneau, *Saône - et - Loire*; Richarme, *Loire*; Riondel, *Isère*; Robert de Massy, *Loiret*; Roederer, *Marne*; de la Rochejacquelein, *Deux-Sèvres*; de la Rochette, *Loire-Inférieure*; Roger-Marvaise, *Ille-et-Vilaine*; Roissard de Billet, *Alpes-Maritimes*; Rollet, *Cher*; Roques, *Aveyron*; des Rotours, *Nord*; Roudier, *Gironde*; Roussel, *Lot-et-Garonne*; Rouher, *Puy-de-Dôme*; Rouvier, *Bouches-du-Rhône*; Rouvre, *Aube*; Roux, *Puy-de-Dôme*; Roy de Loulay, *Charente-Inférieure*; C^{te} de Roys, *Aube*; Rubillard, *Sarthe*.

De Saint-Martin, *Indre*; baron de Saint-Paul, *Ariège*; Sallard, *Seine-et-Marne*; Salomon, *Vienne*; Sarlande, *Dordogne*; Sarrette, *Lot-et-Garonne*; Sarrrien, *Saône-et-Loire*; Savary, *Manche*; Savoye, *Seine-Inférieure*; Screpel, *Nord*; Cam-Sée, *Seine*; Seignobos, *Ardèche*; Sénard, *Seine-et-Oise*; Sens, *Pas-de-Calais*; de Septenville, *Somme*; Serph, *Vienne*; Silvestre, *Vaucluse*; Simiot, *Gironde*;

F. Simon, *Loire-Inférieure*; de Soland, *Maine-et-Loire*; de Sonnier, *Loir-et-Cher*; de Soubeyran, *Vienne*; Souchu-Servignière, *Mayenne*; Sourigues; *Landes*; Spuller, *Seine*; Swiney, *Finistère*.

Taillefer, *Dordogne*; Talandier, *Seine*; Tallon, *Puy-de-Dôme*; Tassin, *Loir-et-Cher*; Tellier-Béthune, *Nord*; Tézenas, *Aube*; Thiessé, *Seine-Inférieure*; Thirion-Mantauban, *Dordogne*; Thompson, *Constantine*; Thourel, *Basses-Alpes*; Tiersot, *Ain*; de Tillancourt, *Aisne*; Tirard, *Seine*; Tissèdre, *Cantal*; Tondu, *Ain*; vice-amiral Touchard, *Seine*; Treilhard, *Lot*; Tron, *Haute-Garonne*; Trubert, *Tarn-et-Garonne*; Truelle, *Eure-et-Loir*; Turigny, *Nièvre*; Thoynet de la Turmelière; *Loire-Inférieure*; Turquet, *Aisne*.

Vacher, *Corrèze*; de Valon, *Lot*; de Valfons, *Gard*; de Vendeuvre, *Calvados*; Varambon, *Rhône*; Vernhes, *Hérault*; Versigny, *Haute-Saône*; Viète, *Doubs*; Villain, *Aisne*; Villiers, *Finistère*; Vinay, *Haute-Loire*; Vitalis, *Hérault*.

Waddington, *Seine-Inférieure*; Wilson, *Indre-et-Loire*.

Nous donnons ci-après les noms de MM. les membres de la Chambre des députés par département.

Ain. MM. Tiersot, Tondu, Chaley, Gros-Gurin, Mercier, Germain.

Aisne. Leroux, Fouquet, de Tillancourt, Vilain, Malézieux, Choron, Turquet, N...

Allier. Laussédât, Patissier, Bonnaud, Cornil, Chantemille, Defoulenay.

Alpes (Basses). Allemand, Gassier, Bouteille, Thourel, Arthur Picard

Alpes (Hautes). Laurençon, de Prunières, Cyprien Chaix.

Alpes-Maritimes. Borriglione, Roissard de Bellet, Chiris, duc Decazes.

Ardèche. Chalamet, Gleizal, Blachère, Seignobos, F. Boissy-d'Anglas, Lauriol.

Ardennes. Gailly, Drumel, Neveux, Philippoteaux, Péronne.

Ariège. Anglade, Lasbaysses, de Saint-Paul.

Aube. Fréminet, Tézenas, des Roys, Rouvre, Casimir Périer.

Aude. Marcou, de Lordat, Bonnel, N...

Aveyron. Azémar, Roques, Baduel-d'Oustrac, Mas, Barascud, Cibiel, Médat.

Belfort. Keller.

Bouches-du-Rhône. Bouquet, Rouvier, Bouchet, Lockroy, Labadié, N... N...

Calvados. De Vandoeuvre, Joret des Closières, Leprovost de Launay, duc d'Harcourt, de Colbert, Flandin, Delafosse.

Cantal. Raymond Bastid, Teissedre, Oudoux, Durieux.

Charente. Laroche-Joubert, Ganivet, André fils, Cunéo d'Ornano, Duclaud, Gautier.

Charente-Inférieure. Fournier, Eschassériaux fils, Mes-treau, Bethmont, Eschassériaux, Jolibois, Roy de Louloy.

Cher. D'Arenberg, Boulard, Girault, Rollei, Mingasson.

Corrèze. De Chanal, Vacher, Lecherbonnier, Latrade, Laumont.

Corse. Baron Haussmann, Casabianca, duc de Padoue, Gavini, Abbattucci.

Côte-d'Or. Dubois, Lévêque, Joigneaux, Sadi-Carnot, Leroy, Hugot.

Côtes-du-Nord. vicomte de Bélizal, de Largentaye, prince de Lucinge, duc de Feltre, Huon de Penanster, Le Provost de Launay, N... N... N...

Creuse. Mareau, Fourot, de Nalèche, Martin Nadaud, Parry.

Dordogne. Maréchal, Gavignat, Thirion-Montauban, Sarlande, de Fourtou, de Bosredon, Tail-lefer, Chavoix.

Doubs. Alb. Grévy, Gaudy, Viette, Colin, N...

Drôme. Madier de Montjau, Christophle, Chevandier, Loubet, d'Aulan.

Eure. Lepouzé, Papon, L. Passy, Janvier de la Motte, Develle, d'Osmoy.

Eure-et-Loir. Noël Parfait, Maunoury, Dreux-Linget, Gati-neau, Truelle.

Finistère. Hémon, Arnoult, de Gasté, Villers, de Kerjégu, de Pompéry, Nedellec, Swiney, de Kermanguy, Lorois.

Gard. Boyer, Bousquet, de Vallons, Baragnon, Pellet, N...

Garonne (haute). Constan, Duportal, comte d'Ayguevives, Niel, Lenglé, Tron, N...

Gers. P. de Cassagnac, Fauré, Granier de Cassagnac, N..., N...

Gironde. Simiot, Mie, Dupouy, comte de Lur Saluces, baron Jérôme David, Dréolle, Robert Mittchel, de Bouville, Boudier, Lalanne, Caduc.

Hérault. Menard-Dorian, Lis-

bonne, Vernhes, Devés, Vitalis, Fourcade.

Ille-et-Vilaine. Roger - Marvaise, Martin-Feuillée, Pinault, René Brice, La Chambre, Rouxin, Le Gonidec de Traissan, Durand, N...

Indre. David, Clément-Laurier, Leconte, de St-Martin, N...

Indre-et-Loire. Belle, Guinot, Joubert, Wilson.

Isère. Bravet, Anthouard, Breton, Raymond, Marion, Riondel, Buyat, Couturier.

Jura. Lelièvre, J. Grévy, Gagneur, Lamy.

Landes. Guilloutet, Castagnède, Boulard, Sourignes, N...

Loir et Cher. Dufay, Tassin, Lesguillon; du Sonnier.

Loire. Bertholon, Crozet - Fourneyron, Richarme, Chevassieu, Cherpin, Brossard, N...

Loire (haute). Guyot-Montpayroux, Vinay, Maigne, Malartre, Raymond.

Loire - Inférieure. Laisant, Gaudin, de la Billais, de la Turmelière, Giroux de Fermon, comte de Juigné, F. Simon, de La Rochette.

Loiret. De Massy, Bernir, Devade, Cochery, Brière.

Lot. Joachim Murat, de Valon, Treilhard, Dufour.

Lot et Garonne. Lafite-Lejoanenque, Faye, Fallières, Sarrette, Monseils, Roussel, de Chambrun.

Maine-et-Loire. De Soland, Fairé, Benoist, de Maillé, Durfort de Civrac, Janvier de la Motte fils, Berger.

Manche. Rauline, Bouvatier,

Leblanc, Lavieille, Gaslonde Savary, A. Legrand, comte Lemarrois, N...

Marne. Faure, Blandin, Leblond, Røederer, Margaine, Alph. Picart.

Marne (haute). Maitret, Bizot de Fonteny, Danelle-Bernardin.

Mayenne. Souchet - Servignière, Bernard Dutreil, Ancel, Renault-Morlière, Bruneau.

Meurthe-et-Moselle. Duvaux, Berlet, de Ladoucette, Petitbien, N...

Meuse. Grandpierre, Liouville, d'Egremont, de Klopstein.

Morbihan. Du Bodan, Lorois, Ratier, comte de Perrieu, comte de Mun, prince de Léon.

Nièvre. Girerd, Turigny, d'Espeuilles, Le Peletier d'Aunay, baron de Bourgoing.

Nord. P. Legrand, Masure, Screpel, Des Rotours, Brame, Debuchy, Guillemain, de Marcère, Tellier Béthune, J. Amigues, Merlin, Mention, D'Arras, Joos, de Lagrange, Plichon, L. Legrand, Renard.

Oise. Boudeville, Chevreau, de Cossé-Brissac, Franck-Chauveau, N...

Orne. Grollier, baron de Mackau, Christophle, Gévelot, Dugué de la Fauconnerie, Bianchi.

Pas-de-Calais. — Sens, d'Havrincourt, d'Hermery, de Clerq, Livois, Hamille, Devaux, Levert, marquis de Partz, N...

Puy-de-Dôme. Bardoux, Talon, Coste, Girode Poujot, Rouher, Roux, Duchassaint.

Pyrénées (basses). De Luppé, d'Ariste, Labat, Harispe, L. Lacaze, Planté.

Pyénées (hautes). Cazeaux , Darnaudat , de Breteuil , baron Larrey.

Pyénées - Orientales. Escarguel, Forné, Escanyé.

Rhône. Millaud , Bonnet-Duverdier , Durand , Andrieux , Varambon, Guyot, Perrat.

Saône (haute). Noirot, Versigny, Baihaut, Marquiset.

Saône-et-Loire. Margue , de Lacretelle , Gilliot , Reynau , Boyssset , Daron , Bouthier de Rochefort, Sarrien, Logerotte.

Sarthe Rubillard, Haentjens, Galpin, de Perrochet, Le Monnier, N...

Savoie. Parent , Bel , Blanc , Mayer, Horteur.

Savoie (haute). Philippe. Ducroz, Dupont, Folliet.

Seine. Tirard, Brelay, Spuller, Barodet, Louis Blanc, Denfert-Rochereau, Frébault, vice-amiral Touchard, Brisson, Floquet, Greppo, Cantagrel, G. Casse, Falcy, Marmottan, Pascal Duprat, Clémenceau, Allain-Targé, Gambetta, Camille Sée, Bamberger, Deschamel, B. Raspail, Talandier.

Seine-et-Marne. De Choiseul, Plessier, Jozon, Menier, Sal-lard.

Seine-et-Oise. Albert Joly, Journault, Rameau, Léon Renault, Charpentier, Lebaudy, Sénard, Langlois, Carrey.

Seine-Inférieure. Desseaux ,

Dautresme, Waddington, Lassel, Le Bourgeois, Lecesne, Dubois, du Douet, Thiessé, Anisson-Dupeyrou, Savoye.

Sèvres (Deux-). Antonin Proust, de La Porte, de la Rochejaquelein, Giraud, Ganne.

Somme. Goblet, de Septenville, Labitte, Blin de Bourdon, Jametel, Mollien, Magniez, N...

Tarn. Cavalié baron Reille, Bernard Lavergne, Daguilhon-Pujol, N...

Tarn-et-Garonne. Prax-Paris, de Loqueyssie, Laserre, Trubert.

Var. Cotte, Dréo, Daumas, Allegre.

Vaucluse. du Demaine, Barcilon, Billiotti, Silvestre.

Vendée. Bourgeois, Baudry-d'Asson, Alf. Leroux, de la Bassetière, Bienvenu, N...

Vienne. Salomon, Cesbron, Hérault, Serph, Soubeyran, Beauchamp.

Vienne (Haute). G. Périn, Ninard, Lezaud, Codet, Baurry.

Vosges. Jeumaire, Bresson, de Pontlevoy, Méline, J. Ferry.

Yonne. Lepère, Paul Bert, Mathé, Dethon, Guichard, Rathier.

ALGÉRIE. — *Alger*, Gastu, *Constantine*, Thompson; *Oran*, Jacques.

LA GUADELOUPE, Lascacade.

INDE FRANÇAISE, Godin.

MARTINIQUE,

LA RÉUNION,

SECRETARIAT-GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENTE DE LA CHAMBRE.

MM. Valette, C ✱, *Secrétaire-Général honoraire, Conseil de la Présidence*; — Poudra, ✱, *Secrétaire-Général*; — Gerreau, ✱,

Sous-Chef; — Serrière-Dupré, *Commis principal*; — Pierre, *Secrétaire-Rédacteur*.

CABINET DU PRÉSIDENT.

MM. Fournernet, *Chef de Cabinet*; — Duhamel, *Secrétaire particulier*.

Conseil d'État.

Constitué par la loi du 24 mai 1872.

Conformément à l'article 10, paragraphe 4, de la loi précitée, un décret en date du 21 août 1872 a déterminé l'ordre intérieur des travaux du Conseil, la répartition des affaires entre les sections, la nature des affaires qui devront être portées à l'Assemblée générale, le mode de roulement des membres entre les sections et les mesures d'exécution non prévues par la loi.

Composition du Conseil d'État.

Président, M. Dufaure, Garde-des-Sceaux, Ministre de la Justice.
Vice-Président, M. Andral, O. ✱.

Présidents de section.

- MM. Groualle, O. ✱, Intérieur, Justice, Instruction publique, Cultes et Beaux-Arts.
Aucoc, L., C. ✱, Travaux publics, Agriculture, Commerce et Affaires étrangères.
Goussard, C. ✱, Finances, Guerre, Marine, Colonies et Algérie.
Vicomte du Martroy, C. ✱, Contentieux.

Conseillers d'État en service ordinaire.

- | | |
|--|-------------------------|
| MM. Collignon, C. ✱. | <i>Travaux publics.</i> |
| Touret, O. ✱, l.-colonel. | <i>Finances.</i> |
| C ^{te} de Rambuteau, O. ✱. | <i>Travaux publics.</i> |
| Tranchant, O. ✱. | <i>Contentieux.</i> |
| M ^{is} de Chateaurenard, C ✱. | <i>Travaux publics.</i> |
| Marbeau, O. ✱. | <i>Intérieur.</i> |
| Marquis de Ségur, O. ✱. | <i>Intérieur.</i> |
| Le Trésor de la Rocque, ✱. | <i>Finances.</i> |
| V ^{te} de Montesquiou, ✱. | <i>Contentieux.</i> |
| Pascalis, ✱. | <i>Contentieux.</i> |

Silvy, O. ✽.	<i>Intérieur.</i>
De Bellomayre.	<i>Contentieux.</i>
Comte de Circourt.	<i>Finances.</i>
Contre-am. Lefebvre, G 0 ✽	<i>Finances.</i>
De Gaillard, ✽.	<i>Travaux publics.</i>
Weiss.	<i>Intérieur.</i>
Perret, ✽.	<i>Contentieux.</i>

Conseillers d'État en service extraordinaire.

- MM. Amé, C. ✽, directeur général des douanes. *Finances.*
 Dufrayer, C. ✽, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations. *Finances.*
 De Crisenoy, ✽, directeur de l'administration départementale communale, au ministère de l'intérieur. *Intérieur.*
 Grimprel, C. ✽, directeur général des contributions directes. *Finances.*
 Ozenne, G O. ✽, secrétaire général du ministère de l'agriculture et du commerce. *Travaux publics*
 Tardif, O. ✽, chef de la 1^{re} division des cultes. *Intérieur.*
 De Roussy, C. ✽, directeur général de la comptabilité publique au ministère des finances. *Finances.*
 Général de division Gresley, C. ✽, chef d'État-major général du Ministre de la Guerre. *Finances.*
 Du Mesnil, directeur de l'Administration académique, chef de l'enseignement supérieur au ministère de l'instruction publique et des cultes. *Travaux publics.*
 Pascal, inspecteur général des ponts-et-chaussées au ministère des travaux publics. *Travaux publics.*

Maîtres des requêtes.

MM. de Baulny, ✽.	<i>Contentieux.</i>
Bérenger.	<i>Travaux publics.</i>
Braun, ✽.	<i>Commiss. du Gouvernement.</i>
Chauchat, ✽.	<i>Travaux publics.</i>
Compagnon de Marcheville, ✽.	<i>Intérieur.</i>
Cornudet, ✽.	<i>Contentieux.</i>
David, ✽.	<i>Commiss. du Gouvernement.</i>
Levasseur de Précourt.	<i>Travaux publics.</i>
B ^{on} de la Coste du Vivier, ✽.	<i>Intérieur.</i>
Fabas, ✽.	<i>Travaux publics.</i>
Flourens, Emile.	<i>Contentieux.</i>
Fould, Paul, ✽.	<i>Contentieux.</i>

C ^{te} de Franqueville, O. ✱.	<i>Travaux publics.</i>
Leloup de Saney, ✱.	<i>Travaux publics.</i>
Hély d'Oissel, O. ✱.	<i>Finances.</i>
Jacqueminot, Cte de Ham.	<i>Intérieur.</i>
Laferrière.	<i>Commis. du Gouvernement.</i>
Leblanc, ✱.	<i>Finances.</i>
De Richemont	<i>Finances.</i>
Tétreau.	<i>Contentieux.</i>
Vacherot.	<i>Finances.</i>
De Salverte.	<i>Travaux publics.</i>
Gomel.	<i>Contentieux.</i>
Billard de Saint-Laumer, ✱.	<i>Contentieux.</i>

M. Fouquier, ✱, secrétaire-général du Conseil d'Etat, ayant rang et titre de maître des requêtes.

Auditeurs de 1^{re} classe.

MM. Chabrol, ✱.	<i>Travaux publics.</i>
Mayniel.	<i>Contentieux.</i>
Mathéus.	<i>Contentieux.</i>
Marguerie.	<i>Intérieur.</i>
Marques di Braga.	<i>Finances.</i>
Vergniaud, ✱.	<i>Finances.</i>
Chauffard, ✱.	<i>Contentieux.</i>
Gaillard d'Aillières.	<i>Contentieux.</i>
Hébrard de Villeneuve.	<i>Intérieur.</i>
Vallon, ✱.	<i>Intérieur.</i>

Auditeurs de 2^e classe.

MM. De la Porte, Tirel de la Martinière, ✱, Vergé, Etignard de la Faulotte, Gauvain, Peyrot, de Beaumont, Marbeau, Gervais de Rouville, Milcent, Morel, Arnous, Rose, ✱, Sauzey Labas de Girangy, Hachette, Avond-de-Ségur, Baudenet, Texier-Auburtin, Lyon, Auffrey, Baze, Busson-Billaut, Jagerschmidt, Vandal, Gueret-Desnoyers.

BUREAU DE L'ASSISTANCE JUDICIAIRE PRÈS LE CONSEIL D'ÉTAT.

MM. le comte de Saint-Aignan, O. ✱, *président*; Babinet, ✱, administrateur de l'enregistrement; Bozérian, Clément, Garnier, ✱; Charillouse, ✱, directeur de l'enregistrement; Rigaud, ✱; Caille, ✱, secrétaire de la section du contentieux, *secrétaire-délégué*.

Tribunal des Conflits.

Le tribunal des conflits rétabli par la loi du 24 mai 1872 sur le Conseil d'État qui a remis en vigueur la loi du 4 février 1850, est chargé de régler les conflits d'attribution qui s'élèvent entre l'autorité administrative et l'autorité judiciaire.

Membres du Tribunal.

MM. le garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, *président*; Quenault, C ✱, conseiller honoraire à la cour de cassation, *vice-président*; vicomte de Martroy, C ✱, président de section au Conseil d'État; Aucoc, C ✱, idem; Goualle, O ✱, idem; Mercier, C ✱, président à la Cour de cassation; Barbier, O ✱, idem; de Lavenay, C ✱, ancien président de section au Conseil d'État.

Commissaires du Gouvernement.

MM. David, ✱, maître des requêtes, commissaire du gouvernement au Conseil d'État; Reverchon, O ✱, avocat général à la Cour de cassation.

Secrétaire: M. Lallement, docteur en droit.

MINISTÈRES.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

M. Dufaure, sénateur, *Garde des Sceaux, Ministre, président du Conseil.*

M. Savary, député, *conseiller d'État, sous-secrétaire d'État au département de la Justice et à la Présidence du Conseil des Ministres.*

CABINET DU MINISTRE. MM. Paul de Beaumont, *chef*; de Monicault, *secrétaire particulier.*

CABINET DE LA PRÉSIDENTIE DU CONSEIL. — MM. Amédée Dufaure, *chef*; André Bouulloche, *sous-chef.*

CABINET DU SOUS-SECÉTAIRE D'ÉTAT. — Labadié-Lagrave, *secrétaire particulier*, M. Georges Mahon.

DIVISION DU PERSONNEL. — M *chef de division.* — 1^{er} bureau. *Personnel des Cours, Tribunaux, etc.*, 2^e bureau. *Personnel des justices de paix, etc.*

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ ET DES ARCHIVES. — M. Graziani, ✱, *chef de division*, à Versailles. — 1^{er} bureau, *Comptabilité*; 2^e bureau, *Pension et secours*; 3^e bureau, *Archives et service intérieur*.

DIRECTION DES AFFAIRES CIVILES. — M. Duvergier, O ✱, *directeur*, à Versailles. — Bureau d'administration et de législation. — Bureau du notariat et des officiers ministériels.

DIVISION DU SCEAU. — M. Gauthier de Bieuzat, ✱, *chef de la division*, à Paris. — 1^{re} section. Naturalisation. Admission des étrangers au domicile en France. Autorisation de servir à l'étranger. Dispenses d'âges et de parenté. — 2^e section. Titres nobiliaires, majorats, dotations, changements et additions de noms, etc.

DIRECTION DES AFFAIRES CRIMINELLES ET DES GRACES. — M. Picot, ✱, *directeur*, à Versailles. — 1^{er} bureau. Affaires criminelles. — 2^e bureau. Grâces. — 3^e bureau. Statistique. — 4^e bureau. Frais de justice.

IMPRIMERIE NATIONALE. — MM. Haureau, O. ✱, de l'Institut, *directeur*; de Picamill, ✱, *sous-directeur*.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

M. Waddington, sénateur, membre de l'Institut, *Ministre*.

CABINET DU MINISTRE ET SECRÉTARIAT. — MM. Roger de Pontécoulant, *directeur*; le M^{is} de Beauvoir, ✱, *sous-chef*.

PROTOCOLE. — M. Mollard, ✱, *sous-directeur, chef*.

DIRECTION DES AFFAIRES POLITIQUES ET DU CONTENTIEUX. — M. Desprez, G. O. ✱, *directeur*, — Sous-direction du Nord : M. le B^{on} de Courcel, ✱, *sous-directeur*. — Sous-direction du Midi et de l'Orient : M. le M^{is} de Tamisier, O. ✱, *sous-directeur*. — Sous-direction de l'Amérique et de l'Indo-Chine : M. Bourée, ✱, *sous-directeur adjoint*. — Sous-direction du contentieux : M. Villefor, O. ✱, *sous-directeur*.

DIRECTION DES CONSULATS ET AFFAIRES COMMERCIALES. — M. Meurant, C. ✱, *directeur*. — Sous-direction du Nord : M. Jagerschmidt, O. ✱, *sous-directeur*, — de l'Orient et de l'Indo-Chine : M. le V^e d'Arlot, O. ✱, *sous-directeur*; — du Midi et de l'Amérique : M. Clavery, O. ✱, *sous-directeur*.

DIRECTION DES ARCHIVES ET DE LA CHANCELLERIE. — M. Faugère,

C. ✱, *directeur*. — M. Viennot, O. ✱, *sous-directeur*. — Bureau de la chancellerie.

DIRECTION DES FONDS ET DE LA COMPTABILITÉ. — M. Billing, C. ✱, *directeur*. — M. Guérault, O. ✱, *sous-directeur*.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

M. de Marcère, député, *Ministre*.

M. Lepère, C. ✱, député, *sous-Secrétaire d'Etat*.

CABINET DU MINISTRE. — M. Gervais de Rouville, *chef*; Jacques Meyer, *sous-chef*.

CABINET DU SOUS-SECÉTAIRE D'ÉTAT. — M. X. . . , *chef du cabinet*: M. Hachette, auditeur au Conseil d'Etat, *chef-adjoint du cabinet*.

SERVICES PLACÉS SOUS LA DIRECTION DU MINISTRE ET DU SOUS-SECÉTAIRE D'ÉTAT. — Bureau de la correspondance générale. — Bureau du personnel. — Bureau des secours généraux. — Service de la presse.

DIRECTION DE LA PRESSE. — M. Pessard, *directeur*.

DIRECTION DE LA SURETÉ GÉNÉRALE. — M. Boucher-Cadart, *directeur*.

1^o DIRECTION DU SÉCRÉTARIAT DE LA COMPTABILITÉ. — M. Normand, C. ✱, *directeur*.

DIVISION DU SÉCRÉTARIAT. — 1^{er} Bureau: *Secrétariat; Archives départementales, communales et hospitalières; bibliothèque; service intérieur de l'hôtel*. — 2^e bureau: *Etablissements généraux de bienfaisance*. — 3^e bureau: *Sociétés de secours mutuels*.

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ. — M. Hébert, O. ✱, *chef de division*. — 1^{er} bureau: *Opérations et écritures centrales*. — 2^e bureau: *Ordonnancements*. — 3^e bureau: *Comptabilité départementale*.

2^o DIRECTION DE L'ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE ET COMMUNALE. M. de Crisenoy, O. ✱, *directeur*.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET DÉPARTEMENTALE. — 1^{er} bureau: *Administration générale, élections, pensions, à Versailles*. — 2^e bureau: *Administration départementale, à Paris*. — 3^e bureau: *Aliénés, enfants assistés, mendicité*.

ADMINISTRATION COMMUNALE ET HOSPITALIÈRE. — 1^{er} bureau: *Administration financière des communes*. — 2^e bureau: *Contentieux des communes*. — 3^e bureau: *Voirie urbaine et vicinale*. — 4^e bu-

reau : *Construction et comptabilité des chemins vicinaux*. — 5^e bureau : *Hospices communaux, bureaux de bienfaisance, monts-de-piété*.

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE. — M. Choppin, ✱, directeur. — 1^{er} bureau : *Jeunes détenus, patronage de libérés, personnel*. — 2^e bureau : *Maisons centrales et pénitenciers agricoles*. — 3^e bureau : *Maisons d'arrêt, de justice et de correction, établissements affectés aux individus condamnés pour faits insurrectionnels, etc.* — 4^e bureau : *Transfèrements*. — 5^e bureau : *Contrôle des dépenses et de la comptabilité ; affaires diverses*.

INSPECTEURS GÉNÉRAUX DES ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE. — MM. P. Bucquet, O. ✱, Claveau, O. ✱, Piras, ✱, Le Roux de Bretagne, *inspecteurs généraux*.

4^e DIRECTION DE LA SURETÉ GÉNÉRALE. — M. Boucher-Cadart, ✱, directeur. — 1^{er} bureau : *Correspondance politique et personnelle*. 2^e bureau : *Police spéciale*. — 3^e bureau : *Police administrative*. — 4^e bureau : *Imprimerie et librairie*.

SERVICE DE L'ALGÉRIE. — M. Delabarre ✱, *chef du service*.

DIRECTION DES LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES. — M. Pierret, O. ✱, directeur. — Bureau du personnel. — Service du matériel et des travaux. — Service des transmissions et produits.

MINISTÈRE DES FINANCES.

M. Léon Say, ✱, sénateur, *ministre*.

M. Adolphe Cochery, député, *sous-secrétaire d'État*.

CABINET DU MINISTRE. — M. Lefebvre de Laboulaye, *chef du cabinet*. — M. de Foville, *chef-adjoint*.

CABINET DU SOUS-SECÉTAIRE-D'ÉTAT. — M. Lamblin, ✱, *chef du cabinet*.

Administration centrale du Ministère.

DIRECTION DU PERSONNEL. — M. Pallain, ✱, directeur. — MM. Lemoine, ✱, Broutta, ✱, *chefs de bureaux*.

INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES. — M. Chappotin, ✱, *inspecteur des finances, chargé du bureau de l'inspection générale*.

INSPECTEURS GÉNÉRAUX DES FINANCES. — MM. Bailly, O ✱, de Maisonneuve, O ✱, Coppens d'Hondschoote, O ✱, de la Bouillierie, O ✱, Harmand, O ✱, Hulot, O ✱, Tronson de Coudray, O ✱, de Colmont, ✱, Cavailhon, ✱, marquis de Marguerie, ✱, de Vergès, ✱, Drailhet, ✱, *inspecteurs généraux*.

DIVISION DE L'ORDONNANCEMENT ET DE LA COMPTABILITÉ SPÉCIALE DES DÉPENSES DU MINISTÈRE, ETC. — M. Rétif, ✱, *chef de division*. — Bureau de l'ordonnancement et de la comptabilité. — Archives et Bibliothèque. — Matériel et service intérieur. — Service des impressions. — Bâtiment et conservation du mobilier. — Service militaire de l'hôtel.

DIRECTION DU CONTENTIEUX DES FINANCES. — M. Lecler, O ✱, *chef de division chargé de la direction, agent judiciaire du Trésor*. — 1^{er} bureau : *agence judiciaire, affaires contentieuses, règlement des frais dus aux officiers ministériels, recouvrement des débits des comptables, etc.* — 2^e bureau : *actions judiciaires intentées ou défendues par le Trésor*. — 3^e bureau : *examen et conservation des oppositions*.

DIRECTION DU MOUVEMENT GÉNÉRAL DES FONDS. — M. Musnier de Pleignes, O ✱, *directeur*. — M. Gay, ✱, *sous-directeur*. — Bureau central. — Bureau du service extérieur. — Bureau des écritures.

DIRECTION DE LA DETTE INSCRITE. — M. Thiboust, O ✱, *directeur*, M. Grimprel, ✱, *sous-directeur*. — Bureau central, 1^{re} section, contentieux et correspondance ; 2^e section, contrôle administratif et comptabilité centrale. — Bureau du Grand-Livre. — Bureau du double du Grand-Livre. — Bureau des transferts et mutations. — Bureau des pensions. — Bureau des cautionnements.

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE. — M. de Roussy, C ✱, *conseiller d'État, directeur-général*. — M. Couder, O ✱, *sous-directeur*. — Bureau central, écritures centrales du Trésor. — Budget général de l'État et affaires générales. — Bureau de la comptabilité des trésoriers payeurs généraux. — Bureau de la perception des contributions directes et de la comptabilité des percepteurs et receveurs des communes et établissements publics. — Bureau de la comptabilité des trésoriers-payeurs de l'Algérie, des colonies et des corps d'armée

Bureau de la comptabilité des régies et administrations financières.

CAISSE CENTRALE DU TRÉSOR PUBLIC. — MM. A. Le Clercq, C ✱, *caissier-payeur-central*. — Bureau central et de Comptabilité. — Contrôle des dépenses. — Opérations en numéraire. — Portefeuille du Trésor.

SERVICE DU PAYEUR-CENTRAL DE LA DETTE PUBLIQUE. — M. de Marcillac, ✱, *payeur-central*. — Bureau central. — Bureau des paiements. — Bureau de la comptabilité.

DIVISION DU CONTRÔLE CENTRAL. — M. Le Mouton de Boisdeffre, ✱,

contrôleur central du Trésor, chef de la division. — 1^{er} bureau : contrôle des recettes et dépenses journalières de la caisse du Trésor. — 2^e bureau : contrôle et visa des certificats d'inscription de rentes, des certificats de pensions et de secours, des cautionnements, etc.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

M. le général de division Borel, G. ✱, *Ministre.*

ÉTAT-MAJOR PARTICULIER ET CABINET DU MINISTRE. — M. Corbin, O ✱, lieutenant-colonel d'état-major, *aide-de-camp du Ministre et chef de cabinet.*

CABINET DU MINISTRE. — 1^{er} bureau : *ouverture des dépêches, centralisation du travail avec le Président de la République, affaires réservées, etc.* — 2^e bureau : *enregistrement et départ des dépêches, audiences publiques.*

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL. — MM. Gresley, C ✱, général de division, *chef d'état-major général.* — Blot, C ✱, général de brigade, *sous-chef d'état-major général.* — 1^{er} bureau : *organisation et mobilisation générale de l'armée.* — 2^e bureau : *statistique militaire.* — 3^e bureau : *opérations militaires et instruction générale de l'armée.* — 4^e bureau : *service des étapes, mouvements de troupes, etc.* — 5^e bureau : *dépôt de la guerre.*

DIRECTION GÉNÉRALE DU PERSONNEL ET DU MATÉRIEL. — M. Renson, G-O ✱, général de division, *directeur-général.*

1^{er} SERVICE. — M. Thomassin, O ✱, général de brigade, *chef du premier service.*

BUREAU DE LA CORRESPONDANCE GÉNÉRALE. — 1^{er} bureau : *états-majors personnels administratifs, écoles militaires.* — 2^e bureau : *infanterie.* — 3^e bureau : *recrutement.* — 4^e bureau : *réserves et armée territoriale.*

2^e SERVICE. — M. de Gressot, C ✱, général de brigade, *chef du 2^e service.* — 5^e bureau : *cavalerie.* — 6^e bureau : *remontes.* — 7^e bureau : *justice militaire, gendarmerie.*

SERVICE DE L'ARTILLERIE. — M. Berge, C ✱, général de brigade, *chef du service.* — 8^e bureau : *personnel de l'artillerie et des équipages militaires.* — 9^e bureau : *matériel de l'artillerie et des équipages militaires.* — *Service des poudrières et raffineries civiles.*

SERVICE DU GÉNIE. — M. Seré de Rivières, C ✱, général de division, *chef du service.* — 10^e bureau : *personnel du génie.* — 11^e bureau : *matériel du génie.*

SERVICES ADMINISTRATIFS. — M. Rossignol, O ✱, intendant militaire, *chef des services*. — 12^e bureau : *subsistances militaires, chauffage, fourrages*. — 13^e bureau : *hôpitaux, invalides, lits militaires*. — 14^e bureau : *transports généraux, habillement et campement*.

DIRECTION GÉNÉRALE DU CONTRÔLE ET DE LA COMPTABILITÉ. — M. Renaudin, ✱, *directeur-général*.

1^{er} SERVICE. — M. Neunez, O ✱, *chef du service*. — 1^{er} bureau : *contrôle des dépenses, contentieux, budgets généraux, liquidation de la dotation de l'armée, liquidation des dépenses des armées*. — 2^e bureau : *fonds, ordonnances et comptes généraux*. — 3^e bureau : *comptes, matières, état des approvisionnements généraux*. — 4^e bureau : *solde, revues de comptabilités, indemnités de route*.

2^e SERVICE. — M. Arbory de Mamouny, O ✱, *chef de service*. — 5^e bureau : *pensions et secours*. — 6^e bureau : *archives*. — 7^e bureau : *service intérieur*. — *Agence comptable*.

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES COLONIES.

M. le vice-amiral Pothuau, G O ✱, sénateur, *ministre*.

ÉTAT-MAJOR DU MINISTRE. — MM. Krantz, C ✱, vice-amiral, *chef d'état-major*. — Humann, O ✱, capitaine de frégate, *aide-de-camp*; West, ✱, lieutenant de vaisseau, *officier d'ordonnance*; Communal, ✱, idem., *idem*; De Courtille, O ✱, idem, *idem*; Delpit, idem, *idem*; Bouteron, ✱, capitaine d'artillerie de la marine, *idem*; de Maussion, ✱, capitaine d'infanterie de marine, *idem*.

CABINET DU MINISTRE. — M. Bergasse du Petit-Touars, contre-amiral, C ✱, *chef d'état-major et chef du cabinet*. — 1^{er} bureau ; *cabinet*. — M. Faure, ✱, *chef*. — M. le vicomte F. Le Lieur de Ville-sur-Arce, *secrétaire particulier du ministre*. — 2^e bureau : *mouvements de la flotte et opérations militaires*.

1^{re} DIRECTION. — PERSONNEL. — M. Martineau-Deschenets, C ✱, contre-amiral, *directeur*. — 1^{er} bureau : *état-major de la flotte*. — 2^e bureau : *corps entretenus et agents divers*. — 3^e bureau : *équipages de la flotte et justice maritime*. — 4^e bureau : *troupes de la marine*.

2^e DIRECTION. — MATÉRIEL. — M. Sabatier, C ✱, directeur des constructions navales, *directeur*. — 1^{er} bureau : *constructions navales et travaux hydrauliques*. — 2^e bureau : *artillerie*. — 3^e bureau : *approvisionnements généraux*.

3^e DIRECTION. — SERVICES ADMINISTRATIFS. — M. Cousin, O ✱, commissaire général de la marine, *directeur*. — 1^{er} bureau : *inscription maritime et police de la navigation*. — 2^e bureau : *pêche et domanialité maritime*. — 3^e bureau : *solde, habillements et revues*. — 4^e bureau : *subsistances, hôpitaux*.

4^e DIRECTION. — COLONIES. — M. Michaux, O ✱, *directeur*. — 1^{er} bureau : *administration générale et municipale*. — 2^e bureau : *cultes, instruction publique, travaux publics, colonisation, affaires militaires et maritimes*. — 3^e bureau : *justice et régime pénitentiaire*. — 4^e bureau : *fonds, hôpitaux, vivres*.

5^e DIRECTION. — COMPTABILITÉ GÉNÉRALE. — M. de Bon, C ✱, conseiller d'Etat, commissaire général de la marine, *directeur*. — 1^{er} bureau : *fonds et ordonnances*. — 2^e bureau : *dépenses d'outre-mer*. — 3^e bureau : *comptabilité centrale des fonds*. — 4^e bureau : *comptabilité des matières*. — 5^e bureau : *service intérieur, archives et bibliothèques*. — 6^e bureau : *conservation des archives*.

INVALIDES DE LA MARINE. — M. Calvé, C ✱, commissaire général de la marine, *directeur*. — Bureau central des invalides. — Bureau des pensions et secours. — Bureau des prises, bris et naufrages, et du service des *gens de mer*.

CONTRÔLE CENTRAL. — MM. Wermot, O ✱, *Inspecteur en chef* ; Le Prédour, O ✱, et Portier, O ✱, *Inspecteurs*.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DES CULTES ET DES BEAUX-ARTS.

M. Bardoux, O ✱, député, *ministre*.

Sous-secrétaire d'Etat, M. Casimir Périer, député

CABINET DU MINISTRE. — M. Xavier Charmes, délégué faisant fonctions de *chef du cabinet*.

Secrétaire particulier du ministre, M. Morel, professeur au collège Rollin.

Chef de cabinet du sous-secrétaire d'Etat, M. Rigade.

SERVICE INTÉRIEUR DU MINISTÈRE. — M. Magnabal, ✱, *chef de division, adjoint de la comptabilité, chef du service*. Bureau de l'enregistrement et des archives.

SECRETARIAT-GÉNÉRAL. — M. N..., *secrétaire-général*. — M. Dumez, *chef du cabinet du secrétariat général*.

Service de l'Instruction publique.

DIVISION DES SCIENCES ET DES LETTRES. — M. O. de Watteville, ✱, *chef de division*.

1^{er} Bureau : *Travaux historiques et sociétés savantes*. — 2^e Bureau : *bibliothèques et souscriptions* — 3^e bureau : *dépôt des livres et bibliothèques scolaires*.

1^{re} DIRECTION. — ADMINISTRATION ACADÉMIQUE ET INSTRUCTION SUPÉRIEURE. — M. Du Mesnil, O. ✱, *directeur*. — 1^{er} bureau : *inspection générale, administration académique, facultés et écoles*. — 2^e bureau : *établissements scientifiques et littéraires, enseignement libre*. — 3^e bureau : *matériel et comptabilité*.

2^e DIRECTION. — INSTRUCTION SECONDAIRE. — M. Mouriez, O. ✱, *directeur*. — 1^{er} bureau : *enseignement classique et enseignement spécial*. — 2^e bureau : *personnel*. — 3^e bureau : *matériel et comptabilité*.

3^e DIRECTION. — INSTRUCTION PRIMAIRE. — 1^{er} bureau : *personnel de l'enseignement primaire*. — 2^e bureau : *contentieux et discipline de l'enseignement primaire*. — 3^e bureau : *administration et matériel de l'enseignement primaire*. — 4^e bureau : *comptabilité de l'enseignement primaire*.

DIVISION DE COMPTABILITÉ. — M. Bouin, O. ✱, *chef de division*. — 1^{er} bureau : *comptabilité générale*. — 2^e bureau : *pensions de retraite*.

Service des Cultes.

1^{re} DIVISION. — M. Tardif, O ✱, *chef de division*. — 1^{er} bureau : *personnel du clergé; pensions et secours; organisation et régime des chapitres, séminaires et fabriques; contentieux*. — 2^e bureau : *biens des fabriques, cures et succursales; congrégations; dons et legs; contentieux administratif*.

2^e DIVISION. — M. De Boissieu, ✱, *chef de division*. 1^{er} bureau : *Administration temporelle des intérêts diocésains*. — 2^e bureau : *Travaux diocésains*.

3^e DIVISION. — M. G. Guizot, *chef de division*. — Bureau : *Cultes non catholiques*.

4^e DIVISION. — *Comptabilité centrale*. — M. Hippolyte Blanc, ✱, *chef de division*. — 1^{er} bureau : *Opérations centrales, liquidation, ordonnancement* — 2^e bureau : *Ecritures centrales, tenue de livres, pensions, service du matériel et des bureaux*.

Service des Beaux-Arts.

- 4^e DIVISION. — M. le marquis de Chennevière, O. ✻, *directeur*.
 — Bureau des beaux-arts. — Bureau des monuments historiques.
 — Bureau des Théâtres. — Bureau des manufactures nationales.
 — Bureau du personnel et de la comptabilité.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

M. de Freycinet, ✻, sénateur, *Ministre*.

CABINET DU MINISTRE. — M. Cuvinot, *chef*; Schelle, *chef-adjoint*. — *Affaires réservées, service central d'enregistrement et d'expédition.*

SECRETARIAT-GÉNÉRAL. — M. Pascal, O. ✻, *Inspecteur-général des Ponts-et-Chaussées, secrétaire-général*. — 1^{er} bureau: *secrétariat-général et matériel*. — 2^e bureau: *service central d'expédition et d'autographie*.

DIVISION DU PERSONNEL. — M. Demanche, O. ✻, *chef de division*. — 1^{er} bureau: *nominations, promotions et mouvements* — 2^e bureau: *frais et indemnités, secours, pensions, contentieux*.

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ. — M. Boyer, ✻, *chef de division*. — 1^{er} bureau: *opérations centrales et ordonnancements*. — 2^e bureau: *comptabilité des ponts-et-chaussées et des mines*.

DÉPÔT DES CARTES, PLANS ET ARCHIVES. — M. Gros de Perrodil, ✻, *ingénieur en chef, directeur du dépôt*.

Direction des Routes et de la Navigation.

M. Rousseau, ✻, *ingénieur des Ponts-et-Chaussées, directeur*.

DIVISION DES ROUTES ET PONTS. — M. Challot, O. ✻, *chef de division*. — 1^{er} bureau: *routes nationales*. — 2^e bureau: *routes départementales et police du roulage*.

DIVISION DE LA NAVIGATION. — M. Caulet de Longchamps, O. ✻, *chef de division*. — 1^{er} bureau: *ports maritimes, canaux de navigation*. — 2^e bureau: *rivières navigables et flottables*. — 3^e bureau: *service hydraulique*.

Direction des Chemins de fer.

M. Schlemmer, *directeur*.

DIVISION DES ÉTUDES ET TRAVAUX. — M. Langlois de Neuville, O. ✻, *chef de division*, — 1^{er} bureau : *études et concessions*. — 2^e bureau : *travaux*.

DIVISION DE L'EXPLOITATION. — M. Gilly, O. ✻, *chef de division*. — 1^{er} bureau : *exploitation commerciale*. — 2^e bureau : *exploitation technique*. — Bureau de la *statistique centrale des chemins de fer*.

Direction du Contentieux.

M. Tétreau, Maître des requêtes au Conseil d'État, *directeur*.

DIVISION DU CONTENTIEUX. — M. N . . . , *chef de division*. — 1^{er} bureau. — 2^e bureau.

DIVISION DES BATIMENTS CIVILS. — M. N . . . , *chef de division*.

Direction des Mines.

M. Lamé-Fleury, *directeur*.

DIVISION DES MINES ET USINES. — M. Muizon, ✻, *chef de division*. — 1^{er} bureau : *mines, appareils à vapeur*. — 2^e bureau : *usines et manufactures, eaux minérales, cartes géologiques et agronomiques*.

STATISTIQUE DE L'INDUSTRIE MINÉRALE. — M. Keller, ✻, Ingénieur en chef des mines, *chargé du service*.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE.

M. Teisserenc de Bord, ✻, sénateur, *Ministre*.

M. Cyprien Girerd, député, *sous-secrétaire d'État*.

CABINET PARTICULIER. — M. Edm. Teisserenc de Bord, *chef du cabinet*.

SECRETARIAT GÉNÉRAL. — M. Ozenne, G. O. ✻, Conseiller d'État, *secrétaire général*. — Bureau du secrétariat général : *personnel, pensions, liquidation des dépenses, questions générales, etc.*

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ CENTRALE ET DE LA STATISTIQUE. — M. Deloche, O. ✻, membre de l'Institut, *directeur*. — Bureau des

ordonnances, comptes et budgets, et des écritures centrales. — Bureau des *comptes-matières et des secours.* — Bureau de la *statistique générale de France.*

DIRECTION DE L'AGRICULTURE. — M. Porlier, O. ✽, *directeur*; M. Tisserand, O. ✽, *inspecteur général, sous-directeur.* — 1^{er} bureau : *enseignement agricole et vétérinaire.* — 2^e bureau : *encouragements à l'agriculture, secours.* — 3^e bureau : *subsistances.*

DIRECTION DES FORÊTS. — N. . . ., *directeur*

DIRECTION DES HARAS. — M. Baron-Dutaya, O. ✽, *inspecteur général des haras, directeur.*

DIRECTION DU COMMERCE INTÉRIEUR. — M. Dumoutier de Frédilly, C. ✽, *directeur*; M. Girard, ✽, *sous-directeur.* — 1^{er} bureau : *commerce.* — 2^e bureau : *industrie.* — 3^e bureau : *police sanitaire et industrielle.*

DIRECTION DU COMMERCE EXTÉRIEUR. — M. Marie, O. ✽, *directeur-adjoint.* — 1^{er} bureau : *législation et tarifs des douanes en France.* — 2^e bureau : *législation commerciale et tarifs des douanes à l'étranger.* — 3^e bureau : *mouvement général du commerce et de la navigation.*

CONSEIL SUPÉRIEUR DU COMMERCE, DE L'AGRICULTURE ET DE L'INDUSTRIE.

Parmi les membres de ce conseil sont : MM. Kolb-Bernard, député du Nord, et Goussard, conseiller général du Nord.

Administrations et Services financiers.

DIRECTION GÉNÉRALE DES CONTRIBUTIONS DIRECTES. — M. Grimprel, C. ✽, *directeur général.*

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES. — M. Levavasseur, O. ✽, *directeur général.*

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES. — M. Amé, C. ✽, *directeur général.*

DIRECTION GÉNÉRALE DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES. — M. Audibert, O. ✽, *directeur général.*

DIRECTION GÉNÉRALE DES MANUFACTURES DE L'ÉTAT. — M. Rolland, C. ✽, *directeur général.*

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES. — M. Le Libon, O. ✽, *directeur.*

TABLEAU DES PRÉFECTURES ET ÉVÊCHÉS DE FRANCE.

DEPARTEMENTS	CHEFS-LIEUX.	PRÉFETS.	ARCHEVÊQUES et ÉVÊQUES.	DIOCÈSES.
		MM.	NN. SS.	
Ain.....	Bourg.....	Rousseau.....	Marchal.....	Belley.
Aisne.....	Laon.....	Seblin.....	Thibaudier.....	Soissons.
Allier.....	Moulins.....	D'Ormesson.....	De Dreux-Brézé.....	Moulins.
Alpes (B.)...	Digne.....	Deloche.....	Meirieu, ✱.....	Digne.
Alpes (H.)...	Gap.....	Vernet.....	Guilbert, ✱.....	Gap.
Alpes-Marit..	Nice.....	Doniol O ✱.....	Sola, O ✱.....	Nice.
Ardèche.....	Privas.....	H. Gravier.....	Bonnet.....	Viviers.
Ardennes.....	Mézières.....	Payelle.....	Langénieux.....	Reims (Marne).
Ariège.....	Foix.....	D'Artiques.....	Bélaval, O ✱.....	Pamiers.
Aube.....	Troyes.....	Bihour.....	Cortet, ✱.....	Troyes.
Aude.....	Carcassonne.....	Catusse.....	Leuilleux.....	Carcassonne.
Aveyron.....	Rhodes.....	Assiot.....	Rouret.....	Rodez.
Bouches-du- Rhône.....	Marseille.....	Tirman, ✱.....	FORCADE, O ✱.....	AIX, Arles et Embrun.
Calvados.....	Caen.....		Place, ✱.....	Marseille.
Cantal.....	Aurillac.....	Pinède.....	Hugonin, ✱.....	Bayeux.
Charente.....	Angoulême.....	Jules Brun.....	Baduel d'Oustrac.....	Saint-Flour.
Charente-Inf.	La Rochelle.....	Regnault, ✱.....	Sebaux.....	Angoulême.
Cher.....	Bourges.....	Bois Cottu.....	Thomas, ✱.....	La Rochelle.
Corrèze.....	Tulle.....	Ribert.....	LA TOUR-D'AUVER- GNE, ✱.....	BOURGES.
Corse.....	Ajaccio.....	Scherb.....	Berteaud, ✱.....	Tulle.
Côte-d'Or.....	Dijon.....	Duval.....	De la Foata.....	Ajaccio.
Côtes-du-Nord	Saint-Brieuc.....	Mahias.....	Rivet, O ✱.....	Dijon.
Creuse.....	Guéret.....	De Lestaubière, ✱.....	David, O ✱.....	Saint-Brieuc.
Dordogne.....	Périgueux.....	Oustry.....	Duquesnay.....	Limoges (Haute- Vienne).
Doubs.....	Besançon.....	E. Laurent.....	Dabert, ✱.....	Périgueux.
Drôme.....	Valence.....	Thomson.....	Paulinier ✱.....	BESANÇON et Haute-Saône.
Eure.....	Évreux.....	Firbach.....	Cotton.....	Valence.
Eure-et-Loir.	Chartres.....	Fontaine.....	Grolleau.....	Évreux.
Finistère.....	Quimper.....	Dumarest.....	Regnault ✱.....	Chartres.
Gard.....	Nîmes.....	Gisolme.....	Nouvel.....	Quimper.
Garonne (H.)	Toulouse.....	Tenaïlle Saligny, ✱.....	Besson.....	Nîmes.
Gers.....	Auch.....	Monod.....	DESPREZ, O ✱.....	TOULOUSE et Narbonne.
			GÉRAULT DE LAN- GALERIE, ✱.....	AUCH.

DÉPARTEMENTS	CHEFS-LIEUX.	PRÉFETS.	ARCHEVÊQUES et EVÊQUES.	DIOCÈSES.
Gironde.....	Bordeaux ...	MM. Decrais ✱.....	NN. SS. S. E. le Cardinal DONNET, G. ✱ ..	BORDEAUX.
Hérault	Montpellier..	Pradelle	Roulet de la Bouille- rie, ✱, archev. de Perga <i>in partibus</i> , <i>coadjuteur</i> .	Montpellier.
Ille-et-Vilaine	Rennes.....	P. André, ✱	De Cabrières.....	RENNES.
Indre.....	Châteauroux	Delesalle.....	BROSSAYS - SAINT - MARC, O ✱.....	BOURGES (Cav
Indre-et-Loire	Tours.....	Daunassans, O ✱.....	DE LA TOUR-D'AU- VERGNE, O ✱...	TOURS.
Isère.....	Grenoble....	G. Servois, ✱.....	COLLET, O ✱.....	Grenoble.
Jura.....	Lons-le-Sauln	Merlin	Fava	Saint-Claude ei
Landes.....	Mont-de-Mars	De la Blotterie	Nogret, O ✱.....	Aire.
Loir-et-Cher.	Blois	Léon Cohn.....	Delannoy	Blois.
Loire.....	St-Étienne..	F. Renaud.....	Laborde	Lyon (Rhône)
Loire (Haute)	Le Puy.....	A. Labordère	Lebreton, O ✱.....	Le Puy.
Loire-Infér ..	Nantes.....	C ^{te} Raguet de Brancion, O ✱	Lecoq.....	Nantes.
Loiret.....	Orléans.....	Michon.....	Dupanloup, O ✱...	Orléans.
Lot.....	Cahors.....	Frasne.....	Grimardias, ✱	Cahors.
Lot-et-Garon.	Agen.....	Hensy.....	Fonteneau, ✱.....	Agen.
Lozère.....	Mende.....	Granet... ..	Costes.....	Mende.
Maine-et-Loir	Angers.....	Bechade	Freppel, ✱.....	Angers.
Manche.....	St-Lô.....	Poulin, ✱.....	Germain.....	Coutances.
Marne.....	Châlons.....	Duphémieux.....	LANGENIEUX, ✱...	REIMS (Arr. 78 Reims et Arr. 79
Marne (H) ...	Chaumont..	Lagarde	Meignan, ✱.....	Châlons.
Mayenne....	Laval.....	Genouille.....	Bouange.....	Langres.
Meurthe et Moselle	Nancy.....	A. Delmas, O ✱.....	Le Hardy du Marais	Laval.
Meuse.....	Bar-le-Duc ..	Robert de Massy.....	Foulon.....	Nancy.
Morbihan....	Vannes.....	Saisset-Schneider	Hacquart, O ✱	Verdun.
Nièvre.....	Nevers.....	Rondineau.....	Becel, ✱.....	Vannes.
Nord.....	Lille.....	Paul Cambon, ✱.....	Lelong.....	Nevers.
Oise.....	Beauvais....	Tripier.....	S. E. le Cardinal RÉGNIER, C. ✱ ..	CAMBRAI.
Orne.....	Alençon....	H. de Ferron	Monnier, évêque <i>in</i> <i>partibus</i> de Lydda.	Beauvais.
Pas-de-Calais.	Arras.....	Camescasse	Gignoux, O ✱.....	Sécz.
Puy-de-Dôme	Clermont-F..	P. Glaize.....	Rousselet, O ✱.....	Arras.
Pyrénées (B).	Pau.....	C ^{te} de Roquette-Buisson...	Lequette, ✱.....	Clermont.
			Feron, O ✱.....	Bayonne.
			Lacroix, O ✱.....	

DEPARTEMENTS	CHEFS-LIEUX.	PRÉFETS.	ARCHEVÊQUES et ÉVÊQUES.	DIOCÈSES.
		MM.	NN. SS.	
yrénées (H.)	Tarbes	Rivaud.....	Jourdan, ✱.....	Tarbes.
yrénées-Or.	Perpignan..	Filippini.....	Caraguel.....	Perpignan.
hin (Haut) ..	Belfort	Léon Stéhélin.....	Nancy.
hône	Lyon.....	Berger.....	CAVEROT, O ✱.....	LYON et Vienne.
adône (H.)...	Vesoul	E. Bertereau.....	Besançon (Doubs)
adône-et-Loire	Mâcon	Hendlé.....	Perraud.....	Autun.
arthe	Le Mans.....	Lagrange de Langre, ✱ ..	D'Outremont.....	Le Mans.
			PICHENOT, ✱.....	CHAMBÉRY.
(Savoie	Chambéry...	P. Fabre, ✱	Rosset	Maurienne.
			Turinaz.	Moussier.
avoie (H.) ..	Annecy	Le Guay.....	Magnin, O ✱.....	Annecy.
le Seine	PARIS	Ferd. Duval, O ✱	S. E. le Cardinal GUIBERT, O ✱...	PARIS.
			Richard, év. <i>coadjut.</i>	
Seine-Infér...	Rouen.....	Limbourg, ✱	DE BONNECHOSE, C ✱.....	ROUEN.
Seine-et-Marn	Melun.....	Patinot, ✱.....	Allou, O ✱.....	Meaux.
Seine-et-Oise	Versailles ..	De Barthélémy	Goux	Versailles.
èvres (Deux)	Niort.....	Ém. Cotelle.....	Pie.....	Poitiers (Vienne et Deux-Sèv.)
omme	Amiens.....	Herbette	Bataille, ✱.....	Amiens.
arn	Alby.....	Fairet de Tuite.....	RAMADIÉ, ✱	ALBY.
arn-et-Gar..	Montauban ..	Devoncoux.....	Legain.....	Montauban.
ar.....	Draguignan..	A. Rey, ✱.....	Terris.	Fréjus et Toulon.
r. Vaucluse....	Avignon.....	Spuller.....	DUBREUIL, O ✱.....	AVIGNON.
rép. Vendée.....	La Roche-s.-Yon.	De Girardin.....	Cateau.....	Luçon.
Vienne.....	Poitiers	M. Baile.....	Pie.....	Poitiers (Vienne et Deux-Sèv.)
Vienne (H.)..	Limoges.....	Massicault.....	Duquesnay. ✱.....	Limoges.
Vosges.....	Épinal	Bœgner.....	De Briey	Saint-Dié.
Vonne.....	Auxerre.....	Roussel.....	BERNADOU, O ✱...	SENS et Auxerre

Administration départementale de l'Algérie.

Département d'Alger, M. Brunel, ✱, préfet; — Département d'Oran, M. de Nouvion, ✱, préfet;
Département de Constantine, M. Le Barrois d'Orgeval, préfet

Evêchés des Colonies, suffragants de l'archevêché de Bordeaux.

Saint-Denis (Ile de la Réunion, Afrique).....	Mgr. Saulé
Basse-Terre (Guadeloupe, Antilles).....	Blanger.
St-Pierre et Port-de-France (Martinique, Antilles).....	Carmené.
Sénégal	Dubois.

Evêchés d'Algérie, suffragants de l'archevêché d'Alger.

Archevêque d'Alger, Mgr. LAVIGERIE, O ✱.
Evêque d'Oran, Mgr. Vigne. — Evêque de Constantine, Mgr. Robert.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE.

DÉPARTEMENT DU NORD.

Le département du Nord, dont le chef-lieu est Lille, est divisé en sept arrondissements de sous-préfectures ayant pour chefs-lieux Dunkerque, Hazebrouck, Lille, Cambrai, Avesnes, Douai et Valenciennes.

ANCIENS PRÉFETS.

Le département a eu successivement pour Préfets :

M. JOUBERT, ex-constituant, nommé à la création, puis, commissaire général des relations commerciales en Hollande.

M. DIEUDONNÉ, officier de la Légion-d'Honneur, membre du tribunal, nommé le 3 pluviôse an IX, décédé à Saint-Saulve, le 27 vendémiaire an XIV.

M. DE POMMEREUL, général de division, baron de l'Empire, membre de la Légion-d'Honneur, auparavant préfet d'Indre-et-Loire, nommé le 16 frimaire an XIV, puis, Conseiller d'État, directeur-général de l'imprimerie et de la librairie.

M. DUPLANTIER, baron de l'Empire, officier de la Légion-d'Honneur, auparavant préfet des Landes, nommé le 30 novembre 1805, décédé à Paris, le 6 février 1814.

M. le comte BEUGNOT a administré le département pendant le premier trimestre de 1814, comme conseiller d'État en mission.

M. le baron SIMÉON, grand-officier de la Légion-d'Honneur, chevalier de l'ordre royal de Saint-Hubert de Bavière, nommé le 2 mai 1814, puis, pair de France et ministre d'État.

M. DUPONT-DELEPORTE, maître des requêtes au Conseil d'État, nommé le 22 mars 1815.

M. DUPLEIX DE MÉZY, commandeur de la Légion-d'Honneur, nommé le 12 juillet 1815, puis, conseiller d'État, directeur-général des postes.

M. le comte DE RÉMUSAT, grand'croix de l'ordre de Saint-Hubert de Bavière, chevalier de la Légion-d'Honneur, auparavant préfet de la Haute-Garonne, nommé le 5 février 1817.

M. le comte H. DE MURAT, conseiller d'État, commandeur de la Légion-d'Honneur, nommé le 3 janvier 1822, puis pair de France.

M. le vicomte ALBAN DE VILLENEUVE-BARGEMONT, conseiller d'État, officier de la Légion-d'Honneur et chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, auparavant préfet de la Loire-Inférieure, nommé le 3 mars 1828, puis député du Nord.

M. le vicomte de VILLERS DU TERRAGE, ancien préfet, officier de la Légion-d'Honneur, nommé le 19 août 1830; puis pair de France.

M. le baron MÉCHIN, conseiller d'État, membre de la Chambre des députés, ancien préfet, grand-officier de la Légion-d'Honneur, officier de l'ordre de Léopold, nommé le 17 novembre 1830.

M. le vicomte DE SAINT-AIGNAN, conseiller d'État, officier de la Légion-d'Honneur et de l'ordre de Léopold, nommé le 30 janvier 1839; puis, conseiller d'État en service ordinaire et député du Nord.

M. le baron Maurice DUVAL, pair de France, conseiller d'État, grand-officier de la Légion-d'Honneur, chevalier de l'ordre de la Couronne de Fer, nommé le 15 mai 1845.

M. ÉM. DESROUSSEAUX DE GIVRÉ, officier de la Légion-d'Honneur et de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, auparavant préfet des départements de l'Aisne et du Pas-de-Calais, nommé le 4 janvier 1847.

M. ANTHONY-THOURET, commissaire du Gouvernement, préfet provisoire, arrivé à Lille le 26 février 1848.

MM. Ch. DELESCLUSE et D. PILLETTE ont administré le département, le premier comme commissaire-général de la République, le second comme commissaire-adjoint, depuis le 10 mars 1848, jusqu'au 18 mai suivant.

M. DURAND-ST-AMAND, auparavant maire du 7^e arrondissement de Paris, nommé le 29 mai 1848, ensuite préfet de la Creuse, de l'Hérault et de Vaucluse, décédé en 1864.

M. DAVID, ancien sous-préfet de Douai, nommé le 24 janvier 1849.

M. VAÏSSE, commandeur de la Légion-d'Honneur, auparavant préfet du Doubs, nommé le 20 novembre 1849; ensuite ministre de l'Intérieur, conseiller d'État et sénateur, décédé en 1864.

M. BESSON, grand-officier des ordres de la Légion-d'Honneur et de Léopold de Belgique, commandeur de l'ordre de Charles III d'Espagne, nommé le 17 mars 1851, auparavant préfet des départements du Jura, de Maine-et-Loire, et de la Haute-Garonne, puis préfet des Bouches-du-Rhône et conseiller d'État.

M. COLLET-MEYRET, commandeur des ordres de la Légion-d'Honneur et de Léopold de Belgique, grand'croix de l'ordre d'Isabelle-la-Catholique, nommé le 30 juin 1857; auparavant préfet et directeur-général de la sûreté publique.

M. VALLON (Paul-Louis-Marie-Athanase-Léonard), grand-officier de la Légion-d'Honneur, commandeur de l'ordre de Léopold de Belgique, officier de l'Instruction publique ; auparavant préfet de Maine-et-Loire, nommé le 20 octobre 1857 ; décédé en fonctions le 5 novembre 1865.

M. PIÉTRI, commandeur de la Légion-d'Honneur, nommé le 12 novembre 1865 ; auparavant préfet de l'Hérault, puis, préfet de police.

M. L. SENCIER, grand-officier de la Légion-d'Honneur, nommé le 19 février 1866 ; auparavant préfet de la Loire, puis conseiller d'État, directeur-général du personnel et du cabinet au Ministère de l'Intérieur, puis, conseiller d'État chargé de l'Administration du département du Rhône.

M. DE SAINT-PAUL, grand-officier de la Légion-d'Honneur, officier de l'Instruction publique, grand'croix de divers ordres, etc, nommé le 23 décembre 1868, sénateur, chargé de l'Administration du département du Nord, auparavant directeur-général du personnel et du cabinet au Ministère de l'Intérieur.

M. LÉON MASSON, chevalier de la Légion-d'Honneur, nommé le 30 janvier 1870.

M. A. TESTELIN, membre du Conseil général, nommé le 6 septembre 1870 ; puis, Commissaire de la Défense des départements de l'Aisne, du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme.

M. Pierre LEGRAND, avocat, nommé le 16 septembre 1870.

M. Paul BERT, nommé le 22 janvier 1871.

M. Ernest HENDLÉ, nommé le 7 février 1871.

M. BARON, avocat, *Préfet par intérim*, nommé le 7 février 1871.

M. CLEENEWERCK DE CRAYENCOUR, vice-président du Conseil de Préfecture, nommé par décret du 6 mars 1871, *Préfet par intérim*.

M. BARON, réintégré dans les fonctions de *Préfet par intérim*, par décision ministérielle du 6 mars 1871.

M. le baron SÉGUIER, officier de la Légion-d'Honneur, nommé le 20 mars 1871.

M. LIMBOURG, nommé le 19 décembre 1873. N'a pas été installé.

M. le baron LÉON LE GUAY, (O ✳), conseiller d'État, nommé le 21 décembre 1873 ; depuis sénateur.

M. LIZOT, (O ✳), nommé le 21 mars 1876, puis Préfet de la Seine-Inférieure.

M. WELCHE, (C ✳), conseiller d'État, nommé le 19 mai 1877, puis, ministre de l'Intérieur.

PRÉFECTURE.

M. Paul CAMBON, ✳, *Préfet*, nommé le 18 décembre 1877.

Le Préfet est seul chargé de l'administration ; il fait exécuter les lois et arrêtés du Gouvernement ; il surveille toutes les parties de l'administration publique.

Il donne ses audiences tous les jours, de une heure à trois heures.

Toutes les lettres doivent être affranchies.

SECRETARIAT-GÉNÉRAL.

Aux termes de la loi du 28 pluviôse, an VIII, le secrétaire-général est chargé de la signature, des expéditions et de la garde des papiers. Le décret du 29 décembre 1854 dispose que le secrétaire-général pourra, indépendamment des fonctions qui lui sont conférées par les lois et règlements, être chargé d'une partie de l'administration départementale, par délégation et sous la direction du Préfet.

M. DANIGAN-PHILIDOR, *secrétaire-général*.

CONSEIL DE PRÉFECTURE.

MM. le Préfet, *président* ; Cleenewerck de Crayencour, O * † ☉, *vice-président* ; De Beffroy de la Grève ; Malpel ; Jacques Martin.

Ministère public : M. le Secrétaire-général de la Préfecture, commissaire du Gouvernement.

GREFFE. M. Bury, *secrétaire-greffier du conseil de Préfecture* ; M. Leplus, *commis de 3^e classe*.

Le Conseil de Préfecture prononce sur les demandes à fin de décharge ou de réduction des contributions directes, sur les difficultés entre les entrepreneurs de travaux publics et l'administration concernant le sens et l'exécution de leurs marchés, sur les demandes en dommages et intérêts procédant du fait des entrepreneurs et non de l'administration, sur les demandes et contestations concernant les indemnités dues à raison de terrains pris ou fouillés pour la confection des ouvrages publics, sur les difficultés en matière de grande voirie, sur les autorisations de plaider demandées par les communes, sur le contentieux des domaines nationaux, sur certaines difficultés en matière d'élections. En général, les Conseils de Préfecture sont les tribunaux de première instance de la justice administrative. Lorsque le Préfet assiste au Conseil, il le préside ; en cas de partage, sa voix est prépondérante.

Le Conseil tient ses séances les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, à une heure.

Toutes les requêtes, soit en demandant, soit en défendant, doivent être sur papier timbré et adressées ou déposées au Greffe du Conseil.

Un décret du 30 décembre 1862 dispose : qu'à l'avenir les audiences des Conseils de Préfecture, statuant sur les affaires contentieuses, seront publiques. — Après le rapport fait sur chaque affaire par un des conseillers, les parties pourront présenter leurs observations, soit en personne, soit par mandataire. — Le secrétaire-général remplira les fonctions de commissaire du Gouvernement. — Il y aura, auprès de chaque Conseil, un secrétaire-greffier, nommé par le Préfet et choisi parmi les employés de la Préfecture. — Les comptes des receveurs des communes et des établissements de bienfaisance ne seront pas jugés en séance publique.

Circulaire de M. le Ministre de l'Intérieur du 21 juillet 1865.

EXTRAIT.

C'est le caractère essentiel de la procédure contentieuse que l'instruction y soit écrite ; les observations orales n'y tiennent qu'une place accessoire et doivent toujours se restreindre aux points qui y ont été développés dans les mémoires.

Du moment, en effet, où les parties ne sont pas astreintes à se présenter à la barre et que souvent l'une des deux y vient seule, il n'est pas bon qu'il s'y produise des moyens nouveaux qui ne pourraient pas être contredits par l'adversaire.

CONSEIL GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT (1).

Le *Conseil général* a, chaque année, deux sessions ordinaires qui s'ouvrent, l'une le premier lundi qui suit le 16 août, l'autre au jour fixé par le Conseil dans sa session d'août. La première ne peut durer plus d'un mois; la seconde plus de quinze jours.

Le Conseil général nomme, parmi ses membres, le président, les vice-présidents et les secrétaires.

Il exerce les attributions qui lui sont déferées par la loi du 10 août 1871.

Le nombre des membres du Conseil général est 61, un par canton, et répartis comme suit entre les sept arrondissements, savoir : Dunkerque, 7; Hazebrouck, 7; Lille, 17; Cambrai, 7; Avesnes, 10; Douai, 6; Valenciennes, 7.

(1) Voir à la 3^e partie de l'Annuaire le tableau des présidents, vice-présidents et secrétaires depuis l'an VIII.

Conformément à la loi du 10 août 1871, il a été procédé, le 16 septembre suivant, le 8 novembre 1874 et le 4 novembre 1877, à l'élection des membres du Conseil général et des Conseils d'arrondissement.

Le Conseil général est composé comme suit :

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL.

Arrondissement d'Avesnes.

Avesnes-Nord,	Guillemin, député, avocat à Avesnes.
Avesnes-Sud,	Mailliet, O. ✱, sénateur, président de la Société d'Agriculture d'Avesnes.
Bavai,	Gravis, notaire à Bavai.
Berlaimont,	Emond, notaire à Berlaimont.
Landrecies,	Marie-Soufflet, propriétaire à Landrecies.
Le Quesnoy-Est,	Boulangé, cultivateur à Salesches.
Le Quesnoy-O.,	Baron de l'Epine, propr., à Wagnies-le-Petit.
Maubeuge,	De Carnières, C ✱, président de Chambre à la Cour de Cassation.
Soire-le-Château,	Duponchel, maître de verreries à Sars-Poteries.
Trélon,	Berteaux, filateur à Fourmies.

Arrondissement de Cambrai.

Cambrai-Est,	Cirier, avocat à Cambrai.
Cambrai-Ouest,	Leleu, ✱, cultivateur et maire à Tilloy.
Carnières,	Tellier, ✱, propriétaire à Carnières.
Clary,	Dutemple, notaire à Walincourt.
Le Câteau,	Charles Seydoux, ✱, manufacturier au Câteau.
Marcoing,	Crépin, ✱, propriétaire, cultivateur et maire à Noyelles.
Solesmes,	Macarez, négociant à Saint-Python.

Arrondissement de Douai.

Arleux,	Ch. Mention, député, à Douai.
Douai-Nord,	Merlin, député, à Douai.
Douai-Ouest,	Giroud, industriel, à Douai.
Douai-Sud,	Ed. Fiévet, fabric. de sucre à Sin.
Marchiennes,	Baron de Bouteville, propriétaire à Hornaing.
Orchies,	Des Rotours, propriétaire, maire et député à Avelin.

Arrondissement de Dunkerque.

Bergues,	Joos, ✱, propriétaire, député, à Bergues.
Bourbourg,	Demeunynck, ✱, ancien maire de Bourbourg.
Dunkerque-Est,	Gustave Lemaire, propr. et adjoint à Dunkerque.
Dunkerque-O.,	Trystram, négociant et président de la Chambre de Commerce, à Dunkerque.
Gravelines,	Goussard, O. ✱, président de section au Conseil d'Etat (à Watten).
Hondschoote,	Goudaert, ancien notaire, maire à Hondschoote.
Wormhoudt,	Bergerot, propriétaire et maire à Esquelbecq.

Arrondissement d'Hazebrouck.

Bailleul-N.-E.,	Lotthé, notaire et maire à Bailleul.
Bailleul-S.-O.,	Plichon, O. ✱ C ✱, avocat, député, à Bailleul.
Cassel,	Desmyttère, ✱, propriétaire et maire à Cassel.
Hazebrouck-N.,	Joets de Metershof, propriétaire à Hazebrouck.
Hazebrouck-S.,	Massiet du Biest, propriétaire à Hazebrouck
Merville,	Duquenne, négociant à La Gorgue.
Steenvoorde,	Beck, propriétaire à Steenvoorde.

Arrondissement de Lille.

Armentières.	Aug. Mahieu, propriétaire à Armentières.
Cysoing,	N
Haubourdin,	Comte d'Hespel, propriétaire, maire et sénateur, à Wavrin.
La Bassée,	Édouard Chombart, maire à Herlies.
Lannoy,	C. Descat, ✱, apprêteur de tissus, ancien député à l'Assemblée nationale, à Roubaix.
Lille-Centre,	P. Legrand, avocat, député, à Lille
Lille-Nord-Est,	Jules Dutilleul, propriétaire et maire de Lille.
Lille-Ouest.	Soins, industriel à Lille.
Lille-Sud-Est,	Morisson, docteur en médecine à Lille.
Lille-Sud-Ouest,	Testelin, docteur en médecine, sénateur à Lille.
Pont-à-Marcq,	Desmoutier, ✱, cult. et propr. à Mons-en-Pévèle
Quesnoy-sur-D.,	Louis Desrousseaux, O. ✱, A. ✱, ✱, propr. à Lille.
Roubaix-Est,	Pierre Catteau, manufacturier à Roubaix.
Roubaix-Ouest,	Deleporte-Bayart, propr. et adjoint à Roubaix.
Seclin,	Van der Straeten I ✱ ✱, propriétaire et maire à Vendeville.
Tourcoing-Nord,	Roussel-Defontaine, ✱ ✱, négociant et maire à Tourcoing.
Tourcoing-Sud,	Desurmont, ✱, propriétaire à Tourcoing.

Arrondissement de Valenciennes.

- Bouchain, Caullet, propriétaire à Haspres.
 Condé, Dervaux, industriel à Condé.
 St-Amand, r. d., Sirot, maître de forges à St-Amand.
 St-Amand, r. g., L. Legrand (de Lecelles), avocat à Douai.
 Valenciennes-E., Bultot, maire de Valenciennes.
 Valenciennes-N., de Marsilly, *, directeur général de la Compagnie des mines d'Anzin.
 Valenciennes-S., Louis Legrand (de Valenciennes), avocat, docteur en droit, docteur ès-lettres et député, à Valenciennes.

COMMISSION DÉPARTEMENTALE

Instituée par la loi du 10 août 1871.

La Commission départementale exerce les pouvoirs qui lui sont attribués par le titre VI de la loi du 10 août 1871. Les membres qui la composent, élus dans le sein du Conseil, sont au nombre de sept, savoir :

Président, M. Crépin, *; *secrétaire*, M. Roussel-Defontaine, * †; MM. le baron de l'Épine, Legrand (de Lecelles), Desmyttère, *, Bergerot, le baron de Bouteville.

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL.

Aux termes de l'article 21 de la loi du 10 août 1871, les Conseils généraux doivent être renouvelés par moitié tous les trois ans.

Par délibération du 6 novembre 1871, le Conseil général a divisé les cantons du département représentés par ses membres, en deux séries, ainsi composées :

1^{re} SÉRIE. 30 cantons. — Avesnes-Sud, Berlaimont, Maubeuge, Le Quesnoy-Ouest, Trélon, Cambrai-Ouest, Clary, Marcoing, Douai-Nord, Marchiennes, Orchies, Bourbourg, Dunkerque-Ouest, Hondschoote, Bailleul-Sud-Ouest, Hazebrouck-Sud, Merville, Steenwoorde, La Bassée, Haubourdin, Lille-Centre, Lille-Ouest, Lille-Sud-Ouest, Quesnoy-sur-Deûle, Roubaix-Ouest, Tourcoing-Nord, Saint-Amand (rive gauche), Condé, Valenciennes-Nord, Valenciennes-Sud.

2^e SÉRIE. 31 cantons. — Avesnes-Nord, Bavai, Landrecies,

Le Quesnoy-Est, Solre-le-Château, Cambrai-Est, Carnières, Le Câteau, Solesmes, Arleux, Douai-Ouest, Douai-Sud, Bergues, Dunkerque-Est, Gravelines, Wormhoudt, Bailleul-Nord-Est, Cassel, Hazebrouck-Nord, Armentières, Cysoing, Lannoy, Lille-Nord-Est, Lille-Sud-Est, Pont-à-Marcq, Roubaix-Est, Seclin, Tourcoing-Sud, Saint-Amand (rive droite), Bouchain, Valenciennes-Est.

Par suite d'un tirage au sort auquel il a été procédé dans le même séance du 6 novembre 1871, la 1^{re} série a été désignée pour être renouvelée la première. — Cette opération a eu lieu le 8 novembre 1874 pour la 1^{re} série et le 4 novembre 1877 pour la seconde

Les pouvoirs des membres du Conseil appartenant aux cantons de la 1^{re} série, expirent en 1880.

BUREAUX DE LA PRÉFECTURE.

Les bureaux de la Préfecture sont ouverts au public tous les jours, de neuf heures à onze heures et demie du matin, et de une heure à cinq heures de l'après-midi.

Toutes les lettres ou pièces doivent être déposées sous bande ou sous enveloppe chez les concierges de l'hôtel ou des bureaux de la Préfecture. Sont exceptés de cette mesure les récépissés, visas, légalisations ou demandes de passe-ports qui peuvent être remis aux garçons de bureaux pour être portés aux bureaux respectifs.

CABINET DU PRÉFET, — MM. Bompard, *chef du cabinet*; de Jes-saint, *attaché*; Revel, *employé*.

ATTRIBUTIONS. — Ouverture et classement de la correspondance. — Audience du Préfet. — Correspondances confidentielle et réservée. — Service télégraphique. — Personnel administratif, personnel des commissaires de police. — Surveillance de la frontière. — Rapports avec l'autorité militaire et ecclésiastique. — Légion-d'Honneur. — Belles actions. — Distinctions honorifiques. — Secours individuels. — Bureaux de tabac. — Cérémonies publiques.

Organisation des bureaux,

Chefs de division honoraires. : MM. A. Deblock ✱, A. Druetz ✱, et Ch. Vincent, A. ☉.

Première division. — M. Charrier, *chef de division.*

1^{er} BUREAU. — **SECRETARIAT-GÉNÉRAL.** — MM. Breton, père, *chef de bureau*; Plumecocq, *chef de bureau adjoint, chargé des affaires militaires*; Plouvier, *sous-chef*; Lemal, *commis de 2^e classe*; Lessaffre, Delesalle et Capon, *commis de 3^e classe.*

ATTRIBUTIONS. — Enregistrement et distribution des bulletins des Lois et des Actes administratifs de la Préfecture. — Visas et légalisations. — Organisation administrative. — Police de l'imprimerie et de la librairie, gravures et lithographies, journaux et écrits périodiques. — Bibliothèques publiques. — Théâtres. — Brevets d'invention. — Mouvement de la population. — Naturalisation et autorisation du domicile en France. — Exécution des lois sur les élections et sur le jury; convocation des jurés. — Mercuriales, subsistances, police de la boulangerie. — Agriculture. — Amélioration des chevaux. — Foires, marchés. — Sociétés savantes. — Beaux-Arts. — Monuments historiques. — Archives — Commerce, industrie. — Travail des enfants dans les manufactures. — Ecole des arts et métiers. — Ecole polytechnique et militaire. — Ecole navale. — Ecole des mineurs. — Tribunaux de commerce. — Chambres de commerce. — Chambres consultatives des arts et manufactures. — Conseils de Prud'hommes. — Instruction publique. — Lycées et collèges communaux; collation de bourses. — Institution des sourds-muets et des aveugles. — Cultes, congrégations religieuses. — Art de guérir. — Ecoles de médecine. — Réception des officiers de santé, pharmaciens, herboristes et sages-femmes. — Vaccine. — Epidémies. — Eaux thermales. — Médecine vétérinaire. — Ecole vétérinaire d'Alfort. — Recrutement de l'armée. — Affaires militaires. — Inscription maritime. — Garde nationale. — Pompiers. — Rapports avec la Commission permanente du Conseil général.

2^e BUREAU. — **POLICE.** MM. Breton, Emile, *chef de bureau*; Torck, *sous-chef*; Lefebvre, Demade et Telliez, *commis de 3^e classe.*

ATTRIBUTIONS. — Police générale, municipale et rurale. — Gardes-champêtres, gardes-messiers, gardes particuliers. — Prisons. — Maisons centrales de force et de correction. — Maisons de justice, d'arrêt et de correction. — Dépôts de sûreté. — Colonies agricoles et pénitentiaires. — Règlements de police. — Crimes, délits, événements, incendies. — Surveillance des forçats et condamnés libérés, des mendiants, vagabonds et des filles publiques. — Asiles d'aliénés. — Commissions sanitaires des ports de Gravelines et de Dunkerque. — Débits de boissons. — Surveillance

des voyageurs et des réfugiés étrangers. — Passe-ports à l'étranger. — Passe-ports gratuits. — Passe-ports avec secours de route. — Permis de chasse. — Louveterie. — Echenillage. — Départs d'ouvriers pour l'Afrique. — Transports d'armes et de poudre.

Deuxième division. — M. Devaux, *, *chef de division*.

1^{er} BUREAU. — FINANCES DE L'ÉTAT ET DU DÉPARTEMENT. MM. Laurent, *chef de bureau*; Ducro, *commis de 1^{re} classe*; Parenty et Delcambre, *de 3^e classe*.

ATTRIBUTIONS. — Administration du domaine public et du domaine de l'Etat. — Service du Trésor public, délivrance des mandats pour le paiement des fonctionnaires retribués par l'Etat. — Frais de justice : comptes annuels afférents à l'Etat. — Contributions directes et indirectes. — Douanes. — Enregistrement. — Contentieux. — Personnel. — Confection du budget départemental; mandatement des dépenses imputées sur les budgets de l'Etat et du département.

2^e BUREAU. — TRAVAUX PUBLICS. — M. H. Lecoq, *chef de bureau de 1^{re} classe*; Mallebrancq, *sous-chef*; Pruvost, *commis de 1^{re} classe*; Bourelle, *commis de 3^e classe*; Barbotin, *idem*.

ATTRIBUTIONS. — Routes nationales et départementales. — Chemins de fer. — Chemins de grande communication. — Navigation. — Ports maritimes. — Marais, dessèchement; cours d'eau. — Usines. — Police de la grande voirie. — Etablissements insalubres. — Mines et minerais. — Servitudes militaires. — Voitures publiques. — Construction et entretien des édifices départementaux.

Troisième division. — M. Baillœul, *chef de division*.

1^{er} BUREAU. — FINANCES DES COMMUNES. — MM. Vincent, *chef de bureau*; Coupey, *sous-chef*; Crépin, Broutin et Romon, *commis de 3^e classe*.

ATTRIBUTIONS. — Finances des communes. — Administration et comptabilité communale. — Octrois. — Règlement des budgets communaux. — Administration et comptabilité des hospices, bureaux de bienfaisance, fabriques et consistoires. — Monts-de-Piété. — Caisses d'épargne. — Service des enfants assistés.

2^e BUREAU. — TRAVAUX COMMUNAUX. — MM. Heidet, *chef de*


bureau ; Cocquillier, *sous-chef* ; Petit, Eugène, *commis de 1^{re} classe*, chargé du service vicinal ; Guinois, *commis de 2^e classe*.

ATTRIBUTIONS. — Travaux communaux. — Examen des projets de travaux des communes et des établissements hospitaliers ; surveillance, règlement et contentieux de ces travaux. — Voirie urbaine. — Chemins vicinaux d'intérêt commun et ordinaires. — Chemins non classés.

Division de l'instruction primaire. — MM. Foucault, A., *chef de la division* ; Hermand, *commis de l'inspection académique* ; Bouchez, *chef de bureau* ; Branbille, Menetereau et Berthelon, *employés*.

ATTRIBUTIONS. — Instruction primaire. — Administration et comptabilité.


ARCHIVES DU DÉPARTEMENT.

MM. l'abbé Dehaisnes, I , *archiviste* ; Forret, *chef de bureau* ; Declenee, Vermaere, *employés* ; M. Fournet, *dessinateur*.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Par arrêté de M. le Préfet du Nord, en date du 22 janvier 1849, la commission chargée de la régularisation et de la bonne tenue des archives des communes et des établissements de bienfaisance du département du Nord a été réorganisée.

Elle est composée ainsi qu'il suit :

MM. le secrétaire-général, *président* ; Houdoy, propriétaire, à Lille ; Casati, juge ; l'abbé Dehaisnes, I , *archiviste*, *secrétaire*.

Imprimeur de la Préfecture, M. L. Dane!, *, à Lille, rue Nationale.

Conservateur-régisseur, M. Plumecocq.

Huissier du cabinet du préfet, Delesalle. — *Huissier du cabinet du secrétaire-général*, Quille. — *Huissier du Conseil de Préfecture*, Delannoy. — *Concierge de l'hôtel*, place de la République, Godard. — *Concierge des bureaux*, rue Beaüharnais, Delesalle. — *Concierge du Secrétaire-Général*, M. Garin.

Garçons de bureau, Delannoy, *brigadier* ; Delattre, George, Garin, Benazet.

SOUS-PRÉFECTURES ET CONSEILS D'ARRONDISSEMENT.

Les Conseils d'arrondissement s'assemblent deux fois par an aux époques fixées par le Gouvernement. Ils nomment chaque année leurs présidents et secrétaires; ces Conseils délibèrent sur les réclamations auxquelles donne lieu la fixation du contingent de l'arrondissement dans les contributions directes, sur les demandes en réduction formées par les communes. Ils répartissent entre elles les contributions et donnent leur avis sur les divers objets d'intérêt local.

Les Conseils d'arrondissement ont été renouvelés par moitié le 4 novembre 1877, en vertu du décret du 12 octobre précédent.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Sous-préfet, M. Desains.

Secrétaire, M. Deckmyn.

Conseil d'arrondissement.

Bergues,	MM. Hilst, médecin et maire, à Armbouts-Cappel.
Bourbourg,	Vercoustre, conducteur des Waeteringues, à Bourbourg.
Dunkerque-Est,	D'Arras, maire à Dunkerque.
—	Delelis, propriétaire, à Dunkerque.
Dunkerque-O.,	Gaspard, propriétaire, à Dunkerque.
—	Bourdon, négociant, à Dunkerque.
Gravelines,	Thouvenin, à Gravelines.
Hondschoote,	Boudeweel, notaire, à Hondschoote.
Wormhoudt,	Dehaene, maire, à Wormhoudt.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Sous-préfet, M. Bouffé.

Secrétaire, M. Quilliet.

Conseil d'arrondissement.

Bailleul-N.-E.,	MM. H. Bieswal, propriétaire à Bailleul.
—	Plouvier, notaire à Steenwerck.
Bailleul-Sud-O.,	H. de Coussemaker, propriétaire à Bailleul.
Cassel,	Bosquillon de Jenlis, propriétaire à Cassel.
Hazebrouck-N.,	Lespagnol, *, président du tribunal civil.
Hazebrouck-S.,	Claudoroz, cultivateur à Morbecque

Merville, Hennion, notaire à Estaires.
 — Bouilliez, ✱, maire à Merville.
 Steenvoorde, Outters, notaire à Steenvoorde.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Conseil d'arrondissement.

Armentières,	MM. Lescornez.
Cysoing,	Dubreucq, Victor.
Haubourdin,	Billon, ✱, docteur en médecine à Loos.
La Bassée,	Leroy-Dubois, cultivateur et maire à Illies.
Lannoy,	Le Hardy du Marais, propriétaire à Chéreng.
Lille-Centre,	Schneider-Bouchez, négociant à Lille.
Lille-Nord-Est,	Géry Legrand, homme de lettres à Lille.
Lille-Ouest,	Lemaître, industriel à Lille.
Lille-Sud-Est,	Bény-Delcourt, marchand à Lille.
Lille-Sud-O.,	Pérot, banquier à Lille.
Pont-à-Marcq,	Et. Vallois, maire à Wahagnies.
Quesnoy-sur-D.,	Meurillon, notaire à Comines.
Roubaix-Est,	P. Flipo, à Roubaix.
Roubaix-Ouest,	Morel, manufacturier à Roubaix.
Seclin,	Desmazières, Louis, négociant à Seclin.
Tourcoing-N.,	Dhalluin, notaire et maire à Linselles.
Tourcoing-S.,	Ducrocq, ✱, maire à Marcq-en-Barœul

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Sous-préfet, M. Blondin.

Secrétaire, Alph. Colas.

Conseil d'arrondissement.

Cambrai-Est,	MM. Fiévet, à Iwuy.
Cambrai-Ouest,	Bernard, fabricant de sucre à Aubencheul- au-Bac.
Carnières,	Bricout-Ledieu, à Carnières.
Clary,	Bauchard, propriétaire et maire à Ligny.
—	N . . .
Le Câteau,	Hallette, Jules, au Câteau.
—	Constant Lozé, au Câteau.
Marcoing,	Millet-Bricout, cultivateur à Bantouzelle.
Solesmes,	Vallez, à Briastre.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

Sous-préfet, M. Ebeling.

Secrétaire, M. Marlière.

Conseil d'arrondissement.

Avesnes-N.,	MM. Herbecq, père, à Avesnes.
Avesnes-Sud,	Maton, maire à Etrœungt.
Bavai,	N....
Berlaimont,	Eliez, ancien notaire à Berlaimont.
Landrecies,	Pauplaire, à Robersart.
Maubeuge,	Herbecq, à Maubeuge.
Le Quesnoy-Est,	Lenglez Nestor, à Englefontaine.
Le Quesnoy-O.,	Manesse, cultivateur à Frasnoy.
Solre-le-Château,	Lhomme Charles, à Liessies.
Trélon,	Réal-Boillot, à Wignehies.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Sous-Préfet, Amédée Déron.*Secrétaire*, Collier, licencié en droit.*Conseil d'arrondissement.*

Arleux,	MM. Trannin, à Lambres.
Douai-Nord,	Chartier, industriel à Douai.
—	Behague, agriculteur et maire à Waziers.
Douai-Ouest,	Bernard, à Roost-Warendin.
—	de Boisset, *, directeur des mines de l'Escarpelle.
Douai-Sud,	Ducret Charles, à Aniches.
Marchiennes,	Couplet-Josson, à Marchiennes.
—	Mottez, à Wandignies.
Orchies,	Josson-Delange, à Douai.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Sous-Préfet, M. Castelain, †*Secrétaire*, M. Ségard.*Conseil d'arrondissement.*

Bouchain,	MM. Scribe, brasseur et maire à Abscon.
—	Laderrière, brasseur à Escaudain.
Condé,	Wagret, maître de verreries à Escaupont.
Saint-Amand, r. d.	Le docteur Isnard.
— r. g.	Barbieux, ancien notaire à St-Amand.
Valenciennes-E.,	Dècle Julien, banquier à Marly.
Valenciennes-N.,	Jénart, négociant à Anzin.
—	Lejeat, doct. en méd. à Valenciennes.
Valenciennes-S.,	Thellier, propriétaire à Hérin.

 SERVICES PUBLICS ET DÉPARTEMENTAUX.

 CORPS DES PONTS-ET-CHAUSSEES.

Personnel.

Le service des Ponts-et-Chaussées est divisé en 16 arrondissements d'inspection.

Le 2^e arrondissement comprend le service ordinaire du département du Nord, de la Somme, du Pas-de-Calais, de l'Oise et de l'Aisne, et les services spéciaux de la navigation de la Belgique sur Paris, des voies navigables dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, des ports de Dunkerque, de Gravelines, de Calais et de Boulogne, et du contrôle (études et travaux) des chemins de fer de la région du Nord.

Inspecteur général du 2^e arrondissement, M. Duverger (O. *).

SERVICES ORDINAIRE ET HYDRAULIQUE DU DÉPARTEMENT.

Routes nationales et départementales, irrigations, dessèchements, usines et curages sur les cours d'eau non navigables ni flottables.

M. Raillard, * (O. †) †, *Ingénieur en chef du département*, à Lille.

Ingénieurs ordinaires. — MM. Mallez, * †, à Lille; Henry à Dunkerque; Mayer, à Cambrai; Gruson, *, à Douai; Gérard, à Avesnes; Berthet, à Valenciennes.

Conducteurs principaux. — MM. Bonneau, à Avesnes; Daigremont, à Dunkerque; Flament et Herment, *, à Lille; Chantraine, à Orchies.

Conducteurs de 1^{re} classe. — MM. Mary, à Avesnes; Legendre, à Lille; Delhaye, à Cambrai; Hacard, à Valenciennes; Petit, à Bourbourg.

Conducteurs de 2^e classe. — MM. Foucard, à Douai; Passage, à Avesnes; Heughebart, à Lille; Carouille, à Dunkerque; Drouets, à Avesnes; Weber, à Lille; Macaigne, à Cambrai; Coupey, à Lille, Vallez, à Douai.

Conducteurs de 3^e classe. — MM. Féver, Godin, Robin, à Lille; Faleker, Tortrad, à Avesnes; Heunet, à Douai; Annibert, à Dun-

kerque; Groniez, à Cassel; Mallet, au Câteau; Roussel, à Valenciennes; Plichart, à Maubeuge.

Conducteurs de 4^e classe. — MM. Baelen, à Bailleul, Belin, Dagalier, Dargent, Dayez, à Valenciennes; Vandevelde, à Dunkerque; Lecat, à Lille; Bot, à Hazebrouck; Pernot, Lecocq, à Douai; Delsaux, à Cambrai.

Employés secondaires; 1^{re} classe. — MM. Thoury, Degouge, Legroux, Piat, V. Ingelrans, Pigache, à Lille; Décisy, à Cambrai; Denis, à Valenciennes; Caullery, Martinès, à Avesnes.

Employés secondaires; 2^e classe. — MM. Lecat, Muylaert, à Lille; Lotthé, à Dunkerque; Hombert. Canonne, à Cambrai; A. Ingelrans, à Lille, Coquelle, Agents temporaires, à Valenciennes.

SERVICE DES PORTS MARITIMES DE COMMERCE.

M. Eyriaud des Vergnes, ✽, *ingénieur en chef*, à Dunkerque.

Ingénieurs ordinaires: MM. Guillain et Crépin, à Dunkerque.

Conducteur de 1^{re} classe: M. J. Haeuw, à Dunkerque.

Conducteurs de 2^e classe: MM. Gauthier, Leduc, Em. Debacker, à Dunkerque.

Conducteurs de 3^e classe: MM. Ed. Debacker, Dieuset, E. Haeuw et Vitrant, à Dunkerque.

Conducteurs de 4^e classe: MM. Verlinde, Breynaert, Delbouve, Cleenewerck et Balsen, à Dunkerque; Decreus et Darnet, à Gravelines.

Employé secondaire de 1^{re} classe: M. Leclère, à Dunkerque.

Employés secondaires de 2^e classe: MM. Magné, Denquin, Verlande, Mesnage, Vyaene, Lecomte, Durier, Butez, Decrooy, Dewagemaker, Dollet, Laverge, Maillard et Delahaye, à Dunkerque.

Officiers de port: MM. Guilleman, *capitaine de port de 2^e classe, chef de service*; Devries, *lieutenant de 1^{re} classe*; Morice, *lieutenant de 2^e classe*; Tresca, Hamelin et Couvreur, *maîtres de 1^{re} classe*; Cantyn, *maître de 2^e classe*; Dammam, Claeysen et Lathouwer, *maîtres de 3^e classe*, à Dunkerque; M. Jonneskin, *maître de 4^e classe*, à Gravelines.

Officiers et équipages des feux flottants de la rade de Dunkerque: MM. Morice, *capitaine d'armements*; Dammam, Desgardin et Léglise, *capitaines en premier*; Guillester, Fay et Michelot, *capitaines en second*; Dumont, Doncker et Carru, *maîtres d'équipage*; plus 34 hommes d'équipage, dont un mécanicien et un chauffeur, 13 matelots de 1^{re} classe et 19 de 2^e classe.

NAVIGATION A VAPEUR.

La commission de surveillance des bateaux à vapeur qui naviguent sur les fleuves et rivières et sur mer, établie à Dunkerque, conformément aux ordonnances royales des 23 mai 1843 et 17 janvier 1846, est composée comme suit :

MM. Eyriaud des Vergnes, ✱, *ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, président*; Guillain, *ingénieur des Ponts-et-Chaussées, secrétaire*; Berteloot, ✱, *lieutenant de vaisseau, chef du mouvement de la marine*; Crépin, *ingénieur des Ponts-et-Chaussées*; Dardenne, *ingénieur civil*; Guilleman, *capitaine de port*; Henry, *ingénieur des Ponts-et-Chaussées*; Honoré, ✱, *commissaire de l'inscription maritime*; Matrot, ✱, *ingénieur des mines*; Rouillé, *chef à terre des pilotes*; Terquem, ✱, *professeur d'hydrographie*.

SERVICE SPÉCIAL DE LA NAVIGATION DE LA BELGIQUE VERS PARIS.

Direction du service. — M. Holleaux, ✱, *ingénieur en chef*, à Compiègne; MM. Lardé, *conducteur principal*; Chevrier, *conducteur de 4^e classe*; Bastien, *employé secondaire de 2^e classe*.

Première section du canal de Saint-Quentin, entre Cambrai et l'écluse de Lesdins, Escaut et canal de Mons à Condé : 1^{re} partie, canal de Mons à Condé et Escaut, M. Berthet, *ingénieur ordinaire*, à Valenciennes; 2^e partie, Escaut et canal de Saint-Quentin, M. Mayer, *ingénieur ordinaire*, à Cambrai; MM. Huriez, *conducteur de 1^{re} classe*, à Valenciennes; Cavel, *conducteur de 3^e classe*, à Condé; Bastien, *4^e classe*, à Cambrai; Brassart, *3^e classe*, à Riqueval; Andrieux, *4^e classe*, à Valenciennes; Rose, *4^e classe*, à Cambrai. — *Employé secondaire de 1^{re} classe* : M. Bertheloot, à Cambrai; *de 2^e classe* : MM. Carion et Latreille, à Valenciennes; Paul et Bruniaux, à Cambrai.

Sambre française canalisée et canal de jonction de la Sambre à l'Oise (service du contrôle) : MM. Gérard, *ingénieur ordinaire*, à Avesnes; Lecourt, *idem*, à Saint-Quentin; George, *conducteur de 4^e classe*, à Saint-Quentin; Mary, *idem de 1^{re} classe*, à Avesnes; Goursault, *employé secondaire de 1^{re} classe*, à Avesnes.

NAVIGATION INTÉRIEURE.

SYNDICAT DE LA MARINE DU NORD A CONDÉ, autorisé par arrêté de M. le Préfet du Nord, du 20 septembre 1861. Il a pour objet de défendre et de soutenir l'industrie des transports par eau dans le nord de la France et en Belgique. — Aux termes des statuts de l'association, peuvent faire partie du syndicat les gérants ou

délégués des sociétés d'assurances contre les risques de la navigation, les constructeurs de bateaux, les entrepreneurs de transports par eau et de traction de bateaux, les compagnies houillères et les principaux industriels intéressés à la prospérité de la navigation intérieure dans le nord de la France et en Belgique.

BUREAU : MM. Raverdy, *président* ; Wattiaux-Myrtil, constructeur de bateaux, à Condé, *secrétaire-trésorier*.

SERVICE SPÉCIAL DES VOIES NAVIGABLES DES DÉPARTEMENTS DU NORD
ET DU PAS-DE-CALAIS.

M. Bertin, ✱, *ingénieur en chef de 1^{re} classe*, à Douai.

Ingénieurs ordinaires de 1^{re} classe : MM. Gruson, ✱, à Douai ; Henry, à Dunkerque.

Ingénieur ordinaire de 1^{re} classe : M. Peslin, à Lille.

Conducteurs de 1^{re} classe : MM. Macaigne, à Armentières ; Pons, à Douai ; Cuvelier, à Dunkerque.

Conducteurs de 2^e classe : MM. Vanriscotte, Coyaux, à Lille ; Dubayon, à Douai ; Dereuder, à Bergues. — *De 3^e classe* : MM. Truck, à Douai ; Secq, à Dunkerque. — *De 4^e classe* : MM. Haeuw, à Douai ; Spillaert, à Dunkerque.

Employés secondaires de 1^{re} classe : MM. Devrez, Dropy et Rousel, à Douai ; Lejonne, à Dunkerque. — *De 2^e classe* : M. Sipra, à Dunkerque.

CANAL DE ROUBAIX.

MM. Bertin, ✱, *ingénieur en chef de 1^{re} classe*, à Douai ; Peslin, *ingénieur ordinaire de 1^{re} classe*, à Lille.

Conducteur de 2^e classe : M. Diruit, à Roubaix.

Conducteur de 3^e classe : M. Mallet, à Lille.

Conducteurs de 4^e classe : MM. Blot, à Lille ; N . . . , à . . .

Employé secondaire de 1^{re} classe : M. Pezard, à Lille. — *De 2^e classe* : MM. Pannier et Herman, à Lille.

DIRECTION DES TRAVAUX DU SERVICE MUNICIPAL A LILLE.

M. Masquelez, O. ✱, *ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, directeur du service*.

M. Mongy, *conducteur des ponts-et-chaussées, inspecteur principal, chef du service des études*.

M. Detrois, *conducteur des ponts-et-chaussées, inspecteur principal, chef du service des bâtiments*.

M. Parsy, Achille, conducteur des ponts-et-chaussées, *inspecteur principal, chef du service des eaux.*

M. Midard, conducteur des ponts-et-chaussées, *inspecteur principal, chef du service de la voirie.*

Chemins de Fer.

SERVICE DE CONTRÔLE DE L'EXPLOITATION DES CHEMINS DE FER DU NORD.

M. Meissonnier, O. ✱, inspecteur général des mines, *chef du service*, à Paris, boulevard Magenta, 137.

Le service du contrôle des chemins de fer du Nord est divisé en deux sections d'Ingénieur en chef. La presque totalité des lignes situées dans le département du Nord est comprise dans la 2^e section : les lignes de Busigny à Erquelines, d'Hautmont à Quévy et d'Aulnoye à Anor, appartiennent seules à la 1^{re} section.

Ingénieur en chef de la 1^{re} section : M. Daniel, ✱, à Paris.

Ingénieur en chef de la 2^e section : M. Harduin, ✱, à Amiens.

Ingénieurs ordinaires des ponts-et-chaussées : M. Damery, à Laon : lignes d'Aulnoye à Hirson et d'Anor à Momignies. — M. Lecourt, à Saint-Quentin : lignes de Busigny à Erquelines et d'Hautmont à Quévy.

M. Peslin, à Lille : lignes de Lille à Calais et Dunkerque, de Lille à la frontière par Tourcoing et par Baisieux, de Lille à Douai, de Douai à la frontière, par Valenciennes, de Busigny à Somain; de Lille à Valenciennes, de Valenciennes à Aulnoye, de Lille à Béthune; de Dunkerque à Furnes, d'Hazebrouck à Poperinghe et d'Armentières à Comines.

MM. Debray et Mallet, conducteurs à Lille.

Ingénieurs des mines : MM. Vicaire, à Paris; Matrot, ✱, à Lille. — MM. Lefebvre, Devaux, Hublier, garde-mines, à Lille. — Maris, à Valenciennes, Vaillant, à Douai.

Ligne d'Anzin à Somain et d'Anzin à Péruwelz.—MM. Lebleu, ✱, ingénieur en chef des mines, à Douai; Olry, ingénieur ordinaire des mines, à Valenciennes; Berthet, ingénieur ordinaire des ponts-et-chaussées, idem; Lafont, garde-mines, idem.

Inspecteurs de l'exploitation commerciale : MM. de Meynard, inspecteur principal, à Paris; Harel, inspecteur particulier, à Lille.

SURVEILLANCE ADMINISTRATIVE.

Commissaires de surveillance administrative près les chemins de fer dans la traversée du département du Nord.

CHEMINS DE FER DU NORD. — MM. Thévenin, commissaire de 1^{re} classe, à Lille; Duménil, idem de 4^e classe, à Lille; Barré, O. ✱, idem de 3^e classe, à Lille; Gagnebin, ✱, idem de 2^e classe, à Valenciennes; Le Bey Taillis ✱, idem de 4^e classe, à Douai; de la Perrotière ✱, idem de 3^e classe, à Dunkerque; Mahon, idem de 4^e classe, à Maubeuge; Poulle, idem de 4^e classe, à Hazebrouck; Coussières ✱, idem de 4^e classe, à Cambrai.

CHEMIN DE FER D'ANZIN A SOMAIN. — M. Marula, commissaire de 4^e classe, à Anzin.

CHEMIN DE FER D'INTÉRÊT LOCAL DE CAMBRAI A ÉPÉHI. — M. Ducamin, commissaire de surveillance administrative, à Roye (Somme).

SERVICE DU CONTRÔLE DES TRAVAUX DES CHEMINS DE FER DU NORD, DES LIGNES DE LA COMPAGNIE DU NORD-EST, DE LA COMPAGNIE DE PICARDIE ET FLANDRES ET DES EMBRANCHEMENTS DIVERS.

M. Cirodde (Ernest), ✱, ingénieur en chef à Paris, rue de Grenelle, 97.

Lignes de Lille à Valenciennes, St-Amand à Blanc-Misseron, de St-Amand à Tournai, d'Anzin à Péruwelz. — MM. Berthet, ingénieur ordinaire à Valenciennes; Roussel, conducteur, idem.

Lignes d'Aulnoye à Anor, de Soissons à la frontière de Belgique, d'Erquelines à Fourmies ou à Anor. — MM. Gérard, ingénieur ordinaire à Avesnes; Bonneau, conducteur principal, idem; Drouets (Prosper), conducteur, idem; Passage, conducteur, idem.

Lignes de Lille à Comines, de Tourcoing à Menin, de Berguette à Armentières. — MM. Mallez, ✱, ingénieur ordinaire à Lille; Herment, ✱, conducteur principal, idem; Macaigne, conducteur à Armentières.

Lignes de Dunkerque à la frontière vers Furnes, de Gravelines à Watten, de Calais à Dunkerque. — MM. Henry, ingénieur ordinaire à Dunkerque; Daigremont, conducteur principal, idem.

Lignes de Lille à Valenciennes, de Somain à Roubaix et à Tourcoing, de Douai à Orchies et d'Orchies à la frontière. — MM. Gruson, ingénieur ordinaire à Douai; Chantraine, conducteur à Orchies; Vallez, à Douai; Foucart, à Douai; Haeuw, à Douai.

Ligne de Cambrai à Douai. — MM. Mayer, ingénieur ordinaire à Cambrai; Delsaux, conducteur, idem.

Lignes de Cambrai à Douai et d'Aubigny-au-bac à Somain. — MM. Gruson, ✱, ingénieur ordinaire à Douai; Foucard et Haeuw, conducteurs, idem.

Lignes de Saint-Omer à Berguette et embranchements houillers de Lens et de Dourges. — MM. Sabouret, ingénieur ordinaire à Béthune; Marcourt, conducteur, idem.

SERVICE DU CONTRÔLE DES CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT LOCAL.

M. Raillard, ✱ (O ✱) ✱, ingénieur en chef du service ordinaire du département, à Lille. — MM. Mallez, ✱, ✱, ingénieur ordinaire, à Lille; Henry, idem, à Dunkerque; Mayer, idem, à Cambrai; Gruson, ✱, idem, à Douai; Gérard, idem, à Avesnes; Berthet, idem, à Valenciennes. — M. Matrot, ✱, ingénieur des mines, à Lille (matériel et exploitation technique et commerciale.)

SERVICE DU CONTRÔLE DES RÉSEAUX DE TRAMWAYS DU DÉPARTEMENT.

Ce contrôle est confié, ainsi que celui qui précède, à MM. les ingénieurs du service ordinaire du département et au personnel qu'ils dirigent.

COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER.

CHEMIN DE FER DU NORD.

Fonctionnaires et Agents de la Compagnie.

COMITÉ DE DIRECTION. — M. le baron Alph. de Rothschild, C. ✱, O. ✱, ✱, *président*; le baron de St-Didier, ✱, *vice-président*; Marc Caillard, ✱; le baron Nau de Champlouis, ✱, le baron James de Rothschild (M^{lle} M^{re}); Griolet, ✱; Say (Léon).

ADMINISTRATION CENTRALE. — MM. Castel, ✱, *secrétaire de la Compagnie*, de Ronseray, ✱, *chef du contentieux et du domaine*; Gratfin, *chef de la Comptabilité générale*; Binay, *caissier central*; Comte, *chef du bureau des titres*.

EXPLOITATION. — M. Félix Mathias, ✱, *Ingénieur-Chef de l'exploitation*; Sartiaux, Albert, *Ingénieur-adjoint à l'exploitation*; Muel, ✱, *Inspecteur principal*, à Lille; Sandrard, *Inspecteur principal adjoint*, à Lille.

MATÉRIEL. — Delebecque, ✱, *Ingénieur-Chef du matériel et de la Traction*; Mathias, Ferdinand, ✱, *Ingénieur de la Traction*, à Lille.

TRAVAUX ET SURVEILLANCE. — MM. Mention, ✱, *Ingénieur en chef des ponts-et-chaussées*, chargé du service des travaux et de la surveillance; Boucher, O ✱, *Ingénieur en chef des ponts-et-chaussées*, inspecteur général des travaux neufs et d'entretien; Morard, *ingénieur de la voie*, à Paris; Lebargy, *ingénieur de la voie de Creil à Boulogne*; Pouëll, ✱, *id. d'Amiens aux frontières de Belgique*; Morice, *id. de Lille au littoral*; Laneel, *id. de Noyon à Erquelines*; Vainet, ✱, *ingénieur de la voie*, à Lille; Huber, *ingénieur de la voie*, à Amiens.

TRAVAUX NEUFS. — MM. Mention, ✱, *Ingénieur en chef*; de la Frémoire, ✱, *Ingénieur des ponts-et-chaussées*, à Paris; Salle, ✱, *idem, idem.*

CHEMINS DE FER DU NORD-EST.

Comité de direction de la Compagnie, à Paris, 2, rue Blanche.

MM. le comte Anatole de Melun, ✱✠, *ancien député, président*; Wulfran-Mollet ✱, *manufacturier*, à Amiens, *vice-président*; Cucheval-Clarigny, *propriétaire* à Boulogne-s.-mer, Masurel, Ernest, *propriétaire* à Tourcoing; Wattine, Gustave, *propriétaire* à Roubaix; le comte de Villermont, *propriétaire* à Paris; Brabant, *propriétaire* à Paris; Quenon, *propriétaire* à Mons, *administrateurs.*

Directeur de la Compagnie. — M. Tourneux, O ✱, *inspecteur général des chemins de fer*, en retraite, à Paris.

Ingénieur en chef. — M. Lemasson, O ✱, *ingénieur des ponts-et-chaussées*, à Paris.

SERVICE DE LA CONSTRUCTION.

Bureaux à Lille, rue Nationale, N^o 242.

MM. Zens, *ingénieur en chef.*

Béghin, *ingénieur.*

A. Kien, *chef du contentieux.*

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LILLE A VALENCIENNES ET SES EXTENSIONS.

Syndic définitif de la faillite: M. Moncharville, 23, rue Richer, Paris.

CONSTRUCTION.

MM. Hentsh, Girod et Daguin, à Paris, rue Bergère, représentés par M. Zens, ingénieur en chef, à Lille, rue Nationale, N° 242.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE PICARDIE ET FLANDRES.

Siège à Paris, 81, rue St-Lazare, M. de Saint-Paul, G. O. ✱, *président du conseil d'administration*; M. E. Jouve, *secrétaire-général de la Compagnie*.

EXPLOITATION.

M. Guillon, ✱, ingénieur en chef, à Paris.

CONSTRUCTION.

M. Bellom, ✱, ingénieur en chef, à Paris; M. Levallois, ingénieur, à Cambrai.

DESSÈCHEMENTS. — ASSOCIATIONS SYNDICALES.

MOERES. — *Commission administrative*. — MM. Bosquillon de Jenlis, à Cassel, *président*; Thélu, Hovelt Em., Colette, Louis, Louis Christiaens. — *Conducteur*, M. Beelkens, à Warhem; *percepteur*, M. Mathieu, à Dunkerque.

WAETERINGUES. Les terres dites waeteringues sont divisées en quatre sections dont chacune est réglée par une administration particulière.

Première section. — Elle comprend toutes les terres bornées par les dunes, de Dunkerque à Gravelines, par la rivière de l'Aa et le canal de Bourbourg à Dunkerque. Sa superficie est de 9,284 hectares.

1^{re} section. — *Commission administrative*. — MM. Vandebavière, *président*; Hamerel, Geerssen, Cocquillier, Louf. — *Conducteur*, M. Fréd, Vercoustre, à Bourbourg; *percepteur*, M. V. Vercoustre, à Bourbourg; *secrétaire*, M. Mine à Dunkerque.

2^e section. — Elle comprend toutes les terres situées entre le canal de Bourbourg, au Nord; le canal de la Haute-Colme, au Sud; — de Bergues à Dunkerque, à l'Est; la rivière d'Aa (section de Watten au sas du Guindal, à l'Ouest). Sa superficie est de 10,135 hectares

Commission administrative. — MM. le docteur Hilst, *président* ; Belle, Edouard, *vice-président* ; Meezemacker, Alexandre (Looberghe) ; Meezemacker, Isaïe (Bierne), Ghys . . . — *Conducteur* : M. Vercouster, Frédéric ; — *Secrétaire* : Vercouster, Victor ; — *Receveur* : Dufossé, Edmond.

Troisième section. — Elle comprend toutes les terres basses situées sur la rive droite du canal de la Colme jusqu'au wattergand de Houdergracht. Sa superficie est de 8,468 hectares.

3^e section. — *Commission administrative.* — MM. A. Carlier, O. ✱, *président* ; Outters, *vice-président* ; Dantu, *secrétaire* ; Decroocq, Bellanger, Dehaese, *aide-secrétaire receveur*.

Quatrième section. — Cette section ne comprend pas le bassin des Moères, situé à l'est de son territoire, et qui a son administration particulière. Son étendue, est de 10,953 hectares.

4^e section. — *Commission administrative.* — MM. Delelis, Jules, *président* ; Goudaert, Pierre ; Lebecque, Auguste ; Demeezemaker, Stanislas ; Vandebavière, Charles. — *Conducteur.* M. Smaghe ; *percepteur*, M. L. de Baecque, à Bergues ; *secrétaire*, M. Mine, à Dunkerque.

MARAIS DE LA HAUTE-DEULE. — *Agence administrative.* — MM. N. . . , *directeur* ; le comte d'Hespel, propriétaire et maire à Wavrin, *directeur-adjoint* ; Bonte, Edouard, propriétaire à Haubourdin, N. . . , N. . . , *membres* ; E. d'Hespel, propriétaire à Haubourdin, N. . . , *membres suppléants*.

Percepteur, M. Lefebvre, à Haubourdin ; *secrétaire*, M. Godin, conducteur des ponts-et-chaussées à Lille.

Syndicat d'entretien institué par décret du 17 février 1866.

MM. Ed. d'Hespel, *directeur* ; E. Schotsmans, *directeur-adjoint* ; le comte d'Hespel, sénateur, maire de Wavrin ; Ducourouble, propriétaire à Lille ; G. Bernard, propriétaire à Santes, *syndics* ; A. Parsy, propriétaire et maire d'Annœullin ; Grandel, Charles, propriétaire à Lille, *syndics suppléants*.

Percepteur, M. Lefebvre, à Haubourdin ; *secrétaire*, M. Godin, conducteur des ponts-et-chaussées à Lille.

Les taxes d'entretien du dessèchement sont assimilées aux contributions directes. La confection des rôles et le recouvrement des taxes ont été organisés par arrêté préfectoral du 24 août 1875.

PRÈS DUHEM. — *Syndicat d'entretien.* — Autorisé par décret du 9 avril 1856, constitué par arrêté préfectoral du 23 août 1856. —

MM. Debondues, *président* ; Ramery, Alexandre, Leuridan, Henri, *syndics*.

VALLÉE DE LA SCARPE. — Cette association est administrée par une commission syndicale unique, composée de 7 membres et nommée par une assemblée composée des soixante propriétaires les plus imposés au rôle de dessèchement. — *Commission administrative* (1). MM. le baron de Bouteville, *président-directeur* ; Lenclud, à Hasnon ; Sion, à Pecquencourt ; André, à Nivelles ; Denisse, à Raches ; Renard, à Sin. — *Taxes et rôles*. Les mutations et la rédaction des rôles sont faites par la direction des contributions directes. — *Percepteurs*. Le service est confié à MM. les percepteurs des contributions directes des communes de la vallée ; *receveur-payeur*, M. Rennuit, percepteur à Somain. *Conducteurs*, M. Lefèvre, à Douai, Degravier, à Marchiennes. — *Piqueur*, M. Baudry, *, à Hasnon. — *Garde auxiliaire*, Lesoin, à Marchiennes.

VALLÉE DE LA HAYNE ET DE L'ESCAUT. — *Commission administrative*. — MM. Renard, ✠, député et maire, à Fresnes, *président* ; Défernez, maire, à Hergnies ; Pureur, propriétaire, à Condé ; Waterman, idem ; N. — *Conducteur*, M. Brunelat ; *percepteur*, M. Mayeur ; *secrétaire*, M. A. Guiot ; *garde des canaux*, Guillaume.

MARAI DE L'ÉPAIX ET DE BRUAY. — *Commission administrative* — MM. A. Claisse, *président* ; Ruffin, *vice-président* ; Hautcœur fils, Miroux, de Beaugrenier. — *Conducteur et percepteur*, M. Hette, Théodore.

PRAIRIES DE CHATEAU-L'ABBAYE ET DE MORTAGNE. — La Société est administrée par une commission composée de cinq membres élus par les treize plus forts propriétaires de l'association. — *Commission administrative*. — MM. Joseph de Bretagne, *président* ; Robart-Canipel, Pringal François, Dépret J.-B., Dewez-Baligand. — *Percepteur-receveur*, M. Béhague, à St-Amand.

PRAIRIES DE FLINES-LEZ-MORTAGNE. — Le syndicat est composé de cinq membres élus par les intéressés. — *Syndicat*, MM. Defernez, *directeur* ; Dufrénoy, *directeur-adjoint* ; J.-B. Devaux, Ph. Hennart, Lecœuvre, *syndics* ; D. Dufrénoy, Thuin, Wibaut, *syndics-suppléants*.

VALLÉE DE LA NAVILLE. — Un décret du 6 mai 1854 a concédé

(1) Parmi les syndics, les uns le sont en qualité de propriétaires, les autres, en qualité de maires, les communes, en ce cas, étant propriétaires.

à une réunion de propriétaires le dessèchement des terres marécageuses situées dans la vallée de Naville, entre Denain et Bouchain.

L'association est régie par un syndicat d'entretien institué par décret du 16 août 1850 et composée comme suit :

MM. de Marsilly, *, directeur général des mines d'Anzin, *directeur*; Mathieu, fils, directeur de la compagnie des mines de Douchy, *directeur-adjoint*; Fauville, Célestin, à Neuville; Coquelle, Clément, à Mastaing, *syndics*; Landrieu, Ildefonse, à Rouvignies; de Maingoval, à Douchy, *syndics-suppléants*. — *Receveur*, M. Baude, à Bouchain

VALLÉE DE LA VERGNE. — L'association syndicale du dessèchement de cette vallée a été autorisée par décret du 7 juillet 1856, réorganisée pour l'entretien par décret du 4 janvier 1876.

Commission syndicale. — MM. C. Defernez, *président-directeur*; Capillon, *directeur-adjoint*; Blicquy-Hocq, Lemer-Dupuy, Dupriez, Jules, *membres*; Lecœuvre-Larames, Dupas, Pierre, *membres suppléants*.

MARAIS DE BOURLAIN ET DE TRITH-SAINT-LÉGER. — Ce dessèchement a été institué par arrêté de M. le Préfet du 3 février 1864. — *Syndicat* : MM. Fontaine, Henri, *président-directeur*; Theillier de Poncheville, *directeur-adjoint*; Mavine, Leduc, Jules Douchy, Dannizu, *syndics*; Allard-Girard, Peniaux, *syndics-suppléants*; M. Dupont, *receveur*.

VALLÉE DE LA HAUTE-SAMBRE. — Deux syndicats sont établis, l'un pour les territoires situés sur la rive droite de la Sambre, l'autre pour les terrains situés sur la rive gauche. Ils sont administrés chacun par une commission composée de sept membres élus par l'assemblée des propriétaires du syndicat.

Commission administrative du syndicat de la rive droite. — MM. Azambre, *président*; Cauderlier, Briatte, Durand, baron de l'Epine, Mary, *syndics titulaires*; Jacquin, Evrard, *syndics-adjoints*. — *Conducteur*, M. Hector Mary.

Commission administrative du syndicat de la rive gauche. — MM. Pierart, Sury, Macq, Bucquet, Douillet, *membres*.

VALLÉE DE LA BASSE-SAMBRE. — Deux syndicats sont établis, l'un siégeant à Berlaimont, pour les terrains situés jusqu'à l'aval de l'écluse d'Hautmont, dans les communes de Sassegnies, Laval, Berlaimont, Aulnoye, Aimeries, Pont-sur-Sambre, Bachant, Boussières, Saint-Rémy-Mal-Bâti et Hautmont; l'autre, dont le siège est à Maubeuge, pour les terrains existants dans l'aval de

l'écluse d'Hautmont jusqu'à la frontière, dans les communes de Louvroil, Neuf-Mesnil, Maubeuge, Rousies, Assevent, Boussois, Rocq, Marpent et Jeumont. Ces syndicats sont administrés chacun par une Commission composée de cinq membres et de trois suppléants élus par les propriétaires.

Syndicat de Berlaimont. — MM. N..., *directeur*; Mercier, propriétaire à Berlaimont, *directeur-adjoint*; Delhave, à Pont-sur-Sambre; Brassart, à Boussières; Witrant, propriétaire à Leval, *syndics*; Dejardin, propriétaire à Pont-sur-Sambre; Demade, à Bachant; de Saint-Aubin, à Berlaimont, *syndics-suppléants*.

Syndicat de Maubeuge — MM. N..., *directeur*; Deharveng-Colson, *directeur-adjoint*; Walrand, notaire; Labbé, propriétaire à Maubeuge; N..., *syndics*; Poulet, de Jeumont, Huvenoit, de Rousies, Fissiau, d'Assevent, *syndics-suppléants*.

COURS D'EAU NON NAVIGABLES NI FLOTTABLES.

SOLRE ET CANAL DE BOURGOGNE. — Par arrêté du 19 février 1855, un syndicat a été organisé pour l'entretien et le curage de ces cours d'eau. Sont membres du syndicat :

MM. Lamelin, *directeur*; Michaux, Sohier, Suger, Preux, Legrand, *membres*; Bever, *membre suppléant*.

RIVIÈRE DES LAIES ET COURANT DES BREUX. — Syndicat mixte institué par décret du 12 juillet 1865 pour l'entretien et l'amélioration de la rivière des Laies mitoyenne entre les départements du Nord et du Pas-de-Calais, et du courant des Breux, son affluent.

Syndics nommés par le département du Nord. — MM. Lallemand, propriétaire à Fromelles; Messéan, maire de Bois-Grenier; Leroy, propriétaire à Aubers; N..., maire d'Armentières.

Syndics nommés dans le Pas-de-Calais. — MM. Bavière, conseiller d'arrondissement, maire de La Ventie; Lebleu, conseiller général, maire de Sailly; Masse, maire de Neuve-Chapelle; Pollet, maire de Fleurbaix.

Suppléant du Nord. — M. Vigneron, propriétaire à la Chapelle-d'Armentières.

Suppléant du Pas-de-Calais. — M. Cuvelier, maire de Lorgies.

Bureau du syndicat. — MM. Pollet, maire de Fleurbaix, *président*; Messéan, maire de Bois-Grenier, *secrétaire*.

RUISSEAUX DE L'ESPIERRE, DU TRICHON ET DU RIEZ SAINT-JOSEPH. — Un syndicat a été organisé pour le curage et l'entretien de ces

ruisseaux, situés sur le territoire des villes de Roubaix et de Tourcoing.

Les membres de ce syndicat sont : MM. Leurent, *président* ; Roussel-Deffontaine, ✱ ✠ ; Deleporte-Bayart, Soins, conseillers généraux ; Morel, conseillers d'arrondissement ; le Maire de Roubaix, et Leblanc, adjoint au maire de Tourcoing.

M I N E S.

Inspecteur général des mines chargé de la division minéralogique du Nord-Ouest, M. du Souich, O ✱.

Ingénieur en chef chargé du service des mines dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, M. Le Bleu, ✱, ingénieur en chef à Douai. — *Ingénieurs ordinaires des mines*, MM. Matrot, ✱, à Lille ; Olry, à Valenciennes — *Gardes-mines*, MM. Lafont, Maris, à Valenciennes ; Lefèvre, Devaux, Hublier, à Lille ; Vaillant, à Douai.

SERVICE VICINAL. — AGENTS-VOYERS.

Chargés des travaux des chemins d'intérêt commun et chemins vicinaux ordinaires.

M. Leroy, *agent-voyer en chef*, à Lille.

MM. Dubois et Romain, ✱ *agents-voyers en chef honoraires*.

AGENTS-VOYERS D'ARRONDISSEMENT.

MM. Ségard, *agent-voyer principal* de 2^e classe, à Lille ; Daga-lie, idem, de 1^{re} classe, à Avesnes ; Carbonel, idem, de 3^e classe, à Cambrai ; Baelde, idem, de 1^{re} classe, à Douai ; Ternant, idem, de 2^e classe, à Dunkerque ; Ringuet, id., de 3^e classe à Hazebrouck ; Fourquez, idem, de 3^e classe à Valenciennes.

AGENTS-VOYERS ET EMPLOYÉS ATTACHÉS AUX DIVERS BUREAUX.

Bureaux de l'agent-voyer en chef.

MM. Rolez, *agent-voyer* de 1^{re} classe, chef de bureau ; Leroy Jules, *agent-voyer auxiliaire*, chargé de la comptabilité ; Clément, *agent-voyer auxiliaire* ; Nory, *commis* de 2^e classe ; Leroy Charles, idem, de 3^e classe.

Bureaux des arrondissements. (Employés secondaires).

MM. Vancoillies, commis de 1^{re} classe, à Lille, Coquelle, idem, de 2^e classe, idem; Ringuet, idem, de 1^{re} classe, à Avesnes; Début, idem, de 3^e classe, à Cambrai; Fiévet, idem de 2^e classe, à Douai; Falempin, idem, de 2^e classe, à Dunkerque; Riddez, à Hazebrouck; Parent, idem, de 1^{re} classe à Valenciennes.

SERVICE DES CIRCONSCRIPTIONS.

Arrondissement de Lille. — MM. Bar, agent-voyer cantonal, de 1^{re} classe, à Lille; Bodvin, idem, de 2^e classe, à Lille; Collart, idem, de 2^e classe, à Tourcoing; Dubois, idem, de 2^e classe, à Seclin; Deschodt, id. de 3^e classe, à Marquillies; Langelé, idem, de 4^e classe, à Quesnoy-sur-Deûle; Maranjon, idem, de 4^e classe, à Pont-à-Marcq; Cloëz, idem, de 5^e classe, à Cyscoing.

Arrondissement d'Avesnes. — MM. Delasalle, agent-voyer cantonal, de 1^{re} classe, au Quesnoy; Siron, idem, de 2^e classe, à Trélon; Ansieux, idem de 3^e classe, à Maubeuge; Devred, idem, de 4^e classe, à Bavai; Delille, idem, de 4^e classe, à Berlaimont; Renaux, idem, de 4^e classe, à Landrecies; Pruvot, idem, de 5^e classe, à Sobre-le-Château; Lecoutre, id., de 5^e classe, à Avesnes.

Arrondissement de Cambrai. — MM. Delhaye, agent-voyer cantonal de 1^{re} classe, au Câteau; Bouvier, idem, de 1^{re} classe, à Cambrai; Vasseur, idem, de 2^e classe, à Solesmes; Guilmain, idem, de 4^e classe, à Clary; Gillot, idem, de 4^e classe, à Carnières; Sénéchal, idem, de 4^e classe, à Cambrai; Villayès, idem, de 5^e classe, à Marcoing.

Arrondissement de Douai. — MM. Lefèvre-Mallet, agent voyer, cantonal de 1^{re} classe, à Douai; Degravier, idem, de 1^{re} classe, à Marchiennes; Pilate, idem, de 3^e classe, à Douai; Coplo, idem, de 4^e classe, à Arleux.

Arrondissement de Dunkerque. — MM. Neckebaert, agent-voyer cantonal, de 2^e classe, à Dunkerque; Lemort, idem, de 3^e classe, à Bergues; Guilbert, idem, de 4^e classe, à Bourbourg; Nissen, idem, de 4^e classe, à Hondschoote; Leroy (Albert), idem, de 5^e classe, à Wormhoudt.

Arrondissement d'Hazebrouck. — MM. Meurant, agent-voyer cantonal de 1^{re} classe, à Bailleul; Décoopman, idem, de 2^e classe, à Hazebrouck; Petit,, idem, de 3^e classe, à Cassel; Quarré, idem, de 5^e classe, à Merville; Saguez, idem, de 4^e classe à Steenvoorde.

Arrondissement de Valenciennes. — MM. Jeanjean, agent-voyer cantonal de 2^e classe, à St-Amand; Garbe, idem, de 3^e classe, à Valenciennes; ; Délion, idem, de 3^e classe, à Denain; Guillaume, idem, de 5^e classe, à Condé; Codvelle, idem, de 5^e classe, à Bouchain.

Commission départementale des bâtiments civils.

Par arrêté du 6 janvier 1853, M. le Préfet a organisé la Commission départementale des bâtiments civils. Cette commission est chargée de l'examen des projets de travaux présentés dans l'intérêt du département, des communes ou des établissements publics, ainsi que des plans dressés pour l'alignement des rues des villes. Elle donne son avis sur la convenance des travaux au point de vue de la destination des édifices à construire ou à approprier, sur la composition des projets sous le double rapport de l'art et du goût et en ce qui concerne la solidité des constructions, le choix des matériaux, la bonne et exacte rédaction des devis et détails. Elle donne également son avis sur les plans d'alignement renvoyés à son examen.

Membres de la Commission. — MM. le Préfet, *président*; Masquelez, O ✱, ingénieur en chef des travaux municipaux de Lille, *vice-président*; Marteau, architecte du département, *secrétaire*; Kuhlmann, C ✱, ancien membre du Conseil général; Leconte, ✱, doyen-curé de St-Maurice, à Lille; Ch. Leroy, architecte à Lille; Vandenberg, idem, idem; Mourcou, idem, idem; Bernot, ancien directeur de l'école des arts industriels et des mines, à Lille; Devaux, ✱, chef de la division des travaux publics de la Préfecture; J.-B. Leroy, architecte; Druetz, ✱, chef de division honoraire de la Préfecture. Develle, architecte départemental, à Dunkerque; de Baralle, architecte départemental et diocésain, à Cambrai; Dubrulle, architecte du département et de la cour d'appel, à Douai; Fiévet, architecte départemental, à Avesnes; Mallez, ✱, ✠, ingénieur ordinaire, à Lille; Leroy, agent-voyer en chef du département, à Lille; Contamine, architecte, à Lille; Sauvage, idem.

ARCHITECTES DÉPARTEMENTAUX D'ARRONDISSEMENT.

Arrondissement de Lille, M. Marteau; — *de Dunkerque,* M. Develle; — *d'Hazebrouck,* E. Vandembulcke; — *de Cambrai,* M. de Baralle; — *d'Avesnes,* M. Fiévet; — *de Douai,* M. Dubrulle; — *de Valenciennes,* M. Dautel.

SERVICES DE SANTÉ.

Epidémies.

Les médecins nommés en cas de maladies épidémiques, sont :

MM. Lemaire, à Dunkerque ; Prévost, à Hazebrouck ; Pilat, ✱, à Lille ; A. Delbarre, à Cambrai ; Contesse, à Etrœungt ; Bagneris fils, à Douai ; Manouvriez, fils, à Valenciennes.

Conseils d'hygiène publique et de salubrité.

Les conseils d'hygiène du département ont été organisés par un arrêté du Préfet du 13 juin 1849, conformément aux dispositions de l'arrêté du Président du Conseil des ministres, chargé du pouvoir exécutif, en date du 18 décembre 1848. Ces comités remplacent les conseils de salubrité précédemment établis.

CONSEIL CENTRAL D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET DE SALUBRITÉ DU DÉPARTEMENT.

MM. le Préfet, ✱, *président* ; Meurein, ✱, pharmacien, *vice-président* ; Pilat, ✱, docteur en médecine, *secrétaire-général* ; Cazeneuve, O ✱, directeur de l'école de médecine ; Garreau, ✱, pharmacien ; Raillard, ✱ ✱, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées ; Joire, docteur en médecine ; Viollette, ✱, doyen de la Faculté des Sciences ; Delezene, pharmacien ; Matrot, ✱, ingénieur des mines ; Wintrebert, docteur en médecine ; Pollet, médecin-vétérinaire ; Kuhlmann fils, ✱, chimiste ; Hallez, docteur en médecine ; Masquelez, O ✱, ingénieur en chef des travaux de la ville ; de Norguet, secrétaire du Comice agricole.

CONSEIL D'HYGIÈNE DE DUNKERQUE.

MM. le Sous-Préfet, *président* ; Deswartes, docteur en médecine, Lemaire, docteur en médecine, *vice-président* ; Landron, pharmacien ; Vaneste, pharmacien ; Duriau, docteur en médecine ; Blanckaert, docteur en médecine ; Dessurne, ancien élève de l'École polytechnique ; Develle, architecte ; Coolen, médecin vétérinaire ; Dantu, ✱, maire de Steene.

CONSEIL D'HYGIÈNE D'HAZEBROUCK.

MM. le sous-préfet, *président* ; Prevost fils, docteur en médecine

cine, *vice-président* ; De Baecker, pharmacien, *secrétaire* ; le docteur Binault, à Merville ; Baelde, vétérinaire, à Cassel ; Smagge, docteur en médecine, à Hazebrouck ; Decool, docteur en médecine, idem ; Salomé, vétérinaire, à Bailleul ; Snyders, pharmacien, à Hazebrouck ; Lesage, pharmacien à Bailleul ; Delbecq, docteur en médecine, à Estaires ; Deblock, docteur en médecine, à Hazebrouck.

CONSEIL D'HYGIÈNE DE CAMBRAI.

MM. le sous-préfet, *président* ; A. Boileux, pharmacien, *vice-président* ; Poreaux, pharmacien, *secrétaire* ; Hardy, docteur en médecine ; Delbarre fils, docteur en médecine ; Timal, idem ; Hannois, idem ; La Rivière, idem ; Hardouin, idem ; Lesnes, vétérinaire ; de Baralle, architecte ; Ronnelle, architecte ; Wiart, industriel, à Cambrai.

CONSEIL D'HYGIÈNE D'AVESNES.

MM. le sous-préfet, *président* ; Caverne, pharmacien, *secrétaire* ; Lubin, docteur en médecine, à Avesnes ; Mora, idem, à Fourmies ; Lebas, idem, à Landrecies ; Herbecq, officier de santé, à Avesnes ; Demazure, docteur, à Dourlers ; Boulay, vétérinaire, à Avesnes ; Fosset, professeur ; Tordeux, filateur, à Avesnelles ; de Colnet, agriculteur, à Dompierre ; Lemoine, pharmacien, à Avesnes ; Mariscal, pharmacien, à Avesnes.

CONSEIL D'HYGIÈNE DE DOUAI.

MM. le sous-préfet, *président* ; Bagnéris fils, ✱, docteur en médecine ; *vice-président* ; Vasse aîné, ✱, ancien professeur de sciences au lycée ; Leonardi, docteur en médecine ; Delplanque, vétérinaire ; Fauchaux, docteur en médecine ; Lemaire, propriétaire ; Frey, pharmacien ; Gruson, ✱, ingénieur des ponts-et-chaussées ; Paix, chimiste ; Ed. Fiévet, fabricant de sucre, à Sin ; Ouradoux, ✱, docteur en médecine ; Sockel, idem.

CONSEIL D'HYGIÈNE DE VALENCIENNES.

MM. le sous-préfet, *président* ; Marbotin, ✱, *vice-président* ; Pesier, ✱, chimiste, *secrétaire* ; Huart, vétérinaire ; Manouvriez, ✱, docteur en médecine ; Boca, fabricant d'huile ; Boudousquié, O. ✱, ex-ingénieur en chef des mines ; Dutouquet, architecte ; Dutemple, ancien fabricant de sucre ; Lejeal, docteur en médecine ; Cocheteux, idem ; Margerin, idem ; Honnis, pharmacien.

Commissions cantonales d'hygiène publique.

Un arrêté de M. le Préfet, du 25 novembre 1850, porte que les comités cantonaux de salubrité, institués par l'arrêté préfectoral du 23 décembre 1848, formeront à l'avenir les commissions cantonales d'hygiène publique.

Inspection de la salubrité.

Par arrêté du 6 juin 1859, M. le Préfet a établi un service spécial d'inspection de la salubrité publique dans le département. Ce service, créé comme moyen de conseil, de surveillance et de contrôle, a pour principal but d'assurer l'exécution des conditions imposées aux propriétaires des établissements industriels classés comme dangereux, incommodes ou insalubres, et soumis à l'autorisation de l'administration; de veiller au maintien des dispositions prises pour l'accomplissement de ces conditions et surtout d'éclairer les industriels sur la marche qu'ils ont à suivre pour l'exécution des mesures qui leur sont prescrites.

Inspecteur de la salubrité : M. Meurein, ✠, chimiste, membre du conseil central d'hygiène du département, à Lille.

Police de la pharmacie.

Un décret du 23 mars 1859 a réglé le mode à suivre à l'avenir pour l'inspection des officines des pharmaciens et des magasins des droguistes et épiciers, en exécution de la loi du 21 germinal an XI.

Les membres ci-après désignés des conseils d'hygiène et de salubrité, sont chargés de ce service :

Arrondissement de Lille. MM. Joire ✠, docteur en médecine; Garreau ✠, docteur en médecine, professeur de pharmacie et de toxicologie à la même école; Meurein, pharmacien, à Lille.

Arrondissement de Dunkerque. MM. Duriau, docteur en médecine, à Dunkerque; Vanesse, pharmacien, idem; Landron, idem.

Arrondissement d'Hazebrouck. MM. Prévost, Émile, docteur en médecine, à Hazebrouck; Deblock, idem; Debaecker, pharmacien, à Hazebrouck.

Arrondissement de Cambrai. MM. Hannois, docteur en médecine, à Cambrai; Poreau, pharmacien, idem; Boileux, idem.

Arrondissement d'Avesnes. MM. Lubin, docteur en médecine à Avesnes; Caverne, pharmacien, idem; Lemoine, idem.

Arrondissement de Douai. MM. Vasse, ✱, chimiste à Douai; Lemaire, ancien pharmacien, id. ; Frey, pharmacien à Douai.

Arrondissement de Valenciennes. MM. Pesier, ✱, chimiste, à Valenciennes; Cocheteux, docteur en médecine; Honnis, pharmacien, à Valenciennes.

Police sanitaire des ports.

Un décret du 24 décembre 1850 a réglé sur de nouvelles bases les dispositions relatives à la police sanitaire des ports. Par suite de ce décret, les deux commissions qui existaient à Dunkerque et à Gravelines ont été supprimées, et il a été créé une commission unique composée comme suit :

COMMISSION SANITAIRE DE DUNKERQUE.

MM. le sous-préfet, *président* ; le maire de Dunkerque, le directeur de la santé, le chef de bataillon du génie, le commissaire chef du service maritime, l'ingénieur en chef, le directeur des douanes; G. Beck et Quentin Lemaire, membres du Conseil municipal de Dunkerque; Lozine Choquet et Joseph Vancauwemberghe, membres de la Chambre de commerce de Dunkerque; le docteur Deswarte, membre du Conseil d'hygiène de Dunkerque.

Agents sanitaires institués en vertu du décret du 24 décembre 1850 : MM. Cuirot, capitaine des douanes, *agent principal*, à Dunkerque; Pocholle, Bulteel, Fichaux, lieutenants de douanes à Dunkerque; Couture, idem, à Gravelines.

Vaccine.

COMITÉ CENTRAL DU DÉPARTEMENT.

MM. le Préfet, *président* ; Cleenewerck de Crayencourt, ✱, vice-président du Conseil de Préfecture, *vice-président* ; le maire de Lille, les vice-présidents des commissions administratives des hospices et du bureau de bienfaisance de Lille; l'abbé Fremaux, curé de Saint-Michel; Ollier, pasteur protestant; Pilat, ✱, docteur en médecine; Wannebrouck, docteur en médecine; Hallez, docteur en médecine; Cazeneuve, O ✱, idem; Rey, idem, *secrétaire et conservateur du dépôt de vaccin*.

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

MM. le sous-préfet, *président* ; Beck, ancien notaire; le maire de Dunkerque; le vice-président du bureau de bienfaisance de Dunkerque; Lemaire, médecin des épidémies, *secrétaire du Comité*.

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

MM. le sous-préfet, *président* ; Lespagnol, membre du Conseil

d'arrondissement ; le maire d'Hazebrouck ; Salomé, doyen-curé d'Hazebrouck ; Decool, docteur en médecine à Hazebrouck ; Deblock, docteur en médecine à Hazebrouck ; Prévost fils, médecin des épidémies, *secrétaire du Comité*.

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

MM. le sous-préfet, *président* ; le maire de Cambrai ; le plus ancien curé ; le vice-président du bureau de bienfaisance de Cambrai ; Ledoux, notaire ; Hannois, docteur en médecine ; Lorquin, idem ; Delbarre, médecin des épidémies ; Timal, docteur en médecine, *secrétaire du Comité*.

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

MM. le sous-préfet, *président* ; le maire d'Avesnes ; Mortier, doyen-curé à Avesnes ; Lubin, docteur en médecine, *secrétaire du Comité*, à Avesnes.

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

MM. le sous-préfet, *président* ; Josson, conseiller d'arrondissement ; le maire de Douai ; le vice-président du bureau de bienfaisance de Douai ; Faucheux, docteur en médecine ; l'abbé Dayez, doyen de Saint-Pierre ; Wattelle fils, docteur en médecine ; Léonardi, médecin des épidémies, *secrétaire du Comité*.

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

MM. le sous-préfet, *président* ; le maire de Valenciennes ; le plus ancien curé ; le vice-président du bureau de bienfaisance ; Marbotin, *, docteur en médecine à Valenciennes ; Manouvrier, *, médecin des épidémies, *secrétaire du Comité*.

Eaux et Boues de Saint-Amand.

L'établissement des eaux et boues de Saint-Amand est situé à l'extrémité du hameau de la Croisette et à environ 3 kilomètres à l'est de la ville dont il porte le nom, 10 de Valenciennes et 16 de Tournai.

Cet établissement possède quatre sources : La Fontaine-Bouillon, le Pavillon-Ruiné, la Petite-Fontaine et la Fontaine de l'Évêque d'Arras. La température des eaux et des boues est de 20 à 24 degrés Réaumur.

Les thermes de Saint-Amand sont concédés à M. Prévost, et ont reçu des améliorations notables, tant au point de vue matériel que sous le rapport de l'application des moyens de traitement.

Inspecteur de l'établissement, M. Marbotin, *, docteur en médecine à Valenciennes.

PRISONS.

Les prisons civiles existant dans le département du Nord sont au nombre de neuf, savoir : une maison de justice à Douai, près la Cour d'Assises : six maisons d'arrêt : à Dunkerque, Hazebrouck, Lille, Cambrai, Avesnes et Valenciennes, près les tribunaux de police correctionnelle, une maison centrale de détention à Loos (voyez ci-après) pour les individus condamnés à la réclusion et à plus d'un an d'emprisonnement, et une maison correctionnelle départementale, aussi à Loos.

Par les soins de l'administration, des Frères de l'Institut de Saint-Joséph ont été placés dans chacune des prisons de Lille et de Douai.

Prisons départementales.

Directeur, M. Barnéond, directeur de la maison centrale de Loos.

Commission des Prisons.

Aux termes de l'ordonnance du 9 avril 1816, le premier président et le procureur-général dans les villes où siège une Cour d'appel, et, dans les autres villes, le président du tribunal et le procureur de la République sont de droit membres des commissions des prisons.

Nous donnons ci-après les noms des membres électifs de ces commissions.

DUNKERQUE. MM. le Sous-Préfet, *président*; Dessurne, *vice-président*; de Maindreville, président du tribunal; Pelletreau, procureur de la République; Willems, avocat; Lucas, juge; Decarpentry, propriétaire; Lefebvre, avocat, *secrétaire*.

HAZEBROUCK. MM. le Sous-Préfet, *président*; Lespagnol, *, président du tribunal, *vice-président*; le maire d'Hazebrouck; Ruysen, Bloeme, Salomé, doyen-curé; Massiet du Biest, conseiller général; Demazières, juge; le Procureur de la République.

LILLE. MM. le Préfet, *président*; E. Reynart (O *), *vice-président*; Durieux-Forret; Bommart; L. Rouzé, licencié en droit; Auguste Scrive; l'abbé Dannel, Gentil, juge au Tribunal civil.

CAMBRAI. MM. le Sous-Préfet, *président*; de Liénard, *vice-président*; Renard, juge honoraire; Vallée, vicaire-général; Wallerand, *, manufacturier; Tamboise, juge-de-paix; Bonnel, juge d'instruction.

AVESNES. MM. le Sous-Préfet, *président*; Flament-Fleury; Guillemain, Pasqual, Caverne.

DOUAI. MM. le Sous-Préfet, *président*; Rossignol, *, conseiller honoraire à la Cour d'appel, *vice-président*; Desmarests, propriétaire, *trésorier*; Waternau, propriétaire, *secrétaire*; Legentil, propriétaire; Hanotte, Hadouin, Delannoy-Amblard.

VALENCIENNES. MM. le Sous-Préfet, *président*; Bultot, juge d'instruction, *vice-président*; Girard, avocat; Courtin, juge suppléant; Deltombe, négociant.

Médecins des prisons.

Douai (maison de justice). MM. Maugin et Watelle; Dunkerque, M. Lemaire; Hazebrouck, M. Decool; Lille (maison d'arrêt et de correction), M. Folet; Cambrai, M. Dazin; Avesnes, M. Herbecq; Valenciennes, M. Manouvrier, fils.

Aumôniers des prisons.

Douai, M. Delegorge; Dunkerque, M. Jourdin; Hazebrouck, M. Pilyser; Lille, M. Sterskeman; Cambrai, M. Fauvet; Avesnes, M. Schmitz; Valenciennes, M. Basquin.

Maison centrale de détention de Loos.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DE LA MAISON CENTRALE.

Conformément aux dispositions d'une ordonnance en date du 5 novembre 1847, une commission de surveillance est établie près de la maison centrale. Elle est composée du Préfet, président, du premier président de la cour d'Appel, du procureur-général, du président du Tribunal civil de Lille, du procureur de la République, de deux membres du Conseil général, de deux membres du Conseil d'arrondissement et du maire de Loos.

Cette commission, qui s'assemble au moins une fois par mois, donne son avis sur l'instruction morale, religieuse et élémentaire des détenus, au nombre de 1,500; sur l'état sanitaire de la maison; sur l'exercice de la justice disciplinaire; sur les clauses des cahiers des charges des entreprises en cas de renouvellement; sur les tarifs de la main-d'œuvre; enfin sur les améliorations dont le régime et la police de la maison paraissent susceptibles.

Les membres amovibles de la commission nommée par M. le Ministre de l'Intérieur, sont :

MM. Kuhlmann (O *), Billon, *, maire de Loos.

Administration. — MM. Barnéond, *directeur*; Vigneron, Legay, *inspecteurs*; Noret, *comptable*; Hamart, *greffier*; Billon, ✱, *docteur en médecine*; Pruvost, *médecin*; Turbelin, *pharmacien*; Dominicus, *aumônier*; Souriaux, *instituteur*; Bordier, Canquoin, Brandstetter; Bastier, Ott, *commis aux écritures*; Lemaire, *gardien-chef*.

Colonie agricole de Saint-Bernard, à Sequedin.

Cet établissement reçoit pour leur donner une éducation morale et professionnelle les jeunes détenus ayant à subir un emprisonnement. Sa population moyenne est de 375.

Administrateurs. MM. l'abbé Aumont, *directeur*; Bondy, *inspecteur*; Gramaccini, *économe*; Roussel, *greffier-comptable*; Pelabon, *aumônier*; Lhomme, Vuillin, *teneurs de livres*; Albert, *instituteur*; Piedoy, *commis aux écritures*, Toulze, *gardien-chef*.

Commission de surveillance. MM. Ed. Reynard (O. ✱), *président*; Desrousseaux, O ✱, ✠, ✠, *conseiller général*; Soins, *idem*; Derbigny, ancien *conseiller de Préfecture*; de Valroger, *juge au Tribunal civil de Lille*.

Monastère du Bon-Pasteur.

Établissement d'éducation correctionnelle pour les filles.

Cette œuvre a pour but l'amélioration morale et religieuse des femmes et des filles qui veulent quitter le désordre et passer avec avantage les années de surveillance qu'elles ont à subir.

Le nombre des détenues est d'environ 200 par an.

Société de patronage des jeunes libérés.

Comité central de Lille: Mgr. le Cardinal Archevêque de Cambrai (O. ✱), *président*; M. Ed. Reynard (O. ✱), *propriétaire, vice-président*; MM. Derbigny, ancien *conseiller de Préfecture, secrétaire*; Ch. Vincent (O. A), *chef de division honoraire à la Préfecture, trésorier*; le Premier président de la Cour d'appel de Douai, le Procureur général, le Préfet du département, le Président du Tribunal civil de Lille, le Procureur de la République, le Maire de Lille, le Président du Comice agricole, le comte d'Hespel, *maire de Wavrin*; L. Desrousseaux, O ✱, *conseiller général*, E. Desmoutiers, ✱, *idem*, Leroy-Dubois, *maire à Illies*; Beaucarne-Leroux, ✱, *maire à Croix*, Messéan, *cultivateur et maire à Bois-Crenier*; Fauvarque, *cultivateur à Quesnoy-sur-Deûle*, Renard (O ✱), *ancien directeur des contributions directes*, Aug. Scrive, *propriétaire à Lille*; Lecocq, *doyen-curé de Saint-Sauveur, à Lille*; Évrard, *doyen-curé, à Roubaix*, Simon, *doyen-curé, à Tourcoing*; Direz, *curé à Lille*; Gadenne, *curé de St-Pierre-St-Paul, à Lille*.

ORGANISATION MUNICIPALE.

Aux termes de l'article 6 de la loi du 5 mai 1855, le nombre des membres du Conseil municipal est déterminé par l'importance de la population. Il est de :

10 membres dans les communes de :		500 habitants,
12	—	501 à 1,500,
16	—	1,501 à 2,500,
21	—	2,501 à 3,500,
23	—	3,501 à 10,000,
27	—	10,001 à 30,000,
30	—	30,001 à 40,000,
32	—	40,001 à 50,000,
34	—	50,001 à 60,000,
36	—	60,001 et au-dessus.

Les Conseils municipaux se réunissent quatre fois par an au commencement des mois de février, mai, août et novembre. Chaque session peut durer 10 jours. Le Maire préside le Conseil municipal ; en cas d'absence ou d'empêchement, l'adjoint le remplace. Un Conseil municipal ne peut valablement délibérer, s'il n'y a au moins la moitié des membres présents.

Aux termes de la loi du 12 août 1876, les maires et adjoints sont nommés par le Président de la République dans les chefs-lieux de département, d'arrondissement et de canton ; dans les autres communes ils sont nommés par le Conseil municipal.

Les maires et adjoints doivent être âgés de 25 ans accomplis, membres du Conseil municipal ou électeurs dans la commune.

Ci-après la composition des Conseils municipaux des principales villes du département.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

DUNKERQUE, — *Maire*, M. Lebleu.

Adjoints, MM. Terquem, Fichaux et Duriau.

Conseil municipal, MM. Petyt, Collet, Coquelle, Gourdin, Fichaux, Lebleu, Lefebure, Delomé, Woutermaërtem, Terquem, Duriau, Vancauwembugh-Bellenger, Hervé, Crujeot, Richard, Cuvier, Ricquer-Debatx, Belle, Grysez, Verleye, Detraux, Sergent, Vancau-

wembugh-Lemaire, Decoster, Th. Floon, Herbart, Schadet, Alibert, Bellaert-Cuenin, Charpentier, Bossaerte-Tresca. — *Secrétaire de la mairie*, M. Gauthier. — *Receveur municipal*, M. Baelen.

BERGUES. — *Maire*, M. Ch. Demeunynck.

*Adjoint*s, MM. Beirnaërt et Meneboo.

Conseil municipal, MM. Cieren, Dehaese, Dejumné, Carpentier, Vandenbrouck, Vandroy, Gontier, Chocqueel, Dekester, De Baecque, Demeunynck, Dekyndt, Duel, Bollaert, Meneboo, Dequeker, Debaecker, Lefebure, Burnaert, Dupuy, Isaert, Cleys, Vangraefuhepe. — *Secrétaire de la mairie*, M. Braets. — *Receveur municipal*, M. Deconinck.

GRAVELINES. — *Maire*, M. Demarle-Fétel.

*Adjoint*s, MM. Voituriez et Leurette.

Conseil municipal, MM. Demarle, Leurette, Voituriez, Jannin-Annicotte, Trollé-Levert, Salomé, Buttez-Laudes, Verbrugge, Gallé-Dezeustre, Declercq-Buttez, Torris, Engrand, Hannequin-Darnet, Merlen-Carney, Carru-Butez, Anquez, Daullé-Martel, Daullé-Lambert, Merlen, Leprêtre, Demarthes, Legoulon, Rohart. — *Secrétaire de la mairie*, M. Bellon. — *Receveur municipal*, M. Lecointe.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK

HAZEBROUCK. — *Maire*, M. Massiet du Biest.

*Adjoint*s, MM. Carlier et Bernast.

Conseil municipal, MM. Massiet du Biest, Bernast, Planck, Deblock, Cailliau, Vandamme, Derégnaucourt, de Capol, Carlier, Legrand, Laporte, Leleu, Huyghe, Delbecq, Denys, Woestelandt, Demey, Vandamme, Dausse, Goidin, François, Bourel, Omaere. — *Secrétaire de la mairie*, M. Corsin. — *Receveur municipal*, M. Andries.

BAILLEUL. — *Maire*, M. Lotthé.

*Adjoint*s, MM. Vernière et Van Merris.

Conseil municipal, MM. H. Flahaut, Van Merris, Perrier, Bieswal, Venière, Delalleau, J. de Coussemaker, Becue, Hié, M. de Coussemaker, Behaghel, Hopsomer, Gourmez, Herry, Devos, Leroy, Dufour, Vanuxem, V. Flahaut, Pruvost, Salomé, Lebleu, Delcour, H. de Coussemaker, Lotthé, Dumez, Behaghel. — *Secrétaire de la mairie*, M. Declercq. — *Receveur municipal*, M. Hopsomer.

CASSEL. — *Maire*, M. Desmyttère, *.

*Adjoint*s, MM. Dehauptschøwercker et Van-Troyen.

Conseil municipal, MM. Desmyttère, *, Van-Troyen, Windrif, Dehauptschøwercker, Vanbever, Becuwe, Martin, Bosquillon de

Jenlis, Peresys, Marant, Malot, Smagge, Grondel, Delabaere, Losson, Baelde, Leroy, Vernimmen, Chevalier, Dequidt, Busschaert, Crinquette, Laporte. — *Secrétaire de la mairie*, M. Pastoors. — *Receveur municipal*, M. Decousser.

ESTAIREs. — *Maire*, M. Blanquart.

Adjoints, MM. Degrusion, Fénart et Singer.

Conseil municipal, MM. Dupont, Delbecq, Blanquart, Duprez, Lerouge, Derouillers, Dethoor, Gamelin, Salomé, Durez, Hernu, Degrusion, Hennion, Degroote, Gruson, Fénart, Watine, Patinier, Logez, J.-B. Taffin, Singer, Rohart. — *Secrétaire de la mairie*, M. Bertein. — *Receveur municipal*, M. Bossu.

MERVILLE. — *Maire*, M. Bouilliez.

Adjoints, MM. Delassus et Grillet.

Conseil municipal, MM. Pruvost, Duhamel, Deroo, Lefebvre, Debarre, Arnould, Bourel, Roussel, Bouilliez, Traisnel, Legrand, Dambrine, Degrusion, Fatou, Ducatez, Delassus, Pottier, Ernout, Grillet, Orphée Variscotte, Duquenne, Oscar Variscotte, Potié. — *Secrétaire de la mairie*, M. Leroy. — *Receveur municipal*, M. Bacrot.

STEENVOORDE. — *Maire*, M. Mortier.

Adjoints, MM. Outters et Dufour.

Conseil municipal, MM. Demey, Lardeur, Samsoen, Cappelaere, Mortier, Meaux, Serlooten, Dufour, Beck, Vasseur, Demey, Dejoughe, Parmentier, Ternynck, Outters, Vandamme, Verbèke, Ducourant, Snyders, Dewitte, Vanheegher, Bariseel, Neuwe. *Secrétaire de la mairie*, M. Dejoughe. — *Receveur municipal*, M. Baillieul.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

LILLE. — *Maire*, M. Jules Dutilleul.

Adjoints, MM. Morisson, Rigaut, J.-B. Desbonnet, Werquin, Mercier et Géry Legrand.

Conseil municipal, MM. Mercier, Descat, Delécaille, Cotel-Béghin, Soins, Charles, J. Decroix, Casati, Werquin, Alhant, Leclercq, Baggio, Gardrat, Deschamps, Brame, Rohart, Gavelle, Olivier, Meurein, Viollette, J.-B. Desbonnet, Bouchée, Cannissié, Dutilleul, Delebart, Crépy, Corenwinder, Rigaut, Ed. Desbonnets, Géry Legrand, Mariage, Schneider-Bouchez, Morisson. — *Secrétaire en chef de la mairie*, M. Toffart. — *Receveur municipal*, M. Leclercq.

ARMENTIÈRES. — *Maire*, M. Mahieu.

Adjoints, MM. Delattre, Dubot et Lebleu.

Conseil municipal, MM. Pouchain-Boutry, Lescornez, Villard, A. Mahieu fils, Tahon, Fauvel, Delattre-Camblain, Béghin, ~~Dubot~~, Decherf, Miellez, Becquart, Lachevêze-Dervilde, Lebleu, Vermeulen, Chas, Wanin, Théry, Daubresse, Rogeau, Hacot, Potel, Fontaine, Fremaux-Théry, Duriez, Dubar, Debosque-Bonte, Delecaille. — *Secrétaire de la mairie*, M. C. Fremaux. — *Receveur municipal*, M. J. Cerf.

COMINES. — *Maire*, M. Lauwick Van Elslande.

Adjoins, MM. Meurillon et Hasselbroucq.

Conseil municipal, MM. Lauwick-Van Elslande, L. Desprez, Flayelle, Lesaffre, Roussel, Hassebroucq, Montaigne, Cardon, Ducatteau, Capelle, Goeman, Meurillon, Grimonpont, Lambin, Bourlet, Lecomte, de Wulf, Gondrexon, Hassebroucq, C. Desprez, Pollet, Salembié, Carissimo. — *Secrétaire de la mairie*, M. Paul Desprez. — *Receveur municipal*, M. Dewulf.

ROUBAIX. — *Maire*, M. Famechon.

Adjoins, MM. Daudet, Deleporte-Bayart, Allard et Godefroy.

Conseil municipal, MM. Alfred Motte, Achille Screpel, Famechon, Quint, Deleporte-Bayart, Godefroy, Daudet, Allart, Barbotin, Labbe-Copin, Flipo, Buisine, Hazebrouck, Ryo, Thérin, Nuyts, Leloir, Montagne, Bourgois, Legrand, Foveau, Morel, *, Richard, Dumortier-Cuignet, Martel, Delétoile, Funck, Willem, Vaissier, Renaux. — *Secrétaire en chef de la mairie*, M. Marseilhan. — *Receveur municipal*, M. Salembier.

TOURCOING. — *Maire*, M. Roussel-Defontaine, *, †.

Adjoins, MM. J. Leblanc, Debuchy et Dervaux.

Conseil municipal, MM. Gaspard Desurmout, Debuchy, Seynave, Debuigne, Six, Duprez-Lepers, Tibeauts-Caulliez, Roussel-Defontaine, Dervaux-Wetzel, Desurmout, Montagne, Vandeboulque, Devémy, Honoré-Dumortier, Verrasse, Destombes, Leblanc, Scalabre, Lorthiois, Jourdain, Lefebvre, Taffin, Destombes, Demaré, Pollet-Hassebroucq, Pollet-Duriez, Lamourette, Flipo, Fourlignie, Leloir, Marafin, Tribouillet, F. Dervaux. — *Secrétaire en chef de la mairie*, M. O. Devaux. — *Receveur municipal*, M. Bulbé.

SECLIN. — *Maire*, M. Desmazières.

Adjoint, M. Pinte.

Conseil municipal, MM. Houzé, Dujardin, Chevalier, Delaune, Desmazières, Desurmout, Lepoivre, Fournier, Lauwick, Desmons, Duriez, Guillemand, Dujardin, Pinte, Costemend, Vasseur, Demestère, Delattre, Collette, Cormorant, Gruson, Dupire, Labbe, — *Secrétaire de la mairie*, M. Hue-Delacourt. — *Receveur municipal*, M. Bresson.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

CAMBRAI. — *Maire*, M.

Adjoints, MM.

Conseil municipal, MM. Dutemple, J. Danquigny, Cambay, Cirier, Renard, Lancel, Danquigny-Mallet, Savary, Delcroix, Ronnelle, Brunel, Dubois, Lallement, Bracq, Bertrand, Maroniez, Doyen, Lantoine, Dazin, Boileux, Saland, Cornaille, Galland, Bantiste, Timal, Brunelle-Pierson, Rainette. — *Secrétaire en chef de la mairie*, M. Ronnaux. — *Receveur municipal*, M. Delattre.

CATEAU. — *Maire*, M. Loze.

Adjoints, MM. Basquin et Ponsin.

Conseil municipal, MM. Basquin, Blangille, Fiévet, Hallette, Seydoux, Lozé, Collery-Colmant, Ponsin, Chantreuil-Boitot, Cottiau-Fiévet, Bauduin, Bracq-Blondeau, Robert-Ledieu, Crimon, Regnaudin-Cousin, Lefebvre-Delvallée, Lempereur, Maréchal-Fleuru, Picard, Camus, Sartiaux, Jacqz-Cousin, Mouton. — *Secrétaire de la Mairie*, M. Dubois. — *Receveur municipal*, M. France.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

AVESNES. — *Maire*, M. Herbecq.

Adjoints, MM. Aubry et Manesse.

Conseil municipal, MM. Liézar, Manesse, Lécohier, Clavou, Herbecq, Mariscal, Cauquelain, Guillemain, Piérart, Aubry, Le moine, Pillion, Legrand, Hamont, Druart Dubois, Renotte, Baudoux, Kuneyl, Neuillies, Herbecq, Stou, Martin. — *Secrétaire de la mairie*, M. Lemire. — *Receveur municipal*, M. Pinchart.

MAUBEUGE. — *Maire*, M. Horrie.

Adjoints, MM. Herbecq et Berteau.

Conseil municipal, MM. Levecque, Givet, Dubois, Delgorge, Bras-seur, Decaussenne, Dufranne, Duvivier, Walrand, Laloux, Michaux, Blondron, Neuillies, Warnotte, Dehorveng, Colson, Péchemarty, Pesant, Herbecq, Norrie, Colart, Berteau, Laurent, François, Mahy-Brichart, Mahy E., Bauduin. — *Secrétaire de la mairie*, M. Cobert. — *Receveur municipal*, M. Lengrand.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

DOUAI. — *Maire*, M. Merlin.

Adjoints, MM. Hanotte et Maugin.

Conseil municipal, MM. Mention, Hanotte, Boulé, Corne, Maugin, Evrard, Mellez, Hayez, Wattelle, Farez, Merlin, Lebanneur, Clavon, Giroud, Pochez, Fabre, Courdavaux, Paix, Demont, Bertelle, Picot, Rossignol, Groult, Martinval, Treifous, Courtecuisse, Saphore. — *Secrétaire de la mairie*, M. Mille-Corbitt. — *Receveur municipal*, M. Parsy.

ORCHIES. — *Maire*, M. Sturne.

Adjoints, MM. Dufossé et Henno.

Conseil municipal, MM. Henno-Herbo, Louvez, Lecœuvre-Delemer, Lespagnol, Dhainaut, Gruyelle, Sturne, Rémy, Deltombe, Tréhout, Naveau, Deregnacourt, Dufossé, Lemaire, Couplet, Désespringal, Coez, Leper, Carlier, Broutin, Laurent. — *Secrétaire de la mairie*, M. Delegrange. — *Receveur municipal*, M. Delegrange.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

VALENCIENNES. — *Maire*, M. Bultot.

Adjoints, MM. Beauvots et Debaralle.

Conseil municipal, MM. Bultot, Durieux, Sirot-Wagret, Lejeal, Girard, Persignat, Beauvois, Rousseau, Devillers, Vallez, Doutriaux, Leduc, Debaralle, Boucher, Dècle, Podevin, Cheval, Lemaitre, Vincent, Renotte, Debrabant, Lestoille, Rabonaux, Cacheux, Canu, Robert, N.... — *Secrétaire de la mairie*, M. Lamy, père. — *Receveur municipal*, M. Caffiaux.

CONDÉ. — *Maire*, M. Castiau.

Adjoints, MM. Cousin et Abrassart.

Conseil municipal, MM. Pureur, Castiau, Cousin, Dervaux, Lefèvre, Abrassart, Heurteux, Mention, Longatte, Wattiau, Housez, Amand, Bont, Gostiaux, Martel, Fougny, Mascart, Démarez, Miroir, Sirez, Ruffin, Dubruille, Colbert. — *Secrétaire de la mairie*, M. Caille. — *Receveur municipal*, M. Petit.

SAINT-AMAND. — *Maire*, M. Bruneau-Flour.

Adjoints, MM. Julien et Davaine.

Conseil municipal, MM. Sirot, Mauroy, Carlier, André, Trenchant, Bouillaux, Haudegand, Copin, Doutriaux, Raviart, Spelle, Lesage, Larivière, Julien, Remy, Bertèche, Plouvier, Baudet, Dullot, Bruneau, Dorchie, Herbert, Basiez, Boutelier, Davaine, Lecœuvre, Miroux, Caroul. — *Secrétaire de la mairie*, M. Portez. — *Receveur municipal*, M. Lorthioir.

Les noms des maires et adjoints de toutes les communes du département sont inscrits dans le tableau ci-après :

N O M S			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	N O M S D E S		
des COMMUNES.	de l'arrond. du CANTON.			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
Abancourt...	C	Cambrai-O ..	Cambrai	Lesne, V	Lesne, F.	Bourdon Lespagnol, Luboc- quet.
Abcon.....	V	Bouchain....	Lourches....	Scribe	Boulangier, Fiévet	Jonet.
Aibes	A	Solre-le-Chât.	Cousolre ...	Petit, D.	Désir	Mucherie.
Aix.....	D	Orchies.....	Orchies	Bouly.....	Masquelier	Dechy.
Allennes-lez-Mar	L	Seclin.....	Seclin.....	Marchand	Lhomme	Wattelier.
Alnes.....	D	Marchiennes.	Marchiennes.	Monier	Joly	Cailliez.
Amfroipret..	A	Bavai.....	Bavai	Legat	Carlier.....	N.....
Anhiers.....	D	Douai-Nord..	Raches.....	Caby, F.....	Cuisinier	Lecocq, Villain, Bertrand.
Aniche.....	D	Douai-Sud..	Bureau.....	Fogt	Landoux, Caron...	Delcroix, Desur- mont.
Annappes....	L	Lannoy.....	Lille.....	Dutronquoy..	Meurisse.....	Fauqueux.
Anneux.....	C	Marcoing....	Cambrai	Lavallard ...	Colart.....	Laurent, Cas'elain Allard, Ridez.
Annœullin... L	L	Seclin.....	Bureau.....	Parsy	Debarge, Laden.	Crouzet, Del-belle Valel.
Anor.....	A	Trélon	Id.....	Rousseau....	Forlet, Delloue....	Delattre, Renard, Châtelain
Anstaing....	L	Lannoy.....	Ascq.....	Delaoutre ..	Dufay	Quiquempoix .., Payen.
Anzin	V	Valencien.-N.	Bureau.....	Jenart	Villain, Jouglet.	N.....
Arleux.....	D	Arleux.....	Id.....	Royer.....	Herbo.....	Pouchèle
Armbouts-Cappel.	Dk	Bergues....	Bergues....	Hilst		Delattre Duhot et Lebleu
Armentières .	L	Armentières .	Bureau.....	Mahieu	Isaert	Beck.
Arnêke.....	H	Cassel	Id.....	Becquaert... D'Haussy....	Deswatenne	Poulet.
Arnières.....	V	Valencien.-S.	Id.....	Lamblin.....	Delerue	Dillies.
Ascq	L	Lannoy.....	Id.....	Fissiau.....	Mousain.....	Fiévet.
Assevent....	A	Maubeuge....	Maubeuge....	Deneulin	Delebassé....	Desmarescaux.
Atliches.....	L	Pont-à-Marcq	Pont-à-Marcq	Fontaine	Dhénin.....	Legrand.
Aubenchœul-au-B	C	Cambrai-O ..	Aubigny....	Buissel.....	Wagon.....	Samaïn.
Auberchicourt .	D	Douai-Sud..	Aniche.....	Leroy.....	Carpentier....	Macheraut, Noi- sette.
Aubers.....	D	La Bassée ..	Fournes....	Tellier.....	Hannois.....	Pihen.
Aubigny-au-Bac .	L	Arleux.....	Bureau.....	Maillard....	Manbré.....	Collet, B'ras.
Aubry.....	V	Valencien.-N.	Anzin.....	Wilfert.....	Facomprez....	Marcotte.
Auby.....	D	Douai-O.....	Douai.....	Simon.....	Dupire.....	Melot.
Auchy.....	D	Orchies.....	Orchies.....	Nicolas, C....	Marlin.....	V. Inchy.
Audencourt..	C	Clary.....	Caudry.....	Hennet.....	Ronart.....	V. Bavai.
Audignies... A	A	Bavai.....	Bavai	N.....	Caniez.....	Dervaux.
Aulnoy.....	V	Valencien.-S.	Valenciennes	Carpentier... Colmant.....	Scoyer.....	
Aulnoye.....	A	Berlaimont..	Berlaimont..	Des Rotours..	Lecouffe.....	Barbieux, Goman
Avelin.....	L	Pont-à-Marcq	Pont-à-Marcq	Flament.....	Antoine Ulysse..	Deloffre.
Avesnelles... A	A	Avesnes-S ..	Avesnes....	Hbercq.....	Aubry, Manesse.	Mortier, Sebmitz, Lesot.
Avesnes.....	A	Avesnes....	Bureau.....	Bricout.....	Lanthiez.....	Leinglin.
Avesnes-le-Sec .	V	Bouchain....	Bouchain....	Canonne....	Lemaire, Wallez.	Joly, Dal.
Avesnes-lez-Aub.	C	Carnières ..	Bureau.....	Lesage.....	Tellier.....	Pinet.
Awoingt....	C	Cambrai-Est.	Cambrai	Mary.....	Bertrand.....	Bourel.
Aymeries....	A	Berlaimont..	Berlaimont..	Déghilage....	Bayart.....	Portier.
Bachant.....	A	Id.....	Id.....	Quique.....	Bleuzet.....	Boitiaux.
Bachy.....	L	Cysoing....	Cysoing....	Lothé.....	Venière, Van Merris.	Hamez, Coub'oune Dannoet, Itevel, Plaetvoet.
Bailleul.....	H	Bailleul....	Bureau.....			

(4) Ce tableau, dressé par ordre alphabétique des communes, peut servir de table pour les recherches dans le tableau statistique par cantons, inséré ci-après, dans la seconde partie de l'Annuaire.

TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES COMMUNES.

NOMS		BUREAU		NOMS DES		
des	du	DE POSTE	duquel	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES
COMMUNES.	CANTON.	chaque commune	dépend.			
Baisieux.....	L Lannoy.....	Bureau.....	Carrez.....	Dubar.....	Bombart.	
Baives.....	A Trélon.....	Trélon.....	Pécheux.....	Bernard.....	Imbert.	
Bambecque..	Dk Hondschoote.	Wormhoudt..	Vanbockstaele..	Yvoz.....	Debeer.	
Banteux.....	C Marcoing... .	Masnières... .	Crépin.....	Trocmet.....	Mascaux.	
Bantigny....	C Cambrai-O ..	Cambrai.....	Balique.....	Focquet.....	Ployart.	
Bantouzelle..	C Marcoing... .	Masnières... .	Millet-Bricoul..	Sombrin.....	Callens.	
Bas-Lieu....	A Avesnes-N... .	Avesnes.....	Mercier.....	Dupond.....	V. Avesnes.	
Baudegnies..	A Le Quesnoy-E	Le Quesnoy..	Caffiau.....	Frémaut.....	Trannoy.	
Bauvin.....	L Seclin.....	Bureau.....	Delecourt.....	Lefort.....	Decottignies.	
Bavai.....	A Bavai.....	Id.....	Hennet de Cour-	Darche.....	Libert, Bugain	
Bavinckhove.	H Cassel.....	Cassel.....	toefroy.....	Pierens.....	Boddaert.	
Basuel.....	C Le Câteau ..	Le Câteau... .	Vandenbilcke..	Herlemont... .	Deselve.	
Beaucamps... .	L Haubourdin..	Fournes.....	Goffart.....	Caignet.....	Delfortrie.	
Beaufort....	A Maubeuge... .	Hautmont... .	Prêmesques... .	Duveau.....	Marchand.	
Beaumont... .	C Le Câteau ..	Le Câteau... .	Courtin.....	Mériaux.....	V. Inchy.	
Beaurain....	C Solesmes... .	Solesmes... .	Mériaux.....	Pruvot.....	Lamour.	
Beaurepaire..	A Avesnes-S... .	Landrecies... .	Drecq.....	Contesse.....	Meutte.	
Beaurieux... .	A Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Baudry.....	Carpentier... .	Dubois.	
Beauvois... .	C Carnières... .	Caudry.....	De Robaulx... .	Bastien.....	Remy.	
Bellaing....	V Valenciennes-N.	Valenciennes	Wattremez... .	Dupont.....	Delannoy.	
Bellignies... .	A Bavai.....	Bavai.....	Horin.....	Lemaire.....	Jourdain.	
Berelles....	A Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Lequipart... .	Colart.....	Saffroy.	
Bergues.....	Dk Bergues.....	Bureau.....	Leroy.....	Ch. Demeynynck.	Delautre.	
Berlaimont..	A Berlaimont..	Id.....	Eliez, Evrard..	Beirnaert, Meneboo..	Dubois, Delepouille	
Bermerain... .	C Solesmes... .	Solesmes... .	Leroy.....	Savoie, Bailly..	Delrue.	
Bermeries... .	A Bavai.....	Bavai.....	Jacques.....	Donay.....	V Amfroipret	
Bersée.....	L Pont-à-Marcq.	Pont-à-Marcq.	Desprez.....	Carlier.....	Tilmant.	
Bersillies... .	A Maubeuge... .	Maubeuge... .	Dorge.....	Hovine.....	V Villers-sire-N.	
Berthen.....	H Bailleul-S-O ..	Bailleul.....	Vandewalle... .	Cornez.....	Hardeman.	
Bertry.....	C Clary.....	Clary.....	Fontaine, Herbet.	Chirouter.....	Druenne.	
Béthencourt..	C Carnières... .	Caudry.....	Dubois.....	Poulain, Delhayé	Pollet.	
Bettignies... .	A Maubeuge... .	Maubeuge... .	Lemaire.....	Boucly.....	V. GogniesCh.	
Bettriches... .	A Bavai.....	Bavai.....	Fiévet.....	Moreau.....	Joly.	
Beugnies....	A Avesnes-N... .	Sart-Poteries	Jupin.....	Mopin.....	Brassart.	
Beuvrages... .	V Valenciennes-N.	Anzin.....	Hazard.....	Deresme.....	Ghyselincq.	
Beuvry.....	D Orchies.....	Orchies.....	Cromback.....	Dussart.....	Wallez, Barbez.	
Bevillers... .	C Carnières... .	Carnières... .	Bosquelle.....	Dupont.....	Vandermeersch.	
Bierne.....	Dk Bergues.....	Bergues.....	Morcrette-Lemair	Prévost.....	Deblonde.	
Bissezele... .	Dk Id.....	Id.....	Bastaert.....	Meesemaecker..	Labbe.	
Blaringhem..	H Hazebrouck-N	Hazebrouck..	Vanhoucke... .	Vanpeperstraete	Champeaux, Leys	
Blécourt....	C Cambrai-O ..	Cambrai.....	Dacquain.....	Dezoomer.....	Desurmont.	
Boeschèpe... .	H Steenvoorde..	Steenvoorde..	Villette.....	Bernard.....	Gaulier, Baillieul,	
Boeseghem..	H Hazebrouck-S	Hazebrouck..	Ryckewaert... .	Delfy.....	Desagher.	
Bois-Grenier.	L Armentières.	Armentières.	Montreuil... .	Foine.....	Dumoulin.	
Bollezele... .	Dk Wormhoudt..	Bureau.....	Messéan.....	Desplanques... .	Beau.	
Bondues.....	L Tourcoing-S..	Tourcoing... .	Delepouve... .	Peénaert.....	Leturgie, Faës.	
			Dumont.....	Pollet, Desbonnets.	Delemer, Vanbe-	
					ver, Midvaine	

NOMS		BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
des COMMUNES.	de l'arrond. du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.	
Borre	H	Hazebr.-Sud	Hazebrouck . .	Soots	Ryckelynck	Cappelaere.
Bouchain	V	Bouchain	Bureau	Canonne	Sury	Desrousseau x, Bourgeois, Coquelet.
Boulogne	A	Avesnes-Sud	Avesnes	Lemoine	Savareux	V. Bourbourg-V.
Bourbourg-Camp.	Dk	Bourbourg	Bourbourg	Belle	Fonteyne	Hoof, Dehaese, Lemeiter, Manier
Bourbourg-Ville.	Dk	Id.	Bureau	Vandenbroucque.	Cronier	Lotthé.
Bourghelles . .	L	Cysoing	Cysoing	Devienne	Foutry	Roget.
Boursies	C	Marcoing	Cambrai	Baclet	Hombert	Duez, Wallez.
Bousbecque . . .	L	Tourcoing-N.	Halluin	Dalle	Courouble	Lubrez, Mouton.
Bousies	A	Landrecies	Bureau	Richez	Lhor, Manouvrier	Lerche.
Bousignies . . .	A	Solre-le-Chât.	Cousolre	Mathon	Farineau	V. <i>Brillon</i> .
Bousignies . . .	V	St-Amand (r. g.)	Hasnon	Hennocq	Lecœuvre	Dupas.
Boussières . . .	A	Bertaimont	Hautmont	Colmant	Halgrain	Léveillé.
Boussières . . .	C	Carnières	Carnières	Senze	Ledieu	Fiévet.
Bousois	A	Maubeuge	Jeumont	Déjardin	Moulin	Leconte.
Bouvignies . . .	D	Marchiennes	Marchiennes	Fontenier	Cathelain	Honore.
Bouvines	L	Cysoing	Cysoing	Dehau	Defontaine	Boutrouille.
Briastre	C	Solesmes	Solesmes	Vallez	Laforge	Bertrand.
Brillon	V	St-Amand (r. g.)	Hasnon	Remy	Lecœuvre	Capèle.
Brouckerque . .	Dk	Bourbourg	Bourbourg	Debavelaere	Devos	Snyders.
Broxeele	Dk	Wormhoudt	Bollezeele	Dehaene	Permandt	Dauchy, Millet
Bray	V	Valencien-N.	Anzin	Hautcœur	Deltombe, Dassonville.	
Bruille-lez-March.	D	Marchiennes	Somain	Brabant	Herbage, J.-B. . . .	Quéva.
Bruille-St-Amand.	V	St-Amand (r. d.)	St-Amand	Caudmont	Creneau	Villiers.
Brunémont . . .	D	Arleux	Arleux	Duhén	Tantart	Decrouez.
Bry	A	Le Quesnoy-O	Jenlain	Ladrière	Bolvin	Bécuwe.
Bugnicourt . . .	D	Arleux	Arleux	Mailliet	Landriessé	Viseur.
Busigny	C	Clary	Bureau	Druon	Callet, Plissy	Moine.
Bysscheure . . .	H	Cassel	Cassel	Drieux	Devynck	Christiaen.
Caestre	H	Hazebr.-N.	Hazebrouck	Toursel	Vanneufville	Bailléul, Sadyn.
Cagnoncle	C	Cambrai-Est.	Cambrai	Lefebvre	Mériaux	Dassonville.
Cambrai	C	Cambrai	Bureau	N.	N.	Bouchart, Poulet.
Camphin-en-Car.	L	Seclin	Carvin	Gravelaine	Hennart	Demaret.
Camphin-en-Pév.	L	Cysoing	Baisieux	C. de Brigode	Cretin	Ducatillon.
Cantaing	C	Marcoing	Cambrai	Raux	Billoir	Lecuppre.
Cantin	D	Arleux	Arleux	Brachelet	Bauvois	Rousseaux.
Cappelle	Dk	Dunkerque-O	Bergues	DeMersseman	Janssen	Douay.
Capelle	C	Solesmes	Solesmes	Macarez	Mériaux	V. <i>Armsbout</i>
Capinghem . . .	L	Armentières	Lomme	Barette	Delepierre	V. <i>Lomme</i> .
Capelle	L	Cysoing	Templeuve	Poutrain	Lemaire	Galand.
Cappellebrouck .	Dk	Bourbourg	Bourbourg	Wissocq	Govart	Vanneufville.
Carnières	C	Carnières	Bureau	Déjardin	Lemahieu	Brunet.
Carnin	L	Seclin	Carvin	Demay	Berte	Lobet.
Cartignies . . .	A	Avesnes-Sud	Bureau	Huet	Bonnaire	Duhem.
Cassel	H	Cassel	Id.	Desmytère *	Dehandschowercker, Vantroyen.	Loviny, Durie, Syssoon.

TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES COMMUNES.

NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrondt.	du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
Catillon	C	Le Câteau . . .	Bureau	Lombois	Lacourte, Cordier . .	Cauest.
Cattenières . .	C	Carnières	Carnières	Leduc	Lefebvre	Vassart.
Caudry	C	Clary	Bureau	Fontaine	Tofflin, Lemaire	Vandenbrouque, Spillemaeker.
Caulley	C	Id	Clary	Cagnoncle	Vitou	Dayez.
Cauroir	C	Cambrai-Est.	Carnières	Bricout, P.	Bricout, H.	Delannoy.
Cerfontaine . .	A	Maubeuge	Maubeuge	Boez	Maricaux	V. Rousies.
Chapelle-d'Arm	L	Armentières . .	Armentières . .	Vigneron	Béhagle, Coustenoble,	Serleys, Leducq.
Château-l'Abbaye	V	St-Amand (r. d.)	St-Amand	Camberlin	Jouveaux	Vaillant.
Chemy	L	Seclin	Seclin	Cordonnier	Winglet	Defief.
Chérens	L	Lannoy	Baisieux	Duquennoy	Castel	Leroy.
Choisies	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Suin	Huvenoit	V. Obrechies.
Clary	C	Clary	Bureau	Moricourt	Largillière	Sennerille, Cardon
Clerfayts	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Leroy	Bever	Pruvost.
Cobrieux	L	Cysoing	Cysoing	Bar de La Grange	Grulois	D'Henry.
Colleret	A	Maubeuge	Cousolre	Marriage	Demanez	Lécuyer.
Comines	L	Quesnoy-s-D.	Bureau	Lauwick-Van Es- lande	Meurillon Hassebroucq	Dubureq.
Condé	V	Condé	Id	Castiau	Cousin, Abrassart	Lecomte, Cerf
Coudekerque	Dk	Dunkerque-E.	Bergues	Gossaert	Janssen	Labej.
Coudekerque-Br.	Dk	Id	Dunkerque	Clère	Pieters	V. Dunkerque
Courchelettes	D	Douai-O.	Douai	Luce, ✱	Jacquart	V. Lambres.
Couslore	A	Solre-le-Chât.	Bureau	Hénaut	Wallerand	Genain.
Coutiches	D	Orchies	Orchies	Deregnacourt . . .	Delwal	Galtier de Cal- mayrac.
Craywick	Dk	Gravelines . . .	Gravelines	Duriez	Blaevoet	Carnel.
Crespin	V	Condé	Bureau	Tassin	Laurent	Margerin.
Crèvecœur . . .	C	Marcoing	Masnères	Desmoutier	Le Roy, Dollez . . .	Cailliez, Fiévez.
Crochte	Dk	Bergues	Bergues	Cockenpot	Thibouw	Declerck.
Croix	A	Landrecies . . .	Landrecies	Lacomblez	Dehen	Bottiaux.
Croix	L	Roubaix	Roubaix	Pluquet	Sclosse, Dupire . . .	Deram, Vincent.
Cuincy	D	Douai-O.	Douai	Marq. d'Aoust ✱ . .	Lemaire	Lamorisse.
Curgies	V	Valenciennes-E.	Valenciennes . . .	Rigaut	Hayez	Taquet.
Cuvillers	C	Cambrai-O	Cambrai	Germe	Dupas	V. Bantigny.
Cysoing	L	Cysoing	Bureau	Desmons	Ollivier	Herrenge, Boulogne
Damousies . . .	A	Maubeuge	Maubeuge	Couture	Daniel	Dauchy.
Dechy	D	Douai-S.	Douai	Ducatillon	Lalot	Debuchy.
Dehéries	C	Clary	Walincourt	Taisne	Blondiaux	V. Malincourt
Denain	V	Bouchain	Bureau	Payen	Laurette, Douay . .	Vaast.
Deulémont . . .	L	Quesnoy-s-D.	Quesnoy-s-D.	Philippo	Debailleul	Lavechin
Dimechanx . . .	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Lefranq	Buquin	V. Dimont.
Dimont	A	Id	Id	Gibon	Déquesne	Dardenne.
Doignies	C	Marcoing	Cambrai	Hary	Caudriller	Duvillier.
Dompierre . . .	A	Avesnes-N. . . .	Avesnes	De Colnet	Harramant	Bertrand.
Douai	D	Douai	Bureau	Merlin	Hannotte, Maugin	Voir au chapitre des Cultes.
Douchy	V	Bouchain	Bouchain	Jéronnez	Bouchez	Decottignies.
Dourlers	A	Avesnes-N. . . .	Avesnes	Debruge	Waignier	Denis.
Drincham	Dk	Bourbourg	Bourbourg	Declercq	Bertram	Impe.

NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrond. du CANTON.			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
Dunkerque ..	Dk	Dunkerque ..	Bureau	Lebleu	Terquem, Fichaux Duriau	Vitse, Loetgieter et Scalbert.
Ebblinghem..	H	Hazebrouck-N.	Hazebrouck..	Van Pradelles	Sergheraert ...	Gantois.
Ecaillon	D	Douai-Sud...	Montigny...	Lecouffe.....	Tréca.	Esquive.
Eccles.....	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Gobled.....	Desort	Gilleron.
Eclaibes.....	A	Maubeuge...	Hautmont...	Cuisset.....	François.....	Lanclut.
Ecuelin.....	A	Berlaimont..	Berlaimont..	Fiévet.....	Masure.....	V. St-Remi-Ch
Eecke.....	H	Steenvoorde	Steenvoorde	Desmarescaux	Houvenaghel ..	Maes, Vanuxem.
Elincourt....	C	Clary.....	Walincourt..	Maronnier..	Leveaux.....	Fontaine.
Elesmes.....	A	Maubeuge...	Maubeuge...	Gillot, Nicol ^s .	Lisse.....	Michel.
Emerchicourt	V	Bouchain....	Aniche.....	Rémy, Ph. ...	Douze.....	V. <i>Niche</i> .
Emmerin....	L	Haubourdin..	Haubourdin..	Castel.....	Delepierre.....	Oblin.
Englefontaine	A	Le Quesnoy-E	Bureau	Lenglet.....	Moreaux.....	Pierchon.
Engtos.....	L	Haubourdin..	Haubourdin..	Delangre...	Lesieu.....	Laumondays.
Ennetières-en-W.	L	Id.....	Id.....	Lefebvre.....	Descamps.....	Roch.
Ennevelin...	L	Pont-à-Marcq	Pont-à-Marcq	Lambelin....	Mouveaux.....	Colliot.
Eppe Sauvage	A	Trélon.....	Trélon.....	Culhiat-Du Fresno	Wattiez.....	Berteaux.
Erchin.....	D	Arleux.....	Douai.....	Verrier.....	Delille.....	Castier.
Eringham...	Dk	Bergues.....	Esquelbecq..	Missiaen....	Andien.....	Leturgie.
Erquinghem-le-S	L	Haubourdin..	Haubourdin..	Six.....	Caignet.....	V. <i>Hallennes</i> .
Erquinghem-Lys	L	Armentières..	Armentières..	Morel.....	Wattelle.....	Bèle.
Erre.....	D	Marchiennes.	Somain.....	Dervaux....	Cartigny.....	Locquet.
Escarmain...	C	Solesmes....	Solesmes....	Macarez....	Malaquin....	Roland.
Escadain....	V	Bouchain....	Denain.....	Cartigny....	Copin.....	Tison, Noissette
Escandœuvres..	C	Cambrai-Est.	Cambrai.....	Basselet....	Raoult.....	Sevrez.
Escapont....	V	Condé.....	Fresnes....	Wagret.....	Algrave.....	Noclercq.
Escobèques...	L	Haubourdin..	Haubourdin..	Delefortrie..	Fortrie.....	V. <i>Radighem</i>
Esnes.....	C	Clary.....	Walincourt..	Laslins, Jules	Laslins, H.	Minée.
Esquelbecq..	Dk	Wormhoudt..	Bureau	Bergerot....	Champeaux....	Paëlle, Hendrykx
Esquerchin...	D	Douai-Ouest..	Douai.....	Tarlier.....	Sébert.....	Charlet.
Estaires.....	H	Merville.....	Bureau	Blanquart...	Singer, Degruson et Fenart.....	Ducroquet, Carpentier.
Estourmel....	C	Carnières....	Carnières....	Fleury.....	Roland.....	Poulet.
Estrées.....	D	Arleux.....	Arleux.....	Dilly.....	Drancourt....	Montaigne.
Eth.....	A	Le Quesnoy-O	Jenlain.....	Gravelle....	Guilbert.....	Sergent.
Etrœungt....	A	Avesnes-S.	Bureau	Maton.....	Delaroque, Malarme.	Laurent.
Etrœux.....	V	Valenciennes-E.	Valenciennes	Hunet.....	Becquériaux...	Broyart.
Etrun.....	C	Cambrai-E.	Iwuy.....	Stiéyenart...	Boulet.....	Gralle.
Ewars.....	C	Id.....	Cambrai....	Salez.....	Lelong.....	Dassonville.
Faches.....	L	Lille-Sud-Est.	Lille.....	Meurisse....	Delesalle, Nieuviarts.	Lecomte, Gahide.
Famars.....	V	Valenciennes-S.	Valenciennes	Douay.....	Lottiaux.....	Dekerchiete.
Faumont.....	D	Orchies.....	Raches.....	Desmoutiers	Benoit.....	Daubresse.
Favril.....	A	Landrechies..	Landrechies..	Thomas.....	Dupont.....	Leclercq.
Féchain.....	D	Arleux.....	Aubigny....	Villette.....	Delille.....	Vaudromme.
Feignies....	A	Bavai.....	Maubeuge...	Derkenne...	Meurant, Dursent...	Delannoy.
Felleries....	A	Avesnes-N.	Sars Poteries.	Leblon.....	Crucis.....	Becar.
Fenain.....	D	Marchiennes.	Somain.....	Boulangé...	Bourlet.....	Dupont.

TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES COMMUNES.

NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrondt.	du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
Férin	D	Douai-Sud. . .	Douai.	Couppé.	Watel.	Delbove.
Féron.	A	Trélon	Wignehies. . .	Lion	Claux.	Denis.
Ferrière-la-Gr. .	A	Maubeuge . . .	Maubeuge. . .	Wuillame. . . .	Hesberg, Lemaire	Bourlet.
Ferrière-la-Petite	A	Id.	Id.	Gobled	Hufluer.	Leroy.
Flaumont-et-Waud	A	Avesnes-N. . . .	Avesnes.	Couvreur	Renoirt.	Hénin.
Flers	L	Lannoy	Lille.	Masqueliez. . . .	Liénard, Leclercq	Lefebvre Montagn
Flers	D	Douai-O.	Donai.	Carlier.	Demouchy.	Cailliez.
Flesquières . . .	C	Marcoing. . . .	Cambrai	Solan	Coupez.	Dervaux.
Flêtre.	H	Bailleul-S-O. . .	Bailleul.	Houvenaghel	Huyghe	Réant.
Flines-I-Mortagne	V	St-Amand (r. d.)	Mortagne	Defernez.	Cateaux.	DhériaDelcambre
Flines-I-Raches. .	D	Douai-N	Bureau	Larose	Copin, Logelin. . .	Lasselín, Dufour.
Floursies	A	Avesnes-N. . . .	Avesnes.	Stordreau	Thiroux.	V. Semousies.
Floyon	A	Avesnes-S. . . .	Etrœungt.	Hédon.	Dussart	Delahoutre.
Fontaine-au-Bois	A	Landrecies. . . .	Landrecies. . . .	Gille, Am.	Leblond	Faidherbe.
Fontaine-au-Pire .	C	Carnières.	Caudry	Demaël.	Bonneville.	Laisney.
Fontaine-N.-D. . .	C	Cambrai-O	Cambrai	Lavalard, Jh.	Bocquet.	Turpin.
Forenville.	C	Cambrai-E	Id.	Banse, L.	Banse, Dominique	V Seranvillers
Forest	L	Lannoy	Lille.	Roman, Louis	Prouvost	Vandebeuque
Forest	A	Landrecies. . . .	Landrecies. . . .	Payen.	Vaille.	Catelin.
Fort-Mardyck . . .	Dk	Dunkerque-O . . .	Dunkerque	A. Benard.	Turbot.	Lemière.
Fourmies.	A	Trélon	Bureau	Flament.	Détourpe, Poulain . .	Soufflet, Castier, Basquin.
Fournes.	L	La Bassée.	Id.	Desbonnets	Waymel.	Dufour.
Frasnoy.	A	Le Quesnoy-O . . .	Le Quesnoy	De l'Epine	Duquesnoy	Ployart.
Frelinghien. . . .	L	Armentières. . . .	Armentières. . . .	Destombes.	Delannoy.	Cochet.
Fresnes	V	Condé	Bureau	Renard, L. *	Guiot, Ville.	Gappiez, Treca, Malfait.
Fressies.	C	Cambrai-O.	Cambrai.	Rémy.	Cuvellier.	Dernoncourt.
Fressain.	D	Arleux	Aniche.	Lanvin.	Déprez.	Martinache.
Fretin	L	Pont-à-Marcq . . .	Pont-à-Marcq . . .	Wastelier du Parc, *	Chrétien	Cerisier.
Fromelles.	L	La Bassée	Fournes.	Descamps	Gruson	Delangre.
Genech.	L	Cysoing.	Templeuve	Delezenne	Mortreux	D'halluin.
Ghissignies. . . .	A	Le Quesnoy-E . . .	Le Quesnoy	Huin	Deparis	Hannoire.
Ghyvelde	Dk	Hondschoote. . . .	Dunkerque	Mormentyn	Bayard	Herreman, Trys- tram.
Glageon	A	Trélon	Bureau	Bourgeois	Walbert	Lacomblez.
Godewaersvelde. .	H	Steenvoorde. . . .	Steenvoorde. . . .	Staes	Vermersch	Legrain.
Gœulzin	D	Arleux	Donai.	D'Heursel.	Branque.	Vaudepitte.
Gognies-Chaussée	A	Maubeuge.	Maubeuge.	Lemaire	Blomond.	Baert.
Gommegnies. . . .	A	Le Quesnoy-O . . .	Le Quesnoy.	Lancellé.	Filolaire, Payen . . .	Thomas, Parent, Baillet.
Gondecourt. . . .	L	Seclin	Seclin	Duprez.	Grave	Jaclin.
Gonnelieu.	C	Marcoing.	Gouzeaucourt . . .	Delabre	Dubois	Danel.
Gouzeaucourt . . .	C	Id.	Bureau	Petit.	Tordeux.	Mangé.
Grande-Synthe. . .	Dk	Dunkerque-O . . .	Dunkerque	Macgherman.	Lefebvre.	Deduytsche.
Grand-Fayt.	A	Avesnes-S.	Maroille.	Berlaymont.	Denis	Valin.
Gravelines.	Dk	Gravelines.	Bureau	Demarle-Fétel	Voituriez, Leu- rette.	Lansheere Reuben Loridan, Bom- elaere.
Gruson	L	Lannoy	Cysoing.	Libert, A.	Decalonne.	Honorez.

NOMS			BUREAU	NOMS DES		
des	de l'arrond.	du	DE POSTE			MINISTRES
COMMUNES.		CANTON.	duquel	MAIRES.	ADJOINTS.	du Culte.
			chaque commune			
			dépend.			
Guesnain	D	Douai-Sud	Douai	Leleu	Poulet	Reytier.
Gussignies	A	Bavai	Bavai	Colot	Godry	Desprez.
Hallennes-l-Haub	L	Haubourdin	Haubourdin	Platel	Choquet	Pennquin.
Halluin	L	Tourcoing-N	Bureau	Lemaitre	Lemaire, Phalempin.	Bilecq, Wallaert, Hiden.
Hamel	D	Arleux	Arleux	Vallez	Varlet	Forest.
Hantay	L	La Bassée	La Bassée	Parent	Pollet	Bauduin.
Hardifort	H	Cassel	Cassel	Debuyser	Colpaert	Dubreucq.
Hargnies	A	Berlaimont	Berlaimont	Haplencour	Cailliaux	Pouille.
Hasnon	V	St-Amand (r. d.)	Bureau	Lenclua	Desmons, Morival	Duquesne, Denis
Haspres	V	Bouchain	Bouchain	Caullet	Cossiaux, Mercier	Cateau, Ernest
Haubourdin	L	Haubourdin	Bureau	Fichaux	Butin, Waymel	Martin, Coutenier
Haucourt	C	Clary	Clary	Vatin	Décaudin	Daillicz.
Haulchain	V	Valenciennes-S	Denain	Macarez	Lefebvre	Bécart.
Haussy	C	Solesmes	Solesmes	Piédana	Bera, Porreau	Fatrez, Lemoine.
Haut-Lieu	A	Avesnes-Sud	Avesnes	Fostier	Évrard	V. Avesnes.
Hautmont	A	Maubeuge	Bureau	Pollet	Mathon, Lejuste	Blanchard, Delfosse, François.
Haveluy	V	Bouchain	Denain	Sorreau	Oliviez	Pierchon.
Haverskerque	H	Merville	Hazebrouck	Delassus	Colson	Verbecque, Lefebv
Haynecourt	C	Cambrai-O	Cambrai	Herbet	Herlin	Devred.
Hazebrouck	H	Hazebrouck	Bureau	Massiet du Biest	Carlier, Bernast	Salomé.
Hecq	A	Le Quesnoy-E	Englefontaine	Guyot	Carlier	Dumon.
Hélesmes	V	Bouchain	Denain	Lecomte	Lecomte	Lemay.
Hellemmes	L	Lille-N. E	Lille	Vrasse	Decalonne, Castel	Vanacker.
Hem	L	Lannoy	Lannoy	Leuridan, Hri	Franchomme, Braquaval	Deltour, Ledoux.
Hem-Lenglet	C	Cambrai-O	Cambrai	Tribou	Billoir	Tartulier.
Hergnies	V	Condé	Condé	Dupas	France, Dubrulle	Demars, Delannoy
Herlies	L	La Bassée	Fourmes	Chombart	De Beaulincourt	Cany n.
Hérin	V	Valencienn-S	Valenciennes	Sauvage	Derchez	Defrance, Scritte
Herrin	L	Seclin	Seclin	Queva	Durot	Dubois.
Herzele	Dk	Wormhoudt	Wormhoudt	Ôutters-Hilst	Declunder	Decraemer.
Hestrud	A	Solre-le-Chât	Solre-le-Chât	Charlet, Cyp	Binot	Claise.
Holque	Dk	Bourbourg	Watten	Ghys	Dereudre	Deruywe.
Hondeghem	H	Hazebrouck N	Hazebrouck	Declercq	Huyghe	Blaevoet ;
Hondschoote	Dk	Hondschoote	Bureau	Gondaert	Boudeweel, Bol- lengier	Wykaert, Mar- kant, Peeters.
Hon-Hergies	A	Bavai	Bavai	Hongue	Joly	Lelong.
Honnechy	C	Le Câteau	Le Câteau	Lévéque	Delplanque	Jaclin.
Honnecourt	C	Marcoing	Gouzeaucourt	Coursier	Francomme	Man d. Desbarbieux
Hordain	V	Bouchain	Bouchain	Caudmont	Dieulot	Delebecque.
Hornaing	D	Marchiennes	Somain	Bridoux	Bridoux	Desauvage.
Houdain	A	Bavai	Bavai	Lécuyer	Boullart	Dennetières.
Houplin	L	Seclin	Seclin	Durot	Marchand	Decottignies.
Houplines	L	Armentières	Armentières	Roussel	Hellin, Woussen	Delanghe, Houcke Devulder.
Houtkerque	H	Steenvoorde	Steenvoorde	Castelyn	Goussen	Depecker.
Hoymille	Dk	Bergues	Bergues	Vernaelde	Dewulf	V. Bergues.

TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES COMMUNES.

NOMS		BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
des COMMUNES.	de l'arrond. du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.	
Illies	L	La Bassée ...	La Bassée...	Leroy.....	Rigaut.....	Testelin.
Inchy.....	C	Le Câteau ..	Le Câteau ..	Gabet	Boulet	Dransart, Lefebv. Dehaisnes , Del- court.
Iwuy.....	C	Cambrai-E...	Bureau	Queulain...	Fiévet, Derieux..	Clarisse.
Jenlain	A	Le Quesnoy-O	Bureau.....	Bassez	Couvreur.....	Montay.
Jeumont	A	Maubeuge...	Bureau.....	Eanthier	Wautier.....	Lancelle.
Jolimetz	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy..	Poiette.....	Rousseaux.....	Martin.
Killem	Dk	Hondschoote.	Hondschoote.	Debreuw...	Cornette.....	Leblon , Lenain. Danel.
La Bassée...	L	La Bassée ..	Bureau.....	Cousin	Crespel et Maine Guil- bert	Danel.
La Flamengrie.	A	Bavai.....	Bavai.....	Mathieu.....	Duhot.....	Catteau.
La Gorgue...	H	Merville.....	Bureau.....	Cattoir.....	Lefor, Ridez	Menet.
La Groise...	C	Le Câteau..	Catillon.....	Theillier de Poucheville.	Tétart	Lefebvre , Nuys. Delvallée.
Lallaing	D	Douai-N.	Raches.....	Morel.....	Wacquez	Cazier.
La Longueville.	A	Bavai.....	Bavai.....	Amaurice	Deparis	Tollens , Ba- tonnier.
Lambersart ..	L	Lille-O.....	Lille.....	Bailly	Wambre	Heughebart.
La Madeleine.	L	Lille-C.....	Id.....	Crépelle	Rembremande , Gallet	Batteur.
Lambres	D	Douai-O.....	Douai.....	Trannin.....	Mazet	Blondel, Leman, Watrin.
Landas.....	D	Orchies.....	Orchies.....	Leprêtre.....	Baumain.....	Pluchart.
Landrecies..	A	Landrecies..	Bureau.....	Bounaire	Mimon , Montagne , Droisy	Destombes.
La Neuville ..	L	Pont-à-Marcq.	Thumeries ..	Bernard.....	Denneulin.....	Dransart
Lannoy	L	Lannoy.....	Bureau.....	Defrennes	Mulliez, deWailly	Wattel.
La Rouillies.	A	Avesnes-S. ..	Etraungt.....	Contesse	Courbet.....	Claisse.
La Sentinelle	V	Valencienn.-S	Trith-St-Léger	Laurette	Martin, Dumont .	Charles, Wallez.
Lauwin-Plaque	D	Douai-O.....	Douai.....	Millicamps ..	Hurlaux	Haune.
Le Câteau ..	C	Le Câteau ..	Bureau.....	Loze	Basquin, Ponsin.	Richer.
Lecelles.....	V	St-Amand (r. g.)	St Amand	Bouchart.....	Legrand	Franhois, Dezeure Gryson.
Lécluse	D	Arleux.....	Arleux.....	Branque.....	Dubois.....	Monstret.
Lederzeele ..	Dk	Wormhoudt..	Watten.....	Debroucker..	Devynck	Cornille.
Ledringhem..	Dk	Id.....	Esquelbecq ..	Cailliau	Castier	Lotte, Regrigny.
Leers	L	Lannoy.....	Lannoy	Salembier.....	Ducatillon , Hespel..	Gonthier.
Leftrin.khouchke	Dk	Dunkerque-E	Dunkerque ..	Wemaere.....	Winoc.....	Decherf.
Le Maisnil ..	L	Haubourdin..	Fournes.....	Bartier	Carlier.....	Crépin.
Le Quesnoy ..	A	Le Quesnoy..	Bureau.....	Dubois.....	Hautcœur, Carlier	Martin.
Lesdain	C	Marcoing.....	Masnieres ..	Le Roy	Dorchin	Mascrét.
Les Moères...	Dk	Hondschoote.	Hondschoote.	Mallengier.....	Regodt.....	Legrand.
Lesquin	L	Seclin.....	Lille.....	Descat	Coursier	Wastin.
Leval	A	Berlaimont ..	Berlaimont ..	Désoblain	Bois	Valle.
Lewarde	D	Douai-S.....	Douai.....	Béharelle	Simon.....	Legrand.
Lezennes.....	L	Lille-S.-E....	Lille.....	Lefebvre	Delemar.....	Wastin.
Lez Fontaines	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Biérent.....	Lefebvre.....	Valle.
Liessies	A	Id.....	Id.....	Lhomme, Ch.	Larzillière.....	Lécuyer.
Lieu-St-Amand.	V	Bouchain.....	Bouchain.....	Margerin.....	Gossez.....	Wallez.
Ligny.....	C	Clary.....	Clary.....	Bauchard.....	Leduc-Delaporte.	V. Beaucamps
Ligny.....	L	Haubourdin..	Fournes.....	De Garsignies	Foucart	

NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrond. du CANTON.			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
Lille.	L	Lille.	Bureau.	JulesDutilleul	Morisson, Rigaut, J-B. Desbonnet, Werquin, MercieretGéryLegrand	Voir au chapitre des Cultes
Limont-Fontaine	A	Maubeuge. ..	Hautmont ...	Favarcq.	François.	Telliez.
Linselles.	L	Tourcoing-N.	Bureau.	Dhalluin.	Ducatteau, Demarcq	Debrabant, Leduc, verstraete.
Locquignol. .	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy..	Jouvenaux..	Douyet.	Lesnes.
Loffre.	D	Douai-Sud..	Montigny....	Blanchart ...	Debève.	V. <i>Montigny.</i>
Lomme.	L	Haubourdin..	Bureau.	Becquart.	Bailleux, Becquet	Berteloote, Delsam- bre, Baelde.
Lompret.	L	Quesnoy-s.-D	Lille.	Lesage.	Destombe.	Meurillon.
Looberghe. .	Dk	Bourbourg..	Bourbourg..	Hocquette ...	Cockenpot.	Maes, Bellette
Loon.	Dk	Gravelines..	Gravelines..	Coquillier ...	Longueval.	Brousse.
Loos.	L	Haubourdin..	Bureau.	Billon, ✱.	Soufflet, Denoyelle..	Bodin, Michault, Riche.
Lourches.	V	Bouchain.	Id.	Flament.	Lecouffe, Dertelle..	Wallard Degruson
Louvignies-Bavai	A	Bavai.	Bavai.	Mandron.	Peyron.	V. <i>Bavai.</i>
Louvignies-Quesn	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy..	Bruneau.	Wattremez.	Dewez.
Louvill.	L	Cysoing.	Cysoing.	Damide.	Olivier.	Ducarin.
Louvroil.	A	Maubeuge. ..	Maubeuge. ..	Flamet.	Laurent, Prevot.	Laurent.
Lynde.	H	Hazebrouck-N	Hazebrouck..	Wambergue.	Baey.	Verstavel.
Lys-lez-Lannoy.	L	Lannoy.	Lannoy.	Delannoy.	Hespel, Echeven.	Lécuyer.
Maing.	V	Valencienn.-S	Valenciennes.	Plichon, André	Collet.	Rouez.
Mairieux.	A	Maubeuge. ..	Maubeuge. ..	Blavier.	Maufroy.	Bégain.
Malincourt. .	C	Clary.	Walincourt..	Décaudin.	Desenne.	Hébert.
Marbaix.	A	Avesnes-S..	Avesnes.	Wéry.	Bertaux.	Clavier.
Marchiennes-C..	D	Marchiennes.	Marchiennes.	Dussart.	Lesens.	Mouque
Marchiennes-V..	D	Id.	Bureau.	Maton.	Hubert, Rocquet.	Richard, Desmar.
Marcoing.	C	Marcoing.	Id.	Dron.	Bidaux.	Leriche
Mareq.	D	Arleux.	Aniche.	Wiat.	Fournet.	Degruson
Mareq-en-Barœul	L	Tourcoing-S.	Bureau.	Ducrocq ✱.	Delesalle, Roussel	Guillemot, Hou- wen, Ruckebusch, Fréaux.
Mardyck.	Dk	Dunkerque-O	Dunkerque..	Cocquillier ..	Mormentyn.	Dekytspotter.
Maresches. .	A	Le Quesnoy-O	Artes.	Frémault.	Sueur.	Cambreleng.
Marezl.	C	Clary.	Busigny.	N.	Lefebvre, Lantoine..	Bordoduc.
Marly.	V	Valencienn.-E	Valenciennes.	Weil.	Druésne.	Dabus.
Maroilles.	A	Landrecies..	Bureau.	Azambre.	Jabouille.	Desruelles, Vaille.
Marpent.	A	Maubeuge. ..	Jeumont.	Hennequart..	Tilmant.	Mortreux.
Marquette. .	L	Lille-Ouest	Lille.	Desprels.	Desrumaux, Goeman.	Dupont.
Marquette. .	V	Bouchain.	Bouchain.	Cachera, J..	Cachera, J.-B..	Comère.
Marquillies. .	L	La Bassée.	Fournes.	Coget.	Brunel.	Millescamps.
Masnieres.	C	Marcoing.	Bureau.	Gautier.	Thobois.	Pollat.
Masny.	D	Douai-Sud..	Montigny....	Fiévet, O ✱.	Herbage.	Labitte.
Mastaing.	V	Bouchain.	Lourches.	Coquelle.	Miens.	Detourmignies.
Maubeuge.	A	Maubeuge. ..	Bureau.	Horrie.	Herbecq, Berteau..	Lecocq, Hannyoy.
Maulde.	V	St-Amand (r. g.)	Mortagne.	Hornet, Albéric	Dutrieux.	Baligand.
Maurois.	C	Le Câteau.	Le Câteau.	Taine.	Lemaire.	Cauliez.
Mazinghien. .	C	Id.	Id.	Warin.	Minaux.	Wyart.

TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES COMMUNES.

NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrond. du CANTON.			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
Mecquignies . . .	A	Bavai	Bavai	Martin	Carlier	Loyez.
Méridiennes . . .	L	Pont-à-Marcq	Pont-à-Marcq	Lecouffe	Hennart	Goeman
Merkeghem . . .	Dk	Wormhoudt..	Bollezeele . . .	Desmidt	Missiaen	Sapelier.
Merris	H	Bailleul-S-O.	Bailleul	Hennebel	Delbecq	Deyne.
Merville	H	Merville	Bureau	Bouillez, ✱ . . .	Delassus, Grillet.	Becquart
Meteren	H	Bailleul-S-O.	Bailleul	Leurs	P. Becuwe, B. Becuwe	Ruckebusch, Vanwaelsappel
Millam	Dk	Bourbourg . . .	Watten	Porteman	Vandenbavière . .	Hemelsdael.
Millonfosse . . .	V	St-Amand (r. g.)	Hasnon	Mouy	Bauduin	V. Hasnon.
Mouvres	C	Marcoing	Cambrai	Foulon, Ph.	Pagniez	Hébert
Mouveau-St-W.	A	Berlaimont . . .	Berlaimont . . .	Mercier	Bosseaux	Donce.
Monchaux	V	Valencienn.-S	Valenciennes	Lanselle	Horin	Cattelin.
Monchaux	L	Pont-à-Marcq	Thumeries . . .	Heddebault . . .	Mathis	Démareseaux
Monchecourt . .	D	Arleux	Aniche	Darthenay	Héroguez	Dewitte.
Mons-en-Bar . . .	L	Lille-N.-E. . . .	Lille	Delemar	Dewas	Derode, Beroger.
Mons-en-Pév. . .	L	Pont-à-Marcq	Pont-à-Marcq	Boutry	Carpentier	Deregnaucourt, Manouvrier.
Montay	C	Le Câteau . . .	Le Câteau . . .	Wanaïque	Dupont	Mérianx.
Montigny	C	Clary	Clary	Tamboise	Pruvost	Leveaux.
Montigny	D	Douai-Sud	Bureau	Dovillers	Legrand	Wautiez.
Montrécourt . . .	C	Solesmes	Saulzoir	Thomas	Tétar	Veys
Morbecque	H	Hazebrouck-S	Hazebrouck . . .	Claudorez	Degroote, Béquart	Staelen, Hamez, Hardeman.
Morenchies . . .	C	Cambrai-O	Cambrai	Bonnel	Lesage	V. Tilloy.
Mortagne	V	St-Amand (r. d.)	Bureau	de Bretagne	Decourrières	Margerin.
Mouchin	L	Cysoing	Orchies	Varlet	Dumoulin	Hennino.
Moustiers	A	Trélon	Trélon	Hancart	Vaaghelle	Imbert.
Mouveaux	L	Tourcoing-S . . .	Tourcoing	Bourgeois	Lepers, Lecraft . .	Delcruyelle, De- backer.
Naves	C	Cambrai-Est . . .	Cambrai	Lemaire	Fouquet	Mutel.
Neuf-Berquin . .	H	Merville	Estaires	Petitprez	Pruvost	Coevoet.
Neuf-Mesnil . . .	A	Bavai	Maubeuge	Boez	Prévot	Lallemant.
Neuville	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy . . .	Jacquemart	Capeliez	Seckel.
Neuville en-Ferr	L	Tourcoing-N . . .	Tourcoing	Ghestem	Cau-Carette, D'halluin	Prince, Dupont.
Neuville-St-Remi	C	Cambrai-O	Cambrai	Ledoux	Derly	Felmy.
Neuville-s.-l'Esc.	V	Bouchain	Bouchain	Fauville	Flament	Sapelier.
Neuvilly	C	Le Câteau	Le Câteau	Robert	Watremez, Facon	Dapvril. Schacht, Beheydt, Laurent
Nieppe	H	Bailleul-N-E . . .	Armentières . . .	Loridan	Fauguenoy, Deltour . .	Feucherolles.
Niergnies	C	Cambrai-E	Cambrai	Telliez	Masclat	Ficheux.
Nivelle	V	St-Amand (r. g.)	St-Amand	André	Monnier	Demareseaux, Caillé.
Nomain	D	Orchies	Orchies	Lemaire	Dorchies	Devès, Vanden- driesche.
Noordpeene . . .	H	Cassel	Cassel	Duvet	Marquis	Costenoble.
Noyelles	A	Berlaimont	Maroilles	Belot, Nicolas	Lécailleux	Mazingue.
Noyelles	C	Marcoing	Cambrai	Grépin, ✱	Dherbécourt	Billiau.
Noyelles	L	Seclin	Seclin	Debuchy	Chivoret	Dubus.
Noyelles-s.-Selle	V	Bouchain	Bouchain	Oudart	Flament	Nacfer.
Obies	A	Bavai	Bavai	Duhot	Deghay	Denis.
Obrechies	A	Maubeuge	Maubeuge	Butin-Martial	Dutremée, Fidèle	

NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrondt. du	CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
Ochtezeele...	H	Cassel.....	Arnéke	Outerleys...	Cardon.....	Delautre.
Odomez.	V	Condé.....	Fresnes.....	Moriau.....	Tricart	Delahousse.
Ohain	A	Trélon.....	Trélon.....	Bastien.....	Hanoteau.....	Desilve.
Oisy	V	Valencienn.-S	Valenciennes.	Miroux.....	Legros.....	Defrance, Scritte.
Onnaing.....	V	Valencienn.-E	Bureau.....	Giraud.....	Fréville, Leblanc	This.
Oost-Cappel..	Dk	Hondschoote.	Hondschoote.	Vermersch...	Rabat.....	Lobbedez.
Orchies	D	Orchies	Bureau.....	Sturme.....	Dufossé, Henno.	Flament, Claise, Metsu.
Ors.....	C	Le Câteau...	Le Câteau...	Wuillot.....	Deprez.....	Mouque.
Orsinval.....	A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy..	Carpentier...	Denimal.....	Preuvost.
Ostricourt..	L	Pont-à-Marcq.	Carvin	Dubois.....	Lefebvre.....	Averlant.
Oudezeele...	H	Steenvoorde	Cassel	Blavoet, J.-B.	Decroocq.....	Spanneut.
Oxelaère.....	H	Cassel.....	Id.....	Joos.....	Faès.....	Vandenabeele
Pailencourt..	C	Cambrai-O...	Iwuy	Gamez.....	Delmotte.....	Delagarde.
Pecquencourt	D	Marchiennes.	Montigny.....	Sion.....	Dussart.....	Caron.
Pérenchies...	L	Quesnoy-s.-D.	Lille.....	Pollet.....	Decottignies...	Darras.
Péronne.....	L	Cysoing.....	Cysoing.....	Durant.....	Deffontaines...	Segon.
Pelite-Forêt.	V	Valencienn.-N	Anzin.....	Douchy.....	Robert.....	V. Aubry.
Petite-Synthe	Dk	Dunkerque-O	Dunkerque..	Deschamps...	Cardock.....	Delaceter, Laeque- ment.
Petit-Fayt...	A	Avesnes-S...	Cartignies...	Rousseaux...	Lebon.....	Richard.....
Phalempin..	L	Pont-à-Marcq.	Carvin	Coget.....	Thérin.....	Duriez.
Pitgam.....	Dk	Bergues.....	Bergues.....	Decroocq.....	Stevenoot.....	Maes, Bernaert.
Poix.....	A	Le Quesnoy-E	Englefontaine	Williot.....	Fignier.....	Griffon.
Pommereuil..	C	Le Câteau..	Le Câteau..	Sellier.....	Manesse.....	Doby.
Pont-à-Marcq	L	Pont-à-Marcq	Bureau.....	Bulteau.....	Six.....	Dujardin.
Pont-sur-Sambre	A	Berlaimont..	Berlaimont..	Descamps...	Burier.....	Wallez.
Potelles.....	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy..	Cacheux.....	Martin.....	V. Villereau.
Pradelles....	H	Hazebrouck-S	Hazebrouck..	Didier.....	Debrak.....	Drieux.
Prêmesques..	L	Armentières.	Lomme.....	D'Hespel de Flenc- ques.....	Lesage.....	Bonduelle, Deu- dewaerde.
Préseau.....	V	Valencienn.-E	Valenciennes	Dassonville..	Chuffart.....	Bonduelle.
Preux-au-Bois	A	Landrecies..	Landrecies..	Boulmont...	Ternant.....	Humez.
Preux-au-Sart	A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy..	Monchicourt..	Dehove.....	Malquin.
Prisches.....	A	Landrecies..	Landrecies..	Godfrin-Manesse.	Godfrin-Huget..	Carpentier.
Prouvy.....	V	Valencienn.-S	Denain.....	Haudegond..	Miroux.....	Declerck.
Proville.....	C	Cambrai-O...	Cambrai.....	Crépin, Ch.-P	Dinoir.....	Brunet.
Provin.....	L	Seclin.....	Carvin.....	Defrance.....	Duriez.....	Wenys.
Quaëdypre...	Dk	Bergues.....	Bergues.....	Labaye.....	Delater.....	Debavelaere.
Quaroube...	V	Valencienn.-E	Onnaing.....	Alglave.....	Joly, Maizière..	Lambelin, Dupire
Querenaing..	V	Valencienn.-S	Valenciennes.	Tamboise...	Danhiez.....	Phalempin.
Quesnoy-s.-Deûle	L	Quesnoy-s.-D.	Bureau.....	Dhalluin.....	Fauvarque, Poullier- Coutreux.....	Plouy, Vanrechem Bultot.
Quiéveillon.	A	Maubeuge..	Cousolre....	Mengal.....	Willot.....	V. Aibes.
Quiévrechain	V	Valencienn.-E	Crespin.....	Lenglet.....	Cartry.....	Sémoulin, Liénard
Quiévy.....	C	Carnières....	Bureau.....	Delcroix.....	Deladonville, Davaine	Dauwerchain.
Raches.....	D	Douai-O.....	Id.....	Montagne.....	Denisse.....	Gadanne, Chavatte
Radinghem..	L	Haubourdin..	Haubourdin..	Lernould.....	Danjou.....	Quentin.
Raillencourt.	C	Cambrai-O...	Cambrai.....	Dépret.....	Desvignes.....	Lecu.
Raimbeaucourt.	D	Douai-O.....	Raches.....	Dupuis.....	Deroubaix...	Delplanque.

TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES COMMUNES.

NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrondt. du CANTON.			MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
Rainsars.....	A	Trélon.....	Sains.....	Stincq.....	Péronne.....	Anzelot.
Raismes....	V	St-Amand (r. d.)	Bureau....	Raux.....	Prudhomme, Wuibaux	Rogie, Ducateau Louys.
Ramillies....	C	Cambrai-Est.	Cambrai....	Vasseur....	Germe.....	Houssoy.
Ramousies..	A	Avesnes-N...	Sains.....	Rousseau...	Naveau.....	Locqueneux.
Recquignies.	A	Maubeuge..	Jeumont...	Delforge...	Meurisse.....	Dubuisset.
Rescureure..	H	Hazebrouck.	Bureau....	Sockeel....	Cafler.....	Kereckove, Debeene Vandermersch
Reumont....	C	Le Câteau... Le Câteau...	Le Câteau...	Passet.....	Devigne.....	Savage.....
Rexpoëde...	Dk	Hondschoote.	Hondschoote.	Dewaële... Cornette.....	Cornette.....	Baert, Haau.
Ribécourt...	C	Marcoing... Marcoing...	Marcoing...	Delcroix... Boulangé.....	Boulangé.....	Cailliez.
Rieulay....	D	Marchiennes.	Marchiennes.	Houseaux... Mouque.....	Williatte.....	Mouque.
Rieux.....	C	Carnières... Bureau.....	Bureau.....	Mairesse... Mégueulle...	Mégueulle...	Bresson.
Robersart...	A	Landrecies... Landrecies...	Landrecies...	Pauplaire... Legrand.....	Legrand.....	Baligand.
Rœulx.....	V	Bouchain... Lourches...	Lourches...	Consille... Robert.....	Robert.....	Delattre
Rombies et March	V	Valencien.-E.	Valenciennes.	Debiève... Roger.....	Roger.....	Manouvrier.
Romerics...	C	Solesmes... Solesmes...	Solesmes...	Douay... May.....	May.....	Porez.
Ronchin....	L	Lille-Sud-Est.	Lille.....	Dubuisset... Descarpentries..	Descarpentries..	Caille.
Roncq.....	L	Tourcoing-N.. Bureau....	Bureau....	Bonduel.... Cateau, Delahousse..	Cateau, Delahousse..	Delchaye, Villain Leynaert, Tolbrom
Roost-Warcadin	D	Douai-Ouest.	Raches.....	Bernard.... Pinquet.....	Pinquet.....	Gillis.
Rosendaël (le)	Dk	Dunkerque-E.	Dunkerque..	Schodduyn.. Ponseel, Ducroq	Ponseel, Ducroq	Bouden, Theoris.
Rosult.....	V	St-Amand (r. g.).	St-Amand...	Detourmignies.. Legrand.....	Legrand.....	Petit.
Roubaix....	L	Roubaix.... Bureau....	Bureau....	Famechon... Daudet, Delporte - Bayart, Allard, Gode- froy	Daudet, Delporte - Bayart, Allard, Gode- froy	Berteaux, Évrard, Gontier, Thomas Plancke
Raucourt....	A	Le Quesnoy-E	Englefontaine...	Guyot..... Caudrelier....	Caudrelier....	V Englefontaine.
Roucourt....	D	Douai-Sud... Douai.....	Douai.....	Bequet de Mégile	Gourdin.....	Garçon.
Rousies....	A	Maubeuge... Maubeuge...	Maubeuge...	Hensell.... Olivier, Grégoire	Olivier, Grégoire	Delcambre.
Rouvignies..	V	Valencien.-S.	Denain.....	Landrieu... Delille.....	Delille.....	V. Provy.
Rubrouck...	H	Cassel..... Arnêke....	Arnêke....	Bogaert... Dufour.....	Dufour.....	Legrain
Ruesnes....	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy..	Camaret... Bruyère.....	Bruyère.....	Demont.
Rumegies...	V	St-Amand (r. g.).	St-Amand...	Robert.... Delobelle...	Delobelle...	Delporte
Rumilly....	C	Marcoing... Cambrai....	Cambrai....	Leriche... Lempereur...	Lempereur...	Ségard.
Sailly.....	C	Cambrai-O... Id.....	Id.....	Richard... Brunelle....	Brunelle....	N....
Sailly.....	L	Lannoy... Lannoy....	Lannoy....	Bouchery... Bueplanque...	Bueplanque...	Delvallée.
Sainghin-en-Mél.	L	Cysoing... Ascq.....	Ascq.....	Pollet... Delebarre...	Delebarre...	Deleporte.
Sainghin-en-W	L	La Bassée... Fournes...	Fournes...	Binauld... Pierreuse....	Pierreuse....	Brassart, Facou.
Sains.....	A	Avesnes-Sud.	Bureau....	Leclercq... Dubois, Révelart	Dubois, Révelart	Lobry.
St-Amand...	V	St-Amand... Id.....	Id.....	Bruneau, Flour	Julien, Davaine	Duriez.
St-André...	L	Lille-Ouest... Lille.....	Lille.....	Herbin... Legrand.....	Legrand.....	Dezitter.
St-Aubert...	C	Carnières... Iwuy.....	Iwuy.....	Canonne... Duez, Leriche..	Duez, Leriche..	Villain.
St-Aubin....	A	Avesnes-Nord	Avesnes....	Willot.... Lermusieau...	Lermusieau...	Denis.
St-Aybert...	V	Condé... Condé.....	Condé.....	Joisse... Thomas.....	Thomas.....	Viviers.
St-Benin....	C	Le Câteau... Le Câteau...	Le Câteau...	Millot... Vatin.....	Vatin.....	Loubert.....
St-Georges..	Dk	Gravelines.. Gravelines..	Gravelines..	Louf, P.... Louf, O.....	Louf, O.....	Fockenberghé
St-Hilaire...	A	Avesnes-Nord	Avesnes....	Lécuyer... Siron.....	Siron.....	Berthier.
St-Hilaire...	C	Carnières... Carnières...	Carnières...	Défaux-Méresse..	Défaux-Méresse..	Bécart.
St-Jans-Cappel.	H	Bailleul-N.-E.	Bailleul....	Becue..... Naeye.....	Naeye.....	Plaetevoet, Pouwelz.
Ste-Marie-Cappel	H	Cassel..... Cassel.....	Cassel.....	Dequidt... Werken.....	Werken.....	Despicht.

TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES COMMUNES.

99

NOMS		BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
des COMMUNES.	du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.	
St-Martin	C	Solesmes . . .	Solesmes . . .	Lecerf	Higot	Lecuppre.
St-Momelin . . .	Dk	Bourbourg . .	Watten	Castier	Massart	Desmis.
St-Pierrebrouck .	Dk	Id	Bourbourg . .	Dereudre	Bollart	Plouvier.
St-Pol	Dk	Dunkerque-O.	Dunkerque . .	N	N	Desodt.
St-Python	C	Solesmes . . .	Solesmes . . .	Robert-Bracq . .	Cardon	Jeanlebeuf, Zinghe- dauw.
St-Rémy-Chauss.	A	Berlaimont . .	Avesnes	Martin	Lapostolle	Corneil.
St-Rémy-mal-B.	A	Maubeuge . . .	Hautmont . . .	Juste	Drapier	Brognet.
St-Saulve	V	Valencien-N.	Valenciennes	Jacqmarcq	Mustelier	Deille, Delgrange
St-Souplet	C	Le Câteau . . .	Le Câteau . . .	Delay	Millet, Cloest . . .	Barbier.
St-Sylvestre-Cap.	H	Steenvoorde . .	Steenvoorde . .	Gantois	Balloy	Vanheegher.
St-Vaast	C	Solesmes . . .	Solesmes . . .	Langrand	Millet	Loquet.
St-Waast	A	Bavai	Bavai	Coulmon	Delfosse	Defontaine.
Salesches	D	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy . .	Boulangé	Monier	Malaquin.
Salomé	L	La Bassée . . .	La Bassée . . .	Danel	Dubrulle, H	Degruson.
Saméon	D	Orchies	Orchies	Herbomez	Brohon	Ducornet.
Sancourt	C	Cambrai-O . . .	Cambrai	Rodriguez	Delsaux	Dufonr.
Santes	L	Haubourdin . .	Haubourdin . .	G. Bernard	Coustenoble	Reumaux.
Sars-et-Rosières .	V	St-Amand (r. g.)	St-Amand	Doby	Couteau	Cauderlier.
Sars-Poteries . .	A	Solre-le-Chât.	Bureau	Dubois	Contesse, Manfroid .	Bottiaux.
Sassegnies	A	Berlaimont . .	Berlaimont . .	Flament	Stoclet	Lepers.
Saultain	V	Valencien-E.	Valenciennes	Hamoir, *	Moty	Quintin de Ker- Delrue. radio.
Saulzoir	C	Solesmes . . .	Bureau	Boulogne	Canonne	
Sebourg	V	Valencien-E.	Valenciennes	Hiolle	Descamps	Plouvier, Dupas.
Seclin	L	Seclin	Bureau	Desmazières	Pinte	Hutin, Leynard
Selvignies	C	Clary	Walincourt . . .	Delhay	Givry	Delecambre.
Semerles	A	Avesnes-N . . .	Avesnes	Gérard	Fostier	Duquesne.
Semousies	A	Id	Id	Wagner	Plottaux	Laurette.
Sempuries	A	Le Quesnoy-O	Artres	Dervillers	Lanselle	Delebarre.
Sequedin	L	Haubourdin . .	Haubourdin . .	Philippo	Sis	Carnel.
Séranvillers . . .	C	Carnières . . .	Cambrai	Taisne	Lenoir	Harbonnier.
Sercus	H	Hazebrouck-N	Hazebrouck . .	Justice	Cousvn	Cornette.
Sin	D	Douai-Nord . . .	Douai	Renard	Anache-Théry et Sau- vage	Deleffe, Masure.
Socx	Dk	Bergues	Bergues	Poublanc	Dousselaere	Lotten.
Solesmes	C	Solesmes . . .	Bureau	Carliez	Menard, Petit . . .	Rousselle, Manf- roid.
Solre-le-Chat . . .	A	Solre-le-Chât.	Id	Legrand-Bever . .	Bever, Lamelin . .	Cattelin, Echevin
Solrinnes	A	Id	Solre-le-Chât.	Flament	Caniot	Gilleron.
Somain	D	Marchiennes . .	Bureau	Morelle	Vandeviley, Pagniez.	Buzin, Cloie, Bernart.
Sommaing	C	Solesmes . . .	Solesmes . . .	Bruyère	Vinoix	Coutelle.
Spycker	Dk	Bourbourg . . .	Bourbourg . . .	Vandevelde	Depoers	Deschodt.
Staple	H	Hazebrouck-N	Hazebrouck . .	Facqueur	Fovez	Ruyssen.
Steenbecque . . .	H	Hazebrouck-S	Id	Deram	Deroot	Delattre, Aernout
Steen	Dk	Bergues	Bergues	Dantu, *	Woets	Cockempot.
Steenvoorde . . .	H	Steenvoorde . .	Bureau	Mortier	Outters, Dufour . .	Pauwels, Papc- geay, Weexsteen
Steenwerck . . .	H	Bailleul N.-E.	Id	Plouvier	Hennion, Weillaert .	Lefrançois, Lelu Legrand, Becq.
Strazele	H	Hazebrouck-S	Hazebrouck . .	Deswarte	Ruckbruch	Desmedt.
Taisnières-en-T.	A	Avesnes-N . . .	Avesnes	Vittrant, Isid . . .	Nécaille	Cailliez.

TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES COMMUNES

NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrond.	du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
Taisnières-sur-H.	A	Bavai	Bavai	Brasseur	Auquier	Millot, Hasbrouck
Templemars.	L	Seclin	Seclin	Gossart	Caby	Bernard.
Templeuve.	L	Cysoing	Bureau	Baratte	Crombez, Pollet.	Carlier, Claise
Terdeghem.	H	Steenvoorde.	Steenvoorde.	Boone	Colpaert	Cieren.
Téteghem.	Dk	Dunkerque-E.	Dunkerque ..	Kyndt	Hubert	Deschildt.
Thiant	V	Valenciennes-S.	Denain	Mariage	Bertout	Dutriex.
Thiennes	H	Hazebrouck-S	Hazebrouck..	Catoire	Apourcheau ..	Prnvol.
Thivencelles.	V	Condé	Condé	Plaquet	Piérart	Gravelaine.
Thumeries ..	L	Pont-à-Marcq.	Bureau	Coget	Duquesne	Dorlencourt.
Thun	V	St-Amand (r. g.)	Mortagne ..	Robart	Broquet	Talbroux.
Thun-l'Evêq.	C	Cambrai-Est.	Iwuy	Charlet	Allard	Desmons .
Thun-St-Martin.	C	Id.	Iwuy	Miroux	Chevalier	Jacquart .
Tilloy	C	Cambrai-O ..	Cambrai	Leleu	Faille	V. Neuville-sur-E
Tilloy	D	Marchiennes.	Marchiennes.	Bricquet	Debrabant	V. Brillon
Toufflers ..	L	Lannoy	Lannoy	Cimetière ..	Fin	Dehuy.
Tourcoing ..	L	Tourcoing ..	Bureau	Roussel - De- fontaine ..	J. Leblan, Debuchy, Dervaux.	Simon, Vanbocks- tael Vestel, Vaillant.
Tourmignies.	L	Pont-à-Marcq.	Pont-à-Marcq.	Cambier	Coget	Rigaux.
Trélon	A	Trélon	Bureau	Ansieau	Mercier, Van Rossein.	Larsonneur, Heirffelinck.
Tressin	L	Lannoy	Ascq	Fourmestraux	Deponthieux ..	Helle.
Trith-St-Léger.	V	Valenciennes-S.	Bureau	Sirof	Cacheux	Fosset, Wattel
Troisvilles ..	C	Le Câteau ..	Le Câteau ..	Rigant	Lésage	Bruaux.
Uxem	Dk	Dunkerque-E.	Dunkerque ..	Davrou	Sappen	Massiel.
Valenciennes	V	Valenciennes	Bureau	Bullot	Beauvois, Debaralle..	Voir au chapitre des cultes.
Vendegies-au-B.	A	Le Quesnoy-E	Englefontaine	Gabet	Pavot	Corbier.
Vendegies-s.-Éc.	C	Solesmes	Solesmes	Braeq	Lecompl.	Cauillier.
Vendeville ..	L	Seclin	Lille	van der Straeten	Delattre	Pionnié.
Verchain et Maug	V	Valenciennes-S.	Valenciennes	Dupont	Quarez	Dhainaut.
Verlinghem ..	L	Quesnoy-s.-D.	Quesnoy-s.-D.	Ghestem	Melisse	Gourdin.
Vertain	C	Solesmes	Solesmes	Dubois	Dreçq	Delcroix.
Vicq	V	Condé	Fresnes	Duplat	Deleau	Coillot
Viesly	C	Solesmes	Solesmes	Depreux	Dehen, Desanfans ..	Dumoulin, Delrue
Vieux-Berquin.	H	Bailleul-S-O.	Bureau	Petitprez	Deswarte, Loridan ..	Dekeister, Vanre- chen. Dedryer.
Vieux-Condé.	V	Condé	Condé	Dupas	Schohier, Rousseau	Robitaille, Paris,
Vieux-Mesnil.	A	Berlaimont ..	Berlaimont ..	Forest	Blanchard	V Boussières
Vieux-Rengt.	A	Maubeuge ..	Villers-si r-Nicole	André	Bosquet	Dorlencourt.
Villereau ..	A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy..	Déparis	Dutriex	Huart.
Villers-au-Tertre.	D	Arleux	Douai	Grivillers	Bazin	V Monchecour
Villers-Campeau.	D	Marchiennes.	Somain	Chevallier ..	Blondeau	V. Somain.
Villers-en-Cauch.	C	Carnières ..	Iwuy	Cardon	Rappe	Plet.
Villers-Guislain.	C	Marcoing	Gouzeaucourt	Vitté	Dubois	Broux.
Villers-Outreau.	C	Clary	Walincourt ..	Simon	Passet, Estevez.	Lecœuvre, Ven- deville
Villers-Plouich.	C	Marcoing	Gouzeaucourt	Lobry	Bisiaux	Rogie.
Villers-Pol ..	A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy ..	Carpentier ..	Duroux	Barbet.
Villers-sir-Nic. le	A	Maubeuge ..	Bureau	Tellier	Pronier	Dubrulle.
Volkerinckhove.	Dk	Wormhoudt ..	Bollezeele	Debroucker ..	Marquis	Werkeyn.

N O M S			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	N O M S D E S		
des COMMUNES.	de l'arrondt.	du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
Vred	D	Marchiennes.	Marchiennes.	Deneuillers.	Thuilliez	Venreust
Wahagnies ..	L	Pont-à-Marcq.	Carvin	Vallois	Marquand	Dupire
Wallincourt ..	C	Clary	Bureau	Proy	Martin, Galiegue	Morrelle
Wallerens	A	Trélon	Trélon	Paul	Dawant	Delassus.
Wallerens	V	Valencien-N.	Valenciennes.	Bertaux	Chevaliez-Wallez ..	Dubus, Dorchies.
Wallon-Cappel .	H	Hazebrouck-N	Hazebrouck..	Devos	Deseure	Solomé
Wambaix	C	Carnières ..	Cambrai	Delacourt	Lefebvre	Bulteau
Wambrechies	L	Lille-Ouest ..	Bureau	Sénélar	Béhague, Delos..	Lebriz.
Wandignies et H.	D	Marchiennes.	Marchiennes.	Mottez	Faidherbe	Vallez.
Wannehain ..	L	Cysoing.	Cysoing.	Heddebault	Descamps	Durieux.
Wargnies-le-Gr.	A	Le Quesnoy-O	Jenlain	Dervaux	Picry	Carlier.
Wargnies-le-Petit	A	Id.	Le Quesnoy ..	Colmant, F.	Dremaux	Dernoncourt.
Warhem	Dk	Hondschoote.	Bergues	Galle	Didier	Baudens, Decroos,
Warnéton-B ..	L	Quesnoy-s.-D.	Comines	Vermès	Parez	V. Deulémont
Warnéton-S. ..	L	Id.	Id.	Ghestem	Spillart	Id.
Wasnes-au-Bac ..	V	Bouchain	Bouchain	Valet	Bétrencourt	Mullier.
Wasquehal ..	L	Roubaix	Lille	Droulers	Brulois, Lagache	Boedt, Desseine
Watten	Dk	Bourbourg ..	Bureau	Duriez	Pannier	Boedt.
Wattignies ..	A	Maubeuge ..	Maubeuge ..	Carnoye	Dubray	V. Damousies
Wattignies ..	L	Seclin	Seclin	Hocedez	Waymel, J.-B.	Vanalderwerelt,
Wattrelos ..	L	Roubaix	Bureau	Deldalle	Delcroix, Dhalluin	Epers.
Wavrechain-s-D.	V	Bouchain	Denain	Leduc	Cheminais	Gruson, Sénéchal.
Wavrechain-s-F.	V	Id.	Bouchain	le Bon Lahure	Dolet	V. Denain.
Wavrin	L	Haubourdin..	Fournes	Cte O. d'Hespele	Conia, Liénard .	Lavechin.
Waziers	D	Douai-Nord ..	Douai	Béhague	Leblanc	Dhinaut, Vervey.
Wemaers-Cappel.	H	Cassel	Cassel	Looten	Barbier	Leroy.
Wervicq-Sud ..	L	Quesnoy-s.-D.	Comines	St-Léger	Van Elslande, Flipo ..	Barbry.
West-Cappel ..	Dk	Bergues	Bergues	Chocqueel	De Lylle	Roussel, Lieuhou-
Wicres	L	La Bassée ..	Fournes	Brasme	Lézie	der.
Wignehies	A	Trélon	Bureau	Réal	Sterbecq, Dupont	Vanbever .
Willem.	L	Lannoy	Baisieux	Truffaut	Dufermont	Bonduel.
Willies	A	Trélon	Solre-le-Chât.	Cuisset, F.	Boutlée	Bernaux, Des-
Winnezele ..	H	Steenvoorde .	Steenvoorde .	Verriele	Goussen	camp.
Wormhoudt ..	Dk	Wormhoudt .	Bureau	Dehaene	Haelwijn, Lernoold .	Feuillet.
Wulverdinghe ..	Dk	Bourbourg ..	Watten	Drieux	Beyaert	Huyssier.
Wylder	Dk	Bergues	Bergues	Bauden	Schipman	V. Liessies.
Zegers-Cappel ..	Dk	Wormhoudt .	Esquelbecq ..	Franchois	Arnouts	Huyssier.
Zermezele ..	H	Cassel	Cassel	Vandaele	Decuyper	Delanghe, Brief.
zuytcoote	Dk	Dunkerque-E.	Dunkerque ..	Fonteyne	Debreynne	Porreya.
Zuytpeene	H	Cassel	Cassel	Franchois	Desmoude	Cortyl.
						Serlouten, Lorde-
						nimar.
						Vancostenoble
						Acke.
						Salomé.

OCTROIS.

Etat des communes où des octrois sont établis et du personnel des employés (1).

Bergues, M. Vancalis, p. ch.; Bourbourg-Ville, M. Cocquillier, r. c.; Bourbourg-Campagne, M. Cocquiller, r. c.; Coudekerque-Branche, M. Minart, r. c.; Dunkerque, MM. Dufau, p. ch., J. Dalinval, r. c.; Gravelines, M. Deblaecker, r. c.; Hondshoote, M. Debril, r. c.; Petite-Synthe, M. Vingert, r. c.; Bailleul, MM. Freson, p. ch.; Deheere, r. c.; Cassel, M. Ballet, r. c., Estaires, MM. Dambrin, p. ch.; Fenard-Desmon, r. c.; Hazebrouck, MM. Legrand, p. ch.; Lamote, r. c.; La Gorgue, M. Marsy, r. c.; Merville, MM. Caudron, p. ch.; Leleu, r. c.; Morbecque, M. Castrique, r. c.; Steenvoorde, M. Deneuille, r. c.; Vieux-Berquin, M. Ingelrans, r. c.; Annœullin, M. Lecieux, r. c.; Armentières, MM. Vanoye, p. ch., Joye, r. c.; La Bassée, M. Graffigne, r. c.; Bois-Grenier, M. Larose, r. c.; Chapelle d'Armentières, M. Bonte, r. c.; Comines, M. Plamont, r. c.; Erquinghem-Lys, M. Dezitter, r. c.; Halluin, M. Noyelle, r. c.; Haubourdin, M. Nieuviarts, r. c.; Houplines, M. Zuinghedau, r. c.; La Madeleine, M. Delhay, r. c.; Lannoy, M. Lemay, r. c.; Lille, M. Desrousseaux, p. ch.; Fonteyne, r. c.; Loos, M. Bodou, r.; Lomme, M. Ponchaux, r. c.; Quesnoy-sur-Deûle, M. Dutoit, r. c.; Roncq, M. Pladice, r.; Roubaix, M. Roche, p. ch.; Seclin, M. Olivier, r. c.; Tourcoing, MM. de Geslin, p. ch.; Lemaire, r. c.; Wambrechies, M. Ployart, r. c.; Cambrai, MM. Bourigeaud, p. ch., Hardy, r. c.; Le Câteau, MM. Dubois, p. ch.; Boutelier, r. c.; Solesmes, M. Canonne, r. c.; Avesnes, MM. Dubois, p. ch., Barbier, Wautier et Wiringer, r. c.; Bavai, MM. Lemaire, p. ch.; Lambert, r. c.; Fourmies, M. Raux, r. c.; Hautmont, M. Jonet, r. c.; Landrecies, M. Cagniot, r. c.; Maubeuge, MM. Biérent, p. ch.; Choinet, Hardy et Pronier, r. c.; Le Quesnoy, M. Collot, p. ch.; Solre-le-Château, M. Lafuite, r. c.; Aniche, M. Lefort, r. c.; Douai, M. Daulle, r.; Orchies, M. Delegrange, r. c.; Anzin, MM. Coderlier, p. ch., Etcheberry, r. c.; Saint-Amand, MM. Lesage, p. ch.; Roquet, r. c.; Condé, MM. Sturme, p. ch.; Verchain, r. c.; Fresnes, MM. Haye, p. ch., Thibault, r. c.; Louches, M. Jouglet, r. c.; Denain, MM. Delhaye, p. ch.; Boilly, r. c.; Valenciennes, MM. Vanhoestenberghé, p. ch.; Leclercq, r. c.; Vieux-Condé, M. Lebon, r. c.

(1) Explication des abréviations contenues dans le présent article : p. ch. (préposé chef); r. c. (receveur central).

SAPEURS-POMPIERS.

Aux termes du décret du 29 décembre 1875, les corps de sapeurs-pompiers relèvent du ministère de l'Intérieur. — Ils peuvent néanmoins recevoir des armes de l'État ; mais ils ne peuvent se réunir en armes qu'avec l'assentiment de l'autorité militaire. — Les officiers sont nommés pour cinq ans par le Président de la République sur la proposition des Préfets. Les sous-officiers et caporaux sont nommés par les chefs de corps. — Les sapeurs-pompiers se recrutent au moyen d'engagements volontaires de 5 ans parmi les hommes qui ont satisfait à la loi du recrutement ou qui bien qu'appartenant à l'armée active, à la réserve ou à l'armée territoriale, sont laissés ou renvoyés dans leurs foyers. — Ils restent soumis à toutes les obligations que leur impose la loi militaire.

La ville de Lille possède un bataillon de sapeurs-pompiers municipaux soldés. — *Commandant*, M. Constant, ✱.

La ville de Douai a aussi un bataillon de cette arme. — *Commandant*, M. Cavroy.

Beaucoup de communes possèdent des compagnies ou des subdivisions de sapeurs-pompiers municipaux.

Nous donnons dans la seconde partie de l'annuaire, un sommaire de l'effectif actuel des compagnies et subdivisions existantes.

COMMISSARIATS DE POLICE.

LISTE DU PERSONNEL DES COMMISSARIATS DE POLICE.

Arrondissement de Dunkerque.

Bergues, MM. Desoutter ; Bourbourg, Letoucq ; Dunkerque, Dive, *commissaire central* ; Mouroux, Moser ; Gravelines, Ruffard.

Arrondissement d'Hazebrouck.

Bailleul, MM. Denis ; Hazebrouck, Bertein ; Merville, Guillemet, Estaires, Guyot.

Arrondissement de Lille.

VILLE DE LILLE.—M. Mornave, *commissaire central* ; 1^{er} arrond. ; M. Diguat ; 2^o arrondiss., M. Correaux ; 3^o arrondiss., M. Jagot,

4° arrondiss., M. Gasser; 5° arrondiss., M. Maillart; 6° arrondiss. M. Guilluy; 7° arrondiss., M. Dumarchay; 8° arrondiss., M. Broyer, ✱. — Armentières, M. Millet; — Comines, M. Navaux; — Halluin, M. Combe: — La Madeleine, M. Gombert; — Loos, M. Paroth; — Roubaix, M. N. . . ., *commissaire central*; MM. Simon, Jouannigo, Barroyer, *commissaires d'arrondissement*, — Tourcoing, MM. Rembeauville, *commissaire central*; Dona; Wattrelos; M. Passeron.

Arrondissement de Cambrai.

Cambrai, MM. Delcroix, *commissaire central*; Henault; Le-Câteau, M. Lemaire; Solesmes, M. Grandvioniet.

Arrondissement d'Avesnes.

Avesnes, MM. Lockert; Maubeuge, Pain; Le Quesnoy, Leroy; Fourmies, Debuysier.

Arrondissement de Douai.

Douai, M. Henriot, *commissaire central*.

Arrondissement de Valenciennes.

Valenciennes, MM. Polissé, *commissaire central*; Sage; Condé, MM. Moreaux; Denain, Chauvin; Saint-Amand, Perlet; Anzin, N. . . .

Commissaires et Inspecteurs spéciaux aux stations de chemin de fer et à la frontière.

Commissaires spéciaux : MM. Ritter, à Feignies; Perfetti, à Tourcoing; Terrène, à Jeumont; Six, à Anor; Stupffel, à Blanc-Misseron (Valenciennes); Vassel, à Baisieux; Ballet, à Lannoy; Thomain, à Somain; Foulon, à Caudry.

Inspecteurs spéciaux : MM. Hernani, à Dunkerque; Schmitt, à Ghyvelde; Gerschell, à Tourcoing; Loew, à Jeumont; Pierson, à Feignies; Vanhaecke, à Godewaersvelde; Houzelles, à Blanc-Misseron; Casanova, à Vieux-Condé; de Maulmont, à Valenciennes.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

La loi du 14 juin 1854 et le décret du 22 août suivant ont réorganisé les services de l'enseignement public.

La France est divisée en dix-huit circonscriptions académiques.

ACADÉMIE DE DOUAI.

L'Académie de Douai comprend cinq départements, qui sont : l'Aisne, les Ardennes, le Nord, le Pas-de-Calais et la Somme.

ADMINISTRATION ACADÉMIQUE.

Recteur, M. Fleury (O ✱), ☉ I; *inspecteurs* : MM. Brunel, à Laon; Anthoine, ✱, ☉ I, à Lille; Brétignères, ☉ I, à Amiens; Beurier, à Arras; Carré, ✱ ☉ I, à Mézières; *secrétaire de l'académie*, M. Sauvage, ☉ A; *commis* : MM. Cousin, J.-B., ☉ I, et Rinquin.

CONSEIL ACADÉMIQUE.

Membres de droit : Le Recteur, *président*; les inspecteurs d'Académie de la circonscription, les doyens des Facultés, les directeurs des écoles préparatoires de médecine et de pharmacie du ressort.

Membres nommés : MM. le Préfet du Nord; Dewismes, ✱, pasteur protestant, à St-Amand-les-Eaux; Bardon, ✱, premier président de la cour d'appel de Douai; baron Jorant, ✱, procureur-général près la cour d'appel de Douai; le maire de Douai.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

FACULTÉ DE DROIT DE DOUAI.

La Faculté de droit de Douai a été créée par décret du 28 avril 1865. Cet établissement d'enseignement supérieur a été inauguré à Douai, le 16 novembre 1865, sous la présidence de M. Giraud, inspecteur général de l'ordre du droit.

M. Blondel, ✱ ☉ I, *doyen de la Faculté*; *secrétaire*, M. Morel
1^{re} année. — Droit romain : M. Michel; code civil : M. Blondel; législation criminelle : M. Esmein.

2^e année. — Droit romain : M. Drumel, (M. Poisnel, chargé du cours); code civil: M. Danjou; procédure criminelle : M. Feder; économie politique : M. Audibert.

3^e année. — Code civil: M. de Folleville; droit commercial: M. Beauregard; droit administratif : M. Jobbé-Duval.

4^e année. — Conférences des Pandectes : M. Michel, histoire du droit romain et du droit français : M. Esmein; droit des gens et législations comparées : M. Blondel; droit français, matière approfondie : M. Jobbé-Duval.

FACULTÉ DES SCIENCES DE LILLE.

Tous les cours de la Faculté des sciences sont publics et gratuits, à l'exception de ceux de l'enseignement pratique. Chaque auditeur, en effet, moyennant une rétribution annuelle de 200 fr. environ, tous frais compris, peut être admis à répéter les expériences principales des cours publics. Il y a par semaine quatre manipulations en chimie, en physique, en histoire naturelle et en mécanique. Ces manipulations sont dirigées dans les laboratoires de la Faculté par des professeurs qui les font accompagner de conférences spéciales et développées. Les collections et les laboratoires de la Faculté sont très-remarquables; ses amphithéâtres peuvent contenir plus de 300 personnes.

MM. Violette, ✱, doyen, *professeur de chimie*; Gosselet, *professeur de géologie et de minéralogie*; Terquem, *professeur de physique*; Boussinesq, *professeur de mathématiques*; Souillard, *professeur de mécanique*; Giard, *professeur d'histoire naturelle*.

Cours annexes de la Faculté : économie politique et législation industrielle; M. L. Alglave; *histoire*, M. Abel Desjardins, O ✱, I, doyen de la faculté des lettres de Douai; *littérature française*, M. Colincamp, ✱, I, professeur à la faculté des lettres de Douai; *littérature étrangère*, M. Bossert, idem; *littérature latine*: M. Moy, idem; *géographie*, M. Mamet, professeur au lycée; *dessin*, M. Vandenberg; *secrétaire-agent comptable de la Faculté*, M. Roullier.

FACULTÉ DES LETTRES DE DOUAI.

MM. Abel Desjardin, O ✱, I, *professeur d'histoire*; Tissandier, I, *professeur de philosophie*; Courdavaux, ✱, I, *professeur de littérature ancienne*; Colincamp, ✱, I, *professeur de littérature française*; Bossert, *professeur de littérature étrangère*; Moy, *professeur de littérature ancienne*; de Chateauneuf, *secrétaire de la Faculté*.

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE LILLE.

Doyen : M. Cazeneuve, O *, I ☉ ; *secrétaire* : M. de Valon.

Anatomie : MM. Follet ; pathologie médicale : Hallez ; pathologie chirurgicale : Morisson ; histologie et anatomie pathologique : Coyne ; clinique médicale : Cazeneuve, Wannebroucq ; clinique chirurgicale : Parise, *, Houzé de l'Aulnoit, * ☉ I ; clinique obstétricale : Pilat ; médecine légale : Baggio ; histoire naturelle médicale : Giard ; chimie minérale et toxicologie : Garreau ; chimie médicale organique : Lescœur ; physique médicale : Terquem ; pharmacie et pharmacologie : Lotar ; physiologie : Morat ; thérapeutique et matière médicale : Joire ; médecine opératoire et appareils : Paquet ; accouchements, maladie des femmes : Pilat.

COURS COMPLÉMENTAIRES.

Maladies nerveuses et mentales : MM. Bouteille ; ophthalmologie : Huidiez ; maladies cutanées et vénériennes : Castelain ; maladies des enfants : Castiaux : chef des travaux anatomiques : Demon ; chef des travaux chimiques : Thibaut ; chef de clinique médicale : Looten ; chefs de clinique chirurgicale : Gorez et Patoir.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

Lycée de Douai.

Bureau d'administration. MM. le Recteur de l'Académie, *président* ; le Sous-Préfet ; le Maire de Douai ; le baron Jorant, procureur-général, l'abbé Dayez, archiprêtre ; Vasse aîné, *, chimiste ; le comte de Guerne, président de chambre ; Charles, *, proviseur.

Administration. MM. Charles, ☉ I, *proviseur* ; Laviéville, *censeur* ; Fournet, * ☉ I, *aumônier*, Souriau, ☉ I, *économiste* ; Lenglin, Brunet, *commis d'économat*.

Professeurs. Philosophie, M. Séailles ; rhétorique, M. Dupont ; mathématiques spéciales, M. Guillot, ☉ A ; physique, M. Offret, ☉ I, histoire, M. Darsy ; mathématiques pures et appliquées, MM. Tertreau, Théry ; *professeur de physique*, M. Fiévet ; *conférences et interrogations aux élèves de l'école préparatoire*, M. Hilaire ; *seconde*, M. Lafoscade, ☉ A ; *troisième*, M. Morizet ; *quatrième*, M. Watel ; *cinquième*, M. Jaumart ; *sixième*, M. Théliez, *, ☉ I ; *septième*, M. Bercq, ☉ A ; *huitième*, M. Cousin, langue anglaise, M. Thumerel ; langue allemande, M. Kotzustski, ☉ A ; — *Surveillants généraux*, MM. Cordier et Petain.

Maîtres élémentaires pour l'enseignement primaire, MM. Leleu et Leblanc.

ENSEIGNEMENT SPÉCIAL : *Professeurs* : Sciences mathématiques : MM. Fontené, Fiévet, Théry, Pétaïn, Lamy †; Sciences physiques et naturelles : MM. Fiévet (A), Lorondelle; Histoire et géographie : M. Leleu; Moral : M. Séailles; Littérature et grammaire : MM. Leys (A), Leleu, Libessart; Comptabilité : M. Riémain.

Maître des travaux graphiques, M. Guillet, *; *Maître de chant*, M. Detrain, *Maître de dessin*, M. Crépin; *Maître d'écriture*, M. Flament; *Médecin*, M. Maugin; *Chirurgien*, M. Watelle fils; *Maître de gymnastique*, M. Deleplace.

Lycée de Lille.

Bureau d'administration. MM. Anthoine, * (I), inspecteur d'académie, président; le Préfet du département du Nord, *, (I); le maire de Lille; Joubin, (I), proviseur du Lycée; Leroy, *, président du tribunal civil; Desrousseaux, *, †, *, (I), conseiller général; Viollette, *, doyen de la Faculté des sciences, Cazeneuve, O *, (I), doyen de la faculté de médecine; l'abbé Dereux, doyen de Saint-Étienne; Van der Straeten, (I), conseiller général.

Administration. MM. Joubin, (I), proviseur; Fitremann, (A), censeur; Toupet, aumônier; Bayle, (A), économiste; Dournes, premier commis d'économat; Vaché, deuxième commis.

Professeurs. Professeur de mathématiques spéciales, M. Noguès; (A); philosophie, M. Colsenet; rhétorique, M. Bellanger, physique, M. Humbert, (I); histoire, MM. Mamet et Guillon; mathématiques pures et appliquées, MM. Raby, (A) et Bouvart, Camille; professeur de physique, M. Schmeltz, (A). — *Seconde*, M. Lhomme, (A); *troisième*, M. Magnié, (I) (chargé); *quatrième*, M. Doisy, (A); professeur de lettres pour les élèves de sciences : M. Couvelaire; *cinquième*, M. Bouvart; *sixième*, M. Renard, (A); *septième*, M. Meunier; *huitième*, M. Buridant; *Cours préparatoires aux professions commerciales et industrielles*. Littérature et histoire, M. Wocquier Gouyet; mathématiques, MM. Basselart, Collin et Frœlich; chimie, histoire naturelle, manipulations chimiques, M. Schmeltz. — *Français* : MM. Dubois et Antoine Céleste. — *Professeurs de langue anglaise*, MM. Guesnon, (A), et Morel; *professeur de langue allemande*, MM. Meyer, (A), Muller; *surveillant général*, M. Lefebvre. — *Cours préparatoire à la division élémentaire*. 1^{re} division, M. Swynghedauw; 2^e division, M. Dupret; 3^e division, M. Cœugniet; 4^e division, M. Antoine Charles. — *Professeur de dessin* : M. Seratzki; maître de travaux graphiques : M. Vandenberg.

Collège communal d'Armentières.

Bureau d'administration. MM. le maire, *président*; Moreau, curé; Butin, ✱, médecin; Pouchain-Boutry, Cary-Selosse. — M. A. Bouvart, ☉ I, *principal*.

Professeurs. MM. Cosserat, *physique et chimie*; Manier, *mathématiques*; Limbour, *histoire et allemand*; Rémant, *quatrième; et cinquième et anglais*, Graux; *sixième*; Coulombel, *maître de dessin*. — *Maîtres de français et d'études*: MM. Lillet, Rempire, Querleux.

Collège de Tourcoing.

Bureau d'administration. MM. le maire, *président*; Leurent, ✱, Simon, doyen de Notre-Dame; Ph. Motte, ✱, — M. l'abbé Leblanc, *principal*.

Professeurs: MM. Fichaux, *philosophie*; l'abbé Joseph Deltour, *rhétorique*; Ducoulombier, *chargé de la seconde*; Playoust, ☉ A, *chargé de la troisième*; Houzieaux, *quatrième*; Decroix, *cinquième*; Deltour, *sixième*; Guichard, *septième*; Delinselle, *huitième; physique et chimie*, Jaudeau, ☉ A; Salmon, *mathématiques supérieures*; Tellier, *mathématiques élémentaires*; Herrewyn, *chargé de l'enseignement de l'anglais et de l'allemand*; Cardon, Pagniez, Margerin, Ninot, *école primaire*.

Collège communal de Dunkerque.

Bureau d'administration. MM. le sous-préfet, *président*; le maire de Dunkerque; Delelis, ✱, ancien maire; Décarpentry, G. Le-maire, de Clebsattel, O ✱, Ez. Lebleu, L. Bouvart, *principal*; Surry, *sous-principal*.

Professeurs: MM. Boone, *philosophie*; Manier, *histoire et géographie*; Vochelle, *rhétorique*; Mahieu, *mathématiques supérieures*; Boudringhin, *mathématiques*; Charlier, *physique et chimie*; Cal-lory, *seconde*; Bonnemayre, *troisième*; Devos, *quatrième*; Col-lombel, *cinquième*; Rohmer, *sixième*; Caudrelier, *septième*; Hébert, *huitième*; Tronchet, *professeur d'anglais*; Rohmer, *professeur d'allemand*.

Directeur de l'école professionnelle annexée, M. Surry.

Collège communal d'Hazebrouck.

Bureau d'administration. MM. le sous-préfet, *président*; le maire, Massiet du Biest, Thibaut, Monnier, *principal et professeur de mathématiques*.

Professeur de mathématiques, M. Monnier ; *aumônier*, M. l'abbé Reumaux ; *chaire latine*, M. Marchal ; *professeurs, littérature*, 1^{re} chaire, M. Debierre ; *mathématiques*, 2^o chaire, M. Hugoo, *littérature*, 2^o chaire, M. Théry.

Collège communal de Bailleul.

Bureau d'administration. MM. le maire, *présid.*; Plichon, O ✱; député, Liefoghe, P. Behaghel, — l'abbé Pruvost, *principal*.

Professeurs. MM. le principal, *de rhétorique et de seconde*; Barthélémy, *de mathématiques*; Dorédonville, *de troisième et de quatrième*; Lefebvre, *de cinquième et de sixième*; Chatilliez, *cours spéciaux*; Pladys, *cours élémentaires*.

Collège communal de Cassel.

Bureau d'administration. MM. Desmyttère, ✱, maire, *président*; Dehandschoewerker, Aimé; Chevalier, Moraël, Malot.

M. Prouvost, ✱ A, *principal*,

Professeurs : MM. le principal, *de quatrième, de cinquième et du cours supérieur de français*; Marguet, *de sixième et de septième*; Dailly, *professeur des deuxième et troisième cours de français*.

Collège communal d'Estaires.

Bureau d'administration. MM. le Maire, *président*, Degruson, adjoint; Gamelin, fabricant; Hennion, notaire honoraire; Delbecq, docteur en médecine; l'abbé Delplanque, *principal*.

Professeurs. MM. Nizart, *de troisième et quatrième*; Dubus, *de cinquième et sixième*; Poulet, *de septième*; Dethoor, *de huitième*; Cagnard, *de mathématiques*; Cambier, *du cours de Français*; Poulain, *chargé de la classe des commençants*.

Collège communal de Cambrai.

Bureau d'administration. MM. le Maire, *président*; Maréchal père, de Liénard, Tabary, *président du tribunal civil*; Boitelle, ✱, banquier; Cirier, avocat; Dutemple, avocat; Wiart, chimiste. — Bleunard, ✱. I, *principal*; M. Decorne, *aumônier*.

Professeurs. MM. Capelle, \odot . I, de philosophie et d'histoire; Fournaud, de mathématiques supérieures; Watteau et Moussu, de physique; Laurens, de mathématiques élémentaires; Barberet, de rhétorique; Brepsant, de seconde; Liennart, de troisième; Bouchendomme, de quatrième; Buridant, de cinquième; Déjardin, de sixième; Vrau, de septième; Raison, (J.-B), de huitième; Bartier, maître de français; Oury, professeur d'Allemand; de Lauwereyns, professeur d'anglais. — *Enseignement spécial*; MM. Blanchard, Levêque Leheutre, Saint-Quentin, Delaforge, Eloy, Bertin, Lefebvre et Drain.

Collège communal d'Avesnes.

Bureau d'administration. MM. le Maire, président; F. Malfait Mutiaux, Pasqual, Manesse. — M. Lesage, \odot . A, principal.

Professeurs. MM. Girard, de physique; Baudet, de mathématiques; Dutate, \odot . A, de troisième et de quatrième; Petitpierre, de cinquième et de sixième; Hervotte, de septième et de huitième; Lamy, de langues vivantes.

MM. Fosset, directeur de l'école primaire supérieure annexée; Tricot, Mirland, Rennesson, Ledoux, professeurs-adjoints.

Collège communal de Landreecies.

Bureau d'administration: MM. le Maire, président; Blondel, doyen-curé; Manesse, propriétaire; Legrain, notaire. — M. Lemaire, principal.

MM. Lemaire, \odot A, principal et professeur de physique; Vallée, professeur de mathématiques; Hallynck, professeur de latin.

Enseignement spécial. MM. Maenhaut et Dubois; Cagneaux, professeur de la classe primaire.

Collège communal de Maubeuge.

Bureau d'administration. MM. le maire, président; Hamoir industriel; Culot, médecin; Sculfort, industriel; Michaux, pharmacien; Walrand, notaire. — MM. Thooris, principal; l'abbé Butin, aumônier.

Professeurs. MM. Thooris, mathématiques supérieures; Vivot, physique; Tournoux, professeur de rhétorique et de seconde; Lemaire, troisième et quatrième; André, cinquième et sixième; Berriot, septième et huitième; Brunswick, maître de langues vivantes.

Enseignement spécial, MM. Druchbert, Leveaux, Cotreaux et Bolle,

Professeur de dessin, M. Neuilès.

Collège communal du Quesnoy.

Bureau d'administration. MM. le maire, *président*; Piette, juge, de-paix; Lefranc, notaire; Beauvais; Mesange, juge-de-paix - Duchemin (O. ✱), commandant du génie en retraite. — M. Delplanque, *principal*; M. l'abbé Samain, *aumônier*.

Professeurs. MM. Laude, *de rhétorique et de seconde*; Laurent, *de troisième et de quatrième*; Lays, *de cinquième et de sixième*; Arnoux, *de septième et de huitième*; Regnault, *de mathématiques*; Legrand, *de physique*. — *Enseignement spécial*; M. Leclercq. — *Ecole primaire*, MM. Godart, Joly, Deflandre, Camus.

Professeurs de langue anglaise, M. Laurent; *de dessin*, M. Leclercq; *de musique*, M. Despagne; *de gymnastique*, N...

Collège communal de Valenciennes.

Bureau d'administration. MM. le maire, *président*; Dupont ✱, O. I.; Defontaine, doyen-curé; Girard père; Bultot, juge d'instruction; Beauvois, avocat. — M. Vasticar, *principal*. — M. Lehoucq, *aumônier*. — M. Bertemont, sous-principal.

Professeurs. MM. Petit *de philosophie*; Boissart, *de physique et de chimie*; Farez, *d'histoire naturelle*; Magnien, Cannac, *de mathématiques*; Pottier, *de rhétorique*; Dautbuile, *de seconde*; Salpêtrier, *de troisième*; Metzger, *d'histoire*; Duburcq, *de quatrième*; Caillole, *de cinquième*; Lebeau *de sixième*; Godbout, *de septième*; Buridant, *de huitième*; Szumowski, *professeur de langue anglaise*; Fridérici, *professeur de langue allemande*.

Enseignement spécial, MM. Mascart, Quentin, Mounier, Courtois, Duchêne.

Législation, M. St-Quentin.

Classe préparatoire, M. Darras; *chant*, M. Bataille; *gymnastique*, M. Desbonnet.

Collège communal de Saint-Amand.

Bureau d'administration, MM. le maire, *président*; Barbieux, Waché, Davaine, Jules Sirot. — M. Tirlemont, *principal*.

Professeurs, MM. le principal, *enseignement spécial et troisième*, Toulet, *quatrième, cinquième et sixième*; Toulet fils, *septième et huitième*; Croix, *de mathématiques et de physique*, Picard, *de*

français et maître de dessin, M. Vassart, chargé de la classe primaire.

Collège communal de Condé.

Bureau d'administration, MM. le maire, *président*; Martel, notaire, Petit, receveur municipal. — M. Locquette, *principal*.

Professeurs, MM. Gaillot, *de physique et de chimie*; Noclercq, *de mathématiques*; le principal, *chargé de la quatrième, de la cinquième et de la sixième*; Cagnion, *de septième et de huitième*; Lefrancq et Dufételle, *d'enseignement secondaire spécial*. *Professeur de dessin*, M. Rossy. — *Professeur de musique vocale*, M. Descamps.

Collège communal du Câteau.

BUREAU D'ADMINISTRATION : MM. le maire, *président*; Wallez, curé-doyen; Ch. Seydoux, conseiller général, Ponsin et Lempereur, conseillers municipaux.

Principal et professeur de mathématiques, M. Francq, ☉ A.

Professeur de latin, M. Bricout.

Professeur d'enseignement spécial, M. Lhomme.

Professeur de langues vivantes, M. Hartmann.

Professeurs de français, MM. Carton et Cousin.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Les attributions de ce Conseil s'appliquent aux établissements libres d'enseignement secondaire et aux établissements d'enseignement primaire.

MM. le Préfet, ✱, *président*; Anthoine, ✱ ☉ I, inspect. d'acad. *vice-président*; Van der Straeten, ☉ I, membre du Conseil général, *secrétaire*; l'abbé Dannel, curé-archiprêtre de la paroisse St-André, délégué de S. Em. le Cardinal archevêque de Cambrai; Vallée ✱, *vicaire-général*; Lipman, grand rabbin; Ollier, pasteur protestant; Auger, ✱, procureur de la République; Leroy, ✱, président du tribunal civil de Lille; Telliez, ☉ A, juge au tribunal civil; Desrousseaux, ✱, membre du Conseil général; Roussel-Defontaine, ✱, idem, maire de Tourcoing, Toussaint, ☉ A, inspecteur de l'instruction primaire.

INSPECTION DÉPARTEMENTALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Établissements publics et libres d'enseignement secondaire, établissements d'instruction primaire.

M. Anthoine, * I., *inspecteur d'académie*. — MM. Foucault, I., chef de division à la préfecture; Hermand, *secrétaire de l'inspection*; Bouchez, chef de bureau, Brambille, Ménétèreau et Berthelon, *employés*.

COMMISSION D'EXAMEN DES CANDIDATS AUX BOURSES DANS LES LYCÉES
ET COLLÈGES ET AU PRY TANÉE NATIONAL MILITAIRE.

MM. L'inspecteur d'académie; Joubin, proviseur du Lycée de Lille; Bouvart C., Mamet, Magnié, Doisy, Meyer, professeurs au même lycée.

COMMISSION D'EXAMEN DES ASPIRANTS AU BREVET DE CAPACITÉ
POUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

MM. l'inspecteur d'académie, *président*; Joubin, proviseur du lycée de Lille; Chon, *, ancien professeur, id.; l'abbé Dannel, doyen de Saint-André; l'abbé Guillemot, N...

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Inspecteurs de l'enseignement primaire.

MM. Mordacq, I., pour l'arrondissement de Dunkerque, Maury, I., pour l'arrond. d'Hazebrouck; Toussaint, A., pour l'arrondissement de Lille, 1^{re} circonscription; M. Aubert, A., pour la 2^e circonscription de l'arrondissement de Lille; Baumier, I., pour l'arrondissement de Cambrai; Delsart, pour l'arrondissement d'Avesnes; Lancelin, A., pour l'arrondissement de Douai; Lambert, A., pour l'arrondissement de Valenciennes.

Commission d'examen des candidats aux fonctions d'inspecteur de l'instruction primaire.

MM. Anthoine, * I., inspecteur d'académie; Vasse, inspecteur d'académie honoraire; l'abbé Fournet, aumônier du lycée de

Douai ; Toussaint, inspecteur de l'instruction primaire de l'arrondissement de Lille ; Baumier, inspecteur primaire de l'arrondissement de Cambrai ; Hilaire, directeur de l'école normale primaire de Douai.

Commission d'examen des aspirants au brevet de capacité pour l'enseignement primaire, séant à Lille.

MM. l'abbé Dannel, doyen de Saint-André, *président* ; Humbert, professeur au lycée ; Magnié, id. ; Bouvart, id. ; l'abbé Dehaisnes, archiviste du département ; Bernot, *U. A.*, ancien directeur de l'école des Arts industriels ; Aubert, inspecteur primaire à Lille ; Toussaint, inspecteur primaire, *secrétaire*. — MM. Ollier, pasteur protestant ; Meyer, professeur d'allemand ; Guesnon, professeur d'anglais ; l'abbé Toupet, aumônier du lycée ; Hallez, docteur en médecine ; Vandenberg, architecte, *membres-adjoints*. Mmes Wallaert-Crépy, Aug Longhaye, Ed. Longhaye, Leroy-Crépeaux, *dames-adjointes*.

Commission d'examen chargée de constater l'aptitude des personnes qui aspirent à diriger les salles d'asile.

MM. Anthoine, *U. I.*, inspecteur d'académie, *président* ; l'abbé Dannel ; Mmes Wallaert-Crépy, A. Longhaye, Ed. Longhaye et Leroy-Crépeaux ; Toussaint, inspecteur primaire, *secrétaire*.

Commission d'examen des aspirants et aspirantes au brevet de capacité pour l'enseignement primaire séant à Douai,

MM. Vasse, *✳*, ancien maire de Douai, *président* ; l'abbé Deroubaix, doyen de N.-D. ; Offret, professeur au lycée ; Simonnot, id. ; Duhem, président de chambre à la cour d'appel ; Lancelin, inspecteur primaire à Douai ; Toussaint, *secrétaire*. — MM. Guislain, professeur de musique ; Thumerel, professeur d'anglais ; Koszutski, professeur d'allemand. — Mesdames Desjardins, Paul de Guerne, Mlle Déprès, *dames adjointes*.

Ecole normale primaire du département

Établie à Douai.

COMMISSION DE SURVEILLANCE.

MM. le comte de Guerne, *✳*, conseiller à la cour d'appel de

Douai, *président*; l'abbé Dayez, doyen-curé de Saint-Pierre; Vasse aîné, *, ancien professeur; Drouart de Lezey et Maurice, conseillers à la cour d'appel.

MM. Hilaire, *directeur*; l'abbé Marchand, *aumônier*; Monier, Pamard, Lesourd, Leduc, Lemaire et Vandaël, *maîtres-adjoints*; Herlin, *directeur de l'école primaire annexée*; Blondel, *professeur de législation*; Offret, *professeur de physique*; Hilaire fils, *professeur de mathématiques*; Flament, *professeur d'écriture*; Gabriel, *maître de chant*; Delahaye, *professeur d'orgue*; Boulanger, *maître d'horticulture*; Deleplace, *maître de gymnastique*; Faucheux, *médecin*; Gelez fils, *chirurgien*.

Le nombre des élèves-maîtres est de 90 : 65 boursiers; 17 demi-boursiers du département et 8 pensionnaires libres.

Ecole primaire supérieure de garçons à Lille.

MM. Tilmant, *directeur*; Lerat, Mathieu, Herlemont, *professeurs*; Cochez, *professeur de dessin*; Guesnon, *professeur d'anglais*; Helluy, *professeur d'allemand*; Bar, *professeur de chant*.

Ecole primaire supérieure de filles payante, à Lille.

Mlle Lambret, *directrice*; Mlles Roger, Lempereur et Flament, *maîtresses adjointes*; Mlle Wasserman, *professeur d'allemand*; Mlle Meriman, *professeur d'anglais*; M. Pluchart, *professeur de dessin*; MM. Boulanger, *professeur de musique*; Basselart, *professeur de physique et sciences naturelles*; Van Hende, *A.*, *professeur de comptabilité*.

École primaire supérieure de filles gratuite, à Lille.

Mlle Deghilage, *directrice*; Mme Vrambout, Mlles Gigon et Cauwel, *maîtresses adjointes*.

Les professeurs spéciaux sont les mêmes qu'à l'école supérieure payante.

Institution de Sourds-Muets et de jeunes Aveugles, à Lille.

Cet établissement forme deux maisons : l'une pour les garçons, à Ronchin; l'autre pour les filles, à Lille. Des classes spéciales y sont ouvertes pour les jeunes aveugles.

jeu de l'abbé

Comité de surveillance : MM. Catel-Béghin, *, maire, président ; Lecomte, *, doyen-curé de Saint-Maurice, trésorier ; ~~Oscar de Brigode~~ ; Théodore Aronio ; ~~F. Dehaer~~ ; N... ; N... *Oscar de l'autre*
Van der Praeten

Directeurs des Sourds-Muets, les Frères de Saint-Gabriel. *D^r Billon*

Directrices des Sourdes-Muettes, les Sœurs de la Sagesse. *S^{rs} Vanhoy*

Le Conseil général, dans sa session de décembre 1877, a voté en faveur de ces écoles une somme de 54,625 fr. pour l'entretien de 108 bourses et demi-bourses de sourds-muets, et 36 bourses et demi-bourses de jeunes aveugles.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LILLE.

Recteur, Monseigneur Hautcœur, docteur en théologie.

Vice-Recteur, M. l'abbé Bazin.

Secrétaire-général, M. l'abbé Fuzet.

COLLÈGE THÉOLOGIQUE.

MM. l'abbé Didiot, *doyen* ; l'abbé Baunard, l'abbé Bouquillon, l'abbé Florence, l'abbé Pillet, R. P. Delorme.

FACULTÉ DE DROIT.

Droit naturel, M. Rothe. — *Droit canon*, M. l'abbé Pillet. — *Droit romain*, MM. Arthaud et Ory. — *Droit civil*, MM. de Vareilles-Sommières, *doyen* ; Delachenal et Lamache. — *Procédure civile*, M. Vanlaer. — *Droit criminel*, M. Selosse. — *Droit administratif*, M. Grousseau. — *Droit commercial*, M. Trolley de Prévaux.

COURS DE DOCTORAT. — *Pandectes*, MM. Arthaud et Ory. — *Droit des gens*, M. Selosse. — *Histoire du droit*, M. Rothe.

COURS COMPLÉMENTAIRES. — *Droit financier, industriel et maritime*, MM. Trolley et Grousseau. — *Enregistrement et notariat*, M. Vanlaer. — *Conférences pour la licence*, M. Bechaud, professeur suppléant.

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE.

Professeurs, MM. A. Béchamp, *doyen* ; Jeannel, Bouchaud, Wintrebert, Papillon, Desplats, Eustache, J. Béchamp, Baltus,

Schmitt, Faucon, Jousset, Vanverts, Domée, Guermontprez, Ridier.

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.

Professeurs, MM. de Margerie, *doyen*; Rév. Orthand, Charaux, Montée, Canet, l'abbé Souillie.

FACULTÉ DES SCIENCES.

Professeurs, MM. Chautard, *doyen*; A. Béchamp, Villié, de Salvert, Schmitt, Boulay, Witz, Lacor.

ÉTABLISSEMENTS LIBRES D'INSTRUCTION SECONDAIRE.

Arrondissement de Lille. MM. Preys, à Lille; Foissey, id.; Pilate, id.; Chauleur, id.; l'abbé Pillon, id.; Lacquement, à Roubaix; l'abbé Chabé, id.; l'abbé Lassé, à Marcq-en-Barœul; Courtois, à La Bassée.

Arrondissement de Dunkerque. MM. l'abbé Durant, à Dunkerque; l'abbé Lamant, à Bergues; l'abbé Denis, à Gravelines.

Arrondissement de Cambrai. MM. Debuyser et Honoré, au Câteau; l'abbé Debusschère, à Cambrai; Bachelet, à Bantigny.

Arrondissement d'Avesnes. M. l'abbé Fournier, à Bavai.

Arrondissement de Douai. M. Faure, à Douai; l'abbé Loridan, idem.

Arrondissement de Valenciennes. MM. Bachy, à Valenciennes; Bébin, id.; l'abbé Jolaud, id.; l'abbé Sinsoilliez, à St-Amand.

INSTITUT INDUSTRIEL, AGRONOMIQUE ET COMMERCIAL.

L'institut industriel, agronomique et commercial a été fondé par délibérations du Conseil général du département en date du 20 août 1872 et du Conseil municipal du 5 octobre suivant.

Il comprend trois écoles distinctes: Ecole industrielle, Ecole agronomique, Ecole de commerce.

L'enseignement de l'École industrielle a pour but de former des chefs d'établissements et des directeurs ou chefs d'ateliers pour les principales industries de la région du Nord ; il s'adresse spécialement aux jeunes gens appartenant aux familles industrielles et voués par leur naissance à la carrière de l'industrie ; il est en outre destiné à ouvrir cette carrière à quelques sujets d'élite propres à devenir de précieux auxiliaires pour les chefs des grands établissements.

L'enseignement de l'École agronomique a pour but de donner aux fils de propriétaires les connaissances scientifiques nécessaires pour appliquer à la culture des méthodes perfectionnées et y rattacher éventuellement les industries dites agricoles telles que la fabrication du sucre, la distillerie, etc.

L'École de Commerce est destinée à former des négociants, des banquiers et employés supérieurs de grandes maisons de commerce et d'établissements financiers.

L'enseignement industriel comporte deux degrés auxquels correspondent deux divisions distinctes : 1^o division de *technologie* (enseignement moyen) ; 2^o division du *génie civil* (enseignement supérieur). La durée normale des études est de trois années dans les deux divisions ; toutefois les élèves de la division de technologie peuvent terminer leurs études en deux ans.

L'enseignement agronomique et l'enseignement commercial comprennent l'un et l'autre deux années d'études.

La division de technologie se subdivise en trois sections ou spécialités : 1^o Arts mécaniques ; 2^o Filature et tissage, 3^o Industries chimiques.

La division du génie civil se subdivise en quatre sections ou spécialités : 1^o Construction des machines, des ouvrages métalliques, etc. ; 2^o Exploitation des mines ; 3^o Industries chimiques ; 4^o Filature et tissage.

L'enseignement est théorique et pratique : il comprend outre les cours oraux et leçons de dessins, des exercices de manipulations chimiques, des travaux d'ateliers et de nombreuses visites dans les établissements industriels, agricoles et commerciaux de Lille et des environs.

Pour être admis dans la division de technologie (1^{re} année), il faut être âgé de 15 ans révolus et subir avec succès un examen portant sur les matières scientifiques comprises dans les programmes du baccalauréat ès-lettres. Les bacheliers ès-sciences et les élèves diplômés de l'enseignement secondaire spécial sont seuls dispensés de cet examen.

Pour être admis en première année de la division supérieure (dite du génie civil), il faut être âgé de seize ans au moins et être pourvu de toutes les connaissances scientifiques comprises dans les programmes de l'enseignement secondaire spécial des lycées. Les bacheliers ès-sciences et les diplômés de l'enseignement secondaire spécial sont seuls admis sans examen.

Les admissibles à l'Ecole Polytechnique ou à l'Ecole normale supérieure entrent de droit en 2^e année dans la division du génie civil. Pourront de même être admis directement en 2^e année de cette division, les candidats qui subiront avec succès un examen portant sur toutes les matières comprises dans les programmes de première année.

Les conditions d'admission à l'Ecole agronomique et à l'Ecole de commerce sont les mêmes que pour la division de technologie de l'Ecole industrielle.

A la fin de la dernière année d'études ont lieu des examens de sortie, portant, pour chaque section, sur tout l'ensemble des matières comprises dans les programmes de cette section.

Des diplômes de capacité sont délivrés aux élèves de la division de technologie et des écoles d'agronomie et de commerce qui ont subi les examens de sortie avec distinction.

Les élèves de la division supérieure qui auront satisfait avec distinction aux examens de sortie recevront des diplômes d'ingénieurs civils.

Des certificats de capacité seront délivrés aux élèves des trois écoles qui, bien qu'ayant satisfait convenablement aux examens de sortie, n'auront pas atteint le nombre de points exigé pour l'obtention du diplôme.

Le régime de l'établissement est l'externat. Les élèves doivent être présents de huit heures et demie du matin à sept heures du soir. Ils dînent à midi, dans un restaurant installé à l'intérieur de l'Institut. Le prix du dîner est fixé à 30 fr. par mois.

Le montant annuel des frais d'études est de 400 fr. exigibles par moitié, savoir : 200 fr. à la rentrée, et 200 fr. au 1^{er} mars. En cas de départ pendant le semestre, les frais d'études avancés par les élèves demeurent acquis à l'Institut.

Les élèves de toutes les sections peuvent obtenir, au concours les bourses et demi-bourses fondées par les départements et les principales villes de la région du Nord. Les demi-bourses sont de 400 fr., montant des frais d'études. Les bourses entières comprennent en outre le prix des dîners à l'Institut.

L'Institut est installé dans l'édifice construit pour cette destination, à Lille, rue Jeanne d'Arc.

Pour répondre au vœu d'un grand nombre de familles, un pensionnat spécialement destiné à recevoir les élèves de l'Institut, a été créé, avec le concours de la ville de Lille, sur un terrain contigu au nouvel Institut. Ce pensionnat, placé sous le patronage et le contrôle de l'administration de l'Institut, est dirigé par un ancien chef d'institution, dont le caractère, le savoir et l'expérience offrent aux familles toutes les garanties désirables. Le prix de la pension, comprenant le logement et les deux repas du matin et du soir, est fixé à 600 fr.

ADMINISTRATION.

M. Masquelez, (O ✱), ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, directeur des travaux municipaux de Lille, *directeur*; Matrot, ✱, ingénieur des mines, *sous-directeur*; Amiot, (O ✱), chef de bataillon en retraite, *inspecteur principal des études, trésorier*; Lavigne, ✱, capitaine en retraite, *inspecteur des études*, Lorthioir, ✱, capitaine en retraite, *idem*.

ENSEIGNEMENT.

Mathématiques pures et appliquées, MM. Boussinesq, professeur à la Faculté des sciences; Souillart, *idem*; Bouvart, professeur au Lycée de Lille. — *Mécanique générale*: M. Matrot, ✱, ingénieur des mines. — *Mécanique appliquée et construction des machines*, Dubousquet, ancien élève de l'École centrale, inspecteur de la traction du chemin de fer du Nord; Kéromnès, ancien élève de l'École centrale, sous-inspecteur de la traction au chemin de fer du Nord; — *Architecture, constructions civiles et chemins de fer*, M. Faucher, ✱, ingénieur en chef des poudres et salpêtres de l'État; — *Physique générale*, M. Terquem, professeur à la faculté des sciences; — *Physique industrielle*, M. Hermant, ancien élève de l'École des mines de Paris; — *Chimie générale et chimie analytique*, M. Lacombe, ancien élève de l'École centrale des arts et manufactures; — *Chimie industrielle*, M. Meurein, ✱, inspecteur départemental de la salubrité; — *Teinture et apprêts*, M. Viollette ✱, doyen de la Faculté des sciences; — *Filature et tissage*, M. Goguel, élève-lauréat de l'École de Mulhouse; — *Minéralogie et géologie*,

M. Gosselet, professeur à la Faculté des Sciences; — *Exploitation des mines*, M. Evrard, directeur des mines de Ferfay; — *Métallurgie*, M. Hermant, ancien élève de l'École des mines de Paris; — *Zoologie et botanique*, M. Hallez, professeur à la Faculté de médecine; — *Sucrierie et distillerie*, M. Viollette, *, doyen de la Faculté des Sciences; — *Économie rurale*, M. Meurein, inspecteur départemental de la salubrité; — *Machines agricoles*, M. Hermant, ancien élève de l'École des mines de Paris; — *Zootéchnie*, M. Charles, ancien élève de l'École vétérinaire d'Alfort; — *Sciences commerciales*, M. Herreng, docteur en droit, ancien élève de l'école supérieure de commerce de Mulhouse; — *Droits et sciences économiques*, M. Henry, docteur en droit.

Le personnel de l'enseignement comprend en outre des professeurs de langues vivantes et de dessin, des chefs d'atelier et des contre-maîtres d'ajustage, de menuiserie, de filature et de tissage.

 ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES DE BIENFAISANCE.

Hospices et Hôpitaux.

Le nombre des établissements hospitaliers existant dans le département du Nord est de cinquante-deux, savoir : cinq hospices généraux, huit hôpitaux de malades, deux hospices pour les malades, les vieillards et les orphelins, cinq hospices pour les malades et les vieillards ; treize hospices pour les vieillards et les orphelins, treize hospices destinés spécialement aux vieillards, et six hospices pour les orphelins.

Bureaux de bienfaisance.

Il existe dans presque toutes les communes du département des bureaux de bienfaisance chargés de distribuer des secours à domicile aux indigents. La plupart de ces établissements possèdent des biens provenant d'anciennes fondations ; les revenus sont employés en distributions d'argent, d'aliments, de vêtements et d'effets de couchage, et en honoraires des officiers de santé chargés de visiter les malades pauvres.

PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION DES HOSPICES ET DES BUREAUX DE BIENFAISANCE. (1)
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Dunkerque. — *Hospices*. MM. Beck, Féron, Delval, Deloince, d'Arras, Lootgieter, doyen-curé ; Vesson, délégué du Conseil presbytéral. — *Bureau de bienfaisance*. Les mêmes. — MM. Vanthielt, *receveur-économe-comptable* ; J. Mine, *secrétaire*.

Bergues. — *Hospices*. MM. Delautre, *, Pluvier, L. Guilbert, L. Joos, *, De Baecque, L. Choqueel. — *Bureau de bienfaisance*. MM. J. Guilbert, Delautre, *, Goutier, Meneboo, Beirnaert, Chocqueel. — MM. Verenoque, *receveur-économe-comptable* ; Braets, *secrétaire de l'Hospice* ; A. Guilbert, *secrétaire du Bureau de bienfaisance*.

(1) Nous ne pouvons donner ici toutes les administrations des bureaux de bienfaisance, dont le nombre s'élève à plus de 600 ; nous n'indiquons que celles des lieux où il existe en même temps des hospices.

Bollezeele. — *Hospice*. MM. Vandenkerohove, Bailleul; Devos, Ch. Qeerssen, Schallier, Léturgie, curé, et Decorte, maire, membres de droit. — *Bureau de bienfaisance*, MM. Martin Paccon, Charles Devos, Edmond Bonduaeux, Aimé Paccon, Ch. Maec-kereel, Leturgie, curé, Decorte, maire, membre de droit.

Bourbourg: — *Hospice*. MM. Hooft, doyen-curé, Delepouve, Lesage, Bondu, N. . . . — *Bureau de bienfaisance*. — Les mêmes. — MM. Courdain, *receveur*; Dammarez, *secrétaire-économe*.

Gravelines. — *Hospice*. MM. Demarle-Fétel, maire, *président*; Lanstheere, doyen, *vice président*; Torris, Salomé père, Flajollet, Jean-Baptiste Decarpentry, Daullé, Martel. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Demarle-Fétel, maire, *président*; Lansheere, *vice-président*; Lecointe père, Bonne, Legoulon, Buttez, Joseph Merlen, Cléty Parmentier.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Hazebrouck. — *Hospices*. MM. C. Quenson, Ed. Lemetter, Deberdt, Ch. Smaghe. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Salomé, doyen, Massiet du Biest, Duvet, Delbecq, Makereel, Huyghe. — MM. Halinck, *receveur*; Wenes, *secrétaire-économe-comptable des hospices*; Deswante, *secrétaire du bureau de bienfaisance*.

Bailleul. — *Hospices*. MM. E. Cortyl, P. Behaghel, B. Vanmerris, Bieswal, Gourmez. — *Bureau de bienfaisance*. MM. de Coussemaker, Béhaghel, Perrier, Liefoghe, T. Verbaere. — MM. Hopsomer, Ch., *receveur et secrétaire*; Declercq, *économe-comptable*.

Cassel. — *Hospices*. MM. Vanbever, Dehandschoewerker, Moraël, Leroy. — *Bureau de bienfaisance*. MM. L. Dehandschoewerker, Ch. Dehandschoewerker, Wakernie, Vanamandel, Martin. — MM. Decousser, *receveur et secrétaire*; Pastors, *économe-comptable*.

Estaires. — *Hospice*. MM. Taffin, Blanquart, Ledieu, Gamelin, Salomé. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Kieken, Blanquart, Guéquière, Taffin, Renoncourt, ✽. — MM. Bossu, *receveur*; Bertein, *secrétaire*.

La Gorgue. — *Hospice*. MM. Louis Leroy, Adolphe Duquenne, Louis Marsy, Pasquesoone-Taffin, Jules Joye. — *Bureau de bien-*

faisance, MM. César Ridez, Cyrille Courtois, Charles-Aimé Baudel, Louis Marsy, Amédée Gailly — MM. Marsy, *secrétaire-économe*; Decool, *receveur*.

Merville. — *Hospice*. MM. Deroide, Degruson, Duhamel, Lefebvre-Deroide, Delassus. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Dambrine, Beesau, Delassus, L. Duhamel, Verhaeghe. — MM. Bacrot, *receveur*; Duhamel, *secrétaire de l'Hospice*; Beesau, *secrétaire du Bureau de bienfaisance*.

Steenbecque. — *Hospice*. MM. Deram, maire, Célestin Looten, Sockeel, *économe*; Delattre, curé; Louis Bart, Alexandre Beudaert. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Deram, maire, Jules Lesage, Edouard Cadet, Jules Robitaille, Benoit Pattein, Louis Daron, Delattre, curé. — *Receveur-percepteur*: M. Becart.

Steenwoorde. — *Hospice*. MM. le doyen, Barizeel, Beck, Roussé, Fossaert, Désiré Vandamme. — *Bureau de bienfaisance*, MM. Parmentier, Dejonghe, Ternynck, Parent, Folcke. — M. Buns, *receveur-économe-comptable et secrétaire*.

Steenwerck. — *Hospice*. MM. Lefrançois, curé, J. B. Charlet, C. L. Decherf, F. E. Chieus, A. Castrique, P. Vanuxem — *Bureau de bienfaisance*, MM. F. Goudesenne, L. Lhermitte, A. Dutilleul, L. Bourel, L. Lebleu, Chieux, *secrétaire-économe*; Carré, *receveur*.

Vieux-Berquin. — *Hospice*. MM. Bouquet, Lagersie, Traisnel, Charlet, Lemire. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Philippe, Dethoor, Lerouge, Dennequin, Hullebert. — MM. Vanhouke, *receveur*; Ingelrans, *secrétaire*.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Lille. — *Hospices*. MM. Houzé de l'Aulnoit, (☉ A), *vice-président*; Béghin-Debrabant, Bernard Paul, Bommart, Brassart, Devémy, ✱, Déjardin-Verkinder, Durieux-Forret, Leconte, ✱, doyen, Sipman, ✱, Ollier (☉ A), pasteur, Ozenfant, Rouzé-Huet, Scribe-Wallaert (☉ A). — *Bureau de bienfaisance*. Les mêmes.

MM. Rigal, *receveur*; Dupire, *secrétaire de la commission des hospices*; Bon, *économe de l'Hôpital Sainte-Eugénie*; Dumoutiez, *économe de l'hôpital Saint-Sauveur*; Labbé, *économe de l'Hospice-Général*; Marliac, *économe des hospices Comtesse, Ganthois et Stappaert*; Mallet, *secrétaire du Bureau de bienfaisance*.

Armentières. — *Hospices*. MM. Coisne-Béghin, *vice-président*; Woussen, Breuvart, Charvet, Moreau, doyen-curé, Lancelle.

— *Bureau de bienfaisance*. — Les mêmes. — M. Marcotte, *receveur* ; M. Leroy, *secrétaire-économe-comptable*.

Bondues. — *Hospices*. MM. Dumont, Delemer, curé, Deleforterie, R. d'Hespel, Leroux, Florin, Despatures. — *Bureau de bienfaisance*, MM. Dumont, Delemer, Deleforterie, Dupire, Despatures, Deheulle, N...

La Bassée. — *Hospice*. MM. Tison, Vittu, Bouquet, Goudin, Béghin, Leblon. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Denis, Caron, Duchatel, Graffigne, Leleuvre, Leblon, *doyen* ; Florimond Leleux, *receveur* ; Edouard Clarisse, *secrétaire*.

Chapelle-d'Armentières. *Hospice*. MM. Sévin, Deron, Delannoy, Ramery, Nory. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Ch. Nory, Olivier, Desrousseaux, Lecat, Ramery. — M. Cerf, *receveur*.

Comines, *Hospices*. MM. Duburcq, *doyen-curé*, Hassebroucq, vice-président, baron Pagès, Goeman, Carissimo, Lecomte. — *Bureau de bienfaisance*. — MM. Duburcq, *doyen-curé*, Coutelle, Cardon, Messéant, Salembié, Bourlet. — MM. P. Desprez, *receveur de l'hospice et du bureau de bienfaisance* ; Capelle, *économe de l'hospice et secrétaire de l'hospice*, M. Dumont, *secrétaire du bureau de bienfaisance*.

Halluin. *Hospice*. MM. Louis Phalempin, Pierre Demeestere, Jules Lemaire, Alphonse Cateau, Pierre Defretin. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Louis Dhalluin, Joseph Vandierdonck, Auguste Dumortier, Louis Delannoy, Leduc Dubois.

Haubourdin. *Hospice*. MM. Cateau, *doyen*, Bigo, Cuvelier, Rose, D'Hespel, Butin. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Cateau, *doyen*, Wanaverbecq, Rose, Fichaux, Loridan, Butin. — M. Lefèvre, *receveur*.

Houplines. *Hospices*. MM. Hellin, Vion, Charlet, Lutun, Leroy. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Delefortrie, Chombart, Leduc, Sion, Zuinghedau.

Linselles. *Hospice*. MM. Ducatteau, Lefebvre, Delannoy, Chombart, Destombes. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Delobel, Six, Chombart, Destombes, Ghesquière-Dillies. M. Barbare, *receveur*.

Quesnoy-sur-Deûle. *Hospice*. MM. Ghesquier, Poullier, Lambelin, Fauvarque, Plouy, *curé-doyen*. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Pouillier, Lambelin, Gadenné, Ghesquière, Delannoy, Plouy, *curé-doyen*.

Roncq. *Hospice*. MM. Haquette, Piat, Ghesquier, Couvreur, N... — *Bureau de bienfaisance*. MM. Haquette, Piat, Delahousse, Vienne.

Roubaix. *Hospices*. MM. Bertaux, doyen de St-Martin, vice-président, Lebrat, pasteur protestant, Grimonprez-Cavrois, Louis Watine-Wattinne, Scrépel-Chrétien, H. Bossut, F. Ernoult, Vincere, *secrétaire*, Chavet, *économe*, V. Leconte, *receveur*. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Bertaux, curé-doyen de St-Martin; Lebrat, pasteur protestant; Réquillart, *vice-président*; J. Lagache; Dellebecq-Desfontaines; L. Ducatteau, Joseph Watine-Wattinne, Leconte, *receveur*; Crombé, *secrétaire*.

Seclin. *Hospice*. MM. Duriez, Guillemaud, Gruson, E. Desurmont, A. Delaune, Hutin, curé; Delacourt, *receveur-économe-secrétaire*. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Olivier, Caby, Herbaux-Duriez, C. Pionnié, Monchy. — M. Hue-Delacourt, *secrétaire du bureau de bienfaisance*, Delacourt, *receveur*.

Tourcoing. *Hospices*. MM. J. Delepouille, *vice-président*; Lorthiois-Desplanque, F. Debuchy, Jombart-Cospain, Herbaux-Sion, Simon, doyen de Notre-Dame. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Lorthiois-Desplanque, Herbaux-Sion, Jombard-Cospain, Motte-Dewavrin, J. Delepouille, Simon, doyen de N.-D.-MM., Bulbé, *receveur et secrétaire*; Ch. Duhamel, *économe-comptable des hospices*.

Wambrechies. *Hospice*. MM. Destombes, Clayessens, Ledoux, Villers, Delebecq, Béhague, Duthoit. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Duthoit, Destombes, curé, Lefebvre, Bény, Ghestem, Mulié, Dubart, M. Renon, *receveur de l'hospice*; M. Cardon, *secrétaire de l'hospice et du bureau de bienfaisance*.

Wattrelos. *Hospice*. MM. Béghin-Thiers, Dhalluin-Delanglez, adjoint, Agache-Delannoy, Louis Meurisse, Delcroix-Watteau. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Vanhoutte, Lemay, Dhalluin-Pollet, Liagre, Delbergue, Lezaire, *économe-secrétaire*; Bataille, *receveur*.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Cambrai. — *Hospices*. MM. Wallerand, *, A. Crinon, Delefosse, Juge, Lallier, *, de Liénard, Poulet, curé. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Renard, Crespin, Tabary, Lallier, *, Wacquez, Poulet, curé, Jacquemart, *receveur*; Béal, *économe-comptable*; Delattre, *secrétaire*.

Le Câteau. *Hôpital-Paturle*. MM. le maire, *président*; Sartiaux, Ponsin, Basquin, A. Seydoux. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Ch. Flayelle, Gard, Decaudin, Richard, Wallez, doyen-curé, Charles, vicaire, Quiévreux, pasteur protestant, France, *receveur et secrétaire*.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

Avesnes. *Hospices*. MM. G. Paul, Eyraud, Chevreux, Manesse, Pasqual, Mortier, curé. Pinchart, *receveur*; Menu, *économiste-comptable et secrétaire*. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Pecard, Collinet, Liézar, Caffiery, Caplain, Mortier, curé. — MM. Pinchart, *receveur*; Dubois, *secrétaire*.

Landrecies. *Hospices*. MM. Vendois, Duchâteau, Décisy, Gabet, Marie, Blondel, doyen-curé. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Lemaire, Duchateau, Manesse, Neunez, Deloffre André, Blondel, doyen-curé. — MM. Leveaux, *receveur*; Martin, *économiste-comptable et secrétaire*.

Maubeuge. *Hospices*. MM. Halgrin, colonel Mazel, Deharveng, Dubois, Meurice, Delarroqua, *secrétaire, et économiste*. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Sculfort, Fockedeu, Brasseur, Rousseau, Lendered. — M. Delarroqua, *secrétaire et économiste*; M. Fabre, *secrétaire*.

Le Quesnoy. *Hospices*. MM. de Lalène-Laprade, O. ✱, Lotte, doyen-curé, Mésange, Hubert, Laborde, Piette, Lustremant. — *Bureau de bienfaisance*. MM. de Lalène-Laprade, Parmentier, Largillière, Bautreuil, Joffroy, Dubois, Lotte, doyen-curé. — MM. Vallet, *receveur*; Feron, *secrétaire*; Collot, *économiste*; Blanchard.

Solre-le-Château. *Hospice*. MM. C. Bernard, Lamelin, J. Béver, Delattre, Preux, Echevin, curé-doyen. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Béver, Lamelin, Pourpoint, Preux, Bernard, Echevin, doyen-curé. M. Eneaux, *receveur*.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Douai. *Hospices*. MM. Duhem, président de chambre à la Cour d'appel, le comte d'Esclaibes, avocat, L. Dupont, banquier, Parmentier, conseiller, de Bailliencourt, notaire. — *Bureau de bienfaisance*. MM. le comte de Guerne, ✱, président à la Cour d'appel, Hayez, propriétaire, Drouart de Lezay, conseiller, Allard, propriétaire, Danniaux, conseiller honoraire. — MM. Vasse, *receveur*; Dubois, *économiste-comptable*; Dubray, *secrétaire*.

Orchies. *Hospice*. MM. Broutin, A. Delannoy, Fasctaux, Lahaussois, Leduc. — *Bureau de bienfaisance*. Warocquier, Deletrez-Dennetière, Lemaire-Deroubaix, Hego-Bulteau et Carpentier. — M. Guilbert, J., *receveur secrétaire et économiste-comptable*.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Valenciennes. *Hospices*. MM. Bulloz, maire, *président*; Dupont, ✱, *vice-président*, Defontaine (doyen); Pesier, ✱; Dècle. Girard, Rousseau, Funck (pasteur). — *Bureau de bienfaisance*. Les mêmes. — MM. Bouton, *receveur*; Fromentin, *secrétaire des hospices*; Crespel, *secrétaire du bureau de bienfaisance*; Vassart, *économiste des hospices*.

St-Amand. *Hospices*. MM. André, maire, *président*; Duriez, doyen-curé; Baziez, Bouchart, Wache, Plichon, Barbieux. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Plichon, Verez, Waché, Duriez, curé; Desailly, Davaine-Nicolle. — MM. Dambrin, *secrétaire et économiste des hospices*; Lorthioir, *receveur des hospices et du bureau de bienfaisance*; Lorthioir, *secrétaire du bureau de bienfaisance*.

Condé. *Hospice*. MM. Lecomte, doyen-curé; Crunelle, Waternau, Pureur, Dubreucq, Amand. — *Bureau de bienfaisance*. Les mêmes. — MM. Petit, *receveur*; Wettge, *économiste*.

ENFANTS ASSISTÉS.

M. J. Bernard, *inspecteur du service dans le département*, rue Barthélémy-Delespaul, 24, à Lille.

M. Delang, *sous-inspecteur*, à Lille.

Asiles publics d'Aliénés.

Ces établissements sont régis par la loi du 30 juin 1838 et l'ordonnance réglementaire du 18 décembre 1839.

ARMENTIÈRES.

L'asile d'Armentières est destiné au traitement des hommes en démence.

Commission de surveillance. MM. le maire d'Armentières; Cary, propriétaire; Coisne; Jeanson père, Cerf, Jules. — *Directeur-médecin*, M. le docteur Bouteille; *aumônier*, M. Coulon; *receveur-économiste*, M. Laleu.

BAILLEUL.

L'asile de Bailleul est affecté au service des femmes atteintes de folie.

Commission de surveillance. MM. Plichon, O. ✱, président du Conseil général; Lotthé, maire de Bailleul; Bieswal, conseiller d'arrondissement; Perrier, négociant. — *Directeur*, M. Bosse; *médecin en chef*, M. le docteur Fabre; *aumônier*, M. Caron; *receveur*, M. Flahault; *économe*, M. Baré.

Lommelet.

Indépendamment des deux asiles publics d'Armentières et de Bailleul, il existe au hameau de Lommelet, commune de Marquette, près Lille, un asile privé destiné aux aliénés-hommes, desservi par les Frères Hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu.

Commission de surveillance. MM. Dethoor, curé de Marquette; Houzé de l'Aulnoit, ✱, docteur en médecine; G. Delesalle, propriétaire à Lille; Dubrulle, propriétaire, conseiller général du Pas-de-Calais, à Rouvroy; Chombart, conseiller général du Nord.

Directeur, M. Roulet; *médecin en chef*, M. le docteur Bouchand; *médecin-adjoint*, M. Soyer; *médecin consultant*, M. Pilat, ✱, docteur en médecine; *aumônier*, M. Sabouret.

MONTS-DE-PIÉTÉ.

Il existe dans le département six monts-de-piété placés à Lille, Dunkerque, Cambrai, Douai, Valenciennes et Roubaix.

Le droit perçu pour les intérêts et frais est de 9 % à Lille, 14 à Dunkerque et Roubaix, 12 à Cambrai; 10 à Douai et 7 1/2 % à Valenciennes.

PERSONNEL.

LILLE. *Commission administrative*, MM. Meurein, Rouzé-Huet, Jules Lefebvre, Ed. Desbonnets, P. Bernard, D. Deblock. — *Directeur*, M. Mille, ✱; *contrôleur*, N. . .

Le mont-de-piété de Lille a remis en exercice la fondation Masurel, anciennement instituée pour le prêt gratuit. Tous les prêts, jusqu'à concurrence de 200 fr., sont faits sans intérêt, lorsque les emprunteurs s'adressent directement au mont-de-piété.

DUNKERQUE. *Commission administrative*, MM. le maire, président; Hamoir, vice-président; Dessurne, Féron, Bouly de Lesdain, Delval, Decarpentry. — *Directeur*, M. Hovelt.

ROUBAIX. *Commission administrative*, MM. le maire, *président*; L. Watine-Wattinne, *, *vice-président*; Grimonprez-Cavrois, Mulliez-Delmasure, Réquillart-Scrépel, J. Lagache fils, *secrétaire*.

Les autres monts-de-piété sont régis par les commissions des hospices.

GAMBRAI. *Directeur*, M. Marche; *contrôleur*, M. Delattre.

DOUAI. *Agent responsable*, M. Houssin.

VALENCIENNES. *Directeur*, M. Caudron; *contrôleur*, M. Crespel.

COMITÉS CONSULTATIFS.

Ces comités, dont les membres sont choisis parmi les juriconsultes les plus éclairés de chaque arrondissement, sont établis en vertu du règlement du 7 messidor an IX, pour donner leur avis sur toutes les affaires contentieuses qui intéressent les administrations de bienfaisance.

Liste nominative des membres des Comités consultatifs.

A Dunkerque, MM. Willems fils, Schadet, de Lesdain. — A Hazebrouck, MM. Ruysen, Trinquet, Bloeme. — A Lille, MM. Théry, Ovigneur, Bayart. — A Cambrai, MM. Cirier, Delattre, Dutemple fils. — A Avesnes, MM. Guillemain, Manesse, Pillion. — A Douai, MM. Dupont, Pellieux, L. Legrand. — A Valenciennes, MM. Girard, Collet, Deladerrière.

Caisses d'épargne.

Il existe dans le département du Nord vingt-sept caisses d'épargne. Leur nomenclature et les détails de leur service sont insérés dans la seconde partie de l'annuaire.

Les succursales des caisses d'épargne sont au nombre de trente-trois.

NOMS DES MEMBRES DES CONSEILS DE DIRECTION DES CAISSES D'ÉPARGNE.

DUNKERQUE. MM. Dessurne, *président*; G. Féron, *vice-président*; P. d'Arras, *secrétaire*; P. Hamoir, *secrétaire-adjoint*; Leleuvre, A. Dessurne, Caulliez, L. Lefebvre, G. Lemaire, Collet, E. Lemaire, E. Didier, Delval, Bompain, G. de Lesdain, A. Leroy, L. Carlier, H. Lebleu, W. Leroy, Alf. Dumont, H. Lemaitre,

F. Beck, E. Choquet, G. Cavois, G. de Lesdain; J. Deman, A. Gérard, Alb. Ingelèt, F. Dewulf, M. Choquet, G. Lemer cier, G. Dumont, G. Lefebvre, G. d'Arras, Antoine Ingelet, Ch. Bernard, Ch. Lefebure, *caissier central*.

BERGUES. MM. le maire, *président*; L. Guilbert, *vice-président*; Dehaese, Meneboo, Hagron, Dekester, J. Guilbert, Vandroy, Claeys, Vercnocke, Chocqueel, Vandenbroucke, Goutier, Lefebvre, Bailleul; *trésorier*, M. Gilent.

BOURBOURG. MM. le maire, *président*; Decarpentry, *vice-président*; U. Milliez; *secrétaire*; O. Belle, Ch. Lesage, Courdain, *, Schallier, Waguet, Ed. Belle, Bondu, Vercoustre, Delepouve, A. Saison, Meesemaeker, Hannecamp, *trésorier*, M. Joos.

GRAVELINES. MM. Demarle-Fétel, maire, *président*; Salomé, père, *vice-président*; Torris, *secrétaire*. — Demarle-Puplus, Gellé-Dezeustre, Legoulon Jules, Merlen-Salomé, Carru-Butez, Noël-Catrice, Hautefeuille, Legoulon-Butez, Merlen Joseph, Voituriez, Salomé fils, Anquez Auguste, *membres*; *trésorier*, N. . .

HAZEBROUCK. MM. le maire, *président*; Schmit, *vice-président*; Donckele, *secrétaire*; Vanhouke, Bloeme, Leleu, Smagghe, Massiet du Biest, Ruysen, Bogaert, Quenson, Morice, Bieswal, Houvenaghel; *trésorier*, M. Deroo.

BAILLEUL. MM. le maire, *président*; Behaghel, de Coussemaker, Bieswal, Perrier, Flahaut, Liefoghe, E. de Coussemaker, V. Flahaut, Heusele, Dewynter, Dumez, Baelde, *caissier*.

CASSEL. MM. Desmyttère, maire, *, *président*; Dehandschoewercker, *vice-président*; Windrif, *secrétaire*, Vantroyen, Chevalier, Leroy, Delabaere, Martin, Annoot, Mallot, Marant, Bosquillon de Jenlis, Beuwe, Smagghe, Baelde et Busschaert; *trésorier*, M. Pastoors.

ESTAIRES. MM. le maire, *président*; Bossu-Revel, Hennion-Duflos, Degruson, Taffin, A., Roche, Werquin-Notelle, Hennion-Delbecque, Gamelin, Delbecq, Ledieu, Fénart, Courdent-Salomé, *trésorier*, Bertein.

MERVILLE. MM. le maire, *président*; E. Delassus, A. Delassus, brasseur, Verhaeghe-Duquenne, notaire; Arnould, Pruvost-Smague, Dambrine, Deroo-Lustre, Lancelle-Decourchelle, Decherf-Crinquette, Traisnel-Salomé, Fatou, Martin Vancouyghem, Halonchery-Bécue, Legrand; *trésorier*, Leroy.

STEENVOORDE. MM. le maire, *président*; Beck, conseiller-général, *vice-président*; Dewitte, *secrétaire*; Verbeke, négociant; Outters, notaire; Parmentier, brasseur; Legrand, greffier de justice de paix; Vanheegher, pharmacien; Merchier, propriétaire; Samsoen, rentier; Mortier, propriétaire, Vasseur, brasseur; Muylle, propriétaire; Serlooten; *trésorier*, M. Dejonghe.

LILLE. MM. le maire de Lille, *président*; Durieux-Forret, *vice-président*; A. Samin, *secrétaire*; Remy-Meurice, Tripiet-Durieux, E. Desrousseaux, A. Quecq, Herlin, Devemy, *, M. Dartois, *trésorier*.

ARMENTIÈRES. MM. le maire d'Armentières, *président*; Woussen, *vice-président*; Demazières, Fauquemberg, Bouchez, Marcotte, Clarisse-Béghin, Jeanson, Brasme, Cerf, Dufour, Léturgie; Six-Grand, Leuridan-Bouche; *trésorier*, A. Willebois.

COMINES. MM. le maire de Comines, *président*; Goeman, *vice-président*; Hassebroucq-Liévin, J. Lambin, le baron Pagès, J. Parent, Gondrexon, Salembié, Vandewynkele, E. Gaudron, L. Goeman, Bourlet, Hassebroucq, César fils, Devos; Catteau Charles fils; Lecomte, *secrétaire*; Plamont, *trésorier*.

LA BASSÉE. MM. Cousin, maire, *président*; Deleplanque, Wallart Léopold, Adolphe Dilly, Louis Béghin, Honoré Vittu, Victor Quatre-mère, Duchâtel-Christian, Armand Joly, Louis Crespel, Charles Prevost.

ROUBAIX. MM. le maire de Roubaix, *président*; Delefosse-Motte, *, *vice-président*; J. Toulemonde, *secrétaire*; Desrousseaux-Defrenne; Louis Wattine-Wattinne, *, P. Dazin, A. Wibaux, A. Bourbier, Ach. Delattre, Lambin-Delattre, Eloy Toulemonde, P. Réquillart, J. Lagache fils, Paul Watine, Victor Defrenne, Lepoutre-Pollet; Membres titulaires. M. Réquillart-Desaint, *membre honoraire*; M. Laignel, *trésorier*.

TOURCOING. MM. le maire, *président*; Hassebroucq, *vice-président*; J. Delepouille, *secrétaire*; Leurent, *, J. Mathon, Lorthioit-Peenaert, Desurmont-Motte, Ph. Motte fils, D. Debuchy, Scalabre-Delcourt, Pollet-Duriez, Ant. Dewavrin, D. Frys, Leplat-Tacquet, Leroux-Bériot, J. Lemaire; *trésorier*, Deherripon.

CAMBRAI. MM. le maire, *président*; Hattu, *vice-président*; Alph. Boileux, Cottiaux, Ch. Bracq, Brunel, Dubois, Lantoine, Bernard-Guery, négociant; Brunelle, docteur en médecine; Delannoy, négociant, Bautista, banquier; *trésorier*, M. Delattre.

LE CATEAU. MM. le maire, *président*; Ch. Seydoux, Basquin, Ponsin, Chantreuil, Alliot, Collery, Lefebvre-Delvallée, Maréchal, Bracq, Crinon, Robert, Dormay, Cottiau, Decaudain, Regnaudin, Delvallée, Bara, Jacqz, Sartiaux, Lempereur, Picard, Deveau-Carliet; *trésorier*, France.

AVESNES. MM. le maire, *président*; Evrard, juge-de-paix, *vice-président*; George, juge-de-paix; Beaumont, banquier; Druart, horloger; Hamont, propriétaire; Fosset, professeur; Lecohier, négociant; G. Paul, Lefebvre, rentier; Mutiaux, propriétaire; Gossart, Collinet, Liépard, *trésorier*, Leloup, *trésorier-adjoint*, Dubois.

LANDRECIES. MM. le maire, *président*; Hubert, Vendois, Durant, Deloffre, Gabet, Evrard, Legrain, Lobry, Manesse, Desicy, Théodore Mansy, Eugène Mansy, Léonidas Leclercq, Méresse-Liégeois, Émile Objoie, Antoine Clavelle.

MAUBEUGE. MM. le maire, *président*; Houdart, Deharveng, Rousseau, Sculfort, Riche, Labbé, Dubois, Brasseur, Février, Dubus, Huart, Dubus-Halgrin; *trésorier*, M. Couture.

DOUAI. MM. Danniaux, *, conseiller, *président*; de Bailliencourt, *vice-président*; Bommart, avocat, *secrétaire*; Cartier, *, propriétaire, *secrétaire-adjoint*; Allart, propriétaire; Bavière, avocat; Devinck, *, conseiller; Delannoy, docteur en médecine; André, Dupont fils, avocat; Desticker, conseiller; Boutet, avocat; Landry, propriétaire; Grimbert, avocat; de Guemy, propriétaire; le baron de Guerne, propriétaire; Lelièvre, avocat; Legentil, propriétaire; Leboucq de Ternas, propriétaire; Waterneau, idem; Hardoin, conseiller; Legrand, avocat; Théry-Proyart, Rousseau, Parmentier, conseiller; Tailliar, propriétaire; MM. Lagarde et Émile Leroy, administrateurs honoraires; *trésorier*, M. Rattet.

VALENCIENNES, MM. Bultot, juge d'instruction, *président*; Didiez, *président honoraire*; A. Giard, *vice-président*, Desfontaine de Preux, *vice-président honoraire*; Devillers, avoué honoraire; *secrétaire*; Viel, Boulan, Paillet, Wargny, Rousseau, Dubois, Dutemple, Lecat, Thellier de Poncheville, Deladerrière, Deltonbe; *trésorier central*, M. Verchain.

Caisses de retraites pour la vieillesse.

La loi du 18 juin 1850 a ordonné qu'il serait créé, sous la garantie de l'Etat, une caisse de retraites pour la vieillesse. Elle a été ouverte dans le département le 31 juin 1851. Les versements

sont reçus par le Trésorier général à Lille, et par les receveurs particuliers des finances dans les arrondissements.

Sociétés de secours mutuels.

Inspecteur général dans le département, M. Ducrocq, *, maire de Marcq-en-Barœul, membre du Conseil d'arrondissement de Lille.

Les sociétés de secours mutuels sont régies par la loi du 15 juillet 1850 et par décret du 14 juin 1851.

Par décision du Gouvernement du 22 septembre 1870, les présidents des Sociétés de secours mutuels seront, à l'avenir, nommés par les Sociétés elles-mêmes.

La deuxième partie de l'Annuaire contient quelques renseignements statistiques sur la situation des sociétés existantes dans le département.

Les sociétés instituées comme établissements publics dans le département sont les suivantes :

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Allennes-les-Marais: Saint-Alexis, 23 mars 1869; *Annappes*: Sainte-Anne, 31 décembre 1852; Saint-Vincent-de-Paul, 23 décembre 1853; Saint-Roch, 24 septembre 1863; Saint-Joseph, 21 novembre 1866; Saint-Pierre, 24 novembre 1866. *Saint-André*: St-André, 30 avril 1860. *Annœullin*: Saint-Martin, 1^{er} juin 1859; *Annœullin*: Secours mutuels, 5 septembre 1869. *Armentières*: Saint-Hubert, 15 mars 1853; Employés, 9 avril 1866. *Ascq*: Bon-Pasteur, 1^{er} décembre 1853. *Aubers*: Saint-Waast, 15 décembre 1855, *Avelin*: Secours mutuels, 31 décembre 1852; *Avelin*: Saint-Vincent, 24 février 1855,

Baisieux: Saint-Martin, 8 juin 1866; Saint-Eloi, 17 avril 1867. *Bois-Grenier*: Saint-Jean-Baptiste, 1^{er} octobre 1859. *Bondues*: Saint-Waast, 31 octobre 1852. *Bousbecques*: Saint-Martin, 3 septembre 1855. *Bouvines*: Saint-Pierre, 9 janvier 1855.

Chemy: St-Laurent, 14 juillet 1865. *Chéreng*: St-Waast, 29 juin 1863; *Comines*: St-Chrysole, 17 mai 1853; *Croix*: Saint-Martin, 29 octobre 1858; *Cysoing*: Saint-Calixte, 7 mai 1854.

Deulémont: Secours mutuels, 16 janvier 1855.

Emmerin: Saint-Barthélemy, 6 février 1861. *Ennetières-en-Weppes*: Saint-Martin, 19 mars 1869; Anciens militaires, 3 mars 1869. *Ennevelin*: Saint-Quentin, 21 août 1855. *Erquinghem-Lys*: Saint-Martin, 1 juillet 1858. *Escobecques*: Saint-Antoine, 12 septembre 1863.

Faches : La Prévoyante, 12 mars 1856; la Clairvoyante, 6 juin 1871. *Forest* : Saint-Jean-Baptiste, 20 janvier 1852. *Frelinghien* : Saint-Amand, 15 avril 1853; Saint-Éloi, 9 août 1853.

Gondécourt : Saint-Roch, 11 mars 1857; Sainte-Barbe, 13 février 1859; la Probité, 7 février 1863. *Gruson* : Saint-Pierre, 7 mars 1864.

Halluin : La Prévoyance, 14 janvier 1854. *Haubourdin* : Saint-Jean-Baptiste, 16 avril 1853. *Hellemmes* : Saint-Ghislain, 30 avril 1855; Saint-Pierre, 24 septembre 1867. *Herrin* : Saint-Quentin, 1 avril 1867. *Houplin* : Saint-Pierre, 6 mars 1863. *Houplines* : Saint-Roch, 1 janvier 1866

Illies : Saint-Roch, 1 janvier 1857.

La Bassée : Secours mutuels, 14 juin 1855. *La Chapelle-d'Armentières* : Secours mutuels, 16 juin 1855. *La Madeleine* : Sainte-Marie-Madeleine, 28 août 1859. *Lambersart* : Saint-Nicolas, 15 septembre 1852; Canteleu, 15 septembre 1855. *Lannoy* : Saint-Philippe, 16 octobre 1854. *Le Maisnil* : 31 décembre 1853. *Leers* : Saint-Waast, 28 novembre 1871. *Lesquin* : Saint-Pierre, 10 février 1864. *Lezennes* : Sainte-Barbe, 27 avril 1861; Saint-Joseph, 23 janvier 1864. *Lille* : Société des artistes, 10 février 1855; Société protestante, 16 décembre 1854; Notre-Dame de Lille, 1^{er} février 1855; Fives, Saint-Luc, 18 juillet 1857; Moulins-Lille, Saint-Roch, 17 mars 1854; Saint-Joseph, 20 mars 1867; Contre-Maitres et Surveillants de tissage mécanique, 9 novembre 1873; Wazemmes, la Prévoyance, 10 avril 1853; Association des Médecins du Nord, 21 juin 1859; Société typographique, 22 août 1861; Société de prévoyance des pharmaciens du Nord, 9 septembre 1863; Association des Comptables, 10 mai 1863; Cercle des Voyageurs, 24 novembre 1863; Instituteurs et institutrices du département du Nord, 8 mars 1865; Sculpteurs, 19 mars 1866; ouvriers mouleurs, 1877; Employés du chemin de fer, 22 août 1866; Saint-Joseph, 13 décembre 1866; Fives : Saint-Pierre, 25 juillet 1867; Saint-Maurice, 19 janvier 1868. *Linselles* : Saint-Médard, 13 janvier 1858. *Lomme* : Saint-Hubert, 21 septembre 1855; Saint Martin, anciens militaires, 12 juillet 1858; Saint-Joseph, 31 janvier 1873. *Lompret* : Saint-Joseph, 29 avril 1859. *Loos* : Saint-Lucien, 30 octobre 1856. *Louvil*, Saint-Martin, 16 février 1872.

Maisnil (le) : Secours mutuels, 31 décembre 1863. *Marcq-en-Barœul* : Saint-Jean, 12 août 1856. *Marquette* : Saint-Louis, 29 avril 1859. *Mons-en-Barœul* : Saint-Joseph, 20 juillet 1857. *Mouveau* : Saint-Germain, 12 septembre 1872.

Neuville-en-Férain : Saint-Quirin , anciens militaires, 6 juillet 1857 ; Secours mutuels, 1^{er} octobre 1867.

Pérenchies : Saint-Mathias , 30 avril 1858. *Phalempin* : Saint-Martin, 1^{er} octobre 1854. *Prêmesque* : Saint-Laurent, 25 mai 1856.

Quesnoy-sur-Deûle : Secours mutuels , 6 octobre 1852, Saint-Vincent, 25 juillet 1861 ; Anciens Militaires , 12 juillet 1870.

Radinghem : Saint-Joseph , 1^{er} mai 1855. *Roncq* : Saint-Piat , 25 janvier 1855. *Roubaix* : Sainte-Famille , 30 août 1864 ; Cercle des Employés de Commerce, 18 mars 1869.

Sainghin-en-Mélantois : Saint-Roch, 13 février 1867. *Salomé* : Secours mutuels , 24 mai 1855. *Seclin* : Saint-Hubert , 5 juillet 1853 ; Anciens Militaires, 13 février 1862 ; Saint-Joseph, 13 mars 1862 ; Saint-Valentin , 2 août 1864 ; Anciens et jeunes Militaires, 20 octobre 1864. *Sequedin* : Saint-Joseph, 23 février 1841.

Templeuve : Société Fraternelle, 20 février 1861. *Toufflers* : Saint-Pierre, 9 février 1859. *Tourcoing* : Saint-Napoléon, 25 mai 1856 ; Saint-Vincent-de-Paul , 15 février 1858 ; Saint-Nicolas , 15 mai 1861 ; Saint-Martin , 15 mai 1861 ; Saint-Barthelémy , 16 octobre 1845 ; Fidèles Amis , 24 mai 1864 ; Saint-Vincent-de-Paul , 22 juillet 1863 ; l'Union laborieuse, 1^{er} octobre 1862 ; Saint-Jules , 21 octobre 1864 ; Saint-Honoré , 2 juin 1839 ; Saint-Ignace , 16 juin 1863 ; Saint-Eloi , 10 septembre 1866 ; Saint-Benjamin , 21 novembre 1863 ; Saint-Henri , 7 avril 1867 ; Saint-Antoine , 19 septembre 1867 ; Saint-Léon , 4 janvier 1869 ; Saint-Philippe , 29 mars 1869 ; Saint-Joseph , 13 juin 1869 ; Saint-Christophe , 1871 ; Saint-Denis , 4 mars 1873 ; La Concorde , 1^{er} octobre 1865. *Tressin* : Saint-Pierre , 8 mai 1855.

Vendeville : Saint-Joseph , 23 juin 1858 ; Saint-Pierre , 4 novembre 1872. *Verlinghem* : Saint-Chrysole , 28 avril 1854.

Wambrechies : Saint-Vincent-de-Paul , 28 décembre 1853 ; *Watrelos* : Saint-Vital , 16 décembre 1852. *Wavrin* : Saint-Eloi , 25 novembre 1869. *Willems* : Saint-Vincent-de-Paul , 29 mai 1855.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Dunkerque : Saint-Michel , 30 mars 1854 ; Notre-Dame-des-Dunes , 27 mai 1854 ; Ville de Dunkerque , 28 septembre 1855 ; Saint-Eloi , 2 avril 1864.

Esquelbecq : 29 janvier 1856.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Bailleul : Saint-Martin, anciens militaires, 24 novembre 1854 ; les Vrais Amis, 13 juin 1857.

Cassel : Secours mutuels, 23 septembre 1854.

Estaires : Saint-Vincent-de-Paul, 6 décembre 1861 ; Anciens Militaires, 16 septembre 1859.

La Gorgue : La Prévoyance, 28 octobre 1854.

Hazebrouck : Philantropique, 4 mars 1853 ; Anciens militaires, 16 août 1852.

Merville : Saint-Amé, 16 avril 1853 ; Anciens militaires, 24 mars 1859 ; Saint-Jean, 19 décembre 1864 ; Saint-Pierre, 30 septembre 1869. *Morbecque* : Anciens militaires, 1^{er} mars 1859.

Nieppe : Secours mutuels, 18 avril 1855 ; Anciens militaires, 28 mars 1863. *Neuf-Berquin* : Philantropique, 13 septembre 1863.

Rubrouck : Saint-Sylvestre, 1^{er} mars 1876.

Saint-Jans-Cappel : Saint-Martin ; Anciens militaires 1867 ; Saint-Vincent. 11 décembre 1869. *Steenvoorde*, 31 décembre 1855. *Steenwerck* : Saint-Roch, 16 juillet 1854 ; Anciens militaires, 30 juin 1865.

Vieux-Berquin : Secours mutuels, 26 février 1855.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Aniches : Secours mutuels, 1877.

Douai : Société générale, 4 mars 1853.

Dorignies : Ouvriers mineurs, 19 janvier 1875.

Féchain : Saint-Waast, 4 juillet 1861. *Flines-lez-Raches*, 12 octobre 1854.

Gœulzin. Secours mutuels, 22 avril 1868.

Lécluse: Secours mutuels, 6 janvier 1855.

Marchiennes : Saint-Eloi, 25 avril 1855.

Pecquencourt : Secours mutuels, 8 avril 1865.

Raimbeaucourt ; Secours mutuels, 25 février 1855.

Sin : Secours mutuels, 1^{er} avril 1859 ; l'Union, 20 mars 1867.

Somain : Secours mutuels, 29 novembre 1872.

Waziers · Secours mutuels, 4 mars 1870.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Abscon : Ouvriers mineurs, 1^{er} août 1867.

Anzin : Secours mutuels, 19 juillet 1858 ; ouvriers mineurs, 15 février 1866.

Bruay : Ouvriers mineurs des Fosses Thiers et Bonnepart, 27 juillet 1876.

Denain : Ouvriers mineurs, 24 janvier 1866.

Condé : St-Wanon, 26 juin 1854.

Hérin : Ouvriers mineurs, 30 avril 1871.

Raismes : Secours mutuels, 6 septembre 1853.

Saint-Amand : Secours mutuels, 25 mai 1855.

Valenciennes : Union valenciennoise, 8 septembre 1853 ; Société générale de prévoyance, 8 septembre 1853 ; Saint-Eloi, 6 avril 1857 ; l'Union fraternelle, 9 juin 1857 ; Tailleur d'habits, 18 juin 1859 ; Ouvriers mineurs de Saint-Waast, 15 février 1868 ; Employés de l'arrondissement, 2 juin 1871 ; Prévoyance des Israélites, 3 septembre 1875.

Vieux-Condé : Saint-Eloi, 16 août 1856 ; ouvriers mineurs de Fresnes et de Vieux-Condé, 16 février 1867.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Cambrai : Association des ouvriers malades, 7 mars 1857 ; Voyageurs et employés de commerce de l'arrondissement, 26 mars 1865.

Le Câteau : l'Union catésienne, 22 avril 1864.

Marets : Secours mutuels, 2 août 1865.

Trois-Villes : Secours mutuels, 25 juin 1855.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

Cousolre : Société mutuelle, 25 juillet 1860.

Fourmies : Secours mutuels, 28 octobre 1865.

Le Quesnoy : Secours mutuels, 6 février 1867.

Wargnies-le-Grand : Secours mutuels, 1^{er} décembre 1858.

Trélon . La Prévoyance trélonnaise, 18 octobre 1873.

ASSOCIATIONS CHARITABLES.

**Société française de secours aux blessés militaires
des armées de terre et de mer, siégeant à Paris.**

Cette association a pour but de concourir au soulagement des militaires blessés ou malades sur les champs de bataille, dans les ambulances ou dans les hôpitaux. Elle est représentée en province par des délégués, accrédités par le ministre de la guerre auprès de chacun des commandants des corps d'armée.

Des comités correspondants sont établis dans les principales villes de France.

Délégué auprès du commandant du 1^{er} corps d'armée: M. Auguste Longhaye, ✱, à Lille.

COMITÉ DE LILLE.

MM. Aug. Longhaye, ✱, *président*; le docteur Houzé de l'Aulnoit, ✱, *vice-président*; Ed. Longhaye, *secrétaire*; Léonard Danel ✱, *trésorier*.

Œuvre nationale des orphelins de la guerre.

Cette œuvre a été organisée à Lille en septembre 1871; elle est administrée par un comité central ainsi composé :

Mgr. Régnier, cardinal-archevêque de Cambrai, *président-d'honneur*; Mme la baronne Séguier, *présidente*; Mmes Claeeyessen et Aug. Scrive, *vice-présidentes*; Mlle Elisabeth de Montigny, *secrétaire*; M. Edouard Longhaye, *trésorier*.

Les dames patronesses se sont imposé des cotisations annuelles. Des quêtes ont été organisées dans les divers quartiers de la ville par les dames charitables et le Conseil général dans sa session de 1871, a voté un subside annuel de 1,000 fr. pendant dix ans.

Le Comité central des dames s'est en outre adjoint un comité d'hommes chargé d'organiser des fêtes et concerts au profit de l'œuvre. Ce Comité, composé de MM. Edouard Longhaye, Ch. de Franciosi, Émile Bigo, André, Alph. Vanduciq, s'acquitte de sa mission avec le plus grand soin.

Des concerts sur l'Esplanade et au Jardin-Vauban avaient été donnés pendant l'été de 1873 et de 1874. Les ressources de la charité publique ayant dû être consacrées en 1875 aux infortunes si grandes du Midi, le Comité s'est momentanément effacé, avec

l'intention de reprendre les concerts en temps opportun. Le Comité a donc fait face, jusqu'à ce jour, à ses obligations avec le produit des cotisations, les intérêts du capital de réserve et les économies réalisées en 1874.

Le Comité central de Lille s'étant engagé à secourir les orphelins adoptés jusqu'à l'âge de leur majorité, au nombre de 183, l'œuvre ne pourra terminer sa mission qu'en 1890.

Œuvre des invalides du travail, instituée dans la ville de Lille par décret du 24 juin 1870.

Cette œuvre a pour but :

1° De servir des secours viagers aux ouvriers de tout âge et des deux sexes qui, par suite de blessures reçues dans l'exercice de leur profession et comme conséquence de cette profession, ou qui, en s'exposant pour secourir d'autres travailleurs en danger, ont perdu l'usage d'un membre ou d'un organe

2° De donner des secours temporaires aux veufs ou veuves des ouvriers qui auront succombé aux suites directes de leurs blessures.

Vice-Président, M. A. Longhaye ; *trésorier*, M. P. Le Blan ; *secrétaire*, M. E. Bommart.

Œuvre des vieillards indigents, à Lille.

Cette association s'est donné pour mission de secourir par des aumônes en nature et des visites à domicile les indigents des deux sexes âgés de plus de 65 ans.

Le Comité est ainsi constitué :

Président, M. Georges Scrive ; — *vice-président*, M. Edmond Fiévet ; *secrétaire*, M. L. Desrousseaux ; — *trésorier*, M. Auguste Fromont. — *Commissaires* : MM. Auguste Bonte, Gustave Scrive, Maurice Danset, Emile Scrive, Carpentier, Destailleurs fils, Marcel Laurence, Emile Rigal, Maurice Barrois.

Orphelinat de garçons de St-Gabriel, à Lille.

Les 30 lits que contient cet établissement sont tous occupés ; le nombre n'en peut être augmenté à défaut d'espace suffisant.

La pension est de 250 fr. par an. On admet gratuitement un orphelin sur 5 orphelins payants.

Sociétés de Charité maternelle.

LILLE.

La société de charité maternelle, instituée à Lille, en 1817, a pour but de soulager les mères pauvres. Sont admises aux secours les femmes qui, ayant perdu leur mari pendant leur grossesse, ont au moins un enfant vivant, celles qui, ayant au moins un enfant, ont un mari tout-à-fait estropié ou affecté d'une maladie chronique; celles qui, étant infirmes elles-mêmes, ont deux enfants vivants, toutes les grandes familles au moins de trois enfants vivants dont l'aîné est en bas âge.

Les secours administrés par les dames de la charité maternelle sont le produit de souscriptions volontaires.

Voici le tableau des dames de l'association :

Présidente, Mme H. Scrive-Briansiaux.

Vice-présidente honoraire, Mme Ch. Verley.

Vice-présidentes, Mmes Blondeau-Herlin, De Norguet, Van der Straeten-Descat

Dames pour la confection des vêtements, la supérieure de la Miséricorde, rue de la Barre, 14.

Trésorier, M. Dujardin, notaire.

Trésorier honoraire, M. Desmottes, ancien notaire.

Dames administrantes.

Pour l'ancien Lille. Mmes J. Mathon, L. Danset, Viseur-Waymel, Dumon, A. Longhaye, H. Barrois, Valdelièvre, de Genevières, Marchand, Rouzé-Duthoit, Dehau-Deleruyelle, Théry-Leclercq, Bommart, Courmont, A. Labbe, Bailleu-d'Avrincourt, Fauchille-Blondeau, Em. Scrive, Houzé de l'Aulnoit, J. Verstraete, Gamonet, Leroy-Crépaux, Leboucq-Deleruyelle, Richter, G. Desrousseaux, Bigo, Vanderhâgen, Devos-Leblan, Ptaideau-Delecroix, C. Mas, Rollez de Boë, E. Remy, Hallez, Van der Straeten, V^o Reumaux, Ovineur, H. Pajot, Fauchille-Prévost, Plaideau-Delbecq, P. Decroix, Ed. Agache, Druetz, Gennevoise, Dujardin, A. Desrousseaux, L. Delannoy, Féron-Vrau, L. Danel, Descamps-Crespel, Ledieu, Des Parcs, de Norguet, Ch. Fauchille, Pouillier-Robillon, A. Wallaert, Ad. Bonte, A. Humbert, Behaghel, Trannin, Desmedt-Faucheur, J. Dutilleul.

Pour la section de Wazemmes. — DAME DÉLÉGUÉE : Mme C. Faucheur. — DAMES ADMINISTRANTES : Mmes Faucheur, Mourmant, Loyer, Lepercq-Mourmant, C. Sarrazin, Dubreucq, Lefort, J.

Leblan, Boisse, Fontaine, E. Loyer, H. Faure, Crépy-Scrive, E. Delcourt, Menessier, de Caumont, Alliès, E. Crépy, Souck.

Pour la section de Moulins - Lille. — DAME DÉLÉGUÉE : Mme H. Boone. — DAMES ADMINISTRANTES : Mmes V. Olivier, Huret, L. Boone, Debailleux, Delesalle, Mlle Cliquennois.

Pour la section d'Esquermes. — DAMES DÉLÉGUÉES : Mmes de Genevrières, Bigo-Tilloy. — DAMES ADMINISTRANTES : Mmes Braquaval, Julien Thiriez, Renault.

Pour la section de Fives. — DAME DÉLÉGUÉE : Mme Alp. Bériot. — DAMES ADMINISTRANTES : Mmes Th. Barrois, Boutry-Droulers, Pérus-Bériot, Bouchery-Desquiens, Rose-Demerler, Descamps-Dutilleul, Brabant-Delbarre, Casse, Mathelin.

Pour la section de Saint-Maurice. — DAME DÉLÉGUÉE : Mme Lenglard-Barrois. — DAMES ADMINISTRANTES : Mmes H. Barrois, Lenglard-Barrois, Decoster-Droulers et Bernot.

VALENCIENNES

Un arrêté de M. le Ministre de l'Intérieur, en date du 15 novembre 1848, a autorisé l'établissement d'une société de charité maternelle à Valenciennes.

Présidente, Mme V^o Mabile ; *secrétaire*, Mme V^o Desse ; *conseillères*, Mmes. Roguin, Miot ; *trésorière*, Mme Dubois.

DOUAI.

La Société de Charité maternelle de Douai a été autorisée par arrêté du Ministre de l'Intérieur, du 6 octobre 1853.

Présidente, Mme Merlin ; membres, MM. Henri Allard, Tréca-Legentil, Dauphin fils, juge suppléant, Ch. Waterneau, *secrétaire-trésorier*, Mme la supérieure des Sœurs de charité de la maison dite de la Miséricorde à Douai.

Œuvre des Crèches, à Lille.

Les crèches sont des établissements fondés par une société de bienfaisance, pour recevoir des enfants âgés de moins de trois ans, et dont les mères travaillent hors leur domicile, ou qui sont occupées chez elles par un travail salarié et continu.

Trois crèches fonctionnent à Lille : l'une nommée crèche Saint-Sauveur, rue Saint-Sauveur ; une autre, la crèche Saint-Vincent-de-Paul, à Moulins-Lille ; et une troisième, la crèche Saint-Joseph, rue Saint-Sébastien.

COMITÉ. Mmes Clinchant, *présidente honoraire* ; Em. Wallaert, *présidente* ; Emile Humbert, *trésorière* ; Pouillier, *secrétaire* ;

Agache, Descamps-Crespel, Ad. Bonte, Paul Le Blan, de Montigny, Féron-Vrau, Sauvaige-Gentil, Gustave Barrois, Charles Huet, Edouard Fauchille.

Œuvre de la Crèche, à Dunkerque.

Présidente, Mme Delelis ; *vice-présidente*, Mme Rolland ; *trésorière-secrétaire*, Mme Zandyck.

Conseil d'administration. MM. G. Lemaire, *président* ; le Doyen de St-Jean-Baptiste, Dejaghere, docteur Blanckaert.

Société charitable de la Miséricorde, à Bergues.

Cette association a pour but de venir au secours des femmes en couches et des pauvres honteux. Elle est administrée par un Conseil de direction composé de la manière suivante, savoir :

Mme de Staplande, *présidente et trésorière* ; Mme V^o Chocqueel-Sapelier, *vice-présidente* ; Mlle Galloo, *secrétaire et lingère*.

Société charitable de St-François-Régis, à Lille.

Cette société, autorisée par un arrêté du Préfet, du 18 octobre 1849, a pour but de faciliter le mariage des indigents de Lille et des environs, et la légitimation des enfants naturels, en leur procurant gratuitement les pièces qui leur sont nécessaires.

Le siège de la Société est établi rue des Urbanistes, n^o 15.

Le bureau est ouvert pour les inscriptions, les dimanches seulement, de midi à une heure.

Les futurs conjoints doivent avoir soin d'apporter, en se présentant, les pièces qu'ils possèdent déjà, et les autres papiers contenant des indications sur les noms propres et sur la date des actes à lever.

N.-B. Il existe des Sociétés semblables dans le département, à Dunkerque, Armentières, Tourcoing, Roubaix, Douai, Cambrai et Valenciennes.

Association pour la construction de maisons d'ouvriers, à Douai.

Cette société a pour but de construire des maisons et de les louer aux ouvriers aux plus bas prix possible.

Elle est administrée par un comité ainsi composé : Comte de Guerne, *président à la cour d'appel, président* ; Théry, *judge-de-paix ; adjoint au maire*.

CULTES.

La population du département du Nord est presque exclusivement catholique. Il existe dans quelques communes des arrondissements de Lille, Cambrai, Douai et Valenciennes, un certain nombre de familles de la communion protestante, et quelques israélites dans les grandes villes.

RELIGION CATHOLIQUE. — DIOCÈSE DE CAMBRAI.

Les provinces qui forment le département du Nord étaient autrefois partagées entre l'archevêché de Cambrai et les évêchés d'Arras, de Tournai, de Saint-Omer, d'Ypres et de Liège.

Le département du Nord forme aujourd'hui, avec cinq communes belges qui en faisaient partie en 1802, un diocèse dont le siège est à Cambrai.

Le siège de Cambrai, établi au commencement du VI^e siècle, fut érigé en archevêché en 1559.

En 1802, lors du Concordat, le siège de Cambrai fut rétabli, mais comme évêché seulement.

L'église de Cambrai a été rendue à son ancienne dignité de métropole par bulle apostolique du pape Grégoire XVI, avec l'évêché d'Arras pour suffragant.

Cardinal-archevêque, Mgr. René-François RÉGNIER, O. ✱, né à Saint-Quentin (Maine-et-Loire), le 17 juillet 1794, précédemment évêque à Angoulême, sacré le 25 septembre 1842, institué archevêque de Cambrai, le 30 septembre 1850.

Vicaires-généraux, Mgr. Henri MONNIER, évêque de Lydda; MM. Vallée, Adrien, Cyrille Destombes, *agréés par le gouvernement*; Bernard, Charles, Sudre, Augustin, *vicaires-généraux honoraires*.

SECRETARIAT DE L'ARCHEVÊCHÉ.

Le secrétariat de l'archevêché est ouvert tous les jours, excepté les dimanches et fêtes et les trois derniers jours de la semaine-sainte, depuis neuf heures du matin jusqu'à midi, et depuis trois heures jusqu'à six heures.

MM. Duprez, Jean-Louis-Joseph, *secrétaire-général*; Massart, Augustin, *secrétaire*; Marchaise, *secrétaire particulier*.

OFFICINALITÉ DIOCÉSAINÉ.

MM. Vallée, ✱, vicaire-général, *official*; Bury, chanoine, *promoteur*; Massart, *greffier*.

CHAPITRE MÉTROPOLITAIN.

Chanoines d'honneur, Mgr. Wicart, ancien évêque de Laval, précédemment vicaire-général de Cambrai; S. E. le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen; Mgr. Desprez, archevêque de Toulouse, ancien doyen-curé de Notre-Dame, à Roubaix; Mgr. Delannoy, évêque d'Àire, ancien doyen de Saint-André, à Lille.

Chanoines titulaires, MM. Duprez, Piquet, Bury, Caillau, Cudot, Marchaise, Bouillon, Poulet, Musin, Ravaux.

Chanoines honoraires, MM. Delautre ✱, ancien vicaire-général; Giraud, idem, Bernard, idem, Martin, Wicart, Defontaine, Bafaleur, Larsonneur, Simon, Lotte, Lecomte, ✱, Dehaene, Babeur, Dayez, Hautcœur, Prouvost, Dannel, Moreau, Bacquaert, Mortier, Crombé, Berteaux, Leblanc, Hollebecque, Dehaisne, Bouchart, Meurisse, Prouvost, Ducrocquet.

SÉMINAIRE DIOCÉSAIN. — BUREAU ADMINISTRATIF.

Président, Mgr l'archevêque.

Vice-président, l'un de MM. les vicaires-généraux.

Membres, MM. Cudot, chanoine, *trésorier*; Duprez, chanoine, *secrétaire*; Sudre, supérieur du grand séminaire; Meurisse, supérieur du petit séminaire; Lefeuvre, économiste du grand séminaire; Ducarne, économiste du petit séminaire; Massart, *vice-trésorier*.

GRAND SÉMINAIRE.

Supérieur, M. Sudre.

Professeurs, MM. Dautzenberg, *Écriture-Sainte*; Siguier, *Dogme*, Antier, *Morale*; Bignon, *Histoire*; Collot, *Philosophie*.

Économiste, M. Lefeuvre.

PETIT SÉMINAIRE A CAMBRAI.

Supérieur, M. Meurisse.

Économiste et directeur de la petite division, M. Ducarne.

Professeurs, MM. Lecœuvre, *rhétorique*; Cliquennois, *seconde*; Parent, *troisième*; Hécart, *histoire*; Delnatte, *sciences*;

Demons, *surveillant (grande division)*; Couvreur et Legrand, *quatrième*; Tersin, Dumont et Fercot, *cinquième*; Carlier et Delpierre, *surveillants (petite division)*; Goris, *sixième*.

PETIT SÉMINAIRE A HAZEBROUCK.

Supérieur, M. Dehaene.

Directeur, M. Baron.

Économe, M. Lagatie.

ÉDIFICES DIOCÉSAINS.

M. de Baralle, *Architecte diocésain et départemental*, à Cambrai.

DIVISION DU DIOCÈSE.

Le diocèse est partagé en quatre archidiaconés qui sont :

L'Archidiaconé de Cambrai, divisé en deux archiprêtres, dont l'un comprend l'arrondissement de Cambrai, l'autre celui de Douai.

L'archidiaconé de Lille, divisé en deux archiprêtres, comprenant chacun une section de l'arrondissement de Lille.

L'archidiaconé de Dunkerque, divisé en deux archiprêtres, dont un pour l'arrondissement de Dunkerque et l'autre pour l'arrondissement d'Hazebrouck.

L'archidiaconé de Valenciennes, qui comprend trois archiprêtres, un pour l'arrondissement de Valenciennes et deux pour l'arrondissement d'Avesnes.

Les archiprêtres sont subdivisés en autant de décanats qu'il y a de cantons ou de justices de paix, à l'exception des cantons de Dunkerque-Ouest, de Lille-Ouest, de Quesnoy-sur-Deûle et de Roubaix, qui ont chacun deux décanats.

Les décanats ont pour chefs-lieux ceux des cantons, excepté les six suivants :

Canton d'Hazebrouck-Sud, chef-lieu de cure, à Morbecque.	
» de Cysoing,	» Templeuve.
» de Pont-à-Marcq,	» Mons-en-Pévèle.
» de Saint-Amand, rive gauche,	» Lecelles.
» d'Avesnes-Sud,	» Etrœungt.
» de Quesnoy-Ouest,	» Gommegnies.

Ces soixante quatre décanats sont eux-mêmes divisés en cinq cent quatre-vingt dix-neuf succursales dont cinq sont situées en Belgique.

ARCHIDIACONÉ DE CAMBRAI.

M. Vallet, vicaire-général, *archidiacre*.

Archiprêtré de l'arrondissement de Cambrai.

M. Piquet, *archiprêtre*.

DÉCANATS. — Cambrai-Est (Notre-Dame), M. Poulet, *doyen*; Debaisnes, curé d'Iwuy, *vice-doyen*. Cambrai-Ouest (St-Géry); MM. Bouchart, *doyen*; Delagarde, curé de Paillencourt, *vice-doyen*. — Le Câteau, MM. Vallez, *doyen*; Dapvril, curé de Neuville, *vice-doyen*. — Carnières, MM. Brunet, *doyen*; Bresson, curé de Rieux, *doyen honoraire*; Bécar, curé de Saint-Hilaire, *vice-doyen*. — Clary, MM. Senneville, *doyen*; Vandembrouque, curé de Caudry, *vice-doyen*. — Marcoing, MM. Leriche, *doyen*; Mangé, curé de Gouzeaucourt, *vice-doyen*. — Solemmes, MM. Rousselle, *doyen*; Lecuppre, curé de Saint-Martin, *vice-doyen*.

Archiprêtré de l'arrondissement de Douai.

M. Dayez, *archiprêtre*.

DÉCANATS. — Douai-Sud (Notre-Dame), MM. Deroubaix, *doyen*; Lecocq, curé d'Aniche, *vice-doyen*. — Douai-Nord (St-Pierre), MM. Dayez, *doyen*; Lefebvre, curé de Lallaing, *vice-doyen*. — Douai-Ouest (Saint-Jacques), MM. Jaspar, *doyen*; Lamorisse, curé de Cuincy, *vice-doyen*. — Arleux, MM. Quiquempois, *doyen*; Douay, curé de Cantin, *vice-doyen*. — Orchies, MM. Flament, *doyen*; Desmarescaux, curé de Nomain, *vice-doyen*. — Marchiennes, MM. Richard, *doyen*; Dupont, curé de Fenain, *vice-doyen*.

ARCHIDIACONÉ DE LILLE.

M. Destombes, vicaire-général, *archidiacre*.

Archiprêtré de la 1^{re} section de l'arrondissement de Lille.

M. Dannel, *archiprêtre*.

DÉCANATS. — Armentières, MM. Moreau, *doyen*; Serleys, curé d'Armentières-Campagne, *vice-doyen*. — La Bassée, MM. Leblon, *doyen*; Millescamps, curé de Marquillies, *vice-doyen*. — Hau-

bourdin, MM. Cateau, *doyen*, Delfortrie, curé de Beaucamps, *vice-doyen*. — Lille-Ouest (Sainte-Catherine), Duriez, *doyen*. — Lille-Ouest (Saint-André), M. Dannel, *doyen*. — Lille-Sud-Ouest (Saint-Étienne), M. Deren, *doyen*. — Pont-à-Marcq (Mons-en-Pévèle), MM. Deregnacourt, *doyen*; Dujardin, curé de Pont-à-Marcq, *vice-doyen*. — Seclin, MM. Hutin, *doyen*; Jaclin, curé de Gondécourt, *vice-doyen*. — Cysoing (Templeuve), MM. Carlier, *doyen*; Herrengt, curé de Cysoing, *vice-doyen*.

Archiprêtré de la 2^e section de l'arrondissement de Lille.

M. Bafaleur, *archiprêtre*.

DÉCANATS. — Comines, M. Duburcq, *doyen*. — Lannoy, MM. Destombes, *doyen*; Deltour, curé d'Hem, *vice-doyen*. — Lille-Nord-Est, Saint-Maurice, M. Leconte, *, *doyen*. Lille-Centre. La Madeleine, M. Bafaleur, *doyen*. — Lille-Sud-Est, Saint-Sauveur, M. Lecocq, *doyen*. — Quesnoy-sur-Deûle, M. Plouy, *doyen*. — Roubaix, Saint-Martin, MM. Berteaux, *doyen*; N. . . , *vice-doyen*. — Roubaix, Notre-Dame, M. Evrard, *doyen*. — Tourcoing-Sud, Saint-Christophe, MM. Vanbockstael, *doyen*; Guillemot, curé de Marcq, *vice-doyen*. — Tourcoing-Nord, Notre-Dame, MM. Simon, *doyen*; Bliccq, curé d'Halluin, *vice-doyen*.

ARCHIDIACONÉ DE DUNKERQUE.

M. N. . . , *archidiacre*.

Archiprêtré de l'arrondissement de Dunkerque.

M. Delautre, *archiprêtre*.

DÉCANATS. — Dunkerque-Est, Saint-Eloi, M. Vitse, *doyen*. — Dunkerque-Ouest, Saint-Jean-Baptiste, M. Scalbert, *doyen*. — Dunkerque, Saint-Martin, M. Lootgieter, *doyen*. — Bergues, MM. Delautre, *, *doyen*; Vanbever, curé de West-Cappel, *vice-doyen*. — Gravelines, M. Landsheere, *doyen*. — Hondschoote, MM. Wyckaert, *doyen*; Herreman, curé de Ghyvelde, *vice-doyen*. — Wormhoudt, MM. Delanghe, *doyen*, Léturgie, curé de Bollezeele, *vice-doyen*. — Bourbourg, MM. Hooft, *doyen*; Boedt, curé de Watten, *vice-doyen*.

Archiprêtré de l'arrondissement d'Hazebrouck.

M. N. . . , *archiprêtre*.

DÉCANATS. — Hazebrouck-Nord, Hazebrouck, MM. Salomé, *doyen*; Verstavel, curé de Lynde, *vice-doyen*. — Hazebrouck-Sud, Morbecque, MM. Staelen, *doyen*; Delattre, curé de Steenbecque, *vice-doyen*. — Bailleul-Nord-Est, Saint-Vaast, MM. N. . . , *doyen*; Plaetvoet, curé de Saint-Jans-Cappel, *vice-doyen*. — Bailleul-Sud-Ouest, Saint-Amand. MM. Hamez, *doyen*; Dekeister, curé de Vieux-Berquin, *vice-doyen*. — Cassel, MM. Loviny, *doyen*; Devos, curé de Nordpeene, *vice-doyen*. — Steenvoorde, MM. Pauwels, *doyen*; Maës, curé d'Eecke, *vice-doyen*. — Merville, MM. Becquart, *doyen*; Ducroquet, curé d'Estaires, *vice-doyen*.

ARCHIDIACONÉ DE VALENCIENNES.

M. Monnier, vicaire-général, *archidiacre*.

Archiprêtré de l'arrondissement de Valenciennes

M. Prouvost, Gaspard-Aimé, *archiprêtre*

DÉCANATS. Bouchain, MM. Bourgeois, *doyen*; N. . . , *vice-doyen*. Valenciennes-Sud, Saint-Nicolas, MM. Defontaine, *doyen*; Dervaux, curé d'Aulnoye, *vice-doyen*. — Valenciennes-Est (Notre-Dame), MM. Prouvost, *doyen*; This, curé d'Onnaing, *vice-doyen*. — Valenciennes-Nord, Saint-Géry, MM. Lasnes, *doyen*; Delattre, curé d'Anzin, *vice-doyen*. — Condé, MM. Lecomte, *doyen*; Cappliez, curé de Fresnes, *vice-doyen*. — Saint-Amand, rive droite, Saint-Amand, MM. Duriez, *doyen*; Rogie, curé de Raismes, *vice-doyen*. — Saint-Amand, rive gauche (Lecelles), MM. Hanne, *doyen*; Petit, curé de Rosult, *vice-doyen*.

Archiprêtré de la 1^{re} section de l'arrondissement d'Avesnes.

M. Mortier, Henri-Abel, *archiprêtre*.

DÉCANATS. — Avesnes-Nord. Avesnes, MM. Mortier, *doyen*; Denis, curé de Doullers, *vice-doyen*. — Avesnes-Sud, Etrœungt, MM. Laurent, *doyen*; Delahoutre, curé de Floyon, *vice-doyen*. — Landrecies, MM. Blondel, *doyen*; Desruelles, curé de Maroilles, *vice-doyen*. — Solre-le-Château, MM. E. Echevin, *doyen*; Génain, curé de Cousolre, *vice-doyen*. — Trélon, MM. Larsonneur, *doyen*; Soufflet, curé de Fourmies, *vice-doyen*.

Archiprêtre de la 2^e section de l'arrondissement d'Avesnes.

M. Lotte, *archiprêtre*.

DÉCANATS. — Bavai, MM. Libert, *doyen*; Delannoy, curé de Feignies, *vice-doyen*. — Berlaimont, MM. Dubois, *doyen*; Wallez, curé de Pont-sur-Sambre, *vice-doyen*. — Maubeuge, MM. Lecocq, *doyen*; Michel, curé d'Elesmes, *vice-doyen*. — Le Quesnoy-Est, Le Quesnoy, MM. Lotte, *doyen*; Pierchon, curé d'Englefontaine, *vice-doyen*. — Le Quesnoy-Ouest, Gommegnies, MM. Thomas, *doyen*; Barbet, curé de Villers-Pol, *vice-doyen*.

CONGRÉGATIONS ET COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES DE FEMMES.

1^{re} SECTION. — *Communautés à supérieure locale non dépendantes
d'une supérieure générale.*

COMMUNES où sont situées les COMMUNAUTÉS.	NOM de CHAQUE COMMUNAUTÉ.	OBJET de L'INSTITUTION.
Bergues.....	Sœurs noires	Soin des malades à domicile.
Bourbourg.....	Pénitentes capucines.....	Instruction des jeunes filles.
Gravelines.....	Sœurs ursulines.....	Idem.
Bailleul.....	Sœurs noires	Soin des malades à domicile.
Estaires.....	Sœurs bénédictines.....	Instr. des jeunes filles pauvr.
Lille.....	Filles de l'Enfant-Jésus....	Idem.
Id.....	Religieuses franciscaines..	Idem.
Id.....	Dames du Sacré-Cœur....	Pensionnat de demoiselles.
Id.....	Sœurs de N.-D. de la Treille	Soin à domicile des malades de la classe ouvrière.
Lille (Esquermes)	Dames bernardines.....	Pensionnat de Demoiselles.
Roubaix.....	Carmélites.....	Instruction des jeunes filles.
Tourcoing.....	Sœurs de N.-D. des Anges.	Idem.
Cambrai.....	Sœurs de l'ordre de St-Aug.	Soin des malades. — Noviciat et maison-mère.
Cambrai.....	Sœurs de Sainte-Claire...	Instr. grat. des jeunes filles.
Le Câteau.....	Sœurs de la congr. de N.-D.	Enseignem. des jeunes filles.
Avesnes.....	Sœurs de la Pr. de Ste.-Th.	Soin des malades et instruct. des jeunes filles.
Douai.....	Sœurs de la Pr. du Bon-Past.	Idem.
Id.....	Dames de Flines.....	Idem.
Id.....	Dames de la Sainte-Union.	Idem.
Id.....	Sœurs carmélites.....	Idem.
Id.....	Sœurs de Sainte-Marie....	Soin des malades en ville.
St-Saulve.....	Sœurs ursulines.....	Instruction des jeunes filles.
Valenciennes...	Sœurs de St-Joseph.....	Instruction des jeunes filles, soin des malades.

2^e SECTION. — Communautés dépendantes d'un chef-lieu et d'une supérieure générale.

CHEF-LIEU de la congrégation.	COMMUNES où les établissements sont situés.	NOM de chaque communauté.	OBJET de l'institution.
Cambrai	Cambrai , hóp. St-Julien	Sœurs de l'O. de S-Aug	Soin des malades.
Paris	Id. Hospice Gén..	Filles de la Charité...	Soin des vieill. et enf.
Id.	Id. h. Vanderburch	Id.	Soin, inst. des j. filles.
Saint-Laurent (Vendée)	Id.	Filles de la Sagesse...	Salle d'asile.
Esquermes . .	Id.	Dames Bernardines...	Pensionnat de demois.
Angers.	Id. (St-Druon)...	S. de la Char. de Ste-M.	Instr. des jeunes filles
St-Sauv.-le-V.	Abancourt.	Sœurs des Ecoles chr.	Id.
Douai.	Avesnes-lez-Aubert. . . .	Dames de la Ste-Union	Id.
St-Sauveur..	Banteux.	Sœurs des Ecoles chr.	Id.
Id.	Bantouzelle.	Id.	Id.
Amiens	Beauvois	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
Id.	Boursies	Id.	Id.
Id.	Boussières.	Id.	Id.
Paris	Briastre.	Filles de la Charité . . .	Id.
St-Sauveur..	Cagnoncles.	Sœurs des Ecoles chr.	Id.
Amiens	Cantain	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
Id.	Carnières	Id.	Id.
St-Sauv.-le-V.	Caudry	Sœurs des Ecoles chr.	Id.
Id.	Caullery	Id.	Id.
Cambrai	Crèvecœur	Sœurs de St-Augustin	Id.
Amiens	Doignies.	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
Id.	Escaudœuvres	Id.	Id.
Rennes	Id.	Pet.-Sœurs des pauvr.	Soin des vieillards.
Douai.	Etrun.	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles
Saumur	Flesquières?	Sœurs de Ste-Anne. . .	Id.
Amiens	Fontaine-Notre-Dame. . .	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
St-Sauveur..	Fontaine-au-Pire	Sœurs des Ecoles chr.	Id.
Amiens	Gouzeaucourt.	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
Douai.	Haussy	Dames de la Ste-Union	Id.
Angers.	Hem-Lenglet.	S. de la Char. de Ste-M.	Id.
Amiens	Honnécourt.	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
Douai	Iwuy	Dames de la Ste-Union	Id.
St-Laurent . .	Le Câteau	Filles de la Sagesse . .	Salles d'asile.
Cambrai	Id.	Augustines	Soin des malades.
Amiens.	Marcoing.	Sœurs de la Ste-Fam..	Instr. des jeunes filles
Paris	Maretz	Filles de la Charité . . .	Id.
Amiens	Masnieres	Sœurs de la Ste-Fam. .	Id.
Douai.	Mauvois	Dames de la Ste-Union	Id.
Portieux	Mazinghien.	Sœurs de la Providenc	Id.
Amiens	Mœuvres	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
St-Laurent . .	Neuville-St-Remy	Filles de la Sagesse...	Id.
Amiens.	Noyelles.	Sœurs de la Ste-Fam.	Id.
Anglet	Ors	Servantes de Marie. . .	Id.
St-Laurent . .	Pailencourt	Filles de la Sagesse...	Id.
Amiens	Quiévy.	Sœurs de la Providenc	Id.

CHEF-LIEU de la congrégation.	COMMUNES où les établissements sont situés.	NOM de chaque communauté.	OBJET de l'institution.
St-Sauveur ..	Romerics	Sœurs des Ecoles chr.	Instr. des jeunes filles
Douai	St-Aubert	Dames de la Ste-Union	Id.
St-Sauveur ..	St-Hilaire	Sœurs des Ecoles chr.	Id.
Avesnes	St-Souplet	Sœurs de la Providenc	Id.
Douai	St-Waast	Dames de la Ste-Union	Id.
Id.	Saulzoir	Id.	Id.
St-Sauveur ..	Séranvillers	Sœurs de la Miséricord	Id.
Le Câteau ..	Solesmes	Congrégation de N.-D.	Id.
Angers	Thun-l'Evêque	Sœurs de Ste-Marie ..	Id.
Amiens	Troisvilles	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
Douai	Vendegies	Dames de la Ste-Union	Id.
Id.	Viesly	Id.	Id.
Angers	Villers-Outreaux	S. de la Char. de Ste-M.	Id.
Paris	Douai (Hospice-Général)	Filles de la Charité ...	Soin des vieill. et enf.
Id.	Douai	Id.	Secours à domicile.
Lille	Aix	Religieuses Francisc..	Id.
Paris	Aniche	Filles de la Charité ...	Pensionnat, asile, soin des malades.
Paris	Auberchicourt	Id.	Id.
Amiens	Auby	Sœurs de la Ste-Fam ..	Instr. des jeunes filles
Id.	Auchy	Id.	Id.
Douai	Bouvignies	Dames de la Ste-Union	Id.
Ribeauville ..	Brunemont	Sœurs de la Providenc	Id.
Angers	Cantin	S. de la Char. de Ste-M.	Id.
Douai	Cuiney	Id.	Id.
Id.	Dechy	Id.	Id.
Id.	Ecaillon	Id.	Id.
Angers	Erchin	Id.	Id.
Amiens	Erre	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
Paris	Esquerchin	Filles de la Charité ...	Id.
Cambrai	Fenain	Augustines	Id.
Douai	Flers	Dames de la Ste-Union	Id.
Id.	Flines-lez-Raches	Dames de Flines	Id.
Anglet	Fressain	Servantes de Marie ...	Id.
Paris	Gœulzin	Filles de la Charité ...	Id.
Poitiers	Hornaing	Sœurs de St-André ...	Id.
Angers	Lallaing	S. de la Char. de Ste-M.	Id.
Portieux	Landas	Sœurs de la Providenc	Id.
Douai	Lambres	Dames de la Ste-Union	Id.
Id.	Lauwtn-Planque	Id.	Id.
Amiens	Lécluse	Sœurs de la Ste-Fam ..	Id.
Douai	Marchiennes	Dames de la Ste-Union	Id.
Portieux	Nomain	Sœurs de la Providenc	Id.
Id.	Orchies	Id.	Id.
Lille	Orchies (hospice)	Filles de l'Enfant-Jésus	Soin des mal. et vieill.
Douai	Pecquencourt	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles.
Arras	Raches	Sœurs Augustines	Id.
Id.	Raimbeaucourt	Id.	Id.
Portieux	Rieulay	Sœurs de la Providenc	Id.

CHEF-LIEU de la congrégation.	COMMUNES où les établissements sont situés.	NOM de chaque communauté.	OBJET de l'institution.
Douai.....	Roost-Warendin.....	Dames de la Ste-Union	Instr. de jeunes filles.
Id.	Sin.....	Id.	Id.
Paris.....	Somain.....	Filles de la Charité...	Instruction des jeunes filles et soin des ma- lades.
Portieux....	Somain.....	Sœurs de la Providenc	Instr. des jeunes filles
Douai.....	Vred.....	Dames de la Ste-Union	Id.
Saint-Laurent (Vendée)	Warlaing.....	Filles de la Sagesse...	Instr. des jeunes filles et soin des malades.
Douai.....	Waziers.....	Dames de la Ste-Union	Id.
Paris.....	Lille (h. des V.-H. et Bl.)	Filles de la Charité...	Soin des vieill. et enf.
Id.	Id. (h. de Stappaert)...	Id.	Soin des enfants.
Id.	Id. (secours à domicile)	Id.	Secours aux ind. mal.
Id.	Id.	Sœurs de Bon-Secours	Soin des malades en v.
Lille.....	Id. (Hospice-Général).	Filles de l'Enfant-Jésus	Soin des vieill. et enf.
Cambrai....	Id. (hosp. St-Sauveur)...	Augustines.....	Soin des malades.
Id.	Id. (hosp. Ganthois)...	Id.	Soin des vieill. femm.
Angers.....	Id.	Dames du Bon-Pasteur	Pens. de filles repenties
St-Laurent..	Id.	Filles de la Sagesse...	Inst. de sourdes-muett.
Id.	Id.	Id.	Salles d'asiles.
Id.	Id. (Hôpital-Militaire)...	Id.	Soin des malades.
Paris.....	Id.	Dames de St-Maur...	Instr. des jeunes filles
Rennes.....	Id.	Petit.-Sœurs des pauv.	Soin des vieillards.
Paris.....	Annappes.....	Filles de la Charité...	Id.
Id.	Armentières.....	Id.	Soin des vieillards et inst. des jeunes filles
Paris.....	Id.	Dames de St-Maur....	Instr. des jeunes filles
Lille.....	Armentières-Campagne	Filles de l'Enfant-Jésus	Id.
Amiens.....	Aubers.....	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
Douai.....	Avelin.....	Dames de la Ste-Union	Id.
Id.	Baisieux.....	Id.	Id.
Lille.....	Beaucamps.....	Filles de l'Enfant-Jésus	Id.
Douai.....	Bersée.....	Dames de la Ste-Union	Id.
Id.	Bondues.....	Id.	Id.
Lille.....	Id. (hospice).....	Filles de l'Enfant-Jésus	Soin des vieillards.
Douai.....	Bousbecques.....	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles
Id.	Camphin.....	Id.	Id.
Portieux....	Canteleu.....	Sœurs de la Providenc	Id.
Douai.....	Capelle.....	Dames de la Ste-Union	Id.
Lille.....	Comines.....	Filles de l'Enfant-Jésus	Id.
Cambrai....	Id. (hôpital).....	Augustines.....	Soin des malades.
Douai.....	Croix.....	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles
Id.	Cysoing.....	Id.	Id.
Lille.....	Deûlémont.....	Filles de l'Enfant-Jésus	Id.
Douai.....	Ennetières.....	Dames de la Ste-Union	Id.
Id.	Erquinghem.....	Id.	Id.
Id.	Faches.....	Id.	Id.
Id.	Fives.....	Id.	Id.
Id.	Flers.....	Id.	Id.

CHEF-LIEU de la congrégation.	COMMUNES où les établissements sont situés.	NOM de chaque communauté.	OBJET de l'institution.
Argentan . . .	Fournes	Dames de l'éduc. chr.	Instr. des jeunes filles
Lille	Frelinghien	Filles de l'Enfant-Jésus	Id.
Douai	Fretin	Dames de la Ste-Union	Id.
Lille	Genech	Dames Franciscaines . .	Id.
St-Laurent . .	Halluin	Filles de la Sagesse . .	Id.
Id.	Haubourdin	Filles de la Sagesse . .	Id.
Amiens	Hellemmes	Sœurs de la Ste-Fam.	Id.
Douai	Hem	Dames de la Ste-Union	Id.
Lille	Herlies	Filles de l'Enfant-Jésus	Id.
Angers	Houplines	S. de la Ch. de Ste-M.	Id.
Douai	La Bassée	Dames de la Ste-Union	Id.
Lille	Id. (hospice)	Filles de l'Enfant-Jésus	Soin des vieillards.
Poitiers	La Madeleine	Sœurs de St-André . . .	Instr. des jeunes filles
Lille	Lambersart	Filles de l'Enf.-Jésus . .	Id.
Paris	Id.	Congr. de la Mère de D.	Id.
Douai	Lannoy	Dames de la Ste-Union	Id.
Id.	Leers	Id.	Id.
Lille	Lesquin	Dames Franciscaines . .	Id.
Id.	Linselles	Filles de l'Enf.-Jésus . .	Id.
Amiens	Lompret	Sœurs de la Ste-Fam.	Id.
Argentan . . .	Loos	Dames de l'éduc. chr.	Id.
Angers	Id.	Dames du Bon-Pasteur	Soin des orphelins.
Paris	Id.	Filles de la Charité . . .	Soin des malades.
Lille	Lys	Dames Franciscaines . .	Id.
Douai	Marcq-en-Barœul	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles
Amiens	Marquette	Sœurs de la Ste-Fam. . .	Id.
Angers	Mérignies	S. de la Char. de Ste-M.	Id.
Douai	Mons-en-Pévèle	Dames de la Ste-Union	Id.
Anglet	Mouchin	Servantes de Marie . . .	Id.
Lille	Moulins Lille	Dames Franciscaines . .	Id.
Douai	Mouveaux	Dames de la Ste-Union	Id.
Id.	Neuville-en-Ferrain	Id.	Id.
Angers	Pérenchies	S. de la Char. de Ste-M.	Id.
St-Laurent . .	Phalempin	Filles de la Sagesse . .	Id.
Douai	Pont-à-Marcq	Dames de la Ste-Union	Id.
Angers	Prêmesques	S. de la Char. de Ste-M.	Id.
Paris	Quesnoy-sur-Deûle	Filles de la Charité . . .	Id.
Avesnes	Roncq	Sœurs de la Providenc	Id.
Poitiers	Id. (St-Roch)	Filles de la Croix	Id.
Lille	Roubaix (hospice)	Filles de l'Enf.-Jésus . .	Soin des vieillards.
Id.	Id. (hôpital)	Id.	Soin des malades.
Douai	Id.	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles
St-Laurent . .	Id.	Filles de la Sagesse . . .	Salles d'asile.
Paris	Id.	Sœurs de Bon-Secours	Soin des malades.
Id.	Id.	Filles de la Charité . . .	Maison de secours.
Rennes	Id.	Petit.-Sœurs des pauv.	Soin des vieillards.
Lille	Sailly	Filles de l'Enf.-Jésus . .	Instr. des jeunes filles
Douai	Sainghin-en-Mélantois	Dames de la Ste-Union	Id.

CHEF-LIEU de la congrégation.	COMMUNES où les établissements sont situés.	NOM de chaque communauté.	OBJET de l'institution.
Portieux	St-André	Sœurs de la Providenc	Instr. des jeunes filles.
St-Laurent	Santes	Filles de la Sagesse . . .	Salles d'asile.
Cambrai	Seclin (hospice)	Augustines	Soin des malades.
Rouen	Id.	Sœurs de la Providenc	Instr. des jeunes filles
Douai	Toufflers	Dames de la Ste-Union	Id.
Lille	Templeuve	Filles de l'Enf.-Jésus . . .	Id.
Paris	Tourcoing	Filles de la Charité	Secours à domicile.
Avesnes	Tourcoing	Sœurs de la Providenc	Instr. des jeunes filles et soin des vieillards
Douai	Id.	Dames de la Ste-Union	Soin des vieillards.
Lille	Id. (hospice)	Filles de l'Enf.-Jésus . . .	Instr. des jeunes filles
Rennes	Id.	Petit.-Sœurs des pauv.	Soin des vieillards.
Douai	Tourmignies	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles
Lille	Verlinghem	Filles de l'Enf.-Jésus . . .	Id.
Id.	Wambrechies	Id.	Id.
Rouen	Id.	Sœurs de la Providenc	Soin des vieillards.
Lille	Wasquehal	Filles de l'Enf.-Jésus . . .	Instr. des jeunes filles
Id.	Wattrelos	Id.	Id.
St-Laurent	Wavrin	Filles de la Sagesse	Id.
Portieux	Lille (Wazemmes)	Sœurs de la Providenc	Id.
Douai	Id.	Dames de la Ste-Union	Id.
Lille	Id.	Sœurs de N.-D. de la T.	Id.
Id.	Wervicq	Filles de l'Enf.-Jésus . . .	Soin des malades.
Id.	Dunkerque (hospice)	Id.	Instr. et visite des m.
Id.	Id. (mais. de ch.)	Id.	Soin des vieill. et enf.
Amiens	Id.	Dames de Louvencourt	Secours à domicile.
Rouen	Id.	Sœurs de la Providenc	Instr. des jeunes filles
Douai	Id.	Dames de la Ste-Union	Soin des malades.
Rennes	Id.	Petit.-Sœurs des pauv.	Soin des vieillards.
Gand	Id.	Augustines	Gardes-Malades.
Paris	Bergues (hospice)	Filles de la Charité	Soin des malades.
Douai	Id.	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles.
Paris	Id.	Augustines de Ste.-M.	Id.
Lille	Bollezeele	Filles de l'Enf.-Jésus . . .	Id.
Id.	Bourbourg (hospice)	Id.	Soin des vieillards, etc.
Douai	Id.	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles.
Lille	Gravelines	Filles de l'Enf.-Jésus . . .	Id.
Douai	Esquelbecq	Dames de la Ste-Union	Hospice et asile.
Lille	Hondschoote	Filles de l'Enf.-Jésus . . .	Instr. des jeunes filles.
Douai	Lederzeele	Dames de la Ste-Union	Id.
Id.	Le Rosendaël	Id.	Id.
Id.	Looberghe	Id.	Id.
Id.	Petite-Synthe	Id.	Id.
Id.	St-Pol	Id.	Id.
Cambrai	Rexpoëde	Augustines	Id.
Amiens	Watten	Sœurs de la Ste-Fam.	Id.
Cambrai	Wormhoudt	Augustines	Id.
Paris	Hazebrouck	Sœurs de St-Vinc.-de-P	Id.
Douai	Id.	Dames de la Ste-Union	Id.

CHEF-LIEU de la congrégation.	COMMUNES où les établissements sont situés.	NOM de chaque communauté.	OBJET de l'institution.
Douai	Arnéke	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles.
Lille	Bailleul (hospice)	Filles de l'Enf.-Jésus..	Soin des vieillards.
Id.	Id.	Id.	Instr. des jeunes filles.
Paris	Id.	Dames de St-Maur	Id.
Id.	Boeschépe	Filles de la Charité	Id.
Douai	Caëstre	Dames de la Ste-Union	Id.
Lille	Cassel	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Id.	Id. (hospice)	Id.	Soin des vieill. et enf.
Paris	Id.	Dames de St-Maur	Instr. des jeunes filles.
Douai	Doulieu	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles.
Paris	Estaires	Filles de la Charité	Soin des orphelins.
Douai	Id.	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles.
Lille	Godewaersvelde	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Id.	Haverskerque	Id.	Id.
Douai	Hondeghem	Dames de la Ste-Union	Id.
Id.	Houtkerque	Id.	Id.
Id.	La Gorgue	Id.	Id.
Cambrai	Id.	Sœurs-Augustines	Hospice.
Lille	Merville	Filles de l'Enf.-Jésus..	Soin des vieillards.
Id.	Id.	Id.	Instr. des jeunes filles.
Id.	Morbecque	Id.	Id.
Amiens	Morbecq (la-Motte-au-B)	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
Douai	Neuf-Berquin	Dames de la Ste-Union	Id.
Id.	Nieppe	Id.	Id.
Id.	Oudezeele	Id.	Id.
Paris	Oxelaëre	Augustines de Ste.-M.	Id.
Douai	Renescure	Dames de la Ste-Union	Id.
Id.	St-Sylvestre-Cappel	Id.	Id.
Id.	Ste-Marie-Cappel	Id.	Id.
Lille	Steenbecque	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Id.	Steenvoorde (hospice)	Id.	Soin des vieill. et mal.
Id.	Id.	Id.	Instr. des jeunes filles.
Id.	Steenwerck	Id.	Id.
Id.	Id.	Id.	Soin des vieillards.
Angers	Thiennes	S. de la Char. de Ste-M.	Instr. des jeunes filles.
Amiens	Vieux-Berquin	Sœurs de la Ste-Fam..	Soin des vieillards.
Lille	Id.	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Avesnes	Valenciennes	Sœurs de la Providenc	Instr. des jeunes filles.
Paris	Id.	Filles de la Charité	Sec. à dom. id.
St-Laurent	Id.	Filles de la Sagesse	Salles d'asile.
Lille	Id.	S. N.-D. de la Treille	Soin des malades.
Rennes	Id.	Petit.-Sœurs des pauv.	Soin des vieillards.
Douai	Id.	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles.
Lille	Abson	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Douai	Anzin	Dames de la Ste-Union	Id.
Paris	Id.	Filles de la Charité	Soin des malades.
Id.	Aubry	Id.	Instr. des jeunes filles
Amiens	Aulnoy	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.

CHEF-LIEU de la congrégation.	COMMUNES où les établissements sont situés.	N O M de chaque communauté.	OBJET de l'institution.
Amiens	Avesnes-le-Sec	Sœurs de la Ste-Fam..	Instr. des jeunes filles.
Id.	Bellaing	Id.	Id.
Id.	Beuvrages	Id.	Id.
Douai	Bouchain	Dames de la Ste-Union	Id.
Id.	Bruay	Id.	Id.
Lille	Condé	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Douai	Denain	Dames de la Ste-Union	Id.
Paris	Id.	Filles de la Charité . . .	Soin des malades.
Douai	Douchy	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles.
Id.	Famars	Id.	Id.
Id.	Flines	Id.	Id.
Lille	Fresnes	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Amiens	Haveluy	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
Douai	Hergnies	Dames de la Ste-Union	Id.
Id.	Hérin	Id.	Id.
Portieux	Hordain	Sœurs de la Providenc	Id.
Paris	La Sentinelle	Sœurs de la Charité . .	Id.
Douai	Lecelles	Dames de la Ste-Union	Id.
Id.	Mastaing	Id.	Id.
Id.	Maing	Id.	Id.
Valenciennes.	Marquette	Sœurs de St-Joseph . . .	Id.
Portieux	Maulde	Sœurs de la Providenc	Id.
Douai	Moncheaux	Dames de la Ste-Union	Id.
Portieux	Mortagne	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
Id.	Neuville-sur-l'Escaut . .	Sœurs de la Providenc	Id.
Amiens	Nivelles	Id.	Id.
Lille	N -D.-au-Bois	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Douai	Noyelles-sur-Selles . . .	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
Lille	Onnaing	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Id.	Quaroube	Id.	Id.
Amiens	Raismes	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
Paris	Id.	Filles de la Charité . .	Id.
Poitiers	Rumegies	Filles de la Croix	Id.
Avesnes	St-Amand	Sœurs de la Providenc	Id.
Paris	Id.	Filles de la Charité . .	Soin des malades.
Douai	Sars-et-Rosières	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles.
Amiens	Saultain	Sœurs de la Ste-Fam..	Id.
Douai	Sebourg	Dames de la Ste-Union	Id.
Id.	Thiant	Id.	Id.
Id.	Thivencelles	Id.	Id.
Portieux	Trith-St-Léger	Sœurs de la Providenc	Id.
Lille	Vieux-Condé	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Anglet	Wavrechain	Servantes de Marie . . .	Id.
Cambrai	Aymeries	Augustines	Id.
Avesnes	Anor	Sœurs de la Providenc	Id.
Id.	Avesnelles	Id.	Id.
Id.	Bavai	Id.	Id.
Lille	Id.	Sœurs de N.-D. de la T.	Soin des vieillards.
Douai	Baudegnies	Dames de la Ste-Union	Instr. des jeunes filles

CHEF-LIEU de la congrégation.	COMMUNES où les établissements sont situés.	NOM de chaque communauté.	OBJET de l'institution.
Avesnes.	Bellignies	Sœurs de la Providenc	Instr. des jeunes filles
Angers.	Berlaimont.	S. de la Char. de Ste-M.	Id.
Lille.	Bousies	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Douai.	Cousolre	Dames de la Ste-Union	Id.
Id.	Engle-Fontaine	Id.	Id.
Id.	Eppe-Sauvage	Id.	Id.
Avesnes.	Etrœungt.	Sœurs de la Providenc	Id.
Id.	Floyon	Sœurs de la Providenc	Id.
Angers.	Ferrière-la-Grande.	S. de la Ch. de Ste-M.	Id.
Lille.	Forest	Filles de l'Enfant-Jés	Id.
Avesnes.	Fourmies	Sœurs de la Providenc	Id.
Douai.	Frasnoy	Dames de la Ste-Union	Id.
Avesnes.	Glageon	Sœurs de la Providenc	Id.
Douai.	Gomgnies	Dames de la Ste-Union	Id.
Id.	Hargnies	Id.	Id.
Avesnes.	Hautmont	Sœurs de la Providenc	Id.
Ribeauville.	Hecq	Id.	Id.
Angers.	Jeumont	S. de la Char. de Ste-M.	Id.
Amiens.	Jolimetz.	Sœurs de la Providenc	Id.
Avesnes.	Landrecies	Id.	Id.
Id.	Le Quesnoy	Id.	Id.
Paris	Id.	Filles de la Charité.	Soin des malades.
Lille.	Id. (hospice)	Filles de l'Enf.-Jésus..	Soin des vieill. et orph.
Lille.	Maresches	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Avesnes.	Maubeuge	Sœurs de la Providenc	Id.
Rennes	Id.	Petit.-Sœurs des pauv.	S. des vieill. et instr.
St-Sauveur.	Moustiers	Sœurs des Ecoles chr.	Instr. des jeunes filles.
Angers	Maubeuge (sous-le-B.) ..	S. de la Char. de Ste-M.	Id.
Avesnes.	Ohain	Sœurs de la Providenc	Id.
Douai.	Pont-sur-Sambre	Dames de la Ste-Union	Id.
Lille.	Preux-aux-Bois	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Angers	Recquignies	S. de la Ch. de Ste-M.	Id.
Ribeauville ..	Robersart	Sœurs de la Providenc	Id.
Douai.	Ruesnes	Dames de la Ste-Union	Id.
Douai.	Solre-le-Château	Dames de la Ste-Union	Id.
Avesnes.	Trélon	Sœurs de la Providenc	Id.
Lille.	Vendegies-au-Bois	Filles de l'Enf.-Jésus..	Id.
Douai.	Wagnies-le-Petit	Dames de la Ste-Union	Id.
Avesnes.	Wignehies.	Sœurs de la Providenc	Id.

CULTE PROTESTANT.

CONSISTORIALE DE LILLE.

La Consistoriale de Lille comprend tous les protestants du départ-

tement du Nord, moins ceux des cantons d'Avesnes et de Trélon. Elle a été créée par ordonnance du 24 avril 1824. Cette ordonnance lui avait alors annexé les Eglises protestantes du Pas-de-Calais, mais celles-ci en furent distraites par décret du 10 novembre 1852 pour former avec le département de la Somme la nouvelle Consistoriale d'Amiens.

La population protestante de la Consistoriale de Lille est de 7134 âmes, subdivisée en neuf groupes ou paroisses ayant pour chefs-lieux : Lille, Roubaix, Saint-Amand, Valenciennes, Quévy, Walincourt, Inchy-Beaumont, le Câteau, Dunkerque.

La direction administrative et ecclésiastique de la Consistoriale est confiée à un Consistoire général, siégeant à Lille, et ayant pour président *électif*, M. C. de Wisme, ✠, pasteur à Saint-Amand, et pour secrétaire, M. Davaine Hyacinthe. Les neuf paroisses ont chacune comme autorité ecclésiastique, outre le Consistoire général dont elles ressortissent, un conseil presbytéral *électif*, composé de cinq membres laïques et présidé par le pasteur officiel de la paroisse, lequel est nommé par le Consistoire général et agréé par le gouvernement.

La Consistoriale de Lille possède 25 temples et 5 oratoires, desservis par 9 pasteurs officiels, 3 pasteurs suffragants, 4 pasteurs anglais ou allemands et un évangéliste. Elle a de plus 16 écoles primaires protestantes dont 10 communales.

Les pasteurs titulaires de la Consistoriale, sont : MM. de Wisme, à Saint-Amand, ✠, et membre du Conseil académique, F. Ollier, à Lille, A, membre du Conseil départemental, V. Lebrat, à Roubaix, T. Funck, à Valenciennes, T. G. Messervy, à Quiévy, N... , à Walincourt, L. Schmidt à Inchy-Beaumont, E. P. Quiévreux, au Câteau, et A. Vesson, à Dunkerque. Les pasteurs suffragants sont MM. Borel à Lille, Lacherel, à Maubeuge, Maulvault, à Cambrai. Les pasteurs anglais ou allemands sont MM. Falkner, à Croix, Hackstein, à Roubaix, Inkeldom et son collègue, à Lille.

ORATOIRE ANGLICAN.

Pasteur, M. Inkeldon.

CULTE ISRAËLITE.

Les Israélites existant dans le département sont peu nombreux. La plupart résident à Lille, à Roubaix, à Dunkerque et à Valenciennes. Leur culte est célébré publiquement à Lille, à Roubaix et à Valenciennes.

Grand rabbin du consistoire à Lille, M. Lipman, ✠.

Rabbin à Valenciennes, M. J. Lévy.

Ministre officiant à Lille, M. Haymann.

ORGANISATION JUDICIAIRE.

COUR D'APPEL DE DOUAL.

Les audiences ordinaires de la Cour s'ouvrent à onze heures du matin et sont de trois heures au moins.

La première chambre civile tient ses audiences les lundi, mardi et mercredi de chaque semaine, et la deuxième chambre civile, les jeudi, vendredi et samedi.

La chambre des mises en accusation siège ordinairement le jeudi de chaque semaine, et, en outre, sur la convocation de son président, toutes les fois que les affaires sont en état.

La chambre des appels de police correctionnelle tient ses audiences les lundis et jours suivants, tant pour le jugement des affaires dont elle a l'attribution que pour celui des affaires civiles qui lui sont renvoyées par le premier président.

La cour d'assises siège au moins une fois par trimestre, pendant les mois de février, mai, août et novembre.

Le greffe est ouvert tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, sans interruption.

COMPOSITION DE LA COUR D'APPEL.

Premier président, M. Bardon, O ✱. — *Présidents*, MM. comte De Guerne, ✱, Bottin, ✱, Duhem, ✱. — *Présidents honoraires*, MM. Tailliar, ✱, Binet, ✱, de Caudaveine.

Conseillers MM. Drouart de Lezey, ✱, Hazard, Pagart, Parmentier, ✱, Bottieau, Jorel, Honoré, Hardouin, Lefebvre du Prey, Hibon, David Deschodt, Dubrulle, Desticker, Daunoy, Martinet, Behaghel, Poulmaire, Lemaire, Leroy, Maurice, Vandelet, Francoville, Quinion-Hubert. — *Conseillers honoraires*, MM. Minart, ✱, Lagarde, ✱, Courtin, ✱, Vanderwallen, ✱, Tournier, Devinck, Danniaux, ✱, Rossignol, ✱, Gautier, ✱, Deshayes de Marcère.

PARQUET. — *Procureur général*, M. Petitbon; *avocats généraux*, MM. Grevin, Mascaux, Pierron. — *Substituts pour le service du parquet*, MM. Morillot, Dubron. — *Secrétaire du parquet*, M. Boniface.

GREFFE. — *Greffier en chef*, M. Briquet, — *commis-greffiers assermentés*, MM. Dupuis, Lenglin, Broutin et Bourriot.

COMPOSITION DES CHAMBRES PENDANT L'ANNÉE JUDICIAIRE,
COMMENCÉE LE 1^{er} NOVEMBRE 1877.

PREMIÈRE CHAMBRE CIVILE.

Premier président, M. Bardon. *Président*, M. Duhem. *Conseillers*, MM. Drouart de Lezey, Hibon, David, Deschodt, Daunoy, Martinet, Francoville, Quinion-Hubert.

DEUXIÈME CHAMBRE CIVILE.

Président, M. Bottin. *Conseillers*, MM. Parmentier, Hardouin, Lefebvre du Prey, Béhaghel, Poulmaire, Lemaire, Leroy, Van-delet, Maurice.

CHAMBRE DES MISES EN ACCUSATION.

Président, M. Duhem. *Conseillers*, MM. Hibon, Daunoy, Boucher-Cadart, Quinion-Hubert.

CHAMBRE DES APPELS DE POLICE CORRECTIONNELLE.

Président, M. de Guerne. *Conseillers*, MM. Hazard, Pagart, Bottieau, Jorel, Honoré Dubrulle, Desticker, Boucher-Cadart.

CONSEIL DE L'ORDRE DES AVOCATS.

MM. Alf. Dupont père, *bâtonnier*; Pellieux, ✱, Clavon, *secrétaire*, Merlin, Louis Legrand, de Beaulieu, Jules Dubois.

Avocats inscrits au tableau. MM. Pellieux, ✱, Dupont père, d'Esclaihes, Clavon, Merlin, L. Legrand, de Beaulieu, Rossignol, J. Dubois, Hattu, Dupont fils, Blondel, ✱, de Folleville, Théry, Dauphin, Allaert, Taisne, Vincent, Delloye, Druelle, Grimbert, Ed. Legrand, d'Hooghe, Maillard, P. Dubus, A. Boutet, L. Dubus, Deleporte, Escoffier, Vitrant, Barbedienne, Honoré, Léon Legrand, Férot.

Avocats admis au stage. MM. Henry Gréau, Herbaux, Deschodt, Malicet, Lesur, Chabalet, Furne, Josson, Lacour, Vanwormhoudt, Develienne, Seloise, Moutenuis, Desespringalle, Maloteau, de Guerne, Émile Dubois, Caplain, Petit, Bottieau, Charles Blondel, Fontaine.

Avoués près la cour. MM. Poncelet, Dussalian, Gennevoise, Wimet, Jude, Druelle, Picquet, Lavoix, Tréca.

Huissiers audienciers. MM. Pinsart, Lecq, Parent, Drapier, Leclercq.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

DE L'ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Les audiences de ce tribunal s'ouvrent à onze heures. Les jeudis et les vendredis sont consacrés aux affaires civiles et aux criées, et les samedis aux affaires correctionnelles. Les référés ont lieu devant le président, les mercredis à midi.

Président, M. Doë de Maindreville. — *Juges*, M. Clément (de Coussemaker), juge d'instruction; MM. Lucas et Dufresne. — *Juges suppléants*, MM. Duvet et de Coussemaker. — *Procureur de la République*, M. Pelletreau. — *Substitut*, M. Maulion. — *Greffier*, M. Dejaeghere. — *Commis-greffier*, M. Ghys.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir.

Avocats, MM. G. Lemaire, *bâtonnier*; Alex. Bouly de Lesdain, Willems, Lefebvre, Schadet, Alf. Dumont, Lebléu, Gaston de Lesdain, G. Dumont; G. Cavrois, A. Deblock, *Stagiaires*, MM. Lucien Choquet, Georges Lefebvre, Gaston Dufour.

Avoués, MM. Liem, Dumont, David, Montenuis, Verley, Ladureau.

Huissiers, MM. Vollaëys, Delahaye, Vianne, Lion, Suywens, à Dunkerque; Zegers, Sterkeman, à Bergues; Zyngaert, à Bourbourg; Macquet, à Gravelines; Deturck, à Hondschoote; Casella, à Watten, Cavy, à Wormhoudt.

JUSTICES DE PAIX.

1^{er} CANTON. — DUNKERQUE-EST. — Il est composé de six communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Olivier, *suppléants*, MM. Lefebvre et de Lesdain. *Greffier*, M. Rooryck. *Huissier-audencier*, M. Delahaye.

Les audiences sont fixés aux mercredis et samedis, à dix heures.

2^e CANTON. — DUNKERQUE-OUEST. — Il réunit quatre communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Choussy. *Suppléants*, MM. de Clebsattel O *, et Willems. *Greffier*, M. Ducrocq. *Huissier audencier*, M. Vianne.

Les audiences sont fixées aux mercredis et samedis, à dix heures.

Notaires des deux cantons de Dunkerque, MM. Hovelt, Montigny, Delval, Deman, Lebleu, Grysez.

Commissaires-priseurs, MM. Klein et Defontaines.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal tient ses audiences les mardis, à dix heures; il est présidé alternativement par MM. les juges-de-paix. Le commissaire central de police y remplit les fonctions de ministère public.

Greffier du tribunal, M. Cortois.

3^e CANTON. — BERGUES. — Il est composé de 13 communes,

Juge-de-paix, M. Vandeper *Suppléants*, MM. Leceuche et Demeunynck. *Greffier*, M. Isoré. *Huissier-audiencier*, M. Stercman.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis et vendredis à dix heures.

Notaires du canton, MM. Dupuy, Chocqueel et Hennegraeve, à Bergues.

Commissaire-priseur, M. Kieken.

4^e CANTON. — BOURBOURG. — Il réunit treize communes. *Juge-de-paix*, M. Decarpentry. *Suppléants*, MM. Bondu et Verschave. *Greffier*, M. Boin. *Huissier-audiencier*, M. Zyngaert.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et jeudis, à dix heures.

Notaires du canton, MM. Beirnaert, Schallier, à Bourbourg.

5^e CANTON. — GRAVELINES. — Il réunit quatre communes. *Juge-de-paix*, M. Flajollet. *Suppléants*, MM. Wagnet et N... *Greffier*, M. Bellon. *Huissier-audiencier*, M. Macquet.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis et vendredis, à dix heures.

Notaires du canton, MM. Salomé et Voituriez, à Gravelines.

6^e CANTON. — HONDSCHOOTE. — Il est composé de huit communes.

Juge-de-paix, M. Vannuxem. *Suppléants*, MM. Goudaert et Vercamer. *Greffier*, M. Zoëte. *Huissier-audiencier*, M. Deturck.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et mercredis, à dix heures.

Notaires du canton, MM. Boudewel, Vanderheyde, à Hondschoote; Deprez, à Rexpoëde.

7^e CANTON. — WORMHOUDT. — Il est composé de dix communes.

Juge de paix, M. Vernimmen. *Suppléants*, MM. Dehaëne et Debreyne. *Greffier*, M. de Lylle. *Huissier-audiencier*, M. Cavry.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis et samedis, à dix heures.

Notaires du canton, MM. Debreyne, à Wormhoudt ; Blanckaert, à Bollezeele ; Dejonghe, à Esquelbecq.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'arrondissement d'Hazebrouck.

Les audiences de ce tribunal s'ouvrent à dix heures et finissent à une heure. Les vendredis sont destinés aux affaires civiles ; les samedis aux affaires civiles et commerciales. Les jeudis sont consacrés aux affaires correctionnelles, des douanes, des contributions indirectes et forestières. Les lundis sont réservés pour les criées, et les mercredis pour les délibérés en la chambre du Conseil.

Président, M. Lespagnol, ✽. — *Juges*, MM. Quenson, Demazière, juge d'instruction. — *Juges suppléants*, MM. Trinquet (Emile), Lamiche. — *Procureur de la République*, M. Beck. — *Substitut*, M. de Wareghien. — *Greffier*, M. Olivier. *Commis-greffiers*, MM. Vanderputte et Montagne, ✽.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, de neuf heures du matin jusqu'à midi, et depuis deux heures jusqu'à six heures du soir.

Avocats, MM. Oscar Grévin, Trinquet, Lamiche. — *Avocat stagiaire*, M. Scossa.

Avoués, MM. Ruysen, Leleu, Taverner.

Huissiers, MM. Tersen, Fryson, Debert, à Hazebrouck ; Crunel, à Bailleul ; Lynde, à Cassel ; Lassure, à Steenvoorde ; Douvrin, à Merville.

JUSTICES DE PAIX.

1^{er} CANTON. — HAZEBROUCK-NORD. — Il est composé de neuf communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Bieswal. *Suppléant*, M. Deberdt. *Greffier*, M. Legrand. *Huissiers-audienciers*, tous les huissiers d'Hazebrouck.

Jours d'audiences ; les audiences sont fixées aux lundis, à dix heures.

2^e CANTON — HAZEBROUCK-SUD. — Il réunit sept communes, outre

une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Duvet, *Suppléant*, M. Leleu. *Greffier*, M. Waryn. *Huissier-audiencier*, M. Tersen.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis, à dix heures.

Notaires des deux cantons d'Hazebrouck, MM. Bogaert, Carlier, Warin, à Hazebrouck; N... , à Renescure; Devos, à Wallon-Cappel; Demol, à Caestre; Deram, à Steenbecque.

Commissaire-priseur, M. Rollier.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal, tenu alternativement par l'un des juges-de-paix, donne ses audiences les mercredis à neuf heures du matin. Le commissaire de police y remplit les fonctions de ministère public.

Greffier du tribunal, M. Gobrecht.

3^e CANTON. — BAILLEUL-NORD-EST. — Il est composé de trois communes, plus d'une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Dehaine.

Suppléants, MM. Declercq et Lotthé. *Greffier*, M. Sename. *Huissier-audiencier*, M. Crunel.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis, à dix heures.

3^e CANTON. — BAILLEUL SUD-OUEST. — Il réunit cinq communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Moeneclaye. *Suppléants*, MM. Leurs et H. de Coussemaker. *Greffier*, M. Lovigny. *Huissier-audiencier*, M. Crunel.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et samedis, à dix heures.

Notaires des deux cantons de Bailleul, MM. Leroy, Lotthé, Declercq, à Bailleul; Gokelaere, à Nieppe; Plouvier, à Steenwerck; Helbecque, à Vieux-Berquin.

Commissaire priseur, M. Becuwe.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal donne ses audiences les mardis, à dix heures; il est présidé alternativement par MM. les juges-de-paix. Le commissaire de police y remplit les fonctions de ministère public,

Greffier du tribunal, M. Debacker.

5^e CANTON. — CASSEL. — Il est composé de treize communes. *Juge-de-paix*, M. Regnault. *Suppléants*, MM. Dehandschoewerker

et Desmyttere. *Greffier*, M. Paresys. *Huissier-audencier*, M. Lynde.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis et jeudis, à dix heures; celles de simple police ont lieu les vendredis, à dix heures.

Notaires du canton de Cassel, MM. Moeneclae, Deprieck et Singer, à Cassel; Bogaert, à Rubrouck.

6^e CANTON. — MERVILLE. — Il est composé de cinq communes. *Juge-de-paix*, M. Belgrand, à Merville. *Suppléants*, MM. Verhaeghe, Duquenne. *Greffier*, M. Derenty. *Huissier-audencier*, M. Douvrin.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis, à dix heures.

Notaires du canton de Merville, MM. Verhaeghe, Legrand, à Merville; Hennion et Domarles, à Estaires.

Commissaires priseurs, MM. Chassing, à Merville; Sion, à Estaires.

7^e CANTON. — STEENVOORDE. — Il réunit cinq communes. *Juge-de-paix*, M. Waeles. *Suppléants*, MM. Mortier et Baillieul. *Greffier*, M. Legrand. *Huissier-audencier*, M. Lassure.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à dix heures.

Notaires du canton de Steenvoorde, MM. Outters et Baillieul, à Steenvoorde; Stoffaes, à Winnezele.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'arrondissement de Lille.

Les audiences de ce tribunal s'ouvrent à midi tous les jours de la semaine, pour les affaires civiles; à onze heures et demie les jeudis, vendredis et samedis pour les affaires correctionnelles; à onze heures, les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois pour les criées, pour les licitations, ventes de biens de mineurs, et tous les mercredis à midi pour les saisies, surenchères et folles enchères.

Président, M. Le Roy *. — *Vice-présidents*, MM. Parenty, de Valroger. — *Juges*, MM. Telliez (C.A.), Gentil, Casati, Hedde, Coquelin, Enlard de Guesny. — *Juges d'instruction*, MM. Gand, Marion. — *Juges suppléants*, MM. Remy, Bieswal, Desjardin, Babled, Delangre, de Salleles. — *Procureur de la République*, M. Auger, *. — *Substituts*, MM. Devimeux, Boyer-Chammard,

de Borville, Bidart. — *Juges honoraires*, MM. Bourdon, Desrousseaux, ✱, Théry. — *Secrétaire du parquet*, M. Laurent, ✱. — *Greffier*, M. Legrand. — *Commis-greffiers*, MM. Fiévet, Oyer, Dufлот, Delplanque, Janssone, Bernard. — *Interprète judiciaire*, M. Vintard.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, depuis neuf heures du matin, jusqu'à cinq heures, les dimanches et fêtes exceptés.

Avocats, MM. Théry, Houzé de l'Aulnoit, Labbe, Ovineur, Bayard, Grillet, Legrand (Pierre), Théry (Gustave), Werquin, Philippe, Desante, Coquelle, Vanlaer, Delemer, Pottier, Testelin, Reufflet, Decroix, Dalbertenson, Basquin, Cousin, Fichaux, Dejardin, Verstaen, Baggio, Dubrulle, Barbe, Defontaine, Chon, Houdoy, Cottignies, Selosse, Liagre, Dollez, Villaret, Ory, Grousseau, Thellier, Chesnelong, Delecroix-Thévenin.

Avocats stagiaires, MM. Boniface, Lefebvre, Coppin, Crouan, Théry, Poissonnier, Gonnez, Desmottes, Herlin, Destombes, Lefebvre, Desrousseaux, Vallois, Boitel, Mertian, Guichard, Danchin, Carpentier, Derbigny, Bommart, Béchamp, Alb. Legrand, Parenty, Godron, Lécroart, Rousseau, Deblock, Roche, Trentesaux, Chombart, Kien.

Avoués, MM. Ed. Desrousseaux, Lefrancq, Gennevoise, Blondeau, Paquet, Pajot, Houzé, Derenty.

Huissier, MM. Leboucq, Crapet, Flipo, Boutemy, Payen, Zète, Tiprez, Spriet, Huart, Dessains, Vercoutère, Pollet, à Lille; Ricouart, à Lannoy; Devevre, à Armentières; Lys, à Haubourdin; Létendart, à Pont-à-Marcq; Lemar, à Quesnoy; Lemaitre, à La Bassée, Fontaine, Tiberghien, Jourdain, à Roubaix; Gille, à Seclin; Coupin, à Cysoing; Leclereq, à Tourcoing.

JUSTICES DE PAIX.

1^{er} CANTON. — LILLE-NORD-EST. — Il est composé de deux communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge-de-Paix*, M. Nœuvéglise. *Suppléants*, MM. Pajot, Blondeau. *Greffier*, M. Prouvost. *Huissier-audiencier*, M. Huart.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux mardis et vendredis à dix heures du matin.

2^o CANTON. — LILLE-CENTRE. — Une seule commune rurale est réunie à une partie de celle du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Blondin, ✱. *Suppléants*, MM. Desrousseaux et Gennevoise, avoués. *Greffier*, M. Morache, *Huissier-audiencier*, M. Desains.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis , à dix heures du matin et mardis , à onze heures.

3^e CANTON. — LILLE-SUD-EST. — Il se compose de trois communes et d'une partie de celle du chef-lieu. *Juge-de-Paix* , M. Liechtenberger. *Suppléants* , MM. Deledicque et Coquelle. *Greffier* , M. Becquart. *Huissier-audiencier* , M. Zète.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis , à dix heures du matin.

4^e CANTON. — LILLE-SUD-OUEST. — Il comprend trois communes , outre une partie de celle du chef-lieu. *Juge-de-Paix* , M. Mertian. *Suppléants* , MM. J. Lefebvre , Labbe. *Greffier* , M. Rattel. *Huissier-audiencier* , M. Boutemy.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis , à 8 heures , audience publique ; lundi , à 3 heures , conseils de famille ; mercredi , à 9 heures , rue Jean-Sans-Peur , conciliations ; vendredi , à 3 heures , audience.

5^e CANTON. — LILLE-OUEST. — Il réunit quatre communes , outre une partie de celle du chef-lieu. *Juge-de-paix* , M. Parel , *Suppléants* , MM. Courmont et Ferdinand Lefebvre. *Greffier* , M. Wannoschot. *Huissier-audiencier* , M. Payen.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis , au domicile du juge , rue de la Préfecture , N^o 15 , à dix heures du matin pour les conciliations et mercredis à dix heures pour les audiences sur citation à la mairie , salle du Tribunal de simple police.

Notaires des cinq cantons de Lille. MM. J. Danel , Courmont , Lebigre , Herlin , Deledicque , Dujardin , J. Lefebvre , Piat , Em. Lefebvre , Herbout , Gennevoise , Pajot , Ducrocq , Mas , Roussel , Lemay , Desrousseau , Allègre , à Lille ; Vanden Broecke , à Ronchin ; Dujardin , à Wambrechies.

Commissaires priseurs. MM. Pajot , Serpette , Genet , Lesage , Wicart , à Lille.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Le tribunal de simple police , alternativement présidé par MM. les juges-de-paix , tient ses audiences les samedis , à dix heures. Un commissaire de police remplit auprès de ce tribunal les fonctions de ministère public.

Greffier , M. Spriet.

6^e CANTON. — ARMENTIÈRES. — Il est composé de sept communes, *Juge-de-paix*, M. Ranson. *Suppléants*, MM. Butin, *, et Desmazières; *Greffier*, M. Flamant. *Huissier-audiencier*, M. De-wevre.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis et jeudis, à neuf heures du matin.

Notaires du canton d'Armentières, MM. Desmazières, Debruyne, à Armentières; Desuet, à Frelinghien.

Commissaire-Preneur, M. Quintrel, à Armentières.

7^e CANTON. — CYSOING. — Il réunit quatorze communes. *Juge-de-paix*, M. Lavoix. *Suppléants*, M. Mulle, à Camphin, M. Pollet, à Templeuve. *Greffier*, M. Lefebvre. *Huissier-audiencier*, M. Paccou.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis, à neuf heures du matin; mardi, affaires civiles; vendredi, simple police.

Notaires du canton de Cysoing, MM. Brunel, à Cysoing, Dorchies, à Templeuve.

8^e CANTON. — HAUBOURDIN. — Il est composé de seize communes. *Juge-de-paix*, M. Lorthioir. *Suppléants*, MM. Duverdun et Platel. *Greffier*, M. Leclercq, *Huissier-audiencier*, M. Lis.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis, à dix heures du matin.

Notaires du canton d'Haubourdin, MM. Delehelle, à Haubourdin, Jossen, à Lomme, Galloo, à Radinghem, Chamonin, à Wavrin.

9^e CANTON. — LA BASSÉE. — Il réunit onze communes. *Juge-de-paix*, M. D'Herbomez. *Suppléants*, MM. Leroy-Dubois, maire d'Illies et Cousin. *Greffier*, M. Béghin, *Huissier-audiencier*, M. Lemaitre.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis et samedis, à dix heures.

Notaires du canton de La Bassée, MM. Buisine, Clainpanain, à La Bassée, Deron, à Aubers, Delassus à Fournes.

10^e CANTON. — LANNOY. — Il est composé de seize communes. *Juge-de-paix*, M. Jonville, à Lannoy. *Suppléants*, MM. Dreffrennes et Delerue. *Greffier*, M. Trempont, *Huissier-audiencier*, M. Ricouart.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et jeudis, à dix heures précises du matin.

Notaires du canton de Lannoy, MM. Valenducq, à Lannoy; Vanhaecq, à Ascq.

11^e CANTON. — PONT-A-MARCO. — Il est composé de quinze communes. *Juge-de-paix*, M. Delecluse. *Suppléants*, MM. Bruneau et Le Vaillant de Jollain. *Greffier*, M. Desmazières. *Huissier-audien-*
cier, M. Létendart.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures.

Notaires du canton de Pont-à-Marcq, MM. Theys, à Pont-à-Marcq; Cousin, à Phalempin.

12^e CANTON. — QUESNOY-SUR-DEULE. — Il se compose de neuf communes. *Juge-de-paix*, M. Samyn. *Suppléants*, MM. Fauvarque et Pouillier. *Greffier*, M. Desmazières. *Huissier-audien-*
cier, M. Lemar.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures.

Notaires du canton de Quesnoy-sur-Deule., MM. Vandebussche, à Quesnoy; Meurillon, Flayelle, à Comines.

13^e CANTON. — ROUBAIX-EST. — Il se compose de deux communes. *Juge-de-paix*, M. Claustre (A). *Suppléants*, MM. A. Delaoutre et A Motte. *Greffier*, M. Verbèke. *Huissiers-audienciers*, MM. Fontaine et Tiberghien.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et mercredis de chaque semaine.

14^e CANTON. — ROUBAIX-OUEST. — Il est composé de trois communes. *Juge-de-paix*, M. Bonnier (I). *Suppléants*, MM. Cottigny et Watine-Wattinne. *Greffier*, M. Legay. *Huissiers-audienciers*, MM. Fontaine et Tiberghien.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis et samedis, à dix heures.

Notaires des deux cantons de Roubaix. MM. Duchange, Duthoit, Helbecque, Vahé, à Roubaix.

Commissaire-priseur, M. Roussel.

15^e CANTON. — SECLIN. — Il réunit seize communes. *Juge-de-*
paix, M. Deltombe. *Suppléants*, MM. Louis Collette et Louis

Desmazières. *Greffier*, M. Cornillot. *Huissier - audiencier*, M. Gilles.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures, pour la simple police et vendredis, à neuf heures, pour les affaires civiles.

Notaires du canton de Seclin, MM. Collette, Fontaine, à Seclin.

16^e CANTON. — TOURCOING-NORD. — Il est composé de cinq communes, plus une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Legrand. *Suppléants*, MM. Deroubaix et Hazebroucq. *Greffier*, M. Vanaverbeck. *Huissier-audiencier*, M. N...

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis et vendredis, à dix heures.

17^e CANTON. — TOURCOING-SUD. — Il réunit trois communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Duchochois, *. *Suppléants*, MM. Jourdain-Defontaine, * et J. Delepoulle. *Greffier*, M. Farvacque. *Huissier-audiencier*, M. Leclercq.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et samedis, à neuf heures.

Notaires des deux cantons de Tourcoing, MM. Debœuf, Bigo, Ghesquière, à Tourcoing; D'Halluin, à Linselles; Veihaeghe, à Roncq; Ducrocq, à Marcq-en-Barœul.

Commissaire-priseur, M. Leuridan.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal tient ses audiences les premier et troisième jeudis de chaque mois, à neuf heures; il est présidé alternativement par MM. les juges-de-paix. Le commissaire central de police y remplit les fonctions de ministère public.

Greffier du tribunal, M. Dujardin.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'arrondissement de Cambrai.

Les audiences civiles de ce tribunal ont lieu le mercredi, le jeudi et le vendredi de chaque semaine, à dix heures.

Les audiences correctionnelles se tiennent le samedi, à dix heures.

Président honoraire, M. Pleys. *Juges honoraires*, MM. Quecq Asselin, Renard.

Président, M. Tabary. *Juge d'instruction*, M. Bonnel. *Juges*, MM. Delefosse, Barbier. *Juges suppléants*, MM. Dutemple, Prioux, Delame. *Procureur de la République*, M. Boucly. *Substitut*, M. Boutet. *Greffier*, M. Hulot. *Commis-greffier*, MM. Rivière et Petit.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, de huit heures du matin jusqu'à une heure, et depuis trois heures jusqu'à six heures du soir.

Avocats, MM. Dutemple, Cirier, Lefranc, Quentin, Louis Delattre, Delattre, Léonce, Lancelle, Pagniez, Louis, Dutemple fils, Tribou, Flinaux, Chenu, Roth et Canon.

Avoués, MM. Glinel, Doyen, Lecat, Duez, Christian, Truy, Chapeau.

Huissiers, MM. Doucedame, Lefebvre, Bernard, Cousin, Gambiez, Muguet, Simon, Gressier, à Cambrai; Dumont, à Carnières; Hauteœur, Danjou, au Câteau; Lesne et Béra, à Clary; Gonthier, à Marcoing; Blanchard, à Solesmes.

JUSTICES DE PAIX.

1^{er} CANTON. — CAMBRAI-EST. — Il réunit treize communes, outre une partie de celle du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Tamboise. *Suppléants*, MM. Cirier et Fliniaux. *Greffier*, M. Goy. *Huissier-audiencier*, M. Muguet.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis, à deux heures.

2^e CANTON. — CAMBRAI-OUEST. — Il comprend dix-sept communes, outre une partie de celle du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Caplet. *Suppléant*, MM. Delattre, Bédorez. *Greffier*, M. Bouchez. *Huissier-audiencier*, M. Cousin.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis, à neuf heures, à l'Hôtel-de-Ville, salle du Prétoire.

Notaires des deux cantons de Cambrai, MM. Brulley de la Brunnière, Crépin, Renaux, Chenu, Crauët, Ledoux, Cattelin, Lantiez, Millot, à Cambrai.

Commissaires priseurs, MM. Durand et Castelain, à Cambrai.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal alternativement présidé par MM. les juges-de-paix,

tient ses audiences tous les mercredis, à dix heures du matin. Le commissaire de police remplit auprès de ce tribunal les fonctions de ministère public.

Greffier, M. Laleu.

3^e CANTON. — CARNIÈRES. — Il comprend seize communes. *Juge-de-paix*, M. Germe. *Suppléants*, MM. Tellier, Bricourt, *Greffier*, M. Lansiaux. *Huissier-audiencier*, M. Dumont, à Carnières.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées au jeudi de chaque semaine, à neuf heures : elles ont lieu à Carnières.

Notaires du canton de Carnières, MM. Biziaux, à Avesnes-lez-Aubert ; Delcroix, à Quiévy.

4^e CANTON. — LE CÂTEAU. — Il comprend la ville du Câteau, le bourg de Câtillon et quinze communes. *Juge-de-paix*, M. Lancien. *Suppléants*, MM. Sartiaux et Cardon. *Greffier*, M. Godard. *Huissiers-audienciers*, MM. Hauteœur et Danjou,

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis à 10 heures. — Les conseils de familles, les samedis à onze heures.

Notaires du canton du Câteau, MM. Alliot, Basquin, Contesse, Bauduin, au Câteau ; Basquin, à Câtillon.

5^e CANTON. — CLARY. — Il comprend dix-sept communes. *Juge-de-paix*, M. Leroux. *Suppléants*, MM. Dolez et Decupère. *Greffier*, M. Bricout. *Huissiers-audienciers*, MM. Leene et Béra,

Jours d'audiences : les audiences se tiennent tous les mardis, à dix heures du matin

Notaires du canton de Clary, MM. Dutemple, à Walincourt ; Dupont, Guérin, à Clary ; Taisne, à Caudry.

6^e CANTON. — MARCOING. — Il comprend vingt communes. *Juge-de-paix*, M. Savary. *Suppléant*, M. Rubin. *Greffier*, M. Duhén. *Huissier-audiencier*, M. Gonthier.

Jours d'audiences : tous les mardis à neuf heures.

Notaires du canton de Marcoing, MM. Bommier, à Flesquières ; Dupuich, à Gouzeaucourt.

7^e CANTON. — SOLESMES. — Il comprend la ville de ce nom et seize communes. *Juge-de-paix*, M. Petit. *Suppléants*, MM. Ratte et Mesnard-Payen. *Greffier*, M. Decaux. *Huissier-audiencier*, M. Blanchard.

Jours d'audiences : les audiences se tiennent tous les lundis , à neuf heures.

Notaires du canton de Solesmes, MM. Brisset et Mallet, à Solesmes.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'Arrondissement d'Avesnes.

Les audiences de ce tribunal s'ouvrent à dix heures et finissent à cinq heures. Les lundis sont destinés aux affaires de la régie, de l'enregistrement et des domaines, en bureau ouvert ; les mardis et mercredis, aux affaires correctionnelles ; les jeudis, aux affaires commerciales, expropriations, interdictions, déclarations d'absence, partages, licitations, etc. ; les vendredis et samedis, aux affaires civiles.

Président, M. Deberdt. — *Juges*, MM. Baugrand, Champeaux. — *Juge d'instruction*, M. L'Eleu. — *Juges suppléants*, MM. Paul, Lespagnol et Gauchet. — *Procureur de la République*, M. Gheerbrant. — *Substitut*, M. Allard. — *Greffier*, M. Roques. — *Commis-greffiers*, MM. Dubois, M. Vercinger.

Le greffe est ouvert, pendant toute l'année, depuis huit heures du matin jusqu'à midi, et depuis deux heures jusqu'à six heures du soir,

Avocats, MM. Delaville, Pillion, Manesse, Guillemain, Pasqual, Canquelain, Legrand, Champeaux, Mutiaux. *Avocat stagiaire*, M. Fosset.

Avoués, MM. Caffiery, Couronne, Gauchet, Pecard (Henri), Chevreux, C. Paul. Coupepez.

Huissiers, MM. Boulanger, Lequime, Bernard, Boquet et Taquet, à Avesnes ; Marchant, à Berlaimont ; Mansy, Leclercq, à Landrecies ; Ansiaux, Chevalier, N..., à Maubeuge ; Duchâteaux, Lenclud, Bocquet, Marchand, au Quesnoy ; Baudson, Solre-le Château, Castin et Demode. à Trélon ; Marchand et Sohier, à Bavai.

JUSTICES DE PAIX.

1^{er} CANTON. — AVESNES-NORD. — Il est composé de treize communes et d'une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Georges. *Suppléants*, MM. Pasqual et Colinet. *Greffier*, M. Koelner.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis et vendredis à dix heures.

2^e CANTON. — AVESNES-SUD. — Il est composé de onze communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*; M. Evrard. *Suppléants*, MM. Couronne, Manesse. *Greffier*, M. Normant.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et samedis, à dix heures.

Notaires des deux cantons d'Avesnes, MM. Julien, Caplain, Laurent, de Clerfayt et Carnoye, à Avesnes; Mariscal, à Dourlers, Leclercq, à Etrœungt; Boutrouille, à Cartignies.

Commissaire-priseur, M. Lermuzeaux.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal, alternativement présidé par MM. les Juges-de-paix, tient ses audiences les samedis, à deux heures.

Le commissaire de police y remplit les fonctions de ministère public.

Greffier, M. Daniel.

3^e CANTON. — BAVAI — Il est composé de vingt communes. *Juge-de-paix*. M. Blanchard de la Brosse. *Suppléants* M. Gravis. *Greffier*, M. Erouart fils. *Huissiers-audienciers*, MM. Marchand et Sohier.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à neuf heures.

Notaires du canton, MM. Gravis, Payen, Richard.

4^e CANTON. — BERLAIMONT. — Il est composé de quatorze communes. *Juge-de-paix*, M. Emond, Ernest. *Suppléants*, MM. Mercier et Emond. *Greffier*, M. Taulet. *Huissier-audencier*, M. Marchant.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures.

Notaires du canton, MM. Eliez et Laforge, à Berlaimont.

5^e CANTON. — LANDRECIES. — Il est composé de dix communes. *Juge-de-paix*, M. Massorole, *Suppléants*, MM. Manesse, Desquesnes. *Greffier*, M. Lenain. *Huissiers-audenciers*, MM. Leclercq et Mansy.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et aux vendredis, à neuf heures.

Notaires du canton, MM. Stiévez, Legrain, Caniot, à Landrecies; Azambre, à Maroilles.

6° CANTON. — LE QUESNOY-EST. — Il est composé de quatorze communes et d'une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Piette. *Suppléants*, MM. Lustremant et de Lalène-Laprade. *Greffier*, M. Sagnet. *Huissiers-audienciers*, MM. Duchâteau, Bocquet, Lenclud, Marchand.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis, à dix heures.

7° CANTON. — LE QUESNOY-OUEST. — Ce canton réunit treize communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Mésange. *Suppléants*, MM. de Lalène-Laprade et Lefranc. *Greffier*, M. Michel. *Huissiers-audienciers*, MM. Bocquet, Duchâteau, Marchand, Lenclud.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à dix heures.

Notaires des deux cantons du Quesnoy, MM. Gorisse, Lustremant et Legrain, au Quesnoy ; Lustremant, à Jenlain ; Desen ant, à Gommegnies.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Le tribunal tient ses audiences tous les samedis, à dix heures ; il est présidé alternativement pendant un trimestre par l'un des juges-de-paix.

Greffier, M. Corby.

8° CANTON. — MAUBEUGE. — Il est composé de vingt-huit communes. *Juge-de-paix*, M. Ledoux. *Suppléants*, MM. Deharveng, Durant. *Greffier*, M. Lesnes. *Huissiers-audienciers*, MM. Ansiaux, Chevallier et N. . .

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à neuf heures.

Notaires du canton, MM. Walrand, Durant, Bottieau et Herbecq, à Maubeuge.

Commissaire-priseur, M. Bayart.

9° CANTON. — SOLRE-LE-CHATEAU. — Il est composé de seize communes. *Juge-de-paix*, M. Devette. *Suppléants*, MM. Rouez et Martin. *Greffier*, M. Sy. *Huissier-audiencier*, M. Baudson.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis et jeudis, à dix heures du matin.

Notaires du canton, MM. Cornu, Lecomte, à Solre-le-Château.

10^e CANTON. — TRÉLON. — Il est composé de treize communes. *Juge-de-Paix*, M. Bourgeois. *Suppléants*, MM. Mehaut et Azambre. *Greffier*, M. Loones, *Huissiers - audienciers*, MM. Castin et Demode.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis et jeudis, à neuf heures.

Notaires du canton, MM. Azambre à Fourmies ; Bastien, à Wignehies ; Lemaire à Trélon.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'arrondissement de Douai.

Les audiences de ce tribunal s'ouvrent à onze heures du matin. Les mercredis, jeudis et vendredis sont consacrés aux affaires civiles et commerciales ; les samedis aux affaires de police correctionnelle.

Président, M. Delaby. — *Juge*, M. Choque ; *juges d'instruction*, MM. Bommart, de Vienne. — *Juges suppléants*, MM. Ed. Legrand, Victor Théry et Dauphin. — *Procureur de la République*, M. de la Gorce. — *Substitut*, M. Savary. — *Greffier*, M. Coppin. — *Commis-greffiers*, MM. Vallée, Avrez.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, de neuf heures du matin jusqu'à quatre heures du soir.

Avocats, les mêmes que ceux de la Cour d'appel.

Avoués, MM. Desplanque, Boniface, Deltombe et Fabre.

Huissiers, MM. Campion, Pinsart, Colart, Leureele, Saillard, Lecq, Parent, Avis et Leclercq, à Douai ; Vasseur, à Arleux, Meunier, Behin, à Marchiennes ; Lemaire, à Orchies.

JUSTICES DE PAIX.

1^{er} CANTON. — DOUAI-NORD. — Ce canton est composé de cinq communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Théry. *Suppléants*, MM. Ed. Allard, Waché. *Greffier*, M. Duhén. *Huissier-audencier*, M. Campion.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis, à onze heures.

2^e CANTON. — DOUAI-SUD. — Il est composé de onze communes,

outre une partie du chef-lieu. *Juge-de-Paix*, M. Déprès. *Suppléants*, MM. Lagache, Béharelle. *Greffier*, M. Demont. *Huissier-audencier*, M. Saillard.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis , à dix heures.

3^e CANTON. — DOUAI-OUEST. — Il réunit dix communes , outre une partie du chef-lieu. *Juge-de-Paix*, M. Nutly. *Suppléants*, MM. Desplanque et Rousseau. *Greffier*, M. Jovenet. *Huissier-audencier*, M. Lecq.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis , à dix heures.

Notaires des trois cantons de Douai, MM. Cardon, Trinquet, Lenain, Regnault, Dubus, Daix, Druon, Proyard, Dubois, Wable, de Bailliencourt dit Courcol.

Commissaires-priseurs, MM. Ducatelle, Parenty, Delcambre , à Douai.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal tient ses audiences, tous les jeudis, à dix heures ; il est présidé alternativement par MM. les juges-de-paix.

Greffier du tribunal, M. Lebrun, Eugène à Douai.

4^e CANTON. — ARLEUX. — Il est composé de quinze communes. *Juge-de-Paix*, M. Potiez. *Suppléants*, MM. Pennequin et Bar. *Greffier*, M. Moreau. *Huissier-audencier*, M. Vasseur.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis, à neuf heures.

Notaires du canton, MM. Pennequin, Bar, à Arleux.

5^e CANTON. — MARCHIENNES. — Il est composé de seize communes. *Juge-de-Paix*, M. Broquart, *Suppléants*, MM. Théry et Deprez. *Greffier*, M. Fourrot. *Huissier-audencier*, M. Meunier.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis , à neuf heures.

Notaires du canton, MM. Théry et Desprez , à Marchiennes.

6^e CANTON. — ORCHIES. — Il réunit neuf communes. *Juge-de-Paix*, M. Broquard. *Suppléants*, MM. Warocquier et Pierrart. *Greffier*, M. Dépret. *Huissier-audencier*, M. Lemaire.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis, à neuf heures.

Notaires du canton, MM. Warocquier, Piérart, Dubus, à Orchies.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE DE VALENCIENNES.

Les audiences du tribunal s'ouvrent à dix heures. Les mercredis et jeudis sont destinés aux affaires civiles, et après celles-ci le tribunal s'occupe des affaires de nature à être jugées à bureaux ouverts et des ventes judiciaires, les vendredis et samedis aux affaires correctionnelles; néanmoins, l'audience des vendredis est plus spécialement affectée aux affaires des douanes, des contributions indirectes et des forêts.

Les affaires civiles de nature à être jugées sur requêtes sont vidées au commencement ou à la fin de toutes les audiences indifféremment.

Président, M. Maniez, ✱. — *Juges*, MM. Bultot (juge d'instruction); Guillemart, Danniaux. — *Juges suppléants*, MM. Courtin, Verdavaine, Doutriaux. — *Procureur de la République*, M. F. Hauquez. — *Substitut*, M. Blocaille. — *Greffier*, M. Malicorne. — *Commis-greffiers*, MM. Lejay, Guillaume et Hernoud, ✱.

Président honoraire, M. Lécuyer, ✱, †. — *Juge honoraire*, M. Dupont, ✱.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures du soir, sans interruption.

Avocats, MM. Alfred Girard, *bâtonnier*; Regnard, Girard père, Foucart, Collet, Doutriaux, Ch. Thellier de Poncheville, Legrand, Deladerrière, Bossaut, Sauteau, Armand, Désorbaix, Delecourt, Dubiez, Foucart fils. *Stagiaire*, M. Leroy.

Avoués, MM. Libert, président de la Chambre; Guillouzie, Lestoille, Delhayé, Marbotin, Devillers fils.

Huissiers, MM. Leflan, syndic; Cochinart, Bourse, Chartier, Vasseur, Delgrange, Bulté, Sorriaux, Lis, à Valenciennes; Bouland, Ghienne, à Bouchain; Marchand, à Condé; Desmons, Haussy, à Saint-Amand.

JUSTICES DE PAIX.

1^{er} CANTON. — VALENCIENNES-NOUD. — Il est composé de huit com-

munes, outre une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. J. Tournier. *Suppléants*, MM. Devillers et Deltombe. *Greffier*, M. Baboma, *Huissier-audiencier*, M. Delgrange.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis et mardis, à neuf heures du matin.

2^e CANTON. — VALENCIENNES-EST. — Il comprend dix communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Sabès. *Suppléants*, MM. Podevin et Deromby. *Greffier*, M. Godon. *Huissier-audiencier*, M. Cochinart, ✠.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis et samedis, à neuf heures du matin.

3^e CANTON. — VALENCIENNES-SUD. — Il réunit quatorze communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, Vandermersch. *Suppléants*, MM. Girard et Collet. *Greffier*, M. Trelcat. *Huissier-audiencier*, N. . . .

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis et samedis, à neuf heures du matin.

Notaires des trois cantons de Valenciennes, MM. Beauvois, Lefebvre (Auguste), Bultot, Baudrain, Deltombe, Delcourt, Mabile, Namur, Julien, Fally, N..., à Valenciennes.

Commissaires-priseurs, MM. Pillion (Jules), Hannoire, Gostieau, à Valenciennes.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Le tribunal de simple police de Valenciennes tient ses audiences tous les mercredis, à dix heures du matin. Il est présidé alternativement par MM. les Juges-de-paix. Le commissaire de police y remplit les fonctions de ministère public.

Greffier du tribunal, M. Lemoine.

4^e CANTON. — BOUCHAIN. — Il est composé de vingt-et-une communes. *Juge-de-paix*, M. Cogé, à Bouchain. *Suppléants*, MM. Canonne et Lefebvre. *Greffier*, M. Ghienne (Augustin), à Bouchain. *Huissiers-audienciers*, MM. Bouland et Ghienne (Augustin).

Notaires du canton, MM. Bouchez fils, Canonne, G. Lefebvre, à Bouchain.

5^e CANTON. — CONDÉ. — Il réunit neuf communes. *Juge-de-paix*, M. Roland. *Suppléants*, MM. Waterneau, Martel, à Condé. *Greffier*, M. Wettge. *Huissier-audiencier*, M. Marchand.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis, à dix heures du matin.

Notaires du canton, MM. Mention, Longatte, Carlier fils, à Condé.

Commissaire-priseur, M. Picquet, fils, à Condé.

6^e CANTON. — SAINT-AMAND (rive droite de la Scarpe). — Il est composé de six communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Lesens. *Suppléants*, MM. Barbieux Hippolyte, N..., *Greffier*, M. Copin. *Huissiers-audienciers*, MM. Desmons et Haussy.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à dix heures.

7^e CANTON. — SAINT-AMAND (rive gauche de la Scarpe). — Il réunit dix communes, outre une partie de celle du chef-lieu. *Juge-de-paix*, M. Waché. *Suppléants*, MM. Davaine et Barbieux, Louis. *Greffier*, M. Lenne. *Huissiers-audienciers*, MM. Desmons et Haussy.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis, à dix heures.

Notaires des deux cantons de Saint-Amand, MM. Mascaux, à Mortagne ; Herbert, Démanest, Biller, Barbieux, Vérez, à Saint-Amand.

Commissaire-priseur. M. Bouillaux, à Saint-Amand.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Le tribunal de simple police de Saint-Amand tient ses audiences tous les vendredis, à deux heures, pendant les premier et troisième trimestres, et tous les mardis, à deux heures, pendant les deuxième et quatrième trimestres.

Il est alternativement présidé par MM. les juges-de-paix ; le commissaire de police y remplit les fonctions de ministère public.

Greffier du tribunal, M. Lemaire. *Commis-greffier*, M. Dupire.

ASSISTANCE JUDICIAIRE.

Aux termes de la loi du 22 janvier 1851, l'admission à l'assistance judiciaire est prononcée par un bureau spécial établi au chef-lieu judiciaire de chaque arrondissement.

Les bureaux d'assistance judiciaire sont composés comme suit :

COUR D'APPEL DE DOUAI.

MM. Danniaux, *, président, conseiller honoraire à la cour d'appel, De Caudaveine, *, président de chambre, id. ; Tournier,

conseiller honoraire, id. ; Dupont père, avocat ; Peilleux, avocat ; George, vérificateur de l'enregistrement ; Poncelet, avoué.

TRIBUNAL DE DOUAI.

MM. Dubois, avocat, *président* ; Allard, ancien notaire ; Demont, propriétaire ; le vérificateur de l'enregistrement ; Desplanque, avoué ; Coppin, *greffier-secrétaire*.

TRIBUNAL DE DUNKERQUE.

MM. De Lesdain, avocat, *président* ; Favière, vérificateur de l'enregistrement ; Beck, ancien notaire ; Dumont, avoué ; Lefebvre, avocat.

TRIBUNAL CIVIL D'HAZEBROUCK.

MM. Bloeme, notaire ; Bogaert, notaire ; Olivier, secrétaire ; Trinquet, avocat ; Toursel, ancien notaire.

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE.

MM. Blondeau, avoué, *président* ; de Beffroy de la Grève, conseiller de préfecture ; Lefebvre, vérificateur de l'enregistrement ; Bayart, avocat ; Philippe, idem ; Legrand, *secrétaire*.

TRIBUNAL CIVIL DE CAMBRAI.

MM. Renard, *président* ; Ledoux, notaire ; Dutemple, avocat ; Declercq, vérificateur de l'enregistrement ; Delattre, receveur des hospices ; Hulot, *secrétaire*.

TRIBUNAL CIVIL D'AVESNES.

MM. Paul, juge suppléant, *président* ; Caffieri, avoué ; Paguelle de Folmy, conservateur des hypothèques ; Roques, *Greffier-secrétaire*.

TRIBUNAL CIVIL DE VALENCIENNES.

MM. Thellier de Poncheville, *président* ; Boca, ancien magistrat ; Devillers, ancien avoué ; Girard père, avocat ; Guiot, vérificateur de l'enregistrement ; Malicorne, greffier, *secrétaire*.

TRIBUNAUX DE COMMERCE,

Conformément aux articles 618, 619, 620, 621 et 629 du Code de commerce, au décret du 6 octobre 1809 et à la loi du 3 mars 1840, les membres de ces tribunaux sont élus par une assemblée composée de citoyens français, commerçants patentés, depuis cinq ans, des capitaines au long cours et des maîtres au cabotage ayant commandé des bâtiments depuis cinq ans et domiciliés depuis deux ans dans le ressort du tribunal.

Les tribunaux de commerce existant dans le département sont placés dans les villes de Dunkerque, Lille, Roubaix, Tourcoing, Cambrai et Valenciennes : ils sont composés ainsi qu'il suit :

TRIBUNAL DE DUNKERQUE.

Président, M. Didier. — *Juges*, MM. Bricchet, De Forcade, Hervé, Dessurne. — *Juges suppléants*, MM. Ingelet, J. Marchand, Deloince, Cuvier. — *Greffier*, M. P. Michel. — *Commis-Greffier*, M. Dodanthun.

TRIBUNAL DE LILLE.

Président, M. H. Labbe. — *Juges*, MM. P. Giraud, Ch. Huet, J. Schoutteten, J. Le Blan, A. Thiriez, A. Wallaert, Ch. Verley, Ch. Mas. — *Juges suppléants*, MM. A. Vandeweghe, P. Crépy, Fontaine-Flament, Ch. Lahousse. — *Greffier*, M. Blondeau. — *Commis-greffier*, M. L. Capon.

TRIBUNAL DE ROUBAIX.

Président, M. Henry Bossut. — *Juges*, MM. Ed. Ferrier, Ach. Defrennes, L. Scrépel, Chrétien. — *Juges suppléants*, MM. Cateau-Leplat, Ach. Delattre, Desrousseaux-Defrenne et J. Bou-temy. — *Commis-greffier*, M. L. Trillon.

TRIBUNAL DE TOURCOING.

Président, M. Jourdain-Defontaine, *. — *Juges*, MM. Danset, Gaspard Desurmont, Taffin-Binault. — *Juges suppléants*, MM. Désiré Leurent, Adelphi Duquennoy, Paul Desurmont, François Masurel. — *Greffier*, M. Delerue.

TRIBUNAL DE CAMBRAI.

Président, M. Cambay-Bouchez. — *Juges*, MM. Moraux, Petit, Mallez, Mazinghien. — *Juges suppléants*, MM. Risbourg, Bracq, Coupé, Mession-Langrand. — *Greffier*, M. Regnaudin. — *Commis-Greffier*, M. Pluchart.

TRIBUNAL DE VALENCIENNES.

Président, M. Ch. Delame. — *Juges*, MM. Lecat-Nicolle, Sirot-Wagret, Vincent. — *Juges suppléants*, MM. Fontaine, Dervaux, Lobel, L. Dépret. — *Greffier*, M. Leroy.

CONSEILS DE PRUDHOMMES.

LILLE. — *Président*, M. Descat-Leleux, *; *vice-président*, M. Druetz. — *Patrons*, MM. Le Blan, Er. Crépy, Dautremer, Eug. Crépy, Mas-Faucheur, Meurisse, Baudon, Laurence. — *Ouvriers*,

MM. Lemaire, Leclair, A. Deflandre, J. Deflandre, Tirlimont, Lecreux, Schneider. *Secrétaire*, M. Pipelart.

ROUBAIX. — *Président*, M. Louis Watine-Wattinne, ✱. — *Vice-président*, M. J.-B. Scrépel-Roussel. — *Secrétaire*, M. Legay. — *Patrons*, MM. Constantin Beuscart, Toulemonde-Chombart, Charles Dhalluin, François Deletoile, Auguste Leloir, Paul Derville, Bonami-Picavet. — *Ouvriers*, MM. Ferdinand Mesplomb, Charles Bonne, Jules Chevalier, Adolphe Mathon, Henri Leveugle, Charles Dervaux, Adolphe Lanciaux, Henri Lallemand.

TOURCOING. — *Président*, M. Bernard, Louis; *vice-président*, M. Auguste Delmasure. — *Patrons*, MM. L. Duhamel, F. Lehoucq, Lorthioit-Peenaert, F. Scalabre, Masure-Lorthiois, L. Honoré, Lemaire-Caulliez, P. Pollet-Duriez. *Ouvriers*, MM. A. Bolin, L. Delannoy, J.-B. Nollet, Ach. Corvoisie, H. Jouvenel, G. Corman, A. Bigonnier, A. Vanzuydt. — *Secrétaire*, M. F. Caron.

ARMENTIÈRES. — *Président*, M. Fauquemberg; *vice-président*, M. Salmon. — *Patrons*, MM. Gille-Léopold, Leuridan, Dufour, Ruyant, Gruson, Breuvar. — *Ouvriers*, MM. Bague, Bourcke, Longeville, Lalau, Lemaire, Lombart, Dupont, Havet.

DOUAI. — *Président*, M. Hayez; *vice-président*, M. Lesurque-Leborgne; *secrétaire*, M. Carlier. — *Patrons*, MM. de Bailliencourt, Dubourg-Broux, Hanotte, Jupin, Taffin, Dechristé, Chartier, Cavrois, Desfontaines. — *Ouvriers*, MM. Offret, Barre, Cochon, Dassonville, Dargaut, Gouy, Lucas, Danel.

VALENCIENNES. — 1^{re} catégorie, *patrons*, MM. Rabonaux, Renotte, Vermès; *ouvriers*, MM. Coutelier, Capon, Le Kieffre. — 2^o catégorie, *patrons*, MM. Motte, Lamorice; *ouvriers*, MM. Villars, Schœneitz. — 3^e catégorie, *patrons*, MM. Mineur, Membre; *ouvrier*, M. Cressin. — 4^e catégorie, *ouvriers*, MM. Binet, Denis.

CAMBRAI. — *Président*, M. Hattu, ✱; *vice-président*, M. Delannoy. — *Patrons*, MM. Belamy, Gransart, Carlier, Bugnicourt, Paris, Tilmant. — *Ouvriers*, MM. Bourgeois, Dubois, Henuino, Legrand, Vallet, Berquet.

LE CATEAU. — *Président*, M. Robert Ledieu; *vice-président*, M. Picard. — *Patrons*, MM. Ducornet, Dubois, Pecqueux, Ferret, Cloest, Deloffre. — *Ouvriers*, MM. Bara, Lostria, Catelain, Pruvot, Vitaux, Brasselet. — *Secrétaire*, M. Ledieu-Diot.

HALLUIN. — *Président*, M. Charles Dumont; *vice-président*, M. Edouard Delfortrie. — *Patrons*, MM. Dumortier, Leduc-Danset, Pollet-Moué, Desreumaux-Castelain. — *Ouvriers*, MM. Ed. Drouart, Pierre-François Beuque, Désiré Castelain, Henri Descamps. — *Secrétaire*, M. Bailly-Carette.

ORGANISATION MILITAIRE.

L'article 1^{er} de la loi du 24 juillet 1873 porte que le territoire de la France sera, pour toutes les parties de son organisation militaire, divisé en 18 régions : celles-ci sont partagées en subdivisions de régions.

Un décret du 28 septembre suivant a créé 18 corps d'armée destinés à occuper les 18 régions entre lesquelles le territoire français est divisé, conformément à la loi précitée.

Lille est le chef-lieu du 1^{er} corps d'armée et de la 1^{re} division militaire, qui comprend les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

1^{er} CORPS D'ARMÉE.

M. Clinchant, G. O. ✱, général de division, *commandant le 1^{er} corps d'armée.*

MM. Fayet, O. ✱, capitaine d'état-major, *aide-de-camp*; Bazin, lieutenant au 1^{er} de ligne, *officier-d'ordonnance.*

État-major du 1^{er} corps d'armée et de la 1^{re} division militaire.

MM. Campenon, C. ✱, général de brigade, *chef d'état-major général*; Ruyneau de Saint-Georges, O. ✱, lieutenant-colonel d'état-major, *sous-chef d'état-major général*; Schnell, ✱, chef d'escadron d'état-major; Iung, O. ✱, chef d'escadron d'état-major; Le Bègue de Germiny, ✱, capitaine d'état-major; de Masin, ✱, capitaine d'état-major; Emmery, capitaine d'état-major; Voirin, ✱, capitaine d'état-major; Trémeau, capitaine instructeur au 19^e régiment de chasseurs, stagiaire à l'état-major général; Martin, lieutenant au 5^e dragons; Carton, lieutenant au 15^e d'artillerie; Vexlard, ✱, *capitaine secrétaire-archiviste.*

1^{re} DIVISION D'INFANTERIE, A LILLE.

M. Lecointe, C. ✱, général de division, *commandant.*

MM. Meyer, lieutenant au 43^e de ligne, *officier d'ordonnance*; Fix, O. ✱, chef d'escadron d'état-major, *chef d'état-major*; Del Cambre, ✱, capitaine d'état-major; Tronchet, capitaine d'état-major.

1^{re} brigade d'infanterie, à Lille.

MM. Guichard, C. ✱, général de brigade, *commandant*; Bizard, lieutenant au 43^e de ligne, *officier d'ordonnance*.

2^e brigade d'infanterie à Cambrai.

M. Ponsard, C. ✱, général de brigade, *commandant*; de Peyriagues, lieutenant au 1^{er} de ligne, *officier d'ordonnance*.

2^e DIVISION D'INFANTERIE, A ARRAS.

MM. Véron, dit Bellecourt, C. ✱, général de division, *commandant*; Chevalier, lieutenant au 33^e de ligne, *officier d'ordonnance*; Mourlan, ✱, chef d'escadron d'état-major, *chef d'état-major*; Noiret, ✱, capitaine d'état-major; Poulain, capitaine d'état-major.

3^e brigade d'infanterie, à Arras.

MM. Loysel, O. ✱, général de brigade, *commandant*; Clavel, lieutenant au 33^e de ligne, *officier d'ordonnance*.

4^e brigade d'infanterie, à Saint-Omer.

MM. Ferri Pisani, C. ✱, général de brigade, *commandant*; Herbin, lieutenant au 8^e de ligne, *officier d'ordonnance*.

1^{re} brigade de cavalerie, à Lille.

MM. Lardeur, O. ✱, général de brigade, *commandant*; Bertonière, lieutenant au 19^e chasseurs, à cheval, *officier d'ordonnance*.

3^e brigade de dragons, à Valenciennes.

M. Robillot, O. ✱, général de brigade, *commandant*; N. . . ., *officier d'ordonnance*.

1^{re} brigade d'artillerie, à Douai.

MM. Moulin, O. ✱, général, *commandant*; Théry, ✱, chef d'escadron, au 15^e d'artillerie, *chef d'état-major*; Boucly, ✱, capitaine, *aide-de-camp*.

DIRECTION SUPÉRIEURE DU GÉNIE, A LILLE.

MM. Ansous, C. ✱, général de brigade, *directeur supérieur*; Marcille, ✱, capitaine, *aide-de-camp*; Paysant, ✱, adjoint de 3^e classe.

ÉTAT-MAJOR DES PLACES DU DÉPARTEMENT DU NORD.

LILLE. — MM. Guillot de la Poterie, O ✱, colonel, *commandant la place*.

DOUAI. — MM. Berthaut, O ✱, lieutenant-colonel au 27^e d'artillerie, *major de la garnison*; Lavirotte, ✱, sous-lieutenant, *secrétaire-archiviste*.

CAMBRAI. — M. Leclerc, ✱, lieutenant-colonel du 16^e dragons, *major de la garnison*.

VALENCIENNES. — M. Liaud, ✱, lieutenant-colonel du 127^e de ligne, *major de la garnison*.

DUNKERQUE. — M. Defaucamberghe, ✱, lieutenant-colonel au 110^e de ligne, *commandant d'armes*.

MAUBEUGE. — M. Baillod, ✱, colonel du 3^e cuirassiers, *commandant d'armes*.

BOUCHAÏN. — M. Lassault, capitaine au 1^{er} de ligne, *commandant d'armes*.

CONDÉ. — M. Riva, O ✱, chef d'escadron au 14^e dragons, *commandant d'armes*.

LANDRECIÉS. — M. Sciard, ✱, chef de bataillon au 84^e de ligne, *commandant d'armes*.

BERGUES. — M. Leclerc, ✱, capitaine, *commandant de place*.

GRAVELINES. — M. Mutz, capitaine au 110^e de ligne, *commandant d'armes*.

AVESNES. — M. Besson, O ✱, colonel du 84^e de ligne, *commandant d'armes*.

LE QUESNOY. — M. Guffroy, ✱, chef de bataillon au 1^{er} de ligne, *commandant d'armes*.

BUREAUX DE RECRUTEMENT.

LILLE. — MM. Fabry, ✱, chef de bataillon, hors cadres; Lemaître, capitaine, hors cadres; Riston, ✱, lieutenant au 23^e de ligne, adjoint; Dufour, ✱, capitaine en retraite, capitaine-major régional de l'armée territoriale; Collet, ✱, lieutenant au 14^e dragons, adjoint; — Renaudin, ✱, capitaine en retraite, capitaine-major du 1^{er} régiment de l'armée territoriale; Olivier, lieutenant au 44^e de ligne, adjoint.

VALENCIENNES. — MM. Girardin, ✱, chef de bataillon en retraite; Fontaine, ✱, capitaine hors cadres; Aubry, lieutenant au 39^e de ligne, adjoint; Mulo, ✱, capitaine en retraite, capitaine-major du 2^e régiment de l'armée territoriale; Broca, lieutenant au 71^e de ligne, adjoint.

CAMBRAI. — MM. Haffner, ✱, chef de bataillon, hors cadres; Marion, ✱, capitaine hors cadres, Lefebvre, lieutenant au 73^e de ligne, adjoint, Viaux, ✱, capitaine en retraite, capitaine-major du 3^e régiment de l'armée territoriale; Blondiaux, sous-lieutenant au 74^e de ligne, adjoint.

AVESNES. MM. Gravis, ✱, chef de bataillon, hors cadres; Douette, ✱, capitaine hors cadres; Galoteau, lieutenant au 8^e de ligne, adjoint; Lhotellerie, ✱, capitaine en retraite, capitaine-major du 4^e régiment de l'armée territoriale; Waidmann, lieutenant au 142^e de ligne, adjoint.

DUNKERQUE. MM. Duchesne, ✱, major hors cadres; Mage, ✱, capitaine hors cadres; Barré, lieutenant au 63^e de ligne, adjoint; Assonion, ✱, capitaine en retraite, capitaine-major du 8^e régiment de l'armée territoriale; Ferry, lieutenant au 110^e de ligne, adjoint.

GÉNIE.

Direction de Lille.

SERVICE DE LA DIRECTION. — M. Merlin, O ✱, colonel, *directeur du génie*; M. Ferron, adjoint de 3^e classe.

PLACE DE LILLE. — MM. Richard, ✱, lieutenant-colonel, *chef du génie*; Roshem, capitaine de 1^{re} classe, ✱; Robida, capitaine de 1^{re} classe; Sever, capitaine de 2^e classe; Roux, Marcy, ✱, Buisson, ✱, capitaines de 2^e classe; Rigault, méd. m^{re}; adjoint de 1^{re} classe; Schloupe, Mathis, adjoints de 2^e classe; Girard, Martin, Liabaud, adjoints de 3^e classe; Herisson, méd. m^{re}, sous-officier stagiaire du génie.

PLACE DE VALENCIENNES. — MM. Glises, O ✱, chef de bataillon, *chef du génie*; Quantin, capitaine de 1^{re} classe; Castelin, capitaine de 2^e classe; Vahé, adjoint principal de 2^e classe; A. Loiseau, Stenne, adjoints de 2^e classe; J. Loiseau, adjoint de 3^e classe.

PLACE DE CONDÉ. — M. Levin, méd. m^{re}, adjoint de 1^{re} classe.

PLACE DE CAMBRAI. — MM. Prangé, ✱, capitaine de 1^{re} classe, *chef du génie*; Richard, ✱, adjoint principal de 2^e classe; Pasquier, adjoint de 2^e classe.

PLACE DE BOUCHAIN. — M. Normand, adjoint de 2^e classe.

PLACE DE DOUAI. — MM. Mahieu, ✱, chef de bataillon, *chef du génie*; Joly, Flambert, méd^e. m^{re}; adjoints de 2^e classe; Boquin, sous-officier stagiaire du génie.

PLACE D'AVESNES. — M. Gaigne, ✱, adjoint principal de 2^e classe.

PLACE DE MAUBEUGE. — MM. Grillon, ✱, chef de bataillon, *chef du génie*; Periaux, ✱, capitaine de 1^{re} classe; Mogino, capitaine de 2^e classe; Petitbon, ✱, idem; Houard, adjoint de 1^{re} classe; Tavernier, méd^e. m^{re}, Keller, adjoints de 3^e classe.

PLACE DE LANDRECIÉS. — M. Albrecht, adjoint de 2^e classe.

Direction d'Arras.

SERVICE DE LA DIRECTION. — MM. de Foucauld, colonel, *directeur du génie*; Millot, méd^e. m^{re}, adjoint de 1^{re} classe, attaché à la direction.

PLACE DE DUNKERQUE. — MM. Lelorrain, O ✱, chef de bataillon, *chef du génie*; Cossart ✱, capitaine de 1^{re} classe, Ingelet, capitaine de 1^{re} classe; Bédel, capitaine de 2^e classe; Berlemont, méd^e. m^{re}, Volboudt, méd^e. m^{re}, adjoints de 1^{re} classe; Bailly, Bachmann, adjoints de 2^e classe; Dupont, méd^e. m^{re}, Blanquart, adjoints de 3^e classe.

PLACE DE BERGUES. — M. Carton, adjoint de 3^e classe.

PLACE DE GRAVELINES. — M. Chassang, ✱, garde principal du génie, en retraite.

ARTILLERIE,

ECOLE D'ARTILLERIE DE DOUAI. — MM. David, ✱, lieutenant-colonel, *directeur*; Parisot, chef d'escadron à l'état-major particulier, adjoint au directeur; Sockeel, lieutenant au 27^e d'artillerie, adjoint au professeur; Cœuil, chef de musique; Plichon, ✱, garde principal de 2^e classe; Durand, méd. m^{re}, garde principal de 2^e classe; Eyraud, garde de 3^e classe.

Direction d'artillerie de Douai.

MM. Normand, O ✱, colonel, *directeur*; Louchard, ✱, lieutenant-colonel, *sous-directeur*.

DOUAI. — MM. Devrez, ✱ ; Harang, capitaines en 1^{er} ; Schaub, Calvel, ✱, capitaines en 2^e au 15^e régiment d'artillerie ; de Richard d'Aboncourt, capitaine en 2^e au 26^e régiment d'artillerie ; Bouteloup, capitaine en 2^e au 30^e régiment d'artillerie ; Page ✱ ; Pennetot, méd. m^{re}, gardes principaux de 2^e classe ; Renaud, garde de 1^{re} classe ; Lesieur, Colson, gardes de 2^e classe ; Marnet, ✱, Noviant, méd. m^{re}, Toussaint, méd. m^{re}, Méeus, Joyaux, Simon, Marchand, gardes de 3^e classe ; Gillot, méd. m^{re}, Algrain, ✱, contrôleurs d'armes de 3^e classe.

LILLE. — MM. Foissac, ✱, chef d'escadron, Perronny, méd. m^{re}, capitaine au train, *adjoint* ; Pierrart, Lecomte ✱, gardes de 2^e classe ; Roland, méd. m^{re}, contrôleur d'armes de 2^e classe.

VALENCIENNES. — MM. Brouet, ✱, chef d'escadron ; Delepote, ✱, garde de 2^e classe.

CONDÉ. — M. Coulon, méd. m^{re}, garde de 2^e classe.

CAMBRAI. — M. Subsol, méd. m^{re}, garde de 3^e classe.

BOUCHAIN. — M. Humbert, garde de 1^{re} classe.

MAUBEUGE. — MM. Raffron de Val, O ✱, chef d'escadron, Mutin, garde de 3^e classe.

LANDRECIÉS. — M. Tourencq, ✱, garde de 3^e classe.

Direction de Saint-Omer.

M. de Mussy, O ✱, colonel, *directeur*.

M. Lechesne, ✱, chef d'escadron, *sous-directeur*.

DUNKERQUE. — MM. Arnoult ✱, chef d'escadron ; Chanteur ✱, garde de 2^e classe.

BERGUES. — M. Guyot, garde de 3^e classe.

GRAVELINES. — Bourgeaud, méd. m^{re}, garde de 3^e classe.

CONSEILS DE GUERRE DE LA PREMIÈRE DIVISION.

1^{er} CONSEIL. — MM. Ch. Vigneron, chef de bataillon, chevalier de la légion-d'honneur, en retraite, *Commissaire du gouvernement* ; Hennion, ✱, capitaine en retraite, *rapporteur* ; Serpette de Bersaucourt, capitaine au 1^{er} de ligne, *substitut du rapporteur* ; Raymond, méd. m^{re}, officier d'administration, *greffier*

de 4^e classe ; Fraisse, adjudant, *commis-greffier* ; Herbé, adjudant, *commis-greffier*.

2^o CONSEIL. — MM. Malin, O ✱, chef de bataillon en retraite, *Commissaire du gouvernement* ; Lemaréchal, O ✱, capitaine en retraite, *rapporteur* ; Moretin, capitaine au 8^e de ligne, *substitut du rapporteur* ; Renaud ✱, officier d'administration de 1^{re} classe, *greffier* ; Luc, méd. m^{re}, adjudant sous-officier, *commis-greffier*.

ADMINISTRATION MILITAIRE.

INTENDANCE. — MM. Méry, O ✱, *intendant militaire au 1^{er} corps d'armée*, à Lille ; Gachet, O ✱, *sous-intendant militaire de 1^{re} classe*, à Lille ; Saunier, ✱, *idem*, à Valenciennes ; Cardin, ✱, *adjoint de 1^{re} classe*, à Lille ; Castaing, ✱, *idem*, à Cambrai ; Gatineau, ✱, *idem*, à Douai ; Padovani, *idem*, à Dunkerque ; Clerc, *idem*, à Lille ; Pépin, ✱, *adjoint de 1^{re} classe*, à Maubeuge.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION DES BUREAUX DE L'INTENDANCE. — Bichet, *officier d'administration de 1^{re} classe*, à Lille ; Doffe, *chef des bureaux de l'intendance du 1^{er} corps*, à Lille ; Legendre, *officier d'administration de 1^{re} classe*, à Lille ; Galet, *officier d'administration de 2^e classe*, à Maubeuge ; Guénardeau, *adjudant d'administration en premier*, à Lille ; Gallot, *idem*, à Lille ; Fillieux, *idem*, à Dunkerque ; Sarraute, *idem*, à Lille ; François, *idem*, à Lille ; Petton, *idem*, à Douai ; Dugot, *idem*, à Lille ; Bertrand, *adjudant d'administration en second*, à Valenciennes ; Ghienne, *idem*, à Cambrai.

Place de Lille. — Hôpital militaire.

MM. Cuignet, ✱, *médecin principal de 2^e classe* ; Cocud, ✱, *idem* ; Raoult, O ✱, *idem* ; Arnould, ✱, *médecin major de 1^{re} classe* ; Manquart, *médecin aide-major de 2^e classe* ; Levêque, Lubrez, *idem* ; Walh, ✱, *pharmacien major de 1^{re} classe* ; Moullade, *idem de 2^e classe* ; Décobert, *pharmacien aide-major de 1^{re} classe* ; Delgorge, *aumônier de 2^e classe* ; Jourdeuil, *officier d'administration, comptable de 1^{re} classe, commandant la 1^{re} section d'infirmiers* ; Pingaud, *adjudant d'administration en premier* ; Murville, *idem* ; Pierron, *adjudant d'administration en second* ; Arnaud, *idem*.

Place de Valenciennes. — Hôpital militaire.

MM. Chartier, ✱, *médecin major de 1^{re} classe* ; Herveou et Ravau,

médecins aides-majors de 1^{re} classe; Babeau, ✱, pharmacien major de 1^{re} classe; Clarisse, aumônier de 4^e classe; Guilleré, officier d'administration, comptable de 2^e classe; de Bigault de Casanove, adjudant d'administration en premier.

Place de Cambrai. — Hôpital militaire.

MM. Malaval, ✱, médecin major de 1^{re} classe; Pongés, *idem* de 2^e classe; Debraye, pharmacien major de 2^e classe; Butin, aumônier de 4^e classe; Dromard, officier d'administration, comptable de 2^e classe; Gondoux, adjudant d'administration en second.

Place de Dunkerque. — Hôpital militaire.

MM. Vezien, O ✱, médecin principal de 2^e classe; Fournet, médecin aide-major de 2^e classe; Beunat, pharmacien aide major de 1^{re} classe; Campagnie, aumônier de 4^e classe; Paris, officier d'administration, comptable de 2^e classe; Contour, adjudant d'administration en second.

Place de Maubeuge. — Hôpital militaire.

MM. Navarre, médecin aide-major de 2^e classe; Delhaie, *idem*; Cornil, aumônier de 4^e classe; Franchi, ✱, officier d'administration de 1^{re} classe.

Place de Condé.

M. Lécard, adjudant d'administration en premier.

Habillement et Campement.

MM. Richard, ✱, officier d'administration, comptable de 1^{re} classe; Martinet, adjudant d'administration en premier; Depardoux, adjudant d'administration en second, à Lille.

Substances militaires.

MM. Bréard, ✱, officier d'administration, comptable de 1^{re} classe, commandant la 1^{re} section de commis et ouvriers d'administration, à Lille; Bouffard, officier d'administration, comptable de 1^{re} classe, à Douai; Riboulet, officier d'administration, comptable de 1^{re} classe, à Valenciennes; Chotel, officier d'administration, comptable de 2^e classe, à Cambrai; Verguet, ✱, *idem*, à Dunkerque; Baubonne, *idem*, à Maubeuge; Domange,

adjudant d'administration en premier, à Lille; Barbier, *adjudant d'administration en second*, à Lille; Decalonne, *idem*, à Lille; Minnard, *idem*, à Lille.

SERVICE DES LITS MILITAIRES.

MM. Pierron (Eugène), *agent régional du service du 1^{er} corps*, à Lille; Legros, *préposé*, à Lille; Pagès, *idem*, à Cambrai; Lagier, *idem*, à Douai; Pierron (Adolphe), *idem*, à Dunkerque; Vigié (M^{me} veuve), *idem*, à Maubeuge; Parmentier, à Valenciennes; Monard, à Avesnes; Delarroqua, à Bergues; Pagès, à Bouchain; Duflos, à Condé; Laine, à Gravelines; Druez-Bénit, à Landre-cies; Vermez, à Le Quesnoy.

GENDARMERIE NATIONALE.

La compagnie de gendarmerie du Nord fait partie de la 2^e légion, dont le chef-lieu a été transféré à Lille le 1^{er} janvier 1870.

M. Alliez, O. ✱, lieutenant-colonel, chef de légion, à Lille.

M. Guelfucci, brigadier, secrétaire du colonel.

Les officiers de gendarmerie employés dans le département sont :

M. Piquot, O. ✱, *chef d'escadron commandant la compagnie*, à Lille; M. Sabot, ✱, *capitaine trésorier*, à Lille; MM. Duphil, ✱, *capitaine commandant la 1^{re} section de l'arrondissement de Lille*; Keller, lieutenant, *commandant la 2^e section du même arrondissement*, à Roubaix; Tenot, ✱, méd. m^{re}, *capitaine*, à Dunkerque; Rossignol, ✱, *capitaine*, à Valenciennes; George, ✱, méd. m^{re}, *capitaine*, à Cambrai; Nicol, ✱, méd. m^{re}, *capitaine*, à Douai; Dubois, lieutenant, à Avesnes; Carli, méd. m^{re}, lieutenant, à Hazebrouck; Delaunay, ✱, méd. m^{re}, *maréchal-des-logis, adjoint au trésorier*, à Lille; Bride, méd. m^{re}, *adjudant-sous-officier*, commandant les brigades de Lille.

La compagnie du département du Nord est composée de 72 brigades, dont 34 à cheval et 38 à pied. Ces brigades, fortes de cinq hommes, sont placées dans les localités ci-après désignées :

COMMANDANTS :

Une cheval à Dunkerque.	MM. Jolfreau, <i>maréchal-des-logis</i> .
Une à pied, id.. . . .	Leclercq, <i>brigadier</i> .

Une à cheval à Bergues.	Basilien, <i>brigadier.</i>
Une à pied à Bourbourg.	Lenglet, <i>idem.</i>
Une à pied à Gravelines.	Bellembert, méd. m ^{re} , <i>maréchal-des-logis.</i>
Une à pied à Watten.	Malère, <i>brigadier.</i>
Une à pied à Hondschoote.	Hisette, <i>brigadier.</i>
Une à pied à Wormoudt.	Wauquier, <i>idem.</i>
Une à cheval à Hazebrouck.	Seguin, <i>maréchal-des-logis.</i>
Une id. à Cassel.	Delattre, <i>brigadier.</i>
Une id. à Bailleul.	Gerard, <i>idem.</i>
Une à pied à Merville.	Poiriez, <i>maréchal-des-logis.</i>
Une id. à Steenvoorde.	Petit, <i>brigadier.</i>
Trois à cheval à Lille.	Bride, <i>adjudant-sous-officier.</i>
	Darsonville, <i>brigadier.</i>
	Ruffin, <i>idem.</i>
Trois à pied à Lille.	Fournier, <i>maréchal-des-logis.</i>
	Legrand, méd. m ^{re} , <i>brigadier.</i>
	Bach, <i>idem.</i>
Une id. à Halluin.	Crépelle, <i>idem.</i>
Une à cheval à Lannoy.	Lefebvre, <i>idem.</i>
Une id. à Seelin.	Jacquin, <i>idem.</i>
Une id. à Roubaix.	Moulis, <i>maréchal-des-logis.</i>
Une à pied id.	Fievé, <i>brigadier.</i>
Une à cheval à Pont-à-Marcq.	Thierson, <i>idem.</i>
Une id. à Armentières.	Lamarche, <i>idem.</i>
Une à pied à Armentières par Houplines.	Blondé, <i>brigadier.</i>
Une à cheval à La Bassée.	Miquey, <i>idem.</i>
Une à pied à Haubourdin.	Varin, <i>idem.</i>
Une id. à Cysoing.	Henin, <i>maréchal-des-logis.</i>
Une à cheval à Tourcoing.	Taxil, <i>idem.</i>
Une à pied à Quesnoy-s.-D.	Aubry, méd. m ^{re} , <i>idem.</i>
Deux à cheval à Cambrai.	Richez, <i>idem.</i>
	Henon, <i>brigadier.</i>
Une à pied à Carnières.	Pector, <i>maréchal-des-logis.</i>
Une à cheval au Câteau.	Genser, <i>idem.</i>
Une id. à Clary.	Boitte, <i>brigadier.</i>
Une id. à Solesmes.	Danel, <i>idem.</i>
Une id. à Masnières.	Viart, <i>idem.</i>
Une id. à Busigny.	Roussel, <i>idem.</i>
Une id. à Avesnes.	Chocreaux, <i>maréchal-des-logis.</i>
Une à pied id.	Taranne, <i>brigadier.</i>
Une id. à Berlaimont.	Blondeaux, <i>idem.</i>
Une à cheval à Maubeuge.	Blanquart, méd. m ^{re} , <i>m.-d.-logis.</i>

MM.

Une à pied à Trélon	Fraillon, <i>maréchal-des-logis.</i>
Une à cheval à Landrecies	Pauwels, <i>idem.</i>
Une id. au Quesnoy	Grognot, <i>brigadier.</i>
Une id. à Bavai	Deblock, <i>brigadier.</i>
Une à pied à Solre-le-Château	Bandry, <i>maréchal-des-logis</i>
Une id. à Hautmont	Wuilbert, méd. m ^{re} , <i>idem.</i>
Une id. à Fourmies	Topin, <i>brigadier.</i>
Une id. à Jeumont	Moiret, <i>idem.</i>
Deux à cheval à Douai	Delplanque, m. m ^{re} , <i>mar.-d.-logis</i>
	Daguin, <i>brigadier.</i>
Une à pied à Douai	Descamps, <i>idem.</i>
Une à cheval à Orchies	Decamp, <i>idem.</i>
Une à pied à Marchiennes	Lefeuve, <i>idem.</i>
Une à cheval à Aubigny-au-B	Laporte, <i>idem.</i>
Une id. à Valenciennes	Hus, <i>mar.-des-logis.</i>
Une à pied à Valenciennes	Rykebusch, <i>brigadier.</i>
Deux id. à Denain	Lecas, <i>brigadier.</i>
	Fache, <i>maréchal-des-logis.</i>
Une à cheval à Bouchain	Blanckaërt, <i>brigadier.</i>
Une id. à Condé	Maghermann, <i>idem.</i>
Une id. à St-Amand	Deflandre, ✱, m. m ^{re} , <i>mar.-d.-l.</i>
Une à pied à Anzin	Jacquemin, <i>brigadier.</i>
Une à pied à Blanc-Misseron	Libert, <i>idem.</i>
Une à pied à Hérin	Messmer, <i>idem.</i>
Une à pied à Aniches	Grapoulet, <i>brigadier.</i>
Une à pied à Somain	Fried, <i>idem.</i>
Une à pied à Dorignies	Hubert, <i>idem.</i>

CANONNIERS SÉDENTAIRES.

Des corps de cette arme existent dans les villes de Lille et de Valenciennes.

LILLE. *Chef de bataillon*, M. Ovigneur.

VALENCIENNES. *Chef de bataillon*, M. Michel, O ✱ *lieutenant-colonel en retraite.*

Aux termes de la loi du 27 juillet 1872, ces corps sont placés sous les ordres de l'autorité militaire. Les officiers sont nommés par le Ministre de la Guerre et les sous-officiers par le général de division.

Le bataillon de Lille pourra avoir un effectif de 1000 hommes ; celui de Valenciennes de 500.

MARINE ET COLONIES.

PREMIER ARRONDISSEMENT MARITIME.

(*Chef lieu : Cherbourg.*)

M. le baron Roussin (G. O. ✱), vice-amiral, commandant en chef, *préfet maritime.*

Sous-arrondissement de Dunkerque.

Le littoral du sous arrondissement de Dunkerque est limité au Nord par la frontière belge, et au Sud, par la ligne de Haut-But (Somme). Il se compose des quartiers maritimes de : Dunkerque, Calais, Boulogne et Saint-Valéry-sur-Somme.

Il renferme onze syndicats.

MM. Mancel (O. ✱), commissaire, *chef du service de la marine.* Canale, ✱, sous-commissaire, *chargé des détails administratifs*; Berteloot, ✱, lieutenant de vaisseau, *directeur des mouvements du port*; Wood, commis de 1^{re} classe du commissariat, *chargé du Bureau central*; Hamel, commis de 4^e classe du commissariat, *au secrétariat du chef de service*; Langlet, commis de 3^e classe. id., *faisant fonctions de garde-magasin*; Denis, commis de 4^e classe, id., *chargé du service des charbons*; Cattoen, commis de 1^{re} classe, id., *adjoint à la comptabilité financière*; Bourbillon, magasinier du corps des comptables, *transbordements des charbons de la marine*; Vindard, distributeur de 1^{re} classe, idem, idem.

INSCRIPTION MARITIME.

Quartier de Dunkerque.

Le littoral du quartier de Dunkerque est limité au Nord par la frontière belge et au Sud par l'extrémité Ouest de la commune d'Oye (Pas-de-Calais).

MM. Honoré, ✱, commissaire-adjoint, *commissaire de l'inscription maritime*; Salomez, ✱, commis de 1^{re} classe; Ribreu, ✱,

commis de 2^e classe du commissariat ; Hémery, commis de 3^e classe, idem. ; Vantomme, commis de 4^e classe, idem. ; Macré, auxiliaire civil.

Syndicat de Dunkerque.

MM. Aubril, syndic de 1^{re} classe ; Constans, garde maritime de 1^{re} classe à Dunkerque ; Bocage, idem, commune de Lefferinkoucke, Vanhille, idem, commune de Zuydcoote ; Gens, commune du fort Mardyck.

École d'hydrographie.

M. Terquem, *, professeur de 1^{re} classe.

Trésorerie des invalides de la marine.

M. Le Deuc, trésorier de 1^{re} classe.

Sous-quartier de Gravelines.

MM. Fénard, sous-commissaire, administrateur du sous-quartier ; Bouvier, auxiliaire civil.

Syndicat de Gravelines.

MM. Gossart, syndic de 1^{re} classe au Petit fort Philippe ; Agniéray, garde maritime de 1^{re} classe au Petit fort Philippe ; Coppin, garde maritime de 2^e classe, au Grand fort Philippe.

GENDARMERIE MARITIME.

M. Pitron, méd. m^{re}, *maréchal-de-logis*, commandant la brigade à Dunkerque.

ORGANISATION FINANCIÈRE.

TRÉSOR PUBLIC.

Trésorier-Payeur-Général du département du Nord, M. d'Audifret, à Lille.

*Fondé de pouvoirs de M. le Trésorier-Général, M. V. Crouan, **

Chef de la comptabilité de la Trésorerie-Générale et du service de la perception, M. Derquenue.

Caissier principal, M. Robin.

Chef du service de la dépense, M. Delattre.

Caissier de la dépense, M. Leclercq.

Caissier de la Recette particulière, M. Flayelle.

Chef du service de la Caisse des dépôts et consignations, M. La-peyre.

Chef du service des rentes, M. Limauge.

Receveurs particuliers des finances dans les arrondissements.

Avesnes, M. Vincens, receveur des finances ; M. Ollier, fondé de pouvoirs ; M. Boulteau, caissier.

Cambrai, M. Fly-Ste-Marie, receveur des finances ; M. Perretz, fondé de pouvoirs ; M. Devienne, caissier.

Douai, M. Menard, receveur des finances ; M. Mercier, caissier, fondé de pouvoirs.

Dunkerque, M. Joubert, receveur des finances ; M. Alvarez, caissier, fondé de pouvoirs.

Hazebrouck, M. de Guillebon, receveur des finances ; M. Rahon, caissier, fondé de pouvoirs.

Valenciennes, M. Auger, receveur des finances ; ; M. Iayer, fondé de pouvoirs ; M. Ponchon, caissier.

PERCEPTEURS.

Tableau des circonscriptions de perception

DU DÉPARTEMENT DU NORD.

Constituées conformément à la décision ministérielle du 23 mai 1850.

COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS DES TITULAIRES.	COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS DES TITULAIRES.
Nombre.	NOMS. (4)		Nombre.	NOMS.	
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE					
4	BERGUES. (2) Armbouts-Cappel Bierne Hoyville	Coppens.	5	PETITE-SYNTHÉ Armbouts-Cappel-Cappel ou seulement Cappel. Mardyck Grande-Synthe St-Pol.	Lebrun.
5	BOLLEZEELE Broxeele Lederzeele Merckeghem Volckerinckhove	Looten.	5	PITGAM Bissezeele Crochte Eringham Steene	G. Lacoste.
4	BOURBOURG-VILLE Bourbourg-camp. Brouckerque Spycker	Ch. Courdain.	4	QUAEDYPRE Soex West-Cappel Wylder	Decroocq.
1	DUNKERQUE	L. Joubert, <i>receveur particulier.</i>	4	REXPOEDE Bambecque Oost-Cappel Warhem	Hanotte
4	GRAVELINES Craywick St-Georges Loon	Dhaisne, Jules.	8	TETEGHEM Coudekerque-Br. Coudekerque-Vil. Ghyvelde Leffrinckouke Uxem Rosendaël Zuydcoote	Delerue
3	HONDSCHOOTE Killem Moères (les)	Bertrand			
4	LOOBERGHE Cappellebroucq Dringham St-Pierrebroucq	Baude.			

(4) Le montant des contributions de chaque commune est porté au tableau statistique qui se trouve au commencement de la deuxième partie de l'Annuaire.

(2) La commune qui se trouve en tête de chaque groupe est celle du chef-lieu de perception.

COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS DES TITULAIRES.	COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS DES TITULAIRES.
nombre.	NOMS.		Nombre.	NOMS.	
5	WATTEN Holque Millam St-Momelin Wulverdinghe	Breton.	5	WORMHOUDT Esquelbecq Herzeele Ledringhem Zeggers-Cappel	Gérard.
ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.					
6	ARNÈKE Buysscheure Noodpeene Ochtezeele Rubrouck Zermezeele	Artzet.	1	HAZEBROUCK	Receveur partic.
2	BAILLEUL St Jans-Cappel	P. Béhaghel.	5	BORRE Caëstre Hondeghem Pradelles Strazeele	F. Barbier
7	CASSEL Bavinchove Hardifort Ste-Marie-Cappel Oxelaëre Wemaers-Cappel Zuytpeene	A. Wyts.	5	MÉTEREN Berthen Flêtre Merris Vieux-Berquin	Vanhoucke.
7	EBBLINGHEM Blaringhem Lynde Renescurc Sercus Staple Wallon-Cappel	Behagle	3	MERVILLE Haverskerque Neuf-Berquin	Émile Béhaghel.
2	ESTAIRES La Gorgue	Decool.	4	MORBECQUE Boeseghem Steenbecque Thiennes	Bécart
2	ECKE Boeschêpe Godewaersvelde Saint-Sylvestre-Cappel Terdeghe	Veil.	2	NIEPPE Steenwerck	Carré.
5			4	STEENVOORDE Houtkerque Oudezeele Winnezeele	J.-B. Damiens.

COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS	COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS
Nombre.	NOMS.	DES TITULAIRES.	Nombre.	NOMS.	DES TITULAIRES.
ARRONDISSEMENT DE LILLE.					
4	{ ANNAPPES Ascq Flers Forest }	Dupuich	7	{ CYSOING Bourghelles Bouvines Camphin-en-Pévele Péronne Sainghin-en-Mélantois Wannehain }	Dunoyer de Segonzac.
8	{ ANNOEULLIN Allennes-lez-Marais Bauvin Camphin-en-Carembault Carnin Chemy Herrin Provin }	H. Devise.	6	{ Ennetières-en-Weppes Englos Erquinghem-le-Sec Escobecques Maisnil (le) Radinghem }	Theys.
4	{ ARMENTIÈRES Chapelle d'A (la) Erquinghem-Lys Bois-Grenier }	J. Cerf	6	{ FOURNES Aubers Fromelles Herlies Sainghin-en-Weppes Wicres }	Gaudo-Paquet
6	{ BAISIEUX Anstaing Chéreng Gruson Tressin Willems }	Cumont	5	{ HALLUIN Bousbecques Roncq Linselles Neuville-en-Ferrain }	H. Barbare,
5	{ BASSÉE (LA) Hantay Illies Marquillies Salomé }	Rondeau.	5	{ HAUBOURDIN Hallennes-lez-Haubourdin Lomme Loos Sequedin }	Lefevre.
5	{ COMINES Deulémont Warnéton-Bas Warnéton-Sud Wervick-Sud }	Pillot	4	{ HOUPLINES Capinghem Frelinghien Prêmesque }	Theillier
3	{ CROIX Wasquehal Wattrelos }	Foutry (O. *)			

COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS	COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS
Nombre.	NOMS.	DES TITULAIRES.	Nombre.	NOMS.	DES TITULAIRES.
6	(LANNOY Hem Leers Lys Sailly Toufflers	Lélu.	4	(QUESNOY-SUR-D. Lompret Pérenchies Verlinghem	P. Cuvelier.
	(LILLE 1 ^{re} division LILLE 2 ^e division LILLE 3 ^e division LILLE 4 ^e division	Beaumé. Pesson. V ^{te} de Jessaint * Vesco.	1	ROURAIX-EST	Bonnet.
4	Lille extra-muros: 1		1	ROUBAIX-OUEST	Rigodit.
7	(LILLE (fgs de Fives et de St-Maurice) Faches Hellemmes Lezennes Madeleine (la) Mons-en-Barœul Ronchin	Renon.	4	(SAINT-ANDRÉ Lambersart Marquette Wambrechies	Villemant.
3	(MARCQ-EN-BARŒUL Bondues Mouveaux	H. Tacquet.	5	(SANTES. Beaucamps Emmerin Ligny Wavrin	Deman.
8	(MONS-EN-PÈVÈLE Bersée La Neuville Moncheaux Ostricourt Phalempin Thumeries Wahagnies	L.-E. Chardot.	3	(SECLIN Gondcourt Houplin	Bresson.
7	(PONT-A-MARCQ Attiches Avelin Ennevelin Fretin Mérignies Tourmignies	Hip. Mantoulet.	7	(TEMPLEUVE Bachy Cappelle Cobrieux Genech Louvil Mouchin	Picard.
			1	TOURCOING	Dissard.
			5	(WATTIGNIES Lesquin Noyelles Templemars Vendeville	Ricard.

COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS DES TITULAIRES.	COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS DES TITULAIRES.
Nombre.	NOMS.		Nombre.	NOMS.	
ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.					
9	ABANCOURT Blécourt Aubencheul-au-Bac Cuvillers Bantigny Fressies Hem-Lenglet Paillencourt Sancourt	Sandubray.	6	CAUROI Awoingt Cagnoncles Forenville Naves Niergnies	Bildstein.
6	AVESNES-LEZ-AUB. Quiévy Rieux Saint-Aubert Saint-Hilaire Villers-en-Cauchies	Struch	5	CLARY Bertry Busigny Marest Montigny	F. Graeff.
5	BEAUVOIS Béthencourt Bévillers Boussières Fontaine-au-Pire	Cornuau.	7	GOUZEACOURT Banteux Bantouzelle Gonnellieu Honnecourt Villers-Guislain Villers-Plouich	Lopin.
4	CAMBRAI	Delabrousse.	5	HAUSSY Montrecourt Saulzoir Saint-Waast Vertain	Planchenault.
5	ESTOURMEL Cattenières Carnières Séranvillers Wambaix	Demeyer.	7	IWUY Escandœuvres Estrun Esvars Ramillies Thun-Lévêque Thun-St-Martin	Mallet de Chauny
5	CATEAU (LE) Montay Saint-Benin Saint-Souplet Pommereuil	Ch. Chenin.	6	LIGNY Audencourt Caudry Caullery Esnes Haucourt	Reignier.

COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS	COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS
Nombre.	NOMS.	DES TITULAIRES.	Nombre.	NOMS.	DES TITULAIRES.
7	MASNIÈRES Crèvecœur Flesquières Lesdain Marcoing Ribecourt Rumilly	Th. Dumotiez, fils	6	SOLESMES Beaurain Briastre Saint-Python Romeriès Viesly	De La Lande.
6	MŒUVRES Anneux Boursies Cantaing Doignies Noyelles-sur-l'Escant	Benj. Foulon.	7	INCHY Beaumont Honnehcy Troisvilles Maurois Neuvilly Reumont Vendegies-sur-Ecaillon Bermerain Capelle	V. Delannoy.
8	NEUVILLE-ST-REMY Fontaine N.-D. Haynecourt Morenchies Proville Raillencourt Sailly Tilloy	Cantel.	6	Escarmain Saint-Martin Sommaing. WALINCOURT Dehéries Elincourt Malincourt Selvigny Villers-Outréaux	Dewalle. Bourgeois.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

4	AVESNES	Receveur partic.			
6	AVESNELLES Bas-Lieu Dompierre Flaumont-Waudrechies Haut-Lieu Saint-Hilare	Demade.	7	BAVAI Audignies Houdain Honhergies Louvignies-Bavai Mecquignies Obies	H. Alavoine.

COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS DES TITULAIRES.	COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS DES TITULAIRES.
Nombre.	NOMS.		Nombre.	NOMS.	
8	BEAUFORT Damousies Eclaires Ferrière-la-Petite Limont-Fontaine Obrechies Saint-Remy-Mal-Bâti Wattignies	Vasse.	8	ENGLEFONTAINE Hecq Locquignol Neuville Poix Raucourt Salesches Vendegies-au-Bois	Royaux.
8	BERLAIMONT Aulnoye Aymeries Leval Monceau-St-Waast Noyelles Saint-Remy-Chaussée Sassegnies	Seridon de la Salle	6	EPPE-SAUVAGE Baives Liessies Moustier Wallers Willies	Milcamps.
6	CARTIGNIES Beaurepaire Boulogne Fayt-le-Grand Fayt-le-Petit Marbaix	F. Domas.	3	ETROEUNGT Floyon Larouillies	Janjean.
5	COUSOLRE Aibes Berelles Bousignies Estrud	Barbier.	4	FOURMIES Anor Féron Wignehies	Cadou.
5	DOURLERS Beugnies Floursies Saint-Aubin Semousies	G. Giovanelli.	7	GOMMEGNIES Bry Eth Frasnoy Preux-au-Sart Wargnies-le-G. Wargnies-le-Pet.	Alph. Druard.
5	DOURLERS Beugnies Floursies Saint-Aubin Semousies	G. Giovanelli.	7	JEUMONT Cerfontaine Colleret Marpent Quiévelon Recquignies Rousies	Varlet.

COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS	COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS
Nombre.	NOMS.	DES TITULAIRES.	Nombre.	NOMS.	DES TITULAIRES.
4	{ LA LONGUEVILLE Feignies Neul-Mesnil Taisnières-s.-Hon }	Lebleu	5	{ SAINS Felleries Ramousies Semeries Rainsars }	P. Prestat.
7	{ LANDRECIES Bousies Croix Fontaine-au-Bois Forest Preux-au-Bois Robersart }	Thomas	7	{ SAINT-VAAST Amfroipret Bellignies Bermeries Bettrechies Flamengrie (la) Gussignies }	Marchant
7	{ LE QUESNOY Baudegnies Ghissignies Jolimetz Louvignies-Quesnoy Potelle Villereau }	Stocquelet	10	{ SOLRE-LE-CHATEAU Beaurieux Choisies Clerfayts Dimechaux Dimont Eccles Lez-Fontaines Sars-Poteries Solrignes }	Trouillot.
4	{ MAROILLES Favril Prisches Taisnières-en-Thiérache }	Ch.-H. Passage.	3	{ TRÉLON Glageon Ohain }	Bécart
6	{ MAUBEUGE Assevent Boussois Ferrière-la-Grande Hautmont Louvroil }	Bouchet.	6	{ VILLERS-POL Jenlain Maresches Orsinval Ruesnes Sepmeries }	Trentesaux
6	{ PONT-SUR-SAMBRE Bachant Boussières Ecuelin Hargnies Vieux-Mesnil }	Armand Demasur	7	{ VILLERS-SIRE-NIC. Bersillies Bettignies Elesmes Gognies-Chauss. Mairieux Vieux-Rengt }	Cornez.

COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS DES TITULAIRES.	COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS DES TITULAIRES.
Nombre.	NOMS.		Nombre.	NOMS.	
ARRONDISSEMENT DE DOUAI.					
7	ARLEUX Gœulzin Cantin Estrées Lécluse Hamel Brunémont	D. François	5	MARCHIENNES-V. Alnes Bouvignies Tilloy Wandignies	Vanamandel
8	BUGNICOURT Erchin Villers-au-Tertre Monchecourt Fressin Marcq Aubigny-au-Bac Féchain	Deroubaix.	4	ORCHIES. Auchy Coutiches Faumont	J. Guilbert.
7	CUINCY Auby Flers Lauwin-Planque Esquerchin Courchelettes. Lambres	Dehorter	5	PECQUENCOURT Bruille Marchiennes-Campagne Rieulay Vred	Mantoulet
—	DOUAI	Giraud.	6	RACHES Anhiers Flines Lallaing Raimbeaucourt Roost - Warendin	Libert.
5	LANDAS Aix Beuvry Nomain Saméon	F. Renau	6	SIN Dechy Férin Guesnain Roucourt Waziers	Ch. Colin
7	LEWARDE Aniche Auberchicourt Ecaillon Loffre Masny Montigny	H. Roussel	5	SOMAIN Erre Fenain Hornaing Villers-Campeau	Ch. Rennuit.

COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS DES TITULAIRES.	COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS DES TITULAIRES.
Nombre.	NOMS.		Nombre.	NOMS.	
ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.					
4	ANZIN Aubry Bellaing Beuvrages Bruay Saint-Saulve Wallers,	Perrot	5	FRESNES Crespin Escaupont Odomez Vicq	Rennuit.
7	BOUCHAIN Emerchicourt Hordain Marquette Mastaing Wasnes-au-Bac Wavrechain-sous-Faulx	Baude.	6	LECELLES Maulde Nivelles Rumegies Rosult Thun	Delclève.
5	CONDÉ Hergnies Saint Aybert Thivencelles Vieux-Condé	Bommart.	5	MARLY Curgies Préseau Saultain Sebourg	Carton.
7	DENAIN Abscon Escaudain Haveluy Hélesmes Rœulx Wavrechain-sous-Denain	Lemaire.	5	ONNAING Etrœux Quaroube Quiévreachain Rombies	Eug. Bris.
7	DOUCHY Avesnes-le-Sec Haspres Lieu-St-Amand Lourches Neuville Noyelles	Ch. Morel.	7	RAISMES Bruille-Saint-Amand Château-l'Abbaye Flines-lez-Mortagne Hasnon Mortagne Petite forêt de Raismes	Béhague.
7	FAMARS Artres Aulnoy Maing Monchaux Querenaing Verchain-Maugré	Erhard.	7	ROUVIGNIES Haulchin Hérin Oisy Prouvy Thiant Trith-Saint-Léger	Muller.
			5	SAINT-AMAND Bousignies Brillon Millonfosse Sars-et-Rosières	Vasseur
			4	VALENCIENNES	L. Sarrazin.

PERCEPTEURS SURNUMÉRAIRES. — MM. Vasse, à Lille; Bacquet, à Lille; Verneuil, à Avesnes; Milon, à Lille; Flajollet, à Lille, Mony, à Douai.

DIRECTION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES ET DU CADASTRE.

La direction des contributions directes du Nord est une direction de première classe. — Elle est chargée de la conservation des plans cadastraux et des matrices cadastrales de toutes les communes du département, dont les minutes sont déposées dans ses bureaux. — Sur la demande qui en est faite au Directeur par les intéressés, elle délivre des copies ou extraits certifiés de ces plans et matrices aux propriétaires, officiers ministériels et chefs de service ou d'administration qui en ont besoin. Son personnel est composé ainsi qu'il suit :

Directeur, M. Boulard, 28, rue du Pont-Neuf, à Lille.

Premier commis, M. Baylet, à Lille.

Inspecteurs, MM. Schneider, rue Princesse, 11, et Lorin, rue Jean-Sans-Peur, 9, à Lille.

Contrôleurs : (1).

M. Vignon, à Dunkerque, perceptions de Dunkerque, Teteghem et Petite-Synthe

M. Ruelle, à Dunkerque, perceptions de Gravelines, Bergues, Pitgam, Quaedypres, Hondschoote, Rexpoede, Bourbourg, Looberghe, Watten et Bollezeele.

M. Plagnol, à Hazebrouck, perceptions de Wormhoudt, Hazebrouck, Borre, Ebblinghem, Arnèke, Cassel, Steenvoorde et Eecke.

M. Hermant, à Hazebrouck, perceptions de Bailleul, Estaires, Merville, Méteren et Morbecque.

M. Vermersch, à Armentières, perception d'Armentières, Houplines, Comines et Quesnoy-sur-Deûle.

M. Viatte, à Tourcoing, ville de Tourcoing, communes de Roncq Neuville-en-Ferrain.

M. Baucheton, à Roubaix, perception de Roubaix.-Ouest et de Croix

(1) Nous indiquons à la suite du nom des contrôleurs la circonscription du contrôle.

M. Bertrand, à Roubaix, perceptions de Roubaix-Est et de Lannoy.

M. Desté, à Lille, perceptions de Marcq-en-Barœul, Wattignies et Lille extrà muros moins Fives, communes d'Halluin, Bousbecques et Linselles.

M. Bezard, à Lille, 2^e perception de Lille, section de Fives et d'Esquermes.

M. Leib, à Lille, 1^{re} et 3^e perceptions de Lille.

M. Lessens, à Lille, sections de Wazemmes et de Moulins-Lille.

M. Obellianne, à Lille, perception de Saint-André, Haubourdin, Santes, Ennetières-en-Weppes, La Bassée et Fournes.

M. Fauconnier, à Lille, perceptions de Seclin, Annœullin, Cysoing, Templeuve, Annappes, Baisieux et Pont-à-Marcq.

M. Delignière, à Douai, perceptions de Mons-en-Pévèle, Orchies, Landas, Marchiennes, Lewarde, Pecquencourt et Somain.

M. Jojot, à Douai, perceptions de Douai, Cuincy, Sin-le-Noble, et Raches.

M. Catteau, à Cambrai, perceptions de Bugnicourt, Arleux, Carnières, Beauvois, Abancourt, Iwuy, Cauroir et Ligny.

M. Charles, à Cambrai, perceptions de Cambrai, Neuville-St-Rémy, Gouzeaucourt, Masnières et Mœuvres.

M. Nollet, au Câteau, perceptions de Le Cateau, Câtillon, Troisvilles, Clary et Walincourt.

M. Leclercq, à Cambrai, perceptions de Solesmes, Haussy, Avesnes-lez-Aubert, Vendegies sur-Ecaillon et Douchy.

M. Dhé, à Valenciennes, perceptions de Denain, Rouvignies, Bouchain et Onnaing.

M. Capet, à Valenciennes, perceptions de Valenciennes et d'Anzin.

M. André, à Valenciennes, perceptions de St-Amand, Lecelles, Raismes, Condé et Fresnes.

M. Lemoine, au Quesnoy, perceptions de Le Quesnoy, Fainars, Marly, Englefontaine, Gommegnies, Villerspol, St-Waast et Bavai.

M. Pravaz, à Maubeuge, perceptions de Maubeuge, Jeumont, Villers-sire-Nicole, Cousolre et La Longueville.

M. De Magnienville, à Avesnes, perceptions de Landrecies, Maroilles, Berlaimont, Pont-sur-Sambre, Dourlers, Solre-le-Château, Beaufort, Cartignies et Etrœungt.

M. Painblan, à Avesnes, perceptions de Sains, Avesnes, Avesnelles, Trélon, Eppe-Sauvage et Fourmies.

CADASTRE.

M. Imbert, *géomètre en chef*, rue Colbert, 150, à Lille.

Géomètres de 1^{re} classe. MM. Durand, Raviard, Ingelrans, Lefebvre, Couteaux Gustave, Couteaux Florimond.

ENREGISTREMENT, DOMAINES ET TIMBRE.

L'administration de l'enregistrement et des domaines est la plus ancienne des régies financières. Son origine remonte à plusieurs siècles. Elle est importante, non pas seulement par l'abondance de ses produits, mais encore par les nombreux services qu'elle rend à la société. Elle fut reconstituée sur de nouvelles bases par la loi du 27 mai 1791.

La direction des domaines de ce département est une des douze directions de première classe : elle produit annuellement près de 20 millions ; son personnel est composé ainsi qu'il suit :

Directeur, M. Dorlan, *, à Lille. — *Rédacteur de la direction*, M. Grayo de Keravenant. — *Inspecteur*, M. Béhaghel, à Lille. — *Vérificateurs*, MM. Gérard, à Avesnes; Declercq, à Cambrai; George, à Douai; Favière, à Dunkerque; Malignon, à Hazebrouck; Lefebure, à Lille; Tabournel, à Lille; Jombart, à Roubaix; Guyot, à Valenciennes. — *Receveurs-contrôleurs*, MM. Barbey, Vandebroucq, Petit et Taché, à Lille. — *Receveur du timbre extraordinaire*, M. Grépinet, à la direction. — *Garde-magasin, contrôleur du timbre*, M. Boyeldieu.

Nota. Chaque receveur est chargé de toutes les parties dans les bureaux où la division du service n'est pas indiquée.

Il existe à Lille, indépendamment des six bureaux d'enregistrement et de successions chargés de vendre du papier timbré, dix-huit débits spéciaux de timbres, ouverts à toute heure, savoir : Grand'Place, N^o 58 ; Grand'Place, N^o 14 ; rue de Paris, 89 ; rue des Tanneurs, N^o 1 ; rue Royale, N^o 45 ; rue de la Barre, N^o 108 ; rue Notre-Dame, N^o 198 ; boulevard Montebello ; place des Reigneaux, N^o 18 ; place des Quatre-Chemins, N^o 1 ; rue des Chats-Bossus, N^o 19 ; rue Esquermoise, N^o 28 ; rue d'Arras, N^o 56 ; rue Nationale, N^o 153 ; rue de Douai, N^o 47, rue du Metz, 7 ; rue des Prêtres, 40 ; boulevard de la Liberté, 117.

Nota. Il y a en outre maintenant dans le département 90 débitants de tabacs chargés de la vente du papier timbré.

BUREAUX DES RECEVEURS DU DÉPARTEMENT.

Arrondissement de Dunkerque.—Bergues, M. Simon; Bourbourg, M. Martin; Dunkerque, enregistrement, M. Jeannin; domaines et actes judiciaires, M. Moizan; hypothèques, M. Honoré; Gravelines, M. Delestré; Hondschoote, M. Lecompte; Wormhoudt, M. Deloffre.

Arrondissement d'Hazebrouck.—Bailleul, M. Montbrun; Cassel, M. Malot; Hazebrouck, enregistrement et domaines, M. Ackein; hypothèques, M. Guillaumin, Merville, M. Brou; Steenvoorde, M. Daunoy.

Arrondissement de Lille.—Armentières, M. Lelièvre; Cysoing, M. Pottier; Haubourdin, M. Tantelier; La Bassée, M. Stoffaes, Lannoy, M. Ravisé; Lille, enregistrement et timbre, M. Fourdinier; successions, baux et locations verbales; 1^{er} bureau, M. Deschamps, 2^e bureau, M. Brasseur; 3^e bureau, M. Bertrand; domaines, actes judiciaires et timbre, M. Morel; actes d'huissiers et timbre, M. Sugier; hypothèques, M. Taché, à Pont-à-Marcq, M. Leullier; Quesnoy-sur-Deûle, M. Vermelle; Roubaix, actes civils, M. Jacquot; actes judiciaires, M. Grimpret; Seclin, M. Meline; Tourcoing (pour les deux cantons), M. Dubois.

Arrondissement de Cambrai.—Cambrai, enregistrement et timbre, M. Théry; actes judiciaires, domaines et timbre, M. Cerfon; hypothèques, M. Ribot; Carnières, M. Basuyau, Clary, M. Picard; Le Câteau, M. Capuron; Marcoing, M. Arsac; Solesmes, M. Désir.

Arrondissement d'Avesnes.—Avesnes, enregistrement, M. Baulu; domaines et timbre, M. Rouyer; hypothèques, M. Paguelle-Monnin de Follenay; Bavai, M. Pasquet; Berlaimont, M. Piérad; Landrecies, M. Fouraud; Le Quesnoy, M. Gauthier; Maubeuge, M. Mahieu; Solre-le-Château, M. Pillot; Trélon, M. Lenglet.

Arrondissement de Douai.—Arleux, M. Colinet; Douai, enregistrement et timbre, M. Théry; successions, baux et locations verbales, M. Reboussin; domaines, actes judiciaires et timbre, M. Essig; hypothèques, M. Mirambeau; Marchiennes, M. Mesmin; Orchies, M. Laviron.

Arrondissement de Valenciennes.—Bouchain, M. Fuzellier; Condé, M. Heurteux; Saint-Amand (pour les deux cantons), M. Rovel; Valenciennes, enregistrement et timbre, M. Messin; successions, baux et locations verbales, M. Labeyrie; domaine, timbre et actes judiciaires, M. Duboscq; hypothèques, M. Delabaume.

DIRECTION DES DOUANES DE LILLE.

M. Cabanes, *, directeur à Lille.

Bureaux de la direction. — MM. Vautier, 1^{er} commis; Raverdy; 2^o commis, Herbecq; 3^o commis, Largé, Lenglet et Cabart; commis attachés; M. Dervaux, commis expéditionnaire.

INSPECTION D'ARMENTIÈRES.

M. Déborde, inspecteur.

Service des bureaux. — MM. Sapin, receveur principal; André, vérificateur de 1^{re} classe; commis principaux de 1^{re} classe, MM. Charreyron et N...

Bureaux particuliers de la principalité d'Armentières. — Seau, M. Baron, receveur. — Pont-de-Nieppe, M. Courtois, receveur. — Houplines, M. Vieillard, receveur. — Houplines (gare), M. Ruel, receveur. — Bizet, M. Ogée, receveur. — Pont-Rouge, MM. Baranger, receveur. — Kayser, commis. — Deùlémont, MM. Blondel, receveur; Dupagny, commis — Pont-de-Warnèton, M. Lavallard, receveur. — Comines, MM. Lelong, receveur; Zimmerman, commis principal. — Monnier, commis. — Werwicq, MM. Billiet, receveur. — Membot, commis. — Steenwerck, M. Henebelle, receveur. — Rue de la Lys, M. Martinache, receveur. — Larmée, M. Brocart, receveur. — Wez-Macquart, M. Guillain, receveur. — Quesnoy-sur-Deùle, M. Couty, receveur.

Service actif. — CAPITAINERIE D'ARMENTIÈRES; MM. Vallette, capitaine, à Armentières; Louvet, lieutenant, à Nieppe; Leprêtre, id, à Houplines.

Cette capitainerie comprend les brigades de Seau, Nieppe, Pont-de-Nieppe, Steenwerck, Armentières, Houplines, Chapelle-d'Armentières, Frelinghien.

CAPITAINERIE DE COMINES. — M. Duval, capitaine, à Comines; Fontaine, lieutenant, à Werwicq; Hutz, idem, à Deùlémont.

Cette capitainerie comprend les brigades de Pont-Rouge, Deùlémont, Pont-de-Warnèton, Comines, Werwicq, Bousbecques, Linselles et Quesnoy-sur-Deùle.

CAPITAINERIE LE RUE DE LA LYS. — MM. Guéricy, capitaine, Rue de la Lys; Narrat, lieutenant, à Wez-Macquart; Darras, idem, à Sailly.

Cette capitainerie comprend les brigades de Verriers, Croix-de-

Boc, Rue de la Lys, Estaires, Saily, Chapelle-Grenier, l'Armée, Wez-Macquart et Pérenchies.

INSPECTION DE LILLE.

MM. Favry, *, *inspecteur principal*; Brajeux, *inspecteur sédentaire*.

Service des bureaux. — PRINCIPALITÉ DE LILLE; MM. Danican, Philidor, *receveur principal*; Gontier et Deman, *contrôleurs*. — *Vérificateurs*, MM. Sinsoilliez, Dru, Gorsas, Huet, Lecoutre de Beauvais, Minon et Couso. — *Commis principaux de 1^{re} classe*, MM. Dugard, Doyelle, Chellonneix, Lecomte, Basset, Platelle et Champagne. — *Commis*, MM. Jeansen et Gréterin. — *Garde-magasin*, M. Defives. — *Surnuméraires*, MM. N***, N***.

Entrepôt réel de Lille. — M. Duhem, *contrôleur*. — M. Cordier, *garde-magasin*.

Bureaux particuliers de la principauté de Lille. — Halluin, MM. Leleu, *receveur*; Framezelle, *vérificateur de 1^{re} classe*; Delhayé, *commis de 2^e classe*. — Riscontout, MM. Capelier, *receveur*; Laurent, *commis de 2^e classe*. — La Marlière, M. Thomas, *receveur*. — Le Touquet. M. Pharisien, *receveur*. — Tourcoing. M. Renaut, *sous-inspecteur*; Vanderpol, *receveur*; Leblanc, Desmazières et Delemotte, *vérificateurs*; Arné, *commis principal de 1^{re} classe*; Lasade, *commis principal*; N..., *surnuméraire*. — Roubaix. MM. Le François, *receveur*; Cauchois et Turret, *vérificateurs*; Florent et Arnouts, *commis*. — Watrellos, MM. Guilbert, *receveur*; Bilouet, *commis*. — Leers, MM. Dequeker, *receveur*; Caruël, *commis*. — Toufflers, MM. Blanc, *receveur*; Hubrecht, *commis*. — Baisieux (station). MM. Deligny, *sous-inspecteur sédentaire*; Morin-Delapillière, *receveur*; Bellon, *vérificateur de 1^{re} classe*; Magnin, *idem de 1^{re} classe*; Pollet, *commis de 2^e classe*. — Baisieux (route). MM. Henrion, *receveur*; Marcq-en-Barœul. M. Paillard, *receveur*. — Mons-en-Barœul. M. Mahy, *receveur*. — Fives. M. Dernaucourt, *receveur* — St-André, M. Roussel, *receveur*. — *Entrepôt réel de Douai*, MM. Dorigny, *contrôleur-receveur*; Lacour et Hibon, *vérificateurs*; Quéva, *garde-magasin*. — Loos (fabrique de soude), MM. Colas, *commis-principal*; Anciaux; Ricquier et Werquin, *commis de 2^e classe*. — La Madeleine (fabrique de soude). M. Verny, *commis principal*; MM. Derégnaucourt, Baudalet et Lebreton, *commis*.

Entrepôt réel de Watrellos. — (Annexe de l'entrepôt de Lille pour les pétroles), M. Evrard, *vérificateur*.

Service actif. — CAPITAINEURIE DE TOURCOING. MM. Dardenne, *capitaine* à Tourcoing; Tap, *lieutenant*, à Tourcoing (ville); Pion, *lieutenant*, à Tourcoing (station); Choffat, *lieutenant*, à Roncq; Corsin, *lieutenant*, à Roubaix.

Cette capitainerie comprend les brigades d'Halluin, Neuville, Roncq, Riscontout, La Marlière, Touquet, Tourcoing (ville), Tourcoing (station), Lamartinoire, Wattrelos; Grimonpont, Roubaix (ville) et Roubaix (station).

CAPITAINEURIE DE CHÉRENG. — MM. Sutra, *capitaine*, à Chérens; D'Estrée, *lieutenant*, à Lannoy, Philippe, *lieutenant*, à Baisieux (route).

Cette capitainerie comprend les brigades de Leers, Toufflers, Lannoy, Saily, Chérens, Willems, Camphin, Baisieux (route) et Baisieux (station).

CAPITAINEURIE DE LILLE. MM. Leroy, *capitaine*, à Lille; Grivillers, *lieutenant*, à Marcq-en-Barœul; Magnies, *lieutenant*, à Fives.

Cette capitainerie comprend les brigades de Lambersart, de Marcq-en-Barœul, Saint-André, Lille, Mons-en-Barœul, Fives et Lezennes.

INSPECTION D'ORCHIES.

M. Hervieu, inspecteur.

Service des bureaux. — PRINCIPALITÉ D'ORCHIES. MM. Dalverny, *receveur principal*; Vernez, *commis principal de 2^e classe*; Duterte, *commis*; M. Behague, *surnuméraire*.

Bureaux particuliers de la principauté d'Orchies: Wannehain, M. Dalenne, *receveur*. — Mouchin, M. Guilbert, *receveur*; Gosselin, *commis*. — Pont-à-Marcq, M. Jacob, *receveur*. — Cysoing, M. Lefebvre, *receveur*. — Aniches (fabrique de soude), M. Nortier, *commis principal*; MM. Emal, Derambure et Bacquart, *commis de 2^e classe*.

Service actif. — CAPITAINEURIE DE FRETIN. — M. Courtois, *capitaine*, à Fretin; Maret, *lieutenant*, à Péronne.

Cette capitainerie comprend les brigades de Sainghin, Péronne, Lesquin, Templeuve, Pont-à-Marcq et Fretin.

CAPITAINEURIE DE GENECH. — M. Delemotte, *capitaine*, à Genech; Eissendeck, *lieutenant*, à Cysoing; Coquelet, *lieutenant*, à Mouchin.

Cette capitainerie comprend les brigades de Wannehain, Bachy, Cysoing, Genech Mouchin, et Nomain.

CAPITAINEURIE D'ORCHIES. — MM. Legris, *capitaine*, à Orchies; Drouart, *lieutenant*, à Auchy; Keilling, *lieutenant*, à Beuvry,

Cette capitainerie comprend la brigade d'Auchy, La Bar, Capelle, Orchies, Beuvry, Coutiches et rue Jacques Varlet.

DIRECTION DES DOUANES DE DUNKERQUE.

M. Barrallier, *, *directeur*.

Bureau de la direction. — MM. de Launoy, *premier commis*; Piérens, *second idem*; Rincheval, *3^e commis*; Flament et Duval, *commis attachés*; Colombier, *commis expéditionnaire*.

INSPECTION DE DUNKERQUE.

MM. Le Normant, *inspecteur principal*; Billot, *inspecteur sédentaire*.

Service des bureaux. — PRINCIPALITÉ DE DUNKERQUE. — MM. Giovanelli, †, *receveur principal*.

MM. Bouly de Lesdain, *sous-inspecteur*; Gay, *idem*.

Contrôleurs, MM. Évrard, Leclercq, Courtois et Hyart.

Vérificateurs, MM. Maillard, Quelin, Desmiers, Tortel (Henri), Rincheval, Ançois, Tortel (Édouard), Cardock, Sauguet, de Cairon, Herbart et de Baeque.

Commis principaux, MM. Doué, Caron, Pierrot, Vanheeger, Salemon, Lemerle, Collet, Bossaert et Degraeve.

Commis, MM. Jumel, Lemattre, Winnaert Louis, Florent, Réveillon et Jannin.

Surnuméraire, MM. Bellegueulle, Winnaert Henri et Raiff.

Gardes magasins, MM. Hyver et Demersseman.

Receveurs particuliers de la principauté de Dunkerque.

Gravelines, MM. Malingre (François); Texereau, *vérificateur*.
Ghyvelde, (route), M. Dantoville, *receveur*.

Ghyvelde, (station), MM. Muchery, *receveur*; Leroy, *commis*.

Labroukstraete, M. Watbled, *receveur*.

Oost-Cappel, M. Choquet, *receveur*.

Hondschoote, M. Yvart, *receveur*.

Bergues, M. Tesmoingt, *receveur*.

Wormhoudt, M. Pruvot, *receveur*.

Service actif. — CAPITAINEURIE DE DUNKERQUE. — MM. Cuirot, *capitaine*, à Dunkerque; Pocholle, Fichaux et Bulteel, *lieutenants*, à Dunkerque; M. Couture, *lieutenant*, à Loon.

Cette capitainerie comprend les brigades de Fort-Philippe, Gravelines, Loon, le Clipon, Mardyck, Dunkerque et Tente-Verte.

CAPITAINEURIE D'HONDSCHOOTE. — MM. Morin, *capitaine*, à Hondschoote; Bimon, *lieutenant*, à Ghyvelde; Bordret, *idem*, à l'Étoile; Lemoine, *idem*, à Rexpoëde.

Cette capitainerie comprend les brigades de Ghyvelde, Moerkerque, Labroukstrate, l'Étoile, Killemlinde, Oost-Cappel, la Crustraete et Rexpoëde.

CAPITAINEURIE DE BERGUES. — MM. Réveillon, *capitaine*, à Bergues; Barbier, *lieutenant*, à Warhem, Coulombel, *lieutenant*, à Wormhoudt.

Cette capitainerie comprend les brigades de Tétéghem, Warhem, Bergues, Bissaert, Wormhoudt, Rosendaël et Esquelbecq.

INSPECTION D'HAZEBROUCK.

M. Gréterin, *inspecteur*.

Service des bureaux. — PRINCIPALITÉ D'HAZEBROUCK. — MM. Ducornu, *receveur principal*; Saily, *commis principal*, et Roch, *commis*.

Bureaux particuliers.

Houtkerque, M. Winkel, *receveur*.

Steenvoorde, M. Ballet, *idem*.

Godewaersvelde, MM. Maniez, *idem*; Longueval, *commis*.

Boeschepe, M. Bancaert, *receveur*.

Bailleul, MM. Milani, *idem*; Cailot, *commis*.

La Cornette, M. Damatte, *receveur*.

L'Hazewinde, M. Dessinguez, *idem*.

Outtersteene, M. Pétel, *idem*.

Schaexhen, M. Vermeulen, *idem*.

Service actif. — CAPITAINEURIE DE STEENVOORDE. — MM. Lory, *capitaine*, à Steenvoorde; Mazier, *lieutenant*, à Houtkerque; Lenoir, *lieutenant*, à Godewaersvelde.

Cette capitainerie comprend les brigades d'Houtkerque, Winnezele, Herzele, Steenvoorde, Godewaersvelde et Ecke.

CAPITAINEURIE DE MÉTEREN. — MM. Sajot, *capitaine*, à Méteren; Leys; *lieutenant*, à Berthen; Hibon, *lieutenant*, à Bailleul.

Cette capitainerie comprend les brigades du Mont-des-Cats, Berthen, Schaexhen, Méteren, Outtersteene, Bailleul et Nouveau-Monde.

CAPITAINEURIE D'HAZEBROUCK. — MM. Sauvage, *capitaine*, à Hazebrouck; Gautier, *lieutenant*, à Strazèele; Bailly, *lieutenant*, à Lacornette.

Cette capitainerie comprend les brigades d'Arneke, d'Hardifort, Lacornette, Terdeghem, L'Hazewinde, Bavinchove, Hazebrouck, Caestre, Strazèele et Vieux-Berquin.

DIRECTION DES DOUANES DE VALENCIENNES.

M. Van Cassel, *, *directeur*.

Bureaux de la direction. — MM. Fontaine, *premier commis de direction*; Ravaux, *deuxième idem*; Strub, *troisième idem*; MM. Lécuyer, Moucheront, Galitien et Desbordes, *commis attachés*; M. Froissard, *commis expéditionnaire*.

INSPECTION DE SAINT-AMAND.

Cette inspection comprend une principauté dont le chef-lieu est à Condé.

Inspecteur, M. Collet.

PRINCIPALITÉ DE CONDÉ. — MM. Margaine, *receveur principal*, à Condé; Rogier, *sous-inspecteur*, idem; Lebrun, Mélot, Briez, *vérificateurs de 1^{re} classe*; Girard, *commis principal de 1^{re} classe*; Doué et Noulin, *commis*.

Mortagne, M. Bocquillet, *receveur*; Loustaunau, *vérificateur de 2^e classe*; Marchand, *commis*. — Hergnies. M. Audin, *receveur*. — Vieux-Condé (route), M. Deschamps, *receveur*. — Vieux-Condé (gare), MM. Ponchau, *contrôleur-receveur*; Pirolle, *vérificateur de*

1^{re} classe; Ruffin, *commis principal de 1^{re} classe*. — Le Coq, MM. Paravicini, *receveur*; Joly, *commis*.

Rumegies, M. Hamel, *receveur*. — Maulde, MM. Serval, *receveur*; Michel, *commis*.

Saint-Amand, M. Dremaux, *receveur*. — Nouveau-Jeu, M. Dubois, *receveur*. — Raismes, M. Gérard, *receveur*.

INSPECTION DE VALENCIENNES.

Cette inspection comprend une principalité dont le chef-lieu est à Valenciennes.

Inspecteur, M. Dany.

PRINCIPALITÉ DE VALENCIENNES. — MM. Aliamet, *receveur principal*, Paris, *contrôleur*; Nortier, Lefebvre et Vautier, *vérificateurs de 1^{re} classe*; Derycke, Jaugeon et Laplace, *commis principaux de 1^{re} classe*; Vercoustre et Chapelier, *commis de 1^{re} classe*.

MM. Godin et Legat, *gardes-magasins*.

Blanc-Misseron, MM. N..., *sous-inspecteur*; Hencart, *contrôleur-receveur*; Doste et Pavèse, *vérificateurs de 1^{re} classe*; Ravaux et Gripon, *vérificateurs de 2^e classe*; Malavoy, *commis principal de 1^{re} classe*, Petit et Ponchau, *commis*.

M. Delcourt, *garde-magasin*.

Marchipont, M. Thiébaud, *receveur*. — Sebourg, M. Aubert, *receveur*. — Crespin, M. Bruniaux, *receveur*. — Saint-Waast, M. Drapier, *receveur*. — Bry, *receveur*, M. Valin. — Eth, *receveur*, M. Deltour,

Bruay, (route), M. Dubar, *receveur*. — Saint-Saulve, M. Philippot, *receveur*. — Marly, M. Beuzard, *receveur*.

Fabrique de soude de Trith-St-Léger, M. Jourdan, *commis principal, chef de service*; Huart, Bailly, Hainaut.

INSPECTION DE MAUBEUGE.

Cette inspection comprend deux principalités dont les chefs-lieux sont à Feignies et à Jeumont.

M. Guillet, *inspecteur*, à Maubeuge.

PRINCIPALITÉ DE FEIGNIES. MM. Muntdveiller, *receveur principal*, à Feignies; Parisot, *sous-inspecteur*; Guiomar, Sbarbaro et de

Varènes, *vérificateurs de 1^{re} classe*; Sindely, *commis principal de 1^{re} classe*; Meurisse, *commis principal de 2^e classe*; Jules-Léon Docquier, *commis de 1^{re} classe*; Honoré-Désiré Docquier, *commis de 2^e classe*; Lancelle, *garde magasin*.

Bellignies, M. Lépée, *receveur* — Hergies, M. Fossier, *receveur*. — Hon, M. Bouillon, *receveur*. — Malplaquet, M. Becquet, *receveur*. — Gognies-Chaussée. M. Venet, *receveur*.

Le Quesnoy, M. Avis, *receveur*. — Pont-sur-Sambre, M. Grandais, *receveur*. — Bavai, M. Margerin, *receveur*.

PRINCIPALITÉ DE JEUMONT. MM. Perret, *receveur principal*; Adesse, *sous-inspecteur*; Pichoir, *contrôleur*; Desmidt, Schillinger, Demarbaix, Loth, *vérificateurs de 1^{re} classe*; Lefebvre, Meurant, *vérificateurs de 2^e classe*; Dumont, *commis principal de 1^{re} classe*; Carret et Collart, *commis principaux de 2^e classe*; Calvelet, Pobelle, *commis de 1^{re} classe*; Oury, Duclos, *commis de 2^e classe*; Leleu, *garde-magasin*.

Bettignies, M. Perriot, *receveur*. — Villers-sire-Nicole, M. Le-moine, *receveur*. — Vieux-Rengt, M. Bertrand, *receveur*. — Fabrique de soude d'Hautmont, MM. Mineur, *commis principal de 1^{re} classe*; Ledoux, Audin et Champagne, *commis de 2^e classe*.

Maubeuge, MM. Gérard, *receveur*. — Hautmont, M. Lengrand, *receveur*.

INSPECTION D'AVESNES.

Cette inspection comprend une principalité dont le chef-lieu est à Avesnes.

M. Tasset, *inspecteur*.

PRINCIPALITÉ D'AVESNES. MM. Laracine, *receveur principal*; Lécuyer, *vérificateur de 1^{re} classe*; Thiry, *commis de 2^e classe*.

Cousolre, M. Choffez, *receveur*. — Hestrud, M. Fauconnier, *receveur*. — Beaurieux, M. Rognion, *receveur*. — Eppe-Sauvage, M. Vagogne, *receveur*. — Trélon, M. Baudet, *receveur*. — Ohain, MM. Fosset, *receveur*; Despouy, *commis de 2^e classe*.

Etrœungt, M. Coderlier, *receveur*. — Beugnies, M. Dumesnil, *receveur*.

SERVICE ACTIF.

INSPECTION DE SAINT-AMAND.

CAPITAINEURIE DE LECELLES. MM. Landon, *capitaine*, à Lecelles;

Lenquette, *lieutenant*, à Saméon; Lecouvey, *lieutenant*, à Saint-Amand.

Cette capitainerie comprend les brigades de Planard, Rume-gies, Saméon, Lecelles, Maulde, Saint-Amand, Landas et Rue-de-Chorette.

CAPITAINE-RIE D'HASNON. MM. Germain, *capitaine*, à Hasnon; Mouy, *lieutenant*, à Brillon; Guilbart, *lieutenant*, à Vicoigne.

Cette capitainerie comprend les brigades de Brillon, Hasnon, Tilloy, Grand-Bray, Vicoigne et Raismes.

CAPITAINE-RIE DE NOTRE-DAME-AU-BOIS. MM. Mathieu, *capitaine*, à Notre-Dame-au-Bois, Hubert, *lieutenant*, à Bruille; Mercier, *lieutenant*, à Condé.

Cette capitainerie comprend les brigades de Mortagne, Bruille, Hergnies, Notre-Dame-au-Bois, Condé, Fresnes, Château-l'Abbaye, Vieux-Condé (ligne), Vieux-Condé (gare) et du Coq.

INSPECTION DE VALENCIENNES.

CAPITAINE-RIE D'ONNAING. MM. Tillier, *capitaine*, à Onnaing; Lernoold, *lieutenant*, à Blanc-Misseron; Bourdon, *lieutenant*, à Curgies.

Cette capitainerie comprend les brigades de Crespin, Blanc-Misseron (gare), Blanc-Misseron (ligne), Onnaing, Sebourquiaux, Sebourg, Curgies et Thivencelles.

CAPITAINE-RIE DE VALENCIENNES. MM. Gréterin, *capitaine*, à Valenciennes; Gaillard, *lieutenant*, à Valenciennes; Chassaing, *lieutenant*, à Vendegies-sur-Ecaillon.

Cette capitainerie comprend les brigades de Bruay, Saint-Saulve, Anzin, Marly, Sepmeries, Vendegies-sur-Ecaillon, Valenciennes (station), Famars.

CAPITAINE-RIE DE WARGNIES-LE-PETIT. MM. Jacquart, *capitaine*, à Wargnies-le-Petit, Fossier, *lieutenant*, à St-Waast, Dubosq, *lieutenant*, à Wargnies-le-Petit.

Cette capitainerie comprend les brigades de Bry, la Bocrette, Jenlain, Saint-Vaast, Bettrechies, Amfroi-pret et Wargnies-le-Petit.

INSPECTION DE MAUBEUGE.

CAPITAINE-RIE DE LA LONGUEVILLE. MM. Dineur, *capitaine*, à La

Longueville; Glin, *lieutenant*, à Bavai; Brimont, *lieutenant*, à Feignies (station); Raviart, *lieutenant*, à Feignies (village).

Cette capitainerie comprend les brigades de Bellignies, Hon-hergies, Bavai, Malplaquet, Gognies-Chaussée, Feignies (station), Feignies (village) et La Longueville.

CAPITAINE DE JOLIMETZ. MM. Landousie, *capitaine*, à Jolimetz; Landon, *lieutenant*, à Berlaimont; Laine, *lieutenant*, au Quesnoy.

Cette capitainerie comprend les brigades de Ruesnes, le Quesnoy, Baudignies, Jolimetz, Locquignol, Berlaimont et Pont-sur-Sambre.

CAPITAINE DE MAUBEUGE. MM. Blutel, *capitaine*, à Maubeuge; Hapiot, *lieutenant*, à Elesmes; Johannès, *lieutenant*, à Cerfontaine, Desbordes, *lieutenant*, à Jeumont (station).

Cette capitainerie comprend les brigades de Bettignies, Elesmes, Vieux-Rengt, Jeumont (ligne), Colleret, Cerfontaine, Jeumont (station), Hautmont (station), Maubeuge (ville), Maubeuge (mobile).

INSPECTION D'AVESNES.

CAPITAINE DE SOLRE-LE-CHATEAU. — MM. Pécheux, *capitaine*, à Solre-le-Château; Rile, *lieutenant*, à Hestrud; Tonnel, *lieutenant*, à Dimechaux.

Cette capitainerie comprend les brigades d'Hestrud, Beurieux, Clerfayts, Dimechaux, Solre-le-Château, Cousolre, Damousies, Felleries et Beugnies.

CAPITAINE DE GLAGEON. MM. Sant, *capitaine*, à Glageon; Brosse, *lieutenant*, à Trélon; Berteau, *lieutenant*, à Liessies.

Cette capitainerie comprend les brigades d'Ohain, Trélon, Liessies, Sains, Glageon, Beaumont, Féron et Ramousies.

CAPITAINE D'AVESNELLES. MM. Collart, *capitaine*, à Avesnelles; Moucheront, *lieutenant*, à Dompierre; Payon, *lieutenant*, à Etrœungt.

Cette capitainerie comprend les brigades de Saint-Remy-Chaussée, Dompierre, Avesnelles, Haut-Lieu, Etrœungt et Saint-Hilaire.

DIRECTION DES DOUANES DE CHARLEVILLE.

M. Trescaze, *, *directeur*.

Ce service comprend dans le département du Nord les brigades d'Anor, de Par-de-là-l'Étang et des Noires-Terres, communes d'Anor, et de Fourmies.

BUREAU PRINCIPAL D'ANOR (gare). — MM. Lachaise, *receveur principal* (station); Grizot et Noizet, *vérificateurs*; Riocreux, *commis principal*; Poncin et Bidault, *commis*.

Le bureau principal d'Anor est ouvert aux opérations suivantes:
Importation des marchandises taxées à plus de 20 fr. par 100 kilog. ou nommément désignées par l'article 8 de la loi du 27 mars 1817.

Transit des marchandises prohibées ou non-prohibées.

Importation des machines et mécaniques.

Sortie des boissons.

Transit international.

Importation des fils de laine d'origine belge.

Emprunt du territoire étranger. (Marchandises de toute sorte)

BUREAU SUBORDONNÉ D'ANOR (route). — M. Bouis, *receveur*.

BUREAU SUBORDONNÉ DE FOURMIES. — M. Huet, *receveur*.

LIEUTENANCE D'ANOR. — M. Petitjean, *lieutenant*.

Cette lieutenance comprend :

Anor, deux brigades composées de 22 hommes; Par-de-là-l'Étang (commune d'Anor), une brigade de 10 hommes; les Noires-Terres (commune de Fourmies), une brigade de 9 hommes.

DIRECTION DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

M. Deaubonneau, *, *Directeur*, rue des Fossés, 30, à Lille.

Sous-directeur : M. Merchez, rue des Fossés, 30.

BUREAUX DE LA DIRECTION :

Contrôleurs : MM. Deplanque, Finet et Frédrick. — *Commis principaux de 1^{re} classe* : MM. Delebecque, Gadebois, Peltier, Desvallées, Chocqueel et Forel.

Commis principaux de 2^e classe : MM. Fonrobert, Charbonnet, Delbecque.

Commis : MM. Grégut, Gillet, Wallez, Dufлот et Herbaut.

Surnuméraires : MM. Bès et Dupire.

Inspecteur sédentaire . M. Artigaud, rue Solférino , 222,

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Inspecteurs départementaux: MM. Maton, Degrave, Cormon, Verneuil, Fournier, Haeghens, (*service des sucres*), rue Solférino, 161.

Receveur principal: M. Cantaloube, de Camboulit, rue Joséphine 5.

Entreposeur des tabacs et des poudres à feu : M. Lefebvre, rue Solférino.

Contrôleurs : MM. Suchet, rue Barthélemy-Delespaul, 238 bis ; Larminat, Grand'Place, 3 ; Martin, rue Notre-Dame, 106 ; Broussier ; Hubben, (*service des sucres*), rue du Chauffour, 36 ; Como, (*entrepôt des sucres*), à Lille ; Desmontils, à Armentières ; Cauchard et Morel, à Roubaix ; Collin, à Tourcoing ; Durand, à Fourmes, (*service des sucres*) ; Gouëlin, à La Bassée ; Masuit, à Marcq-en-Barœul ; Appourchaux, à Pont-à-Marcq ; Joly, à Quesnoy-sur-Deûle ; Delepierre, à Seclin ; Ferrey, (*service de la garantie*), à Lille, rue Masséna.

Receveurs particuliers sédentaires : MM. Buckël, à Lille, rue des Urbanistes, 9 ; de Prat, idem, rue d'Antin ; Henocque, idem, rue Fontenoy, (section des Moulins) ; Grasset, (*service de la navigation*), rue Colbert ; Hébert, à Armentières ; Dalinval et Dumont, à Roubaix ; Talleux, à La Bassée ; Gru, à Seclin ; Dethoor, à Tourcoing.

Receveurs buralistes : MM. Martin, à Lille, rue du Metz ; Van Bambecke, idem, rue des Sarrazins ; Salmon, idem, boulevard de la Liberté ; Eloir, rue Esquermoise.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

Sous-directeur : M. Biard, à Avesnes.

Receveur principal : M. Seigne, à Avesnes.

Contrôleurs : M. Dassonville à Maubeuge ; M. Taviaux, au Quesnoy, (*service des sucres*) ; M. Gouret, à Jenlain.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Sous-directeur : M. Anger de Kernisan, à Cambrai.

Inspecteur : M. Deny, à Cambrai (*service des sucres*).

Receveur principal : M. Demasur, à Cambrai.

Contrôleurs : MM. Renault, à Cambrai ; Gastellier, idem, (*service des sucres*) ; Ollier, à Solesmes ; Étienne, à Masnières ; Vouriot, à Bouchain.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Sous-directeur : M. Ramecourt, à Douai.

Receveur principal : M. Plonquet, idem.

Contrôleurs : MM. Rossignol, à Douai ; Joubin, (*sucres*), à Douai ; Libessart, (*sucres*), à Cantin ; Willox, (*sucres*), à Marchiennes.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Sous-directeur : M. Génin, à Dunkerque.

Receveur principal : M. Cauàrelie, idem.

Contrôleurs : MM. Rooryck et Chapey, à Dunkerque ; Bissérié, idem, (*service de la garantie*) ; Béquart, à Bergues ; Vallon, à Bergues, (*service des sucres*).

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Sous-directeur : M. Verlynde, à Hazebrouck.

Receveur principal : M. Dehau, à Hazebrouck.

Contrôleurs : MM. Maury, à Hazebrouck ; Coppens, à Bailleul.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Sous-directeur : M. Guillon de Lestang, à Valenciennes.

Inspecteur : M. Ravet, (*service des sucres*).

Receveur principal : M. Troupeau, à Valenciennes.

Contrôleurs : MM. Rossert, à Valenciennes ; Orant, idem ; Collesolle, à Anzin ; Delanoë, à Condé ; Peltier, à Denain ; Duval, à Saint-Amand ; Falavier, à Onnaing ; Clauzel, à Valenciennes, (*service des sucres*) ; Dalliez, idem, idem ; Alléguède, à Valenciennes, idem ; Delalé, à Onnaing, idem ; Ferrière, à Denain, idem ; Legrand, à Saint-Amand, idem.

TABACS,

Un décret du 12 mars 1860 a séparé l'administration des tabacs qu'un arrêté du Gouvernement, en 1848, avait réunie à celle des contributions indirectes et a institué une direction générale des tabacs et des directeurs départementaux.

DIRECTION DES TABACS DU NORD.

La direction dont Lille est le chef-lieu comprend la manufacture des tabacs de Lille, le magasin de transit de Dunkerque, la culture et les magasins de tabacs en feuilles du Nord.

Le département du Nord est autorisé, pour 1877, à planter en tabac, pour l'approvisionnement des manufactures nationales, 900 hectares de terre, non compris le cinquième en excédant toléré par l'article 193 de la loi du 28 avril 1816.

Ces 900 hectares devront procurer une quantité de 2,500,000 kilogrammes de tabac.

Directeur des tabacs, M. Gerbet, *, à la manufacture.

MANUFACTURE DES TABACS DE LILLE.

Ingénieur, M. Morel. — *Contrôleur*, M. Roset. — *Sous-Ingénieur*, M. Carvallo. — *Garde-magasin*, M. Lesueur. — *Premier commis*, M. Kling. — *Second commis*, M. Houzé. — *Commis aux écritures*, MM. Eudes, Bon, Placet, Duvette.

MAGASINS DE TRANSIT DE DUNKERQUE.

Entreposeur, M. Boursy. — *Contrôleur de magasin*, M. Massé.

CULTURE ET MAGASINS DE TABACS EN FEUILLES DU NORD.

Inspecteur, M. Rousselot, à Lille. — *Commis de l'inspection*, M. Pelte. — *Contrôleurs de culture*, M. Dauphiné, à Lille, et M. Duhamel, à Merville. — *Vérificateurs de culture*, MM. Durigneux, Hulin, David, Peckel, Hodée, Louarne et Accart. — *Commis de culture*, M. Pichon. — *Surnuméraire*, M. N... — *Commis de surveillance*, MM. Vandenbeuche, Norreux et Maigrot. — *Commis de surveillance stagiaire*, MM. Lefrancq et Walbron.

MAGASINS DE LILLE.

Entreposeur, M. Robillard. — *Contrôleur de magasin*, M. Gentot.

MAGASIN DE MERVILLE.

Entreposeur, M. Fesseumayer. — *Contrôleur de magasin*, M. Decourchelle.

ADMINISTRATION DES FORÊTS.

Le département du Nord contient 49,019 hectares 68 ares 70 centiares de bois et forêts, dont 28,442 hectares dans l'arrondissement d'Avesnes seulement, et 8,430 dans celui de Valenciennes. L'arrondissement de Dunkerque est celui qui en possède le moins, il n'en a que 901 hectares.

Sur ces 49,019 hectares de bois, 19,524 hectares appartiennent à l'Etat, 2,000 hectares aux communes et aux établissements publics, le reste aux particuliers.

Les forêts les plus considérables par leurs masses sont : la belle forêt de Mormal, de la contenance de 9,200 hectares ; la forêt de Nieppe, de 2,500 hectares ; la forêt de Saint-Amand, de 3,274 hectares ; la forêt de Phalempin, de 900 hectares ; le grand bois l'Évêque de 900 hectares ; la forêt de Fourmies, de 900 hectares ; la forêt du bois l'Abbé, de 1,400 hectares ; la forêt de Marchiennes, de 800 hectares ; la forêt de Trélon, propriété particulière, de 3,300 hectares ; la forêt de Wallers, aussi propriété particulière, de 800 hectares.

ORGANISATION ET PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION DES FORÊTS.

La France est divisée en trente-cinq conservations forestières.

La septième conservation est celle d'Amiens, composée des départements du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne et de la Somme.

Conservateur, M. Lorentz, O \ast , à Amiens.

MM. Chouffe, *sous-inspecteur sédentaire* ; Roisin, *brigadier comptable* ; Roisin Théodule, *garde sédentaire* ; Girof-Genet, *commissaire temporaire*.

Il existe dans le département deux inspections forestières qui ont pour chefs-lieux, Lille et le Quesnoy.

INSPECTION DE LILLE.

Cette inspection comprend les arrondissements de Lille, Valenciennes, Douai, Hazebrouck et Dunkerque.

MM. Cayet, *inspecteur, chef de service*, à Lille; Ouzelle, *brigadier-sédentaire, attaché à l'inspection*: d'Arbois de Jubainville; *sous-inspecteur*, à Valenciennes; de Frohard de Lamette, *garde général*, à Hazebrouck.

INSPECTION DU QUESNOY.

Cette inspection comprend les arrondissements d'Avesnes et de Cambrai.

MM. Didion, *inspecteur, chef de service*, au Quesnoy; Pintiau, *brigadier sédentaire, attaché à l'inspection*; Bécourt, *sous-inspecteur*, au Quesnoy; Badré, *garde général*, à Landrecies; Cromback, *garde général*, à Avesnes; Cotte, *garde général adjoint*, à Locquignol.

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES.

L'inspection de Lille comprend tous les bureaux et toutes les lignes situées dans le département du Nord.

Inspecteur du département du Nord, M. Caël, ✱, rue Saint-Jacques, n° 21-23.

Bureau de l'inspection, rue Saint-Jacques, 21-23. — *Chef de bureau*, M. Spetz, chef de transmission, rue de la brasserie, 12. — *Contrôleurs*, MM. Wacheux et Lheureux. — *Employés d'inspection*, MM. Savary et Le Goupil. — *Chef surveillant*, M. Guillemillot.

BUREAU CENTRAL DE LILLE, rue de l'hôpital militaire, 41. — *Chef de transmission principal*, M. Boutmy, rue de l'Hôpital-Militaire, 41. — *Commis principaux*, MM. Greslé, Caron, Vian et Beaugrand F

SUCCURSALES DU BUREAU CENTRAL, A LILLE.

1° Rue de Tournai, 21 (à la gare), M. Louchez, *chef de transmission*;

2° Rue de Voltaire 3, M. Hocquet, *employé de 1^{re} classe chef*;

3° Rue Saint-Pierre-Saint-Paul, 4, M. Davignon, *chef de transmission*;

4° Rue de Fontenoy, 8, M. Delcey, *employé de 1^{re} classe, chef*.

STATIONS DU DÉPARTEMENT: *Dunkergue*, M. Fournier, *chef de transmission*; *Gravelines*, M. Thirion, *employé chargé du service*; *Roubaix*, M. Crépin, *chef de transmission*; *Tourcoing*, M. Canuel, *idem*; *Hazebrouck*, M. Dehorter, *chef de transmission*; *Douai*, M. Vandesmet, *idem*; *Cambrai*, M. Legon, *idem*; *Valenciennes*,

M. Degond, *idem*; Maubeuge, M. Boudon, *idem*, Avesnes, M. Gruson, *commis principal*, chargé du service; Fourmies, M. Rousseau, *employé chargé du service*; Armentières, M. Leblanc, *idem*; Bergues, M^{me} Sabourault, *idem*; Sains-du-Nord, M^{me} Pougnet, *idem*.

BUREAUX MUNICIPAUX.

Aniche, Anor, Anzin, Ascq, Bailleul, La Bassée, Bavai, Berlaimont, Bourbourg, Carnières, Cartignies, Cassel, Caudry, Clary, Comines, Condé, Cousolre, Croix, Denain, Dompierre, Don, Dorignies, Estaires, Étrœungt, Ferrière-la-Grande, Fives, Fresnes, Lannoy, Le Câteau, Halluin, Haubourdin, Hautmont, Hondschoote, La Gorgue, Linselles, Loos, Le Quesnoy, Marchiennes, Marcq-en-Barœul, Marquette, Marcoing, Masnières, Merville, Moères (les), Montigny, Noyelles-sur-Escaut, Orchies, Quesnoy-sur-Deûle, Raismes, Renescure, Roncq, Saint-Amand-les-Eaux, Saint-André-lès-Lille, Sars-Poteries, Seclin, Solesmes, Solre-le-Château, Steene, Steenvoorde, Templeuve, Trélon, Wambrechies, Walincourt, Wignehies, Wormhoudt.

BUREAUX SÉMAPHORIQUES.

Dunkerque (Sém.) Gravelines (Sém.), et Uxem (Sém.-Zuydcoote).

Bureaux d'écluse: Le Guindal, Lynck et Wattendam.

Bureaux d'intérêt privé: Beauvois, Cauroir, Escaudœuvres, Famars, La Madeleine, Marly, Saulzoir, Forges de Denain et Anzin, Frais-Marais, Prouvy, Villers-sire-Nicole, Wagnies-le-Grand.

GARES DE CHEMINS DE FER OUVERTES A LA TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE.

Aulnoye, Bouchain, Busigny, Dunkerque, Somain, Iwuy, Jeumont, Landrecies, Louches, Feignies. — Les gares d'Armentières, de Bergues, Cambrai, Caudry, Douai, Hazebrouck, Lille, Maubeuge, Roubaix, Tourcoing et Valenciennes sont également ouvertes à la télégraphie privée pour les voyageurs munis de billets.

Les bureaux de Lille sont ouverts tous les jours sans exception, depuis sept heures du matin, en été, et depuis huit heures en hiver, jusqu'à neuf heures du soir. Le bureau central ne ferme qu'à minuit. Le bureau de Roubaix est ouvert jusqu'à dix heures du soir; celui de Dunkerque jusqu'à minuit.

Il est permis à toutes personnes de correspondre au moyen du télégraphe, par l'entremise des fonctionnaires de l'Administration des lignes télégraphiques ou des agents délégués par elle.

L'Administration peut toujours exiger que l'expéditeur d'une dépêche établisse son identité.

La transmission de la correspondance télégraphique privée est toujours subordonnée aux besoins du service de l'État ; les dépêches officielles ont donc la priorité sur celles des particuliers.

Les dépêches doivent être écrites lisiblement et signées par l'expéditeur. Tout interligne, renvoi, rature, ou surcharge doit être approuvé par lui ou par son représentant.

L'adresse doit être rédigée de manière à ne laisser aucun doute; il est donc important qu'elle comprenne le nom et le numéro de la rue ou d'autres indications de nature à assurer la remise.

L'emploi des chiffres ou des lettres secrètes est autorisé dans la correspondance privée; mais les dépêches de cette nature sont soumises à la formalité de la recommandation ou du collationnement. Sera considérée comme dépêche secrète et soumise à la double taxe, toute dépêche qui ne sera pas composée en langage ordinaire et intelligible.

COMPTE DES MOTS. — Tout ce que l'expéditeur a inscrit sur la minute pour être transmis entre dans le compte des mots. Toutefois, le nom du bureau de départ, la date, l'heure et la minute du dépôt, sont transmis d'office et inscrits sur la copie remise au destinataire.

Ces indications ne sont pas taxées, à moins que l'expéditeur ne les fasse figurer dans le corps de la dépêche,

Dans les dépêches intérieures, les mots composés formant à ce titre un article séparé du dictionnaire de l'Académie, comme aujourd'hui, après-demain, contre-ordre, ne sont comptés que pour un mot. Les noms géographiques, les noms de rue, de commune, de département et l'indication du numéro des habitations, quel que soit d'ailleurs le nombre de termes qui les exprime, ne sont comptés que pour un mot dans le corps de la dépêche comme dans l'adresse. Les noms de familles formés de plusieurs mots sont comptés pour le nombre de mots employés à les exprimer.

Les nombres écrits en chiffres sont comptés pour autant de mots qu'ils contiennent de fois 5 chiffres, plus un mot pour l'excédant. Il en est de même pour les lettres groupées qui forment une marque de colis ou quelque indication de commerce. Le point, la virgule et la barre de division sont comptés pour un chiffre ou une lettre lorsqu'ils entrent dans la formation d'un nombre ou d'une marque de commerce.

Le souligné est compté pour un mot.

Le maximum de longueur d'un mot est fixé à 15 caractères pour les dépêches échangées entre les différents pays européens. Ce maximum est limité à 10 caractères dans les dépêches destinées à des bureaux situés hors de l'Europe.

L'expéditeur d'une dépêche intérieure à envoyer par la poste peut la faire expédier avec ou sans chargement. Les mots *poste* ou *chargement* sont reproduits dans le texte taxé. Dans le premier cas, il n'est rien perçu et le télégramme est jeté à la boîte avec affranchissement simple; dans le deuxième cas, il est perçu une taxe fixe de 50 centimes. Pour l'express, on perçoit 50 centimes par kilomètre.

AVIS TÉLÉGRAPHIQUE. — Dans le service international avec certains pays de l'Europe, tout expéditeur peut transmettre un simple avis télégraphique dont la taxe est fixée aux $\frac{3}{5}$ de celle d'une dépêche ordinaire pour le même parcours. Ces avis ne peuvent comprendre plus de 10 mots et ne donnent lieu à aucune indication gratuite sauf celle du lieu d'origine. Les nombres doivent être inscrits en lettres. Aucune réclamation n'est admise pour les avis télégraphiques.

TÉLÉGRAMMES URGENTS. — Dans le service international l'expéditeur peut obtenir la priorité de transmission en inscrivant le mot « urgent » avant l'adresse et en acquittant le triple de la taxe ordinaire d'une dépêche de même longueur.

DÉPÊCHES RECOMMANDÉES. — Dans le service intérieur lorsqu'une dépêche est recommandée, le bureau de destination transmet par la voie télégraphique à l'expéditeur même la reproduction intégrale de la copie envoyée au destinataire, suivie de la double indication de l'heure précise de la remise et de la personne entre les mains de laquelle cette remise a eu lieu. Si la remise n'a pu être effectuée, ce double avis est remplacé par l'indication des circonstances qui s'y sont opposées, et par les renseignements nécessaires pour que l'expéditeur puisse faire suivre sa dépêche s'il y a lieu.

La taxe de recommandation est égale à celle de la dépêche.

La recommandation est obligatoire pour les dépêches composées en chiffres ou en lettres secrètes.

Dans le service international la taxe du télégramme recommandé est le triple de celle des dépêches ordinaires, de même longueur. En cas de perte ou d'altération donnant lieu au remboursement de la taxe, sauf le cas de force majeure, une indemnité de 50 francs est accordée à l'expéditeur,

COLLATIONNEMENT. — L'expéditeur de toute dépêche internationale peut en demander le collationnement; la taxe du collationnement est égale à la moitié de celle du télégramme, toute fraction de quart de franc étant comptée comme un quart de franc.

Le collationnement est obligatoire pour les dépêches privées en langage secret.

Dans la correspondance intérieure et internationale l'expéditeur peut demander l'accusé de réception de sa dépêche. La taxe en est fixée au prix d'une dépêche simple.

DÉPÊCHES A FAIRE SUIVRE. — Le public et l'administration sont autorisés à faire suivre les dépêches.

Lorsqu'une dépêche porte la mention : *faire suivre*, sans autre indication, le bureau de destination, après l'avoir présentée à l'adresse indiquée, la réexpédie immédiatement s'il y a lieu à la nouvelle adresse désignée au domicile du destinataire. Si aucune indication n'est fournie à l'adresse indiquée, la dépêche est gardée en dépôt.

Si la mention *faire suivre* est accompagnée d'adresses successives, la dépêche est successivement transmise à chacune des destinations indiquées jusqu'à la dernière s'il y a lieu.

L'expéditeur acquitte la taxe de la dépêche jusqu'au premier bureau, mais toutes les taxes auxquelles ont donné lieu les réexpéditions sont recouvrées sur le destinataire.

Quand une dépêche a plusieurs destinataires, il est perçu 50 cent. par chaque destinataire en sus du premier.

PORT AU-DELA DES LIGNES. — Les dépêches adressées à domicile ou poste restante hors de la localité desservie par le bureau télégraphique sont, suivant la demande de l'expéditeur, envoyées immédiatement à leur destination par la poste ou par un moyen plus rapide si l'administration du bureau destinataire en dispose.

Les dispositions pénales relatives au transport des lettres en contravention ne sont pas applicables à ceux qui transportent les télégrammes que *les expéditeurs envoient aux bureaux télégraphiques*, et les télégrammes que ces bureaux font remettre aux destinataires.

Les dépêches internationales à envoyer par la poste au-delà du bureau d'arrivée, sont envoyées comme lettres chargées. Les frais d'express auxquels ont donné lieu les dépêches non recommandées sont recouverts sur le destinataire, aucune taxe complémentaire n'étant perçue par le bureau d'origine.

RECTIFICATIONS. — Le destinataire d'une dépêche ordinaire ou recommandée peut demander la rectification des passages qui lui paraissent douteux et il acquitte alors ; 1° le prix d'une dépêche simple pour la demande ; 2° le prix d'une dépêche calculé suivant la longueur du passage à répéter. Ces taxes sont remboursées dans le service intérieur si la répétition montre que le service télégra-

phique avait dénaturé le sens de la dépêche ; dans ce cas , le bureau d'arrivée opère le remboursement d'office. Dans le service international , le remboursement n'est autorisé que s'il s'agit de télégrammes collationnés.

Lorsque l'expéditeur désire que la remise n'ait lieu qu'entre les mains du destinataire , il doit le mentionner dans l'adresse.

RÉPONSES PAYÉES DANS LA CORRESPONDANCE INTÉRIEURE. — La personne qui se présente pour expédier une réponse payée doit exhiber la copie authentique de la dépêche qui en fait mention. Toute réponse présentée après le délai de huit jours est considérée et traitée comme une nouvelle dépêche.

Dans la correspondance internationale , la dépêche portant réponse payée impose au bureau d'arrivée l'obligation de remettre au destinataire , en même temps que le télégramme qui lui est adressé , la somme versée au bureau d'origine qui lui est nécessaire pour effectuer sa réponse.

Le destinataire est dès lors libre de déposer cette réponse à son gré et elle est considérée et taxée comme une dépêche nouvelle.

COPIES. — Les expéditeurs ou destinataires d'une dépêche peuvent seuls en demander copie ; ils payent en ce cas un droit de 50 centimes pour lequel il est délivré une quittance à souche.

REMBOURSEMENTS. — La taxe de toute dépêche dont la transmission n'a pu être effectuée est remboursée à l'expéditeur.

Dans le service intérieur les remboursements de taxe pour cause d'erreur ou de retard , peuvent être effectués pour toute espèce de dépêches. Dans le service international le remboursement de taxe pour cause d'erreur ne peut avoir lieu que pour les dépêches dont l'expéditeur a payé la taxe du collationnement. La demande doit en être faite à l'administration dans le délai de trois mois.

Les remboursements se rapportant à des réponses payées d'avance ou à des accusés de réception qui n'auraient pas été transmis dans un délai de dix jours , ainsi que ceux relatifs à des excédants d'arrhes , peuvent être effectués d'office , dans le service intérieur.

DÉPÊCHES MARITIMES. — Depuis le 15 novembre 1866 des dépêches privées peuvent être échangées entre les navires en mer et les postes électro-sémaphoriques ou électriques de la France , de l'Algérie et des pays où le service sémaphorique est organisé.

La taxe d'une dépêche à destination de navires en mer est payée par l'expéditeur au départ.

La taxe due pour une dépêche provenant d'un navire en mer est acquittée par le destinataire contre la remise de la dépêche. En cas de refus l'Administration a son recours contre l'expéditeur.

Est réduite à 20 cent, par kilomètre la taxe à percevoir du public pour les frais d'express afférents aux dépêches reçues de navires en mer, et qui sont envoyées directement à destination par les sémaphores sans emprunter la voie télégraphique.

MANDATS TÉLÉGRAPHIQUES. — En exécution de l'art, 4 de la loi du 4 juillet 1868, le public est admis à transmettre télégraphiquement des mandats d'argent dans l'intérieur de la France.

Cette opération consiste dans le dépôt préalable dans un bureau de poste de la somme dont l'intéressé veut effectuer l'envoi. Ce dépôt est reçu contre le paiement des frais ordinaires des envois d'argent et le déposant reçoit en échange un mandat de poste.

Ce mandat sur lequel rien ne doit être ajouté est présenté au guichet du bureau télégraphique où il est admis, moyennant la taxe d'une dépêche ordinaire augmentée d'un supplément de 50 cent. pour les frais de l'avis-dépêche que le bureau télégraphique d'arrivée doit faire parvenir au destinataire de la dépêche-mandat.

Muni de cet avis, celui-ci peut, pendant cinq jours francs, se présenter au bureau de poste indiqué pour recevoir la somme qui lui a été adressée.

L'Etat n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par voie télégraphique. (Loi du 29 novembre 1850),

Le chef d'un bureau télégraphique peut refuser de transmettre ou arrêter toute dépêche contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs.

T A R I F S.

DÉPÊCHE SIMPLE DE UN A VINGT MOTS,

Adresse et signature comprises :

Entre deux bureaux du même département.	0 60 c.	} Loi du 4 avril 1872.	
Pour le reste de la France.	1 40		
Pour l'Algérie ou la Tunisie.	0 20		
			par mot avec perception de 2 fr. au minimum.

Les dépêches à destination d'un bureau de gare sont passibles d'une surtaxe minima de 50 cent. pour port à domicile.

ÉTRANGER.

Alsace-Lorraine	2 fr.	Autriche-Hongrie.....	6 50	
Luxembourg (grand duché de)	2 50	Grande - Bretagne (Londres excepté).....	6 "	
Grand duché de Bade.....	}	Danemarck.....	6 50	
Bavière.....		Suède.....	8 "	
Belgique (1).....		3 "	Grèce continentale.....	10 "
Prusse occidentale.....		Turquie d'Europe et d'Asie (taxes variables).		
Suisse.....		Norwège.....	8 50	
Wurtemberg et Hohenzollern		Russie d'Europe.....	11 "	
Espagne.....	}	Russie (région du Caucase)..	14 "	
Italie.....		4 "	Russie d'Asie (1 ^{re} région)....	19 "
Pays-Bas.		Id. (2 ^e région)....	27 "	
Prusse orientale.....		Id. (3 ^e région)....	43 "	
Londres		5 "	Amérique (taxes diverses).	

Moitié en sus des taxes ci-dessus pour chaque dizaine de mots, ou fraction de dizaine, au-dessus de vingt.

Il y a pour l'Amérique des tarifs spéciaux. Le prix d'une dépêche de Lille à New-York, pour 10 mots, est de 37 fr. 50.

ADMINISTRATION DES POSTES.

DIRECTION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL. M. Cairel, *, *directeur des postes du département*, à Lille.

Contrôleurs, MM. Coutard, Minot.

MM. Schmitt et Pimpaneau, *commis de direction*; Lahaye, *surnuméraire*.

Brigadiers facteurs. MM. Dutoit et Fournier.

Il y a dans le département du Nord cent dix-sept bureaux de postes aux lettres : onze bureaux composés, cent deux bureaux simples et quatre bureaux de facteur boîtier. L'état suivant indique les communes où ils sont placés et présente le nom du receveur de chaque bureau.

BUREAUX COMPOSÉS. Lille, MM. Tiquet, *receveur principal*;

(1) Pour la Flandre occidentale, le Hainaut, le Luxembourg, la province de Namur, la taxe est réduite à 2 francs.

Lescaut, Godard, Ponsinet, *commis principaux*; *receveurs des bureaux supplémentaires*: M. Lefébure, quartier de Moulins-Lille; M. Doridat, quartier de Wazemmes; M. Husson, section de Fives; M. Lannelet, place Saint-Martin. — Avesnes, M. Beuck, *receveur*. — Cambrai, M. Lorentz, *idem*. — Douai, MM. Lequette, *receveur*; Dhoudain, *commis principal*. — Dunkerque, MM. Déchand, *receveur*; Mancion, *commis principal*. — Maubeuge, M. Wauthier, *receveur*. — Roubaix, M. Bosquet, *receveur*. — Tourcoing, M. Noël, *receveur*. — Valenciennes, M. Cuny, *idem*; M. Halluin, *commis principal*. — Armentières, M. Houde, *receveur*.

BUREAUX SIMPLES. Aniche, Mme Eloy; Annœullin, Mlle Leroy; Anor, M. Gomel; Anzin, M. Servas; Arleux, Mme Tison; Arnêke, M. Longepierre; Artres, Mlle Lefebvre, Ascq, Mme Wallart; Aubigny-au-Bac, Mlle Tellier; Bailleul, M. Dehaisne; Baisieux, Mme Pôllet; La Bassée, Mlle Tancrez; Bauvin, Mlle Ducanchez; Bavai, Mme Dumay; Bergues, Mme Helle; Berlaimont, Mme Galand; Bollezelle, Mlle Fossé; Bouchain, M. Mougin; Bourbourg, Mlle Chassaing; Bousies, Mme Glorieux; Busigny, Mme Belin; Carnières, Mme Soyez; Cartignies, Mlle Lebourlier; Cassel, Mlle Felhoen; Le Cateau, M. Blazart; Catillon, Mlle Maréchal; Caudry, Mlle Molinier; Clary, Mlle Cowez; Comines, Mlle Dubuisson; Condé, M. Lobbé; Crespin, Mlle Cuvilliez; Cousolre, Mlle Lemoisne; Cysoing, Mlle Fourment; Englefontaine, Mlle Blary; Denain, M. Dufour; Esquelbecq, Mme Domarle; Estaires, Mlle Cornillot; Etrœungt, Mlle Godbille; Flines, Mlle Leclercq; Fourmies, Mlle Sévéné; Fournes, Mme Reboux; Fresnes, Mlle François; Glageon, facteur-boîtier, M. Lecomte; La Gorgue, facteur-boîtier, M. Lyoen; Gouzeaucourt, Mlle Devaux; Gravelines, Mme Pottier; Halluin, Mme Wallard; Hasnon, Mlle Butor; Haubourdin, Mme veuve Lamour; Hautmont, M. Wirth; Hazebrouck, M. Piettre; Hondschoote, Mlle Dubrulle; Iwuy, Mlle Taillefer; Jenlain, Mlle Serrier; Jeumont, M. Disneur, *; Landrecies, M. Blanchard; Lannoy, Mlle Cartier; Linselles, Mme Deltête; Lomme, Mlle Petitberghien; Loos, Mme Estagerie; Louches, Mlle Nicolet; Marchiennes, Mme Boubay; Marcoing, Mme Grancier; Marcq-en-Barœul, Mme Vasseur; Maroilles, Dame Vivien; Masnières, Mme veuve Mollie; Merville, Mme Fourie; Montigny-en-Ostrevent, Mlle Contesse; Mortagne, M. Ellenberger; Onnaing, M. Laude; Orchies, Mme Favreux; Pont-à-Marcq, Mlle Huguier; Quesnoy-sur-Deûle, Mlle Guillaume; Le Quesnoy, M. Collinet; Quiévy, Mlle Petitdémange; Raches, Mme Selle; Raismes, Mme Legrand; Renescure, facteur-boîtier, M. Cohet; Rieux, facteur-boîtier, M. Betrema; Roncq, Mlle Gras; Sains, Mlle Lebrun; Sars-

Poteries, M. Lelong ; Saint-Amand, Mlle Suin-Duvoyaux ; Seclin, Mme Poillot ; Solre-le-Château, M. Chapiron ; Solesmes, Mlle Marlière ; Somain, Mlle Mio ; Steenvoorde, Mlle Darles ; Steenwerck ; Mme Greterin ; Templeuve, Mlle Caplet ; Thumeries, Mlle Desreux ; Trélon, Mme Balasse ; Trith-St-Léger, Mlle Devys ; Vieux-Berquin, Mlle Rigaut ; Villers sir-Nicole, Mlle Demorgny ; Walincourt, Mme Castelli ; Wambrechies, Mlle Coulogne ; Watten, Mlle Quaintenne ; Wignehies, Mme Mathieu ; Wormhoudt, Mme Caboise ; Wattrelos, Mlle Cailliau.

Préposés dans les gares de chemins de fer. MM. Jesson, à Lille ; Lermite, à Cambrai ; Cendro, à Douai ; Dehaut, à Hazebrouck ; Moreau, à Somain ; Lejeune, à Valenciennes ; Warion, à Busigny.

FRANCHISES POSTALES.

Le Président de la République, le Président du Sénat, le Président de la Chambre des Députés, les ministres secrétaires d'État à département ministériel, le président du Conseil d'État ; le vice-président du Conseil d'État, le président du contentieux du Conseil d'État, le premier président et le procureur-général de la Cour de cassation, le premier président et le procureur-général de la Cour des comptes, le commandant de la 1^{re} division militaire, le commandant de Paris et du département de la Seine, le préfet de police, le directeur de l'administration de l'enregistrement et des domaines, le directeur du personnel au ministère de la guerre, le directeur de l'administration des forêts, le directeur de l'administration des douanes et des contributions indirectes, le directeur de l'administration des manufactures de l'État, le directeur de l'administration des postes, le directeur de l'administration de la caisse d'amortissement et de la caisse des dépôts et consignations, le directeur général des cultes, le secrétaire-général du Conseil d'État, le président de la commission d'enquête des tabacs, le commissaire du Gouvernement près la commission d'indemnités des colons de Saint-Domingue, le secrétaire-général de la même commission, les directeurs généraux des lignes télégraphiques et des postes.

NOTIONS GÉNÉRALES SUR LE SERVICE DES POSTES.

Imprimés, échantillons, épreuves d'imprimerie corrigées, papiers de commerce ou d'affaires.

Leur taxe est réglée à prix réduits, moyennant affranchissement

préalable. Le poids des imprimés, épreuves d'imprimerie et papiers d'affaires ne doit point dépasser 3 kilogrammes, celui des échantillons, 300 grammes. La dimension des imprimés, épreuves d'imprimerie corrigées, papiers d'affaires et échantillons d'étoffes sur carte ne doit pas excéder 45 centimètres; celle des autres échantillons, 25 centimètres.

Les *imprimés* sont expédiés sous bandes mobiles couvrant au plus le tiers de la surface du paquet. Ils sont divisés en trois classes :

1° *Les journaux politiques*, taxe 4 centimes par exemplaire de 40 grammes et au-dessous. Au-dessus de 40 grammes, augmentation de 1 centime par chaque 10 grammes, ou fraction de 10 grammes excédant, moitié des prix ci-dessus, lorsque le journal est pour l'intérieur du département où il est publié ou pour les départements limitrophes. (Les journaux publiés dans les départements de la Seine et de Seine-et-Oise ne jouissent pas de la réduction pour les départements limitrophes.)

2° *Les publications périodiques uniquement consacrées aux lettres, aux sciences, aux arts, à l'agriculture et à l'industrie*, taxe 2 centimes par exemplaire de 20 grammes et au-dessous; au dessus de 20 grammes, augmentation de 1 centime par chaque 10 grammes ou fraction de 10 grammes excédant. Moitié de ces prix dans les cas indiqués au paragraphe précédent.

3° *Les circulaires, prospectus, catalogues, avis divers et prix courants, livres, gravures, lithographies en feuilles, brochés ou reliés*, taxe :

- de 5 grammes et au-dessous, 2 centimes,
- de 5 grammes à 10 grammes, 3 centimes,
- de 10 grammes à 15 grammes, 4 centimes,
- de 15 grammes à 50 grammes, 5 centimes,

avec augmentation de 5 centimes par chaque 50 grammes ou fraction de 50 grammes, à partir du poids de 50 grammes exclusivement.

Les avis de naissance, mariage et décès, les prospectus, catalogues, circulaires, prix courants et avis divers sont reçus sous forme de lettres, disposés de manière à pouvoir être facilement vérifiés, ou sous enveloppes ouvertes d'un côté : taxe 5 centimes par avis, prospectus, catalogue, circulaire, etc., de 10 grammes et au-dessous, pour la circonscription du bureau, et 10 centimes pour le reste de la France; augmentation, 5 centimes ou 10 centimes par chaque 10 grammes ou fraction de 10 grammes excédant. —

Les avis de mariage, lorsqu'ils sont doubles, c'est-à-dire lorsque deux avis sont imprimés sur la même feuille ou sur deux feuilles différentes, doivent acquitter une double taxe d'affranchissement, ainsi que tous les autres avis, circulaires, etc.

Les cartes de visite (même deux ensemble) sont reçues sous enveloppes non-fermées, aux conditions ci-dessus. Sont assimilées aux cartes de visite ordinaires les cartes de visite *portraits photographiés*.

Le port des échantillons avec ou sans imprimés, *des épreuves d'imprimerie corrigées, des papiers de commerce ou d'affaires*, placés soit sous bandes mobiles, soit dans des enveloppes non-fermées ou dans des sacs faciles à ouvrir, est fixé, pour chaque paquet portant une adresse particulière, à 5 centimes par 50 grammes ou fraction de 50 grammes.

NON-AFFRANCHISSEMENT OU INSUFFISANCE D'AFFRANCHISSEMENT

des imprimés, échantillons, épreuves d'imprimerie, papiers de commerce ou d'affaires.

Lorsqu'ils n'ont pas été affranchis, les imprimés, échantillons, épreuves d'imprimerie, papiers de commerce ou d'affaires, sont taxés comme lettres; s'ils ont été affranchis et que l'affranchissement soit insuffisant, ils sont frappés en sus d'une taxe égale au triple de l'insuffisance. Le port en est acquitté, à défaut du destinataire, par l'expéditeur, contre lequel des poursuites sont exercées en cas de refus de paiement. (Art. 8 de la loi du 25 juin 1856.)

Articles d'argent.

La poste se charge, moyennant un droit de 1 p. % (Loi du 20 décembre 1872), du transport des sommes d'argent déposées à découvert dans ses bureaux et délivre en échange des mandats payables à tout individu résidant en France, en Algérie et dans les colonies françaises, ainsi qu'à tout militaire, marin ou employé de l'Etat aux armées, sur les bâtiments de la flotte et dans les villes du Levant, de la Chine ou du Japon, où la France entretient des bureaux de poste.

Les envois originaires ou à destination des colonies françaises ne peuvent dépasser 300 francs (1). Sont chargés de pourvoir à l'émission et au paiement des mandats :

(1) En vertu d'une décision du Ministre des Finances, l'émission des mandats de poste dans les colonies françaises est provisoirement suspendue.

- 1° En France, les receveurs des postes et les facteurs-boîtiers ;
- 2° En Algérie, les receveurs, les distributeurs des postes et les facteurs-boîtiers ;
- 3° Dans les colonies françaises, les trésoriers payeurs, les trésoriers particuliers et les percepteurs ;
- 4° Les payeurs aux armées ;
- 5° Les receveurs des bureaux français établis dans les villes du Levant, à Shanghaï et à Yokohama.

Des envois d'argent sont également reçus à destination de la Belgique et du grand-duché du Luxembourg jusqu'à concurrence de 200 francs ; de l'Angleterre, jusqu'à concurrence de 252 francs, soit 10 livres sterling ; de l'Italie et de la Suisse, jusqu'à concurrence de 300 francs ; de l'Allemagne, jusqu'à concurrence de 375 francs, soit 300 marks, et de la Hollande, jusqu'à concurrence de 376 fr. 25 c., soit 175 florins, dans tous les bureaux de France et d'Algérie et moyennant un droit de 20 centimes par 10 francs ou fraction de 10 francs. Les mandats dit internationaux sont transmissibles par voie d'endossement, à l'exception des mandats franco-allemands et franco-hollandais.

La nomenclature des bureaux étrangers admis à émettre et à payer des mandats internationaux existe dans toutes les recettes et distributions. Il n'est pas reçu de dépôt d'argent au-dessous de 50 centimes. Au-dessus de 10 francs, les mandats français supportent, en outre, un droit de timbre de 25 centimes. (Loi du 23 août 1871.) Les mandats internationaux ne sont pas soumis à la formalité du timbre.

Les distributeurs et les facteurs-boîtiers ne sont autorisés à émettre et à payer des mandats d'articles d'argent que pour des sommes de 50 francs et au-dessous. Les bénéficiaires des mandats en France peuvent, s'ils le jugent utile, en faire toucher le montant par une tierce personne, sur acquit préalable, moyennant l'accomplissement de l'une des formalités suivantes : faire apposer, en regard de leur signature, un timbre émanant d'une autorité civile ou judiciaire ; — attester la sincérité de leur propre signature par l'apposition, sur le mandat même, d'un timbre ou d'une griffe à eux appartenant ; — enfin, remettre à la tierce personne, pour être représentée à l'agent payeur, une pièce authentique relatant les nom et qualité de l'ayant droit. Les demandes de remboursement relatives aux mandats périmés, c'est-à-dire aux mandats qui n'ont pas été touchés dans les délais fixés par les règlements ou aux mandats perdus après réception ou détériorés par la faute, soit de l'expéditeur, soit du destina-

taire, sont assujetties au droit de timbre, conformément aux dispositions de l'article 12 de la loi du 13 brumaire an VII (3 novembre 1798).

Les receveurs des postes sont également autorisés : 1^o à recevoir, pour le compte de la Caisse des dépôts et consignations, les propositions d'assurance aux deux caisses créées, l'une en cas de décès et l'autre en cas d'accidents résultant de travaux agricoles et industriels (Loi du 11 juillet 1868) ; 2^o à recevoir les versements et à effectuer les remboursements pour le compte des caisses d'épargne de leur département. Ces dernières dispositions ne concernent que les receveurs dont le concours aura été demandé par les administrations des caisses d'épargne et accordé par le Ministre des finances, sur l'avis conforme du Ministre de l'agriculture et du commerce. (Décret du 23 août 1875.)

Depuis le 1^{er} août 1872, le public est admis à employer la voie télégraphique pour faire payer à destination, jusqu'à concurrence de 5,000 francs au maximum, les sommes déposées dans les bureaux de poste. (*Décret impérial du 25 mai 1870.*) Des mandats sont délivrés, transmis et payés dans les bureaux spécialement désignés à cet effet. Ils sont établis par les receveurs des postes et signés par le déposant, qui ne peut y apporter aucune modification. Ils sont ensuite remis au déposant, qui reste chargé d'en requérir lui-même la transmission télégraphique dans les postes télégraphiques des localités mêmes où les mandats ont été délivrés.

Les taxes sont perçues : — pour le dépôt des fonds, d'après le tarif de l'Administration des postes concernant les articles d'argent ; — pour la transmission télégraphique, d'après le tarif des dépêches ordinaires. L'expéditeur doit payer, en outre, le coût de l'avis donné par le bureau télégraphique de destination au titulaire du mandat-dépêche, lequel coût est de 50 centimes, plus, s'il y a eu lieu, les frais d'express.

Le paiement du mandat doit être réclamé par le destinataire dans les cinq jours qui suivent son arrivée au bureau de poste de destination. Passé ce délai, il est renvoyé à l'Administration des postes, qui le rembourse comme mandat ordinaire.

Le montant des mandats d'articles d'argent non réclamés par les ayants droit, dans un délai de huit années, à partir du jour du versement des fonds, est définitivement acquis à l'Etat. (Loi du 31 janvier 1833.)

Timbres-postes. — De leur valeur. — De leur emploi.

Les timbres-poste sont de treize valeurs différentes : 1 centime, 2 centimes, 4 centimes, 5 centimes, 10 centimes, 15 centimes,

20 centimes, 25 centimes, 30 centimes, 40 centimes, 75 centimes, 1 franc et 5 francs. Ils sont vendus dans tous les bureaux de poste, dans les débits de tabac, par les facteurs et les boîtiers des postes.

Les particuliers doivent coller eux-mêmes les timbres-poste sur les objets à affranchir. — Toute lettre pour l'intérieur, revêtue d'un timbre-poste insuffisant, est considérée comme non affranchie et taxée comme telle, sauf déduction du prix du timbre. Ainsi, par exemple, lorsqu'une lettre pesant plus de 15 grammes et moins de 30 grammes est affranchie avec un timbre de 25 centimes, elle est considérée comme non affranchie; elle doit 80 centimes : en déduisant 25 centimes que représente le timbre, il reste à payer 55 centimes. — Le poids des timbres-poste est compris dans le poids des lettres sur lesquelles ils sont apposés.

TAXE DES LETTRES ORDINAIRES.

Le prix du port des lettres ordinaires circulant dans l'intérieur de la France est réglé par les tarifs ci-après. (Art. 3 de la loi du 3 août 1875).

POIDS DES LETTRES.	L E T T R E S circulant de bureau à bureau.		L E T T R E S nées et distribuables dans la circonscription du même bureau et de Paris pour Paris.	
	affranchies	non- affranchies	affranchies	non- affranchies
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Jusqu'à 15 grammes inclusivement ..	» 25	» 40	» 15	» 25
Au-dessus de 15 gr. jusqu'à 30 gr. inclusivement.....	» 50	» 80	» 30	» 50
Au-dessus de 30 gr. jusqu'à 50 gr. inclusivement.....	» 75	1 20	» 45	» 75
Au-dessus de 50 gr., augmentation par 50 gr. ou fraction de 50 gr....	» 50	» 75	» 25	» 40

En cas d'insuffisance d'affranchissement, la taxe est calculée comme si la lettre n'avait pas été affranchie; mais il est fait déduction de la valeur des timbres-postes employés. (Art. 4 de la loi du 24 août 1874.)

Cartes postales.

L'Administration fait fabriquer et mettre en vente des cartes postales au prix de 10 centimes pour celles envoyées et distribuées dans la circonscription du même bureau, ainsi que de Paris pour Paris, et au prix de 15 centimes pour celles qui circulent en France et en Algérie de bureau à bureau.

Le recto des cartes postales ne doit contenir que l'adresse du destinataire, sauf l'indication facultative pour l'expéditeur et pouvant être effectuée par un procédé quelconque, de son nom, de sa profession et de son adresse; le verso est réservé aux mentions manuscrites ou imprimées qu'il peut convenir à l'expéditeur d'y porter, sans restriction aucune.

Il est défendu de joindre ou d'attacher aux cartes postales des objets quelconques.

Lettres et objets recommandés.

Le public est admis à recommander les lettres, les cartes postales, les échantillons, les papiers de commerce et d'affaires, les journaux, les imprimés et généralement tous les objets rentrant dans le monopole de la poste ou dont le transport peut lui être confié en vertu des lois en vigueur.

Les lettres recommandées ne sont assujetties à aucun mode spécial de fermeture.

Les cartes postales, les échantillons, les papiers de commerce et d'affaires, les journaux et autres objets circulant à prix réduit restent, en cas de recommandation, soumis aux conditions spéciales qui leur sont imposées.

Les lettres et objets recommandés sont déposés aux guichets des bureaux de poste. L'Administration en est déchargée, en ce qui concerne les lettres, par leur remise contre reçu au destinataire ou à son fondé de pouvoirs; en ce qui concerne les autres objets, par leur remise contre reçu soit au destinataire, soit à une personne attachée au service du destinataire ou demeurant avec lui.

L'Administration des postes n'est tenue à aucune indemnité soit pour détérioration, soit pour spoliation des objets recommandés. La perte, sauf le cas de force majeure, donne seule droit au profit du destinataire à une indemnité de 25 francs.

Les objets recommandés payent en sus de la taxe qui leur est applicable, selon la classe à laquelle ils appartiennent, un droit

fixe qui est de 50 centimes pour les lettres et de 25 centimes pour les autres objets. Taxe et droit fixe sont acquittés par l'expéditeur.

La lettre recommandée est substituée au chargement sans déclaration de valeur, et la faculté qui était donnée relativement à l'insertion des valeurs payables au porteur dans les lettres chargées sans déclaration de valeur, s'applique aux lettres recommandées.

Valeurs déclarées.

L'expéditeur qui veut s'assurer, en cas de perte, sauf le cas de force majeure, le remboursement des valeurs payables au porteur, insérées dans une lettre, doit faire la déclaration du montant des valeurs que cette lettre contient.

La déclaration ne doit pas excéder 10,000 francs ; elle est portée en toutes lettres à la partie supérieure de la suscription de l'enveloppe et énonce, en francs et centimes, le montant des valeurs insérées. Elle doit être écrite d'avance par l'expéditeur lui-même, sans rature ni surcharge.

Une lettre, contenant des valeurs déclarées, est passible, outre le port de la lettre et le droit fixe de 50 centimes, d'un droit de 20 centimes par 100 francs ou fraction de 100 francs déclarés. Ces divers droits ou taxes sont représentés par des timbres-poste apposés sur les lettres.

Les *bijoux* ou *objets précieux* qui circulaient précédemment par la poste sous le titre de *valeurs cotées* sont assimilés aux lettres renfermant des valeurs déclarées, quant aux formalités relatives au dépôt, à la déclaration, à la remise au destinataire, à la responsabilité de l'Administration, et circulent maintenant sous le titre de *valeurs déclarées*.

Ces objets acquittent le droit fixe de chargement de 50 centimes et une taxe de 1 p. % de leur valeur jusqu'à 100 francs et de 50 centimes par chaque 100 francs ou fraction de 100 francs en plus, jusqu'à 10,000 francs, suivant la déclaration faite par l'expéditeur. Cette valeur ne peut être inférieure à 50 francs.

Ils sont déposés à la poste dans des boîtes closes d'avance, dont les parois doivent avoir une épaisseur d'au moins 8 millimètres et dont les dimensions ne peuvent excéder 5 centimètres de hauteur, 8 centimètres de largeur et 10 centimètres de longueur.

En cas de perte ou de détérioration résultant de la fracture des boîtes ne réunissant pas ces conditions, la poste n'est tenue à aucune indemnité.

Demande d'avis de réception de chargements formée par l'expéditeur.

L'expéditeur d'une lettre ou d'un objet recommandé, d'une lettre ou d'une boîte contenant des valeurs déclarées à destination de l'intérieur ou de l'Algérie, peut demander, au moment du dépôt, moyennant le paiement d'un droit d'affranchissement, qu'il lui soit donné avis de la réception par le destinataire. La même faculté existe pour l'expéditeur d'un objet recommandé à destination de tous les pays faisant partie de l'Union générale des Postes, moins la Grande-Bretagne, ainsi que pour l'expéditeur d'une lettre chargée contenant des valeurs déclarées à destination de l'Allemagne, de la Belgique, du grand-duché de Luxembourg, des Pays-Bas et de la Suisse.

Taxe des lettres pour les militaires ou marins dans les colonies ou en station dans les pays étrangers.

Les lettres adressées de la France ou de l'Algérie aux militaires et marins de tous grades, soit dans les colonies, soit à bord des bâtiments de l'Etat stationnant dans les ports étrangers, et réciproquement, les lettres adressées en France et en Algérie par ces militaires et marins, ne supportent que la taxe territoriale, sans supplément de taxe pour le parcours à l'étranger ni pour le parcours de voie de mer, lorsqu'elles sont transportées exclusivement par des services français ou apportées en France ou en Algérie par des bâtiments de l'Etat. (Loi du 27 juin 1792.)

Lettres pour les colonies et l'étranger.

La taxe et les conditions d'envoi des lettres et des imprimés pour les colonies françaises et l'étranger sont réglées par des décrets spéciaux. Tous les renseignements utiles à ce sujet sont fournis au public dans les bureaux de poste ; ils se trouvent aussi dans l'*Annuaire des postes* et dans un tarif dont la vente au public est autorisée.

Les lettres pour l'étranger sont affranchies au moyen de timbres-poste et jetées à la boîte. Revêtues de timbres insuffisants, elles sont considérées comme non affranchies et ne peuvent recevoir cours, si elles sont à destination de pays pour lesquels l'affranchissement est obligatoire.

De la suscription des lettres.

Le public ne saurait apporter trop soin à la rédaction de l'adresse des lettres qu'il confie à la poste, afin d'éviter les fausses directions. Les adresses doivent être écrites très-lisiblement, et indiquer le nom du bureau de poste qui dessert le lieu de destination. Lorsque le lieu de destination a une dénomination commune, soit en France, soit à l'étranger, on doit indiquer le nom du pays étranger ou du département français; par exemple : *Valence (Espagne)*, *Valence (Drôme)*, *Grenade (Espagne)*, *Grenade-sur-Garonne (Haute-Garonne)*. Lorsque plusieurs bureaux portent le même nom, il est essentiel de les désigner par les indications complémentaires ajoutées à leur nom principal, pour les distinguer les uns des autres. Il est fort important aussi, pour les grandes villes, d'indiquer la rue et le numéro de la demeure du destinataire. Les personnes qui ont des correspondants à l'étranger sont instamment priées d'appeler leur attention sur cette dernière recommandation, afin d'éviter que leurs lettres, faute de renseignements suffisants, ne tombent en rebut, ou que, tout au moins, la distribution n'en soit retardée.

Le timbre d'affranchissement doit être placé sur l'angle droit supérieur de la lettre.

Modèle
de la suscription
d'une lettre :

☉ ☉ ☉ ☉	<p><i>Monsieur Grandchamp,</i> <i>négociant,</i></p> <p style="text-align: right;"><i>à Mavilly,</i> <i>par Beaune</i> <small>(Côte-d'Or).</small></p>
------------	--

Chiffres-taxes.

Les *chiffres-taxes* sont de petites étiquettes imprimées qui sont apposées par les soins des agents des postes sur les lettres *non affranchies*, nées et distribuables dans la circonscription postale d'un même bureau; ils sont au nombre de deux et représentent les valeurs de 25 et 40 centimes. La personne à laquelle serait présentée une lettre de la catégorie susdésignée, non revêtue du signe de taxe prescrit, doit refuser d'en acquitter le port et signaler le fait à l'Administration.

Contraventions aux lois sur la poste.

1° *Transport illicite de correspondances.*

La loi interdit le transport, par toute voie étrangère au service des postes : 1° des lettres cachetées ou non cachetées circulant à découvert ou renfermées dans des sacs, boîtes, paquets ou colis; 2° des journaux, ouvrages périodiques, circulaires, prospectus, catalogues et avis divers, imprimés, gravés, lithographiés ou autographiés; elle interdit, en outre, d'insérer dans les imprimés, échantillons, papiers de commerce ou d'affaires, affranchis à prix réduit, aucune lettre ou note pouvant tenir lieu de correspondance. Toute correspondance est punie d'une amende de 150 à 300 francs; en cas de récidive, d'une amende de 300 à 3,000 francs. (Arrêté du 27 prairial an IX et lois des 22 juin 1854 et 25 juin 1856.)

Par exception aux dispositions qui précèdent, les journaux et ouvrages périodiques formant un paquet dont le poids dépasse 1 kilogramme, ou faisant partie d'un paquet de librairie qui dépasse le même poids, peuvent être expédiés par une autre voie que celle de la poste, mais à la condition expresse que dans l'un et l'autre cas les exemplaires ne porteront aucune mention ou suscription de nature à en faciliter la remise à d'autres personnes que le destinataire du paquet.

Les échantillons portant, soit sur eux-mêmes, soit sur leurs étiquettes, des indications imprimées ou même manuscrites n'ayant aucun caractère de correspondance personnelle, ainsi que les échantillons fixés à des cartes, circulaires, prospectus ou catalogues imprimés, remplissant les mêmes conditions, ont droit à la taxe réduite.

Des annotations manuscrites ou imprimées ayant le caractère de correspondance peuvent être portées sur les échantillons ou les étiquettes ou les imprimés qui les accompagnent et sur les papiers d'affaires et épreuves corrigées, moyennant l'acquittement préalable, soit en numéraire, soit en timbres-poste, d'un port supplémentaire fixé d'après le tarif des cartes postales, soit 10 centimes pour les échantillons ou papiers d'affaires circulant dans la circonscription postale d'un même bureau et 15 centimes pour les mêmes objets, circulant de bureau à bureau, à l'exclusion complète de notes détachées jointes à ces objets.

Il est défendu, sous les peines édictées par l'arrêté du 27 prairial an XI et la loi du 22 juin 1854, d'insérer des lettres dans les boîtes contenant des bijoux ou objets précieux confiés à la poste.

L'Administration peut vérifier le contenu de ces boîtes en présence du destinataire, lorsqu'elle le juge convenable.

2° *Insertion de valeurs dans les lettres.*

Il est interdit :

1° D'insérer dans les lettres non chargées ni recommandées, des billets de banque, bons, coupons de dividende ou d'intérêt payables au porteur ;

2° D'insérer dans les lettres ordinaires, dans les lettres ou autres objets recommandés ou dans des lettres contenant des valeurs déclarées, des pièces de monnaie, des matières d'or ou d'argent, des bijoux ou autres objets précieux ;

3° D'insérer dans les objets recommandés, affranchis au prix du tarif réduit, des billets de banque ou valeurs payables au porteur ;

4° D'expédier dans des boîtes, comme valeurs déclarées, des monnaies françaises ou étrangères.

En cas d'infraction, l'expéditeur est puni d'une amende de 50 à 500 francs. (Loi du 4 juin 1859 et loi du 25 janvier 1873.)

3° *Double emploi de timbres-poste.*

L'usage d'un timbre-poste ayant déjà servi à l'affranchissement d'une lettre est puni d'une amende de 50 francs à 1,000 francs. En cas de recidive, la peine est d'un emprisonnement de cinq jours à un mois et l'amende est double. Est punie des mêmes peines, suivant les dispositions susétablies, la vente ou tentative de vente d'un timbre-poste ayant déjà servi. (Loi du 16 octobre 1849.)

POIDS ET MESURES. — VÉRIFICATION.

LILLE, MM. Boone, *vérificateur* ; Debonnière, Raynaud, *vérificateurs-adjoints*. — ROUBAIX, M. Bertin, *vérificateur*. — DUNKERQUE, M. Dawint, *vérificateur*. — HAZEBROUCK, M. Sire-Delahaye, *vérificateur*. — CAMBRAI, M. Delavenne, *vérificateur*. — AVESNES, MM. Bellanger, *vérificateur* ; Camberlin, *vérificateur-adjoint*. — DOUAI, M. Pinchart, *vérificateur*. — VALENCIENNES, MM. Loriaux, *vérificateur* ; Guillemot, *vérificateur-adjoint*.

SCIENCES ET ARTS.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Commission historique du département du Nord.

Cette Commission, instituée par arrêté du Préfet, du 14 novembre 1839, est chargée de veiller à la conservation des monuments et édifices historiques du département, et de se livrer à toutes les recherches qui peuvent intéresser les diverses branches de l'archéologie nationale.

Le nombre des membres est fixé à 30 pour l'arrondissement de Lille, et à 15 pour chacun des autres arrondissements.

La Commission se réunit à la Préfecture, le premier mardi de chaque mois, à 2 heures.

Membres honoraires.

MM. De Saint-Aignan, ✱, ancien préfet du Nord, fondateur de la Commission; Robert (Charles), ✱, membre de l'Institut, à Paris; de Saulcy, idem; Paillard, ✱, ancien préfet du Pas-de-Calais; Tailliar, ✱, président honoraire à la Cour d'appel, à Douai; Vincent (Charles), A. ☉, ancien secrétaire-général de la Commission, à Paris.

Bureau : MM. Dehaisnes, I. ☉, chanoine honoraire, archiviste du département, *président*; Van Hende (Edouard), A. ☉, numismatiste, ancien chef d'institution, *vice-président*; Rigaux (Henri), archéologue, *secrétaire-archiviste*; Ozenfant-Scrive, propriétaire, *trésorier*.

Membres titulaires résidants.

MM. Aubert, inspecteur de l'instruction primaire; Bergerot, conseiller général; Cernel, curé à Sequedin; Casati, ✱, juge au tribunal civil; le comte de Caulaincourt, ✱, propriétaire; Chautard, ✱, numismatiste, doyen de la Faculté libre des Sciences; Chon, ✱, ancien professeur d'histoire; Colas, directeur de l'école de peinture; l'abbé Dancoisne, licencié ès-lettres, David, ancien magistrat; Debray (Henri), A. ☉, conducteur des ponts-et-chaussées; Deligne (Jules), professeur; Demeunynck, ✱, conseiller général; Derveaux, curé à Sainte-Marguerite (Comines); Fremaux

(Henri), propriétaire ; Gosselet (Jules), I. ☉, professeur de géologie à la Faculté des Sciences ; Houdoy (Jules), A. ☉, archéologue ; Leuridan (Théodore), ✠, bibliothécaire et archiviste de la ville de Roubaix ; Marteau (Charles), architecte du département ; De Norquet, propriétaire ; De la Phalecque, propriétaire ; Paeile (Charles), ✠, bibliothécaire et archiviste de la ville de Lille ; Roussel-Defontaine, ✱, conseiller général, à Tourcoing ; De Smyttère, I. ☉, propriétaire ; Van der Straeten, ✠, I. ☉, conseiller général.

Membres titulaires non résidants.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES. — MM. Caverne, Eliacin, à Avesnes ; Crapez (Anatole), maître de forges à Bavai ; Delhaye, notaire honoraire à Bavai ; Desilve, curé à Ohain ; Dewez, curé à Louvignies-Quesnoy ; Dombret, archéologue à Ferrières-la-Grande ; Jennepin, maître de pension à Cousolre ; Lhomme, maire à Liessies ; Mortreux, curé à Marpent ; Paillard (Charles), à Maroilles ; Sculfort, archiviste-paléographe à Maubeuge ; le baron DE LA TORRE, à Saint-Vaast.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — MM. De Baralle père, architecte à Cambrai ; De Baralle fils, architecte à Cambrai ; Berger, directeur du musée de peinture, à Cambrai ; Bulteau, curé à Wambaix ; Cudot, chanoine titulaire à Cambrai ; Delattre, receveur municipal à Cambrai ; Desilve, curé à Basuel ; Durieux, A. ☉, archiviste de la ville de Cambrai ; Véret, architecte municipal à Cambrai.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — MM. le baron de Bouteville, à Hornaing ; Brassart (Félix), avocat à Douai ; Bréan, ingénieur à Douai ; Dechristé, imprimeur à Douai ; Delplanque, conservateur du musée archéologique ; Deschodt, conseiller à la Cour de Douai ; Favier, propriétaire à Douai ; Hazard, conseiller à la Cour de Douai ; Heuguebart, curé à Lambres ; Lahoussois, administrateur de l'hospice à Orchies ; Laloy (Roger), à Flines ; Lepreux, archiviste de la ville de Douai ; De Sars (William), propriétaire à Douai ; Le Boucq de Ternas, propriétaire à Douai.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. — MM. Bazy, propriétaire à Watten ; Bonvarlet (Alexandre), à Dunkerque ; Develle, architecte à Dunkerque ; Lecocq, architecte à Dunkerque ; Mordacq, inspecteur de l'instruction primaire à Dunkerque ; Outers, architecte à Bergues ; Paeile (Julien), curé à Esquelbecq ; Ternant, agent-voyer principal à Dunkerque ; Vercoistre, conducteur des Waeteringues, à Bourbourg.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK. — MM. Arnould - Detournai, à Merville; De Baecker, propriétaire à Noorpeene; Bourdon (Hercule), ancien magistrat à Bailleul; Cortyl (Eugène), docteur en droit à Bailleul; De Coussemaker (Ignace), conseiller municipal à Bailleul; l'abbé Pruvost, principal du collège de Bailleul; De Smyttère, ✱, conseiller général à Cassel; Van Costenoble, curé à Zermeezele; Verheylewegen (Gustave), secrétaire de la sous-préfecture à Hazebrouck.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. — MM. Caffiaux, A. ☉, docteur-ès-lettres, receveur municipal, à Valenciennes; Caille, secrétaire de la mairie de Condé; Dekeerschietter, curé à Famars; Desailly (Benjamin), à Saint-Amand; Grar (Edourd), ✱, à Valenciennes; Grimault, architecte à Valenciennes; Legrand (Louis), député à Valenciennes; Lejeal, docteur en médecine à Valenciennes; Martin (Adolphe), ✱, à Valenciennes.

Membres correspondants.

MM. Beaussire, ancien député, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers, ancien membre résidant; Boca, Louis, archiviste du département, à Amiens; Bollaert, ✱, ingénieur des mines, à Lens (Pas-de-Calais), ancien membre résidant; Bouly (Eugène), homme de lettres, à Paris; de Boyer de Sainte-Suzanne, ✱, à Monaco; Dancoisne, notaire honoraire, à Hénin-Liétard (Pas-de-Calais); Fleury (Edouard), secrétaire-général de la Société académique de Laon; de Fontenay, à Autun; de la Frémoire, ✱, ingénieur des ponts-et-chaussées, à Saint-Quentin; le baron de Girardot, ✱, à Nantes; Grimon, ✱, à Paris, ancien membre résidant; Guthlin (Philippe), professeur au lycée d'Evreux; Le Glay (Edward), ✱, ancien sous-préfet, à Paris; de Linas, ✱, propriétaire à Arras, l'abbé Loth, docteur en théologie, professeur d'éloquence sacrée à la Faculté de théologie de Rouen; Lhôte (Edouard), inspecteur principal des Douanes, à Cette; Moreau (Frédéric), ancien membre du Conseil général de l'Aisne, à Paris; Preux, ✱, procureur-général, à Riom; le comte de Resbecq, ✱, I. ☉, sous-directeur au ministère de l'instruction publique, à Paris; Terninck, archéologue, à Bois-Bernard (Pas-de-Calais); Van Drival, ✱, A. ☉, chanoine-titulaire, président de la Commission des antiquités départementales du Pas-de-Calais, à Arras; Don Castellanos de Losada, président de l'Institut historique de Madrid (Espagne); Devillers (Léopold), président du Cercle archéologique de Mons (Belgique).

**Société centrale d'agriculture, sciences et arts
du département du Nord, établie à Douai.**

La Société d'agriculture a été formée le 27 avril 1799 ; le 22 mars 1805, elle s'est réunie à celle des sciences et des arts, établie le 12 février 1800 ; elle a été maintenue dans ses droits et prérogatives par arrêté du 1^{er} octobre 1819 et reconnue par le Gouvernement le 11 juillet 1829 ; les séances ordinaires de la Société se tiennent les deuxième et quatrième vendredis de chaque mois ; ses officiers sont renouvelés tous les ans, dans la seconde séance de décembre.

Membres honoraires de droit.

Mgr l'archevêque de Cambrai ; MM. le premier président de la Cour d'appel ; le procureur-général ; le Préfet du département du Nord ; le sous-préfet de l'arrondissement de Douai ; le Maire de la ville de Douai ; le général commandant l'artillerie ; le président du tribunal de 1^{re} instance ; le procureur de la République ; le recteur de l'Académie de Douai ; les doyens des Facultés.

Membres honoraires nommés par la Société.

MM. Quenson, O ✱, président honoraire du tribunal de St-Omer ; Lagarde, ✱, conseiller honoraire à la cour d'appel ; Tailliar, ✱, président honoraire à la Cour d'appel ; Dubois, ✱, ancien sous-intendant militaire ; Corne, sénateur ; Vasse, ✱, ancien maire ; Bagneris, ✱, docteur en médecine ; E. Leroy, propriétaire ; Delplanque, vétérinaire ; Preux, ✱, procureur général à Riom ; Paix, négociant ; le comte de Guerne, ✱, président à la Cour ; Delannoy, docteur en médecine.

Membres résidants.

MM. Minart, ✱, conseiller honoraire à la Cour d'appel ; Dupont, avocat ; Frédéric de Guerne, propriétaire ; Offret, professeur de physique au lycée ; Tarlier, propriétaire ; Luce, propriétaire ; Maurice, conseiller ; Maugin, docteur en médecine ; Moy, professeur à la faculté des lettres ; Brassart, avocat ; Frey, pharmacien ; Montée, docteur ès-lettres ; Favier, propriétaire ; Farez, ingénieur civil ; de Ternas, propriétaire ; Vuillemin, ✱, directeur des mines d'Aniches ; Fiévet, O ✱, agriculteur ; Varlet, idem ; Cambier, fabricant de sucre ; Hardouin, conseiller ; Pricot, fabricant de sucre ; de Boisset, directeur des mines de l'Escarpelle ;

Mille, négociant; Tissandier, professeur à la Faculté des lettres; Tailliar, propriétaire; Boulanger, ingénieur civil; De Mot, fabricant de sucre; Dubrulle, architecte; Barbier, propriétaire; Grimbert, avocat; Gosselin, ingénieur civil; Watelle, docteur en médecine; Waternau, propriétaire; Charles, proviseur du lycée; Alfred Dupont fils, avocat; Dutilleul, propriétaire; H. Leroy, conseiller; Maillard, avocat; Bernard, propriétaire; Laloy, fabricant de sucre; Chappuy, maître de verreries; Dauphin, avocat; Deschodt, conseiller; Morel, avocat; Courdaveaux, professeur à la Faculté des lettres; Poncelet, avoué; L. Cambier, propriétaire; Faucheux, docteur en médecine; Francoville, conseiller; Taisne, avocat; H. Fiévet, professeur au lycée; Démont, commandant du génie en retraite; Lebon, avocat; Bréan, ingénieur; Ed. Fiévet, fabricant de sucre; D. Dubois, économiste des hospices; Mascaux, avocat général; Calot, propriétaire; Dechristé, imprimeur.

Fonctionnaires de la Société.

MM. Alfred Dupont père, *président*; Fleury, ✱, recteur, *premier vice-président*; Maurice, *deuxième vice-président*; Montée, *secrétaire-général*; Favier, *premier secrétaire-adjoint*; Grimbert, *deuxième secrétaire-adjoint*; Paix, *trésorier*; Brassart, *archiviste-bibliothécaire*.

Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille.

Cette société a été organisée en l'an XI (1803) et a tenu sa première séance publique le 30 novembre 1811.

BUREAU. MM. Lavainne, ✱, ✱, *président*; Parise ✱, *vice-président*, de Norguet, *secrétaire-général*; Dutilleul, *secrétaire de correspondance*; Bachy, *trésorier*; Casati, *bibliothécaire*.

Membres honoraires.

MM. le général commandant le 1^{er} corps d'armée; le Préfet du département du Nord; le Maire de Lille.

Membres de droit.

MM. le Recteur de l'Académie; l'Inspecteur d'Académie à Lille.

Membres résidants.

MM. Kuhlmann, C. ✱, chimiste, correspondant de l'Institut; Testelin, docteur en médecine; Cazeneuve, O. ✱, docteur en médecine; Bachy, propriétaire; Chon, ✱, ancien professeur d'histoire; Corenwinder, ✱, chimiste-agronome; Lavainne, ✱, ✱, professeur de musique; Parise, ✱, professeur à l'école de médecine; Deligne, homme de lettres; Colas, peintre; Garreau, ✱, professeur à l'école de médecine; Meurein, ✱, inspecteur de la salubrité; Cox, ✱, manufacturier; Paeile, ✱, bibliothécaire de la ville; Viollette, Ch., A. ☉, professeur de la Faculté; Mathias, O ✱, ✱, ingénieur de la traction au chemin de fer du Nord; Houzé de l'Aulnoit, ✱, docteur en médecine; Van Hende, A. ☉, ancien chef d'institution; Cannissié, homme de lettres; Houzé de l'Aulnoit, avocat; De Norguet, propriétaire; Lethierry, propriétaire; Vandenberghe, architecte; Leuridan, bibliothécaire à Roubaix; Kuhlmann, fils, ✱, chimiste; Reynart, O. ✱, conservateur du musée; Gosselet, ☉, A, professeur à la Faculté; Rousset-Defontaine, ✱, ✱, maire de Tourcoing; Raillard, ✱, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées; Telliez, juge; Boire, ingénieur civil; Dutilleul, Jules, industriel; Scribe, A., propriétaire; Casati, ✱, juge d'instruction; Houdoy, littérateur; l'abbé Dehaisnes, archiviste du département; Dépret, homme de lettres; Kolb, Jules, chimiste; Terquem, professeur de physique; Bousinesq, professeur de mathématiques; Giard, professeur d'histoire naturelle à la Faculté des sciences; Hallez, docteur en médecine; Matrot, ✱, ingénieur des mines; Rigaux, archéologue; Souillard, professeur à la Faculté des sciences; Verly, littérateur, Marteau, architecte du département; Henri, avocat, professeur à l'Institut industriel du Nord.

**Société centrale de Médecine du département,
à Lille.**

Cette société a été établie en vertu d'une autorisation du Ministre de l'intérieur, en date du 24 mai 1846.

Elle a pour but : 1° de favoriser l'étude des sciences médicales et de concourir à leurs progrès; 2° de veiller au maintien de la dignité de la profession; 3° de faciliter la formation et le développement d'associations médicales dans le département, et de leur servir de lien commun. — Elle pourvoit à ses dépenses à l'aide d'une cotisation que s'imposent ses membres. — Elle publie un bulletin, à la collaboration duquel sont appelés tous

les praticiens du Nord. — Elle donne des consultations gratuites en faveur de la classe ouvrière de la ville et des campagnes, le mercredi de chaque semaine, de trois à quatre heures de l'après-midi.

BUREAU. MM. Meurein, †, pharmacien, *président*; Parise, ✱, *vice-président*; Castiaux, *secrétaire-général*; Demon, docteur en médecine, *secrétaire*; Vanpeteghem, docteur en médecine, *bibliothécaire*; Lotar, *trésorier*.

Membres honoraires.

MM. Despinoy, pharmacien; Feron, docteur en médecine; Gueury (O. ✱), docteur en médecine.

Membres titulaires résidents.

MM. Arnould, Baggio, Castelain fils, Castiaux, Cazeneuve, O ✱, Coyne, Cuignet, ✱, Daubresse, Delage, Demon, Dujardin, Folet, Hallez, Houzé de l'Aulnoit, ✱, Huidiez, Joire, Lescoeur, Looten, Lotar, Masurel, Meurein †, Morisson, Olivier, Paquet, Parise, ✱, Pilat, ✱, Pucelle, ✱, Rey, Testelin, Thibaut, Vanverts, Vanpeteghem, Wannebroucq, Wintrebert.

Membres titulaires non résidents.

MM. Windriff, à Cassel; Couvreur, à Seclin; Vincent, à Armenières; Bouteille, idem; Manouvriez fils, à Valenciennes.

Société Industrielle du Nord de la France.

Déclarée d'utilité publique par décret du 12 août 1874.

La Société Industrielle a pour but d'encourager et de faire progresser l'industrie et le commerce.

Elle se propose de créer un lien puissant et utile entre les industriels et les commerçants de la région; par la réunion sur un point central d'un grand nombre d'éléments d'instruction; — par la communication des découvertes et des faits remarquables, ainsi que des observations que ceux-ci auront fait naître; — et par tous les moyens que pourra suggérer le zèle des membres de l'Association.

Elle a institué dans ce but des conférences, des concours, des prix et récompenses, et elle publie ses travaux.

Elle s'occupe aussi de tout ce qui peut aider à propager et à consolider, dans la classe ouvrière, l'amour du travail, de l'économie et de l'instruction.

CONSTITUTION DU BUREAU. MM. Kuhlmann, C. ✱, *président*; Mathias, O ✱, A. Longhaye, ✱, Adrien Bonte et Auguste Wallaert, *vice-présidents*; Corenwinder, ✱, *secrétaire-général*; Paul Crépy, *secrétaire* du Conseil d'administration; Em. Bigo, *trésorier*; Hartung, ✱, *bibliothécaire*; A. Thomas, *secrétaire-adjoint*.

COMPOSITION DES COMITÉS :

Génie civil. *Président*, M. Cornut; *vice-président*, M. Léon Thiriez; *secrétaire*, M. Du Bousquet.

Filature. *Président*, M. Renouard; *vice-président*, M. Leblan, *secrétaire*, M. Goguel.

Chimie. *Président*, M. Hochstetter; *vice-président*, M. Kolb; *secrétaire*, M. Flourens.

Utilité publique. *Président*, M. le D^r Houzé de l'Aulnoit, ✱; *vice-président*, M. J. Thiriez; *secrétaire*, M. Fromont.

Commerce et banque. *Président*, M. Neut, *vice-président*, M. Verley; *secrétaire*, M. Henry.

Le siège de la Société est à Lille, rue des Jardins, 29.

Société médicale de Douai.

Cette association, fondée en 1804, est régie par un règlement approuvé le 18 septembre 1820. Elle est composée de médecins, chirurgiens et pharmaciens. Elle tient ses séances le premier lundi de chaque mois.

CONSTITUTION DU BUREAU: MM. Bagnéris ✱, docteur en médecine, *président*; Fauchaux, fils, docteur en médecine, *secrétaire*; Frey, pharmacien, *trésorier-archiviste*.

Membres: MM. Watelle fils, docteur en médecine; Fauchaux, idem; Maugin, idem; Sockeel, idem; Delplanque, vétérinaire; Léonardi, docteur en médecine; Ouradou, O ✱, idem; Dron-sart, idem; *membre honoraire*, M. Watelle père, docteur.

Société d'émulation de Cambrai.

Cette société, formée le 16 novembre 1805, est autorisée par décision de M. le Ministre de l'Intérieur, transmise par M. le

Préfet le 8 nivôse an XIII, a pour objet la culture des lettres, des sciences et des arts, considérés dans l'intérêt de la ville et de l'arrondissement.

BUREAU: MM. Renard, ✱, *président*; Durieux, *secrétaire-général*; Blin, *bibliothécaire-archiviste*; Roth, Ch., *trésorier*.

Membres honoraires.

Mgr le cardinal-archevêque de Cambrai, MM. le préfet, le sous-préfet de Cambrai; le recteur de l'Académie; le maire de Cambrai; Petit-Courtin, ✱, Jules Brabant, ✱, anciens maires.

Membres résidants.

MM. Berger, directeur de l'école de dessin; Blin, conservateur de la bibliothèque; Ed. Boulanger, agriculteur; l'abbé Bulteau, curé de Wambaix; Crépin, ✱, agriculteur; Durieux, professeur de dessin; Dutemple, avocat; l'abbé Lemaire; Leleu, ✱, agriculteur; Renard; Richard, géomètre; Roth, Charles, banquier; Tingry, directeur de l'école de musique; comte Charles de Vendegies, propriétaire.

Société des Amis des Arts, à Douai.

Cette société, fondée en 1821, a pour but d'exciter l'émulation, d'encourager les talents et de répandre plus généralement le goût des arts.

MM. Léon Maurice, *président*; Pierre Billet et Gustave Meurant, *vice-présidents*; Albert Dutilleul, *secrétaire*; Jules Cellier, *secrétaire-adjoint*; Edouard Crépin, *trésorier*; Edmond Demont, *conservateur*. — MM. Adrien Demont, Watelle, Haudouart, Maroniez, Dechristé et Favier, *administrateurs*.

**Société d'agriculture, des sciences et des arts
de l'arrondissement de Valenciennes.**

Cette société, organisée au commencement de 1831, a été installée le 3 mars de la même année; son règlement actuel a été approuvé par M. le Préfet, le 27 décembre 1851, conformément au décret qui la reconnaît comme établissement d'utilité publique.

Depuis, une addition au règlement a compris dans la section centrale les bureaux des comices et des sections spéciales annexées à la Société.

BUREAU : MM. Grar, Edouard, ✱, *président honoraire*; Martin, Adolphe, ✱, *président*; Bultot, Valère, 1^{er} *vice-président*; Cromback, Pierre, ✱, 2^e *vice-président*; Lecat, Julien, *secrétaire-général*; N . . . , *archiviste*; N . . . , *trésorier et bibliothécaire*; Sirot-Wagret, *conservateur du matériel des concours*.

SECTION CENTRALE.

Membres titulaires élus.

MM. Grar, ✱, à Saint-Saulve; Martin, Adolphe, ✱, homme de lettres, à Saint-Saulve; Bouton, Ernest, receveur des hospices à Valenciennes; Défontaine, doyen-curé de Saint-Nicolas, à Valenciennes; Cromback, ✱, principal du collège, en retraite à Beuvrages; Hamoir, Gustave, ✱, agriculteur à Saultain; Bultot, Valère, juge d'instruction au tribunal civil, à Valenciennes; Mariage, Jean-Baptiste, ✱, fabricant de sucre, maire à Thiant; Lecat, Julien, négociant à Valenciennes; De Clercq, ✱, ingénieur en chef des mines, en retraite à Valenciennes; de Quillaq, ✱, industriel à Anzin; Hunet, fabricant de sucre, maire à Estreux; Sirot-Wagret, propriétaire à Valenciennes; Dassonville-Guyot, agriculteur, à Préseau; Stiévenart-Abel, fabricant de sucre, à Valenciennes.

Membres de droit.

MM. le sous-préfet de l'arrondissement, le maire de Valenciennes

Membres honoraires résidents.

MM. Boudousquie, ✱, ingénieur en chef des mines, en retraite à Valenciennes; Pesier, Edmond, ✱, chimiste, à Valenciennes; Huart père, médecin-vétérinaire, à Valenciennes.

BUREAUX DES COMICES ET SECTIONS.

COMICE DE VALENCIENNES.

MM. Bultot, Valère, à Valenciennes, *président*; Hunet, à Estreux, 1^{er} *vice-président*; Mustelier, Henri, à Saint-Saulve, 2^e *vice-président*; Tonneau, pharmacien à Valenciennes, *secrétaire*; Damien, directeur de l'école d'enseignement mutuel des garçons à Valenciennes, *secrétaire-adjoint*.

COMICE DE SAINT-AMAND.

MM. Davaine-Nicolle, à Saint-Amand, *président*; Davaine, Jonathan, à Saint-Amand, *vice-président*; Waché, Séraphin, juge-de-peace à Saint-Amand, *secrétaire*; Desailly, Benjamin, à Saint-Amand, *trésorier*.

COMICE DE CONDÉ,
(non réorganisé).

COMICE DE DENAIN.

MM. Crépin-Deslinsel, ✱, maire de Denain, *président*; Payen, Elie, cultivateur, *vice-président*; Gouvion, Jules, cultivateur, *secrétaire*; N. . . , *trésorier*.

SECTION DES SCIENCES ET MANUFACTURES.

MM. Pesier, Edmond, ✱, chimiste à Valenciennes, *président*; Vallez, ingénieur à Valenciennes, *vice-président*; Lajoie, ingénieur aux forges, à Anzin, *secrétaire*; Pesier, Paul, industriel à Valenciennes, *secrétaire-adjoint*.

SECTION D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE.

MM. Cromback, ✱, principal du collège en retraite, à Beuvrages, *président*; Lejeal, docteur en médecine à Valenciennes, *vice-président*; Thellier, avocat; de Poncheville, à Valenciennes, *secrétaire*; N. . . . , *secrétaire-adjoint*.

SECTION DES BEAUX-ARTS.

MM. Martin, Adolphe, ✱, *président*; Dessain, Emile, artiste peintre, à Valenciennes, *vice-président*; Fromentin, E., *secrétaire*; Delsart, Jules, *secrétaire-adjoint*.

SECTION DE MORALITÉ.

MM. Lasne, curé-doyen de Saint-Géry, à Valenciennes, *président*; Noël-Lefebvre, négociant à Valenciennes, 1^{er} *vice-président*; N. . . . , 2^o *vice-président*; Lehoucq, aumônier du collège, *secrétaire*; Dupain, aumônier des hospices *secrétaire-adjoint*.

Société Dunkerquoise

pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.

Cette société, fondée en février 1861, a été autorisée par M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes, le 19 août suivant.

BUREAU: MM. Terquem, *président*; N. . . . , *vice-président*; Mordacq, *secrétaire-général*; Paulmier, *secrétaire-adjoint*; Hovelt, *trésorier*; N. . . . , *archiviste*, Coorens, *archiviste-adjoint*.

M. le maire de Dunkerque, *président honoraire*.

LISTE DES MEMBRES COMPOSANT LA SOCIÉTÉ.

Membres titulaires résidants : MM. Bernaert, ancien négociant ; l'abbé Bertein ; Bolaert, professeur de musique ; Blanckaert, docteur en médecine ; Cavrois, avocat ; Charlier (☉ A.) ; Coorens, propriétaire ; d'Anglebert, docteur en droit ; Delelis, ✱, ancien maire ; J. Deman, notaire ; Desmit, professeur de peinture ; Dodanthun, professeur ; l'abbé Flahaut ; Habar, journaliste ; Hovelt, notaire ; Landron, pharmacien ; Leclercq, sous-secrétaire de la mairie ; Mordacq, (☉ A.) ; Paulmier, avocat ; Terquem, ✱, professeur d'hydrographie ; Vandercolme¹, ✱, propriétaire ; Vandercolme, archiviste du comité flamand ; Vitse, doyen-curé de St Eloi.

Comité flamand de France.

Le Comité flamand de France, fondé à Dunkerque le 10 avril 1855, a pour but principal la recherche, la conservation et l'étude des documents en langue flamande relatifs à l'histoire et à la littérature des Flamands de France. Par arrêté en date du 24 août 1853, M. le Ministre de l'instruction publique a autorisé le Comité à se constituer définitivement et a approuvé ses statuts.

BUREAU : MM. N..., *président* ; N..., *vice-président* ; A. Bonvarlet et Paëile, *secrétaires* ; B. Flahaut, *trésorier* ; Vandercolme, *archiviste*.

Société archéologique de l'arrondissement d'Avesnes.

BUREAU : MM. Aug. Lebeau, *président* ; Caverne, *vice-président* ; Mutiaux, *secrétaire* ; Pauquet, *trésorier* ; Gossart, *bibliothécaire-archiviste*.

Membres résidants, MM. Caverne, pharmacien ; Champeau, juge ; Chevalier, ancien inspecteur primaire ; Colinet (E) ; de Colnet, propriétaire ; Dagalier, agent-voyer principal ; Fosset, professeur au collège ; Gossart, négociant ; Guillemain, architecte ; le comte de Mérode, propriétaire ; Mutiaux, ancien notaire ; Pauquet, propriétaire ; Em. Tordeux, filateur ; Mortier, doyen-curé ; Dupont, propriétaire.

Société des architectes du département du Nord, à Lille.

Cette société, dont le siège est à Lille, rue d'Angleterre, N° 67, a été constituée par suite d'un arrêté préfectoral du 3 novembre 1868.

Son but est ainsi défini par ses statuts :

« La profession d'architecte, honorablement exercée, a toujours été entourée d'une juste considération ; différentes causes tendent aujourd'hui à l'amoindrir. La mission que la société s'impose est de chercher, avec sollicitude et persévérance, à augmenter la dignité de la profession et à donner des garanties à la confiance du public. »

BUREAU POUR L'EXERCICE 1877-1878. — MM. Mourcou, *président* ; Sauvage, *vice-président* ; Pennel, *secrétaire-général*, J. Duthilleul, *archiviste* ; Mahieu, *trésorier*.

Membres, MM. Cannissié fils, à Lille ; Cokempot, à Lille ; Condamine, idem, Cordonnier, à Haubourdin ; De Baralle, à Cambrai ; Develle, à Dunkerque ; Dubrulle, à Douai ; J. Duthilleul, à Lille ; Dutouquet, à Valenciennes ; Flament, à Dunkerque ; Gilquin, à Lille ; Hannotin, à Lille ; Ch. Leroy, à Lille ; Leblan, à Tourcoing ; Mahieu, à Lille ; Marteau, à Lille ; Meurant, à Douai ; Meurillon, à Lille ; Mourcou, à Lille ; Newaham, à Lille ; Outters, à Bergues ; Pennel, à Lille ; Sauvage, à Lille ; Sproit, à Lille ; Vandenberg, à Lille.

Cercle horticole du Nord.

Cette société, fondée en 1868, a pour but l'encouragement de la culture des plantes indigènes les plus remarquables par leur utilité ou leur agrément, de favoriser l'introduction et la naturalisation des plantes exotiques, et de répandre le goût de la botanique.

La société est administrée par un bureau et un Conseil d'administration, qui tient ses séances le premier lundi de chaque mois.

M. le Préfet et M. le Maire de Lille, *présidents d'honneur*.

BUREAU, MM. Schlachter, horticulteur, à Loos, *président* ; Grolet et Mortelet, *vice-présidents* ; Peucelle, *secrétaire-général* ; Richez, *secrétaire-adjoint* ; Botte, *trésorier* ; Muot, *trésorier-adjoint* ; Vallin, *bibliothécaire*.

Conseil d'administration, MM. Leroy, H. Delesalle, Aldebert, Baert, Devos, J. Delesalle, Bocquet, Alhant, Mesplob, Lajoie, Tournay, Grolez-Vallez.

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES.

Leur nombre est de quatorze dans le département.

BIBLIOTHÈQUE DE LILLE.

Cette bibliothèque riche d'environ 65,000 volumes imprimés et

de 600 manuscrits est placée dans de belles et vastes salles à l'Hôtel-de-Ville. Elle a été formée peu de temps après la Révolution, des livres provenant de la collégiale de Saint-Pierre et des abbayes de Loos, de Marquette et des différentes maisons des ordres religieux.

Elle s'est enrichie récemment d'un nombre considérable de partitions d'opéras données par M. Louis Danel et de plus de 10,000 volumes provenant de la bibliothèque de M. de Godefroy Ménilglaise et légués à la ville par testament.

Elle est ouverte tous les jours depuis 9 h. du matin jusqu'à 4 h. du soir. Les dimanches, elle n'est ouverte que jusqu'à 1 h.

Elle est également ouverte le soir de 7 h. à 9 h. excepté les dimanches et fêtes, et pendant le mois d'août.

C'est la bibliothèque la plus fréquentée du département. Elle comprend deux services, un service de lecture représentant une moyenne de plus de 50 lecteurs qui viennent journalièrement en compulsur les ouvrages, et un service de prêt qui ne se fait que le jeudi de 9 h. à 4. et qui donne aux lecteurs la facilité d'emporter et d'étudier chez eux les ouvrages qu'ils demandent pourvu qu'ils soient dans le commerce courant de la librairie. Ces ouvrages sont prêtés pour une quinzaine au plus. Le tableau ci-joint montre que ces deux services sont en augmentation constante depuis plusieurs années.

SERVICE DU PRÊT DES LIVRES				SERVICE DE LA SALLE DE LECTURE			
	EXERCICE				EXERCICE		
	1875	1876	1877		1875	1876	1877
Janvier	336	309	405	Janvier	626	576	4473
Février	304	343	435	Février....	527	644	4340
Mars.....	291	346	540	Mars.....	546	821	4329
Avril.....	336	396	376	Avril.....	522	529	4128
Mai.....	210	258	426	Mai.....	349	660	4174
Juin.....	252	401	326	Juin.....	449	590	4202
Juillet.....	321	307	327	Juillet.....	461	696	4166
Août.....	239	273	359	Août.....	"	"	"
Septembre..	271	405	311	Septembre..	371	873	4255
Octobre. ...	232	344	394	Octobre. ...	505	4168	4864
Novembre ..	270	350	351	Novembre ..	665	856	4887
Décembre ..	368	374	369	Décembre ..	745	4243	4663
Totaux....	3427	4406	4649	Totaux..	5766	8656	45448

Service de la bibliothèque: MM. Paeile, †, *bibliothécaire*; Magot, *sous-bibliothécaire*; Blot, *sous-bibliothécaire-adjoint*; Touvenot, *garçon de salle*.

Commission de surveillance, MM. Contamine, *vice-président*; Gosselet, (A), Viollette, (A), Chon, * (I), Verly, Quecq d'Henripret, J. Dutilleul, de Prins, Corenwinder, Marteau, Houdoy, de Norguet, Paeile, †, *secrétaire*.

BIBLIOTHÈQUE DE ROUBAIX.

Cette bibliothèque, instituée le 1^{er} février 1856, est ouverte au public tous les jours, excepté le vendredi, de neuf heures à midi et de trois à six heures et de 7 à 10 heures du soir; les dimanches et fêtes, de onze heures à une heure.

Elle contient environ 7,145 volumes imprimés et 33 manuscrits, dont 3 livres d'heures du XV^e siècle, d'une richesse remarquable. Le nombre quotidien des lecteurs est de 10.

Bibliothécaire. M. Th. Leuridan, †.

BIBLIOTHÈQUE DE DOUAI.

Établi dans un magnifique local, dépendant du Musée, ce dépôt renferme environ 75,000 volumes, dont 1,500 manuscrits; parmi ces derniers il en est de fort précieux; au nombre des imprimés on remarque des incunables de grande valeur, d'importantes collections historiques, littéraires et artistiques. La bibliothèque de Douai s'est enrichie pendant ces dernières années des dons et legs de MM. Robaut, baron du Chambge et Foucques de Wagnonville, ce qui lui assure le premier rang entre les dépôts littéraires du Nord de la France. Elle est ouverte tous les jours, sauf le dimanche, de onze heures à cinq heures en été, et de onze heures à quatre heures en hiver, dix lecteurs environ la fréquentent par jour.

COMMISSION DE SURVEILLANCE.

MM. le comte de Guerne, *président*; Sollivet-Castelot, *secrétaire*; Taillar, Minart, Rossignol, Parmentier, Boucher-Cadart, Grimbert et Dupont.

Bibliothécaire, M. Estabel-Luce; *bibliothécaire-adjoint*, M. Lepreux; *surveillant*, M. Dumarquez.

BIBLIOTHÈQUE DE CAMBRAI.

C'est aujourd'hui, après celles de Douai et de Lille, la plus

riche du département. Le nombre des volumes imprimés est de 33,125; les manuscrits forment un total de 1,230 volumes. Le bâtiment dans lequel elle est placée a été restauré ou plutôt réédifié par M. l'architecte de Baralle. — Cette bibliothèque a été formée, à l'époque de la révolution, au moyen des collections des couvents supprimés, et s'est enrichie depuis des dons du gouvernement et des acquisitions faites par la ville.

Commission d'inspection et d'achat de livres, MM. Maréchal père, président; de Liénard, de Vendegies, Cirier, Wiart-Hardy, Barbier.

Conservateur, M. Blin.

Ouverture : tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de deux à quatre heures et de six à huit heures du soir. Ce dépôt est peu fréquenté; cinq à huit lecteurs, non compris les emprunteurs, s'y rendent journellement. Elle prête environ 700 volumes par an.

Une bibliothèque populaire, annexée à l'établissement et dirigée également par M. Blin, prête annuellement 1,900 à 2,000 volumes.

BIBLIOTHÈQUE DU CATEAU.

La bibliothèque du Cateau n'existe que depuis 1835. Elle a été formée à l'aide d'un petit fonds de livres qui étaient abandonnés dans les greniers du collège, et au moyen d'acquisitions, de dons du Gouvernement et d'offrandes de particuliers. Le nombre actuel des volumes est de 2,097.

Commission de surveillance. (Elle est à réorganiser).

BIBLIOTHÈQUE DE VALENCIENNES.

La fermeture du collège des Jésuites en 1762 explique l'origine de cette bibliothèque, établie dans le même local que celle de ces religieux. La suppression des abbayes de la région, celle des communautés de la ville, les dons du gouvernement, des particuliers, le legs de M. Bénézech en 1852 l'ont successivement enrichie. Elle renferme 22,295 volumes et 772 manuscrits formant 1000 volumes.

La bibliothèque est ouverte tous les jours, le matin de dix heures à une heure et le soir, de cinq à huit heures, les dimanches et fêtes exceptés. Elle est fréquentée journellement en moyenne par 15 lecteurs.

Pour que cette bibliothèque, déjà si riche en ouvrages précieux,

ne reste pas au-dessous des connaissances actuelles, la ville vote chaque année une somme fixe, pour achat de livres nouveaux.

Conservateur, M. Cromback, * ; *sous-bibliothécaire*, M. Wattercamps.

Bibliothèque et Musée Benezech, annexés à la bibliothèque communale.

Cette collection, qui contient 4021 volumes, dont plusieurs d'une grande valeur, plus de 100 tableaux et un grand nombre d'objets d'histoire naturelle et d'antiquité, est à la disposition du public, selon les intentions du donateur.

Les jours d'ouverture sont les mêmes que ceux fixés pour la bibliothèque publique.

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-AMAND.

1,973 volumes imprimés et 10 manuscrits, provenant, pour la plupart, de l'ancienne abbaye de Saint-Amand, forment le fonds actuel de cette petite bibliothèque, qui ne peut manquer de s'accroître. Elle est ouverte tous les jours non fériés, de neuf heures à midi et de deux à quatre en hiver, et à cinq heures en été.

Bibliothécaire : M. Portet.

BIBLIOTHÈQUE D'AVESNES.

Le zèle éclairé de l'autorité municipale a créé, en 1832, ce dépôt, qui s'élève, suivant les derniers renseignements, à 4,635 volumes. La bibliothèque d'Avesnes est ouverte les mardis et jeudis de chaque semaine, de cinq à huit heures du soir; elle est fréquentée en moyenne par 12 lecteurs.

Bibliothécaire, M. Fosset.

BIBLIOTHÈQUE DE MAUBEUGE.

Une petite bibliothèque, composée de 1,178 volumes, a été établie dans cette ville en 1843, par les soins de l'autorité municipale. Elle est ouverte les mardis et jeudis, de deux à cinq heures du soir.

Conservateur, M. Cobert, secrétaire de la mairie.

BIBLIOTHÈQUE DE DUNKERQUE.

La bibliothèque, placée dans le local du nouveau musée, rue Benjamin Morel, contient environ 9,000 volumes et 34 manuscrits. Elle a été fondée en 1740, par l'historien Faulconnier, qui légua à la ville sa bibliothèque, comprenant 3,000 volumes.

Elle est ouverte tous les jours de la semaine, le samedi excepté, de 10 h. $\frac{3}{4}$ du matin à 1 h. $\frac{1}{2}$ et le soir de 6 h. à 8 h. $\frac{1}{2}$. Le dimanche de 10 heures à midi.

Commission de surveillance, MM. le maire, *président*; Gaspard, Bouly de Lesdain, conseillers municipaux, et Duriau, docteur en médecine.

Bibliothécaire, M. Dodanthun; *bibliothécaire honoraire*, M. L. Caux.

BIBLIOTHÈQUE DE BERGUES.

Il existe en cette ville un dépôt de 5,293 volumes, dont 36 manuscrits, provenant de l'ancienne abbaye de St-Winoc.

Il est ouvert tous les jours, dimanches et fêtes exceptés.

BIBLIOTHÈQUE DE BAILLEUL.

Un très-petit nombre d'ouvrages modernes existe à l'Hôtel-de-Ville de Bailleul et forme le noyau d'une bibliothèque que l'autorité pourra établir plus tard.

BIBLIOTHÈQUE DE BOURBOURG.

Cette bibliothèque, établie dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, a été créée en 1845. Elle contient 4,832 volumes, dont 2 manuscrits. Elle est ouverte tous les jours, de dix heures à midi et de deux à quatre heures (les dimanches et fêtes exceptés); des ouvrages sont donnés en ville, pour un temps déterminé, aux personnes qui offrent des garanties suffisantes. Un médaillon a été ajouté, en 1859, à cette bibliothèque.

Conservateur, M. Parfait Joos.

BIBLIOTHÈQUES DE PRÉT.

Indépendamment de ces bibliothèques publiques, il existe, à Lille, à Cambrai, à Valenciennes et dans d'autres localités du département, des bibliothèques formées au moyen de souscriptions particulières et ayant pour but d'offrir gratuitement des lectures instructives, amusantes et surtout morales, aux personnes de la

classe moyenne et ouvrière. Les ouvrages dont se composent ces dépôts sont des romans religieux, des voyages, des histoires générales et particulières, des biographies, des livres de science telles que physique, chimie, etc., mises à la portée des ouvriers, littérature classique, etc., etc. Les livres sont prêtés à domicile sous la garantie de personnes connues; on en prête aussi aux hospices, aux hôpitaux, aux prisons, aux curés et aux maires des communes voisines. Ces institutions rendent d'éminents services à la société en occupant utilement les loisirs d'un grand nombre de personnes et en inspirant à celles-ci, par de bonnes lectures, des idées d'ordre et de moralité.

MUSÉES.

Il en existe dans les villes de Lille, Roubaix, Dunkerque, Bergues, Douai, Bailleul et Valenciennes.

LILLE. — MUSÉE DE PEINTURE.

Ce musée, établi en l'année 1795, contient de nombreuses toiles d'un grand prix. Il a été formé des tableaux que la ville possédait et de ceux qu'elle a reçus, à plusieurs époques, de la munificence du Gouvernement.

Les tableaux que renferme ce musée sont soigneusement classés par école, dans huit grandes salles, à la Mairie, et forment une collection digne de tout l'intérêt des connaisseurs.

Conservateur, M. Ed. Reynart, O. ✱.

Commission de surveillance, MM. Reynart, *président*; A. Agache, Herlin (Auguste), Colas, professeur de peinture; Houdoy, L. Sauvage, Lenglard, Pluchart, Denneulin, artiste peintre; Salomé, artiste peintre; Ozenfant-Scrive, Louis Schoutteten.

MUSÉE LELEUX.

M. Alexandre Leleux, décédé en 1873, a légué à la ville de Lille la nombreuse et riche collection de tableaux qu'il possédait. Cette collection est placée dans une salle spéciale de l'Hôtel-de-Ville.

MUSÉE WICAR.

Une riche collection de dessins originaux et d'objets d'art a été léguée à la ville de Lille par le chevalier Wicar, peintre, natif de Lille, décédé à Rome. L'administration de ces objets a été

confiée à une Commission prise dans le sein de la Société des sciences et dont voici la composition :

MM. A. Herlin, *président*; Colas, professeur-directeur de l'École de peinture; J. Houdoy, Houzé de l'Aulnoit, Ed. Reynart (O. ✱), L. Sauvaige; Pluchart, professeur de peinture.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE.

Le musée d'histoire naturelle de Lille est un établissement qui date de l'année 1822. Il s'est formé et continue de s'accroître par les dons des amateurs. Les collections qui le composent comprennent toutes les parties de l'histoire naturelle. Les plus importantes sont celles des oiseaux, des poissons, des insectes et des minéraux. On y remarque trois momies humaines provenant des ruines de Thèbes.

Ce musée est placé dans les vastes locaux de la Faculté des sciences.

Commission de surveillance, MM G. Meurein†, *président*; le président de la Société des sciences; de Norguet, propriétaire; Gosselet, Giard, Viollette, ✱, Lethierry, Hallez, Corenwinder.

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE.

Ce musée s'est formé de dons successifs. Il possède une belle suite de monnaies romaines.

A cette collection sont annexées des copies de camées, des armes antiques et divers débris des monuments anciens.

La Société des sciences, chargée de la surveillance de ce musée, a délégué à cet effet :

MM. Van Hende, *président*; Chon, ✱, L. Sauvaige, Planquart, Rigaux, Ozenfant, l'abbé Dehaisnes, Achille Gentil, Jules De Vicq.

MUSÉE MOILLET.

Ce musée se compose d'armes, de costumes, de meubles et d'ustensiles recueillis par M. Moillet, dans ses voyages, et légués à la ville de Lille. Il est surveillé par une Commission spéciale, composée comme suit :

MM. Ch. Bachy, *président*; Van Hende, membre de la Société des sciences; de Norguet, propriétaire; N . . .

MUSÉE TECHNOLOGIQUE.

Ce musée, dont on doit rapporter la première idée à M. le

docteur Gosselet, a été organisé par la Société des sciences qui en a fait l'ouverture le 3 août 1856. Il présente de précieux et nombreux spécimens à l'aide desquels on peut suivre les différentes phases par lesquelles doivent passer, avant d'être livrés à la consommation, les produits des diverses industries qu'il renferme.

Commission chargée de la surveillance et du classement, MM. Ch. Bachy, *président*; Ed. Bernot, propriétaire; Ch. Violette, doyen de la Faculté des sciences; Gosselet, professeur de la Faculté des sciences.

MUSÉE CÉRAMIQUE.

Commission d'organisation et de surveillance, MM. J. Houdoy, *président*; de Vicq, Ed. Reynart, (O. *); Van der Straeten (A.) Sauvaige, Cussac.

DUNKERQUE.

Le musée de Dunkerque renferme des objets d'art et d'histoire naturelle. Les efforts tentés pour le créer remontent à l'année 1829; mais sa formation a surtout été déterminée en 1835, par un don considérable de M. Benoît Gernart, consul de France à Canton, auquel sont venus s'ajouter les dons du gouvernement, les offrandes des habitants et les acquisitions de la commission du musée. La galerie de tableaux élevée conformément à la délibération du Conseil municipal du 8 août 1873, occupe un espace considérable à l'angle de la rue Benjamin-Morel et de la place du Théâtre. On remarque dans cet établissement un grand nombre d'œuvres remarquables, la plupart de l'école flamande, dont quelques-unes ont une grande valeur. Le musée de Dunkerque a été inauguré le 27 juin 1841; il est ouvert les dimanches et jeudis, de deux à cinq heures de relevée en été et de deux à quatre heures en hiver.

Commission du musée: MM. le Maire, *président de droit*: Dagneau, *vice-président*; Gaspard, *secrétaire*, Hubert, *secrétaire-adjoint*;

Section des beaux arts: MM. Dagneau, Desmit, délégués; Bourdon, Coffyn, Deman, Develle, J. Bray.

Section d'histoire naturelle: MM. Prevost, Terquem, délégués.

Section d'archéologie: MM. Bonvarlet, Derode, délégués, Caux; *conservateur*: M. de Forcade.

BERGUES.

Le musée de Bergues est formé d'une belle collection de peintures, échappées à la révolution et provenant en grande partie des anciens couvents et abbayes de la châtellenie. Il est placé à l'Hôtel-de-Ville, dans une salle bien appropriée à sa destination. Beaucoup de tableaux appartiennent à l'école flamande; un petit nombre à l'école italienne, quelques-uns ont une assez grande valeur. On remarque surtout *le Mendiant*, par Ribeira, de l'école espagnole.

Le musée est ouvert au public le premier dimanche de chaque mois, ainsi que les jours de fête communale, de onze heures à midi et de deux heures à quatre heures.

Commission de surveillance, MM. C. Demeunynck, maire, *président*; Bailleul, Bollaert, Déjumné, Vandenbroucke. — *Secrétaire*, M. Braets. — *Conservateur*, M. Outters.

BAILLEUL.

Il existe à Bailleul une intéressante collection due à M. Benoît-Armand de Puyd, qui a légué à sa ville natale, outre sa fortune, un nombre assez notable d'objets d'art, tableaux et antiquités, à la condition de fonder un musée et une académie de dessin, de peinture et d'architecture.

Cette collection est confiée aux soins d'une commission de surveillance ainsi composée :

MM. le Maire, *président*; B. Van Merris; Alloo; Croes; P. Behaghel.

Conservateur, M. Ch. Aloo.

DOUAL.

Le musée de Douai est un des plus riches établissements de ce genre.

On y remarque de très-belles collections de mammifères, d'oiseaux, de reptiles, de poissons, d'insectes, de minéraux, de fossiles, de végétaux, etc. etc., toutes classées méthodiquement. Il y existe, en outre, de nombreuses et riches séries d'objets d'antiquité et de curiosité, une très-importante collection ethnographique donnée par M. S.-H. Berthoud, et des galeries de tableaux et de sculpture, qui viennent de s'enrichir tout récemment d'un legs très-considérable de M. Foucques de Wagnonville.

Le musée est administré par une Commission générale nommée et présidée par le maire. Cette Commission se divise en quatre sections ainsi composées.

Section d'archéologie. MM. Bréan, ingénieur, *président*; Favier, propriétaire; *secrétaire*; Hazard, conseiller; Brassart, avocat; Delannoy, propriétaire; le chevalier Amédée de Ternas, propriétaire; Dubrulle fils, architecte; Fauchaux père, docteur en médecine; Groult; fabricant de sucre.

Section des beaux-arts. MM. Edmond Locoge, propriétaire, *président*; Albert Dutilleul, propriétaire, *secrétaire*; Alphonse André, brasseur; E.-W. Field, négociant; P. Billet, propriétaire; Edmond Demont, propriétaire; Ed. Paix, négociant; Achille Poncelet, avoué.

Section d'ethnographie. MM. Farez, industriel, *président*; Alphonse André, brasseur, *secrétaire*; Henri Gracy, propriétaire; Anicet Boulanger, industriel; Aimé Demont, propriétaire; de Sars, propriétaire; Fauchaux fils, docteur en médecine; A.-P. Maugin, docteur en médecine; E. Mille, *secrétaire de la mairie*.

Section d'histoire naturelle. MM. le baron Frédéric de Guerne, *président*; E. Gosselin, ingénieur civil; *secrétaire*; Edmond Demont, propriétaire; Edmond Delplanque, vétérinaire; Emile Desmarests, propriétaire, Jules de Guerne, propriétaire; Léon Maurice, conseiller; Aimé Vasse, chimiste; Watelle, père, docteur en médecine.

Bureau de la Commission générale. MM. le maire de Douai, *président*; Bréan, 1^{er} *vice-président*; le comte de Guerne, 2^e *vice-président*; Albert Dutilleul, *secrétaire-général*; Alphonse André, *secrétaire-adjoint*.

Conservateur (pour toutes les sections), M. Ed. Delplanque.

CAMBRAI.

Cette ville possède un musée, inauguré le 14 octobre 1846. Il a été formé alors des tableaux et autres objets trouvés dans les greniers de Saint-Lazare. Depuis cette époque ce dépôt s'enrichit de quelques statues, de quelques tableaux dus à la munificence du gouvernement, et d'une jolie collection d'objets d'histoire naturelle due à la générosité d'un ancien conseiller municipal. Il renferme aujourd'hui environ cent tableaux de diverses écoles, de beaux bustes en marbre ainsi que des statues et des bas-reliefs, des médailles anciennes et modernes, des fragments d'objets d'antiquités, des vases étrusques et des collections d'oiseaux et des coillages.

Le musée est ouvert au public tous les dimanches de dix heures à quatre heures en été, et de dix heures à trois heures en hiver.

Commission de surveillance. MM. Maréchal père, *vice-président* ; Berger, professeur de dessin ; le comte de Vendegies, Ed. Flayelle-Motte, Durieux, Roger.

VALENCIENNES. — MUSÉE DE PEINTURE.

Ce musée renferme plus de 400 tableaux, parmi lesquels plusieurs fort remarquables, entre autres un tryptique représentant la lapidation de saint Etienne, par Rubens, une descente de croix, du même auteur ; des Velasquez, Périda, Coello, Van Dyck, Jordaens, Crayer, Porbus, Fouquières, etc., et une tapisserie d'Arras ; 35 miniatures ou dessins, et des salles de sculptures.

Cet établissement est placé sous la direction d'une commission. Les membres de cette commission sont les mêmes que pour l'académie de peinture.

MM. Bultot, maire, *président* ; Lejeal, Cacheux, Robert.

Conservateur, M. Nicolle, François.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE.

Il y existe de nombreuses collections de minéralogie, de conchyliologie et d'ornithologie.

Commission administrative. MM. Pesier, *, *vice-président* ; De Clercq, *, ingénieur en chef des mines en retraite ; Delgrange, naturaliste ; A. Lelièvre, idem.

Conservateur, M. Farez, A.

ROUBAIX. — MUSÉE INDUSTRIEL.

Cet établissement, commencé en 1857, est destiné à conserver tout ce qui intéresse l'industrie locale.

Il contient actuellement, entr'autres curiosités spéciales :

1° quatorze carnets où sont placés chronologiquement les échantillons de tissus déposés, depuis 1835, aux archives du conseil des prud'hommes, par les fabricants de Roubaix, pour se réserver la propriété exclusive des dessins de leur invention ; 2° quatre carnets d'échantillons de tissus de la fabrique de Roubaix, de toute nature, de tout âge et de toute provenance ; 3° soixante et onze carnets d'échantillons de nouveautés pour robes, pantalons et gilets provenant de diverses fabriques de France, que le musée se procure

par abonnement; 4° trois carnets d'échantillons de tissus étrangers.

Conservateur, M. Th. Leuridan, †.

MUSÉE ARTISTIQUE (ouvert en 1865).

Ce musée comprend des peintures, des dessins, des gravures, des lithographies, des photographies et des sculptures dont le catalogue a été imprimé en 1875.

On y compte actuellement :

57 tableaux,
16 dessins,
15 gravures, lithographies et photographies,
13 sculptures;

101 numéros

Conservateur, M. Th. Leuridan, †.

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE ET ETHNOGRAPHIQUE.

Ce musée renferme : 1° des restes d'anciens établissements, soit de Roubaix, soit des environs, et des objets d'intérêt local; 2° des objets d'antiquité ou de curiosité, offerts au musée ou acquis par la ville; 3° des suites très-importantes de monnaies, médailles, jetons, méreaux et sceaux au nombre de 4,053 pièces; 4° des collections ethnographiques composées d'objets provenant de la Chine, des Indes, du Maroc, de l'île Bourbon, de Madagascar, des îles Seychelles, de la Côte orientale et de l'intérieur de l'Afrique: armes, instruments de musique, ustensiles divers, vêtements, étoffes, etc.

Conservateur, M. Th. Leuridan, †.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE.

On distingue surtout dans ce musée, organisé en 1875, une magnifique collection d'oiseaux exotiques et d'Europe, composée de 570 sujets remarquables de conservation et de fraîcheur. — Il contient aussi des mammifères, des reptiles, des poissons, des coléoptères et papillons du pays, une belle collection de coquillages, des zoophytes, etc.; — des végétaux et des minéraux.

Conservateur, M. Th. Leuridan, †.

JARDINS BOTANIKES ET ZOOLOGIQUES.

LILLE.

La ville de Lille possède un jardin botanique et des serres assez importantes où sont abritées un grand nombre de plantes rares parmi lesquelles on rencontre plusieurs palmiers remarquables par leur développement.

La ville de Lille est en outre dotée de jardins et de nombreux squares parfaitement tracés et entretenus, qui comprennent une superficie totale de 45 hectares.

Le parc Vauban a des corbeilles de fleurs artistement agencées qui font l'admiration des habitants et des étrangers.

A côté du parc Vauban il existe un jardin fruitier où un professeur instruit et intelligent donne, le dimanche, des leçons d'arboriculture qui sont suivies par un grand nombre d'auditeurs.

Enfin Lille possède un vaste et magnifique jardin zoologique d'acclimatation dont l'organisation est due à l'initiative d'une société particulière. Ce jardin, avec ses plantations séculaires, ses pelouses sillonnées de nombreux cours d'eau et ses collections d'animaux, est un séjour des plus agréables et des plus intéressants. Il complète très-heureusement le vaste et bel ensemble des promenades de la grande cité transformée.

Directeur des jardins, M. Jadoul.

DOUAI.

Le jardin botanique de cette ville est dans le meilleur état, et les leçons, données par un professeur instruit, sont suivies par un grand nombre d'élèves.

Un autre établissement du même genre, mais bien plus considérable, est à la disposition de la société d'agriculture, sciences et arts, qui y fait des essais d'agronomie. Ce jardin renferme des pépinières de toutes espèces, une collection complète de plantes classées comme celles du Jardin-des-Plantes à Paris, une vaste orangerie et une serre chaude où sont renfermées plus de 5,000 plantes indigènes ou exotiques.

Conservateur, M. Brassart.

THÉÂTRES.

Il en existe dans six grandes villes du département et dans quelques villes secondaires.

Lille a un théâtre desservi par une troupe sédentaire qui joue l'opéra, l'opéra-comique, le vaudeville, la comédie et le drame.

Depuis le mois de juillet 1864, il n'y a plus de directeurs privilégiés, un décret de 1863 faisant de la direction des théâtres une industrie libre.

Douai et Roubaix ont leurs théâtres desservis par des troupes sédentaires.

Les théâtres secondaires de Dunkerque, Cambrai, Valenciennes, Avesnes et Maubeuge donnent des représentations à l'aide de troupes ambulantes.

ÉCOLES SPÉCIALES COMMUNALES.

LILLE.

ACADÉMIE DE MUSIQUE, SUCCURSALE DE L'ÉCOLE DE CHANT ET DE DÉCLAMATION DE PARIS.

Origine de l'école. En 1733, un cercle d'amateurs de musique s'établit à Lille et prit le titre de *Société du grand Concert*, sous les auspices du maréchal de Boufflers. Quarante-quatre ans après, en 1777, une réorganisation fut reconnue nécessaire et une réunion d'abonnés plaça la société sous le patronage du prince de Soubise. C'est à cette époque qu'il fut arrêté que douze demoiselles recevraient gratuitement l'instruction musicale donnée par des professeurs rétribués au compte de la société. Les succès obtenus à diverses époques firent naître, en 1801, la pensée d'annexer une école académique à la société du Concert. Le nombre des élèves fut fixé à douze; ils reçurent un uniforme et durent s'engager à chanter dans les réunions de l'association. Une gratification de 24 francs était décernée à l'élève qui avait chanté le mieux et fait le plus de progrès pendant l'année. En 1802 et en 1810, l'école fit de pressantes instances auprès du gouvernement pour obtenir l'autorisation de prendre le titre de *Conservatoire secondaire de Paris*. Ce vœu ne fut pas exaucé alors, mais, en 1816, l'école fut organisée comme établissement communal, en vertu d'une autorisation du Ministre de l'Intérieur, et, en 1820, elle obtint de faire porter la livrée du Roi aux gens attachés à son service; enfin, en 1827, une ordonnance royale nomma l'école de Lille succursale du Conservatoire de Paris. En 1852, l'administration de l'établissement, qui avait été exercée depuis 1816 par une Commission formée sous la présidence du maire, fut confiée,

par décision ministérielle, à un directeur spécial, et la commission administrative de l'école fut convertie en commission de patronage et de surveillance.

L'Académie nationale de Lille donne l'instruction gratuite de la musique à cent élèves des deux sexes et a produit un grand nombre de sujets distingués.

Tous les ans la distribution solennelle des prix est précédée d'un concert dans lequel les élèves exécutent des morceaux de musique vocale et instrumentale. Les chœurs, surtout, sont ordinairement chantés avec une précision et un ensemble dont on ne peut faire trop d'éloges.

Commission de patronage et de surveillance. MM. le maire, *président*; Desrousseaux, avoué, *vice-président*; Émile Bigo, Bras-sart, de Cantaloube, Guillot de la Poterie, O *; Th. Herlin, Mertian, Pérot, Théry, Lengart, Watier. -- Ch. de Prins, *secrétaire*.

ADMINISTRATION. *Directeur*, M. Magnien, *; *secrétaire-archiviste*, M. Babler-Winter.

ENSEIGNEMENT. *Professeur*. — *Chant*. Classe de chant et de vocalisation (demoiselles), Mme Fonrobert-Beauchair. Classe de chant (hommes), M. Boulanger. — *Solfège* (demoiselles), 1^{re} classe, Mlle Verbrugghe, 2^e classe, M. Bar; classe élémentaire, Mlle Bul-teau. — (Garçons), 1^{re} classe, M. Delannoy; 2^e classe, M. Dienne; classe élémentaire, M. Lecocq. — *Solfège et chœurs pour adultes*, M. Schillio. — *Piano*, 1^{re} classe, 1^{re} section, M. Lavainne, *; 2^e section, Mme Monneret-Franche. — 2^e classe, 1^{re} section, Mlle Bul-teau; 2^e section, Mlle Ortille; 2^e classe préparatoire au cours de Mme Monneret, 1^{re} section, Mlle Schoutetten; 2^e section, Mlle Sannier. — *Piano et orgue* (hommes), M. Lefebvre-Muller. — *Violon*, M. Paul Martin. — *Violoncelle*, M. Delannoy. — *Clarinete*, M. Gaubert. — *Basson*, M. Bar. — *Flûte et hautbois*, M. Herman. — *Cor*, M. Wybo. — *Cornet à pistons et trompette*, M. Sinsoilliez. — *Classe d'harmonie*, M. Lecocq. — *Classe de musique d'en-semble*, M. Bénard.

ÉCOLES ACADÉMIQUES.

Lille.

Commission administrative. MM. le Maire, *président*; Reynart, O *, administrateur des musées, *vice-président*; Marteau, archi-tecte, *secrétaire*; Sauvage, idem, *trésorier*; Cornut, ingénieur

civil ; Denneulin, artiste peintre ; Herlin, artiste peintre ; Huidiez père, sculpteur ; Laurence, conseiller municipal ; Mallez, ingénieur des ponts-et-chaussées ; Mourcou, architecte ; Salomé, artiste peintre.

Peinture, M. Colas, directeur.

Dessin de la figure. MM. Colas, professeur ; Darcq, professeur en second.

Plastique. M. Darcq, professeur.

Architecture. M. Wandenberg, professeur.

Cours d'ornement. M. Dubuisson, professeur.

Cours de perspective linéaire. M. Dubuisson professeur.

Anatomie appliquée aux arts du dessin. M. le docteur Houzé de l'Aulnoit, *, professeur.

Dessin géométrique, lavis, géométrie et mécanique appliquées aux arts. M. Vanriscotte, professeur.

Dessin linéaire. M. Dubuisson, professeur.

Dessin élémentaire. M. Lecat, professeur.

Histoire de l'art. M. Mamet, professeur.

Surveillant général, M. Ch. Lefebvre.

Roubaix.

ÉCOLES ACADÉMIQUES. — *Commission de surveillance*. MM. le Maire, président ; Carlos Delattre, vice-président ; Henri Verlais, Édouard Dupire, Harinkouck, Vinchon, Funck, E. Roussel, Cornut.

Directeur, M. Mils, professeur de peinture et de bosse. Professeurs : M. Bouzin ; *dessin élémentaire et d'ornement*, M. Seratzki ; *dessin linéaire et architecture*, M. Roussel ; *géométrie descriptive, géométrie et mécanique appliquées, dessin de machines*, M. Codron ; *mathématiques*, M. A. Faidherbe ; *professeur-adjoint*, M. Faidherbe.

Cours d'anglais, M. Keith ; *d'allemand*, M. Wilhem ; *d'espagnol*, M. Dorion.

Physique, chimie-manipulation-teinture, M. l'abbé Vassard ; *laboratoire public*, M. Léon Musin ; *école de tissage*, M. Sadon ; *cours des chauffeurs*, M. Cornut.

ÉCOLE DE MUSIQUE. — *Commission de surveillance*. — MM. J. Lagache, *, président ; P. Parent, Barez, Bulteau.

Directeur. M. V. Delannoy.

Professeurs. Solfège, hommes, M. Victor Delannoy; solfège, demoiselles, Mme Seynave; piano, Mlle Seynave; chant d'ensemble, M. Turbelin; clarinette, M. Lebacqz; flûte, hautbois et basson, M. Knor; violon, M. V. Delannoy; instruments de cuivre, MM. D. Cateau et Sjamar; petits instruments de cuivre, M. Boulcourt.

Tourcoing.

ÉCOLES ACADÉMIQUES. — *Commission administrative.* MM. le Maire président; J. Leblan, *, vice-président; V. Dervaux, conseiller municipal; J. Mathon; Cadeau, docteur en médecine; Sioen, docteur en médecine, †; Dupret, Grau-Libert, J. Roussel, O. Devaux, secrétaire en chef de la mairie.

Dessin et peinture. M. Saint-Quentin, professeur.

Architecture. Louis Leblan, professeur.

Musique vocale et instrumentale. MM. Stappen, professeur-directeur; Nauwelaers, Mager, Stupuy, Tasnier, Stupuy fils, professeurs.

Dunkerque.

École d'hydrographie établie dans les bâtiments du collège et entretenue par la marine.

M. Terquem, professeur.

ÉCOLES ACADÉMIQUES. *Commission de surveillance des écoles d'architecture et de dessin.* MM. N..., président; Delbeke, secrétaire; Dubuisson, Schelley, Vyanne.

Professeurs. Architecture, M. J. Lecocq, architecte de la ville, directeur des travaux municipaux; E. Delannoë, professeur-adjoint.

Dessin et peinture, MM. Desmit; Bourel, professeur-adjoint.

ÉCOLE DE MUSIQUE. — *Commission de surveillance.* MM. N..., président; Bouly de Lesdain, Decarpentry et A. Dumont.

Directeur. M. Neerman père.

Professeurs. MM. Neerman fils; C. Théry; Victor Lest; A. Melsen et Bollaert.

Bailleul.

ÉCOLES ACADÉMIQUES. — Cet établissement a été fondé par M. de Puydt, en son vivant greffier de la justice de paix du canton de Bailleul-Nord-Est. L'enseignement comprend le dessin de la figure, de l'ornement, le dessin linéaire, la peinture et l'architecture.

Commission d'administration. MM. le Maire, *président*; Van Merris, Alloo, Croes, P. Behaghel.

Directeur, M. Swynghedauw, *professeur*, M. Croes.

Cambrai.

ÉCOLE DE MUSIQUE. — *Administrateurs*: MM. Dutemple, conseiller municipal, *vice-président*, Ch. Petit, Wiart, Ernest Maronniez, Léon Coupé, *directeur*.

Professeurs, MM. Tingry, *professeur de violon*; N. . . , *professeur de violoncelle*; Crème, *professeur de clarinette*; Mascret, *professeur de flûte, hautbois et basson*; Dienne, *professeur d'instruments de cuivre*; Bourdeau, *professeur de solfège, cours supérieur*; Etienne, *idem, cours secondaire*.

ACADÉMIE DE DESSIN, DE PEINTURE ET DE SCULPTURE. — *Commission de surveillance*, MM. le Maire, *président*; Maréchal, *vice-président*; Flayelle, négociant; le comte de Vendegies; Delannoy; *directeur*, M. Berger, fils; *professeur*, M. Durieux.

COURS DE DESSIN INDUSTRIEL. — *Commission de surveillance*, MM. Cornaille fils; de Baralle fils; Bertrand; Deslaume de Bernis; *directeur*, M. Christiaens; *professeur*, M. Desicy.

Maubeuge.

COURS DE DESSIN. M. Neulliés, *directeur*.

Douai.

Commission des écoles académiques, M. le Maire, *président*.

SECTION DES BEAUX ARTS. — MM. Farez, ingénieur civil, *vice-président*; Demont, commandant du génie en retraite, *secrétaire*; Meurant, architecte; Moy, professeur au lycée; Gruson, ingénieur

des ponts-et-chaussées ; M. Abel Desjardins, doyen de la Faculté des lettres ; M. Gosselin, ingénieur civil ; Giroud, raffineur ; Watelle, docteur en médecine.

SECTION DE MUSIQUE. — MM. Nutly, *vice-président* ; E. Desmarts, avocat, *secrétaire* ; Campion ; V. Hurtrez ; Ch. Duhot, Alb. Dutilleul.

Géométrie et mécanique appliquées aux arts, M. Guillet, professeur.

Architecture, M. Guillet, *prof.* ; M. Neveux, *profess.-adjoint*.

Dessin, figure, M. Petit, *professeur* ; *ornement*, M. Cellier, *id.*

Modelage et sculpture, M. Délétrez.

Cours de comptabilité et de tenue des livres, M. Riémain.

Cours de calligraphie, M. Flament.

MUSIQUE. MM. François, professeur de violoncelle ; Hochet, professeur de solfège (garçons) ; Delahaye, professeur de solfège, cours supérieur ; Bernard, professeur de flûte ; Dubus aîné, professeur de hautbois ; Petit, professeur de violon ; Hochet, professeur-adjoint de violon ; Rogghé, professeur de clarinette ; Demoulier, professeur de basson et d'ophicléide ; Boulcourt, professeur de cor, cornet à pistons et trompette ; Grard, professeur de chant.

Cours de demoiselles. Mlle Sarazin, professeur de piano ; Mlle Dubus, professeur de solfège.


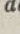
Valenciennes.

ACADÉMIE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE, AFFILIÉE A L'ACADÉMIE
DES BEAUX-ARTS DE PARIS.

Membres administrateurs, MM. le Maire, *président* ; de Saint-Ouen, *vice-président* ; N. . . , *secrétaire perpétuel* ; Dutouquet, Dècle, A. Meurice, Courtin, Albert-Charles Collet, Lejeal, Batigny, Foucart, Quillaq, Fromentin, Dessain.

L'académie est surveillée alternativement par tous les membres. Chaque mois l'administration tient une séance dans laquelle on délibère sur les besoins de l'école, d'après les rapports des membres surveillants.

Professeurs, MM. Desvachez, professeur de dessin et de peinture; Fache, professeur de sculpture, modelure et ornements; Dussart, professeur d'architecture; Petiaux, Auguste, professeur adjoint de peinture et sculpture.

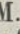
ÉCOLE DE PHYSIQUE ET DE CHIMIE. — MM. Nicolet,  A, professeur de physique; Pesier, , professeur de chimie.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — *Membres administrateurs*, MM. le maire, président; Girard, vice-président; Denoyelle, secrétaire; Perriquet, directeur; Durieux, J. Charles.

Professeurs, MM. de Cornillon, violon; Duez, violoncelle; A. Lerouge, clarinette; Longuevalle, flûte et hautbois; Guffroy, cor et instruments de cuivre; Biloir, solfège.

LISTE DES IMPRIMEURS ET LIBRAIRES

BREVETÉS DANS LE DÉPARTEMENT.

Imprimeurs. A Lille, MM. Léonard Danel, , Lefebvre, Béhague, Wilmot, Petit, Lefort, Six, Quarré, Bureau, Robbe, V^o Bayart, Dufour, Chieux, Potié, Barrez, Crépin, Ducoulombier, Mériaux, Vitez, E. Castiaux, Lagache, Massart, Duvocelle, Caron, Bauchet, Leleux, Becquart, Jules Bayart, Lazare, Pétro. — A Armentières, M. Cado, Auguste Verbaere. — A Comines, V^o Butin. — A Haubourdin, M. Schoutter. — A La Bassée, M. Boilly. — A Roubaix, MM. Reboux, Duthoit, Lesguillon, Florin, Leveugle. — A Tourcoing, MM. Mathon, Vanaverbecq, V^o Rosoor, Reboux. — A Dunkerque, Mmes V^o Kien, V^o Lorenzo, MM. d'Anglebert, Auguste Deworst, Jouglet, Michel Paul. — A Bergues, MM. Le Roy, Petit Aristide. — A Hazebrouck, MM. V^o Barbez, David. — A Estaires, M. Leroy, Guéquièrre. — A Bailleul, Mme V^o Vanneufville. — A Cambrai, MM. Régnier, Deline et Leuglet, associés, V^o Carion, Renaut. — Au Câteau, MM. Thomas Samaden, Piette. — A Solesmes, M. Lebrun, Émile Ferruyt. — A Avesnes, M. Dubois. — A Bavai-Dunkerque, MM. Jouglet. — A Fourmies, MM. Bachy, Cazeaux. — A Maubeuge, MM. Beugnies, Auguste Finet, V^o Lévêque, Adriensence, Boutet. — A Hautmont, MM. Dupagny, Leblanc. — A Landrecies, M. Deloffre. — Au Quesnoy, M. Brasselet. — A Trélon, M. Rousseau. — A Douai, MM. Albert Duramou, Six, Dechristé, Crépin, Duthillœul, Dutilleux, Robert et Lepage. — A Orchies, M. Dubois.

— A Valenciennes, Mme V^o Prignet, MM. Henry, Giard, Chuffart, Cordier, Houssin, Chambon. — A Saint-Amand, M. Legru. — A Denain, M. Palandre. — A Anzin, Céline Bosquelle, M. Dugour. — A Condé, M. Descamps. — A Aniches, M. Joseph Vieil.

Imprimeurs-lithographes. A Lille, MM. Lefebvre, Choquet, Danel (Léonard), *, Mme Bayart, MM. Dubois, Boldoduc, Schœller, Wannebrouck, Tribout, Delahaye, Petit, Bauchet, J. Lefort, Laloux, J. Dubois, Potiez, Prat, V^o Bossus, Bureau, Barrez, Dupont, Kockenpoo, Fiévez, E. Castiaux, Montaigne, Lagache, Derache, Jombard, Béhague, Barbage, L. Bigot frères, Vitez-Gérard, Six, Becquart, Lasare, Duvocelle, Mériaux, Potié, Sare-Barrez. — A Roubaix, MM. Reboux, Florin, Lesguillon, Leveugle, Juniet, Duthoit. — A Tourcoing, MM. Mathon, Vanaverbecq, V^o Rosoor. — A Armentières, M. Cado. — A Comines, V^o Butin. — A Haubourdin, M. Schoutter. — A Loos, M. Roussel. — A Dunkerque, MM. Brasseur, Bichain, Jouglet. — A Hazebrouck, M. David. — A Estaires, M. Guéquièrre. — A Cambrai, MM. Deligne, V^o Simon, Régnier, Renaut. — Au Câteau, MM. Samaden, Parent, Piette. — Solesmes, M. Lebrun. — A Avesnes, MM. Dubois, Riez, Postiaux. — A Bavai, M. Jouglet. — A Fourmies, MM. Cazeaux, Bachy, Reiblé. — A Hautmont, MM. Dupagny, Leblanc. — A Maubeuge, M. Beugnies. — Trélon, M. Rousseau. — A Douai, MM. Crépin, Dutilleux, Duthillœul, Six, Robert et Lepage. — A Saint-Amand, M. Legru. — A Anzin, M. Dugour. — A Denain, M. Palandre. — A Valenciennes, MM. Torrez, V^o Pringuet, Henry, Giard, Cordier, Houssin.

Imprimeurs en taille-douce. — A Lille, MM. Schœller, Tribout, Bureau, Montaigne, Massart, Barbage, Faure.

Libraires. A Lille, MM. V^o Laurent, Danel, *, Deswarte, Leleu, Dufour, Wilmot, Lefort, Billaux, Dubois, Quarré, Guillot, Caron, Béhague, Cambray, Bureau, Martin (Dlle), Ducatteau (Dame), Arnold (Dlle), Robbe, Bauchet (René), Couttenier, Garemin, Petit, Devriendt, V^o Dehen, Choquet, Bergès, Castiaux, Pétro, V^o Cufay, Cufay-Petitot Fourment, Lambert, Deswarte, dame Martin, Six, V^o Renaudin, Ed. Dufour, Martin, Dassonneville, Kockenpoo, E. Castiaux, Fiévez, V^o Rousselle, Colard, Schallier, V^o Deroubaix, Noir, Heaulme, Boitiaux, Honoré, Abraham, Sinsoilliez, Jenot, Manches, Masson, Minart (Dame). — A Annœullin, MM. Couvreur, Béghin, Babin. — A Armentières, MM. Cado, Pétro (Dlle), Pétro, Verbaere. — A La

Bassée, M. Boilly. — A Comines, V^e Butin. — A Haubourdin, Mme Schoutheer, Nieuviart. — A Roubaix, MM. Juniet. (Dlle) Carette, Reboux, Catteau, Lesguillon, Florin, Plouvier, Gripon, dame Voreux. Dugauquier, Duthoit. — A Seclin, M. Delacourt. — A Tourcoing, MM. Mathon, Verlinde, Vanavérbecq, V^e Rosoor. — A Dunkerque, Mme veuve Vancauwenberghe, Gillet (Dlle) MM. Lecocq, Vannorbecke, André, Brasseur, Bacquet, Marteel (Dlle), Vandenbussche, Demaret (Dame), MM. Ricquer, Liénard, Duhan, Mme veuve Gauwin, MM. Playe, Bichain. — A Bergues, MM. Barbez, Petyt. — A Bollezeele, MM. Devulder, Paccou. — A Bourbourg, M. Vandenbrouque. — A Gravelines, MM. Lebon, Parisis. — A Hondschoote, M. Hennegrave. — A Rexpoëde, M. Marchand. — A Bailleul, MM. Fihay, V^e Vanneufville. — A Cassel, Mme Dominicus, Vandamme. — A Estaires, MM. Roussel, Guéquièrre. — A Hazebrouck, Mmes Gobrecht, Besse, V³ Barbez, M. David. — A Merville, MM. Wantier, Deepierre, Bouve, Thellier. — A Cambrai, dame Lecocq, dame Biécourt, MM. Béal, Flanneau, Regnier, Renaut, Moyse, Troupeaux, V^e Carion Roussel. — Au Câteau, MM. Samaden, dame Piette. — A Inchy, M. Poulin. — A Solesmes, M. Ferruyt, V^e Gambiez. — A Walincourt, M. François, dame Proy. — A Avesnes, MM. Eliet, Piérard (Dlle), dame Seine. — A Anor, Dlle Beaudoin, Hannecart. — A Bavai, M. Jouglez, Bouchez V^e. — A Berlaimont, Mme Allard. — A Fourmies, MM. Bachy, Legrand, Depauw. — A Gommegnies, Dlle Jouglez. — A Hautmont, MM. Leblanc, Dupagny. — A Landrecies, MM. Deloffre, Beaurain. — A Maroilles, V^e Bénévot, Dehorter. — A Maubeuge, MM. Delgorge, Beugnies, V^e Levecque, Adriensence, Dame Drucbert, Boutée. — Au Quesnoy, MM. Dauverchain, Carlier, Brasselet. — A Sars-Poteries, MM. Leblanc, Juniet. — A Trélon, MM. Rousseau, Tricot. — A Douai, MM. Foucart, Lafoscade, Duramou, Dutilleux, Crépin, Dame Cuelenaere, Bonnart, Tilloy, Duthillœul, dame Madoux, Lucas, Robert et Lepagne, Dégez, Ablain. — A. Aniche, M. Laloux. — A Marchiennes, M. Gontier, Materne. — A Orchies, M. Dubois, — A Saint-Amand, MM. Druon, Legru, Boucher. — A Anzin, M. Dugour, Vasse. — A Bouchain, dame Cousin, Donaint. — A Condé, MM. Descamps, Debruxelles. — A Denain, MM. Dandin, Cambay. — A Valenciennes, MM. Binois, Blary, Dame Prignet, L. Henry, Giard, Chambon, Coint, Houssin.

JOURNAUX ET ÉCRITS PÉRIODIQUES PUBLIÉS DANS LE DÉPARTEMENT DU NORD.

VILLES où paraissent les Journaux.	TITRES ET SOUS-TITRES des Journaux.	Périodicité.	NOMS	
			du Gérant.	de l'Imprimeur.
<i>Journaux politiques.</i>				
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.				
Dunkerque ..	L'Autorité	Quotidien. ...	Habar	Vve. Kien.
Id.	Le Journal de Dunkerque..	Id.	D'Anglebert ..	D'Anglebert.
Id.	Le Phare de Dunkerque ..	3 fois par sem.	Vandewynckel	Vandewynckel
Bergues.....	Journal de Bergues, bulletin commercial et indust.	Hebdomadaire	Leroy-Gontier.	Leroy-Gontier.
Id.	Revue commerciale.....	Id.....	Barbez	Barbez.
ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.				
Hazebrouck..	L'Indicateur d'Hazebrouck.	2 fois par sem.	David.....	David.
Bailleul.	La Bailleuloise	Hebdomadaire	Vanneufville..	Vanneufville.
Hazebrouck..	L'Echo de la Flandre.....	Id.....	Barbez.....	Barbez.
ARRONDISSEMENT DE LILLE.				
Lille.	L'Echo du Nord	Quotidien ...	Verly.....	Leleux.
Id.	Le Mémorial de Lille et du Nord de la France.....	Id.	Chieux	Chieux.
Id.	Le Propagateur du Nord et du Pas-de-Calais	Id.	H. Lefebvre ..	Lefebvre-Ducrocq.
Id.	Le Progrès du Nord.....	Id.	Dugardin	Massart.
Id.	Le Courrier populaire.....	Id.	Petit.....	Petit.
Id.	La Vraie France.....	Id.	Ducoulombier.	Ducoulombier.
Id.	La Feuille des Campagnes.	Hebdomadaire	G. Legrand...	Massart.
Roubaix	Le Journal de Roubaix....	Quotidien. ...	Reboux.	Reboux.
Id.	Le Courrier du Dimanche.	Hebdomadaire	Reboux.....	Reboux.
Tourcoing..	L'Indicateur de Tourcoing et de Roubaix.....	2 fois par sem.	Mathon	Mathon.
Id.	La Gazette de Tourcoing..	Quotidien....	Reboux.	Reboux.
ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.				
Cambrai	L'Émancipateur	3 fois par sem.	Herlin	Vve. Carion.
Id.	La Gazette de Cambrai....	Id.	Regnier.....	Regnier.
Id.	Le Libéral du Nord.....	Id.	Cuvelier	Cuvelier.
Id.	L'Aigle du Nord.....	Quotidien. ...	Gentès.....	
Le Câteau. ..	Le Cambrésis-Câteau	2 fois par sem.	Lempereur. ..	Lempereur.
ARRONDISSEMENT D'AVESNES.				
Avesnes.....	L'Observateur des arrondissements d'Avesnes, Cambrai et Valenciennes....	3 fois par sem.	Dubois.....	Dubois.
Id.	Le Hainaut français	Id.	Cormont.....	Cormont.
Maubeuge. ..	La Feuille d'Annonces	Hebdomadaire	Réguez.....	Adriensence.

VILLES où paraissent les Journaux.	TITRES ET SOUS-TITRES des Journaux.	Périodicité.	NOMS	
			du Gérant.	de l'Imprimeur.
ARRONDISSEMENT DE DOUAI.				
Douai.....	L'Indépendant.....	3 fois par sem.	Dutilleul.	Dutilleul.
Id.	Le Courrier douaisien....	Id.	Carez	Vve. Céret.
Id.	L'Ami du peuple	Id.	Crépin.....	Crépin.
ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.				
Valenciennes	Le Courrier du Nord.....	3 fois par sem.	Henry	Henry.
Id.	L'Echo de la frontière	Id.	Lemaire.....	Prignet.
Id.	L'Impartial du Nord.....	Id.	Prignet.....	Id.
<i>Journaux non politiques.</i>				
Lille.....	Le Journal circulaire du marché linier de Lille...	Hebdomadaire	Dubar	Leleux.
Id.	La Semaine religieuse....	Id.	Ducoulombier.	Ducoulombier.
Id.	Journal des brasseurs....	Id.	Puvrez.....	Lefebvre-Ducrocq.
Id.	Le Public.....	Id.	Vitez	Vitez
Id.	L'Indicateur des ventes et et achats industriels...	Hebdomadaire	Potez	Vitez.
Id.	Le Nord financier	Id.	Massart.....	Massart.
Id.	L'Avenir médical du Nord de la France.....	Mensuel	Papillon et Faucon ...	
Id.	Le Génie de la Mode.....	Bi-mensuel ...	Gondeau.	Lefebvre-Ducrocq.
Id.	Affiches et Annonces....	Quotidien. ...	Danel	Danel.
Maubeuge...	La Sambre	Hebdomadaire	Boutée.....	Boutée.
Douai.....	Petites Affiches du Nord...	Id.	Crépin.....	Crépin.
Id.	Le Douaisien.....	Id.	Bilbaut	Vitez.
Fourmies....	Journal de Fourmies.....	Id.	Bachy	Bachy.
Anor.....	Courrier de l'arr. d'Avesnes	Id.	Reiblé.	Reiblé.

ANNONCES JUDICIAIRES.

Un décret du 28 décembre 1870 porte que les annonces judiciaires et légales pourront être insérées dans l'un des journaux publiés en langue française dans le département et que néanmoins toutes les annonces judiciaires relatives à une même procédure de vente seront insérées dans le même journal.

Par arrêté préfectoral du 3 janvier 1878, le tarif du prix d'insertion est fixé à 15 centimes par ligne de 34 lettres, caractère gaillarde, l'n pris pour type de justification, conformément à l'arrêté du 5 janvier 1871.

Le coût d'un exemplaire légalisé est réglé, non compris le droit d'enregistrement, à 50 centimes.

AGRICULTURE.

CHAMBRES CONSULTATIVES.

La loi du 20 mars 1851 sur l'organisation des chambres d'agriculture a été modifiée par un décret du 25 mars 1852, portant qu'il sera établi, dans chaque arrondissement, une chambre consultative d'agriculture, dont les membres seront nommés par le Préfet, pour trois ans.

Les chambres consultatives d'agriculture sont composées d'un nombre de membres égal à celui des cantons de l'arrondissement. Elles sont présidées dans l'arrondissement chef-lieu du département par le Préfet, et dans les autres arrondissements par le sous-préfet. Elles nomment au scrutin un vice-président et un secrétaire.

Conformément aux dispositions du décret précité, M. le Préfet a, par un arrêté du 19 mai 1874, procédé à la réorganisation des chambres consultatives du département.

Voici la composition de ces chambres :

Arrondissement de Dunkerque. MM. Dantu, agronome et maire à Steene ; Belle, agriculteur et maire à Bourbourg-Campagne ; Lebecque, agriculteur et maire à Coudekerque ; Mahieu, idem, à Cappel ; Vandembavière, agriculteur et maire, à Loon ; Vandercolme, propriétaire et agriculteur à Dunkerque, Dehaene, agriculteur et maire à Wormhoudt.

Arrondissement d'Hazebrouck. MM. D. Claudorez, cultivateur, à Hazebrouck, *vice-président* ; Margerin du Metz, propriétaire, à Hazebrouck, *secrétaire* ; Dequidt, maire, à Ste-Marie-Cappel ; Seingier, agriculteur, à Steenwerck ; Jules Joye, cultivateur, à La Gorgue ; Beck, propriétaire, à Steenvoorde ; Leuridan-Hullebert, entrepreneur, à Vieux-Berquin.

Arrondissement de Lille. MM. Kuhlmann, C. *, *vice-président*.
 Meurein †, *secrétaire* ; Masséan, propriétaire et maire, à Bois-Grenier ;
 Delinselle, propriétaire, à Cysoing ; Leroy-Dubois, propriétaire et conseiller d'arrondissement, à Illies ;
 Deleplanque, propriétaire, à Loos ; J. Brame, sénateur, propriétaire, à Hem ;
 Butin, cultivateur, à Lille ; Adrien Bonte, négociant ; Catel-Béghin, *, propriétaire et maire, à Lille ; Desmoutiers *, propriétaire et

reçu
 Béghin
 cultivateur
 à Cappel
 à Mouscron

2.
 3. Bonte
 4. Béghin

Verdinand Béghin - cultivateur à Cappel
 à Mouscron

6. D. Desbroux

conseiller général, à Mons-en-Pévèle; Fauvarque, cultivateur, à Quesnoy-sur-Deûle; Deleporte-Bayart, conseiller général, à Roubaix; Beaucarne, *, député, maire à Croix; L. Heddebault, propriétaire, à Houplin; Ghesthem-Leroux, cultivateur, à Neuville-en-Ferrain; Vandebeulque, cultivateur à Tourcoing.

Arrondissement de Cambrai. MM. Stiévenart-Béthune, agriculteur, à Etrun; Leleu, agriculteur, à Tilloy; Déjardin, idem, à Carnières; Ménard, idem, à Montay; Boulanger, idem, à Doignies; Vallez, idem, à Biastre.

Arrondissement d'Avesnes. MM. le Sous-Préfet, *président*, Darche, agriculteur, à Gognies-Chaussée, *vice-président*; de Colnet, agriculteur et maire, à Dompierre; Colinet-Azambre, propriétaire à Avesnes; Emond, conseiller général, à Berlaimont; Lefebvre-Douay, propriétaire, au Quesnoy; Manesse, propriétaire et conseiller d'arrondissement, à Frasnoy, Bever, agriculteur, à Solre-le-Château; Réal, conseiller d'arrondissement, à Wignehies; *secrétaire*, M. Postiaux.

Arrondissement de Douai. MM. Lauvin, fabricant de sucre, maire, à Fressain; Vasse, chimiste, à Douai; Bernard, à Roost-Warendin; Fiévet, à Masny; Benoit-Couplet, fabricant de sucre, à Marchiennes; Ch. Desmoutiers, fabricant de sucre, député à Faumont.

Arrondissement de Valenciennes. MM. Caullet, agriculteur et maire, à Haspres, *vice-président*; Petit, agriculteur, à Condé; André, cultivateur et maire, à Saint-Amand; Bouchart, agriculteur et maire, à Lecelles; A. Brabant, agriculteur, à Onnaing; Hautcœur, idem, à Bruay; Mariage, fabricant de sucre, à Thiant; *secrétaire*, M. Ségard.

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE. (1)

DUNKERQUE.

La société d'agriculture de Dunkerque comprend les cinq cantons de Dunkerque-Est et Ouest, de Bergues, de Wormhoudt et d'Hondschoote. Elle se compose de 130 membres.

BUREAU: MM. Joos, député, *président*; De Bacque, *trésorier*; Coolen, *secrétaire*; Claeys, *secrétaire-archiviste*.

(1) Les sociétés savantes qui s'occupent en même temps d'agriculture sont inscrites au chapitre SCIENCES ET ARTS.

Membres résidants. — Canton de Dunkerque-Est. MM. Vandercolme, ✱, *vice-président*.

Canton de Dunkerque-Ouest. M. Delelis, *vice-président*.

Canton de Bergues. M. Vanherzeecke, *vice-président*.

Canton de Wormhoudt. M. Dehaene, *vice-président*, à Wormhoudt.

Canton d'Hondschoote. M. Mallengier, *vice-président*, aux Moères.

BOURBOURG.

La société de Bourbourg comprend les cantons de Bourbourg et de Gravelines.

Bureau : MM. Ed. Hubert-Legaigneur, *président* ; Belle et Vandembavière, cultivateurs, *vice-présidents* ; Vercoustre, conducteur de la 2^e section des Waeteringues, *secrétaire* ; Nanquette, vétérinaire, à Bourbourg, *secrétaire-adjoint* ; Louf, cultivateur, à St-Georges, *trésorier-bibliothécaire*.

M. Demeunynck, ✱, *président-honoraire*, à Lille ; M. Fournier, cultivateur à Loon, *membre honoraire*.

Membres titulaires. — Ils sont au nombre de 54 pour le canton de Bourbourg, et de 25 pour le canton de Gravelines, ensemble : 79.

HAZEBROUCK.

Bureau. MM. Claudorez, *président* ; Houvenaghel, *vice-président* ; Margerin du Metz, *secrétaire* ; Quenson, *trésorier*. — M. le Sous-Préfet, *président-honoraire*.

Les autres membres de la Société sont au nombre de 179.

BAILLEUL.

Bailleul. MM. Lotthé, maire, *président* ; Bieswal, de Coussemaker, *vice-présidents* ; Salomé, *secrétaire* ; Hopsomer, *trésorier*.

Les autres membres de la Société sont au nombre de 141.

LILLE. — COMICE AGRICOLE DE L'ARRONDISSEMENT,

Créé par arrêté du Préfet du 22 août 1853.

Ce comice est composé de 4 membres honoraires et de 570 membres titulaires.

Membres honoraires. MM. le Préfet du Nord, *président d'honneur*; le secrétaire-général de la Préfecture; le maire de Lille; le général commandant la division.

Bureau. MM. Beaucarne-Leroux, *, *président*; Hélin, Bonnier, *vice-présidents*; De Norguet, *secrétaire-général*; Desrousseaux, *secrétaire-adjoint*; L. Butin, *bibliothécaire-archiviste*; Nicole, *bibliothécaire-adjoint*; Tripier-Durieux, *trésorier*.

AVESNES.

Bureau. MM. Maillet aîné, *président*; Darche, E. *vice-président*; Caverne, fils, *secrétaire*; Gir, *secrétaire-adjoint*; Boulay, *trésorier*; Fosset, *bibliothécaire*; Tordeux, *bibliothécaire-adjoint*.

Les membres de la Société sont au nombre de 132.

VALENCIENNES.

Comices agricoles de l'arrondissement.

VALENCIENNES. — *Agriculture*, MM. Bultot, *président*; Hunet, 1^{er} *vice-président*; Mustelier, 2^e *vice-président*; Tonneau, *secrétaire*; Damien, *secrétaire-adjoint*.

SAINT-AMAND. — M. Davaine, Nicole, *président*; M. J. Davaine, *vice-président*; M. Waché, *secrétaire*; Desailli, *trésorier*.

DENAIN. — M. Crépin-Deslinsel, *président*; M. Payen, *vice-président*; M. Gouvion, J. *secrétaire*; N..., *trésorier*.

CAMBRAI.

Bureau. MM. Boulanger, propriétaire, à Doignies, *président*; Tribou, à Hem-Lenglet, Dejardin, à Carnières, *vice-présidents*; E. Le Roy, à Crèvecœur, *secrétaire-général*; Blin, *bibliothécaire* à Cambrai, *secrétaire-rédacteur*; Richard, *secrétaire-archiviste*; Millot, notaire, *trésorier*.

Nombre des membres, 320.

Haras.

Le département compte 72 étalons concourant à la reproduction d'une manière utile. L'administration des Haras gouvernementaux en a approuvé 24 avec primes et autorisé 10. Il reste 5 étalons vendus par le département, suivant l'ancien système d'achat et de revente.

D'après le nouveau système des fortes primes, le département compte 40 étalons qu'il a approuvés par des primes plus ou moins importantes et 25 étalons ayant reçu par lui des mentions honorables.

L'organisation du haras départemental tend à répondre convenablement aux besoins locaux et aux convenances des éleveurs.

Art vétérinaire.

Le nombre des vétérinaires brevetés exerçant dans le département est de 89, qui se répartissent par arrondissement, savoir :

Dunkerque, 5; Hazebrouck, 5; Lille, 19; Cambrai, 15; Avesnes 20; Douai, 7; Valenciennes, 18.

ASSOCIATION VÉTÉRINAIRE DES DÉPARTEMENTS DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS.

Autorisée par décision ministérielle du 14 octobre 1844.

Président, M. N...

Secrétaire, M. Delplanque, à Arras.

Drainage.

Le service du drainage est placé, depuis le 1^{er} janvier 1859, dans les attributions de MM. les Ingénieurs des ponts-et-chaussées.

La loi du 17 juillet 1856, sur le drainage, dispose qu'une somme de cent millions est affectée à des prêts destinés à faciliter les opérations du drainage. Ces prêts sont remboursables en 25 ans, par annuités comprenant l'amortissement du capital et l'intérêt calculé à 4 p. %. — Un décret du 21 septembre 1858 a déterminé la forme et l'instruction des demandes de prêts, et les conditions de ces prêts.

INDUSTRIE. — COMMERCE.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878.

Par décret en date du 4 avril 1876, M. le Président de la République a décidé qu'une exposition universelle s'ouvrirait à Paris le 1^{er} mai 1878, et serait close le 31 octobre suivant.

Le Comité départemental du Nord est ainsi composé :

MM. C. * Kulhmann, président honoraire de la Chambre de Commerce, président de la Société Industrielle du nord de la France, à Lille, *président*.

MM. A. Delfosse, président de la Chambre de Commerce de Roubaix; H. Bernard, président de la Chambre de Commerce de Lille, *vice-présidents*.

MM. G. Dubar, secrétaire des Comités linier et cotonnier à Lille; Agache, filateur de lin à Pérenchies et Lille, *secrétaires*.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

MM. Derode, président du Tribunal de Commerce de Lille; Desurmont-Desurmont, président de la Chambre de Commerce de Tourcoing; Delesalle, Émile, filateur, vice-président de la Chambre de Commerce de Lille; Deren, Henri, président de la Chambre Consultative des Arts et Manufactures d'Armentières; Beaucarne-Leroux, président du Comice Agricole de Lille, maire de Croix; Catel-Béghin, filateur de lin, maire de Lille; Vernier, Achille, président du Tribunal de Commerce de Roubaix; Jourdain-Defontaine, président du Tribunal de Commerce de Tourcoing; Bossut, Henry, négociant-commissionnaire, ancien président du Tribunal de Commerce, à Roubaix; Corenwinder, ancien fabricant de sucre, chimiste, à Lille; Descat, Constantin, apprêteur de tissus, conseiller général, ancien maire de Roubaix; Descat-Leleux, teinturier-apprêteur de tissus, à Lille; Desurmont-Motte, filateur de laine, Juge au Tribunal de Commerce, à Tourcoing; Kuhlmann fils, chimiste, membre du jury de l'Exposition universelle de Philadelphie, à Lille; Crespel-Tilloy, ancien maire de Lille, ancien président du Tribunal de Commerce, filateur de lin et fabricant de fils retors, à Lille; Lefebvre-Ducatteau, Jean, fabricant de tissus, à Roubaix; Pouchain, Victor, filateur, conseiller général, maire d'Armentières; Reynaert, directeur des Musées de

Lille ; Roussel-Defontaine, industriel, conseiller général, maire de Tourcoing ; Scrive-Bigo, filateur de lin, à Lille ; Thiriez, filateur de coton, juge au Tribunal de Commerce de Lille ; Vallée, directeur de l'Usine de Fives-Lille ; Viollette, Doyen de la Faculté des Sciences de Lille ; Wallaert, Aug., filateur de lin, juge au Tribunal de Commerce de Lille ; Danel, Léonard, imprimeur, à Lille ; Le Blan, Julien, père, filateur de lin et de coton, à Lille ; Van Hende, ancien chef d'institution, à Lille ; Agache, Alfred, propriétaire, peintre et musicien, à Lille ; Benvignat, architecte, à Lille, membre de la Commission des Musées ; Marteau, architecte à Lille ; Colas, directeur de l'École de peinture, à Lille ; Herlin, Auguste, membre de la Commission des Musées de Lille ; L'abbé Dehaisne, archiviste du département, à Lille ; Lemoinier, propriétaire à Lille ; Schlather, président du Cercle horticole de Lille, à Loos ; Deleporte-Bayard, conseiller général, agronome à Roubaix.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

MM. Mailliet, sénateur, vice-président du Conseil général, président de la Société d'Agriculture d'Avesnes ; Sculfort, père, industriel à Maubeuge, président de la Chambre consultative des Arts et Manufactures ; Levent, Sylvère, membre du Conseil général, de la Chambre consultative d'Agriculture, de la Chambre consultative des Arts et Manufactures, maître de forges, à Bavai ; Hamoir, René, maître de forges à Maubeuge ; Legrand, Théophile, filateur à Fourmies.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

MM. Wallerand, président de la Chambre consultative des Arts et Manufactures de Cambrai ; Boulanger, président du Comice agricole de Cambrai ; Seydoux, Ch., manufacturier, membre du Conseil général, au Cateau ; Larivière, ingénieur des Ponts-et-Chaussées, directeur de la sucrerie centrale d'Escaudœuvres.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

MM. De Baillencourt, Charles, filateur de lin, président de la Chambre de Commerce de Douai ; Bernard, Édouard, agronome, président du Comice agricole, conseiller d'arrondissement, maire à Roost-Warendin ; Fleury, président de la Société centrale d'Agriculture, Sciences et Arts de Douai, recteur de l'Académie de Douai ; Fiévet, Edouard, agriculteur, fabricant de sucre, conseiller général, à Sin ; Desmoutiers, Charles, député, maire, agronome à Faumont ; Mottez, Urbain, fabricant de sucre, raffineur, président du Conseil d'arrondissement de Douai, maire à Wandignies-Hamage ; Ducret, Charles, maître de verrerie et maire à

Aniches; Vuillemin, Emile, ingénieur, directeur de la Compagnie d'Aniches à Auberchicourt; Vasse, Bertin, secrétaire du Comice agricole, de la Chambre consultative d'Agriculture, du Conseil d'hygiène et de salubrité, agronome et chimiste à Douai; Meurant, architecte à Douai.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

MM. Trystram, député, membre du Conseil général, président de la Chambre de Commerce de Dunkerque; Féron, Gustave, président du tribunal de commerce, consul du Brésil et de Grèce, à Dunkerque; Joos, député, président de la Société d'agriculture de Dunkerque à Bergues; Hubert-Legaigreur, Louis, président de la Société d'agriculture de Bourbourg; Mahieu, Henri, vice-président de la Chambre consultative d'agriculture, maire de Cappelle; Vandercolme, Alexandre, propriétaire, à Dunkerque, membre de la Chambre d'agriculture de Dunkerque; Guilbert, Léonce, maire à Bergues.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

MM. Lotthé, Léon, notaire, maire, conseiller général, président de la Société d'agriculture de Bailleul; Claudorez, Dominique, agriculteur, président de la Société d'agriculture d'Hazebrouck; Duhamel, Philippe, fabricant de toiles damassées, à Merville.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

MM. Durieux, Emile, négociant, président de la Chambre de commerce de Valenciennes; de Comines de Marsilly, directeur général des mines d'Anzin, conseiller général; Delame, Charles, négociant, président du tribunal de commerce de Valenciennes; Martin, Adolphe, président de la Société d'agriculture, sciences et arts de Valenciennes; Caullet, Auguste, agriculteur, fabricant de sucre, vice-président de la Chambre consultative d'agriculture de Valenciennes; Stiévenard, Abel, président du Comité des fabricants de sucre, à Valenciennes; Mariage, Jean-Baptiste, secrétaire général du Comité central des fabricants de sucre de France, à Thiant; Waternau, Hippolyte, administrateur des forges et hauts-fourneaux de Denain et d'Anzin; Crépin-Deslinsel, Auguste, agriculteur, à Denain; Quillaecq, Arthur-Louis, constructeur-mécanicien, à Valenciennes.

Un bureau a été installé à la Préfecture où un employé chargé spécialement par le Comité départemental de renseigner le public, se trouve tous les jours de deux à quatre heures, excepté les dimanches et fêtes.

SOUS-COMITÉS D'ARRONDISSEMENT.

Des sous-comités d'arrondissement ont été également institués par arrêté préfectoral du 25 septembre 1876.

Le sous-comité de l'arrondissement de Lille est composé des membres de cet arrondissement faisant partie du comité départemental.

Pour les autres arrondissements, les bureaux des sous-comités se composent ainsi qu'il suit :

AVESNES.

Président : M. Aubry, Henri-Valéry, adjoint au maire d'Avesnes, vice-président de la Chambre consultative des arts et manufactures; *secrétaire* : M. Flament, Eugène, maire d'Avesnelles, filateur.

CAMBRAI.

Président : M. Wallerand, président de la Chambre consultative des arts et manufactures de Cambrai; *vice-président* : M. Lallier, membre de la Chambre consultative des arts et manufactures de Cambrai; *secrétaire* : M. Bertrand, Alfred, manufacturier, filateur de coton à Cambrai.

DOUAI.

Président : M. Ch. de Baillencourt, filateur de lin, président de la Chambre de commerce de Douai; *vice-président* : M. Vasse, Bertin, secrétaire du Comice agricole, agronome et chimiste à Douai; *secrétaire* : M. Chartier, Alain, maître de verreries à Dorignies-Douai.

DUNKERQUE.

Président : M. Joos, député, président de la Société d'agriculture de Dunkerque; *vice-présidents* : MM. Dantes, agronome et maire à Steene; Delelis, Jules, ancien maire de Dunkerque, conseiller d'arrondissement; *secrétaires* : MM. Gaspard, Auguste, avocat, membre du Conseil municipal à Dunkerque; Lefebvre, Alexandre, constructeur de navires à Dunkerque.

HAZEBROUCK.

Président : M. Duhamel, Philippe, fabricant de toiles damassées à Merville; *vice-présidents* : MM. Lotthe, Léon, notaire, maire, conseiller général, président de la Société d'agriculture de Bailleur; Claudorez, Dominique, agriculteur, président de la Société d'agriculture d'Hazebrouck; *secrétaire* : M. Margerin du Metz, secrétaire de la Chambre consultative d'Hazebrouck.

VALENCIENNES.

Président : M. Durieux, président de la Chambre de commerce de Valenciennes; *vice-président* : M. de Marsilly, directeur général des mines d'Anzin; *secrétaire* : M. Pesier, chimiste, secrétaire du Conseil d'hygiène et de salubrité.

CHAMBRES DE COMMERCE.

Les Chambres de commerce existant dans le département sont au nombre de six. Elles sont composées comme suit :

LILLE. M. le Préfet, *président d'honneur*; Kuhlmann, C. ✱, *président honoraire*; H. Bernard, ✱, *président*; E. Delesalle; Decroix; A. Masquelier; E. Agache; A. Bonte; Th. Barrois; A. Longhaye, ✱; Bertrand Milcent; A. Delesalle; Bonduelle; H. Labbé, A. Descamps; P. Derode; Scrive-Bigo; P. Le Gavrian; G. Schouteten.

Membres correspondants. MM. Béghin, à Armentières; Wallerand, ✱, Bertrand-Milcent, dans l'arrondissement de Cambrai. — *secrétaire de la chambre*, M. Léon Blondeau.

DUNKERQUE. MM. A. Petyt, ✱, *président honoraire*; Trystram, *président*; C. Bourdon, *vice-président*; Alf. Petyt, *trésorier*; Bernast, Brichet, Choquet, Fichaux, Lavergne, Marchand, Spiers, Vancauwenberghe - Lemaire, Vancauwenberghe - Bellenger. — M. E. Delbeke, *secrétaire*.

ROUBAIX. MM. A. Delfosse, ✱, *président*; Screpel-Roussel, *vice-président*; Th. Leuridan, ✱, *secrétaire*; H. Matton, *trésorier*; G. Wattine; F. Roussel; J. Lagache, fils; Eloy-Duvillier; Parent-Monfort; A. Vinchon, Th. Funck, Motte-Bossut, ✱, Voldemar-Lestienne.

TOURCOING. MM. Desurmont-Desurmont, ✱, *président honoraire*; Jonglez-Desurmont, *président*; Motte-Dewavrin, *vice-président*; Scalabre-Delcour, *trésorier-archiviste*; F. Masurel, F. Debuchy, Lorthiois-Desplanque, Dewavrin, *vice-président*; D. Laurent, Herbaut-Thibeauts, P. Lemaître, L. Bernard, J.-B. Desurmont, E. Jourdain, *secrétaire*.

DOUAL. MM. Charles de Baillencourt, *président*; V. Hanotte, *vice-président*; Alain-Charlier, ✱, *secrétaire*; Vandebroeck, *trésorier*; Butruille, Cavroy, Fiévet, O. ✱, Lefebvre, Choquet, Paix, Wibault, Farez.

Membres correspondants. MM. Lanvin, à Fressain. N... — *Secrétaire-archiviste de la Chambre*, M. Richart.

VALENCIENNES. MM. Durieux, *président*; Wagret, Durel, Bracq,

Dubois, Harpignies, Delame, Lamour, Jeronnez. — *Secrétaire*, M. E. Bouton.

CHAMBRES CONSULTATIVES DES ARTS ET MANUFACTURES.

Trois Chambres consultatives sont établies dans ce département, à Armentières, à Cambrai, à Avesnes. Voici la nomenclature des membres qui les composent :

ARMENTIÈRES. A réorganiser.

CAMBRAI. MM. Wallerand, *, *président* ; Brabant, A. *, Lallier, *, Bertrand, Charles Seydoux, *, Wiart-Pinquet, Menard-Réal, Hallette, Delloye-Lelièvre, Mallez ; *secrétaire*, M. Ch. Petit-Dupont.

AVESNES. MM. G. Sculfort, *président* ; Aubry, *vice-président* ; Horrie, *secrétaire* ; Boussus, Domengies, Dubois, Georges, Levent, Pecqueriaux, Pigé, Carlier.

BUREAUX DE CONDITIONNEMENT DES SOIES ET LAINES, DE PESAGE DES MATIÈRES TEXTILES, DE TITRAGE ET DE NUMÉROTAGE DES FILS.

ROUBAIX. Un décret du 31 août 1858 a autorisé la ville de Roubaix à ouvrir un bureau pour conditionnement des soies et des laines.

Un autre décret du 15 janvier 1862 a autorisé le conditionnement des cotons et a institué un bureau de titrage pour les fils de tous genres.

Un arrêté préfectoral du 27 août 1858 a institué un bureau de pesage spécial pour les soies, les laines et autres matières textiles.

Commission de surveillance. MM. A. Famechon, A. Morel, Delétoile, conseillers municipaux ; A. Delfosse, *, H. Mathon, membres de la Chambre de commerce.

Directeur, M. A. Musin, * ; *receveur*, M. Salmon.

Depuis le 20 octobre 1873, la condition publique de Roubaix a organisé un service spécial pour le rinçage et le dégraissage ou décreusage des soies, des laines et des cotons.

Cette opération complémentaire n'a encore aucun caractère officiel ; entièrement facultative, elle est laissée à l'appréciation du commerce et de l'industrie.

TOURCOING. Le bureau de Tourcoing a été autorisé par décret du

11 février 1863, et a été inauguré le 5 novembre de la même année.

Commission de surveillance. MM. de Jonglez, président de la Chambre de Commerce, H. Deroubaix, Lorthiois-Desplanques, Fr. Masurel, L. Bernard.

Directeur. M. Desmettre.

SERVICE MUNICIPAL DES EAUX, COMMUN AUX DEUX VILLES DE TOURCOING
ET DE ROUBAIX.

Une distribution d'eau commune aux deux villes de Tourcoing et de Roubaix, fonctionne depuis le 23 août 1863.

Les eaux distribuées, qui sont uniquement pour l'usage industriel, sont prises à la rivière de la Lys, en la commune de Bousbecques, où les deux cités précédemment indiquées ont élevé une usine contenant trois machines élévatoires.

La direction de cet important service a son siège à Tourcoing.

Voici la nomenclature de son personnel :

Directeur. M. Rymkiewicz; *inspecteur*, M. Louchet (à Roubaix); *Régisseur-comptable*, M. Descamps, *piqueur*, M. Riffard, ✱.

**Inspection du travail des enfants dans les
manufactures.**

Aux termes d'un décret du 7 décembre 1868, ce service est confié aux soins de MM. les ingénieurs des mines.

Inspecteur divisionnaire, M. Nadeau.

Inspecteurs départementaux. MM. Arnold, à Lille; Pastour, à Valenciennes.

BANQUE DE FRANCE. — SUCCURSALE DE LILLE.

Un décret du Gouvernement provisoire, en date du 27 avril 1848, a réuni la banque de Lille à la banque de France.

SUCCURSALE DE LILLE. *Directeur*, M. Hartung, ✱; *Administrateurs*, MM. Bernard, Henri, ✱; J. Decroix; G. Delesalle; A. Descamps, ✱; Scalbert; A. Longhaye, ✱; Auguste Masquelier, ✱; A. Wallaert; *censeurs*, MM. Scribe-Bigo, ✱; Descamps-Crespel; C. Mas; *contrôleur*, M. Duponchel; *caissier*, M. Bourriot.

SUCCURSALE DE VALENCIENNES. *Directeur*, M. Dupleix; *Administrateurs*, MM. Bracq, ✱, Dubois, A Giard, Lecat, Pierard, Quillacq, Dupont. — *Censeurs*. MM. de Marsilly, ✱, Boca, Dupont, ✱. — *Caissier*, M. Henry. — *Chef de comptabilité*, M. Moissenet.

SUCCURSALE DE DUNKERQUE. *Etablie par décret du 13 juin 1855*. *Directeur*, M. Coffyn. — *Administrateurs*, MM. Bourdon, Z. Chocquet, A. Thiéry, J. Vancauwenberghe, Vancosten. A. Vendercolme. *Censeurs*, MM. Carlier, A. ✱, de Clebsattel, O. ✱, Carpentier; *caissier*, M. Dangréaux.

SUCCURSALE DE ROUBAIX-TOURCOING. *Autorisée par décret du 31 décembre 1867*. — *Directeur*, M. Véron.

BOURSES DE COMMERCE.

Cinq bourses de commerce existent dans le département du Nord; elles sont établies à Dunkerque, Lille, Douai, Valenciennes et Tourcoing.

BOURSE DE DUNKERQUE. *Agents de change, courtiers d'assurances, interprètes conducteurs de navires*. — *Chambre syndicale*, M. D. Spiers *syndic*; Plaideau, *premier adjoint*; Deman, *deuxième adjoint*; Sergent, *troisième adjoint*; Debaecker, *quatrième adjoint*; Leroy, Alibert, Toutain, G. Ladureau, Le Sidaner.

BOURSE DE LILLE. *Agents de change*, MM. Verbiest, Liagre, Fevez, Pajot, Paquin, Lemaire.

BOURSE DE DOUAI. *Courtiers de commerce*, MM. Pouille, *syndic*; Maure, *secrétaire-trésorier*; Campion, Pochet, Lefebvre, Dupire-Piettre.

BOURSE DE VALENCIENNES. Il doit y avoir six agents de change; aucun n'est encore pourvu d'une nomination régulière.

BOURSE DE TOURCOING. *Courtiers de commerce*, MM. Aug. Leman, Emile Destombes.

Agents consulaires étrangers en résidence dans le département.

DUNKERQUE. — Allemagne, consul: M. A. Wagner; Angleterre, vice-consul: M. Taylor; Autriche-Hongrie, consul: M. Numa Plaideau; Belgique, consul: M. L. Dewulf-Cailleret; Brésil, Mexique

et Grèce, consul : M. G. Féron ; Danemark, consul : M. Bonvarlet ; Espagne, vice-consul : M. Th. Foort ; Etats-Unis, vice-consul : M. Lemattre ; Italie, consul : M. Th. Foort ; Pays-Bas, consul : M. Ingelet, vice-consul : M. Ed. Petyt ; Portugal, vice-consul : M. Jodocius ; Russie et Costa-Rica, consul : M. L. Debaecque ; Suède et Norwège, consul : M. A. Thiéry ; Turquie, consul : M. Ed. Declebsattel.

GRAVELINES. M. Demarle-Fétel, vice-consul de Suède et Norwège.

LILLE. MM. Decock, consul de Belgique ; Crépy, vice-consul ; Dubois, Grégoire, consul des États-Unis ; Mentign, vice-consul de Perse ; Desrousseaux, vice-consul de Portugal ; Bayart, vice-consul du Brésil ; Venot, vice-consul d'Espagne ; Mention, agent consulaire d'Italie.

ROUBAIX. M. Allard, consul de Belgique ; M. Lepoutre, consul des Pays-Bas.

TOURCOING. M. Sioen, ✠, consul de Belgique.

CAMBRAI. M. Ch. Roth Le Gentil (A) ✠, banquier, vice-consul d'Espagne.

VALENCIENNES. M. Nauts, consul de Belgique.

COMMISSIONS CANTONALES DE STATISTIQUE.

Un décret du 1^{er} juillet 1855 a établi dans chaque canton une commission de statistique chargée de remplir et de tenir à jour pour les communes de la circonscription cantonale, deux tableaux de renseignements sur les faits statistiques dont il importe que le Gouvernement ait la connaissance annuelle et sur ceux qui, par leur nature, ne peuvent être utilement recueillis que tous les cinq ans. Les membres des commissions sont nommés par le Préfet. Dans les villes, chefs-lieux de département ou d'arrondissement comprenant plusieurs cantons, il n'y a qu'une seule commission.

Les Préfets et Sous-Préfets sont présidents de droit des commissions établies dans les chefs-lieux de département et d'arrondissement. Les autres commissions ont un président nommé par le Préfet. Chaque commission peut élire un ou plusieurs secrétaires-archivistes.

Les Commissions cantonales de statistique ont été réorganisées par un arrêté préfectoral du 5 décembre 1873.

Deuxième partie.

DOCUMENTS STATISTIQUES.

NOTICE TOPOGRAPHIQUE ET STATISTIQUE.

Topographie.

Le département du Nord, ainsi nommé à cause de sa position géographique, qui est la plus septentrionale de la France, est situé entre les $0^{\circ} 13'$ à l'ouest, et $2^{\circ} 3'$ à l'est du méridien de l'Observatoire de Paris, et entre les $49^{\circ} 58'$ et $51^{\circ} 5'$ de latitude.

Il est formé de la réunion des anciennes provinces ci-après, savoir : la Flandre française en entier ; le Cambrésis, sauf quatre communes, et le Hainaut français presque en totalité. Il comprend en outre quelques communes de l'Artois dans les arrondissements de Lille, Douai et Cambrai, et dans ce dernier, cinq communes du Vermandois.

Les limites du département sont : au nord-ouest, la Manche ; au nord-est la Belgique ; au sud-est, le département de l'Aisne ; et au-sud-ouest, les départements de la Somme et du Pas-de-Calais.

Il s'étend du nord-ouest au sud-est, et sa longueur, prise de Dunkerque jusqu'à Baives, commune située au-delà du bourg de Trélon, à l'extrémité de l'arrondissement d'Avesnes, est d'environ 200 kilomètres. Sa largeur est très-variable dans les diverses parties qui le composent ; prise à Gouzeaucourt jusqu'à Condé, elle est de 64 kilomètres, tandis que vers Armentières, où le territoire est très-resserré, elle est de 5 kilomètres seulement. Sa surface totale est de 568,087 hectares.

Aspect.

ÉMINENCE. Le département du Nord est un pays de plaine. Il y existe cependant quelques éminences, dont les plus remarquables sont dans l'arrondissement de Dunkerque : celle de Watten,

coteau peu élevé et dont le noyau est composé de sable et de gravier mêlé de terres glaises; dans l'arrondissement d'Hazebrouck, les monts Cassel, des Récollets, des Cattes, de Boeschêpe, le Mont-Noir, le mont-de-Lille, qui ont tous un noyau de sable jaune tirant sur le rouge, mêlé d'une faible partie de grès fort tendre; dans l'arrondissement de Lille, le Mons-en-Pévèle, qui a pour noyau un sable mêlé de pierres meulières, le Mont-Écouvé et le mont de Werwicq; dans l'arrondissement de Cambrai, les coteaux de la Terrière, de Marcoing, de Bois-de-Bourlon, du Camp-de-César et quelques autres créés par les rivières dont le cours a formé la vallée et la hauteur de Bonavis, toutes éminences dont la pente est peu sensible et qui sont cependant les points les plus élevés du département; la sommité de Bonavis est de 145 mètres au-dessus du niveau de la mer, 35 mètres de plus que le mont-Cassel; dans l'arrondissement d'Avesnes, les nombreux coteaux des vallées dont le territoire est sillonné en tous sens, notamment ceux voisins de la Sambre et ceux qui avoisinent les deux Helves; dans les arrondissements de Douai et de Valenciennes, quelques coteaux peu élevés, qui s'étendent entre ces deux villes, pénètrent dans l'arrondissement de Cambrai et dont la plupart renferment des carrières de grès.

VALLÉES. Il existe plusieurs vallées dans l'arrondissement de Douai, Valenciennes, Cambrai et Avesnes, mais elles sont peu profondes et peu remarquables. Les principales sont :

La vallée de la Scarpe qui s'étend depuis Douai jusqu'à Mortagne, dans l'arrondissement de Valenciennes, n'ayant que 7 mètr. 14 cent. de pente sur une largeur inégale.

La vallée de la Sensée ayant 4 mètres 79 centimètres de pente sur une largeur moyenne de 400 mètres et un développement de 10,500.

La vallée de l'Escaut, depuis l'entrée de cette rivière dans le département jusqu'à sa sortie, d'une largeur qui s'accroît insensiblement de 200 à 400 et 500 mètres, avec 63 mètres de pente.

La vallée de l'Hogneau, d'une longueur de 26,000 mètres, sur une largeur de 1,200 et sur une pente de 55 mètres.

La vallée de la Selle, longueur de 37,000 mètres sur 300 à 800 mètres de largeur, sa pente est de 55 mètres.

La vallée de la Rhonelle, ayant 26,000 mètres de longueur, 400 à 1,000 mètres de largeur et 30 mètres de pente.

La principale vallée de l'Écaillon : longueur 25,000 mètres, largeur, 400 à 1,000 mètres; pente, 28 mètres.

La vallée de la Sambre, longue dans le département de 5 my-

riamètres, 5,176 mètres de largeur réduite, avec 30 mètres de pente.

La vallée de l'Helpe-Majeure, ayant 4 myriamètres environ de longueur, sur une largeur qui s'accroît de 400 à 2,000 mètres avec pente de 50 mètres.

La vallée de l'Helpe-Mineure, longue de 4 myriamètres sur 500 à 1200 mètres de largeur, avec 70 mètres de pente.

Il existe dans le département quelques autres vallées de moindre importance; de ce nombre sont les trois petites vallées des sources de l'Hogneau, les trois vallées des sources de l'Ecaillon, etc.

RIVIÈRES. Les rivières qui arrosent le département sont au nombre de 27 (1).

L'Aa, qui prend sa source un peu au-dessus du village de Bourth, dans le département du Pas-de-Calais, entre dans le département du Nord à St-Momelin et se dirige en droite ligne sur Gravelines, où ses eaux vont se jeter dans la mer.

La Colme, branche de l'Aa, qui s'en sépare au-dessus de Watten et se porte sur Bergues, où elle se jette dans le canal de Dunkérque.

L'Yser, petite rivière qui prend sa source au territoire de Rubrouck, arrondissement d'Hazebronck, et va grossir les eaux de l'Hyperlé, dans la province belge de la Flandre-Orientale.

La Péene, très-petite rivière qui naît dans les coteaux de Cassel et va se jeter dans l'Yser, près de Wylder,

La Lys, dont la source est à Louisbourg (Pas-de-Calais), qui sépare les territoires des deux départements, depuis Thiennes jusqu'à Erquinghem, qui traverse une partie de l'arrondissement de Lille, aux confins de l'arrondissement d'Hazebrouck, et depuis Armentières jusqu'à près de Menin, sert de limite entre le département du Nord et la Belgique.

La Lawe, formée par trois petits ruisseaux dans le département du Pas-de-Calais, qui vont se jeter dans la Lys au-dessus de La Gorgue.

La Bourre, petite rivière qui naît à Borre, arrondissement d'Hazebrouck, et se réunit au canal de Préavin, au Grand-Dam.

La Marque, petite rivière qui prend sa source dans la forêt de Phalempin, arrondissement de Lille, traverse plusieurs marais

(1) Parmi ces rivières, celles qui sont navigables sont indiquées, ainsi que les canaux, dans la section des travaux publics.

auxquels elle sert de décharge, et se jette dans la Dèule, à Marquette.

La Dèule, dont la source est à Carency (Pas-de-Calais), entre dans le département du Nord à environ 4 kilomètres au nord de la ville de Douai et se jette dans la Lys à Deulémont.

La Scarpe, qui naît de plusieurs sources dans le département du Pas-de-Calais, vient d'Arras, traverse Douai, Marchiennes, Saint-Amand, et se jette dans l'Escaut à Mortagne.

La Sensée, qui prend sa source à Eaucourt, département du Pas-de-Calais, entre dans le département du Nord à L'Ecluse, parcourt les arrondissements de Douai, Cambrai et Valenciennes, et va se jeter dans l'Escaut, à Bouchain.

La Gache, petite rivière dont l'origine est à Norœuil (Pas-de-Calais), et qui vient se mêler à la Sensée au territoire d'Aubenchoul-au-Bac.

L'Escaut, fleuve qui a sa source dans le département de l'Aisne, traverse Cambrai, Bouchain, Denain, Valenciennes, Condé, sort du département à Mortagne, parcourt plusieurs provinces de la Belgique et parvient à Anvers, où il se jette dans la mer.

La Hayne, qui naît à Binche (Hainaut), et se réunit à l'Escaut, à Condé.

La Trouille, qui a son origine dans l'arrondissement d'Avesnes, sort du département et va se jeter dans la Hayne, près de Mons.

L'Hogneau, dont la source est dans la forêt de Mormal, arrondissement d'Avesnes; cette rivière quitte le département du Nord à Sebourg, le rejoint à Crespin, et se jette dans la Hayne, près Condé.

La Selle, qui prend sa source à Moulin, département de l'Aisne, entre dans celui du Nord par Saint-Souplet, passe au Câteau, à Haspres, à Douchy, et va se jeter dans l'Escaut, à Denain.

La Rhonelle, qui naît dans la forêt de Mormal, et se jette dans l'Escaut, à Valenciennes.

L'Écaillon, qui sort d'un étang à l'entrée de la même forêt, et se jette aussi dans l'Escaut au-dessus de Valenciennes.

La Sambre, qui a sa source dans le bois de Cartignies, sur la limite des départements du Nord et de l'Aisne, passe à Landrecies et à Maubeuge, en longeant la forêt de Mormal, sort du département à Jeumont, et va jusqu'à Namur, où elle se réunit à la Meuse.

Le Bassuyau, petite rivière qui doit son origine à des sources

jaillissantes dans l'arrondissement de Cambrai, et qui se joint à la Selle, au-dessous du premier moulin de Montay.

L'Esdain, très-petite rivière venant de Lesdain, qui traverse le torrent d'Esnes dans une auge de bois et se précipite ensuite dans le torrent.

Le Bayart, petite rivière dont la naissance est au sud de Solesmes et qui se jette dans la Selle.

L'Herclain, petite rivière qui tire ses eaux de plusieurs petites sources à Iwuy, et se jette dans l'Escaut à la hauteur du Camp-de-César.

La Solre, dont la source est près d'Aibes, arrondissement d'Avesne, et qui se jette dans la Sambre, à Assevent.

L'Helpe-Majeure, qui prend sa source près de la commune d'Eppe-Sauvage, arrondissement d'Avesnes, et se réunit à la Sambre, à Noyelles.

La Petite-Helpe, qui prend son origine dans les étangs de Trélon, et se jette aussi dans la Sambre, près de Maroilles.

RUISSEAUX. On compte dans le département plusieurs ruisseaux, dont les principaux sont :

La Becque de Vieux-Berquin, qui naît à Strazeele et se jette dans la Bourre, près Merville.

La Metterbeck, qui a sa source au Mont-des-Cattes et se jette dans la Lys, au-dessus du pont d'Estaires.

Le ruisseau de *Steenwerck*, becque dont les sources sont au mont de Boeschêpe et au Mont-Noir ; il se jette dans la Lys au-dessous de Sailly, dans le département du Pas-de-Calais.

La becque de *Nieppe*, qui tire ses eaux du Mont-de-Lille, dans l'arrondissement d'Hazebrouck, et se réunit aussi à la Lys, au-dessus d'Erquinghem.

La Vieille-Rivière, qui naît dans les marais du Clair-Marais et se jette dans l'Aa, au-dessous de Saint-Omer.

Des ruisseaux, des fontaines, des courants, coulants et becques se jettent en assez grand nombre dans ces rivières et dans les canaux. Dans les arrondissements d'Avesnes et de Cambrai particulièrement, où le sol est entrecoupé de ravins, des torrents plus ou moins considérables, selon la saison, y portent également leurs eaux.

MARAI. Le territoire du département du Nord est, comme nous l'avons dit, plat et peu élevé au-dessus du niveau de la mer, ce qui fait que les eaux tendent à rester stationnaires ; le nombre

considérable de rivières, ruisseaux et canaux dont il est partout entrecoupé contribuent, avec les pluies abondantes qui y tombent souvent en hiver, à en faire une région humide et à rendre marécageuses les terres les plus exposées à l'invasion des eaux. Il est à croire que les plaines de l'ancienne Flandre, aujourd'hui si bien cultivées et si productives, furent autrefois de vastes marais successivement soustraits à l'empire des eaux par les travaux les plus opiniâtres ; cette observation s'applique plus particulièrement à l'arrondissement de Dunkerque, dont le sol ne se conserve en état de culture que par d'immenses travaux de dessèchement, renouvelés et entretenus chaque année.

Les principaux marais existant dans le département sont :

Dans le grand bassin de l'arrondissement de Dunkerque, les Moères, grande et petite, d'une contenance de 3,310 hectares et dont il a été parlé plus haut, à l'article des dessèchements, section des travaux publics.

Sur les bords des canaux de Bergues à Dunkerque, de Furnes et de la Colme, aux environs de Watten, les terres avoisinantes, en grande partie marécageuses ;

Entre Cassel, Hazebrouck et Saint-Omer, le Clair-Marais, de 58 hectares 33 ares d'étendue.

Les terres marécageuses des bords de la Lys et de la Nieppe ;

Les marais des bords de la Deûle et de la Marque, et dont une grande partie est en eaux ;

Les marais de la vallée de la Scarpe, de la rive gauche du vallon de la Sensée et de la rive droite de l'Escaut, depuis Cambrai jusqu'à Condé ;

Enfin quelques parties marécageuses sur les points les plus bas de quelques vallées des arrondissements d'Avesnes et de Cambrai ;

On rencontre aussi des flaques dans le Clair-Marais et dans une partie des arrondissements de Lille, de Douai et de Cambrai, d'où on extrait la tourbe ;

Et un assez grand nombre d'étangs, dont la plupart sont dans l'arrondissement d'Avesnes, et le reste dans ceux de Lille et de Cambrai.

Météorologie.

CLIMAT. Le climat du département du Nord est froid, ce qui est un effet de sa situation vers les 49° et 51 degrés de latitude septentrionale.

Le voisinage de la mer qui en fait la limite au nord-ouest, le peu d'élevation du sol, les marais, les rivières, les canaux et les ruisseaux nombreux qui le parcourent, entretiennent dans l'atmosphère une grande humidité. Les hivers dont la durée est de plus de six mois, y sont souvent pluvieux, brumeux, et la neige y est moins abondante que dans les départements qui l'avoisinent au sud. Le printemps y est tardif, et par conséquent très-court; Mais aussitôt qu'il a fait sentir son influence, la terre commence à se couvrir des plus riches productions, et la végétation acquiert la plus grande vigueur. L'automne, dans ces contrées, est ordinairement beau et soutenu.

TEMPÉRATURE. D'après les observations faites, le terme moyen du froid dans le département est d'environ 8 degrés, et la moyenne de la chaleur est de 17 degrés.

L'époque du maximum du froid est en décembre et janvier, celle des plus grande chaleurs en août.

MÉTÉORES. Les orages, sans être multipliés dans le département, y sont quelquefois assez fréquents au commencement de la belle saison. Les ouragans y sont rares. La moyenne annuelle du nombre de jours de pluie est d'environ 160.

VENTS DOMINANTS. Les vents dominants sont : ouest, sud-ouest, nord-ouest, et amènent ordinairement des pluies.

Division du Territoire.

Le département se compose de 663 communes, réparties en sept arrondissements, dont les chefs-lieux sont : Dunkerque, Hazebrouck, Lille, Cambrai, Avesnes, Douai et Valenciennes.

Le tableau statistique de ces communes, par canton et par arrondissement, est ci-après :

Parmi les 663 communes du département, on compte 36 villes que nous désignons ci-après dans l'ordre de leur importance

LILLE. Chef-lieu du département, du quartier-général du 1^{er} corps d'armée, de la 1^{re} division militaire et d'un tribunal de première instance; place forte, avec citadelle; faculté des sciences, faculté de médecine et de pharmacie, université catholique, ville d'industrie et de commerce. — Population : 162,775 habitants. — Distance de Paris : 236 kilomètres.

ROUBAIX. Chef-lieu de deux cantons, à 11 kil. de Lille; ville de grande industrie. — Population, 85,661 âmes.

TOURCOING. Chef-lieu de deux cantons à 13 kil. de Lille; ville de grande industrie. — Population : 48,634 âmes.

DUNKERQUE. Chef-lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance : place fortifiée et port de mer ; ville de commerce. — Population : 35,071 habitants. — Distance de Lille 78 kil.

DOUAI. Chef-lieu de sous-préfecture, siège de la cour d'appel et d'une académie universitaire ; faculté des lettres et faculté de droit, place fortifiée. — Population : 26,999 habitants. — Distance de Lille, 33 kilomètres.

VALENCIENNES. Chef-lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance ; place fortifiée avec citadelle. — Distance de Lille, 51 kil. — Population : 26,083 habitants.

CAMBRAI. Chef-lieu d'archevêché, de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance, place forte avec citadelle. — Distance de Lille : 59 kil. — Population : 22,079 habitants.

ARMENTIÈRES. Chef-lieu de canton, ville ouverte, industrielle, à 16 kil. de Lille. — Population 21,746 habitants.

MAUBEUGE. Chef-lieu de canton, place fortifiée, avec camp retranché. — Population : 14,398 habitants.

DENAIN. A 11 kil. de Valenciennes. — Population : 14,419 habitants.

BAILLEUL. Chef-lieu de deux cantons ; ville ouverte. — Population : 12,968 habitants. — Distance de Lille : 29 kil.

SAINT-AMAND. Chef-lieu de deux cantons, à 38 kil. de Lille, ville ouverte. — Population : 10,716 habitants.

HAZEBROUCK. Chef-lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance ; ville ouverte, à 49 kil. de Lille. — Population : 9,857 habitants.

LE CATEAU. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 83 kil. de Lille. — Population : 9.597 habitants.

GRAVELINES. Chef-lieu de canton ; place fortifiée et port de mer. — Population : 7,833 âmes. Distance de Lille 97 kil.

ESTAIRES. Ville ouverte, à 30 kilomètres de Lille. — Population : 6,949 âmes.

MERVILLE. Ville ouverte ; chef-lieu de canton ; 6,912 habitants. — Distance de Lille, 36 kil.

COMINES. Ville ouverte, à 17 kil. de Lille. — Population : 6,409 âmes.

BERGUES. Chef-lieu de canton, à 69 kil. de Lille ; place fortifiée. — Population : 5,368 habitants.

HAUBOURDIN. Chef-lieu de canton, à 7 kil. de Lille. — Population : 5,379 habitants.

SECLIN. Chef-lieu de canton, ville ouverte, de 5,022 habitants. — A 11 kil. de Lille.

CONDÉ. Chef-lieu de canton, place fortifiée, à 50 kil. de Lille. — Population : 4,316 habitants.

AVESNES. Chef-lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance. — Population 4,636 habitants. — Distance de Lille : 102 kil.

CASSEL. Chef-lieu de canton; ville ouverte, de 4,291 habitants, — Distance de Lille : 49 kil.

LANDRECIÉS. Chef-lieu de canton, place fortifiée, à 84 kil. de Lille. — Population : 4,183 habitants.

LA GORGUE. Ville ouverte, à 31 kil. de Lille. — Population : 3,704 âmes.

LE QUESNOY. Chef lieu de deux cantons. — Population : 3,692 habitants. — Distance de Lille 68 kil.

HONDSCHOOTE. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 82 kil. de Lille. — Population : 3,586 habitants.

ORCHIES. Chef-lieu de canton, à 26 kil. de Lille. — Population 3,575 habitants.

MARCHIENNES. Ville ouverte, chef-lieu de canton, 33 kil. de Lille. — Population : 3,432 habitants.

LA BASSÉE. Chef-lieu de canton, ville ouverte. — Population : 3,415 habitants.

BOURBOURG. Chef-lieu de canton, ville ouverte. — Distance de Lille : 97 kil. — Population : 2,477 habitants.

LANNOY. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 12 kil. de Lille. — Population : 1,906 habitants.

BAVAI. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 70 kil. de Lille. — Population : 1,851 habitants.

BOUCHAIN. Place fortifiée, chef lieu de canton. — Population : 1,685 habitants. — Distance de Lille : 49 kil.

MORTAGNE. Ville ouverte, à 45 kil. de Lille. — Population : 1,208 habitants.

SUPERFICIE.

La superficie totale du département est de 568,086 hectares 88 ares et se divise par cantons et par arrondissement, de la manière suivante :

DÉSIGNATION		Nombre de communes.	SUPERFICIE		
des arrondissements.	des cantons		par canton.	par arrondissement	
			hect. ares	hect. ares	
DUNKERQUE.	Bergues.....	13	41960	72158	
	Bourbourg.....	13	44081		
	Dunkerque-Est.....	8	6743		
	Dunkerque-Ouest.....	5	4744		
	Gravelines.....	4	6943		
	Hondschoote.....	8	43638		
	Wormhoudt.....	40	44109		
HAZEBROUCK..	Bailleul-Nord-Est.....	4	9596	69349	
	Bailleul-Sud-Ouest.....	5	6787		
	Cassel.....	13	41758		
	Hazebrouck-Nord.....	40	42530		
	Hazebrouck-Sud.....	7	8383		
	Merville.....	5	8271		
	Steenvoorde.....	9	44994		
LILLE.	Armentières.....	8	6287	88343	
	Bassée (La).....	11	7009		
	Cysoing.....	14	9617		
	Haubourdin.....	16	8731		
	Lannoy.....	16	7878		
	Lille {	Nord-Est.....	2		3615
		Centre.....	2		285
		Sud-Est.....	3		4216
		Sud-Ouest.....	"		"
		Ouest.....	4		2968
		Pont-à-Marcq.....	15		41646
		Quesnoy-sur Deûle.....	9		6499
		Roubaix-Est.....	2		2635
	Roubaix-Ouest.....	2	4146		
	Seclin.....	16	9491		
	Tourcoing-Nord.....	6	6223		
	Tourcoing-Sud.....	3	3097		
CAMBRAI.	Cambrai-Est.....	14	8896	89460	
	Cambrai-Ouest.....	17	7902		
	Carnières.....	16	10151		
	Câteau (Le).....	17	15924		
	Clary.....	17	43673		
	Marcoing.....	20	20142		
	Solesmes.....	17	42772		

DÉSIGNATION		Nombre de communes.	SUPERFICIE		
des arrondissements.	des cantons		par canton.	par arrondissement	
			hect. ares	hect. ares	
AVESNES. . .	Avesnes-Nord.....	14	42967	} 138723 "	
	Avesnes-Sud.....	12	45120		
	Bavai.....	18	41724		
	Berlaimont.....	14	8749		
	Landrecies.....	40	44468		
	Maubeuge.....	15	20829		
	Quesnoy-Est.....	14	18024		
	Quesnoy-Ouest.....	27	7983		
DOUAI. . . .	Solre-le-Château.....	16	13490	} 47405 "	
	Trélon.....	13	48369		
	Arleux.....	15	8574		
	Douai {	Nord.....	6		5957
		Sud.....	40		5786
	Marchiennes.....	11	6346		
Orchies.....	15	10180			
VALENCIENNES		9	10262	} 62979 "	
	Amand (Saint-), r. g....	10	5861		
	Amand (Saint-), r. d....	8	40793		
	Bouchain.....	21	44228		
	Condé.....	40	8345		
	Valenciennes {	Nord ..	8		5808
		Est....	40		9383
Sud... ..		45	8564		
Totaux.....		662	568087	568087	

ÉTAT DES DIVERS SOLS DU DÉPARTEMENT.

Pays de montagnes	»
— de collines	158,087hect.
— de plaines et de vallons	410,000
	<hr/>
	568,087
	<hr/>
Sol riche de terreau	77,000hect.
Pays de bruyères ou de landes	7,800
Sol de craie ou calcaire	84,136
— de gravier	1,550
— pierreux	55,600
— sablonneux	28,600
— argileux	299,120
— limoneux ou marécageux	34,281
— de différentes sortes	»
	<hr/>
	568,087
	<hr/>

Le territoire du département se divise, par nature de propriété, comme suit :

Terres à labour	349,793hect.
Prés	95,833
Bois	35,827
Vergers, pépinières et jardins	16,355
Oseraies, aulnaies, saussaies	109
Étangs, abreuvoirs, mares et canaux d'irrigation	1,096
Landes, pâtis, bruyères	7,568
Canaux de navigation	361
Cultures diverses	3,731
Superficies des propriétés bâties	4,652
Routes, chemins, places publiques, rues, etc	15,832
Rivières, lacs, ruisseaux	3,084
Forêts domaniales, terrains improductifs appartenant à l'Etat	23,257
Cimetières, églises, presbytères, bâtiments publics	609
	<hr/>
	568,087
	<hr/>

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètre au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1877.	NOMBRE des centimes communaux		
		du canton.	de la Sous- Pré- fecture.	de la Pré- fecture.			annuels.	non an- nuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE, 7 cantons, 61 communes.									
<i>Canton de Bergues.</i>									
Armbouts-Cappel	938hect.	7	48	71	4100	9049	71	40	81
Bergues.....	451	"	9	66	5368	55640	9	8	47
Bierne.....	4090	2	40	68	489	8851	65	"	65
Bissezele.....	347	7	46	62	369	2772	89	44	103
Crochte.....	762	6	45	70	653	6152	65	"	67
Eringhem.....	4440	42	49	66	636	6693	0 3	"	70 3
Hoymille.....	552	2	44	68	489	5724	98	"	98
Pitgam.....	2293	9	45	68	1575	16945	36	"	36
Quaëdypre.....	1822	5	44	65	1616	16670	88 6	"	88 6
Socx.....	794	4	43	64	740	7305	63 5	"	63 5
Steene.....	4076	6	43	400	4070	40841	57 7	"	57 7
West-Cappel....	746	8	46	62	882	6251	44 5	16	127 5
Wylder.....	249	9	49	60	327	2250	138 2	"	132 2
Totaux.....	44960hect.				45344	455143			
<i>Canton de Bourbourg.</i>									
Bourbourg-Ville.	28hect.	"	49	74	2477	22545	9	20	29
Bourbourg-Camp	3784	"	49	74	2495	24945	28 8	"	28 8
Brouckerque....	4488	7	43	74	984	7420	68	"	68
Cappelle-Brouck.	1744	5	23	66	4226	44673	64 5	"	61 5
Dringham.....	336	40	49	64	248	2698	128 4	"	128 4
Holque.....	378	44	28	67	524	3407	52 4	"	52 4
Looberghe.....	4922	7	18	67	4566	42790	80 5	2 5	83
Millam.....	4222	42	26	66	966	9274	83 8	44	94 8
Momelin (St)...	597	20	33	66	444	4005	51 5	"	51 5
Pierre-Brouck (S)	884	7	25	74	645	6330	39 7	4	40 7
Spycker.....	938	40	40	75	676	5850	404 2	23	424 2
Watten.....	774	44	29	67	4537	42803	46 7	7	53 7
Wulverdinghe..	292	48	29	70	327	2069	404	28	432
Totaux.....	44084hect.				44415	425749			
<i>Canton de Dunkerque-Est.</i>									
Coudekerque....	4474hect.	6	6	73	687	7784	73 3	7	80 3
Coudekerque-Br.	4488	2	2	72	4947	44784	9	"	9
Dunkerque-Est..	248	"	"	76	15736	447923	5	"	5
Lefrinckoucke..	708	7	7	81	296	2623	83	"	83
Rosendaël (Le) ..	"	3	3	79	4391	49744	9	49	28
Tétéghe.....	2404	7	7	81	4455	45234	48 8	"	48
Uxem.....	730	40	40	73	460	4594	23 5	"	23
Zuydecoote.....	264	40	40	84	346	4092	404 6	48	422
Totaux.....	6713hect.				25348	483739			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètre au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contri- butions directes pour 1877.	NOMBRE des centimes communaux		
		du canton.	de la Sous- Pré- fecture.	de la Pré- fecture.			annuels.	non an- nuels.	TOTAL
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>Canton de Dunkerque-Ouest.</i>									
Cappel.....	538hect.	6	6	77	537	5166	46	18	64
Dunkerque-Ouest	"	7	7	78	19335	Voir Dunkerque-Est.			
Fort-Mardyck ...	"	6	6	83	1225	1672	23 5	15	38 5
Mardyck	682	11	11	87	449	3259	99 3	18	117 3
Grande-Synthe..	1647	7	7	84	753	7584	54 4	"	54 4
Petite-Synthe ...	1847	4	4	82	4717	23598	41	4	45
Totaux.....	4714hect.				27016	44279			
<i>Canton de Gravelines.</i>									
Craywick.....	773hect	40	43	83	456	6236	36 2	"	36 2
Georges (St-)....	812	4	2	95	356	3884	74 3	9 5	83 8
Gravelines.....	4928	"	20	97	7833	42573	8	"	8
Loon.....	3430	7	12	89	2316	17895	51 5	8	59 5
Totaux.....	6943hect.				10961	70588			
<i>Canton d'Hondschoote.</i>									
Bambecque.....	4476hect.	40	24	67	985	9376	105 7	"	105
Ghyvelde.....	2449	40	12	84	2366	11054	49 9	20	69 9
Hondschoote....	2474	"	20	82	3586	29191	36 3	20 7	57
Killem.....	1197	4	20	81	1457	9438	63 5	"	63 5
Moères (Les)....	4933	6	17	75	862	8699	84 5	"	84 5
Oost-Cappel....	289	7	23	82	422	3604	61 7	"	61 7
Rexpoède.....	1321	6	19	78	1887	14288	76 3	13	89 3
Warhem.....	2799	9	14	74	2429	20491	57 8	"	57 8
Totaux.....	43638hect.				13694	106141			
<i>Canton de Wormhoudt.</i>									
Bollezeele.....	4756hect	11	25	65	1815	45227	72	13 7	85 7
Broxeele.....	376	15	27	65	373	3090	103 2	20	123 2
Esquelbecq.....	4213	3	20	63	1913	13119	112 2	"	112 2
Herzele.....	1706	5	24	64	1679	13379	72 6	"	72 6
Lederzeele.....	1878	17	29	66	1664	11740	83 4	"	83 4
Ledringhem....	704	4	24	57	649	5589	95 3	"	95 3
Merckeghem....	1066	14	27	68	867	5844	93 5	22	115 5
Volckerinckhove	983	15	27	66	906	8046	86 6	"	86 6
Wormhoudt....	2713	"	20	58	3759	30389	66	18	84
Zeggars-Cappel.	4714	6	19	66	1171	13600	61 8	3 5	65 3
Totaux.....	44109hect.				45396	419993			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètre au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contri- butions directes pour 1877.	NOMBRE des centimes communaux		
		du canton.	de la Sous- Pré- fecture.	de la Pré- fecture.			annuels.	non an- nuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK, 7 cantons, 53 communes.									
<i>Canton de Bailleul-Nord-Est.</i>									
Bailleul-Nord-Est	4342 hect.	"	47	28	7442	80240	49 2	"	49 2
Jans-Cappel (St.)	791	30	47	34	4428	5991	420 3	"	420 3
Nieppe.....	4725	9	26	20	4871	26368	101	20	421
Steenwerck.....	2738	6	49	26	4309	27233	110 5	22 5	432 5
Totaux....	9596 hect.				17750	139 832			
<i>Canton de Bailleul-Sud-Ouest.</i>									
Bailleul-Sud-O ..	" hect.	"	47	28	5526	Voir Bailleul-Nord-Est.			
Berthen.....	512	6	46	35	607	3699	92	44	403
Flêtre.....	887	7	40	35	4401	7483	86	45	101
Merris.....	4014	6	40	35	4249	7161	81 7	20	91 7
Meteren.....	4838	3	44	32	2702	46867	80 3	"	80 3
Vieux-Berquin..	2539	8	42	37	3264	49355	69 5	16	85 5
Totaux....	6787 hect.				14449	54565			
<i>Canton de Cassel.</i>									
Arnêke.....	4344 hect.	7	20	58	4494	42045	80 7	6	86 7
Bavinckhove....	834	3	40	55	864	6643	69 2	"	69 2
Buyssechoure....	645	42	49	63	794	5757	79 5	4 2	83 7
Cassel.....	4304	"	43	54	4294	29585	45 2	48	33 2
Hardifort.....	644	3	43	54	564	4472	64	"	64
Marie-Cappel(st ^e)	756	3	7	50	673	6310	70 7	31	104 7
Noordpeene.....	4712	7	26	58	4484	40134	87	43	100
Ochtezeele.....	558	7	20	57	488	4568	97	"	97
Oxelaere.....	466	2	40	52	537	4440	50	"	50
Rubrouck.....	4488	42	21	63	4377	43096	70 2	24 5	94 7
Wemaers-Cappel	443	4	43	54	472	3229	84	"	84
Zermezele.....	483	4	44	55	372	3394	92 7	40	102 7
Zuydpeene.....	4180	7	43	56	809	7970	151 2	10 5	164 7
Totaux.....	44758 hect.				44249	444283			
<i>Canton d'Hazebrouck-Nord.</i>									
Blaringhem	4820 hect.	42	42	56	4939	42497	50	"	50
Caëstre.....	4010	7	7	38	4572	41388	74 2	"	74 2
Ebblinghem	908	9	9	54	693	5693	92	20	442
Hazebrouck-Nord	2726	"	"	45	5230	77839	49 5	20	39 5
Hondeghem.....	4259	4	4	50	4388	40722	53 2	44 5	67 5
Lynde.....	896	9	9	55	788	6590	97 8	20	117 8
Renescure.....	4881	42	42	57	2044	43261	73	14 5	84 5
Sercus.....	495	7	7	54	545	3979	77 3	"	77 3
Staple.....	995	8	8	53	975	8131	89 2	"	89 2
Wallon-Cappel..	540	5	5	50	746	4972	69	"	69
Totaux....	42530 hect.				45857	455054			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètre au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1877.	NOMBRE des centimes communaux		
		du canton.	de la Sous- Pré- fecture.	de la Pré- fecture.			annuels.	non an- nuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>Canton d'Hazebrouck-Sud.</i>									
Boeseghem	695 hect.	44	44	56	4039	6283	78	20	98
Borre.	595	4	4	44	757	5168	88	20	88
Hazebrouck-Sud.	"	"	"	55	4627	Voir Hazebrouck-Nord.			
Morbecque.....	4385	4	4	49	3768	30328	21	20	44
Pradelles.....	323	5	5	54	335	2542	96	"	96
Steenbecque....	4176	7	7	52	4967	41862	67	20	87
Strazeele.....	466	8	8	38	615	4524	88	20	108
Thiennes.....	743	40	40	54	4061	6590	104	"	104
Totaux	8383 hect				44469	67297			
<i>Canton de Merville.</i>									
Estaires.....	2523 hect.	7	20	30	6949	44736	21	20	41
Haverskerque...	924	7	40	45	4613	8019	125	"	125
La Gorgue.....	1488	5	47	32	3704	25842	24	28	52
Merville.....	2705	"	42	37	6942	45222	41	20	61
Neuf-Berquin ...	631	4	45	34	4396	6198	114	19	133
Totaux	8271 hect				20574	430017			
<i>Canton de Steenvoorde.</i>									
Boëschephe	4359 hect	9	46	36	2244	40530	122	20	142
Eecke.....	4037	4	40	40	4222	9217	94	"	94
Godewaersvelde.	4481	5	45	40	4760	40242	94	"	94
Houtkerque.....	1293	9	20	58	4323	9387	86	28	114
Oudezele.....	933	6	46	54	991	6210	138	"	138
Steenvoorde....	2958	"	44	48	4018	29089	54	20	74
Sylvestre-C. (St-)	800	5	7	46	4100	7412	86	40	96
Terdeghem.....	876	4	40	53	652	6243	70	"	70
Winnezele.....	4557	4	45	52	4480	9825	96	40	106
Totaux	44994 hect.				44787	98155			
ARRONDISSEMENT DE LILLE, 47 cantons, 429 communes.									
<i>Canton d'Armentières.</i>									
Armentières	649 hect	"	46	46	24746	475961	45	23	38
Bois-Grenier....	749	5	46	46	4294	7790	68	20	88
Capinghem.....	485	8	8	8	298	2447	89	20	109
Chapelle-d'Arm..	4070	3	43	43	3463	48253	63	20	83
Erquinghem-Lys.	879	3	49	49	2058	43049	56	20	76
Frelinghien.....	4449	5	43	43	2236	48937	78	"	78
Houplines.....	4430	3	46	46	4806	35447	48	20	68
Prêmesques....	506	7	9	9	4449	6176	87	20	112
Totaux	6287 hect				37047	278030			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètr. au chef-lieu.			POPULATION	Principal des quatre contri- butions directes pour 1877.	NOMBRE des centimes communaux		
		du canton	de la Sous- Pré- fecture	de la Pré- fecture			annuels.	non- an- nuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>Report</i>	4758 hect.								
Loos.....	750	3	5	5	6706	40483	28	3	34
Radinghem.....	683	8	45	45	4424	7471	440	"	440
Santes.....	764	3	40	40	4852	43747	57 2	20	77 2
Sequedin.....	408	3	40	40	681	4508	104	"	104
Wavrin.....	4368	7	44	44	3333	47774	52 5	"	52 5
Totaux.....	8734 hect.				29922	496002			
<i>Canton de Lannoy.</i>									
Annappes.....	4457 hect.	7	6	6	2357	45090	84 6	20	104 6
Anstaing.....	226	9	10	10	627	2929	168	"	168
Ascq.....	659	8	8	8	2336	43244	50 5	13 5	64
Baisieux.....	861	9	45	45	2009	43062	56	28	84
Chéreng.....	442	8	42	42	4461	7499	90 5	"	90 5
Flers.....	907	8	6	6	3180	49428	97 7	"	97 7
Forest.....	403	5	42	42	800	2543	81	25	106
Gruson.....	314	10	42	42	396	2939	123	"	123
Hem.....	957	3	44	44	3064	48458	57	48 7	75 7
Lannoy.....	45	"	43	43	4906	42904	29 7	20	49 7
Leers.....	525	4	46	46	3409	43958	94 7	18	109 7
Lys-lez-Lannoy.	321	4	44	44	3027	46748	47 2	20	67 2
Sailly.....	430	3	44	44	895	5605	145 7	8 2	123 9
Toufflers.....	237	2	44	44	4420	4807	92	20	112
Tressin.....	186	7	40	40	508	2994	104	20	124
Willems.....	571	5	45	45	2446	40847	75	"	75
Totaux.....	7878 hect.				29508	462392			
<i>Canton de Lille-Nord-Est.</i>									
Hellemmes-Lille.	329 hect.	4	4	4	2812	43623	99 2	22	121 2
Lille-Nord-Est...	2998	"	"	"	36086	2538147	42	40	22
Mons-en-Barœul.	288	3	3	3	2383	42447	85 5	"	85 5
Totaux.....	3645 hect.				41281	2564217			
<i>Canton de Lille-Centre.</i>									
Lille-Centre....	"	"	"	"	46900	Voir Lille-Nord-Est.			
Madeleine (La)..	285 hect.	2	2	2	7464	55712	49 2	44	90 2
Totaux.....	285 hect.				24364	55712			
<i>Canton de Lille-Sud-Est.</i>									
Faches.....	462 hect.	6	6	6	2928	44099	63 2	6	69 2
Lezennes.....	244	6	6	6	4522	4327	435	42 5	177 5
Lille-Sud-Est...	"	"	"	"	45942	Voir Lille-Nord-Est.			
Ronchin.....	540	5	5	5	2445	42030	56 5	20	76 5
Totaux.....	4246 hect.				22807	30456			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE — Superficie totale.	Distance en kilométr. au chef-lieu			POPU- LATION	Principal des quatre contri- butions directes pour 1877.	N O M B R E des centimes communaux		
		du canto	de la Sous- Pré- fecture	de la Pré- fecture			annuels.	non an- nuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9-	10
<i>Canton de Lille-Sud-Ouest.</i>									
Lille-Sud-Ouest . . .					[80742]		Voir Lille-Nord-Est.		
<i>Canton de Lille-Ouest.</i>									
André (St)	314 hect.	3	3	3	4846	20798	59	25 5	84 5
Lambersart	626	3	3	3	2425	24768	65	15	80
Lille-Ouest	"	"	"	"	43135	Voir Lille-Nord-Est.			
Marquette	485	5	5	5	3250	21467	94	27	124
Wambrechies	4543	7	7	7	3833	29632	73 5	20	93 5
Totaux	2968 hect.				24459	93665			
<i>Canton de Pont-à-Marcq.</i>									
Attiches	668 hect.	4	44	44	867	7084	54 5	48	69 5
Avelin	4376	3	42	42	4613	44605	78 5	7	85 5
Bersée	4084	5	49	49	4834	42129	42 5	"	42 5
Ennevelin	995	3	47	47	4626	40921	446 5	44	130 5
Fretin	4320	5	44	44	2109	43758	59 5	20	79 5
La Neuville	394	7	47	47	381	3230	87 5	30	417 5
Mérignies	857	2	46	46	949	8071	69	20	89
Moncheaux	490	9	23	23	4025	5042	85	20	405
Mons-en-Pévèle . . .	4237	5	49	49	2078	44698	55 5	"	55 5
Ostricourt	754	44	23	23	842	6147	63	"	63
Phalempin	787	8	45	45	4482	42946	83	20	103
Pont-à-Marcq	222	"	44	44	745	6448	72	"	72
Thumeries	702	8	49	49	4045	7295	50	7	57
Tourmignies	203	3	46	46	554	2456	98 2	"	98 2
Wahagnies	563	8	49	49	909	5629	84	20	104
Totaux	44646 hect.				47999	430429			
<i>Canton de Quesnoy-sur-Deûle.</i>									
Comines	4579 hect	8	48	48	6409	48881	23	27	50
Deùlemont	966	5	46	46	4890	44448	94	"	94
Lompret	307	7	8	8	632	4265	97 5	20	417 5
Pérenchies	298	6	8	8	2098	44400	113	"	413
Quesnoy-sur-D	4436	"	44	44	5044	39389	69 7	20	89 7
Verlinghem	998	4	7	7	4579	44224	125 5	"	425 5
Warneton-Bas	274	6	46	46	264	2750	55	"	55
Warneton-Sud	434	5	45	45	437	4506	74	"	74
Wervicq-sur	507	40	48	48	2985	44874	74 5	32	406 5
Totaux	6499 hect.				21005	448734			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale	Distance en kilomètre au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contri- butions directes pour 1877.	NOMBRE des centimes communaux		
		du canton.	de la Sous- Pré- fecture.	de la Pré- fecture.			annuels.	non an- nuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>Canton de Roubaix-Est.</i>									
Roubaix	4276 hect.	"	44	44	49672	1065407	7	20	27
Wattrelos	4359	4	45	45	45325	49322	76 2	20	96 2
Totaux....	2635 hect.				64997	1444429			
<i>Canton de Roubaix-Ouest.</i>									
Croix	466 hect.	3	8	8	5744	42685	75 5	44	86 5
Roubaix	"	"	44	44	33989	Voir Roubaix-Est.			
Wasquehal	680	4	7	7	3064	48584	80	20	100
Totaux....	4446 hect.				42734	64269			
<i>Canton de Seclin.</i>									
Allennes-lez-Mar.	547 hect.	7	47	47	4047	6805	83	22	105
Annœullin.....	4144	3	49	49	4448	23644	8	"	8
Bauvin.....	394	13	24	24	4907	9020	38	"	38
Camphin-en-Car	738	6	47	47	928	8250	54 5	43	67 5
Carnin.....	232	6	47	47	444	2959	72	"	72
Chemy.....	344	4	45	45	375	3635	86	"	86
Gondécourt.....	797	4	45	45	2157	14704	102 2	4 2	106 4
Herrin.....	245	6	46	46	452	3468	94	7	98
Houplin.....	639	3	44	44	4612	40384	65 7	"	65 7
Lesquin.....	838	7	7	7	4364	40985	80	"	80
Noyelles.....	233	7	9	9	306	3206	37	"	37
Provin.....	336	11	20	20	4576	6862	65 5	46	81 5
Seclin.....	1730	"	44	44	5022	51008	35 2	20	55 2
Templemars....	457	4	8	8	972	5222	92 2	43	135 2
Vendeville.....	253	6	8	8	490	2370	146	20	166
Wattignies.....	624	5	7	7	2413	42056	79	34	140
Totaux....	9494 hect.				25180	474445			
<i>Canton de Tourcoing-Nord.</i>									
Bousbecque.....	639 hect.	8	46	46	2147	44306	106 5	40	146 5
Halluin.....	4248	9	47	47	43774	66202	75	47 5	92 5
Linselles.....	4170	7	43	43	4427	26681	90 7	5	95 7
Neuville-en-Ferr.	644	3	47	47	4324	44043	113 7	25	138 7
Roncq.....	4056	5	44	44	5825	28803	74 2	30 4	104 3
Tourcoing-Nord	4496	"	44	44	49434	501443	47 2	20	37 2
Totaux....	6223 hect.				49625	651448			
<i>Canton de Tourcoing-Sud.</i>									
Bondues.....	4292 hect.	7	8	8	3289	20669	89	20	109
Marcq-en-Barœul	4390	8	5	8	8444	52444	85 5	16	101 5
Mouveaux.....	445	3	40	40	3369	45096	66	"	66
Tourcoing.....	"	"	44	44	29503	Voir Tourcoing-Nord.			
Totaux....	3097 hect.				44572	88176			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètre au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contri- butions directes pour 1877.	NOMBRE des centimes communaux		
		du canton.	de la Sous- Pré- fecture.	de la Pré- fecture.			annuels.	non an- nuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>Report.</i>	5801hect.								
Romerics	595	3	23	82	886	5933	122	33	455
Saulzoir	4004	9	20	80	2326	45736	96 4	22 9	419 3
Solesmes	2306	"	20	89	6443	49358	37 9	20	57 9
Sommaing.....	356	10	30	79	530	3137	88	"	88
Vendegies-s-Ecail	647	9	29	80	4235	8340	59 4	12	71 4
Vertain.....	574	4	24	85	4268	6057	73 5	35	408 5
Viesly	4054	6	19	78	3105	42344	124 3	35 4	459 7
Vaast (St.).....	435	6	44	73	1983	8035	83	26	409
Totaux.....	42772hect.				27995	468520			

ARRONDISSEMENT D'AVESNES, 10 cantons, 453 communes.

Canton d'Avesnes-Nord.

Aubin (St.).....	4000hect.	6	6	92	478	5815	50	15	65
Avesnes-Nord ..	216	"	"	405	3150	45453	43	"	43
Bas-Lieu	763	3	3	402	436	5519	46	"	46
Beugnies	882	8	8	405	629	5741	57	19	76
Dompierre	4316	8	8	92	868	9469	85	"	85
Dourlers	870	7	7	99	729	6881	52	"	52
Fellerics	4929	8	8	444	1846	45093	49	"	49
Flaumont et W..	562	4	4	409	367	3463	79	"	79
Floursies	469	8	8	400	200	2250	63	"	63
Hilaire (St.)....	4528	3	8	93	910	8274	53	20	73
Ramousies	941	9	9	445	565	3682	108	20	128
Semerics	4344	6	9	411	875	7455	80	18	98
Semousies	310	6	6	93	250	2061	70	"	70
Taisnières-en-T..	837	10	10	400	756	7230	67 5	15	82 5
Totaux.....	42967hect.				12059	428386			

Canton d'Avesnes-Sud.

Avesnelles	4273hect.	2	2	407	4894	46317	31 5	20	51
Avesnes-Sud ...	"	"	"	405	4486	Voir Avesnes-Nord.			
Beaurepaire	778	14	14	93	456	3811	83	"	83
Boulogne	864	7	7	404	455	5738	65	"	65
Cartignies	2615	8	8	96	4655	45894	79	"	79
Etrœungt	2472	7	7	113	2634	24503	59	"	59
Grand-Fayt.....	872	11	11	93	539	6721	83	19	102
Petit-Fayt	808	10	10	95	351	4486	74	"	74
Floyon	4724	11	11	408	4110	40937	104	5	112
Haut-Lieu.....	912	4	4	411	460	4387	81	"	81
La Roullies	531	9	9	416	472	4188	93	"	93
Marbaix	652	7	7	97	731	5862	50	16	66
Sains	4619	8	8	405	3458	26759	134	22	156
Totaux.....	45120hect.				45421	429603			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètre au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contri- butions directes pour 1876.	NOMBRE des centimes communaux			
		du canton.	de la Sous- Pré- fecture.	de la Pré- fecture.			annuels.	non an- nuels.	TOTAL.	
										3
<i>Report...</i>	8479 hect.									
Hestrud.....	600	6	20	449	400	2620	84	»	84	
Liessies.....	4732	7	43	406	935	7150	47	9	56	
Sars-Poteries...	778	5	40	403	2545	13484	76	25	104	
Solrè-le-Château	4367	»	44	403	2750	24243	9	20	29	
Solrines.....	534	4	46	402	160	4524	105	»	105	
Totaux....	43490hect.				42847	90656				
<i>Canton de Trélon.</i>										
Anor.....	2205hect.	9	22	421	4500	27910	78	17	95	
Baives.....	785	7	23	421	233	2302	39	»	39	
Eppe-Sauvage..	1666	10	25	424	633	7398	9	»	9	
Féron.....	1325	8	42	417	586	6242	74	20	94	
Fourmies.....	2276	9	47	445	14888	103613	40 5	18	28 3	
Glageon.....	4165	2	44	412	4802	42535	9	»	9	
Moustier.....	709	10	20	424	486	2178	89	»	89	
Ohain.....	4174	3	48	417	4200	7166	9	»	9	
Rainsars.....	606	12	8	414	262	2399	9	»	9	
Trélon.....	3949	»	46	414	3200	28896	58	20	78	
Waller.....	775	6	21	420	449	3066	61	»	61	
Wignehies.....	1352	10	45	408	3963	27494	21 5	25	46 5	
Willies.....	412	9	40	411	297	2012	69	10 3	79 3	
Totaux....	48369hect.				29169	233214				
ARRONDISSEMENT DE DOUAI, 6 cantons, 66 communes.										
<i>Canton d'Arleux.</i>										
Arleux.....	4116hect.	»	14	47	4688	46299	13	»	13	
Aubigny-au-Bac.	516	7	14	47	977	5494	9	15	24	
Brunemont.....	499	6	13	46	477	2514	29	»	29	
Bugnicourt.....	626	4	11	44	785	6767	45	20	65	
Cantin.....	927	5	8	41	4016	42586	49 5	20	52 5	
Erchin.....	528	8	40	44	507	5041	73	46	89	
Estrées.....	453	3	9	42	4024	6392	31	10	44	
Fechain.....	508	12	47	43	4380	5766	45	5	50	
Fressain.....	630	8	13	35	878	7116	56	5	61	
Gœulzin.....	472	6	6	39	904	6873	49	»	49	
Hamel.....	357	3	13	44	422	3515	34	»	24	
Lecluse.....	496	7	13	46	4790	8782	9	»	9	
Marcq.....	623	12	22	53	532	5692	54	20	74	
Monchecourt....	674	10	15	50	4407	9924	29 2	4 7	40 9	
Villers-au-Tertre.	449	7	13	45	377	4069	48 5	20	68 5	
Totaux....	74hect.				43861	406827				

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètre au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contri- butions directes pour 1877.	NOMBRE des centimes communaux		
		du canton.	de la Sous- Pré- fecture.	de la Pré- fecture.			annuels.	non an- nuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>Canton de Douai-Nord.</i>									
Anhiers	462hect.	8	8	28	451	2395	9	"	9
Douai-Nord	"	"	"	33	40073	341048	10	40	20
Flines-lez-Raches	4960	42	42	28	4487	26351	17	"	47
Lallaing	553	8	8	38	2072	8518	9	"	9
Sin	4175	3	3	35	5195	26202	9	5	44
Waziers	433	3	3	39	1963	40507	9	49	28
Totaux	5957hect.				23941	445021			
<i>Canton de Douai-Sud.</i>									
Aniche	647hect.	44	44	45	5484	36368	45 2	20	35 2
Auberchicourt . . .	700	43	43	48	2255	43743	27	45	72
Dechy	883	4	4	36	4925	41024	9	29 4	38 4
Douai-Sud	"	"	"	33	5666		Voir Douai-Nord.		
Ecaillon	398	42	42	37	649	5148	53	30	83
Ferin	544	6	6	39	800	8727	59	7	66
Guesnain	396	6	6	43	810	5839	49 3	44	60 3
Lewarde	392	7	7	40	4222	8066	42	45	57
Loffre	259	7	7	40	488	2826	72	40	82
Masny	707	40	40	44	4089	9308	38	45	53
Montigny	544	40	40	46	904	7767	39	25	44
Roucourt	316	7	7	42	340	3577	66	"	66
Totaux	5786hect.				21299	442390			
<i>Canton de Douai-Ouest.</i>									
Auby	706hect.	7	7	40	2049	45542	44 2	"	44 2
Courchelettes . . .	466	4	4	40	267	5485	27	"	27
Cuincy	694	4	4	37	4135	40795	27	8	35
Douai-Ouest	"	"	"	33	44260		Voir Douai-Nord.		
Esquerchin	528	6	6	38	683	5902	51 5	"	51 5
Flers	742	5	5	38	4255	9866	49	40 5	49 5
Lambres	881	3	3	37	4082	45224	36 6	"	36 6
Lauwin-Planque . .	366	4	4	37	714	5367	30	47	47
Raches	485	7	7	26	4526	40224	43 4	40	23 4
Raimbeaucourt . .	4402	9	9	28	2363	45804	9	7 2	46 2
Roost-Warendin . .	706	7	7	28	4978	40023	9	"	9
Totaux	6346hect.				24309	404202			
<i>Canton de Marchiennes.</i>									
Alnes	389hect.	4	23	37	659	3290	74	"	74
Bouvignies	858	5	45	48	4651	40200	44	20	64
Bruille-lez-March	427	6	44	47	4058	4976	67	"	67
Erre	585	9	48	43	4428	6292	53	20	73
A reporter	2259hect.								

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilométr. au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contri- butions directes pour 1877.	NOMBRE des centimes communaux		
		du canton	de la Sous- Pré- fecture	de la Pré- fecture			annuels.	non an- nuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>Report.....</i>	2212 hect.								
Maulde.....	515	7	20	37	872	5778	9	•	9
Millonfosse.....	346	3	16	38	531	4356	11	•	11
Nivelle.....	591	3	16	40	1070	7641	35 7	20	55 7
Rosult.....	812	6	49	34	1323	11564	56	•	56
Rumegies.....	760	8	20	29	1616	10094	40	14	54
Sars-et-Rosières.....	257	7	20	31	546	3395	36	•	36
Thün.....	368	4	17	43	564	3828	26	15	41
Totaux.....	5861 hect.				14694	73150			
<i>Canton de Bouchain.</i>									
Abscon.....	719 hect.	8	49	42	2745	15119	18 7	9	27 7
Avesnes-le-Sec..	1049	6	20	55	4734	11614	92 5	20	112 5
Bouchain.....	1231	•	49	49	1685	24103	8	7	15
Denain.....	1146	10	41	49	14419	101287	27	•	27
Douchy.....	922	6	42	53	2249	15252	35 8	7	35 8
Emerchicourt..	510	7	26	49	322	4535	35	•	35
Escaudain.....	1038	8	45	44	3385	18570	63 7	•	63 7
Haspres.....	1216	11	17	57	2836	16456	9	•	9
Haveluy.....	468	14	14	50	1881	7306	24	24	44
Hélesmes.....	731	15	45	45	1306	7188	61	•	61
Hordain.....	556	3	20	52	1444	7534	62 2	20	82 2
Lieu-St-Amand..	509	2	48	51	913	6228	73 5	20	93 5
Lourches.....	240	7	15	51	3965	13628	9	•	9
Marquette.....	747	5	22	49	2425	11899	37 2	•	37 2
Mastaing.....	624	4	49	47	835	6486	73 5	20	93 5
Neuville-s.-l'Esc.	475	6	45	54	1271	8909	32	20	52
Noyelles-s.-Selle.	508	6	43	53	715	6014	67 8	20	87 8
Rœulx.....	400	6	16	49	1545	7628	37	45	82
Wasnes-au-Bac..	518	5	25	51	807	4166	106 5	30	136 5
Wayrechain-s-D.	236	11	12	50	436	4045	8	•	8
Wayrechain-s-F.	385	3	22	51	603	3926	48	15	63
Totaux.....	14228 hect.				47521	301893			
<i>Canton de Condé.</i>									
Aybert (St).....	411 hect.	6	48	57	347	4986	14	•	14
Condé.....	1801	•	44	51	4346	46697	8	10	18
Crespin.....	976	2	44	58	1900	19728	12 5	•	12 5
Eiscaupont.....	527	2	40	51	1320	9518	27 5	•	27 5
Fresnes.....	1213	2	40	49	6045	45830	9	•	9
Hergnies.....	1062	6	48	47	3210	15242	38 2	•	38 2
Odomez.....	479	7	45	44	448	3038	61	•	61
Thivencelles....	396	4	46	55	561	5602	22	•	22
Vic.....	387	5	40	52	915	4767	21 5	20	41 5
Vieux-Condé....	1093	2	46	49	5681	28663	9	•	9
Totaux.....	8345 hect.				24773	181041			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE GADASTRADE. — Superficie totale.	Distance en kilomètre au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1877.	NOMBRE des centimes communaux		
		du canton.	de la Sous-Pré- fecture.	de la Pré- fecture.			annuels.	non an- nuels.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>Canton de Valenciennes-Est.</i>									
Curgies	603 hect.	6	6	66	4484	40082	61	20	81
Estreux	525	7	7	57	639	6790	74 5	20	94 5
Marly	796	2	2	54	4652	20223	67 7	20	87 7
Onnaing	1260	6	6	55	3997	27705	52 5	20	72 5
Préseau	621	7	7	57	2050	40238	459 2	14	473 2
Quaroube	4246	8	8	55	2636	47148	29	24	53
Quiévrechain ...	465	42	42	64	4244	7756	64 7	28	89 7
Rombies	474	42	42	59	572	5046	76 2	20	96 2
Saultain	638	4	4	54	4008	9438	63 5	•	63 5
Sebourg	1408	40	40	60	4768	45945	51 7	•	51 7
Valenciennes-Est	4380	•	•	50	8449	335349	8	9	47
Totaux	9383 hect.				24836	465660			
<i>Canton de Valenciennes-Nord.</i>									
Anzin	360 hect.	2	2	48	9009	72291	40 7	•	40 7
Aubry	427	5	5	53	4140	5587	94 5	20	444 5
Bellaing	336	9	9	54	362	3577	86 5	•	86 5
Beuvrages	294	4	4	48	4448	7269	58	•	58
Bruai	664	5	5	52	4392	20600	65 5	20	85 5
Petite-Forêt	453	4	4	4	4125	4850	93 2	•	93 2
Saulve (St)	4192	2	2	2	2460	27169	38	•	38
Valenciennes-N.	•	•	•	50	9205	Voir Valenciennes-Est.			
Wallers	2082	42	42	48	3693	22522	9	•	9
Totaux	5808 hect.				32804	463865			
<i>Canton de Valenciennes-Sud.</i>									
Artres	648 hect.	9	9	59	4049	8718	86	•	86
Aulnoy	610	3	3	52	4994	40445	443	20	433
Famars	468	5	5	55	742	7057	76 5	•	76 5
Haulchin	514	9	9	53	4040	40441	40 5	20	60 5
Hérin	442	7	7	53	2179	9554	71 5	46	87 5
La Sentinelle	•	7	7	55	2658	9723	20 2	•	20 2
Maing	4152	8	8	57	2436	45574	62 5	40	72 5
Monchaux	448	44	44	56	560	4492	408 5	•	408 5
Oisy	254	8	8	52	263	2491	193 2	•	193 2
Prouvy	436	8	8	53	774	7093	29	•	29
Quérenaing	427	8	8	58	505	4457	50	•	50
Rouvignies	321	8	8	53	285	2777	47	•	47
Thiant	827	42	42	54	4433	40569	58 5	46	74 5
Trith-St-Léger	4064	7	7	55	2312	48947	26	•	26
Valenciennes-S.	•	•	•	50	8759	Voir Valenciennes-Est.			
Verchain et Maugré	953	44	48	59	4435	9984	75	42	87
Totaux	8564 hect.				28064	434692			

Récapitulation par canton.

NOMS des		POPULATION. 3	PRINCIPAL des quatre contributions directes pour 1877. 4
ARRONDISSEMENTS. 1	CANTONS. 2		
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.			
DUNKERQUE.....	Bergues.....	45344	455443
	Bourbourg.....	44445	425749
	Dunkerque-Est.....	25318	483739
	Dunkerque-Ouest.....	27046	41279
	Gravelines.....	40964	70588
	Hondschoote.....	43694	406444
	Wormhoudt.....	45396	449993
	Totaux.....	424844	4402632
ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.			
HAZEBROUCK.....	Bailleul { Nord-Est....	47750	439832
	{ Nord-Ouest..	44449	54565
	Cassel.....	44219	114283
	Hazebrouck { Nord.....	45857	455054
	{ Sud.....	44469	67297
	Merville.....	20574	430017
Steenvoorde.....	44787	98455	
	Totaux.....	441775	756203
ARRONDISSEMENT DE LILLE.			
LILLE.....	Armentières.....	37047	278030
	Bassée (La).....	46408	408250
	Cysoing.....	48460	412842
	Haubourdin.....	29922	496002
	Lannoy.....	29508	462392
	{ Nord-Est.....	41281	2564217
	{ Centre.....	24361	55712
	Lille { Sud-Est.....	22807	30456
	{ Sud-Ouest.....	80742	"
	{ Ouest.....	24459	93665
	Pont-à-Marcq.....	47999	430429
	Quesnoy-sur-Deûle....	21005	448734
	Roubaix { Est.....	64997	444429
	{ Ouest.....	42794	64269
Seclin.....	25180	474445	
Tourcoing { Nord.....	49625	654448	
{ Sud.....	44572	88176	
	Totaux.....	594434	5967466
ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.			
CAMBRAI.....	Cambrai { Est.....	22005	354564
	{ Ouest.....	24974	82139
	Carnières.....	29263	427989
	Câteau (Le).....	32219	225680
	Clary.....	33744	449836
	Marcoing.....	25924	468464
	Solesmes.....	27995	468520
	Totaux.....	496448	4276992

Récapitulation par canton (suite).

NOMS des		POPULATION.	PRINCIPAL des quatre contributions directes pour 1877.
ARRONDISSEMENTS. 1	CANTONS. 2		
ARRONDISSEMENT D'AVESNES.			
AVESNES	Avesnes { Nord.....	42059	428386
	Avesnes { Sud.....	45421	429603
	Bavai.....	40444	435754
	Berlaimont.....	40358	87545
	Landrecies.....	45982	428702
	Maubeuge.....	42462	368574
	Quesnoy { Est.....	43456	440420
	Quesnoy { Ouest.....	44379	90072
	Solre-le-Château.....	42847	90656
	Trélon.....	29469	233214
Totaux.....		482577	4532623
ARRONDISSEMENT DE DOUAI.			
DOUAI.....	Arleux.....	43864	406827
	Douai { Nord.....	23944	445021
	Douai { Sud.....	24299	442390
	Douai { Ouest.....	24309	404202
	Marchiennes.....	22747	441559
	Orchies.....	47462	442449
Totaux.....		423649	4022448
ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.			
VALENCIENNES.....	Amand (St-) { rive g. ...	44694	73150
	Amand (St-) { rive d. ...	49829	489448
	Bouchain.....	47524	304893
	Condé.....	24773	484044
	Valenciennes { Est.....	24836	465660
	Valenciennes { Nord ...	32804	463865
	Valenciennes { Sud ...	28064	431692
Totaux.....		492548	4509749

Récapitulation par arrondissement.

ARRONDISSEMENTS.	POPULATION.	PRINCIPAL des quatre contributions directes pour 1877.	
1	2	3	
Dunkerque	424844	4102632	
Hazebrouck	441775	756203	
Lille	594434	5867166	
Cambrai	496418	4276992	
Avesnes.....	482577	4532623	
Douai.....	423649	4022448	
Valenciennes.....	492548	4509749	
Totaux.....		4549585	43167843

ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE.

ANALYSE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL.

Session d'Avril 1877.

Le 9 avril 1877, le Conseil général s'est réuni dans la salle de ses séances à l'hôtel de la Préfecture, en vertu de la loi du 12 août 1876, qui fixe au second lundi après Pâques l'ouverture de la première session de 1877.

M. Lizot, Préfet, assiste à la séance.

Regrets de la mort de l'honorable M. Renard, conseiller général du canton de Condé.

Dans cette séance et dans celles suivantes, le Conseil a pris les délibérations ci-après :

Architecte. — Décide qu'un nouveau concours sera ouvert pour deux places d'architecte départemental vacantes à Hazebrouck et à Avesnes.

Bois et forêts. — Avis favorable au défrichement d'un bois appartenant à l'hospice de Steenvoorde. — Avis favorable à la modification proposée dans l'aménagement d'un bois de l'hospice de Seclin, soumis au régime forestier.

Bourses. — Ajournement de la collation des bourses dans les établissements d'enseignement secondaire, universitaires ou libres.

Caisse départementale de retraites. — Acte est donné à M. le Préfet de sa communication relative à la situation de la caisse.

Carte départementale. — Des remerciements sont votés à M. l'Ingénieur en chef Raillard et à ses collaborateurs. Une somme de 4,000 fr. est allouée à titre d'indemnité en faveur des conducteurs des ponts-et-chaussées qui ont collaboré à cette œuvre.

Casernes de gendarmerie. — Ajournement jusqu'à la session d'août de la question relative à la caserne de Maubeuge. — Vœux en faveur de l'établissement de nouvelles brigades de gendarmerie à Wattrelos-Roubaix, Lille, Fives-Lille, la Madeleine, Tourcoing, Rosendaël-Dunkerque, Valenciennes, Hérin, Maubeuge, Iwuy,

Gouzeaucourt, Hazebrouck, et surtout dans les communes qui, par leur proximité de la frontière belge, exigent une surveillance constante et un service spécial. — Appuie les demandes de Bousies, Bailleul, Estaires et principalement celle relative à la création d'une brigade à pied à Bousies.

Chambres de commerce. — Vœu que, dans nos colonies et sur les principaux marchés étrangers, des chambres de commerce ou syndicats soient institués, sous la présidence de nos Consuls, toutes les fois qu'il sera possible de réunir un nombre suffisant de nationaux honorables.

Chemins de fer. — Vœu sur une demande en concession d'un chemin de fer de Busigny à Marcoing, par Walincourt. — Vœu pour la suppression du passage à niveau dit de l'Alluette à Roubaix. — Vœu pour l'établissement d'un chemin de fer desservant les cantons d'Hondschoote et Steenvoorde. — Vœu relatif à l'emplacement de la station de Roncq (ligne de Tourcoing à Menin). — Nomme une commission pour répondre au questionnaire concernant les tarifs différentiels. — Vœu pour la concession dès la rentrée de la Chambre des lignes de Lens à Armentières et de Valenciennes au Cateau. — Vœu que le train partant de Dunkerque à 8 heures 10 pour Gravelines ne parte qu'à 9 heures, et qu'un train de Gravelines pour Watten à 10 heures du matin soit organisé; que le train de Dunkerque, arrivant à 10 heures du soir à Gravelines, soit continué jusqu'à Calais et que des billets d'aller et retour soient accordés pour toutes les stations intermédiaires entre Dunkerque, Gravelines et Calais, et entre Dunkerque, Bourbourg, Watten, Saint-Omer et *vice-versa*. — Vœux pour que la distribution des billets d'aller et retour dans toutes les gares d'un même réseau, même sans prix réduit, soit recommandée en principe et appliquée immédiatement sur la nouvelle ligne de Cambrai au Quesnoy; pour que la compagnie du chemin de fer du Nord fasse établir une passerelle au-dessus du passage à niveau de la route n° 45 à Landrecies. — Décide que pour les deux kilomètres, dans le département du Nord, du chemin de fer d'intérêt local de Busigny à Hirson, il n'y a pas lieu d'imposer à la compagnie, pour retard dans l'exécution des travaux, d'autre pénalité que celle exigée par le département de l'Aisne, consistant en la déchéance et la perte du cautionnement. — Rappel du vœu pour que le chemin de fer du Cateau à St-Erme soit compris parmi les lignes dont le gouvernement doit réclamer l'exécution à la Compagnie du Nord. — Rappel du vœu concernant la désinfection des wagons. — Vœu au sujet du service de la douane à la gare de Blanc-Misseron et à celle de Tourcoing. — Vœu au sujet du dé-

classement de la partie du chemin de Dunkerque à Furnes comprise entre les terrains militaires de Dunkerque et l'origine du raccordement des voies de la Compagnie à la Tente-Verte. — Vœu pour diminuer la fréquence et la durée des interruptions sur le passage à niveau de la route départementale n° 4 près la gare de Somain. — Vœu au sujet d'une voie spéciale pour la ligne de Lille à Comines et à Dunkerque. — Vœux pour l'arrêt des trains à Onnaing; pour l'exécution du chemin de fer de Tourcoing à Menin; sur la question du point de passage à la frontière de la ligne de Saint-Amand à Tournai; pour que des barrières ordinaires soient établies sur les lignes du Nord-Est aux endroits sur lesquels des plaintes ont été exprimées; au sujet de l'établissement de la station d'Hachette sur le chemin de fer de St-Quentin à Erquelines; pour la suppression complète et définitive du passage à niveau à la rencontre de la rue du faubourg de Tournai et de la rue Belle-Vue à Lille; pour que des billets d'aller et retour soient distribués de Landrecies à Avesnes et *vice-versâ*, à la gare de Wambrechies et d'Armentières à Hazebrouck; pour le prompt achèvement de la ligne du chemin de fer de Cambrai à la frontière; pour que le train n° 44, de Busigny à Lille, fasse arrêt à la station de Caudry. — Résolutions prises au sujet des responsabilités des Compagnies qui n'ont pas exécuté leurs engagements. — Ajourne la demande de M. Degoix qui sollicite soit la concession de la ligne d'Armentières à Roubaix et Tourcoing, soit, subsidiairement, le remboursement des dépenses et des travaux. — Vote la combinaison suivante qui comprend les lignes : 1° d'Hazebrouck à Estaires (cette ligne à partir de Merville, devant emprunter le chemin de fer d'Armentières à Berquette entre Merville et la Gorgue, et aboutir à Estaires au moyen d'un embranchement spécial); 2° d'Armentières à Tourcoing par Quesnoy-sur-Deûle; 3° une des deux lignes de Don à Templeuve ou de Carvin à Orchies; 4° de Prouvy à Rœulx ou Lourches par Denain; 5° de Denain à Saint-Amand; 6° de Maubeuge à Solre-le-Château. M. le Préfet est autorisé à accorder à l'État pour l'exécution de ces lignes une subvention qui pourra s'élever jusqu'à concurrence de 40,000 fr. par kilomètre.

Chemins de grande communication. — Le Conseil remercie M. le Préfet de toute sa sollicitude pour mener à une rapide solution le vœu émis pour que les dépenses de déplacement des chemins N°s 2 et 5, le long du canal de Bourbourg, soient supportées par le service de la navigation. — Approbation des plans d'alignements des chemins N°s 12 et 36, dans la traverse de Quesnoy-sur-Deûle; N° 14, dans la traverse d'Armentières; N° 33, dans la traverse de Merris; N° 57, dans les traverses de Vieux-Berquin et

de Caestre ; N° 59, dans la traverse de Ligny. — Approbation en principe du projet d'élargissement et de redressement du chemin N° 58 à Marquillies. — Approbation du projet d'élargissement du chemin N° 58 à Wicres. — Ajournement à la session d'août de la question relative à la révision du classement des voies de communication.

Chemins vicinaux. — Autorise exceptionnellement la commune de Watten à affecter tant aux travaux qu'aux acquisitions de terrains pour la construction du chemin vicinal N° 3, dit *Pauvre-Stracte*, le crédit de 6,000 fr. primitivement alloué dans les répartitions des 4^e, 6^e et 8^e annuités. — Décide : 1° que l'allocation supplémentaire de 108,692 fr. pour le réseau subventionné, sera répartie entre les communes sur les mêmes bases que celles admises pour la subvention de la 9^e annuité ; 2° que la subvention de 6,985 fr. en faveur des chemins d'intérêt commun sera affectée au chemin N° 58. — Ajournement de la question relative à la modification de la loi du 21 mai 1836 en ce qui concerne la prestation en nature et les centimes spéciaux.

Dessèchements. — Acte est donné à M. le Préfet de sa communication relative aux mesures à prendre pour prévenir le retour des inondations dans les Moères et la 4^e section des Waeteringues. M. le Préfet est prié de veiller à ce que les travaux projetés soient exécutés sans le moindre retard.

École normale primaire de Douai. — Vote d'un crédit de 3,718 fr. 16 pour dépenses complémentaires.

Églises et presbytères. — Vote en principe d'un secours de 3,000 fr. sur les fonds du département pour la reconstruction de l'église de Radinghem, et inscrit la demande au 1^{er} rang d'urgence, pour 9,169 fr. 36 sur les fonds de l'État. — Vote d'un secours de 3,000 fr. sur les fonds du département pour la reconstruction de l'église de Preux-au-Sart et inscrit la demande au 2^e rang pour 5,000 fr. sur les fonds de l'État. — Vote un secours de 3,000 fr. sur les fonds du département pour l'agrandissement de l'église de Bollezeele et inscrit la demande au 3^e rang d'urgence pour 12,000 fr. sur les fonds de l'État. — Vote un secours de 2,000 fr. sur les fonds du département pour la construction d'un temple protestant à Maubeuge et inscrit la demande au 4^e rang d'urgence pour 10,242 fr. sur les fonds de l'État. — Inscrit la demande de la commune de Sepmeries pour l'achèvement de son église au 5^e rang d'urgence sur les fonds de l'État. — Inscrit au 6^e rang d'urgence sur les fonds de l'État, la demande du Conseil de fabrique de l'église de Fresnes pour la reconstruction de l'église.

— Accorde un secours de 1,000 fr. sur les fonds du département pour la restauration et l'agrandissement de l'église de Rombies et inscrit la demande au 7^e rang pour 3,000 fr. sur les fonds de l'État. — Classe la demande de la commune de Wicres relative à la construction d'un presbytère pour 1,888 fr. — Vote un secours de 3,000 fr. sur les fonds du département pour la reconstruction de l'église de Moncheaux et inscrit la demande au 9^e rang d'urgence pour 8,000 fr. sur les fonds de l'État. — Inscrit au 10^e rang pour 1,900 fr. sur les fonds de l'État la demande de la commune de Sainghin-en-Weppes pour travaux de restauration à la tour de l'église et au presbytère. — Vote un secours de 3,000 fr. sur les fonds du département pour la reconstruction de l'église de Dechy et inscrit la demande au 8^e rang pour 7,000 fr. sur les fonds de l'État. — Vote un secours de 1,000 fr. sur les fonds du département pour travaux de consolidation et d'embellissement de l'église de Cysoing et inscrit la demande pour une somme de 5,166 fr. 75 sur les fonds de l'État.

Élèves-artistes. — Vote un secours de 400 fr. en faveur du jeune Dufour (Edmond), élève-architecte, pensionnaire de la Douai.

Epizootie. — Acte est donné à M. le Préfet de sa communication relative à l'organisation d'un service vétérinaire permanent contre les épizooties.

Foires et marchés. — Autorise l'établissement de deux foires à Merville.

Impôts. — Vœu que l'impôt sur la chicorée soit supprimé.

Industrie sucrière. — Vote des remerciements aux sénateurs et députés du Nord ainsi qu'aux membres de la Commission spéciale qui ont bien voulu défendre d'une manière si énergique l'industrie sucrière.

Lycées. — Vœu que le lycée de Douai soit élevé à la première catégorie.

Mines inexploitées. — Acte est donné d'une communication relative aux mines inexploitées.

Navigaton. — Ajournement à la session d'août de la question d'entretien du pont de Gravelines sur l'Aa, ainsi que de la question de construction d'un pont à Frelinghien sur la Lys. — Répartition des dépenses de construction et d'entretien du pont du moulin de Spycker, sur le canal de Bourbourg. — Ajournement à la session

d'août de la question relative à la déviation du canal de la Deûle entre le Grand-Tournant à Lille et Ste-Hélène. — Vœu que la construction du canal de jonction de l'Oise à l'Aisne soit comprise dans les grands travaux d'utilité publique que le gouvernement pourrait faire exécuter dans un bref délai. — Vœu que des constatations contradictoires aient lieu sur le mouvement des eaux du canal de Bourbourg en vue de la salubrité de la ville. — Vœu que la profondeur des canaux du Nord soit portée partout à 2 m. par approfondissement. — Vœu relatif à l'étude de la question du canal de jonction de l'Escaut à la Sambre. — Vœu qu'en cours d'exécution des travaux de reconstruction du pont de Looberghe sur la Basse-Colme, MM. les ingénieurs examinent s'il ne serait pas possible de consolider la berge du canal (rive droite) en aval du pont, de manière à la transformer en un quai de déchargement pour le dépôt des marchandises arrivant par bateau des marchés de Bergues et de St-Omer.

Octrois. — Approuve les nouveaux tarifs et règlements votés par les Conseils municipaux d'Hondschoote et de Lomme. — Approuve la prorogation pour cinq ans des tarifs et règlements de l'octroi d'Estaires. — Approuve les modifications demandées au règlement de l'octroi de Nieppe. — Approuve les nouveaux tarifs et règlements de l'octroi de Comines. — Approuve les nouveaux tarifs et règlements de l'octroi de Merville.

Pensions de retraite. — Fixe à 604 fr. la pension de retraite de M. Cadet de Beaupré, agent-voyer cantonal de 2^e classe, à Lille; à 540 fr. celle de M. Fruleux, César, agent-voyer cantonal, à Condé; à 1,131 fr. celle de M. Fruleux-Bonnefoi, agent-voyer cantonal, à St-Amand; à 395 fr. celle de la dame Mallet, veuve Vitrant, ancien agent-voyer principal, à Valenciennes; à 752 fr. celle de M. Masse, agent-voyer cantonal, à Solre-le-Château; à 838 fr. celle de M. Dubois, ancien chef de bureau à la Préfecture.

Postes. — Appelle l'attention de M. le Préfet au sujet du service postal dans les communes du canton de La Bassée.

Prisons. — Vœu pour l'organisation aux frais des ministères de la Justice et de l'Intérieur, d'un service de transport des détenus des prisons au palais-de-justice.

Routes départementales. — Avis sur les plans d'alignements des routes N^o 14, traverse de Croix; N^o 17, traverse de Boeseghem; N^o 23, traverse de Malplaquet (hameau de Taisnières-sur-Hon). — Avis favorable à l'élargissement des ponts et passages de la route N^o 2 dans la traversée des fortifications de Lille, à la porte

d'Ypres. — Ajournement de la question relative aux routes inter-départementales communes au Nord et au Pas-de-Calais.

Table des délibérations du Conseil général. — Remerciements à M. l'abbé Dehaisnes, archiviste, pour les soins donnés à ce travail.

Traités de commerce. — Vœu que le Gouvernement tienne grand compte, dans le renouvellement des traités de commerce, des demandes des Chambres de commerce et des comités qui, dans le Nord, représentent nos industries.

Vaccine. — Vote un crédit de 500 fr. pour faire face aux dépenses des dépôts de vaccin.

Session d'août 1877.

Le 20 août, les membres du Conseil général, convoqués à ce jour, en vertu de l'art 23 de la loi du 10 août 1871, se sont réunis dans la salle de leurs séances, à l'hôtel de la Préfecture.

M. DESROUSSEAUX, doyen d'âge, occupe le fauteuil de la présidence et déclare la session ouverte. Le plus jeune des membres présents, M. Legrand (de Valenciennes) prend place au bureau comme secrétaire.

M. Welche, conseiller d'État, Préfet, assiste à la séance.

Après l'appel nominal, il est procédé à la constitution du bureau de l'assemblée.

Sont élus : M. Plichon, *président* ; MM. J. Brame et Mailliet, *vice-présidents* ; MM. Desrousseau et Legrand (de Lecelles), *secrétaires*.

Allocution du Président.

Regrets de la mort de l'honorable M. Levent, conseiller général du canton de Bavai.

Une proposition, tendant à ajourner à la session qui devra suivre le vote du budget, l'examen des questions qui rentrent dans les attributions du Conseil général, est déposée sur le bureau.

Lecture est donnée d'une protestation signée par un certain nombre de membres du Conseil général.

Après une longue discussion, le Conseil adopte la proposition d'ajournement qui précède et M. le Président déclare la session ajournée.

Session de décembre 1877.

Le 21 décembre 1877, les membres du Conseil général, convoqués à ce jour, en vertu du décret du 18 du même mois, se sont réunis dans la salle de leurs séances, à l'hôtel de la Préfecture.

M. DESROUSSEAUX, doyen d'âge, occupe le fauteuil de la présidence et déclare la session ouverte. Le plus jeune des membres présents, M. Duponchel, est appelé au bureau comme secrétaire.

M. Paul Cambon, Préfet, retenu par suite d'un accident, est suppléé, pour les deux premières séances, par M. Caillat, secrétaire-général, et pour les séances suivantes, par M. Danican Philidor, nommé récemment secrétaire-général, en remplacement de M. Caillat.

Après l'appel nominal, il est procédé à la constitution du bureau de l'assemblée.

Sont élus : M. Plichon, *président* ; MM. J. Brame et Mailliet, *vice-présidents* ; MM. Desrousseaux et Legrand (de Lecelles), *secrétaires*.

M. Plichon, *président*, prend la parole en ces termes :

« Messieurs, en reprenant possession de ce fauteuil où vos suffrages m'ont fait remonter, j'éprouve le besoin de vous remercier avec l'effusion de la plus vive et de la plus profonde gratitude de l'insigne honneur que vous m'avez conféré.

» Mais cet honneur est en même temps une tâche, une lourde tâche que je serais incapable d'accomplir si je n'étais secondé par la bienveillance que vous avez toujours daigné m'accorder jusqu'à ce jour et que je vous prie de vouloir bien me conserver. »
 » (Marques générales d'approbation).

Rapport de la Commission départementale sur l'ensemble de ses travaux. — Acte est donné du dépôt de ce document.

Dans cette session qui a été close le 28 décembre à minuit, le Conseil général a pris les résolutions suivantes :

Aliénation.—Avis favorable à la demande du Conseil de fabrique de l'église de Wallon-Cappel de vendre aux enchères publiques un bois taillis lui appartenant.

Asile d'aliénés d'Armentières. : Avis favorable à l'acquisition de terrains.

Banque de France. — Vœu relatif à la création d'une succursale dans les villes de Cambrai et de Douai.

Bourses. — Attributions des bourses dans les établissements secondaires autres que les lycées ; Chotteau, Desart, Devaux, Le-

monnier, Mahieu, Marsy, Messier, Ollier, Swynghedauw et Wanecq.

Caisse départementale de retraites. — Acte est donné de la situation de la caisse.

Caisses d'épargne scolaires. — Vœu que l'administration de l'instruction primaire fasse de sérieux efforts pour l'extension des caisses d'épargne scolaires.

Canal de Bourbourg. — Salubrité. — Vœu que des constatations contradictoires aient lieu en temps opportun sur le mouvement des eaux pendant la manœuvre du Sas, et qu'ultérieurement des constatations analogues soient effectuées après la construction de la nouvelle écluse.

Canal de Dunkerque à Furnes. — Vœu que les travaux de curage de ce canal soient poursuivis promptement tant sur la partie française que sur celle comprise sur le territoire belge.

Carte départementale. — Vote d'un crédit de 412 fr. 15 pour la conservation sous la garde de M. Erhard, graveur à Paris, des pierres lithographiques qui ont servi à établir la carte.

Chambres consultatives des arts et manufactures. — Vœu que la chambre consultative de Cambrai soit érigée en chambre de commerce.

Chambres consultatives d'agriculture. — Le Conseil vote un crédit de 1,700 fr. et décide que les procès-verbaux des séances des dites chambres seront communiqués aux sociétés ou comices agricoles de leur arrondissement respectif pour être compris dans leurs publications.

Chasse à courre, à cor et à cri. — Avis que la chasse à tir et la chasse à courre, à cor et à cri soient fermées à la même époque. — Vœu que les lois de 1844 et de 1874 sur la chasse, soient modifiées de façon à permettre une ouverture spéciale pour le fasian.

Chemins de fer. — Acte à M. le Préfet des dispositions par lui prises pour l'instruction, selon le vœu du Conseil général, de la demande du canton de Clary tendant à obtenir l'établissement d'un chemin de fer destiné à relier la station de Busigny à la station de Marcoing. Ce chemin, d'une étendue de 22 à 23 kilomètres, traverserait les communes de Walincourt, Malincourt, Villers-Outréau, Dehéries, Edincourt, Maretz. Un avant projet de cette ligne sera produit à la session d'avril 1878. — L'Assemblée délibérant sur le choix à faire entre les divers modes de construc-

tion indiqués par M. l'Ingénieur en chef du département pour l'établissement d'un chemin de fer de raccordement des cantons d'Hondschoote et de Steenwoorde au réseau du Nord, décide que ces embranchements seront exécutés: 1^o en ce qui concerne Hondschoote, suivant le 1^{er} tracé du rapport précité consistant en une ligne directe en rase campagne par Warhem; 2^o pour Steenwoorde suivant également une ligne droite en rase campagne sur Hazebrouck par St-Sylvestre Cappel. — Transaction entre le département et le syndic définitif de la faillite de la Compagnie de Lille à Valenciennes pour l'exécution des travaux de construction des chemins de fer d'intérêt local de Don à Hénin-Liétard et de Valenciennes à Douzies-Maubeuge. — Rappel des vœux émis pour la suppression des passages à niveau à l'entrée du faubourg de Tournai à Lille sur la route Nationale N^o 41 et de l'Allumette près Roubaix. — Vœu que les travaux d'achèvement des chemins de Cambrai à Dour soient exécutés aussitôt que le traité fixant le point de passage de cette ligne à la frontière aura été homologué par une loi. — Vœu que les plans des terrains nécessaires à l'agrandissement de la station de Jeumont soient soumis aux enquêtes; — Vœu que les difficultés opposées par le génie à l'agrandissement de la station de Somain soient levées; — L'attention de M. le Préfet est appelé sur la question du point de passage à la frontière du chemin de Douai à Tournai et sur une question identique concernant la ligne de St-Amand à Tournai. — Rappel des engagements de la Compagnie du Nord-Est pour l'exécution du chemin de Jeumont à Anor; mesures à prendre si elle y faisait défaut. Le Conseil recommande à toute l'attention de la Compagnie du Nord la demande de la commune d'Hem tendant à obtenir l'établissement d'une halte sur son territoire. — Vœu que les formalités d'expropriations pour les lignes de Cambrai à Douai et d'Aubigny au Bac à Somain soient remplies avec toute l'activité qu'elles réclament. — Rappel des obligations de la Compagnie de Picardie et Flandres en ce qui concerne l'exécution de l'embranchement de Marcoing à Masnières. — Vœu que la concession des quatre kilomètres qui séparent de la frontière la gare Nord-Est de Roubaix à l'effet d'y rejoindre le chemin de fer belge d'Audenaerde vers Roubaix soit offerte à la Compagnie du Nord et, à défaut, à la Compagnie du Nord-Est. — Vœu que les représentants du département ne manquent pas aussitôt la rentrée des Chambres de renouer les négociations près du Ministre des travaux publics pour la concession et l'exécution du chemin de fer de Maubeuge à Solre. — Vœu que la demande de la commune de Fournes tendant à être desservie par une variante de tracé du chemin de fer de Lens à Armentières soit soumise à l'attention de la Chambre des députés saisie du projet de concession de cette ligne. — Vœu

qu'un abri soit établi sur le quai d'attente à la gare de Bourbourg du chemin de fer de Dunkerque à Calais. — Appui au vœu de la commune de Wattignies tendant à ce qu'une gare soit établie au hameau de l'Amiteuse sur la ligne de Lille à Paris. — Renouvellement du vœu émis pour que les barrières à bascule établies par la Compagnie du Nord-Est soient remplacées par des barrières ordinaires.

Chemins de grande communication. — Approbation des plans d'alignements du chemin n° 13, dans la traverse de Somain; du chemin n° 23, dans la traverse de Vieux-Berquin; du chemin n° 14, dans la traverse d'Houplines; du chemin n° 1, dans la traverse de Bourbourg-Campagne. — Approbation du projet de redressement et d'élargissement du chemin n° 58 dans la traverse de Marquillies. — Acte est donné de la situation de l'exercice 1876 des chemins de grande communication. — Classement d'un tronçon de la route départementale n° 9 comme prolongement du chemin de grande communication n° 26. — Approbation définitive du projet de redressement et d'élargissement du chemin n° 58 à Marquillies.

Chemin d'intérêt commun. — Vote des crédits demandés; vœu que les agents-voyers soient tenus de visiter au moins une fois par mois les communes de leur circonscription. — Acte est donné de la situation de l'exercice 1876 des chemins d'intérêt commun. — Déclassement du chemin n° 127 de Graveline à Besgues. — Répartition des dépenses des chemins n° 129, d'avelin à Péronne, n° 53 de Lederzeele à Watten.

Chemins vicinaux ordinaires. — Vœu relatif au défaut d'entretien des chemins vicinaux subventionnés. Le Conseil recommande à M. le Préfet cette question qui intéresse tout le département et l'engage à soumettre à la session d'avril, des propositions de nature à sauvegarder la conservation du réseau. — Vœu relatif à la participation de toutes les communes du bénéfice des emprunts à la caisse des chemins vicinaux. — Vote d'un crédit de 4,600 fr. en faveur des agents-voyers principaux. — Autorisation pour les communes d'Hem et d'Oxelaere d'imputer sur les fonds d'achèvement des chemins vicinaux du réseau subventionné le montant d'indemnités pour acquisition de terrains destinés à l'élargissement de deux chemins, sous la réserve expresse que cette autorisation ne sera pas invoquée comme un précédent. — Rapport sur la situation générale des chemins vicinaux, réseau subventionné.

Colonie agricole de Saint-Bernard. — Nomination de MM. Soins et Chombart comme membres de la Commission de surveillance. Le Conseil décide en outre qu'un duplicata du rapport adressé par

la Commission de surveillance au ministre de l'Intérieur, sera transmis au Conseil général.

Commission départementale. — MM. Louis Legrand (de Lecelles), baron de l'Épine, Roussel-Defontaine, Desmyttère, Bergerot, Crépin, baron de Bouteville sont nommés membres de la Commission.

Contributions directes. — Répartition entre les arrondissements des contributions foncière, personnelle-mobilière et des portes et fenêtres pour 1878. — Acte est donné de la communication relative à la situation du recouvrement des contributions directes.

Débts de boissons. — Le Conseil, sans s'y associer, propose d'envoyer à M. le Ministre de l'Intérieur le vœu du Conseil d'arrondissement de Valenciennes tendant à ce que, à l'avenir, les autorisations de cabaret ne soient plus limitées dans aucune commune, que des garanties de moralité soient toujours exigées des pétitionnaires et que l'Administration, en sévissant contre les cabarettiers coupables d'infractions aux règlements de police, ne puisse frapper en même temps la propriété.

Dépôt de sûreté. — Autorisation de procéder à la vente du dépôt de sûreté de Cassel.

École de maîtres-mineurs à Douai. — Mise à la disposition de M. le Ministre des Travaux publics, avec affectation spéciale à l'école des maîtres-mineurs, des bâtiments occupés précédemment par l'École normale ; vote d'un crédit de 25,000 francs.

Édifices départementaux. — Le Conseil décide que les projets de dépenses relatifs aux bâtiments et au mobilier des édifices départementaux devront toujours être préalablement soumis au visa approbatif de deux membres du Conseil général appartenant à l'arrondissement.

Églises. — Reconstruction de l'église d'Élincourt : Inscription de la demande sous le N° 1 pour une somme de 734 fr. sur les fonds de l'État. — Reconstruction de l'église de Locquignol : allocation d'un secours de 3,000 fr. en trois annuités sur les fonds du département et inscription de la demande sous le N° 2 pour une somme de 9,500 fr. sur les fonds de l'État. — Reconstruction de l'église de Marquette-lez-Lille : allocation d'un secours de 3,000 fr. en 3 annuités sur les fonds du département et inscription de la demande sous le N° 3 pour une somme de 27,000 fr. sur les fonds de l'État. — Reconstruction de l'église de Quiévy : allocation d'un secours de 3,000 fr. en 3 annuités sur les fonds du département et

inscription de la demande sous le N^o 4 pour une somme de 29,300 fr. sur les fonds de l'État. — Reconstruction de l'église de Saint-Momelin : allocation d'un secours de 3,000 fr. en 3 annuités sur les fonds du département et inscription de la demande sous le N^o 5 pour une somme de 7,000 fr. sur les fonds de l'État. — Réparation aux fenêtres de l'église de Bavinchove : Inscription de la demande sous le N^o 6 pour une somme de 1,000 fr. sur les fonds de l'État. — Restauration de l'église de Thiennes : Inscription de la demande sous le N^o 7 pour une somme de 2,550 fr. sur les fonds de l'État. — Réparations à l'église d'Hecq : Inscription de la demande sous le N^o 8 pour une somme de 1,900 fr. sur les fonds de l'État. — Restauration de l'église de Ferrière-la-Grande ; allocation d'un secours de 1,500 fr. en 3 annuités sur les fonds du département, et inscription de la demande sous le N^o 9 pour une somme de 4,500 fr. sur les fonds de l'État. — Réparations à l'église de Bouvignies : allocation d'un secours de 1000 fr. sur les fonds du département et inscription de la demande sous le N^o 10 pour une somme de 3,000 fr. sur les fonds de l'État. — Agrandissement de l'église d'Inchy : Inscription de la demande sous le N^o 11 pour une somme de 3,000 fr. sur les fonds de l'État. — Achèvement de l'église d'Hellemmes-lez-Lille : Inscription de la demande sous le N^o 12 pour une somme de 3,000 fr. sur les fonds de l'État. — Reconstruction de l'église de Bruille et Odomez : allocation d'un secours de 1,500 fr. et inscription de la demande sous le N^o 13 pour une somme de 4,500 fr. et sur les fonds de l'État. — Reconstruction de l'église d'Estaires : Inscription de la demande sous le N^o 14 pour une somme de 10,000 fr. — Réparation de l'église de Templeuve : allocation d'un secours de 1,000 fr. sur les fonds du département et inscription de la demande sous le N^o 15 pour une somme de 3,000 fr. sur les fonds de l'État. — Reconstruction du presbytère de Buyssechreure : Inscription de la demande sous le N^o 1 pour une somme de 3,617 fr. 89. — Reconstruction du presbytère de Lambersart : Inscription de la demande sous le N^o 2 pour une somme de 2,500 fr. sur les fonds de l'État.

Élections municipales. — Fixation des sections électorales municipales.

Élèves-artistes. — Concession de quatre bourses à MM. Caniez, sculpteur, Dufour, architecte, Detrain, musicien, Divry, peintre.

Emprunt départemental de 15 millions. — Vote d'un crédit de 1.183,260 fr. pour assurer le service de l'emprunt en 1878.

Enfants assistés. — Rapport sur la situation générale et vote d'un crédit de 195,000 fr.

Établissement thermal de Saint-Amand. — Vote d'un crédit de

5,000 fr. pour travaux, — désignation de MM. Louis Legrand (de Lecelles), Jules Sirot et Dervaux pour faire partie de la Commission de surveillance.

Foires et marchés. — Avis défavorable à la demande de la ville de St-Omer pour le changement de la foire marchande dite foire d'hiver. — Avis favorable à la création d'un marché aux bestiaux à Iwuy le 1^{er} jeudi de chaque mois.

Fonds de non-valeurs et de réimposition de 1875. — Approbation du compte.

Frais d'impressions. — Nomination d'une sous-commission chargée d'examiner la question des frais d'impression. Sont nommés MM. Soins, Demeunynck et le baron de Bouteville.

Gendarmerie. — Vœu relatif à la création de nouvelles brigades de gendarmerie. — Ajournement de la question relative à l'acquisition d'un terrain pour la caserne de gendarmerie de Flers-Dorignies.

Importations communales extraordinaires. — Fixation à 20 le maximum des centimes extraordinaires que les Conseils municipaux sont autorisés à voter pour en affecter le produit à des dépenses extraordinaires d'utilité communale.

Impôts. — Vœu que l'impôt sur la chicorée soit supprimé et que tous les impôts qui frappent les denrées de première nécessité soient diminués au fur et à mesure que les besoins budgétaires le permettront.

Industrie minérale — Acte est donné à M. le Préfet de sa communication.

Industrie sucrière. — Vœu relatif au mode de classement des sucres bruts pour la perception de l'impôt.

Instruction publique. — Approbation des budgets.

Maisons d'arrêt. — Vœu qu'un service soit organisé dans l'intérieur de la ville de Douai, pour le transport en voiture, des détenus de la prison au Palais-de-Justice.

Maisons d'école : Allocations de secours et classement des demandes pour subventions de l'Etat concernant les communes de Tressin, Sainghien-en-Weppes, Fontaine-au-Pire, Pérenchies, Wulverdinghe, Steenwerck, Leers, Chérens, Baudegnies, Hon-Hergies, Thun-L'évêque, Abancourt, Hordain, Hondschoote, Beuvrages, Flers, Berlaimont, Villers-sire-Nicole, Marquette, Estaires, Roubaix, Flines-lez-Raches, Férin. — Le Conseil délégué à la commission départementale le soin de statuer sur 4 projets de

construction de maisons d'école ou de salles d'asile présentés par les communes de Bousies, Flaumont, Marcq-en-Baraul et Esquerchin.

Maisons de refuge du Bon Pasteur de Lille. — Vote d'un crédit de 10,125 fr. pour 45 bourses au prix de 225 fr. l'une

Marine marchande. — Vœu pour une prompte discussion du projet de loi sur la marine marchande déposé sur le bureau de l'assemblée le 18 juin 1877.

Moères et Waeteringues. — Vœu relatif à la prompte exécution des travaux afin de prévenir le retour des inondations.

Monts-de-Piété. — Acte de la communication relative à la situation des opérations en 1876.

Navigation. — Rapport sur la situation générale des services de la navigation dans le département. — Vœu pour l'approfondissement des canaux de la Manche à la Méditerranée.

Octrois. — Approbation des tarifs et règlement des octrois d'Hazebrouck, Flines-lez-Raches, Roubaix, Armentières, Condé et Hautmont. — Approbation des nouveaux actes constitutifs de l'octroi d'Houplines. — Prorogation des tarifs et règlement de l'octroi de La Bassée. — Prorogation du tarif de l'octroi d'Avesnes et maintien des taxes additionnelles et surtaxes. — Avis favorable à la demande de la ville d'Avesnes de percevoir un droit sur les huîtres.

Pêche fluviale. — Avis d'interdire la pêche d'une façon absolue du 15 avril au 15 juin 1878.

Ports maritimes. — *En ce qui concerne les travaux d'amélioration à Dunkerque,* le Conseil renouvelle le vœu : 1° Que les 12 millions nécessaires à l'achèvement complet du programme des travaux prévus, soient au plus tôt l'objet d'une loi nouvelle, afin qu'ils puissent être achevés en même temps que les travaux actuellement en cours d'exécution ; 2° que dans le cas où ce programme de 12 millions ne pourrait pas être immédiatement réalisé, les 400,000 fr. nécessaires à l'achèvement du bassin de l'ouest et à la mise en communication directe de ce bassin avec les canaux de l'intérieur, soient tout au moins réclamés d'urgence. *En ce qui concerne Gravelines :* Vœu que les 400,000 fr. nécessaires à l'achèvement des travaux d'amélioration décidés, soient alloués sur les fonds de l'État assez promptement pour que les travaux ne soient pas interrompus et soient, au contraire, fournis avec une libéralité suffisante pour être achevés le plus possible. Le Conseil émet en outre le vœu : *Pour le port de Dunkerque :* que les fonds de grosses

réparations soient portés, en raison d'accidents récemment survenus, à la somme de 400,000 fr. par an, et que les fonds destinés à l'entretien proprement dit, soient élevés à 200,000 fr. au moins. *Et pour le port de Gravelines* : que les fonds de grosses réparations soient élevés à 60,000 fr. par an, et ceux d'entretien proprement dit à 40,000 francs.

Postes. — Vœu pour la création de bureaux de poste à Caëstre, Croix-Lille, La Madeleine, Phalempin, Felleries, Fretin, Glageon, Saint-Aubert, Maretz, Viesly, Vieux-Condé, Wallers et Préseau ; Vœu que la distribution des lettres et journaux de Lille soit faite plus rapidement dans les communes desservies par le bureau de La Bassée ; le Conseil appelle l'attention de l'Administration des postes sur les réclamations du Conseil municipal de Merville concernant l'éloignement du bureau, les frais de la levée supplémentaire de la place et le service de distribution dans la banlieue.

Préfecture. — Observations au sujet des dépenses relatives à l'entretien du bâtiment et du mobilier de la Préfecture

Prestations. — Approbation du tarif des journées de prestation pour 1878.

Routes départementales. — Vote des crédits demandés pour l'entretien et les travaux de grosses réparations. — Autorisation d'acquérir une maison sise à La Gorgue servant de logement au pontier du pont de la Meuse, sur la route N° 9. — Approbation du plan d'alignements dans les traverses de Mons-en-Barœul (route N° 14), de Forest (route N° 19).

Routes nationales. — Vœu relatif à l'insuffisance des crédits alloués pour travaux d'entretien et de grosses réparations. — Vœu relatif à l'ouverture de deux entrées à la porte d'Ypres, à Lille.

Scarpe-Inférieure. — Vœu qu'aussitôt après le rachat de la Scarpe, des travaux d'approfondissement soient exécutés dans cette rivière.

Sel de soude. — Vœu que le droit d'entrée payé par le sel de soude nécessaire à la fabrication du verre soit remboursé à la sortie sous forme de drawback.

Sourds-muets et jeunes aveugles. — Vote d'un crédit de 54,625 fr. Le Conseil donne une délégation à la Commission départementale pour la concession des nouvelles bourses créées.

Tabacs. — Vœu que les formalités relatives à l'exercice de la culture du tabac et à la livraison des récoltes soient rendues plus simples et moins rigoureuses ; que des commissions mixtes soient chargées de procéder à l'évaluation des qualités et du prix des

tabacs ; que la qualité des tabacs vendus à prix réduits soit améliorée. — Nomination des membres pour les Commissions de délivrance des permis de culture : arrondissement de Lille , M. Desrousseaux ; arrondissement de Dunkerque , M. Bergerot ; arrondissement d'Hazebrouck , M. Duquenne. — Vœu que les bureaux de tabac soient approvisionnés d'une façon plus régulière, en ne tenant pas compte seulement de la population de chaque localité , mais aussi, et particulièrement pour les centres industriels, du chiffre de la population flottante. — Vœu que les communes d'Escaudain , Bouchain et Raismes soient pourvues d'un nouveau bureau de tabac. — Nomination de M. Chombart pour faire partie de la Commission de classement des demandes de débits de tabac.

Télégraphe. — Vœu relatif à la réduction de la taxe d'express à domicile dans les communes rurales et du prix des dépêches internationales ; vœu que les chefs-lieux des cantons d'Arleux, Cysoing et Pont-à-Marcq soient dotés de postes télégraphiques.

Temples protestants. — Vote d'un secours de 575 fr. pour la reconstruction du temple d'Illies et vœu qu'un secours de 1,350 fr. soit accordé sur les fonds de l'État.

Tramways. — Autorisation donnée à la ville de Lille d'emprunter la rue de Roubaix (route départementale N° 14) pour le passage du tramway N° 13. — Acté est donné à M. le Préfet de sa communication relative à la situation des tramways. — Le Conseil appuie vivement le vœu formulé par un certain nombre de ses collègues au sujet d'un projet formé par la Société générale des tramways départementaux d'établir des tramways à vapeur sur les lignes suivantes : 1° Ligne de Saint-Quentin à Cambrai, suivant le canal ; 2° une ligne se détachant de celle de Saint-Quentin à Cambrai, au Câtelet, et se dirigeant vers Denain par Villers-Outréaux, Malincourt, Walincourt, Selvigny, Caullery, Ligny, Caudry, Fetit-Caudry, Béthencourt, Quiévy, Saint-Hilaire, Saint-Vaast, Saint-Aubert, Villers-en-Cauchies, Saulzoir, Haspres et Douchy ; 3° une ligne de Cambrai au Câteau et peut-être à Câtillon, empruntant la route nationale et rencontrant à Béthencourt la ligne du Câtelet à Denain.

Tribunaux et Chambres de commerce. — Désignation des membres appelés à faire partie des Commissions spéciales, chargées de procéder à la révision annuelle des listes d'électeurs des tribunaux, Chambres de commerce et Chambres consultatives des arts et manufactures.

Tribunaux de commerce. — Vœu qu'un tribunal de commerce soit créé à Douai.

BUDGET DÉPARTEMENTAL

EXERCICE 1878.

Budget ordinaire.

SOUS-CHAPITRE I^{er}.

Dépenses obligatoires.

HOTELS DE PRÉFECTURE ET DE SOUS-PRÉFECTURES.

Art. 1 ^{er}	Entretien de l'hôtel et des bureaux de la préfecture . . .	36,000	•
2.	Entretien des hôtels des sous-préfectures d'Avesnes, Cambrai, Douai et Valenciennes.	2,050	•
3.	Loyer des hôtels des sous-préfectures : de Dunkerque, 7,000 fr.; d'Hazebrouck, 3,000 fr.	10,000	•

MOBILIER DES HOTELS DE PRÉFECTURE ET DE SOUS-PRÉFECTURES.

4.	Préfecture. — Entretien.	9,000	•
5.	Sous-Préfectures. — Entretien et acquisition	6,218	07

CASERNEMENT DE LA GENDARMERIE.

6.	Entretien des casernes appartenant au département . . .	3,720	•
7.	Loyer des casernes.	85,000	•
8.	Eclairage des casernes, remplacement des drapeaux, assurance des risques locatifs, ramonage et service des eaux	750	•
9.	Indemnités de literie aux gendarmes extraits de la ligne	3,000	•

COUR D'ASSISES, TRIBUNAUX ET JUSTICES-DE-PAIX.

40.	Entretien des bâtiments	2,800	•
41.	Loyer des bâtiments occupés par les tribunaux	2,400	•
42.	Entretien du mobilier de la cour d'assises et des tribunaux	1,800	•
43.	Achat de meubles pour les tribunaux	7,932	•
44.	Menues dépenses de la cour d'assises et des tribunaux.	25,150	•
45.	Menues dépenses des justices-de-paix	6,290	•
46.	Frais d'impression et de publication des listes pour les élections consulaires, des listes électorales et du jury.	4,000	•

	206,440	07
--	---------	----

SOUS-CHAPITRE II.

*Propriétés départementales immobilières.*Art. 1^{er} Réparations aux bâtiments des sous-préfectures de :

Avesnes	450	»	} 8,449 97
Cambrai	2,549	97	
Douai	1,450	»	
Valenciennes	4,300	»	

2. Réparations aux casernes de gendarmerie appartenant au département :

Avesnes	1,650	»	} 45,843 38
Quesnoy	950	»	
Cambrai	4,287	44	
Douai	875	»	
Orchies	825	»	
Gravelines.. . . .	420	»	
Cassel	2,935	94	
Bouchain	2,000	»	
Lille	1,300	»	
Pont-à-Marcq.. . . .	600	»	

3. Réparations aux bâtiments des tribunaux :

Lille	3,300	»	} 10,656 43
Cambrai	206	43	
Valenciennes	4,650	»	
Douai	2,500	»	

4. Réparations aux maisons d'arrêt :

Avesnes	2,500	»	} 45,325 26
Lille	2,000	»	
Hazebrouck	2,025	26	
Valenciennes	1,600	»	
Douai	2,200	»	
Dunkerque	5,000	»	

5. Entretien du bâtiment des archives 650 »

6. Établissement d'une école de maitres mineurs à Douai . 25,000 »

7. Entretien des prisons. 3,500 »

8. Établissement thermal. 5,000 »

9. Traitement des architectes du département 5,000 »

10. Assurance des propriétés départementales 3,015 20

11. Chauffage et éclairage des bâtiments. 4,940 »

12. Abonnement aux distributions d'eau des édifices départementaux.. . . . 4,168 »

13. Gages des concierges et garçons de bureau de la préfecture. 5,200 »

14. Traitement des concierges des palais-de-justice 4,900 »

 Total du sous-chapitre II 402,617 94

SOUS-CHAPITRE III.

Routes départementales.

§ 1^{er} — ENTRETIEN.

Art. 1 ^{er}	Route N° 1, de Lille à Valenciennes.	44,500	•
2.	— 2, de Lille à Ypres.	47,000	•
3.	— 3, de Douai à Tournai	8,000	•
4.	— 4, de Cambrai à Tournai	44,000	•
5.	— 5, d'Avesnes à Philippeville.	44,000	•
6.	— 6, de Landrecies à Chimay	28,500	•
7.	— 7, de Condé à Mons	8,000	•
8.	— 8, de Condé à Saint-Amand	8,000	•
9.	— 9, de Lille à Saint-Omer	35,000	•
10.	— 10, de Valenciennes à Bohain	35,000	•
11.	— 11, de Cambrai à Guise	42,000	•
12.	— 12, d'Avesnes au Quesnoy	46,500	•
13.	— 13, de Maubeuge à Maroilles.	44,000	•
14.	— 14, de Lille à Courtrai	24,800	•
15.	— 15, de Dunkerque à Furnes	9,000	•
16.	— 16, de La Bassée à Estaires.	5,500	•
17.	— 17, d'Haverskerque à Aire.	7,500	•
18.	— 18, de Béthune à Armentières	4,000	•
19.	— 19, de Roubaix à Saint-Amand.	28,000	•
20.	— 20, de Cassel à la frontière.	8,000	•
21.	— 21, de Bergues à Saint-Momelin	46,000	•
22.	— 22, de Lille à Tourcoing.	8,500	•
23.	— 23, de Cambrai à la frontière	46,000	•
24.	— 24, d'Hélesmes à Denain.	6,700	•
25.	— 25, Ceinture de Maubeuge.	2,000	•
26.	— 26, Ceinture de Cambrai.	2,700	•

§ 2. — GROSSES RÉPARATIONS.

Art. 4 ^{er}	Route N° 5, rechargement.	44,000	•
2.	— 7, remaniement	9,000	•
3.	— 8, id.	40,000	•
4.	— 9, acquisition d'une maison pontière.	2,040	•
5.	— 40, remaniement, etc.	44,000	•
6.	— 44, amélioration	42,000	•
7.	— 49, remaniement, etc.	34,500	•
8.	— 23, construction.	27,000	•
9.	— 24, amélioration.	43,000	•
10.	— 25, rechargement.	9,200	•
11.	— 26, Caniveau et rechargement	8,000	•
12.	Réserve pour travaux imprévus	20,000	•
13.	Traitement des conducteurs, salaire des piqueurs, etc	68,945	•
14.	Frais d'impression, etc.	4,500	•
15.	Indemnités proportionnelles des ingénieurs	6,749	•
16.	Indemnités extraordinaires aux ingénieurs et conducteurs	2,800	•

Total du sous-chapitre III 633,834 •

SOUS-CHAPITRE IV.

Art. 1^{er}. — Chemins vicinaux de grande communication.

NUMÉROS des Chemins.	ENTRETIEN.	TRAVAUX NEUFS.	TOTAL.
1	7,200	2,000	9,200
2	4,066	"	4,066
3	40,800	2,000	42,800
4	4,306	"	4,306
5	5,000	4,800	9,800
6	4,548	"	4,548
7	5,003	"	5,003
8	42,077	4,600	46,677
9	9,484	7,200	16,684
10	2,400	3,600	6,000
11	44,667	"	44,667
12	2,996	8,000	10,996
13	9,043	6,000	15,043
14	4,525	"	4,525
15	9,667	"	9,667
16	4,350	"	4,350
17	43,648	4,526 15	48,174 15
18	2,667	"	2,667
19	3,243	"	3,243
20	20,424	"	20,424
21	5,850	8,000	13,850
22	4,257	"	4,257
23	43,666	"	43,666
24	9,767	"	9,767
25	7,727	7,200	14,927
26	4,467	"	4,467
27	5,604	"	5,604
28	2,905	"	2,905
29	800	5,600	6,400
30	3,343	4,800	8,143
32	4,562	"	4,562
33	5,333	"	5,333
34	2,727	"	2,727
35	9,067	"	9,067
36	7,539	"	7,539
37	333	"	333
38	40,000	"	40,000
39	6,484	"	6,484
40	5,000	"	5,000
41	5,754	"	5,754
42	9,426	"	9,426
43	6,899	9,600	16,499
44	2,872	4,000	6,872
45	8,946	2,688	11,634
46	6,466	"	6,466
47	3,780	"	3,780
48	3,667	"	3,667

NUMÉROS des Chemins.	ENTRETIEN.	TRAVAUX NEUFS.	TOTAL.
49	4,887	•	4,887
50	13,069	•	13,069
51	2,922	•	2,922
52	4,157	•	4,157
53	980	•	980
54	2,477	•	2,477
55	8,334	•	8,334
56	800	•	800
57	5,333	•	5,333
58	8,723	•	8,723
59	8,260	•	8,260
60	5,643	•	5,643
61	4,400	•	4,400
62	8,712	•	8,712
63	7,240	•	7,240
64	4,430	•	4,430
65	7,178	•	7,178
67	4,800	•	4,800
68	4,058	•	4,058
69	8,822	•	8,822
70	5,749	•	5,749
71	5,541	•	5,541
72	7,780	•	7,780
73	4,683	•	4,683
74	4,466	•	4,466
76	6,050	•	6,050
77	4,600	•	4,600
78	3,103	•	3,103
79	533	•	533
Totaux	446,043	81,614 15	527,627 15

Art. 2. Subvent. pour l'entretien des chemins d'intérêt commun	210,643	•
3. Subvent. pour les travaux des autres chemins vicinaux.	409,685	•
4. Réserve pour travaux imprévus.	26,057	•
5. Traitement des agents-voyers etc.	456,700	•
6. Impressions pour le service de la grande vicinalité . .	2,000	•
7. Dépenses des chemins vicinaux de grande communica- tion imputables sur les contingents communaux, etc.	325,179	•
8. Dépenses des chemins d'intérêt commun imputables sur les contingents communaux, etc.	471,786	36

§ 2. — Chemins de fer d'intérêt local.

Art. 1 ^{er} Frais de contrôle des chemins de fer d'intérêt local . .	4,370	46
---	-------	----

Total du sous-chapitre IV 4,834,047 97

SOUS-CHAPITRE V.

Enfants assistés.

Art. 1 ^{er} Dépenses du service intérieur	}	495,000 .
Dépenses du service extérieur pour un nombre moyen de 4450 enfants		
Mois de nourrice et pensions, secours, indemnités, frais de layettes, etc.		
Total du sous-chapitre V		<u>495,000 .</u>

SOUS-CHAPITRE VI.

Aliénés.

Dépense pour un nombre moyen de 4,467 aliénés, frais de transport, etc.	<u>457,900 .</u>
---	------------------

SOUS-CHAPITRE VII.

Assistance publique.

Art. 1 ^{er} Secours de route et frais de transport pour les voyageurs indigents	4,600 .
2. Indemnité pour la propagation de la vaccine	5,000 .
3. Secours aux sociétés maternelles	3,500 .
4. Protection des enfants du premier âge	20,000 .
5. Subvention aux sociétés de secours mutuels	3,000 .
6. Bureaux d'assistance judiciaire	340 .
7. Bourses dans l'établissement destiné aux filles repenties	40,425 .
8. Entretien de mendiants du Nord dans le dépôt de mendicité de Montreuil-sous-Laon	6,000 .
9. Secours aux malades indigents	4,000 .
10. Allocation pour venir en aide aux incendiés nécessiteux	2,000 .
11. Allocation pour le traitement des bègues indigents	2,000 .
12. Entretien de sourds-muets et de jeunes aveugles dans les institutions de Lille et de Ronchin	54,625 .
13. Subside à l'œuvre des orphelins de la guerre	4,000 .
14. Subvention à la société de patronage des jeunes libérés	4,000 .
15. Subvention à la société de patronage des libérés adultes	1,000 .
16. Subvention à la société de patronage des orphelins d'Alsace-Lorraine	300 .
17. Secours dans le cas d'extrême misère	4,000 .
18. Subvention aux colonies agricoles de Mettray et de Mesnil-Saint-Firmin	750 .
19. Subvention à la société générale de patronage des orphelins agricoles	400 .
20. Subvention à la société centrale des naufragés	4,000 .
Total du sous-chapitre VII	<u>448,340 .</u>

SOUS-CHAPITRE VIII.

Culte catholique.

Art. 1 ^{er} Indemnité à M ^r l'archevêque	5,000	•	}	24,900	•
Id. à M ^r Monnier, évêque de Lidda	4,500	•			
Id. aux 2 autres vicaires-généraux	2,400	•			
Id. aux 40 chanoines	40,000	•			

Cultes non catholiques.

2. Secours pour concourir aux frais des cultes :

protestant	4,600	•	}	3,600	•
israélite	2,000	•			

Total du sous-chapitre VIII 25,500 •

SOUS-CHAPITRE IX.

Archives départementales.

Art. 1 ^{er} Appointements du conservateur et des employés auxiliaires	14,950	•
2. Dépouillement extraordinaire des archives, etc.	3,930	•
3. Publication de l'inventaire	4,482	•
4. Inspection des archives communales.	500	•
Total du sous-chapitre IX	<u>47,862</u>	•

SOUS-CHAPITRE X.

Encouragements aux lettres, aux sciences et aux arts.

Art. 1 ^{er} Achat et reliure d'ouvrages administratifs pour la préfecture, etc.	4,700	•			
2. Souscription à la publication des mémoires dressés par les Intendants, en 1697 et à l'Album de l'Exposition universelle	800	•			
3. Encouragements aux lettres, aux sciences et aux arts :					
Subv. à la société des sciences de Lille.	4,500	•	}	53,250	•
Id. id. d'émulation de Cambrai	500	•			
Id. id. des sciences et des arts de Valenciennes	500	•			
Id. id. des sciences de Douai.	500	•			
Id. id. dunkerquoise	500	•			
Id. id. d'émulation de Roubaix	300	•			
Id. à l'institut industriel de Lille	33,150	•			
Id. à la faculté de droit de Douai	500	•			
Id. à la société de médecine de Lille.	800	•			
Id. à la société de géologie.	500	•			
École de médecine. Traitement des professeurs de nouveaux cours.	40,000	•			
Pensions d'élèves à l'école de médecine de Lille	3,000	•			

Art. 4. Subvention à la commission historique de Lille	4,000	•
5. Entretien d'élèves aux écoles des arts-et-métiers de Châlons et d'Alais	4,800	•
6. Service des observations météorologiques	500	•
7. Élèves sages-femmes envoyées à Paris	4,400	•
	<hr/>	
Total du sous-chapitre X	63,450	•

SOUS-CHAPITRE XI.

Encouragements à l'agriculture et à l'industrie.

Art. 1 ^{er} Chambres d'agriculture	4,700	•	} 25,700 •
Sociétés d'agriculture	40,700	•	
Comices agricoles	5,000	•	
Concours d'animaux reproducteurs	2,000	•	
Exposition d'agriculture	4,300	•	
Station agronomique	1,500	•	
Cercle horticole du Nord	500	•	
2. Amélioration de la race chevaline	30,400	•	
3. Encouragement de la société vétérinaire du Nord et du Pas-de-Calais	300	•	
4. Entretien d'élèves à l'école d'Alfort	2,400	•	
5. Mesures contre les épizooties	4,500	•	
6. Primes pour la destruction des animaux nuisibles . . .	4,000	•	
7. Exposition universelle de 1878, menues dépenses et frais d'une exposition collective agricole	46,000	•	
	<hr/>		
Total du sous-chapitre XI	77,000	•	

SOUS-CHAPITRE XII.

Subventions aux communes.

Art. 1 ^{er} Établissement de pompes à incendie	4,000	•
2. Subvention pour secours et pensions aux sapeurs-pom- piers	4,000	•
3. Subvention pour traitement de malades indigents des communes privées d'établissements hospitaliers	6,000	•
4. Subventions pour construction ou reconstruction d'églises	20,000	•
	<hr/>	
Total du sous-chapitre XII	34,000	•

SOUS-CHAPITRE XIII.

Dépenses diverses.

Art. 1 ^{er} Indemnité de logement aux aumôniers des prisons.	4,200	»
2. Dépenses des conseils de salubrité	9,260	»
3. Mesures contre les épidémies	4,000	»
4. Avances pour travaux d'intérêt public	30,000	»
5. Frais d'impression des délibérations du conseil général et des conseils d'arrondissement, etc.	47,800	»
6. Secours à des veuves d'anciens employés de la préfecture.	5,950	»
7. Subvention à la Caisse des retraites.	45,000	»
8. Allocations aux employés de la préfecture et des sous- préfectures	28,000	»
9. Indemnités aux employés de la préfecture pour travaux extraordinaires	6,200	»
10. Menues dépenses et frais de bureau du greffe du conseil de préfecture	2,400	»
11. Gratifications pour belles actions.	4,400	»
12. Frais de division des cotes des contributions directes entre propriétaires et fermiers.	6,600	»
13. Service des emprunts départementaux	146,000	»
14. Dépenses de la commission départementale	2,000	»
15. Subside au Yacht-Club du Nord	300	»
16. Traitement des gardiens des pyramides de Denain et de Cysoing.	250	»
17. Allocation aux vérificateurs des poids et mesures.	3,250	»
18. Frais de surveillance du travail des enfants dans les manufactures	5,200	»
19. Réserve pour dépenses diverses et imprévues	4,000	»
20. Frais de conservation et de garde des pierres lithogra- phiques de la carte départementale	442	45
Total du sous-chapitre XIII	296,222	45

SOUS-CHAPITRE XIV.

Dettes départementales.

Néant.

SOUS-CHAPITRE XV.

Instruction publique.§ 1^{er}.

Art. 1 ^{er} Frais de bureau de l'inspecteur d'académie	4,200	»
2. Entretien de bourses dans les lycées et dans les collèges	26,300	»
3. Indemnité au secrétaire de l'Académie de Douai	500	»
4 et 5. Frais d'inspection des lycées, collèges et de l'école normale.	3,000	»

§ 2.

Art. unique. Dépenses de l'instruction primaire sur le produit de 4 centimes spéciaux	526,704	»
Total du sous-chapitre XV	557,704	»

SOUS-CHAPITRE XVI.

Cadastré.

Subvention pour le renouvellement du cadastre 30,000 »

Budget extraordinaire.

SOUS-CHAPITRE XVII.

Dépenses imputables sur le produit de centimes extraordinaires.

§ 1^{er}.

CHEMINS DE GRANDE COMMUNICATION.

Art. 1 ^{er} . Chemin N ^o 2, déplacement de la chaussée.	8,000	»
— 5, idem	3,600	»
— 45, remaniement	3,742	»
— 46, rechargement	4,040	»
— 47, remaniement.	4,800	»
— 49, remaniement et élargissement	8,000	»
— 50, substitution de passage. — Achèvement	6,000	»
— 58, remaniement et construction	7,972	»
— 59, améliorations	44,200	»
— 60, élargissement de trottoirs et zones	6,000	»
— 63, rechargement	4,000	»
— 68, remaniement.	5,600	»
— 69, rechargement	5,600	»
— 76, élargissement et amélioration	6,400	»
2. Subvention pour les travaux des chemins vicinaux ordinaires. — Réseau subventionné	384,000	»
3. Subventions aux communes pour remboursement d'emprunts à la caisse des chemins vicinaux	585,000	»
4. Réserve pour travaux imprévus	3,300	»
		<hr/>
Total du § 1 ^{er}	4,057,224	»
		<hr/>

§ 2.

Art. 4 ^{er} . Service de l'emprunt de 45 millions	522,879 04
Total du sous-chapitre XVII.	4,580,403 04

SOUS-CHAPITRE XVIII.

§ 1^{er}.

Art. 4 ^{er} . Amélioration des canaux	425,000 *
--	-----------

§ 2.

Art. 4 ^{er} . Service de l'emprunt de 45 millions	450,000 *
Total du sous-chapitre XVIII.	575,000 *

SOUS-CHAPITRE XIX.

Art. 4 ^{er} Service de l'emprunt de 45 millions	20,380 99
2. Subvention pour les travaux des chemins ordinaires.	425,000 *
Total du sous-chapitre XIX	545,380 99

RÉCAPITULATION.

Dépenses ordinaires	4,646,595 43
Dépenses extraordinaires	2,700,484 *
Total	7,347,079 43

POPULATION.

Mouvement pendant l'année 1876.

NAISSANCES.

Elles se sont élevées à un nombre de 50,426 presque identique à celui qu'elles avaient atteint en 1875. Elles se divisent ainsi :

	GARÇONS.	FILLES.	TOTAL.
Enfants légitimes	23136	22600	45736
Enfants naturels	2465	2225	4690
	25601	24825	50426

Elles se répartissent comme suit entre les villes et les campagnes :

Population urbaine 34,689

Population rurale. 15,737

Par sexe, elles sont dans la proportion de 24 filles pour 25 garçons.

Les enfants naturels sont aux enfants légitimes dans le rapport de 1 à 9,75.

On a compté en 1876, 610 accouchements doubles; ils ont produit: 207, deux garçons; 212, deux filles et 191, un garçon et une fille. Le nombre des enfants ainsi nés a été de 1205 dont 146 mort-nés. — Trois naissances triples ont en outre donné 9 enfants dont 5 garçons et 4 filles; parmi ces dernières, 3 sont mort-nés. Les garçons étaient tous vivants.

Les enfants mort-nés dans l'ensemble des naissances ont été au nombre de 2,461 dont 1,446 garçons et 1,015 filles. 1,782 appartenaient à la population urbaine et 679 à la population rurale. — 2,138 étaient enfants légitimes et 328 enfants naturels.

La moyenne mensuelle des naissances a été de 4,202. Les cinq premiers mois, notamment ceux de février, janvier et mars, ont fourni des nombres supérieurs à cette moyenne; les autres, surtout celui de novembre, sont restés au-dessous.

MARIAGES.

Le nombre des mariages a été de 11,415. Il se divise comme suit :

Entre garçons et filles	9543
Entre garçons et veuves	166
Entre veufs et filles.....	302
Entre veufs et veuves	122

Ce nombre se répartit encore ainsi :

Population urbaine	7,577
Population rurale	3,838

Parmi les mariés, 16,339 ont signé leur nom dont 8,857 hommes et 7,482 femmes; 10,331 dans les villes et 6,008 dans les campagnes. Ceux qui ont signé d'une croix ou ont déclaré ne savoir écrire sont au nombre de 6,591, dont 2,558 hommes et 4,033 femmes, appartenant: 4,823 à la population urbaine et 1,768 à la population rurale.

273 mariages dont 42 dans les villes et 231 dans les campagnes ont été précédés d'actes respectueux. 9 d'entre eux dont 8 dans les villes ont été l'objet d'oppositions.

2,215 mariages dans les villes et 1,913 dans les campagnes, ensemble 4,128, ont donné lieu à la rédaction d'un contrat.

Il y a eu: 1 mariage entre neveu et tante; 5 entre oncles et nièces; 38 entre beaux-frères et belles-sœurs et 119 entre cousines et cousins germains.

Le nombre des mariages par lesquels des enfants naturels ont été légitimés a été de 1,392. Ces enfants ont été au nombre de 1,844.

D É C È S.

Les décès ont été pendant l'année au nombre de 33,926. Ceux de 1876 étaient de 35,787; la différence en moins pour 1877 est conséquemment de 1861.

La mortalité parmi les enfants de la première année s'est accusée par un nombre de 8,996 extinctions correspondant à 17, 8 pour %

du nombre total des naissances. Elle a surtout sévi sur les enfants de 1 à 12 mois.

Les décès, dans leur ensemble, se divisent par âge de la manière suivante :

	SEXE masculin.	SEXE féminin.	TOTAL.
De 0 à 4 an	4895	4104	8996
4 à 10 ans.....	2829	2822	5651
10 à 20.....	673	809	4482
20 à 30.....	4056	4023	2079
30 à 40.....	4111	958	2069
40 à 50.....	4147	864	2044
50 à 60.....	4658	4255	2943
60 à 70.....	4761	4415	3176
70 à 80.....	4964	4753	3717
80 à 90.....	683	984	4667
90 à 100.....	54	109	463
Centenaires.....	.	4	4
Totaux.....	47832	46094	33926

Les décès se répartissent aussi comme suit selon l'état-civil des personnes :

Garçons.....	40714	} 17832
Hommes mariés.....	4707	
Veufs.....	2414	
Filles.....	9409	} 46094
Femmes mariées.....	4092	
Veuves.....	2593	
Total.....		33926

La mortalité mensuelle a donné les chiffres suivants :

Janvier	3084	Mai.....	2965	Septembre...	2546
Février	3266	Juin.....	2569	Octobre.....	2544
Mars.....	3284	Juillet.....	2425	Novembre...	2486
Avril.....	3107	Août.....	3079	Décembre...	2601

La moyenne des douze mois a été de 2,827. Les cinq premiers et le mois d'août ont dépassé cette moyenne; les autres ont donné des nombres inférieurs.

Divisée entre les villes et les campagnes, la mortalité s'est représentée par les chiffres ci-après :

Population urbaine	23,877
Population rurale.	10,049

La proportion pour la première est de 70, 4 p. % et pour la seconde de 29, 6 p. %.

En résumé les naissances ayant été de	50,426
Et les décès de	33,926

Les naissances ont présenté un excédant de 16,500

Recensement général de la population en 1877.

Conformément au décret de M. le Président de la République en date du 24 août 1876 et aux instructions de M. le Ministre de l'Intérieur, il a été procédé dans le cours de ladite année à un nouveau démembrement général de la population du département.

Il résulte de cette opération que la population annuelle est de 1,519,585
habitants.

Celle de 1872 ayant été de 1,457,764

Le nouveau recensement constate une augmentation de 71,821
égale à 5 p. % du nombre total de 1872.

Un renseignement qui ne manque pas d'intérêt et que nous avons donné plusieurs fois indique les progrès de la population du

département depuis le commencement de ce siècle. Nous le reproduisons ci-après en le complétant :

1806.....	839,833
1821.....	905,761
1826.....	962,648
1831.....	989,928
1836.....	1,026,417
1841.....	1,085,298
1846.....	1,132,980
1851.....	1,158,285
1856.....	1,212,353
1861.....	1,303,380
1866.....	1,392,041
1872.....	1,447,764
1877.....	1,519,585

L'augmentation depuis 1806 a donc été de 679,748 soit de 81 p. %. Il est peu de départements où la population totale atteigne le chiffre de cet accroissement.

Quoique importante, l'augmentation de 71,821 habitants résultant du dernier recensement aurait pu être plus considérable si on en juge d'après les excédants annuels des naissances sur les décès constatés dans le mouvement de la population des années précédentes. De 1872 à 1876, en effet, ces excédants se sont élevés à un chiffre de 87,530 supérieur de 15,709 à celui indiqué par le travail du recensement.

Le tableau qui suit établit par arrondissement la comparaison des chiffres donnés par les recensements de 1872 et 1877.

ARRONDISSEMENTS.	POPULATION		DIFFÉRENCE en plus sur 1872.
	En 1877.	En 1872.	
Dunkerque.....	421844	418096	3748
Hazebrouck.....	411775	410283	1492
Lille.....	594134	555262	36872
Cambrai.....	496118	495191	927
Avesnes.....	482577	472335	10242
Douai.....	423649	416180	7439
Valenciennes.....	492518	480417	12101
Totaux.....	4519585	4447764	71821

Ainsi qu'on le voit d'après ce tableau, l'augmentation de la population s'est très-inégalement répartie entre les arrondissements. L'arrondissement de Lille en a pris la moitié ; les autres ont eu le surplus en partage, savoir : ceux de Valenciennes, 16,85 p. % ; d'Avesnes, 14,86 ; de Douai, 10,36 ; de Dunkerque, 5,21 et d'Hazebrouck 2,07 p. %. La plus faible part est celle de l'arrondissement de Cambrai qui n'a obtenu dans l'excédant total que 1,29 p. %.

Les arrondissements de Valenciennes et d'Avesnes ont progressé mieux encore qu'ils ne l'avaient fait pendant la précédente période quinquennale. On s'explique difficilement que l'arrondissement de Cambrai situé entre les deux précédentes ait eu un résultat si différent.

L'accroissement de la population s'est réparti dans 418 communes qui ont ainsi obtenu un nombre de 82,073 habitants en plus.

Les communes dans lesquelles la population a diminué sont au nombre de 242 ainsi divisées entre les arrondissements : Dunkerque, 16 ; Hazebrouck, 21, Lille, 34 ; Cambrai, 51 ; Avesnes, 79 ; Douai, 21 et Valenciennes, 20. Ces communes ont éprouvé ensemble une perte de 10,212 habitants. C'est surtout dans les arrondissements d'Avesnes et de Cambrai que les diminutions se sont produites le plus sensiblement.

Dans les communes d'Houtkerque et de Flines-lez-Marchiennes, le recensement de 1877 a constaté un nombre d'habitants égal à celui du dénombrement de 1872.

Les accroissements de population les plus remarquables sont celles des villes ci-après : Roubaix, 7,674 ; Tourcoing, 5,312 ; Lille, 4,658 ; Douai, 3,159 ; Armentières, 2,691 ; Denain, 2,089 ; Hautmont, 2,067 ; Fourmies, 1,899 ; Valenciennes, 1,421 ; Maubeuge, 1,164. — Puis, viennent avec des plus faibles chiffres, Dunkerque, Hazebrouck, St-Amand, Bailleul.

Les villes de Cambrai, Condé et Bergues ont perdu la première 818 habitants, la seconde 618 et la troisième 406.

Population selon l'Etat-civil.

La population résultant du dernier recensement se divise en

outre comme suit dans chaque arrondissement par catégorie d'habitants :

ARRONDISSEMENTS.	SEXE MASCULIN.			SEXE FÉMININ.			TOTAL.
	Garçons.	Hommes mariés.	Veufs.	Filles.	Femmes mariées.	Veuves.	
Dunkerque	35667	22582	2417	33202	22450	5526	421844
Hazebrouck	34877	48164	2748	33268	48246	4475	441775
Lille.	484024	401052	13379	472301	98994	21387	591134
Cambrai	56571	36318	4944	54017	36259	8012	496448
Avesnes.....	50905	37432	4799	43943	37532	7966	482577
Donai.....	38503	24386	3249	33973	24263	5275	423649
Valenciennes.....	58726	34834	4706	54749	34726	7810	492548
Totaux.	459273	271762	36209	422423	269467	60454	4549585
	767244			752344			

La population masculine est supérieure d'environ 15,000 à la population féminine.

La proportion par arrondissement de chacune des catégories d'habitants considérées selon l'état-civil, se traduit par les chiffres suivants :

	ÉLÉMENT	
	MASCULIN.	FÉMININ.
	p. %	p. %
<i>Arrondissement de Dunberque.</i>		
Garçons et filles.....	29 . 35	27 . 25
Hommes et femmes mariés.....	48 . 53	48 . 43
Veufs et veuves	4 . 99	4 . 45
<i>Arrondissement d'Hazebrouck.</i>		
Garçons et filles.....	49 . 87	50 . 43
Hommes et femmes mariés	31 . 47	29 . 76
Veufs et veuves.....	16 . 24	16 . 32
	2 . 51	4 . "
	49 . 92	50 . 08

	ÉLÉMENT	
	MASCULIN.	FÉMININ.
	p. %	p. %
<i>Arrondissement de Lille.</i>		
Garçons et filles.....	31 . 47	29 . 20
Hommes et femmes mariés.....	17 . 42	46 . 63
Veufs et veuves.....	2 . 27	3 . 61
	50 . 56	49 . 44
<i>Arrondissement de Cambrai.</i>		
Garçons et filles.....	28 . 82	27 . 55
Hommes et femmes mariés.....	48 . 52	48 . 50
Veufs et veuves.....	2 . 52	4 . 09
	49 . 86	50 . 44
<i>Arrondissement d'Avesnes.</i>		
Garçons et filles.....	27 . 81	24 . 04
Hommes et femmes mariés.....	20 . 59	20 . 53
Veufs et veuves.....	2 . 63	4 . 36
	51 . 07	48 . 93
<i>Arrondissement de Douai.</i>		
Garçons et filles.....	31 . 44	27 . 49
Hommes et femmes mariés.....	17 . 30	47 . 20
Veufs et veuves.....	2 . 60	4 . 27
	51 . 04	48 . 96
<i>Arrondissement de Valenciennes.</i>		
Garçons et filles.....	30 . 51	26 . 86
Hommes et femmes mariés.....	48 . 09	48 . 04
Veufs et veuves.....	2 . 44	4 . 06
	51 . 04	48 . 96
<i>La proportion pour l'ensemble du département est représentée par les chiffres ci-après :</i>		
Garçons et filles.....	30 . 24	27 . 76
Hommes et femmes mariées.....	47 . 89	47 . 74
Veufs et veuves.....	2 . 38	3 . 99
	50 . 51	49 . 49

L'élément féminin domine dans les arrondissements de Dunkerque, d'Hazebrouck et de Cambrai, à l'inverse de ce qui existe dans les autres où l'élément masculin est le plus fort. Ce phénomène s'était produit en 1872 dans le seul arrondissement d'Hazebrouck et en 1866 dans celui de Dunkerque. C'est surtout dans les arrondissements d'Avesnes, de Douai et de Valenciennes que la supériorité de la population masculine est le plus accentuée.

La moyenne des garçons et des filles est de 58 p. % et celle des individus mariés de 35 à 36 p. %. Les veufs et les veuves sont dans la proportion 6 à 7 p. %.

Le nombre des premiers dépasse la moyenne dans les arrondissements d'Hazebrouck et de Lille et reste au-dessous dans les autres, notamment dans celui d'Avesnes. En revanche la population des gens mariés est surtout nombreuse dans ce dernier arrondissement; elle est également supérieure dans ceux de Dunkerque, de Cambrai et de Valenciennes et remarquablement plus faible dans les arrondissements d'Hazebrouck, de Lille et de Douai.

Dans toutes les parties du département et selon l'ordre ordinaire, le nombre des garçons est supérieur à celui des filles. D'autre part, il y a égalité presque complète entre les sexes parmi les personnes vivant en état de mariage. Il n'en est pas ainsi dans la dernière catégorie, les veuves étant toujours en grande majorité comparativement aux veufs.

Population par âge.

	SEXE masculin.	SEXE féminin.	TOTAL.
De 0 à 12 mois accomplis...	20454	19913	40364
De 1 à 2 ans.....	47482	47607	35489
De 2 à 3 ans.....	48073	47849	35892
De 3 à 4 ans.....	48265	47792	36057
De 4 à 5 ans.....	48234	47106	35337
De 5 à 6 ans.....	45824	45384	31205
De 6 à 7 ans.....	46064	45920	31984
De 7 à 8 ans.....	46405	45616	32024
De 8 à 9 ans.....	45695	45744	31406
De 9 à 10 ans.....	46674	45666	32337
De 10 à 14 ans.....	45928	45573	31504

	SEXE		TOTAL.
	masculin.	féminin.	
De 11 à 12 ans.....	44883	44107	28990
De 12 à 13 ans.....	44929	45163	30092
De 13 à 14 ans.....	45190	44761	29951
De 14 à 15 ans.....	45070	45003	30073
De 15 à 16 ans.....	44951	44672	29623
De 16 à 17 ans.....	45862	44419	30281
De 17 à 18 ans.....	45411	44456	29867
De 18 à 19 ans.....	45128	44858	29986
De 19 à 20 ans.....	43488	44959	28447
De 20 à 21 ans.....	42936	44517	27453
De 21 à 22 ans.....	40762	42031	22793
De 22 à 23 ans.....	41761	8004	49765
De 23 à 24 ans.....	43683	42294	25977
De 24 à 25 ans.....	43910	43037	26947
De 25 à 30 ans.....	54324	48932	103256
De 30 à 35 ans.....	51300	48438	99738
De 35 à 40 ans.....	53117	43888	97005
De 40 à 45 ans.....	46603	52901	99504
De 45 à 50 ans.....	41235	37322	78557
De 50 à 55 ans.....	37559	37641	75200
De 55 à 60 ans.....	27683	34236	61919
De 60 à 65 ans.....	23628	33942	57570
De 65 à 70 ans.....	17943	48998	36944
De 70 à 75 ans.....	42910	44461	27374
De 75 à 80 ans.....	8268	9908	18176
De 80 à 85 ans.....	4400	4092	8492
De 85 à 90 ans.....	868	1715	2583
De 90 à 95 ans.....	492	176	368
De 95 à 100 ans.....	29	77	106
Centenaires.....	"	5	5
Age inconnu.....	81	26	107
TOTAL.....	767244	752341	1519585

La population générale du département divisée par moitié comprend dans la première les personnes de 0 à 25 ans et dans la seconde celles de 26 à 101.

Jusqu'à l'âge de 50 ans, la population masculine domine; elle est en effet de 51,5 pour 100 du total, tandis que la population féminine n'est que de 48,5 pour 100. Au-dessus de cet âge c'est cette dernière qui l'emporte; elle atteint en effet 53,8 pour 100, alors que la proportion des hommes ne s'élève qu'à 46,2 pour 100.

Résultats généraux du recensement.

Population normale ou municipale.....	Agglomérée.....	4,071,316	}	4,486,342
	Éparse.....	415,026		
Population comptée à part en vertu de l'article 2 du décret du 24 août 1876.....	Militaires et marins.....	42,249	}	33,243
	Autres catégories	20,994		
TOTAL.....				4,519,585

Nombre de maisons d'habitation..... 286,333

Nombre de ménages..... 365,548

Population selon l'origine et la nationalité.

	SEXE masculin.	SEXE féminin.	TOTAL.
Français d'origine ou nationalisés.....	637045	632854	4269866
Anglais, Écossais, Irlandais.....	982	882	4864
Américains.....	22	20	42
Allemands.....	550	639	4489
Autrichiens et Hongrois.....	34	46	50
Belges.....	427325	446848	244443
Hollandais.....	667	626	4293
Italiens.....	490	426	346
Espagnols.....	82	85	467
Portugais.....	4	6	40
Suisses.....	496	447	343
Russes.....	78	48	426
Suédois, Norwégiens, Danois.....	46	45	91
Tures, Égyptiens.....	3	5	8
Chinois, Indiens et autres asiatiques.....	4	•	4
Autres étrangers.....	39	27	66
Nationalités inconnues.....	40	4	44
TOTAUX.....	767244	752344	4519585

Ce qui est surtout remarquable dans cette nomenclature c'est le nombre considérable de belges existant dans le pays. Le chiffre n'en était en 1861 que de 126,441; il a augmenté successivement depuis lors et forme aujourd'hui plus du sixième de la population totale du département.

INFIRMITÉS DIVERSES.

Dans les chiffres du recensement, on a compté 146 fous, 1,046 idiots et crétins, 561 goitreux, 1,151 aveugles dont 209 de naissance et 942 par accident, 814 sourds-muets dont 610 de naissance et 204 par accident.

Population générale classée par professions.

	HOMMES.	FEMMES.	TOTAL.
Agriculture.....	240844	495642	406686
Industrie.....	375047	374439	749486
Commerce et transports.....	404621	449623	224244
Professions libérales.....	23908	24200	48108
Personnes vivant exclusivement de leurs revenus.....	20770	26478	47248
Mendiants, vagabons, filles publiques inscrites.....	4254	4439	2390
Professions inconnues.....	5685	2695	8380
TOTAUX.....	742126	744216	4486342
Population comptée à part.....	25148	8125	33243
Ensemble de la population générale.	767244	752341	4549585

Population communale par ordre de quotité.

2 communes de moins de 100 habitants, l'une dans l'arrondissement d'Avesnes, l'autre dans l'arrondissement de Cambrai ;

15 de 101 à 200, dont 10 dans l'arrondissement d'Avesnes ;

29 de 201 à 300, dont 17 dans l'arrondissement d'Avesnes ;

35 de 301 à 400, dont 11 dans le même arrondissement ;

43 de 401 à 500, dont 16 dans le même arrondissement ;

182 de 501 à 1,000, dont 51 dans l'arrondissement d'Avesnes, 41 dans celui de Cambrai et 22 dans l'arrondissement de Lille ;

101 de 1,001 à 1,500, dont 20 dans l'arrondissement de Lille, 17 dans celui de Valenciennes et 16 dans celui de Cambrai ;

82 de 1,501 à 2,000, dont 17 dans l'arrondissement de Lille et 15 dans celui de Cambrai ;

51 de 2,001 à 2,500, dont 16 dans l'arrondissement de Lille ;

23 de 2,501 à 3,000, dont 8 dans l'arrondissement d'Avesnes, 6 dans celui de Cambrai et 4 dans l'arrondissement de Lille ;

26 de 3,001 à 3,500, dont 12 dans l'arrondissement de Lille et 7 dans celui de Cambrai ;

15 de 3,501 à 4,000, dont 4 dans l'arrondissement de Valenciennes et 3 dans celui d'Avesnes ;

19 de 4,001 à 5,000, dont 5 dans l'arrondissement de Lille ;

24 de 5,001 à 10,000, dont 9 dans le même arrondissement ;

8 de 10,001 à 20,000, dont 2 dans chacun des arrondissements de Lille, de Valenciennes et d'Avesnes ;

7 de 20,001 et au-dessus, dont 4 dans l'arrondissement de Lille.

JURY.

Aux termes de l'article 6 de la loi sur le Jury, en date du 21 novembre 1872, la liste annuelle de Jury comprend, pour les départements, un Juré pour 500 habitants, sans toutefois que le nombre des Jurés puisse être inférieur à 400, ni supérieur à 600. L'article 11 de cette loi dispose que la liste annuelle est dressée, pour chaque arrondissement par une commission composée du Président du Tribunal civil ou du Magistrat qui en remplit les fonctions, Président, des Juges-de-paix et des Conseillers Généraux,

Conformément à l'art. 6 précité, M. le Préfet, sur l'avis de la Commission départementale et par un arrêté, en date du 11 juillet 1877, a réparti de la manière suivante, entre les cantons du département, le nombre de 600 Jurés à désigner :

Arrondissements.	CANTONS.	Population totale.	NOMBRE de Jurés.
AVESNES.....	Avesnes-Nord.....	44,309	5
	— Sud.....	44,323	6
	Bavai.....	46,027	7
	Berlaimont.....	40,222	4
	Landrecies.....	45,628	6
	Le Quesnoy-Est.....	43,905	6
	— Ouest.....	44,116	6
	Maubeuge.....	38,526	46
CAMBRAI.....	Solre-le Château.....	42,546	5
	Trélon.....	25,763	44
	Cambrai-Est.....	21,748	9
	— Ouest.....	25,482	40
	Carnières.....	28,466	42
	Clary.....	32,994	44
	Le Câteau.....	32,774	44
	Marcoing.....	25,806	41
Solesmes.....	28,224	42	
DOUAI.....	Arleux.....	43,820	6
	Douai-Nord.....	22,059	9
	— Ouest.....	24,221	9
	— Sud.....	49,948	8
	Marchiennes.....	21,202	9
	Orchies.....	47,930	8
<i>A reporter</i>		483,706	494

Arrondissements.	CANTONS.	Population totale.	NOMBRE de Jurés.
	<i>Report</i>	483,706	494
DUNKERQUE...	Bergues.....	45,544	6
	Bourbourg.....	43,983	6
	Dunkerque-Est.....	23,586	40
	— Ouest.....	25,730	44
	Gravelines.....	40,758	4
	Hondschoote.....	43,283	5
	Wormhoudt.....	45,245	6
HAZEBROUCK...	Bailleul-Nord-Est.....	47,368	7
	— Sud-Ouest.....	44,444	6
	Cassel.....	44,242	6
	Hazebrouck-Nord.....	45,379	6
	— Sud.....	44,055	6
	Merville.....	20,285	8
Steenvoorde.....	44,540	6	
LILLE.....	Armentières.....	32,824	44
	Cysoing.....	48,464	7
	Haubourdin.....	27,814	44
	La Bassée.....	46,074	7
	Lannoy.....	27,978	42
	Lille-Centre.....	23,205	40
	— Nord-Est.....	39,963	46
	— Ouest.....	24,055	40
	— Sud-Est.....	22,854	9
	— Sud-Ouest.....	76,335	32
	Pont-à-Marcq.....	47,790	7
	Quesnoy-sur-Deûle.....	20,488	8
	Roubaix-Est.....	58,875	24
	— Ouest.....	38,822	46
	Seclin.....	24,616	40
Tourcoing-Nord.....	45,335	49	
— Sud.....	40,382	47	
VALENCIENNES..	Bouchain.....	42,843	48
	Condé.....	23,972	40
	Saint-Amand (rive droite)...	49,355	8
	— (rive gauche) ..	44,778	6
	Valenciennes-Est.....	23,324	40
	— Nord.....	30,497	42
— Sud.....	25,948	44	
	Totaux.....	4,447,764	600

STATISTIQUE ÉLECTORALE.

Chambre des Députés.

Conformément au décret du 21 septembre 1877, il a été procédé le 14 octobre suivant dans les 18 circonscriptions du département, à l'élection d'un même nombre de membres de la Chambre des députés.

Ci-après les résultats des opérations :

CANTONS.	NOMBRE		SUFFRAGES			MEMBRES ÉLUS.
	d'inscrits	de votants.	obtenus par les membres élus.	dis-sidents.	Voix perdues.	
ARRONDISSEMENT D'AVESNES.						
<i>1^{re} circonscription.</i>						
Avesnes-Nord	3398	} 47905	9279	8594	35	M. Guillemain.
Avesnes-Sud	3756					
Landrecies.....	4424					
Solre-le-Château ...	2880					
Trélon.....	6292					
	20750					
<i>2^e circonscription.</i>						
Bavai	4029	} 48643	9526	8945	472	M. de Marcère.
Berlaimont	2937					
Le Quesnoy-Est ...	4224					
Le Quesnoy-Ouest ..	3600					
Maubeuge.....	7493					
	22283					
ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.						
<i>1^{re} circonscription.</i>						
Cambrai-Est	8294	} 24321	11742	9464	145	M. Telliez-Béthune.
Cambrai-Ouest.....	3249					
Carnières	7408					
Marcoing	7127					
	26048					
<i>2^e circonscription.</i>						
Clary	7898	} 20504	10524	9863	407	M. Amigues.
Le Câteau	8704					
Solesmes.....	7282					
	23984					

CANTONS.	NOMBRE		SUFFRAGES			MEMBRES ÉLUS.
	d'inscrits	de votants.	obtenus par les membres élus.	dis- sidents.	Voix perdues.	
ARRONDISSEMENT DE DOUAI.						
<i>1^{re} circonscription.</i>						
Douai-Nord	5090	} 42658	6674	5660	327	M. Merlia.
Douai-Ouest	5347					
Douai-Sud	4969					
	15406					
<i>2^e circonscription.</i>						
Arleux	3983	} 8682	8403	406	473	M. Mention.
Marchiennes	6088					
Orchies	5104					
	15172					
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.						
<i>1^{re} circonscription.</i>						
Dunkerque-Est.	5612	} 10837	5944	4905	24	M. D'Arras.
Dunkerque-Ouest...	6459					
Gravelines	2638					
	14409					
<i>2^e circonscription.</i>						
Bergues	3944	} 11043	10858	20	435	M. Joos.
Bourbourg	3586					
Hondschoote	3029					
Wormhoudt	4277					
	14833					
ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.						
<i>1^{re} circonscription.</i>						
Cassel	3665	} 12929	9229	3635	64	M. De La Grange.
Hazebrouck-Nord ...	3993					
Hazebrouck-Sud ...	3744					
Steenwoorde	3543					
	14885					
<i>2^e circonscription.</i>						
Bailleul-Nord-Est ...	4832	} 9836	9502	228	46	M. Plichon.
Bailleul-Sud-Est ...	2449					
Merville	5542					
	12523					

CANTONS	NOMBRE		SUFFRAGES			MEMBRES ÉLUS.
	d'inscrits	de votants.	obtenus par les membres élus.	dis-sidents.	Voix perdues.	
ARRONDISSEMENT DE LILLE.						
<i>1^{re} circonscription.</i>						
Lille-Centre.....	4297	} 42869	8978	3847	44	M. P. Legrand.
Lille-Nord-Est.....	6422					
Lille-Ouest.....	4557					
	15276					
<i>2^e circonscription.</i>						
Lille-Sud-Est.....	4644	} 42779	9835	2921	23	M. G. Masure.
Lille-Sud-Ouest....	10758					
	15399					
<i>3^e circonscription.</i>						
Roubaix-Est.....	6651	} 40384	5252	5070	62	M. Ach. Screpel.
Roubaix-Ouest.....	5070					
	11721					
<i>4^e circonscription.</i>						
Armentières.....	6181	} 48101	13642	4393	66	M. Des Rotours.
Haubourdin.....	6447					
La Bassée.....	4334					
Quesnoy-sur-Deûle..	4154					
	21116					
<i>5^e circonscription.</i>						
Cysoing.....	4860	} 48895	14344	7345	236	M. Georges Brame.
Lannoy.....	5488					
Pont-à-Marcq.....	5111					
Seclin.....	6666					
	22125					
<i>6^e circonscription.</i>						
Tourcoing-Nord.....	6199	} 41569	7641	3860	68	M. Debuchy.
Tourcoing-Sud....	7306					
	13505					
ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.						
<i>1^{re} circonscription.</i>						
Valenciennes-Est...	5890	} 15864	9476	6364	24	M. L. Legrand.
Valenciennes-Nord..	7171					
Valenciennes-Sud...	5923					
	18984					
<i>2^e circonscription</i>						
Bouchain.....	10742	} 21316	10909	10306	101	M. Léon Renard.
Condé.....	5569					
St-Amand (rive dr.)..	5241					
St-Amand (rive g.)..	4306					
	25858					

Conseil général et Conseils d'arrondissement.

Conformément au décret du 12 octobre 1877, il a été procédé, le 4 novembre suivant, au renouvellement de la 2^e série sortante cette année des membres de ces Conseils.

CANTONS.	NOMBRE		MEMBRES SORTANTS.	MEMBRES ÉLUS.	Nombre de suffrages
	d'inscrits	de votants.			
Conseil Général.					
<i>Arrondissement de Dunkerque.</i>					
Bergues	3862	2797	Joos, ✱, prop ^{re} , député.	Joos, ✱, prop ^{re} , député.	2750
Dunkerque-Est..	5399	2078	G. Lemaire, propriétaire.	G. Lemaire, propriétaire.	4897
Gravelines	2573	4039	Goussard, O. ✱, Conseiller d'État.	Goussard, O. ✱, Conseiller d'État.	4047
Wormhoudt	4202	3251	Bergerot, propriétaire et maire d'Esquelbecq.	Bergerot, propriétaire et maire à Esquelbecq.	2508
<i>Arrondissement d'Hazebrouck.</i>					
Bailleul-Nord-Est	3495	2542	Lotthé, notaire et maire à Bailleul.	Lotthé, notaire et maire à Bailleul.	2536
Cassel	3596	2698	Desmyttère, propriétaire et maire à Cassel.	Desmyttère, propriétaire et maire à Cassel.	2687
Hazebrouck-Nord	3874	2580	Joets de Metershof, prop ^{re} à Hazebrouck.	Joets de Metershof, prop ^{re} à Hazebrouck.	2488
<i>Arrondissement de Lille.</i>					
Armentières	5696	5229	Pouchain, manufacturier à Armentières.	Aug. Mahieu, propriétaire à Armentières.	3248
Cysoing	4832	2942	J. Brame, prop ^{re} , sénateur à Hem.	J. Brame, sénateur.	2805
Lannoy	5384	3395	Descat, ✱, ancien député à Roubaix.	Descat, ✱, ancien député.	3304
Lille-Nord-Est	6334	4032	Jules Dutilleul, brasseur.	Jules Dutilleul.	3930
Lille-Sud-Est	4557	2874	Morisson, ✱, docteur en médecine, à Lille.	Morisson, ✱, docteur en médecine.	2734
Pont-à-Marcq	5064	3350	E. Desmoutier, ✱, agriculteur à Mons-en-Pévèle.	E. Desmoutier, ✱.	3346
Roubaix-Est	6643	5744	P ^{re} Catteau, ✱, manufacturier à Roubaix.	P ^{re} Catteau, ✱.	2828
Seclin	6584	4698	Van der Straeten, ✱, propriétaire à Vendeville.	Van der Straeten.	2850
Tourcoing-Sud	7242	4884	J. Leurent, ✱, ancien député à Tourcoing.	Desurmont, propriétaire à Tourcoing.	3474

CANTONS.	NOMBRE		MEMBRES SORTANTS.	MEMBRES ÉLUS.	Nombre de suffrages
	d'inscrits	de votants.			
<i>Arrondissement de Cambrai.</i>					
Cambrai-Est	5629	4075	Stiévenard-Béthune, prop ^{re} à Étrun.	Cirier, avocat à Cambrai.	2241
Carnières	7347	5644	Telliez, ✱, prop ^{re} à Car- nières.	Telliez, ✱, propriétaire à Carnières.	3534
Le Cateau	8342	5158	Ch. Seydoux, ✱, manufac- turier au Cateau.	Ch. Seydoux, ✱, manufac- turier au Cateau.	4900
Solesmes	7209	4971	Macarez, négoc. à S-Python.	Macarez, négoc. à S-Python.	4497
<i>Arrondissement d'Avesnes.</i>					
Avesnes-Nord . . .	2401	2344	Guillemin, avoc. à Avesnes.	Guillemin, avoc. à Avesnes.	4472
Bavai	3924	3029	Levênt, maître de forges à Bavai.	Gravis, notaire à Bavai.	4598
Landrecies	4346	3667	Marie Soufflet, brasseur à Landrecies.	Marie Soufflet, à Landrecies	2243
Le Quesnoy-Est .	3798	3406	Boulangé, cultivateur à Sa- lesches.	Boulangé, cultivateur à Sa- lesches.	4837
Solre-le-Château.	2852	2565	Rouez, ✱, fabric. à Solre.	Duponchel, Georges, maî- tre de verreries, à Sars- Poteries.	4289
<i>Arrondissement de Douai.</i>					
Arleux	3722	3124	Lanvin, fabricant de sucre à Fressain.	Ch. Mention, député à Douai	4870
Douai-Ouest	5193	3855	Giroud, industriel à Douai.	Giroud, industriel à Douai.	2442
Douai-Sud	4784	3924	Fiévet, O. ✱, fabricant de sucre à Masny.	Ed. Fiévet fabricant de sucre, à Sin.	4976
<i>Arrondissement de Valenciennes.</i>					
Bouchain	40349	7667	Cauillet, prop ^{re} à Haspres.	Cauillet, prop ^{re} à Haspres.	4074
St-Amand (r. dr.)	5096	3554	Delerue, prop ^{re} à Raismss.	Sirot, maître de forges à St-Amand.	2105
Valenciennes-Est	5823	3003	Bultot, notaire et maire à Valenciennes	Bultot, notaire et maire à Valenciennes.	2946
Condé (a)	O. Dervaux, ind. à Condé.	

(a) Les opérations ont eu lieu le 19 août 1877, en vertu d'un décret du 1^{er} du même mois, par suite de l'annulation de l'élection qui avait eu lieu le 25 février précédent.

CANTONS.	NOMBRE		MEMBRES SORTANTS.	MEMBRES ÉLUS.	Nombre de suffrages
	d'inscrits	de votants.			
Conseils d'Arrondissement.					
<i>Arrondissement de Dunkerque.</i>					
Dunkerque-Ouest	6052	2231	Mahieu, maire à Cappelle.	Gaspard, prop. à Dunkerque	2158
—			Bourdon, nég. à Dunkerque.	Bourdon, nég. à Dunkerque.	2153
Bourbourg	3511	2187	Vercoustre, cond. de Waeteringues, à Bourbourg.	Vercoustre, cond. de Waeteringues, à Bourbourg.	2147
Hondschoote	2974	1850	Boudeweel, not ^{re} à Hondschoote.	Boudeweel, not ^{re} à Hondschoote.	1836
<i>Arrondissement d'Hazebrouck.</i>					
Bailleul-Sud-O.	3354	2283	H. de Coussemaker, prop ^{re} à Bailleul.	H. de Coussemaker, prop ^{re} à Bailleul.	2282
Hazebrouck-Sud.	3604	2430	Claudorez, cultivateur à Morbecque.	Claudorez, cultivateur à Morbecque.	2360
Merville	5478	3778	Bouilliez, ✱, maire à Merville.	Bouilliez, maire à Merville	3719
—			Hennion, notaire à Merville	Hennion, notaire à Merville.	3698
Steenvoorde	3446	2726	Heem. maire à Steenvoode.	Aip. Outters, notaire à Steenvoorde.	2726
<i>Arrondissement de Lille.</i>					
Haubourdin	6242	3989	Billon, ✱, docteur en médecine à Loos.	Billon, ✱, docteur en médecine, à Loos.	3925
La Bassée	4278	2943	Leroy-Dubois, maire à Illies.	Leroy-Dubois, maire à Illies.	2917
Lille-Centre	2620	2463	Schneider-Bouchez, négoc. à Lille.	Schneider-Boucher, négoc. à Lille.	2463
Lille-Ouest	4476	2808	Lemaitre, brasseur à Lille.	Lemaitre, brasseur à Lille.	2808
Lille-Sud-Ouest	40717	6304	Pérot, banquier à Lille.	Pérot, banquier à Lille.	6163
Quesnoy-s.-Deûle	4102	2695	Lambin, notaire à Comines.	Meurillon, not ^{re} à Comines.	2695
Roubaix-Ouest	5000	4415	Dupont, homme de lettres à Roubaix.	Morel, manufacturier à Roubaix.	2398
Tourcoing-Nord	6196	3916	D'Halluin, notaire et maire à Linselles.	D'Halluin, notaire et maire à Linselles.	3532
<i>Arrondissement de Cambrai.</i>					
Cambrai-Ouest.	5745	4463	Ledoux, à Cambrai.	Bernard, fabric. de sucre à Aubencheul-au-Bac.	2957
Clary.	8887	6949	Sauvez, à Clary.	Bauchard, prop ^{re} , maire à Ligny.	4095
—			Fontaine - Ducornet, à Caudry.	Taisne, manufactur, maire à Maretz.	4060

CANTONS.	NOMBRE		MEMBRES SORTANTS.	MEMBRES ÉLUS.	Nombre de suffrages
	d'inscrits	de votants.			
<i>Arrondissement de Cambrai (suite).</i>					
Marcoing.	7001	5173	Millet Bricourt, cultivateur à Bantouzelle.	Millet-Bricourt, cultivateur à Bantouzelle.	2762
Le Cateau (a) . . .	8342	5439	Mairesse-Niay, (décédé).	Constant Lozé, au Cateau.	4790
<i>Arrondissement d'Avesnes.</i>					
Avesnes-Sud	3213	3204	Contesse, à Larouillies.	Maton, maire à Étroeungt.	4698
Berlaimont	2794	4400	Éliez, ancien notaire à Berlaimont.	Éliez, ancien notaire à Berlaimont.	4396
Maubeuge	7155	3861	Herbecq, à Maubeuge.	Herbecq, à Maubeuge.	3769
Le Quesnoy-O . . .	3806	2161	Manesse, cultiv. à Frasnoy.	Manesse, cultiv. à Frasnoy.	2031
Trelon	6072	3366	Réal-Boillot, à Wignehies.	Réal-Boillot, à Wignehies.	3093
Landrecies (a) . .	4316	3659	Gille, (décédé).	Pauplaire-Gille, maire de Robersart.	2080
<i>Arrondissement de Douai.</i>					
Douai-Nord	4865	3660	Desmarets, à Douai.	Chartier, indust. à Douai.	2069
—			Coulmont, à Flines.	Behague, agricult., maire à Waziers.	3037
Marchiennes. . . .	4444	4362	Couplet - Josson, à Marchiennes.	Couplet - Josson, à Marchiennes.	2608
—			Mottez, a Vandignies.	Mottez, à Wandignies.	2539
Orchies	4944	2850	Josson-Delange, à Douai.	Josson-Delange, à Douai.	2720
<i>Arrondissement de Valenciennes.</i>					
Condé	5615	4391	Renard, maître de verreries à Fresnes.	Wagret, maître de verreries à Escaupont.	2388
St-Amand (r. g.)	4286	3053	Barbieux, notaire honor. à Saint-Amand.	Barbieux, notaire honor. à Saint-Amand.	4542
Valenciennes-N.	7047	5070	Jénart, négociant à Anzin.	Jénart, négociant à Anzin.	2967
—			Taza-Villain, ind. à Anzin.	Lejeal, doct. à Valenciennes	2947
Valenciennes . . .	5821	3397	Thellier, prop ^{re} à Hérin.	Thellier, prop ^{re} à Hérin.	3207
S-Amand(r.d.) (b)	5089	1828	Sirof, (élu conseiller génér.)	Docteur Isnard.	4685

(a) Les opérations ont eu lieu le 4 novembre 1877, en vertu du décret du 12 octobre précédent

(b) Les opérations ont eu lieu le 23 décembre 1877.

STATISTIQUE DES VOIES DE COMMUNICATION.

CHEMINS DE FER.

DÉSIGNATION DES LIGNES.	ACTES DE CONCESSION.	Développement.	Longueurs en exploitation.
Lignes d'intérêt général.			
<i>Réseau de la Compagnie du Nord.</i>			
Paris à la frontière par Lille, et raccordement.....	Loi du 15 juillet 1845	47.247	47.247
Douai à la frontière par Valenciennes, et raccordement ..	Idem.	47.840	47.840
Lille à Calais.....	Idem.	57.853	57.853
Hazebrouck à Dunkerque	Idem.	39.503	39.503
St-Quentin à Erquelines	Décr. du 18 févr. 1852	60.717	60.717
Busigny à Somain.....	Idem.	48.743	48.743
Hautmont à la front. vers Mons	Décr. du 19 août 1854	11.409	11.409
Arras à Hazebrouck (ligne des houillères du Pas-de-Calais..)	Décr. du 26 juin 1857	11.211	11.211
Lens à Le Forest.....	Idem.	2.045	2.045
Lille à la front. vers Tournai..	Décr. du 6 juill. 1862	42.534	42.534
Hirson à Anor	Idem.	1.447	1.447
Anor à la frontière.....	Idem.	5.899	5.899
Valenciennes à Aulnoye.....	Idem.	34.525	34.525
Aulnoye à Anor.....	Idem.	32.538	32.538
Cambrai à la front. vers Dour..	Décr. du 15 juin 1872	60.000 (envir)	37.000
Douai à Orchies et à la front...	Loi du 2 août 1875 ..	48.500	"
		524.951	450.451
<i>Réseau de la Compagnie d'Anzin.</i>			
Anzin à Somain.....	Ordonn. des 24 oct. 1835 et 2 oct. 1846	18.525	18.525
Anzin à la front. vers Péruwelz.	Décr. du 24 oct. 1868	17.876	17.876
Embranchement houiller de cette ligne.....	Décr. du 3 janv. 1875	990	"
		37.391	36.401
<i>Réseau de la Compagnie de Picardie et Flandres.</i>			
Cambrai à Douai.....	Loi du 6 juillet 1875.	26.560	"
Aubigny-au-Bac à Somain et Abscon.....	Idem.	38.000	"
		64.560	"

DÉSIGNATION DES LIGNES.	ACTES DE CONCESSION.	Développement.	Longueurs en exploitation.
<i>Lignes concédées à des Compagnies spéciales.</i>			
Aniche à Somain	Décr. du 18 fév. 1850	4.000	4.000
Rousies à Ferrière-la-Grande	Déc. du 23 avril 1859	3.500	3.500
Denain à Lourches	Décr. du 18 juin 1863	5.000	5.000
Dunkerque à la frontière vers Furnes	Décr. du 23 mai 1863	12.570	12.570
Hazebrouck à la frontière vers Poperinghe	Décr. du 26 déc. 1866	43.779	43.779
Armentières à la frontière vers Ostende	Décr. du 26 mai 1866	2.944	2.944
Embranchements industriels divers	"	21.000	21.000
		62.793	62.793
<i>Ligne dont la concession à la Compagnie du Nord est projetée.</i>			
Lens à Armentières	"	48.900	"
Valenciennes au Câteau	"	38.000	"
		56.900	"
<i>Lignes concédées à la Compagnie du Nord-Est reprises par la Compagnie du Nord.</i>			
Lille à Comines	Décr. du 22 mai 1869	22.000	22.000
Tourcoing à Menin	Idem.	40.980	"
Gravelines à Watten	Idem.	49.490	49.490
Armentières à Berguette	Idem.	45.460	45.460
Berguette à St-Omer	Idem.	4.800	"
Dunkerque à Calais	Idem.	21.000	21.000
Somain à Roubaix et Tourcoing	Idem.	46.000	46.200
Jeumont à Anor	Idem.	40.640	"
		476.740	93.550
<i>Lignes du réseau de la Compagnie de Lille à Valenciennes reprises par la Compagnie du Nord.</i>			
Lille à Valenciennes	Décr. du 11 juill. 1864	42.947	42.947
Lille à Béthune	Décr. du 29 août 1863	25.430	25.430
St-Amand à Blanc-Misseron	Décr. du 26 oct. 1871	20.250	20.250
St-Amand à la frontière vers Tournai	Idem.	8.666	"
		97.293	88.627

DÉSIGNATION DES LIGNES.	DÉCLARATIONS d'utilité publique.	Dévelop- pement.	Longueurs en exploitation
Lignes d'intérêt local.			
<i>Réseau de la Compagnie de Picardie et Flandres.</i>			
Cambrai à Epehi	Décr. du 22 mai 1873	20.669	20.669
Marcoing à Masnières.....	Déc. du 40 sept. 1876	2.433	•
		23.102	20.669
<i>Lignes du réseau de la Compagnie de Lille à Valenciennes reprises par la Compagnie du Nord.</i>			
Don à Hénin-Liétard.....	Déc. du 14 janv. 1874	5.906	•
Valenciennes à Douzies	Déc. du 41 sept. 1873	32.267	•
		38,173	•
<i>Compagnie d'Achiet à Bapaume.</i>			
Bapaume à Marcoing	Déc. du 20 janv. 1875	5.466	•
<i>Compagnie de La Capelle.</i>			
Busigny à Hirson.....	•	5.500	•
<i>Lignes non reprises par la Compagnie du Nord et pour l'exécution desquelles le département est en instance.</i>			
Hazebrouck à Estaires par Mer- ville	•	406.000	•
Armentières à Tourcoing.....			
Don à Templeuve ou Carvin à Orchies			
Prouvy à Rœulx ou Louches à Denain			
Denain à Saint-Amand			
Maubeuge à Solre-le-Château et Sars-Poteries.....			

RÉSUMÉ.

COMPAGNIES.	Développement.	Longueurs en exploitation.
Lignes d'intérêt général.		
Compagnie du Nord	524.954	450.454
Id. d'Anzin	37.394	36.404
Id. de Picardie et Flandres....	64.560	"
Id. diverses.....	62.793	62.793
Id. du Nord (Lignes projetées).	56.900	"
Id du Nord (Lignes reprises à la Compagnie Nord-Est).	476.740	93.550
Id. du Nord (Lignes reprises à la Compagnie de Lille à Valenciennes	97.293	88.627
	4.047.628	734.822
Lignes d'intérêt local.		
Compagnie de Picardie et Flandres ..	23.402	20.669
Id. du Nord (Lignes reprises à la Compagnie de Lille à Valenciennes	38.473	"
Id. d'Achiet à Bapaume.....	5.466	"
Id. de La Capelle.....	5.500	"
Lignes de la Compagnie de Lille à Valenciennes non reprises par la Compagnie du Nord.....	406.000	"
	478.241	20.669
Intérêt général.....	4.047.628	734.822
Intérêt local.....	478.241	20.669
Total	4.449.869	752.494

ROUTES NATIONALES.

Ces routes sont au nombre de quinze dans le département et ont une étendue totale de 592 kilomètres, 241 mètres. Nous en donnons ci-après le tableau :

Nos des routes.	Classe.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		Longueur dans le départe- ment.
			en pavé.	en empier- rement.	
			k.	k.	k.
2	4 ^{re}	De Paris à Maubeuge et Bruxelles par Mons.....	27.46	9.76	36.92
46	2 ^e	De Paris à Dunkerque.....	54.40	"	54.40
47	2 ^e	De Paris à Lille et à Ostende.....	96.36	"	96.36
25	3 ^e	Du Havre à Lille.....	45.64	"	45.64
29	3 ^e	De Rouen à Valenciennes.....	58.44	"	58.44
39	3 ^e	De Montreuil-sur-Mer à Mézières..	30.05	40.29	40.34
40	3 ^e	De Paris à Dunkerque et à Menin par Bruges et Ypres.....	32.97	4.30	34.27
44	3 ^e	De St-Pol à Lille et Tournai.....	40.37	"	40.37
42	3 ^e	De Lille à Boulogne.....	52.94	2.41	55.35
43	3 ^e	De Bouchain à Calais.....	27.91	"	27.91
44	3 ^e	De Châlons-sur-Marne à Cambrai.	4.30	2.39	6.69
45	3 ^e	De Marles à Valenc. et à Tournai..	46.82	43.88	60.70
48	3 ^e	De Valenciennes à Condé et à Gand	48.23	"	48.23
49	3 ^e	De Valenciennes à Maubeuge et à Philippeville.....	25.63	47.07	42.70
50	3 ^e	De Douai à Arras.....	3.95	"	3.95
Totaux.....			535.44	57.40	592.24

La situation des routes nationales n'a pas sensiblement changé depuis l'année précédente; elle reste mauvaise et périlicite. L'hiver a été peu rigoureux, mais les routes n'ont pas moins éprouvé des dégradations considérables qui ne pourront être que difficilement réparées à l'aide des ressources de l'entretien, notamment par les ébouages considérables et une usure exceptionnelle des empierements. Les pavages ont moins souffert.

Les crédits alloués par l'Administration pour l'entretien et les réparations de ces routes en 1876, n'ont été que de 645,700 fr. Dans cette situation et malgré tout le zèle qu'il déploie, le service des Ponts-et-Chaussées n'a pu avancer avec l'activité désirable

dans la voie des améliorations poursuivies autrefois et particulièrement recommandées à sa vigilance. Il est à souhaiter que de meilleurs temps permettent de rendre aux travaux leur activité ordinaire.

ROUTES DÉPARTEMENTALES.

Le département compte vingt-six lignes de cette nature ayant ensemble un développement de 513 kilomètres 318 mètres; elles sont ci-après indiquées :

N ^{os} des routes.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		Longueur dans le départe- ment.
		en pavé.	en empier- ement.	
		k.	k.	k.
1	De Lille à Valenciennes	25.980	"	25.980
2	De Lille à Ypres	15.322	"	15.322
3	De Douai à Tournai	16.038	"	16.038
4	De Cambrai à Tournai	18.624	"	18.624
5	D'Avesnes à Philippeville	0.634	15.426	16.060
6	De Landrecies à Chimay	6.208	35.299	41.507
7	De Condé à Mons	9.025	"	9.025
8	De Condé à St-Amand	12.210	"	12.210
9	De Lille à St-Omer	46.322	"	46.322
10	De Valenciennes à Bohain	42.435	"	42.435
11	De Cambrai à Guise	18.663	"	18.663
12	D'Avesnes au Quesnoy	8.800	18.851	27.651
13	De Maubeuge à Maroilles	"	20.476	20.476
14	De Lille à Courtrai	22.302	"	22.302
15	De Dunkerque à Furnes	0.685	42.955	43.640
16	De La Bassée à Estaires	4.590	3.700	5.290
17	D'Hazebrouck à Aire	"	7.086	7.086
18	De Béthune à Armentières	2.230	2.650	4.880
19	De Roubaix à Tournai et St-Amand	43.567	"	43.567
20	De Cassel à la frontière	44.323	"	44.323
21	De Bergues à St-Momelin	4.017	17.887	21.944
22	De Lille à Tourcoing	9.442	"	9.442
23	De Cambrai à la frontière	30.083	22.827	52.910
24	D'Hélesmes à Denain	7.448	"	7.448
25	Ceinture de Maubeuge	0.280	4.525	4.805
26	Ceinture de Cambrai	0.460	2.047	2.507
	Totaux....	352.497	460.429	513.497

Les chaussées pavées prédominent dans les arrondissements de Lille, Douai, Valenciennes et Cambrai, tandis que les chaussées

empierreées sont situées principalement dans les arrondissements de Dunkerque, Hazebrouck et Avesnes.

Dans sa session d'août 1875, le Conseil général a décidé qu'il sera procédé à la révision générale du classement des diverses voies de communication du département. Il n'a pu être statué sur ce projet dans les sessions de l'année 1877.

CHEMINS DE GRANDE COMMUNICATION.

Ils sont au nombre de soixante-seize, ainsi que l'indique le détail ci-après :

Nos des chemins.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		Longueur totale.
		en pavé.	en empier- rement.	
		mètres	mètres	mètres
1	De Dunkerque à St-Omer par Loon	4263	48345	49578
2	De Dunkerque à Bourbourg	490	44890	42080
3	D'Hondschoote à Watten	47244	20864	38072
4	De Bergues à Furnes	390	44622	42042
5	De Bergues au pont de St-Folquin.	596	42944	43540
6	De Lille à Lannoy	8040	"	8040
7	De Lomme à Fournes	9558	"	9558
8	De Douai à Seclin	29496	"	29496
9	De Mouveaux à Roubaix, à la fron- tière et la route nationale N° 47.	9176	2337	44543
10	De Douai à Bapaume	6546	"	6546
11	De Cassel à Gravelines	4797	29605	34402
12	De Linselles à Quesnoy-sur-Deûle .	540	5824	6334
13	De Valenciennes à Somain	49373	"	49373
14	D'Armentières à Ypres	7443	"	7443
15	D'Esnes à Busigny	46085	"	46085
16	De Solesmes à Caudry	9734	"	9734
17	D'Hondschoote à Wormhoudt	2055	24924	23976
18	De Bailleul à Ypres	4000	3406	4406
19	De Sainghin à Pont-à-Marcq	9252	"	9252
20	De Solre à Rond-Buisson et Hirson.	4434	35273	36404
21	De St-Amand à Hélesmes	9455	"	9455
22	D'Englos à Haubourdin	4890	"	4890
23	De Bailleul à Estaires et Merville..	2106	49434	24540
24	De Gussignies à Avesnes	64	24603	24664
25	D'Arleux à Orchies	20048	"	20048
26	De Merville à Béthune	"	4642	4642
27	De Maubeuge à Solre-le-Château.	"	43381	43381
28	De Maubeuge à Binch	47	8618	8665
29	De Berlaimont à Aulnoye	"	4677	4677
30	De Carvin à Orchies	9404	"	9404
32	D'Étrœungt à Prisches	"	43515	43515
33	D'Hazebrouck à Merris	2624	8032	40656

1) Les chemins nos 31 et 75 ont été convertis en routes départementales.

Nos des chemins.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		Longueur totale.
		en pavé.	en empiere- ment.	
		mètres	mètres	mètres
34	D'Auberchicourt à Abseon.....	5144	"	5144
35	De Douai à St-Amand.....	27222	"	27222
36	De Quesnoy-sur-Deûle à Tourcoing	20186	"	20186
37	De Lannoy à Néchin.....	580	"	580
38	De Bailleul à Estaires et au Seau..	4572	45566	47138
39	De Seclin à La Bassée.....	44962	"	44962
40	De Neuf-Berquin à Haverskerque..	574	9777	10348
44	D'Haubourdin à Carvin.....	40395	"	40395
42	De Solre-le-Château à Jeumont..	948	45766	46714
43	De Landrecies à Solesmes.....	45566	"	45566
44	De Ghyvelde à Hondschoote.....	70	7764	7834
45	De Denain à St-Vaast, par Haspres et Villers-en-Cauchies.....	46812	"	46812
46	De Bourbourg à Lederzeele.....	"	47447	47447
47	D'Auberchicourt à Bugnicourt...	44470	"	44470
48	De Lomme à Loos, p. la Planche-à-Q	3831	"	3831
49	De Denain à Mastaing.....	9030	"	9030
50	De Fresnes à Jenlain.....	44815	3895	48710
54	De Seclin à Pont-à-Marcq.....	5475	"	5475
52	Du Câteau à l'Arbre-de-Guise....	4316	4979	6295
53	De Courchelettes.....	4418	"	4418
54	D'Etrœungt au Nouvion.....	"	4876	4876
55	De Bailleul à l'Abeele.....	2566	9790	12356
56	De Béthune à Estaires.....	740	395	1105
57	De Caestre à Vieux-Berquin.....	4018	6798	7816
58	D'Armentières à La Bassée.....	9693	6365	16058
59	De Caudry à Aubencheul-au-Bois..	44604	4952	46556
60	De Marquette à Neuville-St-Remy..	45138	"	45138
64	De Cassel à Lederzeele.....	4506	6589	41095
62	D'Estaires à Don.....	44929	570	42499
63	De Cambrai à Metz-en-Couture...	3376	9458	12834
64	D'Arras à St-Quentin.....	"	8209	8209
65	D'Etrœungt à Anor.....	262	42054	42316
67	De Steenvoorde à l'Hazewinde....	4395	"	4395
68	De Lomme à Quesnoy-sur-Deûle...	2707	4582	7289
69	D'Armentières à Halluin.....	743	42327	43040
70	De Vendegies à la pyram. de Denain	40213	"	40213
74	De Maubeuge à Erquelines.....	"	40207	40207
72	De Prisches au Nouvion.....	"	40144	40144
73	De Trélon à La Capelle.....	"	5824	5824
74	De Solre à Sivry.....	"	4492	4492
76	De St-Waast à la Guizette.....	7375	"	7375
77	D'Oisy à Metz-en-C. (tr. de Mœuvres)	"	2380	2380
78	Ceint. de Valenciennes (en constr ^{on})	"	3842	3842
79	Ceinture de Bergues (idem)....	"	4236	4236
	Totaux.....	445967	461689	907656

Le service de ces chemins est confié à MM. les Ingénieurs des Ponts-et-Chaussées. Comme on le voit par les chiffres qui précèdent, l'étendue totale de nos grandes lignes vicinales se divise

presque en égale part, quant au mode de construction en pavé ou en empierrement. Les pavages se maintiennent généralement et n'ont besoin que d'être consolidés par des zones latérales empierrées. Les empierrements se dégradent facilement sous les efforts d'un roulage pondérant et actif, et nécessitent, sur beaucoup de points, des rechargements.

CHEMINS VICINAUX D'INTÉRÊT COMMUN.

Le nombre de ces chemins est de 129, ainsi que le constate la nomenclature ci-après :

Nos	DÉNOMINATION.	LONGUEUR			TOTALE.
		Pavage.	Empier- rement.	Sol naturel.	
1	de Straenstraet, de la route départ. N° 15, à Tétéghem.....	690	3700	»	4390
2	de Claperdyckstraet, de la même route à Uxem	»	4910	»	4910
3	de Bergues au Sprewkot	1800	8735	»	10535
4	d'Aubers au Fin de la Guerre	950	7852	»	8802
5	de Thun-l'Evêque à Cambrai.....	6580	»	»	6580
6	de Renescure à Schoubrouck.....	»	1093	»	1093
7	de Trélon à Eppe-Sauvage et à la front.	»	9951	»	9951
8	de Maubeuge à Villers-sire-Nicole ...	»	4472	»	4472
9	de Bellignies à Bettrechies	»	1500	»	1500
10	d'Aubigny-au-Bac à Wasnes-au-Bac..	6775	»	»	6775
11	de Douai à Roost-Warendin	3996	»	»	3996
12	d'Haubourdin à Wattignies.....	7090	»	»	7090
13	de Sequedin à Haubourdin	»	3785	»	3785
14	de Vendegies à Escarmain	6460	4240	»	7700
15	de Bruille à Maulde.....	9663	»	»	9663
16	d'Hazebrouck à Vieux-Berquin	»	8687	»	8687
17	de Godewaersvelde à Flêtre et à Cal- cannes.....	»	7151	»	7151
18	de Lewarde à Fressin.....	4060	2970	»	7030
19	de Bourghelles à Baisieux.....	7900	»	»	7900
20	de Vred à Somain	4540	»	»	4540
21	de Lezennes à Ronchin.....	4740	»	»	4740
22	d'Aubencheul à Hem-Lenglet	7500	»	»	7500
23	de Steenwoorde à Winnezeele.....	»	5913	»	5913
24	de Saily à Baisieux.....	6406	»	»	6406
25	de Catillon à Ribeaupville.....	»	4877	»	4877
26	de Ramillies à Escaudœuvres	460	750	»	1210
27	d'Avesnes au Nouvion et à Barsy.....	15561	»	»	15561
28	de Ribécourt à la chapelle d'Anneux..	»	8078	»	8078
29	de Clary à Troisvilles.....	8360	»	»	8360
30	de Bergues à Bambecque.....	300	8965	»	9265
31	de Tourmignies à Avelin.....	4490	»	»	4490
32	de Roost-Warendin à Anby	5281	»	»	5281

N ^{os}	DÉNOMINATION.	LONGUEUR			
		Pavage.	Empierement.	Sol naturel.	TOTALE.
33	de Pecquencourt à Aniche.....	6325	"	"	6325
34	de Neuville à Noyelles.....	6145	"	"	6145
35	d'Ors à Basuel.....	"	3230	"	3230
36	de Ledringhem à Wormhoudt.....	"	4015	"	4015
37	de la Croix-de-Pierre à la Lys.....	5330	3375	"	8705
38	de Villereau à Orsinval.....	260	2526	"	2786
39	de Roucourt à la route nationale N ^o 45	"	2568	"	2568
40	d'Esquerchin à Douai.....	4215	745	"	4930
41	de Fourmes à Fromelles.....	3100	"	"	3100
42	de Fourmies au pont de Sains.....	"	6280	"	6280
43	de Sommaing à Vendegies-s.-Ecaillon.	"	4000	"	4000
44	d'Haverskerque à Aire.....	"	7155	"	7155
45	de Cassel à Oudezeele.....	"	5069	"	5069
46	de Noyelles à Fontaine-Notre-Dame ..	400	3730	"	4130
47	de Cobrieux à Bourghelles.....	2740	"	"	2740
48	d'Hazebrouck à Blaringhem.....	445	41645	"	41760
49	de Maubeuge à Taisnières-sur-Hon ..	"	9616	"	9616
50	de Noyelles à Ancoisne.....	3100	"	"	3100
51	d'Hazebrouck à Hondeghem.....	750	8172	"	8922
52	de Villers-Guislain à Gonnellieu à Epehi	280	4840	"	5120
53	de Lederzeele à Watten.....	185	6818	"	7003
54	de la Prévôté à Quesnoy-sur-Deûle ...	4420	3285	"	4405
55	de Rexpoëde à Hondshoote.....	440	5770	"	5880
56	d'Esnes à Marcoing.....	4050	40700	"	44750
57	de St-André à la Lys (ch. de Messine)..	625	40389	"	41014
58	de Lille à Lambersart.....	3538	"	"	3538
59	d'EtreuX à Saultain.....	2275	"	"	2275
60	de Valenciennes à Orsinval.....	4523	9616	"	41139
61	d'Haveluy à Wallers.....	2392	"	"	2392
62	de Bois-Grenier à Wavrin.....	4305	3412	"	7717
63	d'Ennetières-en-Weppes à Englos... ..	776	6340	"	7116
64	de Bondues à Bousbecques.....	8415	"	"	8415
65	de Douai à Oisy.....	5242	2633	"	7875
66	de Marcq à Marquette.....	2025	"	"	2025
67	de St-Souplet au Câteau.....	"	6976	"	6976
68	de Wavrechain à Denain.....	4365	"	"	4365
69	de Wulverdinghe à Bollezeele.....	8500	"	"	8500
70	de Cuvillers à Bantigny.....	4260	"	"	4260
71	de Pailencourt à Hordain.....	4150	"	"	4150
72	de Dunkerque au p. de Leffrinckoucke	4400	3895	"	5295
73	d'Arnêke au Ménégat à Nordpeene ...	200	7518	"	7718
74	d'Avesnes-le-Sec à Lieu-St-Amand ..	5266	"	"	5266
75	de Zerbezeele à Cassel et à Ledringhem	734	4887	"	5618
76	de Niergnies à Cambrai.....	4280	70	"	4350
77	d'Estaires à Steenwerck.....	228	7692	"	7920
78	du bac de Wavrin.....	41520	"	"	41520
79	de Steenbecque à Eblinghem.....	"	8700	"	8700
80	de Beugnies à Sains.....	"	41370	"	41370
81	d'Hornaing à Marchiennes.....	7764	"	"	7764
82	de Demicourt à la route nat. N ^o 29 ...	"	4812	"	4812

N ^o	DENOMINATION.	LONGUEUR			TOTALE.
		Pavage.	Empierement.	Sol naturel.	
83	d'Ohain à la frontière.....	"	2395	"	2395
84	de Bavai à la frontière.....	"	7064	"	7064
85	d'Haspres à Solesmes.....	9935	"	"	9935
86	du Quesnoy au Câteau.....	4632	42643	"	47275
87	de Gommegnies à Roisin.....	"	7233	"	7233
88	de Dunkerque au Rosendaël.....	"	2225	"	2225
89	de Bailleul au Mont-Noir à la frontière	"	2784	446	2980
90	de Genech à Baisieux.....	9530	"	"	9530
91	de Leers à Tourcoing.....	3543	"	4307	7850
92	du Câteau à Landrecies.....	"	40380	"	40380
93	de Seclin à Haubourdin.....	"	4165	"	4165
94	de Seclin à Vendeville.....	5200	"	"	5200
95	de La Longueville au bois des Dames.	334	8186	"	8520
96	de Berlaimont à Villereau.....	"	43440	"	43440
97	de Montigny à Lallaing.....	4370	"	"	4370
98	de Maing à Famars et Valenciennes...	644	2040	"	2654
99	d'Hasnon à Raismes.....	5950	"	"	5950
400	de Ruesnes à Famars.....	8215	"	"	8215
404	de St-Aubert à la route dép. N ^o 7.....	2044	"	"	2044
402	de Condé à Bruille-St-Amand.....	6367	"	"	6367
403	de Busigny à Vaux.....	4806	"	"	2724
404	de Felleries à Avesnes.....	"	7840	"	7840
405	de Wallers à Hasnon.....	4800	"	"	4800
406	de Solrinnes à Dimechaux.....	"	3000	"	3000
407	de Caëstre à Steenvoorde.....	300	5354	"	5654
408	de la Madeleine à la route dép. N ^o 14..	2000	"	"	2000
409	de ceinture de Douai.....	7780	"	"	7780
410	de Wattignies à Faches.....	3000	"	"	3000
411	d'Englefontaine à la Balance.....	"	5309	"	5309
412	de Roubaix à Mouscron.....	2600	"	"	2600
413	de Bergues à Dunkerque p. Steen-Dam	3090	5380	"	8470
414	de Renescure à Campagne.....	"	4500	"	4500
415	de l'Arbre-de-Guise à la Laurette, par Mazinghien.....	"	6120	"	6120
416	de Quérenaing à Trith-St Léger.....	8172	"	"	8172
417	de Beaurain à Solesmes.....	2020	"	"	2020
418	d'Iwuy à Cattinères.....	40258	"	2286	42544
419	d'Hélesmes à Escudain.....	5453	"	"	5453
420	de Pont-à-Marcq à Mérignies.....	4350	"	"	4350
421	de Templeuve à Cyoising.....	2070	"	"	2070
422	de Merville à Estaires.....	956	4813	"	5769
423	d'Hantay et Salomé à La Bassée.....	3769	731	"	4500
424	de Vendegies-au-Bois à Owillers.....	"	2449	"	2449
425	de Thérouanne à Cassel.....	"	3165	"	3165
426	de Marchiennes à Landas.....	4930	"	"	4930
427	de Gravelines à Bergues.....	"	42235	"	42235
428	de Steenvoorde à Wormhoudt.....	"	44504	"	44504
429	de Péronne à la gare de Fretin.....	4298	"	3000	7298
Totaux.....		352654	422037	40657	785348

Ces chemins sont confiés aux soins de MM. les Agents-Voyers. Ils sont entretenus aux frais des communes avec le concours du département.

Le nombre et l'étendue des lignes de grande et de moyenne vicinalité se résument ainsi qu'il suit par arrondissement :

ARRONDISSEMENTS.	CHEMINS de grande commu- nication.		CHEMINS d'intérêt commun.		TOTAL.	
	Nombre des lignes.	Étendue.	Nombre des lignes.	Étendue.	Nombre des lignes.	Étendue.
Dunkerque	9	462976	42	82723	24	245699
Hazebrouck	12	419398	48	415894	30	235289
Lille	47	455015	29	475224	46	330236
Cambrai	41	448578	23	420177	34	238755
Avesnes	43	459576	22	463364	35	322940
Douai	8	443085	44	73648	22	486703
Valenciennes	7	77029	44	64354	48	444383
Totaux	77	907657	429	785348	206	4693005

CHEMINS VICINAUX ORDINAIRES.

Conformément au système observé depuis l'application de la loi du 11 juillet 1868 sur l'achèvement des chemins vicinaux, ces chemins se divisent en deux classes distinctes, formant l'une le réseau subventionné, l'autre le réseau non-subventionné.

Le tableau ci-après indique par arrondissement la consistance de ces deux catégories de chemins :

ARRONDISSEMENTS.	RÉSEAU		TOTAL.
	subventionné.	non-subventionné	
Dunkerque.....	284964	482672	467636
Hazebrouck.....	362742	259209	624951
Lille.....	444785	261327	706412
Cambrai	466455	323065	789220
Avesnes.....	245840	328679	544519
Douai.....	243544	451944	365452
Valenciennes	255994	286043	542007
Total.....	2243994	1792906	4036897

**Dépenses et ressources du service vicinal
de l'exercice 1876.**

	CHEMINS		
	de grande communi- cation.	d'intérêt commun.	Ensemble.
DÉPENSES.			
Entretien.....	713,123 71	554,113 20	1,267,236 91
Grosses réparations.....	258,167 73	207,284 39	465,452 12
Travaux neufs.....	17,968 94	13,386 07	31,355 91
Acquisitions de terrains, etc.....	3,065 70	4,089 66	7,155 36
Dommages et dépenses diverses.....	840 30	25,345 09	26,185 39
Frais généraux. — Personnel.....	34,676 87	124,774 55	159,451 42
Total des dépenses.....	1,027,843 25	925,993 86	1,953,837 11
RESSOURCES.			
Revenus communaux et produits divers ordinaires.....	96,396 41	188,328 35	284,724 76
Prestations. { en nature.....	34,599 09	97,248 16	131,847 25
{ en argent.....	52,379 52	33,787 22	86,166 74
Centimes spéciaux.....	84,864 45	80,197 35	165,061 80
Impositions extraordinaires.....	" "	7,248 "	7,248 "
Produits extraordinaires.....	" "	40,819 85	40,819 85
Subventions industrielles.....	57,483 74	36,795 65	93,979 39
Offres particulières.....	15,326 "	40,050 16	25,376 16
Fonds { ordinaires.....	584,992 78	301,249 "	886,241 78
départementaux { extraordinaires..	94,954 94	116,733 07	211,588 01
Fonds de l'État.....	1,200 "	7,728 "	8,928 "
Excédant des ressources de l'exercice précédent.....	22,089 61	233,447 50	255,537 11
Ensemble.....	1,043,986 54	1,123,632 31	2,167,618 85
A déduire :			
Degrèvements et non-valeurs.....	8,587 90	16,589 31	25,177 21
Total des ressources.....	1,035,398 64	1,107,043 "	2,142,441 64

CHEMINS VICINAUX ORDINAIRES.

Dépenses et ressources en 1876.

	R É S E A U		
	subventionné.	non subventionné.	Totaux.
DÉPENSES.			
Entretien			
{ en nature	935,063 72	55,719 59	990,784 31
{ en argent	802,806 02	90,523 45	893,329 47
Grosses réparations			
{ en nature	3,419 49	4,150 "	4,569 49
{ en argent	79,469 20	2,488 70	84,357 90
Constructions			
{ en nature	291,214 44	47,834 65	309,068 79
{ en argent	2,849,027 42	23,179 89	2,872,198 01
Acquisitions de terrains	20,937 52	2,864 84	23,802 03
Dommages et dépenses diverses	3,664 40	439 94	4,404 34
Frais généraux. — Personnel	468,079 44	6,335 65	474,415 07
Remboursements d'emprunts. — Intérêts	539,607 70	4,968 80	544,576 50
Total des dépenses	5,692,985 42	202,243 89	5,895,199 31
RESSOURCES.			
Revenus et produits divers ordinaires	520,576 94	35,265 50	555,842 44
Prestations			
{ en nature	4,452,399 39	57,964 64	4,210,364 03
{ en argent	233,353 34	20,038 67	253,391 98
Centimes spéciaux ordinaires	299,747 64	78,668 48	378,415 82
Centimes spéciaux extraordinaires	17,595 23	6,916 82	24,512 05
4 ^e journée de prestation	49,750 75	" "	49,350 75
Impositions extraordinaires	437,782 49	4,422 85	438,905 25
Emprunts	4,953,705 "	4,000 "	4,957,705 "
Produits divers extraordinaires	36,264 71	2,992 45	39,254 46
Subventions industrielles	45,033 29	4,723 07	46,756 36
Offres particulières	59,679 34	22,580 60	82,259 94

		RÉSEAU		
		subventionné.	non subventionné.	Totaux.
Fonds départementaux	ordinaires.....	9,689 »	40,042 »	49,700 »
	extraordinaires .	4,032,050 40	4,347 60	4,036,368 »
Fonds de l'État.....		442,740 »	» »	442,740 »
Ensemble.....		5,600,933 37	245,599 38	5,846,532 75
A déduire :				
Dégrèvements et non-valeurs.....		54,049 47	4,475 75	52,494 92
Total des ressources.....		5,549,914 20	244,423 63	5,794,037 83

RÉSUMÉ.

	DÉPENSES.	RESSOURCES.
Chemins de grande communication.....	4,027,843 25	4,027,309 03
Chemins d'intérêt commun.....	925,993 86	4,406,943 »
Chemins vicinaux ordinaires.....	5,895,499 34	5,794,037 83
TOTAUX.....	7,849,036 42	7,928,289 86

Les dépenses faites en 1876 pour le service des chemins vicinaux des diverses catégories se divisent comme suit par arrondissement :

ARRONDISSEMENTS.	CHEMINS VICINAUX		CHEMINS VICINAUX ORDINAIRES.		TOTAL.
	de grande communication.	d'intérêt commun.	Réseau subventionné.	Réseau non subventionné.	
Dunkerque	474,200 "	79,794 32	506,256 68	23,704 30	780,949 30
Hazebrouck	92,250 "	90,477 09	633,519 46	669 70	816,945 95
Lille	227,446 36	435,447 35	4,424,534 94	36,294 29	4,870,359 94
Cambrai	450,448 22	223,444 56	4,424,087 44	8,087 22	4,505,374 44
Avesnes	459,749 "	484,557 32	538,908 97	88,300 93	988,486 22
Donai	95,870 08	61,466 20	663,787 54	41,406 95	834,880 77
Valenciennes	99,239 44	60,699 67	789,940 72	34,086 50	983,966 33
Frais généraux	32,030 45	424,073 35	45,000 "	"	474,403 50
Totaux	4,027,843 25	925,993 86	5,692,985 42	202,213 89	7,849,036 42

EMPRUNT POUR L'ACHÈVEMENT DES CHEMINS VICINAUX.

Situation au 1^{er} juillet 1877.

ARRONDISSEMENTS.	EMPRUNTS VOTÉS ET AUTORISÉS.			TOTAL des Emprunts réalisés.
	Primitifs.	supplé- mentaires.	Total.	
Dunkerque	4,476,200	230,400	4,706,600	4,474,700
Hazebrouck	2,321,600	403,300	2,724,900	4,617,200
Lille.....	6,035,400	1,074,500	7,106,600	4,921,900
Cambrai	3,675,200	615,400	4,290,600	2,663,000
Avesnes	967,200	434,200	4,104,400	720,000
Douai	2,673,800	454,700	3,125,500	2,017,700
Valenciennes.	3,442,800	540,000	3,682,800	2,337,200
TOTAUX.....	20,294,900	3,446,200	23,738,400	15,451,700

Les résultats matériels de ces dépenses ont été :

1° Pour les chemins de grande communication : outre l'entretien qui a absorbé une somme de 716,275 fr., correspondant à une dépense moyenne de 790 fr. par kilomètre, des remaniements, rechargements et élargissements des chaussées, reconstruction de zones d'empierrement, établissement de trottoirs, reconstruction de ponts et aqueducs, etc., dont le prix total a été de 359,047 f. 12;

2° Pour les chemins d'intérêt commun : construction de 72,368 mètres courants de pavage et de 44,893 m. d'empierrement, remaniement de chaussées pavées, rechargement d'empierrements entretien de 760,374 mètres de chaussée.

3° Pour les chemins vicinaux ordinaires :

Réseau subventionné : entretien des parties construites ; construction de chaussées neuves.

Réseau non subventionné : entretien des chemins, construction de chaussées nouvelles.

La situation matérielle du service vicinal était au 31 décembre 1876 comme suit :

	A l'état d'entretien.	En construction.	En lacune.	TOTAL.
Chemins de grande communication...	907,656	•	•	907,656
Chemins d'intérêt commun	777,632	823	2,432	780,947
Chemins vicinaux ordinaires :				
Réseau subventionné	4,375,474	259,572	608,898	2,243,944
Réseau non subven- tionné.....	382,274	4,066	4,409,566	4,792,906
Totaux.....	3,443,033	264,464	2,020,896	5,725,450

CHEMINS DE FER.

L'état d'entretien des terrassements, ouvrages d'art, voies et clôtures du réseau du Nord est généralement satisfaisant ; mais il n'en est pas de même en ce qui concerne les lignes de la Compagnie du Nord-Est, de Lille à Valenciennes et de Lille à Béthune dont la Compagnie du Nord a repris l'exploitation. Ces lignes laissent à désirer ; la Compagnie exploitante pourvoit toutefois suivant ses engagements aux travaux complémentaires nécessaires.

La Compagnie du Nord continue l'installation sur ses voies des appareils propres à compléter les conditions de sécurité de la circulation ; elle a établi aux abords des disques avancés de la ligne de Lille vers Paris un système destiné à faire fonctionner automatiquement le sifflet d'alarme qui sera adapté à chaque machine. Elle a complété la substitution des rails en acier de 30 kil. aux rails en fer de 35 kil., comme divers travaux d'amélioration, et augmente le nombre des locomotives employées dans le département ; ce nombre est aujourd'hui de 411.

Le point de passage à la frontière du chemin de fer de Cambrai à Douai étant enfin déterminé, la Compagnie va être en mesure de continuer les travaux de construction de cette ligne entre Le Quesnoy et la limite du territoire français.

Les formalités préalables à l'exécution du chemin de fer de Douai à la frontière vers Tournai sont actuellement en cours. On espère que les travaux pourront être entrepris dans la campagne de 1878.

La Compagnie de Picardie et Flandres poursuit activement de son côté l'accomplissement des formalités administratives qui doivent précéder l'exécution des lignes de Cambrai à Douai et d'Aubigny-au-Bac à Somain et Abscon.

Le chemin de fer de Bapaume à Marcoing est sur le point d'être terminé. Cette ligne sera très-prochainement livrée au service public.

Les produits de l'exploitation des chemins de fer dans le département, en 1876, ont été inférieur à ceux de l'année 1875. Les recettes du réseau de la Compagnie du Nord ont été de 45,687,274 fr. 35 c., alors qu'elles s'étaient élevées l'année précédente à 45,952,575 fr. 83. La différence en moins pour 1876 est de 265,301 fr. 48 c.

Mais à ce chiffre de 45,687,274 35
il y a lieu d'ajouter le produit des lignes reprises
par la Compagnie du Nord, savoir :

Stations du Nord-Est	714,379 43
— de Lille à Valenciennes, etc.	673,190 07
— de Lille à Béthune.	375,783 85

Total général 47,450,627 70

Ci-après le produit des péages dans les 61 gares de la Compagnie du Nord dans le département :

Produits comparés des gares de la Compagnie des chemins de fer du Nord, situées dans le département.

Nos d'ordre.	GARES par ordre d'importance des produits	NOMBRE de voyageurs en 1876.	PRODUITS.	
			1875.	1876.
			fr. c.	fr. c.
1	Erquelines.....	68,043	8,374,026 63	8,283,888 95
2	Lille.....	4,609,049	5,420,816 25	5,529,466 61
3	Dunkerque.....	462,293	4,582,604 24	4,807,075 09
4	Quiévy.....	87,046	3,509,404 69	3,423,612 45
5	Somain.....	422,947	2,683,920 07	2,680,323 79
6	Valenciennes.....	284,060	4,782,932 66	4,763,237 55
7	Douai.....	314,604	4,707,725 04	4,699,453 61
8	Lourches.....	23,936	4,590,034 31	4,586,232 76
9	Roubaix.....	597,957	4,538,906 27	4,517,299 46
10	Quiévrain.....	63,010	4,652,944 23	4,405,694 37
11	Hautmont.....	59,691	4,304,698 89	4,282,429 23
12	Blandain.....	426,665	4,238,060 52	987,505 75
13	Cambrai.....	460,722	958,606 22	965,516 46
14	Mouscron.....	295,453	784,947 65	835,499 23
15	Armentières.....	229,329	736,073 04	752,456 92
16	Tourcoing.....	298,225	609,493 44	650,640 36
17	Maubeuge.....	427,296	565,555 02	539,423 46
18	Pont-de-la-Deûle.....	46,020	731,640 32	503,269 75
19	Raismes.....	34,529	467,839 38	34,529 "
20	Fives.....	"	480,963 93	394,764 95
21	Avesnes.....	400,274	349,300 91	400,274 "
22	Fourmies.....	80,340	278,792 16	334,658 46
23	Hazebrouck.....	98,957	296,195 32	308,914 46
24	Le Câteau.....	46,868	312,807 34	304,780 90
25	Bergues.....	97,217	220,288 98	267,906 94
26	Aulnoye.....	72,992	247,747 47	263,443 62

Nos d'ordre.	GARES par ordre d'importance des produits.	NOMBRE de voyageurs en 1876.	PRODUITS.	
			1875.	1876.
			fr. c.	fr. c.
27	Jeumont	24,096	215,433 74	234,540 69
28	Landrecies.....	37,853	234,280 01	221,466 46
29	Blanc-Misseron.....	49,929	420,034 98	208,048 48
30	Frontière d'Anor	17,932	147,632 42	497,590 43
31	Caudry.....	32,872	243,858 14	491,473 67
32	Le Quesnoy	51,672	473,626 61	483,257 86
33	Seclin	77,768	499,444 08	481,394 68
34	Busigny	51,167	491,977 29	474,654 39
35	Sains	42,248	454,870 26	454,483 ..
36	Croix-Wasquehal.....	47,634	454,956 28	444,438 62
37	Anor	48,873	437,973 24	438,394 64
38	Montigny.....	34,502	443,308 59	423,572 30
39	Bailleul	51,733	407,339 27	443,705 39
40	Watten.....	35,434	344,455 96	442,392 ..
41	Bouchain.....	29,938	415,667 65	405,247 04
42	Strazeele.....	17,797	92,239 74	404,395 66
43	Cassel.....	28,724	76,894 97	90,275 27
44	Ébblinghem	12,243	65,451 54	68,160 03
45	Onnaing.....	26,566	61,723 42	67,208 83
46	Esquelbecq.....	29,892	54,684 36	64,519 42
47	Iwuy	24,996	82,440 04	63,927 08
48	Bertry	49,099	56,231 02	62,147 46
49	Arneke	17,419	46,363 61	61,992 86
50	Cattenières	42,410	43,646 79	60,618 76
51	Steenwerck.....	46,418	51,250 88	58,675 92
52	Feignies	42,587	51,738 20	57,883 94
53	Baisieux	34,335	32,768 32	45,548 08
54	Ascq.....	28,436	35,360 63	39,244 58
55	Wallers	48,546	44,398 68	38,048 83
56	Artres	40,000	41,940 17	33,516 53
57	Pérenchies.....	23,299	32,255 61	32,534 24
58	Thiennes	5,824	27,009 32	28,704 16
59	Dompierre.....	47,200	25,695 48	27,423 93
60	Steenbecque.....	5,909	23,481 44	24,797 05
61	Phalempin	46,702	49,455 74	20,483 42
	Totaux...	6,446,304	45,952,576 83	44,800,529 24
	Différence en plus	1,152,047 59

Ces produits constatent une diminution de 1,152,047 fr. 59 c. sur ceux de 1875.

Ils représentent 21 p. % des recettes de toutes les stations de la Compagnie du Nord.

PORTS MARITIMES.

Le département du Nord possède deux ports, ceux de Dunkerque et de Gravelines, les seuls qui existent en France sur la mer du Nord.

Les renseignements ci-après feront connaître la consistance, l'étendue et l'importance du service de ces établissements.

Le service spécial des ports, phares et balises du Nord, comprend tout le développement des plages françaises de la mer du Nord sur une longueur de 32 à 33 kilomètres, ainsi que le balisage et l'éclairage de toute la zone du littoral s'étendant depuis la limite des eaux françaises à 16 ou 17 milles au large jusque par le travers de la pointe de Walde à 6 ou 7 milles au large sur une longueur totale de 30 milles marins ou 55 à 56 kilomètres en allant à peu près du N.-E. au S.-O.

Ce service comprend aussi l'entretien et l'amélioration de toutes les parties des ports, ainsi que les manœuvres continues des écluses et des canaux constituant les artères de débouché à la mer qui servent à l'évacuation des eaux du pays et à la communication régulière entre les voies navigables de l'intérieur et les ports maritimes.

Le service des ports est divisé en deux arrondissements sous la direction d'un Ingénieur en chef résidant à Dunkerque ; il comprend :

L'arrondissement maritime de Dunkerque, ayant pour attributions le service du port avec celui des études, de l'éclairage et du balisage de la rade et des bancs de Flandre ;

L'arrondissement maritime de Gravelines comprenant le service du port avec celui de l'organisation, de l'entretien et des manœuvres des ouvrages à la mer destinés aux dessèchements et à l'hygiène du littoral.

Dunkerque est à la fois port militaire et port de commerce. La marine de l'Etat y possède un bassin à flot et de vastes établissements. Ce bassin a été remis à l'administration civile et reçoit les bâtiments de la marine marchande concurremment avec les autres bassins du port.

Gravelines, ce port de 3^e ordre, situé à l'embouchure de l'Aa, se compose d'un chenal extérieur, d'un chenal intérieur et d'un port d'échouage. Leur longueur totale est d'environ 3,900 mètres

et leur largeur moyenne de 50 à 60 mètres. Le tirant d'eau est de 5 m. en vives eaux et 4 m. en mortes eaux.

Des grands travaux ont été entrepris au port de Dunkerque en vertu du décret du 14 juillet 1861 et de la loi du 14 décembre 1875 pour la construction d'un nouveau bassin à flot et de nouveaux quais, l'élargissement de l'avant-port et du port d'échouage, l'établissement de nouvelles installations importantes et le déplacement des fortifications. Ces travaux dotés par le décret d'une allocation de 15 millions et par la loi précitée d'une seconde de 12,600,000 fr., ensemble 27,600,000 fr. continuent à s'exécuter au moyen des avances de fonds que la ville de Dunkerque s'est engagée à faire à l'État. Les dépenses faites antérieurement et dans le cours de la campagne de 1877 ont dû s'élever au 31 décembre de cette année à 19,600,000 fr. Les ouvrages restant à faire évalués à 8 millions seront exécutés en 1878 et pendant les années suivantes.

Mais ces dépenses quoique considérables ne suffiront pas pour compléter les installations du port. Une somme de 12 millions sera encore nécessaire pour atteindre ce but. L'Administration municipale et la Chambre de commerce sont en instance auprès du Gouvernement afin d'obtenir que les travaux qui n'ont pas été compris dans le programme adopté en 1875 soient exécutés aux frais de l'État en même temps que ceux qui y ont été admis.

D'importants travaux d'amélioration s'exécutent également au port de Gravelines en vertu des décrets des 5 juin 1861 et 18 janvier 1871. Sur une évaluation de 1,952,100 fr. les dépenses ont dû atteindre à la fin de l'exercice 1877 un chiffre de 1,937,865 fr.; il restera à dépenser en 1878, 14,375 fr. — Un autre décret du 16 septembre 1867 a autorisé sur l'offre d'une avance de fonds par la ville l'exécution de travaux indispensables pour l'organisation des installations du port. Ces ouvrages estimés 788,000 fr. ont été exécutés jusqu'à concurrence d'une dépense de 763,000 fr.; il restera disponible pour 1878 une somme de 25,000 fr. pour l'achèvement des moyens de halage à l'ouest du chenal, mais elle sera loin de suffire et de nouvelles ressources seront nécessaires pour terminer les travaux.

Nous mentionnerons également les mesures prises pour la restauration des ouvrages d'art et installations des ports de Dunkerque et de Gravelines dont l'état de conservation laissait grandement à désirer. Le département et la Chambre de commerce de Dunkerque ont pourvu à ce besoin en offrant à l'État l'avance d'une somme totale de 5,900,000 fr. qui a été acceptée par une loi spéciale du 14 décembre 1875. Les travaux sont entrepris depuis le commen-

cement de l'année 1878 et continuent à s'exécuter au fur et à mesure du versement des avances au trésor.

Le mouvement du port de Dunkerque qui avait augmenté s'est encore accru en 1876. Le nombre des navires entrés et sortis a été de 5,793, jaugeant ensemble 1,365,847 tonneaux et portant 1,268,210 tonnes de marchandises. Il en est résulté une augmentation de 341 navires, de 54,205 tonneaux de jauge et de 143,210 tonnes de marchandises.

Le tonnage moyen de chaque bâtiment qui était de 212 tonneaux en 1874 et de 224 en 1875 s'est élevé à 236 en 1876.

Ce nombre de 5,792 navires entrés et sortis en 1876 s'est divisé comme suit : français 2,358 ; étrangers 3431. Ceux-ci l'emportent d'ordinaire sur les premiers.

Le mouvement du port de Gravelines s'est produit dans les mêmes conditions. Les navires entrés et sortis ont été au nombre de 690; le tonnage de ces navires a été de 58,739 ; la charge effective des marchandises a été de 41,000 tonnes.

Le nombre des navires affectés à la pêche à la morue d'Islande a été à Dunkerque de 91, de 9,214 tonnes de jauge, montés par 1,461 marins et à Gravelines de 6 avec 104 hommes d'équipage. Les produits ont été pour les premiers de 49,754 quintaux d'une valeur de 3,351,000 et pour les seconds de 3,126 quintaux évalués 215,000 fr.

La pêche côtière occupait à Dunkerque 90 bâtiments de 459 hommes d'équipage et à Gravelines 92 navires montés par 644 marins. Leur produit a été : pour Dunkerque de 7,841 quintaux métriques d'une valeur de 784,100 fr.; pour Gravelines de 21,452 quintaux estimés 1,091,856 fr.

Le nombre des navires construits ou réparés et lancés en 1876 a été, à Dunkerque, de 7 jaugeant ensemble 760 tonneaux, à Gravelines, de 7 d'une capacité totale de 760 tonneaux.

Les navires naufragés ou échoués ont été au nombre de 20 dans les parages de Dunkerque où deux hommes ont péri et de 5 dans la circonscription de Gravelines.

NAVIGATION A VAPEUR SUR MER.

Les bateaux à vapeur français naviguant sur mer, qui ont leur station à Dunkerque, sont au nombre de 17, savoir :

NOMS des Navires.	Force en chevaux.	Capacité — Ton- neaux.	STATIONS.	PASSAGERS.	
				Maxi- mum.	Trans- portés en 12 mois.
Albert	237	269	.	60	3
Jean-Bart	436	449	Bordeaux et Méditerranée.	42	47
Flandre	59	420	Hàvre, Brest.	42	269
Gabrielle	304	624	Bordeaux et Méditerranée.	4	.
Nord	400	630	Idem.	40	8
Newa	239	207	Idem.	2	31
Commerce	438	74	Dunkerque.	Service du remorquage.	
Industrie	50	57	Idem.	Id.	
Marine	474	92	Idem.	Id.	
Progrès	438	82	Idem.	Id.	
Mouche	45	24	Idem.	Id.	
Pilote	38	49	Idem.	Service du pilotage.	
Baliseur	59	69	Idem.	Service du balisage.	
Faulconnier . . .	437	625	Hàvre, Rouen, Dieppe, Saint-Nazaire, Cardiff.	4	.
Gravelinois . . .	49	32	Dunkerque, Calais.	.	.
Charles (ch ^{pe}) . .	47	48	Bourbourg et St-Omer.	Remorquage de bédandres.	
Émile (ch ^{pe}) . . .	42	35	Idem.	Id.	

BATEAUX A VAPEUR ÉTRANGERS AYANT AUSSI LEUR STATION A DUNKERQUE.

1° De Dunkerque à Londres par la Tamise, sir Robert Peel et lord John Russel ;

2° De Dunkerque à Hull, service régulier les mercredi et samedi ;

3° De Dunkerque à Leith-Edimbourg , steamers Marie Stuart et Paris ;

4° De Dunkerque à Goole , steamers Colletis , Londos , Deva et Killarmey ;

5° De Dunkerque à Newcastle, steamer Fusilier ;

6° De Dunkerque à Rotterdam, steame Prince d'Orange, tous les samedis.

NAVIGATION INTÉRIEURE.

Les canaux et rivières qui coulent sur le territoire du département du Nord sont au nombre de 28 et forment ensemble un développement de 52 myriamètres 4,668 mètres. Tous sont compris dans le bassin de l'Escaut , à l'exception de la Sambre , qui fait partie du bassin de la Meuse. Voici leur nomenclature et leur description.

N° 1. *Rivière de l'Aa.* — La rivière de l'Aa, venant de Saint-Omer, et débouchant dans le port de Gravelines, forme la limite des départements du Nord et du Pas-de-Calais, depuis Saint-Momelin jusqu'à la mer. Sa longueur, dans le département, est de 25,000 mètres. Sa largeur, y compris les digues, est de 32 mètres.

N° 2. *Canal de la Colme.* — Ce canal, formé par une dérivation de l'Aa, se sépare de celle-ci à Watten et se dirige sur Bergues, où il verse ses eaux dans le canal de Bergues à Dunkerque. Sa longueur est de 24,180 mètres.

N° 3. *Canal de Bourbourg.* — Ce canal, qui est une autre dérivation de l'Aa, commence à l'écluse du Guindal, au-dessus du village de St-Nicolas, et se dirige sur Bourbourg et sur Dunkerque, où il débouche par l'écluse de l'arrière-port et par le sas octogone. Sa longueur est de 21,030 mètres.

N° 4. *Canal de Bergues à Furnes et becque d'Hondschoote.* — Le canal de Bergues à Furnes, ou de Basse-Colme, débouche dans le canal de Bergues à Dunkerque. Sa longueur depuis la Belgique jusqu'au sas de Bergues, est de 13,770 mètres.

N° 5. *Canal de Dunkerque à Furnes.* — Ce canal est creusé parallèlement à la côte. Sa longueur dans le département du Nord, depuis Houtem (Belgique), jusqu'à l'écluse octogone à Dunkerque, est de 13,230 mètres.

N° 6. *Canal de Bergues à Dunkerque.* — Ce canal reçoit dans Bergues les eaux de Haute et Basse-Colme, ainsi que celles des 2° et 3° sections des Waeteringues, et les déverse dans le port de Dunkerque. Sa longueur est de 8,701 mètres, sa largeur est de 20 mètres au niveau des eaux et de 30 mètres de crête en crête.

N° 7. *Canal des Moères.* — Il se divise en deux branches qui communiquent avec le canal de Bergues, l'une par l'écluse de Bernadstraete, l'autre par le sas octogone de Dunkerque. Sa longueur, depuis son origine près du bassin des Moères jusqu'au sas octogone de Dunkerque, en y ajoutant l'embranchement de Bernardstreete, est de 10,320 mètres. Le canal des Moères, comme canal navigable n'a point d'issue, son principal objet est d'amener dans le canal de la Cunette, par les sas octogone, les eaux des Moères et d'une partie de la 3° section des Waeteringhes.

N° 8. *Canal de la Cunette.* — Le canal de la Cunette reçoit les eaux du canal des Moères, traverse le canal de Furnes et une autre branche de communication de ce même canal avec ceux des Moères et de Bergues, et débouche dans le chenal du port de Dunkerque. Sa longueur, depuis sa jonction avec le canal des Moères jusqu'à l'écluse à la mer, est de 2,303 mètres. Sa largeur, au fond, est de 12 mètres, et de crête en crête de 44 mètres.

N° 9. *Canal de Mardyck.* — Ce canal n'est plus navigable, mais il reçoit les canaux de Bourbourg et de Bergues à Dunkerque, et sert de réservoir pour alimenter les chasses qui s'opèrent par le canal de dérivation et par l'écluse de la Cunette. Sa longueur, depuis le sas du Mail jusqu'à l'ancienne écluse de Mardyck, est de 3,500 mètres. Sa largeur, au fond, est de 38 mètres, et de crête en crête de 64 mètres.

N° 10. *Canal de St-Omer et de Neuf-Fossé.* — Ce canal forme en partie, vers le sud-ouest, la limite de l'arrondissement d'Hazebrouck et du département du Pas-de-Calais. Sa longueur totale, de la Lys à l'Aa, est de 16,288 mètres.

N° 11. *Rivière de la Lys.* — La longueur de cette rivière, dans le département du Nord, depuis Thiennes jusqu'à Wervicq, est de 55,000 mètres.

N° 12. *Canal de la Nieppe.* — Ce canal, qui est une dérivation de la Lys, se dirige vers l'intérieur de l'arrondissement d'Hazebrouck et se joint au canal d'Hazebrouck au sas de la Motte-au-Bois. Sa longueur est de 9,335 mètres.

N° 13. *Canal d'Hazebrouck.* — Il s'étend d'Hazebrouck à la Motte-au-Bois, où il se joint au canal de la Nieppe. Sa longueur est de 5,778 mètres. Ce canal n'a point d'écluse.

N° 14. *Canal de Préavin.* — Ce canal commence à la jonction de la Nieppe et du canal d'Hazebrouck au sas de la Motte-au-Bois, et communique à la rivière de la Bourre, au-dessus de l'écluse du Dam. Sa longueur est de 2.181 mètres.

N° 15. *Rivière de la Bourre.* — La rivière de la Bourre naît au territoire de Borre, reçoit les eaux du canal de Préavin et a son confluent dans la Lys. Sa longueur, depuis l'écluse du Grand-Dam jusqu'à la Lys, est de 7,646 mètres. Les canaux de la Nieppe, d'Hazebrouck, de Préavin et de la Bourre occupent l'intérieur de l'arrondissement d'Hazebrouck, se lient et forment un système de navigation secondaire et purement local, communiquant par ses deux extrémités avec la Lys.

N° 16. *Rivière de la Lawe.* — Cette rivière n'a qu'une très-petite partie de son cours dans le département du Nord, sur le territoire de La Gorgue, où elle débouche dans la Lys. Sa longueur, depuis la limite du département du Pas-de-Calais jusqu'à son confluent, est de 2,300 mètres.

N° 17. *Canal de la Haute-Deûle.* — Ce canal commence à l'écluse du fort de Scarpe, arrose successivement l'arrondissement de Douai, le département du Pas-de-Calais et l'arrondissement de Lille. Sa longueur, dans le département, est de 46,200 mètres.

N° 18. *Rivière de la Basse Deûle.* Cette rivière, qui fait suite à la Haute-Deûle, commence à l'écluse Saint-André et débouche dans la Lys, à Deulémont. Sa longueur est de 19,500 mètres.

N° 19. *Canal de La Bassée.* — Ce canal s'étend de celui de la Haute-Deûle à la petite ville de La Bassée, et a une longueur totale de 7,152 mètres. La navigation se fait sans écluse.

N° 20. *Canal d'Aire à La Bassée.* — Ce canal, construit en 1823, entre dans le département par La Bassée, où il se termine après un cours d'environ 40,000 mètres dans le département du Pas-de-Calais. Sa largeur moyenne est de 20 mètres. Il communique avec la Deûle par l'ancien canal de la Bassée, désigné à l'article qui précède.

N° 21. *Canal de Roubaix.* — Ce canal commence à la Basse-Deûle, au village de Marquette, près Lille, traverse le territoire de Roubaix et s'étend jusqu'à la limite de l'arrondissement de Lille et du royaume de Belgique. Ce canal, qui était resté à l'état d'impasse entre ses deux extrémités et Roubaix, est aujourd'hui entièrement terminé.

N° 22. *Rivière de la Scarpe.* — Cette rivière a sa source dans le

département du Pas-de-Calais, entre dans le département du Nord à peu de distance de Douai, traverse cette ville, celle de Marchiennes et de St-Amand, et se jette dans l'Escaut à Mortagne. Sa longueur, dans le département, est de 43,150 mètres.

N° 23. *Rivière de l'Escaut.* — L'Escaut, qui a sa source dans le département de l'Aisne, traverse les arrondissements de Cambrai, et de Valenciennes, et sort du département du Nord, à Mortagne, pour se diriger sur Tournai. Sa longueur, dans le département, est de 63,065 mètres.

N° 24. *Canal de Saint-Quentin.* — Ce canal fait communiquer l'Escaut avec la Somme, la mer du Nord avec la Méditerranée et l'Océan. Son développement, de Cambrai à la Fère, est de 96,000 mètres. Sa longueur, dans le département du Nord, est de 26,048 mètres.

N° 25. *Canal de la Sensée.* — Ce canal, qui a son origine au bassin rond, sur l'Escaut, fait communiquer l'Escaut avec la Scarpe au moyen de trois écluses placées à Fressies, Gœulzin et Férin. Il fait suite au canal de St-Quentin, dont il est le complément nécessaire. La longueur est de 25,000 mètres. La navigation est très-active sur ce canal.

N° 26. *Canal de Mons à Condé.* — La longueur totale de ce canal est de 25,280 mètres. Son étendue, dans le département du Nord, est de 5,058 mètres.

N° 27. *Rivière de la Sambre canalisée.* — Cette rivière est la seule voie navigable dans l'arrondissement d'Avesnes. Sa longueur, depuis Landrecies jusqu'à la frontière, est de 54,446 mètres.

N° 28. *Canal de jonction de la Sambre à l'Oise.* — Ce canal fait suite à la Sambre canalisée. Il a une longueur totale de 67,032 mètres, dont 13,202 dans le département.

Situation du service de la navigation intérieure.

Les canaux et rivières navigables existant dans le service du département sont au nombre de 17, dont :

Lignes de l'intérieur	315,230 ^m
Lignes de la Belgique sur Paris	161,819
	<hr/>
Ensemble	477,049
	<hr/>

Sauf quelques unes d'entre elles, dont l'entretien laisse plus ou moins à désirer, ces voies sont généralement dans un état satisfaisant.

Le mouvement commercial sur ces lignes présente de notables différences avec celui de l'année 1875. Il a diminué partout sauf sur les canaux de l'arrondissement de Dunkerque et cette diminution se traduit par un nombre total de 476,529 tonnes dont 295,794 sur les lignes de la Belgique vers Paris et de 180,735 sur les lignes de l'intérieur du département. — Au total, le trafic des transports par eau qui s'était élevé en 1875 à 9,462,643 tonnes n'a été en 1876 que de 8,986,114. — Ce résultat est attribué à la crise qui a pesé sur l'industrie dans le cours de l'année 1876.

L'administration a mis aux enquêtes un projet d'organisation du service du halage sur la Scarpe-Inférieure et l'Escaut de Mortagne à Condé à l'instar de celui établi sur les autres canaux.

La Compagnie de la Scarpe sollicite le rachat de sa concession par l'État. Les dispositions prises par l'administration supérieure font espérer que cette opération pourra être prochainement réalisée.

L'État a repris le 1^{er} janvier 1877 l'exploitation du canal de Roubaix et y perçoit depuis cette époque les droits de navigation au taux du tarif légal. L'alimentation des nouveaux biefs s'opère d'une manière satisfaisante au moyen des appareils de refoulement des eaux du marais de la Deûle. Des travaux d'approfondissement s'exécutent sur les parties anciennes.

Le projet de dérivation du canal de la Haute-Deûle en amont de Lille entre le Grand-Tournant et le pont de La Madeleine est encore en instruction.

Une enquête a été ouverte sur le projet d'approfondissement de la Lys avec dérivation au territoire de Merville.

Les travaux projetés pour l'amélioration du port d'Hondschoote sont enfin entrepris au moyen des fonds alloués par l'administration supérieure.

Les travaux d'amélioration des canaux qui mettent Paris et le centre du département en communication directe avec les ports maritimes français situés sur la mer du Nord, sont autorisés par une loi du 14 juillet 1875. Ils ont été entrepris et s'exécutent au moyen des avances de fonds montant à 3,500,000 fr., que le département et les houillères du Nord et du Pas-de-Calais se sont engagés à faire à l'État.

SERVICE HYDRAULIQUE.

La situation géographique du département, la grande richesse de son agriculture et l'immense développement de son industrie, donnent une grande importance aux attributions de ce service qui se rapportent à sept groupes distincts, comprenant en deux séries :

Les dessèchements, les curages, les irrigations et la mise en culture des terrains communaux :

Les usines à eau, le drainage et la pêche fluviale.

Dessèchements. — Les dessèchements terminés et à l'état d'entretien dans le département sont ceux ci-après :

	Superficie.
Waeteringues	9298
de l'arrondissement de Dunkerque.	1 ^{re} section
	2 ^e —
	3 ^e —
	4 ^e — (y compris 8,750 hect. environ situés en Belgique) . . .
	10884
Les Moères	2091
Prés Duhem, territoire d'Armentières	76
Vallée de la Scarpe, arrondissements de Douai et de Valenciennes	10792
Vallées de la Hayne et de l'Escaut	3697
Prairies de Château-l'Abbaye et de Mortagne	120
Marais de Bruay et de l'Épaix	340
Prairies de Flines-lez-Mortagne	140
Vallée de la Naville	416
Vallée de la Vergne	113
Vallée de la Haute-Sambre, rive gauche	64
— — — rive droite	723
Vallée de la Moyenne-Sambre	74
— Basse-Sambre	»
Marais de la Haute-Deûle	1697
Marais de Bourlain et de Trith	189
Total	59372

Les dessèchements établis sont au nombre de quatorze ; ils comprennent une superficie de 59,372 hectares, abstraction faite de celui de la Basse-Sambre qui n'a pas encore fonctionné. Tous, sauf celui-ci, sont terminés.

Ces dessèchements fonctionnent régulièrement et d'une manière convenable.

Les principaux sont ceux des Waeteringues, des vallées de la Scarpe, de la Hayne et de l'Escaut, de la Haute-Sambre et de la Haute-Deûle.

Les Waeteringues doivent être considérées à deux points de vue car elles comportent deux opérations inverses et d'une égale importance : le dessèchement par l'évacuation des eaux surabondantes à la mer et l'alimentation du pays waeteringué où l'eau douce fait complètement défaut au moment des sécheresses.

Les Waeteringues sont dans une situation généralement bonne ; toutefois, la première et la quatrième sections éprouvent des difficultés pour l'écoulement des eaux des parties basses de leurs territoires. Pour la première on espère que l'amélioration générale de la navigation du bassin de l'Aa fournira prochainement à l'association les moyens de réaliser la création de débouchés directs à la mer dans le chenal de Gravelines.

La quatrième est celle qui laisse le plus à désirer sous le rapport du dessèchement. Le grand bassin situé au nord de la Basse-Colme se dessèche uniquement par le canal des Moères qui aboutit à Dunkerque au canal de la Cunette lequel verse ses eaux à la mer. Mais il arrive souvent que le service du port suspend les écoulements pour employer la Cunette comme réservoir de chasses et cette manœuvre, si elle se fait en temps de crues, a pour conséquence de créer un obstacle à l'évacuation des eaux du dessèchement. L'agrandissement du débouché à la mer qui résultera des travaux en cours d'exécution dans le port de Dunkerque remédiera en partie à cette situation et la 4^e section complétera l'amélioration de son territoire au moyen d'une disposition particulière qui aura pour effet de rendre son dessèchement continu, quelque soit l'état de la mer, et indépendant du service du port. L'étude de cette disposition est confiée aux ingénieurs du service hydraulique.

L'association des vallées de la Hayne et de l'Escaut est une de celles qui fonctionnent dans les meilleures conditions, mais elle aura à pourvoir à l'approfondissement du canal du Jard quand la Belgique aura complété l'amélioration de l'Escaut.

Des travaux d'amélioration sont nécessaires dans la vallée de la Scarpe. Le syndicat attend pour les entreprendre les mesures que le Gouvernement paraît disposé à prendre pour le rachat de la concession et l'approfondissement de cette rivière.

Les curages de cours d'eau se font toujours avec soin chaque fois que le besoin en est signalé. Ceux effectués en 1876 ont embrassé une étendue de 647,560 m. dont environ 540,000 dans les arrondissements de Lille, Hazebrouck et Dunkerque.

La superficie des terres drainées dans le département est de 39,757 h. 68 a.

STATISTIQUE DE L'INDUSTRIE MINÉRALE

Production pendant l'année 1876.

HOUILLES.

NOMS des Mines.	Étendue de la surface concedée	NOMS des Compagnies exploitantes.	NOMBRE de machines.			Ouvriers employés.	NOMBRE de chevaux.	QUANTITÉS extraites.
			d'extraction.	d'épuisement	d'étréage.			
Anzin	11851	Cie d'Anzin	16	3	7	7968	364	12140594
Denain	4343	Id	2	"	"	755	30	934837
Raismes	4819	Id	3	1	2	4639	74	2358856
St-Saulve....	2200	Id	4	1	1	4325	45	2029178
Fresnes	2073	Id	1	1	1	417	13	442304
Vieux-Condé.	3996	Id	5	2	"	4684	46	3437824
Odomez	316	Id	"	"	"	43	4	25492
Aniche	11850	Cie d'Aniche	15	2	2	3514	137	5563032
Douchy	3419	- de Douchy...	8	"	"	1251	59	1829102
L'Escarpelle .	4721	- de la Scarpe.	13	"	"	4346	87	2654821
Vicoigne....	4320	- de Vicoigne..	4	2	"	662	25	1292198
Escaupont...	440	- deThivencelles et Fresnes-M.	2	1	"	490	6	634571
Azincourt...	2182	- d'Azincourt..	4	"	2	285	29	422237
Thivencelles.	981	- deThivencelles et Fresnes-M.	3	1	"	38	"	"
Bruille	403	- d'Anzin	"	"	"	"	"	"
Château-l'Abb	916	- de Vicoigne..	"	"	"	"	"	"
Crespin	2842	- d'Anzin	3	"	"	54	4	"
Hasnon	4488	- d'Anzin	"	"	"	43	"	"
Marly	3343	- de Marly	3	"	"	50	"	"
Annœullin...	920	- d'Annœullin.	2	"	"	449	6	427189
St-Aybert....	455	- deThivencelles et Fresnes-M.	"	"	"	"	"	"
Totaux...	61518	88	14	15	21652	920	33888329

Ces renseignements constatent que la production de la houille a été en 1876, de 33,888,329 quintaux métriques en augmentation 321,328^{q.} sur celle de 1875 et de 1,280,398 par rapport à celle de 1874. — Le chiffre des extractions, toutefois, est resté encore inférieur de 484,080 à celui de 1873, année exceptionnelle, il est vrai, qui a suivi la crise houillère de 1871-1872.

Toutes les concessions exploitées n'ont pas pris part au progrès réalisé en 1876. Les Compagnies d'Anzin, Fresnes-Midi, Azincourt et Annœulin se sont distinguées par un chiffre d'exploitation en plus de 1,329,804^{q. m.} tandis que les mines d'Aniche, Douchy, l'Escarpelle et Vicoigne sont restées en diminution de 1,008,446^{q.}

Mais si la production totale a augmenté, la vente des produits a sensiblement diminué et les prix ont subi une baisse notable. Cette situation a eu pour cause une diminution importante de la consommation industrielle, résultat de la nécessité où un certain nombre de chefs d'établissements se sont trouvés de ralentir le travail de leurs usines.

La consommation pendant l'année 1876 n'a pu encore être appréciée, mais celle de 1875 a été de 42,998,704 quintaux métriques se décomposant comme suit d'après la provenance :

Houilles du Nord	19,958,720 quint mét.
— du Pas-de-Calais	9,587,330
— de Mons et du Centre	8,522,483
— de Charleroy	4,457,944
— de l'Angleterre	472,227
	<hr/>
	42,988,704

Ces quantités se répartissent encore de la manière suivante d'après la nature de leur emploi :

Mines de houille	1,915,200 quint mét.
Usines à fer	8,140,100
Chemins de fer	988,730
Industries diverses	17,669,674
Chauffage domestique	14,285,000
	<hr/>
Total égal	42,988,704

Quant aux prix de vente, ils ont éprouvé une baisse sensible dans le cours de l'année 1876.

TOURBIÈRES.

Six tourbières existent dans les communes de Looberghe et de

Lederzeele, arrondissement de Dunkerque. Trois d'entre elles seulement ont été exploitées pendant l'année 1876 et ont produit 6,500 quintaux de tourbe d'une valeur de 7,800 fr.

MINES DE FER.

Les mines de fer concédées dans le département sont au nombre de six. Deux seulement celles de Glageon et de Trélon et Ohain ont été exploitées en 1876; cette dernière a été mise en chômage dans le courant de l'année.

La concession de Glageon a produit 65,231 quint. de minerai; celle de Trélon et Ohain n'en a donné que 16,330. — Le total de la production a été ainsi de 81,561 quintaux.

MÉTALLURGIE.

USINES A FER.

La production des fontes d'affinage a sensiblement diminué en 1876; celle des fontes de 2^e fusion a, au contraire, notablement augmenté.

Les fers marchands et les fers spéciaux ont été en augmentation, mais les rails de fer ont été en diminution considérable; ils ne peuvent soutenir la concurrence que leur font les rails en acier.

Les tôles se sont à peu près maintenues. Quant aux aciers, ils ont donné en 1876 un notable excédant de production sur l'année 1875.

La métallurgie subit depuis quelques années une crise regrettable. Les prix de ses produits ont considérablement baissé.

Le tableau suivant résume les chiffres qui se rapportent à l'industrie du fer pour 1875 et 1876.

NATURE DES PRODUITS.	1876.		1875.	
	QUANTITÉS.	PRIX.	QUANTITÉS.	PRIX.
Fontes d'affinage.....	4.486.625 ^{q.m}	6f. 69	4.525.456 ^{q.m}	7f. 95
Fontes de 2 ^e fusion	435.225	20 45	360.011	21 "
Fers marchands.....	4.117.352	49 44	4.040.242	22 04
Rails.....	497.468	20 64	339.864	22 80
Fers spéciaux.....	463.523	49 64	431.767	24 94
Tôles.....	489.941	24 77	494.404	27 67
TOTAL.....	4.968.284	" "	4.976.244	" "
Acier Bessemer.....	208.357	26 28	451.669	26 87

USINE A ZINC D'AUBY.

Cette usine a produit en 1876, 71,500 quintaux de zinc laminé qui se sont vendus au prix de 66 fr.

En 1875, elle n'en avait produit que 66,000 quintaux.

APPAREILS A VAPEUR.

Etat des appareils qui ont fonctionné dans le département pendant l'année 1876.

	Nombre d'éta- blisse- ments.	CHAUDIÈRES		Réci- pients de vapeur.	MACHINES	
		motrices	calori- lères.		Nombre.	Force en chevaux
Combustibles minéraux.....	97	373	"	49	213	7110
Minerais métalliques	47	6	"	"	5	455
Briqueteries	27	28	"	"	28	272
Chaudronneries	434	487	"	5	487	4853
Fonderies	70	74	"	"	68	404
Usines à fer.....	26	382	"	"	299	6968
Battage du blé.....	448	483	"	"	481	976
Sucreries.....	207	347	489	2284	575	6044
Minoteries	417	422	4	42	408	4377
Distilleries.....	74	65	32	324	76	767
Braseries.....	450	246	44	429	255	4548
Verreries	25	58	2	2	35	953
Tanneries	25	26	"	"	32	287
Produits chimiques.....	21	24	33	27	43	425
Noir animal	24	22	4	48	24	436
Céruse.....	9	44	"	"	44	488
Tissages.....	662	4274	264	2025	830	29202
Teintureries, apprêts.....	400	89	497	716	422	4808
Tourneurs.....	90	88	"	2	88	302
Imprimeries	28	30	"	3	30	416
Cardes, peignes, etc.....	45	48	"	"	48	246
Scieries	94	404	"	"	99	4422
Grues	22	46	"	6	42	753
Carderies de déchets	29	30	"	3	29	494
Divers	796	802	445	569	746	6251
TOTAUX.....	3024	4662	4478	6144	4474	69164

SANTÉ PUBLIQUE.

D'après la liste générale arrêtée le 31 décembre 1869, le nombre des personnes autorisées à exercer l'art de guérir dans le département est de 953, dont :

Docteurs en médecine, 212 ; docteur en chirurgie, 1 ; officiers de santé, 269 ; sages-femmes élèves de la Maternité de Paris, 155 ; sages-femmes reçues par le jury médical, 125 ; pharmaciens reçus par les écoles spéciales, 63 ; pharmaciens reçus par le jury médical, 128.

VACCINE.

Le compte-rendu du service des vaccinations, en 1876, contient les renseignements ci-après :

ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE		Proportion des vaccinations aux naissances.	Nombre des revaccinations.	Nombre d'individus atteints de la petite vérole	
	des naissances.	des vaccinations.			vaccinés	non vaccinés
Dunkerque	4585	3535	77 %	47	43	2
Hazebrouck	3652	2032	56 —	69	40	»
Lille	21339	49207	91 —	1484	395	424
Cambrai	5972	4439	75 —	98	»	»
Avesnes	4714	3099	64 —	270	»	»
Douai	3895	2308	85 —	463	»	»
Valenciennes	6290	4916	78 —	163	56	22
Totaux	50447	40496	74 %	2606	478	448

Le service de la vaccine a été plus actif en 1876 qu'il ne l'avait été pendant les années précédentes.

Les arrondissements dans lesquels les vaccinations ont été proportionnellement le plus nombreuses sont ceux de Lille, Douai, Valenciennes et Dunkerque. Les arrondissements d'Avesnes et d'Hazebrouck sont restés au-dessous de la moyenne.

Les revaccinations ont été au nombre de 2606 et ont été surtout pratiquées dans les arrondissements de Lille et de Douai.

L'Administration et le Comité central de vaccine poursuivent leurs efforts et leurs encouragements afin de faire comprendre aux populations l'utilité de cette opération contre l'éventualité d'une maladie qui exerce particulièrement ses ravages sur les jeunes âges.

Nous donnons, ci-après, le nom du vaccinateur qui s'est le plus distingué, en 1876, dans chaque arrondissement :

Arrondissement de Dunkerque. — M. Faucon, docteur à Dunkerque, 786 vaccinations.

Arrondissement d'Hazebrouck. — M. Bart, officier de santé à Steenbecque, 206.

Arrondissement de Lille. — Dame Desplanque, sage-femme à Tourcoing, 1016.

Arrondissement de Cambrai. — Dame veuve Brière, sage-femme à Caudry, 190.

Arrondissement d'Avesnes. — Dame Cordier-Martin, sage-femme à Maubeuge, 185

Arrondissement de Douai. — M. Buisson, docteur, à Aubercicourt, 192.

Arrondissement de Valenciennes. — M. Fauville, docteur en médecine, à Denain, 410.

SAGES-FEMMES.

Le département entretient quatre bourses à l'école d'accouchement de Paris, les élèves qui sortent de cette école avec le titre de capacité s'établissent d'une manière utile dans les campagnes et même dans les villes. Un crédit de 1,500 fr. est en outre inscrit au budget départemental pour le traitement du professeur du cours d'accouchement à la Faculté de médecine de Lille.

ALIÉNÉS.

Nous indiquons ci-après le mouvement de la population des

asiles affectés au traitement des malades de cette catégorie dans le département pendant l'année 1876.

	ARMENTIÈRES (hommes).	BAILLEUL (femmes).	LOMMELET (hommes).	TOTAL.
Aliénés existant au 4 ^{er} janvier	592	967	487	2046
Admis pendant l'année.....	458	487	406	451
Sortis ou décédés pendant l'année	750	4454	593	2497
	198	451	99	448
Restant le 31 décembre 1875..	552	4003	494	2049

Dont : Hommes 4046

Femmes 4003

Ces 2497 aliénés qui ont séjourné en 1876 dans les asiles se divisaient ainsi qu'il suit, suivant la nature des affections dont ils étaient atteints :

	Hommes.	Femmes.	TOTAL.
Folie simple	728	927	4655
Folie compliquée d'épilepsie	128	71	199
Folie paralytique.....	93	24	117
Démence sénile et démence organique ..	151	45	196
Idiotie et crétinisme	243	87	330
	4343	4154	2497

Près des deux tiers des malades sont atteints de folie simple. — Les cas de folie compliquée et de démence sénile ou organique forment un huitième du total. — Le surplus de la population des asiles se compose de crétins et idiots dont le nombre est beaucoup plus grand parmi les hommes que parmi les femmes.

Épidémies.

EXTRAIT du rapport général présenté par M. le docteur Pilat, médecin des épidémies de l'arrondissement de Lille sur les épidémies qui ont régné en 1876 dans le département du Nord.

Les sept arrondissements du département n'ont fourni, sauf ceux de Valenciennes et de Lille, que des rapport négatifs, ce qui peut faire supposer que l'état sanitaire y était satisfaisant.

Dans l'arrondissement de Valenciennes plusieurs épidémies ont sévi dans un certain nombre de communes et ont été suivies dans leur développement et leur marche par M. Manouvrier fils, qui a adressé à l'Administration un rapport détaillé sur chacune d'elles.

La rougeole n'a été signalée par lui que dans la ville de Valenciennes ; elle y a débuté le 17 janvier 1876 et y a régné jusqu'au 8 mai de la même année. Le nombre des attaques a été de 180 et celui des décès de 17. Cette épidémie était la suite de celle qui y a régné en 1875.

Six épidémies de scarlatine se sont produites dans les communes d'Anzin, Beuvrages, Raismes, St-Amand, Aulnoy et Quaroube. Les suites de la maladie ont été variées, tantôt de l'affaiblissement, de l'amaigrissement, tantôt de la bronchite, de la gastro enterite. Sur les 30 cas observés, il y a eu 21 garçons et 15 filles ; 29 avaient été vaccinés, 7 ne l'avaient pas été.

Des cas de variole ont été également signalés dans cette partie du département. On a compté 41 malades dont 17 moururent. Dix-sept n'avaient pas été vaccinés, 29 avaient subi l'opération et un avait eu la variole antérieurement. La forme confluyente de l'éruption a dominé ; il y en a eu 18 exemples et sur ce nombre un seul sujet a guéri.

La fièvre typhoïde qui est endémique dans plusieurs localités de ce pays y a encore exercé ses ravages. 144 personnes ont été atteintes, savoir : 19 en août, 17 en septembre, 13 en octobre, 32 en novembre, 60 en décembre 1876 et 8 en janvier 1877. La maladie a revêtu toutes ses formes habituelles depuis la fièvre muqueuse la plus légère jusqu'à la fièvre typhoïde la plus grave. Les complications les plus fréquentes ont été l'angine, la congestion pulmonaire, la pleurésie, l'hémorrhagie intestinale et les accidents cérébraux.

Les mauvaises conditions hygiéniques des ruisseaux et fossés qui reçoivent les eaux ménagères et les détritux de toute sorte

paraissent avoir eu une grande part dans le développement et la persistance de l'épidémie qui a atteint une portion assez notable de la population dans le canton de St-Amand et dans la ville de Valenciennes. Les hémorrhagies graves qui se sont montrées dans le cours de l'affection chez un grand nombre de sujets, paraît se rattacher à l'état anémique commun à la race des mineurs qui imprime aux maladies dont ils sont atteints un cas tout particulier. Il est rare que la maladie n'ait atteint qu'un seul sujet dans une famille; la proportion des malades s'est élevée jusqu'à 4 sur huit habitants dans un seul logement.

En résumé, les personnes atteintes ont été au nombre de 133 dont 9 sont décédées et 124 ont été guéries.

Variolo à Lille. La variolo qui en 1870 et 1871 avait fait beaucoup de victimes tant dans la ville que dans la banlieue, a reparu en avril 1877 là où elle avait pris naissance il y a six ans, c'est-à-dire dans le quartier habité principalement par des belges. Les sujets non vaccinés qui sont assez nombreux dans cette population agglomérée ont payé, les premiers, le tribut à l'épidémie qui s'est bientôt étendue aux quartiers voisins pour delà parcourir les différentes sections de la Cité. La contagion a été le mode de propagation le plus actif de cette maladie qui a sévi sur des familles entières enlevant en peu de jours près de la moitié des malades. On a vu dans une maison trois enfants sur cinq dont se composait la famille être enlevés en quatre jours; tous dont un seul avait été vacciné avaient été atteints. Dans le logement voisin une femme avait également perdu deux enfants sur trois qu'elle possédait. 58 sujets sont morts sur 217 entrés à l'hôpital St-Sauveur.

La variolo a reparu également dans quelques communes de l'arrondissement de Lille, à Halluin, Loos, Tressin, Marquette, mais elle y a fait peu de victimes.

La fièvre typhoïde existe à l'état sporadique dans une grande partie des communes de cet arrondissement; mais sous l'influence de mauvaises conditions hygiéniques, elle y revêt trop souvent le caractère épidémique. C'est ainsi qu'à Halluin elle s'est étendue sous l'influence de l'humidité du sol et de l'insalubrité des habitations ouvrières à une partie de la commune et y a atteint 50 individus dont 8 sont morts. A Houplines sous l'influence de l'encombrement elle a attaqué 39 personnes et fait trois victimes. A La Chapelle d'Armentières une personne mourut sur 17 malades; à Pont à Marcq, 4 sur 18; à Wahagnies, 6 sur 1870.

Epizooties.

EXTRAIT du rapport de M. Pollet, médecin des épidémies sur les maladies contagieuses épizootiques parues dans le département en 1876.

Les maladies contagieuses n'ont point paru cette année dans notre département à l'état épizootique. Certainement nous ne pouvons nous flatter de voir disparaître de notre territoire toutes les maladies contagieuses. Chez nous comme dans beaucoup de départements industriels il y a des maladies qui réapparaissent périodiquement coïncidant avec la fabrication du sucre et la distillation de la betterave.

Lorsqu'une maladie à forme maligne exerce son influence de manière à ébranler l'équilibre des fonctions organiques, tous les animaux chétifs, mal conformés, d'une constitution vicieuse, subissent les atteintes du mal et certains d'entre eux meurent. Les survivants acquièrent une force de résistance capable de les mettre à l'abri d'une nouvelle épizootie. D'autre part, après une année désastreuse occasionnée par une affection maligne, les maladies viruleuses perdent beaucoup de leur intensité, passent à l'état benin et disparaissent vite presque sans accidents.

On a constaté dans l'arrondissement de Douai la morve et le farcin dans treize communes et la péripneumonie dans toutes les localités. Il y a eu un cas de rage à Lambres

Sur un nombre d'animaux tués dans l'abattoir de Douai on a compté en 1875, 542 poumons présentant des lésions plus ou moins étendues de péripneumonie; en 1876 le chiffre s'en est élevé à 700. Le même établissement a reçu en 1876, 76 vaches atteintes à tous les degrés de la tuberculose, la plupart venant du marché d'Arras.

L'attention de l'administration est appelée sur la péripneumonie et la morve qui semblent prendre chaque jour une extension plus considérable.

RECRUTEMENT DE L'ARMÉE.

Classe de 1876.

Le nombre de jeunes gens maintenus sur les listes du tirage par le conseil de révision a été, par subdivision de région, arrêté comme suit :

Subdivision de Lille (arrond.)	3,546
id. de Valenciennes (arrond.)	1,706
id. de Cambrai (arrondissements de Cambrai et de Douai)	2,315
id. d'Avesnes (arrondissement)	1,884
id. de Dunkerque (arrondiss. de Dunkerque et d'Hazebrouck)	1,818
Total	11,329

Ces jeunes gens ont tous été examinés par le conseil de révision. 744 d'entre eux ayant été exemptés pour infirmités, la liste départementale du recensement s'est trouvée réduite à 10,585 hommes, que le conseil a répartis de la manière suivante :

Première partie de la liste du recensement. — Jeunes gens déclarés propres au service militaire.

Service actif	5,259
-------------------------	-------

Deuxième partie. — Dispensés en vertu de l'article 17 de la loi du 27 juillet 1872 :

Soutiens de famille	721	}	1,940
Aînés de deux frères concourant au même tirage	12		
Frères de militaires	1207		

Troisième partie. — Jeunes gens conditionnellement dispensés en vertu des articles 19 et 20 :

Elèves de l'école polytechnique et de l'école forestière	7	}	1,667
Voués à l'enseignement	73		
Elèves ecclésiastiques du culte catholique	48		
Jeunes gens auxquels il a été fait application de l'art 21 de la loi :			
Engagés volontaires de 5 ans	1016		
Engagés conditionnels d'un an	424		
Inscrits maritimes	99		
<i>Quatrième partie.</i> — Jeunes gens classés dans le service auxiliaire			859
<i>Cinquième partie.</i> — Jeunes gens ajournés à un an			860
Total de la liste du recrutement			10,585

Parmi les jeunes gens classés dans le service actif, 211 ont été dispensés comme soutiens de famille, en vertu de l'article 22 de la loi, et 2 ont obtenu des sursis d'appel.

Détails sur l'instruction des jeunes gens inscrits sur les listes de tirage.

Ne sachant ni lire ni écrire	2,134
Sachant lire seulement	212
Sachant lire et écrire	1,523
Sachant lire, écrire et compter	6,933
Bacheliers ès-lettres, bacheliers ès-sciences	120
Dont on n'a pu vérifier l'instruction	473
Total	11,395

Indication de la taille des jeunes gens du service actif.

Ayant moins de 1 m. 54	»
Ayant de 1 m. 54 à 1 m. 62	1,103
Ayant de 1 m. 63 à 1 m. 66	1,321
Ayant de 1 m. 67 à 1 m. 69	919
Ayant de 1 m. 70 à 1 m. 72	846
Ayant au-delà de cette dernière taille (1 m. 73 et au-dessus)	914
Dont on n'a pu connaître la taille	156
Total	5,259

Parmi les jeunes gens classés dans le service auxiliaire, 8 étaient atteints de maladies de la peau, 8 de maladies du cuir chevelu, 27 de myopie, 84 de strabisme, 19 de surdité légère, 23 de perte des dents, 1 d'autre maladie de la bouche, et 12 de bégaiement.

Renseignements généraux sur les opérations du recrutement.

L'établissement et la publication des tableaux de recensement ont été, comme d'ordinaire, opérés avec beaucoup de soin.

Lors de la vérification de ces tableaux le nombre des inscriptions retranchées a été de 10 et celui des inscriptions ajoutées de 17.

A l'exception de six jeunes gens rayés comme étrangers, le Conseil de révision n'a eu à opérer de radiations que pour cause d'indignité.

Les fils et petit-fils d'étrangers ont été au nombre de 981. Parmi eux 782 n'avaient pas été sur les tableaux de recensement par les maires à raison de leur origine; 6 ont été rayés après le tirage et 193 ont réclamé la qualité de français.

Sur ces 193 jeunes gens, 100 ont été compris dans la 1^{re} partie du contingent, 13 ont été exemptés pour infirmités, 13 ajournés à un nouvel examen, 22 dispensés comme soutiens de famille et 27 annotés comme réclamant le bénéfice des articles 19 ou 21 de la loi du 27 juillet 1872.

Plusieurs jeunes gens ont été inscrits pour n'avoir pas rempli les formalités prescrites par la loi du 16 décembre 1874.

Les omis des années précédentes ont concouru au tirage de la classe de 1876.

Nous avons donné plus haut des renseignements sur l'instruction des jeunes gens. Le nombre de ceux sachant lire et écrire était en 1876 de 8,576; il n'avait été en 1875 que de 8,258 et en 1874 de 7,908. Le progrès continue, comme on le voit, et on espère qu'il s'accroîtra davantage par la stricte exécution de la loi sur le travail des enfants. Le nombre des illettrés n'est pas moins encore très-grand; la cause en est à ce que les enfants trouvent facilement à s'occuper dans les ateliers dès l'âge de dix ans.

Aucune erreur ni irrégularité n'a été commise dans les opérations du tirage.

L'itinéraire du Conseil de révision a été exactement suivi sans

qu'il se soit produit le moindre retard. Aucun incident n'est venu troubler l'ordre public et le calme des séances.

Deux médecins militaires ont assisté le Conseil pendant toute la tournée. Ils ont opéré tour à tour et se sont parfaitement acquittés de leur mission.

Les séances ont été au nombre de 64 dont 36 présidées par le Préfet, 7 par le Secrétaire-Général et 21 par un Conseiller de Préfecture. 44 membres du Conseil général et 55 membres des Conseils d'arrondissement ont assisté aux opérations.

La tournée a eu lieu en 63 jours. Les autorités qui y ont assisté étaient revêtus de leurs costumes ou insignes.

Le nombre des jeunes gens convoqués devant le Conseil de révision a été de 11,329; 11,244 se sont présentés; 85 ne se sont présentés ni fait représenter. Parmi ces derniers, 4 n'ont pas été visités.

Le nombre des exemptés pour infirmités qui avait été en 1875 de 983 ne s'est élevé en 1876 qu'à 772, mais les ajournés ont atteint le chiffre de 860 contre 660 en 1875.

Les engagés volontaires pour cinq ans au nombre de 1,016, ont été classés; savoir: 914 dans l'armée de terre et 102 dans l'armée de mer.

Le nombre des jeunes gens classés dans le service auxiliaire a été de 1071 dont 859 de la classe de 1876 et 212 ajournés des classes de 1874 et 1875. Ce nombre n'avait été en 1875 que de 999.

Les 660 ajournés de 1875 et les 294 ajournés de 1874, ensemble 954 ont été reconnus d'après les décisions intervenues: 400 propres au service armé, 214 classés dans le service auxiliaire, 28 exemptés pour infirmités et 314 ajournés à une troisième visite.

Au nombre des 5,259 sujets compris dans la première partie de la liste du recrutement, 484 ont demandé d'être inscrits sur la liste des soutiens de famille. 211 de ces demandes ont été accueillies par le Conseil de révision.

Il n'y a eu aucune substitution.

Les listes du contingent cantonal ont été closes le 26 juin 1877.

SAPEURS-POMPIERS MUNICIPAUX.

Les corps des sapeurs-pompiers sont nombreux dans le département. Nous indiquons ci après l'état de leur matériel. — 1877.

ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE de communes pourvues de pompes.	NOMBRE de pompes possédées par les communes.
Dunkerque	46	41
Hazebrouck	49	40
Lille	99	492
Cambrai.....	53	69
Avesnes.....	61	83
Douai.....	40	59
Valenciennes.....	66	96
Totaux.....	354	580

Cette situation indique 4 pompes de plus que l'année précédente et une commune de plus pourvue de pompe.

Lille compte un bataillon composé de six compagnies d'un effectif total de 500 hommes.

Depuis plusieurs années, un crédit de 1000 fr. est inscrit au budget départemental pour venir en aide aux communes dans le paiement des secours et pensions auxquels les sapeurs-pompiers, leurs veuves et leurs enfants peuvent prétendre en vertu de la loi du 5 avril 1851 en cas de blessures ou de maladies reçues ou contractées dans le service.

PRISONS.

Il existe dans le département une maison centrale de détention, une maison correctionnelle départementale, sept maisons d'arrêt.

La maison centrale de Loos, établie dans les bâtiments de l'ancienne abbaye de ce nom, en vertu de l'ordonnance royale du 6 août 1817, possède d'immenses et magnifiques locaux; elle est divisée en trois quartiers parfaitement distincts et renferme les hommes ainsi que les enfants détenus en vertu des articles 66, 67 et 69 du Code pénal.

Les hommes sont surveillés par les gardiens, tous anciens militaires.

La maison correctionnelle y a été installée.

Une colonie pénitentiaire a été annexée à la maison centrale; les jeunes détenus y sont appliqués à l'exploitation des terrains loués par le gouvernement dans l'enclos de l'abbaye et à diverses professions industrielles.

POPULATION* DES PRISONS CIVILES DU DÉPARTEMENT.

MAISON CENTRALE DE LOOS.

Le nombre des condamnés à plus d'un an d'emprisonnement détenus dans cet établissement était au 31 décembre 1877, de 1,130

La maison correctionnelle y annexée contenait en outre un nombre de condamnés à un an et moins d'un an, de . . . 174

Ensemble 1,304

ÉTABLISSEMENT D'ÉDUCATION CORRECTIONNELLE.

Colonie agricole de St-Bernard, à Sequedin, annexe de la maison centrale.

Les jeunes gens détenus placés dans cet établissement sont au nombre de 400 environ.

Ils sont employés aux travaux de la ferme établie dans les dépendances de la colonie.

MAISONS D'ARRÊT.

Population au 31 décembre 1876.

	Hommes.	Femmes.	Total.
Dunkerque	74	14	88
Hazebrouck	41	16	57
Lille	392	113	505
Cambrai	80	10	90
Avesnes	118	7	125
Douai	141	37	178
Valenciennes	98	11	109
Totaux	944	208	1152

Récapitulation.

Maison centrale	1,130
Etablissements d'éducation correctionnelle	400
Maison correctionnelle départementale	174
Maisons d'arrêt et dépôts de sûreté	1,152
Total de la population des prisons	2,856

Dépôt de mendicité.

Un décret du 15 juin 1867 dispose que le dépôt de mendicité de Montreuil-sous-Laon (Aisne), recevra les mendiants du département du Nord.

Par arrêté du 4 juillet, même année, approuvé, le 16, par M. le Ministre de l'Intérieur, M. le Préfet a rendu cette mesure exécutoire à dater du 1^{er} août suivant.

La mendicité est, en conséquence, interdite dans toute l'étendue du département.

ADMINISTRATION COMMUNALE.

IMPOSITIONS EXTRAORDINAIRES.

Toutes les communes du département sont obligées de recourir à des impositions extraordinaires, pour couvrir les dépenses de leur service ordinaire, et pour faire face à des travaux urgents ou d'autres objets d'intérêt local.

Ces impositions ont eu pour objet, en 1876 :

- 1^o Le traitement des gardes-champêtres ;
- 2^o Le service des dépenses municipales ordinaires ;
- 3^o Le service ordinaire du culte paroissial ;
- 4^o Le service ordinaire de l'instruction publique ;
- 5^o Le service des chemins vicinaux ;
- 6^o Des travaux et autres dépenses extraordinaires d'intérêt communal.

OCTROIS.

Les communes comptent en outre parmi leurs ressources les produits des octrois. Nous indiquons ci-après les localités dans lesquelles des octrois sont établis et le montant du revenu net fourni par cette nature d'impôt sur les consommations afférentes à l'année 1876.

<i>Arrondissement de Dunkerque.</i>		<i>Arrondissement de Lille.</i>	
Bergues	56,498	Annœullin	42 804
Bourbourg-Ville	46,389	Armentières	346,645
Bourbourg-Campagne	40,529	La Bassée	24,822
Coudekerque-Branche	4,487	Bois-Grenier	3,440
Dunkerque	514,039	Chapelle-d'Armentières	40,894
Gravelines	48,000	Comines	47,447
Hondschoote	43,062	Erquinghem Lys	5,444
Petite-Synthe	8,348	Halluin	29,992
		Haubourdin	24,570
		Houplines	45,064
		La Madeleine	26,436
		Lannoy	44,897
		Lille	3,747,076
		Lomme	42,992
		Loos	20,095
		Roncq	42,703
		Quesnoy-sur-Deûle	44,834
		Roubaix	4,448,488
		Seclin	24,605
		Tourcoing	566,460
		Wambrechies	46,803
<i>Arrondissement d'Hazebrouck.</i>			
Bailleul	94,720		
Cassel	22,074		
Estaires	44,344		
Hazebrouck	97,764		
La Gorgue	42,049		
Merville	54,868		
Morbecque	40,444		
Steenvoorde	46,504		
Vieux-Berquin	8,680		

<i>Arrondissement de Cambrai.</i>		<i>Arrondissement de Valenciennes.</i>	
Cambrai	378,932	Amand (St-)	48,073
Le Câteau	406,193	Anzin	72,457
Solesmes	45,239	Condé	30,327
		Fresnes	24,045
		Lourches	21,695
		Denain	403,769
		Valenciennes	464,763
		Vieux-Condé	23,923
<i>Arrondissement d'Avesnes.</i>		<i>Récapitulation par arrondissement</i>	
Avesnes	54,648	Dunkerque	674,022
Bavai	9,123	Hazebrouck	355,408
Fourmies	81,523	Lille	6,299,575
Hautmont	30,058	Cambrai	530,364
Landrecies	21,539	Avesnes	378,083
Maubeuge	426,507	Douai	534,487
Le Quesnoy	38,883	Valenciennes	786,052
Soire-le-Château	45,802		<hr/>
			9,554,694
<i>Arrondissement de Douai.</i>			
Aniche	23,294		
Douai	494,067		
Flines	6,720		
Orchies	40,409		

Le produit des octrois avait été, en 1875, de 8,569,308 fr. environ. — Il y a eu augmentation de 985,383 fr.

Le produit de 1876, comparé à la population, donne, pour les villes et communes soumises à cet impôt, une taxe moyenne d'environ 24 fr. par habitant.

taxe municipale sur les chiens

La taxe municipale sur les chiens est réglée comme suit pour le département du Nord, par décret du 9 janvier 1856 :

Dans la ville de Lille.	{	chiens d'agrément ou servant à la	
		chasse	10 »
		chiens de garde	2 »
Dans les autres communes.	{	chiens d'agrément ou servant à la	
		chasse	8 »
		chiens de garde	2 »

ASSISTANCE PUBLIQUE.

HOSPICES ET HOPITAUX.

Population, Ressources et Dépenses des établissements hospitaliers pendant l'année 1876.

ÉTABLISSEMENTS.	NOMBRE DE LITS.				RES-SOURCES de toute nature.	DÉPENSES de toute nature.	EXCÉDANT des recettes de 1875.
	Ma-lades.	Vieil-lards.	En-fants.	TOTAL.			
<i>Arrondissement de Dunkerque.</i>							
Bergues.....	28	72	50	150	55783	48923	82404
Bollezeele.....	40	36	8	54	17743	16864	31
Bourbourg.....	43	50	44	107	38358	36216	9492
Dunkerque.....	113	213	90	416	142416	142454	15206
Gravelines.....	"	33	"	33	6362	6055	3398
Hondschoote.....	5	23	6	34	7462	7459	4163
<i>Arrondissement d'Hazebrouck.</i>							
Bailleul { Hospice.....	"	100	25	125	45419	46297	"
{ Hôpital.....	46	"	"	46			
Cassel { Hospice.....	"	36	"	36	42285	14038	1034
{ Pauvre-Ecole..	"	"	36	36			
Estaires.....	"	40	"	40	6690	6674	"
Haverskerque.....	"	40	"	40	4200	4555	435
Hazebrouck { Hospice..	"	80	55	135	35089	34218	1585
{ Hôpital..	14	"	"	14			
La Gorgue.....	"	49	"	49	5814	5775	344
Merville.....	"	47	"	47	8377	7543	1052
Morbecque.....	"	24	"	24	3299	3209	"
Steenbecque.....	8	12	"	20	4297	4297	"
Steenvoorde.....	"	40	"	40	13114	12979	2675
Steenwerck.....	40	51	5	66	15710	14352	3323
Vieux-Berquin.....	"	22	"	22	2907	2751	"
<i>Arrondissement de Lille.</i>							
Armentières.....	45	75	95	215	94216	88803	
Bondues.....	2	46	14	62	14255	18534	
Bousbecque.....	"	14	"	14	2092	2040	
Comines (hôpital).....	28	64	"	92	29822	28822	
Cysoing.....	"	16	"	16	3000	3563	
Erquinghem-Lys.....	"	41	"	41	8970	10646	

ÉTABLISSEMENTS.	NOMBRE DE LITS.				RES-SOURCES de toute nature.	DÉPENSES de toute nature.	EXCÉDANT des recettes de 1875.
	Malades.	Vieillards.	Enfants.	TOTAL.			
Halluin	"	35	"	35	8506	7974	
Haubourdin	8	28	42	48	20384	9498	
Houplines	"	22	"	22	4937	5282	
La Bassée	"	24	28	52	46723	20459	
La Chapelle-d'Arment..	2	46	"	48	3333	3442	
Lille { Hospice-Général. Hôp. St-Sauveur. Vr.-Hommes et Bénéts Hospice Gantois . Hospice Stappaert Hôpital St-Roch.	531	4402	249	2452	4837613	4849430	
Linselles	"	40	"	40	7048	7860	
Loos	"	44	"	44	6564	7199	
Marcq-en-Barœul.	"	32	"	32	6640	6464	
Quesnoy-sur-Deûle.....	"	34	"	34	8068	9073	
Roncq	"	24	"	24	5532	5163	
Roubaix { Hosp. civil... Hôpital.....	450	425	85	260	245468	254260	
Seclin (hôpital).....	63	64	"	427	74058	59936	
Templeuve	4	23	"	24	3800	3800	
Tourcoing { Hosp. Génér Hôpital.....	72	432	430	262	448740	423604	
Wambrechies.....	"	36	"	36	8054	7983	
Wattrelos	20	46	40	106	27731	27739	

Arrondissement de Cambrai.

Cam- brai { Hosp. Général... Hôp. St-Julien... Hice Vanderburch	"	276	50	326	276070	267850	344495
	427	"	"	427			
	"	"	400	400			
Le Câteau (hosp. Paturle)	30	"	"	30	44747	43834	44624
Solesmes.....	"	44	"	44	4326	4326	"

Arrondissement d'Avesnes.

Avesnes.....	60	40	"	400	32800	37697	47404
Bavai.....	"	45	"	45	5683	5574	4903
Landrecies	26	30	"	56	44180	56207	42745
Le Quesnoy	402	45	22	469	45440	38174	923
Maubeuge.....	30	45	60	435	54533	46149	36404
Solre-le-Château.....	6	"	"	6	798	999	707

Arrondissement de Douai.

Douai { Hosp.-Général. Hôtel-Dieu.....	"	500	30	530	299037	284240	452537
	440	"	"	440			
Orchies	20	28	48	66	38836	32527	6000

ÉTABLISSEMENTS.	NOMBRE DE LITS.				RES-SOURCES de toute nature.	DÉPENSES de toute nature.	EXCÉDANT des recettes de 1875.		
	Ma- lades.	Vieil- lards.	En- fants.	TOTAL.					
<i>Arrondissement de Valenciennes.</i>									
Bouchain	"	26	"	26	21096	48730	"		
Condé	"	20	"	20	4835	3004	2734		
St-Amand	{	Hospice....	40	72	46	98	34424	33877	24088
		Orphelins..	"	"	22	22	15044	14367	"
Valen- ciennes	{	Hosp.-Général.	"	400	30	430	365937	230248	204042
		Hôtel-Dieu ...	422	"	"	422			
		Hôtellerie	"	40	"	40			
		Chartriers	"	48	"	48			
	{	Orphelins.....	"	"	40	40			
Totaux....		2442	4770	4330	8212	4229594	4050753	4390510	

La population des hospices et hôpitaux est à la population générale du département, dans la proportion de 1 pour 185 habitants.

Par délibération du 4 septembre 1866 et conformément à l'art. 3 de la loi du 7 août 1851, le Conseil général a désigné les hospices et hôpitaux ci-après dans lesquels les malades et incurables indigents des communes privées d'établissements hospitaliers peuvent être admis moyennant un prix de journée, savoir :

Arrondissement de Lille : Lille, Roubaix, Seclin, Armentières et Tourcoing ;

Arrondissement d'Avesnes : Maubeuge et Le Quesnoy ;

Arrondissement de Cambrai : Cambrai ;

Arrondissement de Douai : Douai ;

Arrondissement de Dunkerque : Dunkerque et Bergues ;

Arrondissement d'Hazebrouck : Hazebrouck, Bailleul, Cassel et Merville ;

Arrondissement de Valenciennes : Valenciennes et Saint-Amand.

Depuis plusieurs années, le département inscrit à son budget un crédit pour aider les communes pauvres à placer leurs malades ou incurables dans un hôpital ou hospice voisin. Cette mesure produit de bons résultats et permet de faire profiter les campagnes des dispositions de la loi du 7 août 1851. L'administration s'attache à ne l'appliquer qu'en faveur des malades appartenant à des

communes pauvres qui ne peuvent, à défaut de ressources, leur procurer les soins nécessaires.

Un crédit est également ouvert au budget départemental pour secourir les indigents sans domicile de secours connu, qui tombent malades dans des communes privées d'établissements hospitaliers.

ENFANTS ASSISTÉS.

Cette catégorie d'indigents se compose d'enfants trouvés, abandonnés et orphelins pauvres. Ces enfants sont confiés aux soins et à la tutelle des Commissions administratives des hospices des villes de Dunkerque, Lille, Cambrai, Douai et Valenciennes. Ils sont élevés en nourrice jusqu'à l'âge de douze ans aux frais de l'État et du département avec le concours des communes, et restent après cet âge à la charge des établissements hospitaliers.

Le nombre comparatif des pupilles de l'assistance publique en 1875 et 1876, s'établit comme suit :

	31 DÉCEMBRE	
	1875.	1876.
Enfants trouvés.....	44	43
Enfants abandonnés.....	545	498
Orphelins pauvres.....	478	437
	704	648
A quoi viennent s'ajouter :		
Les pupilles de 12 à 21 ans.....	702	768
Les enfants secourus temporairement..	376	374
Total.....	4782	4787

Il en résulte une diminution de 56 sur les premières classes et de 5 sur la troisième et une augmentation de 66 sur la seconde. — Au total il y a augmentation de cinq.

La situation des pupilles de l'Assistance publique est satisfaisante. Placés dans des familles honnêtes, laborieuses, présentant toute garantie sous le rapport de la moralité, ils y trouvent non seulement ce qui importe à leur existence matérielle, mais aussi presque toujours des sentiments de réelle affection.

Les Comités de patronage continuent à fonctionner utilement ; mais la surveillance qu'ils exercent est quelquefois insuffisante, surtout dans les localités où un grand nombre d'enfants se trouvent

placés. Le remède à ce défaut consiste à disséminer davantage les placements. Des mesures ont été prises à cet effet.

La mortalité des enfants a été, en 1876 : pour les enfants d'un jour à 12 ans placés en nourrice, de 3,79 p. ‰; pour ceux de 12 à 21 ans, de 0,32 p. ‰, et pour les enfants secourus temporairement, de 11,98 p. ‰. La mortalité atteint comme toujours, dans cette catégorie, les enfants nouveaux nés et les sujets chétifs au moment de l'abandon ; on doit l'attribuer à la misère et à l'inconduite des mères.

Les dépenses du service se sont élevées en 1876 à 181,396 fr. 67 et se sont ainsi réparties :

Dépenses intérieures	38,939,36
Dépenses extérieures	142,457,31
Ensemble	<u>181,396,67</u>
Dont : à la charge de l'État 1 cinquième	7,788 »
à la charge des communes 1/5 ^e	28,491 »
à la charge du fonds des amendes de police correctionnelle	14,803 »
à la charge de divers départements	701 »
à rembourser par l'Etat pour des enfants d'origine étrangère	379 »
à la charge du département du Nord	129,234,67
Total	<u>181,396 67</u>

BUREAUX DE BIENFAISANCE.

Ces établissements sont au nombre de 638 dans le département. Le nombre des communes étant de 663, il en résulte que 25 d'entr'elles sont privées de bureaux de secours.

Le nombre des individus régulièrement secourus est d'environ de 2 à 300,000.

Les veuves et les chefs de famille surchargés d'enfants en bas âge reçoivent, dans beaucoup de communes, des secours en nature, des secours de loyer, et dans certains cas quelques secours en argent.

Les vieillards, les infirmes et les orphelins sont placés en pension, autant que possible, dans les communes où ils ont droit à l'assistance publique et de préférence chez leurs parents.

Les malades indigents sont soignés à domicile par des médecins que les administrations charitables rétribuent à cet effet, et reçoivent, en outre, de ces administrations des secours spéciaux que leur état réclame. Quelquefois, les malades sont placés dans les hôpitaux des villes voisines aux frais du bureau de bienfaisance.

Les ressources et les dépenses de ces établissements, pendant l'année 1876, ont été les suivantes :

ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE d'établissements.	RESSOURCES.	DÉPENSES.	FONDS DE RÉSERVE.
Dunkerque	60	329.650	277.304	90.372
Hazebrouck.....	53	380.802	284.094	53.907
Lille.....	429	4.283.821	4.185.374	167.344
Cambrai.....	409	540.433	470.026	472.628
Avesnes.....	142	439.762	344.128	154.592
Douai.....	64	268.226	244.395	121.449
Valenciennes.....	84	544.694	435.536	214.070
TOTAUX.....	638	3.784.085	3.237.851	4.274.059

SECOURS EN CAS D'EXTRÊME MISÈRE.

Un crédit pour cette destination est inscrit au budget départemental. Par l'emploi opportun de ce secours, l'administration parvient à localiser de plus en plus les indigents dans leurs communes respectives et prévient ainsi la mendicité et le vagabondage. Elle ne néglige rien, d'ailleurs, pour recommander d'assurer partout du travail et des secours, dans de sages limites, aux individus qui prétendent ne pouvoir trouver leur subsistance. La charité publique et la charité privée rivalisent de zèle pour seconder les efforts de l'autorité.

MONTS-DE-PIÉTÉ.

Résumé des opérations de l'année 1876.

VILLES dans lesquelles les établissements sont situés.	ENGAGEMENTS.		DÉGAGEMENTS.		VENTES.	
	Nombre d'articles.	Sommes prêtées.	Nombre d'articles.	Sommes qui avaient été prêtées.	Nombre d'articles.	Produits.
Dunkerque	35537	351264	33495	338000	2737	35455
Lille.....	202722	1480684	188775	1365290	4984	72299
Roubaix	51373	500550	48309	461286	2264	38032
Cambrai	15145	85970	13143	67480	414	6849
Douai.....	34449	494550	34274	177972	4360	42136
Valenciennes	42485	333125	38004	298874	3092	36104
Totaux.....	381381	2946140	352694	2708602	14854	200875

Le mouvement des Monts-de-Piété, qui avait diminué en 1875 a de nouveau augmenté en 1876. Les engagements se sont accrus d'environ un dixième; les dégagements n'ont pas suivi cette proportion et n'ont donné qu'une faible différence en plus.

Les prêts et les remboursements ont donné des résultats analogues.

Il y a exception toutefois pour le mont-de-piété de Valenciennes, dont le mouvement a notablement diminué en 1876.

Les ventes de gages périmés ont aussi diminué; leur produit a été d'un vingtième inférieur à celui de 1875.

La valeur moyenne des gages reçus a été de 7 fr. 47 c. et celle des nantissements retirés de 7 fr. 69 c.

Le produit moyen des gages vendus s'est élevé à 13 fr. 53 c.

Les bénéfices réalisés par ces établissements en 1876 se sont élevés : à Dunkerque, à 5,155 fr., Lille, 12,980 fr., Roubaix à 9,000 fr., Douai à 2,513 fr., Cambrai et Valenciennes sont restés en perte.

L'intérêt des prêts a été maintenu au taux des années précédentes, savoir : Dunkerque, 14 p. %; Lille, 9 p. %; Roubaix, 14 p. %; Cambrai, 12 p. %; Douai, 10 p. %; Valenciennes, 7 1/2 p. %. Il est réduit de 14 à 12 p. % à Dunkerque à compter de 1877.

CAISSES D'ÉPARGNE.

Les caisses d'épargne étaient, dans le département, en 1877, au nombre de 27, réparties entre les arrondissements ainsi qu'il suit :

Dunkerque, 4; Hazebrouck, 6; Lille 6; Cambrai, 5; Avesnes, 1; Douai, 1; Valenciennes, 1.

Il y existait en outre 36 succursales, en sorte que le nombre des dépôts était porté à 63.

Le mouvement des caisses d'épargne a donné en 1876 les résultats consignés dans le tableau suivant :

VILLES ou sont situées les Caisses d'épargne.	NOMBRE DE LIVRETS				SOLDE DÙ AUX DÉPOSANTS AU 1 ^{er} JANVIER 1876.	VERSEMENTS EFFECTUÉS PENDANT L'ANNÉE.	CRÉDITS DES LIVRES OUVERTS PAR SUITE DE TRANSFERTS.	INTÉRÊTS ALLOUÉS AUX DÉPOSANTS.	ARRÉRAGES DE RENTES PERÇUS PAR LES CAISSES.	REMBOUR- SEMENTS EFFECTUÉS pen- dant l'année tant en rentes qu'en argent.	SOLDE DÙ AUX DÉPOSANTS AU 31 DÉCEMBRE 1876.
	existant au 1 ^{er} janvier 1876.	ouverts pendant l'année.	reçus par transfert	soldés pendant l'année.							
Armenières . . .	4545	286	5	496	64485	470939	1494	24034	"	453593	684454
Avesnes	3755	769	42	499	968535	448308	7209	34664	"	380054	4048725
Bailleul	2867	308	5	497	980372	264933	4060	35358	4046	490670	4092799
Bergues	4234	242	4	64	994874	374655	2008	36756	"	319643	4062676
Bourbourg	7937	2509	29	743	294056	408956	689	41742	430	85174	326799
Cambrai	896	229	3	203	2276493	958819	6066	90492	430	680450	2651550
Cassel	577	657	4	60	400747	428484	532	44702	2637	449084	397985
Câteau (le)	725	491	4	30	67803	66674	2478	3444	"	21834	418532
Clary	897	233	4	30	448496	400985	458	6448	"	58859	497229
Comines	42633	2302	25	97	515474	445267	"	20384	"	97484	583939
Douai	9678	908	39	4033	4687051	4392942	42440	479998	420	4168039	5104513
Dunkerque	378	54	4	33	2372794	4043870	40673	90684	580	876618	2644950
Estaires	740	93	"	2	76826	25432	248	2665	"	45266	89875
Etrœungt	722	69	"	34	463481	433737	"	5497	"	445837	486877
Gravelines	4787	280	4	403	455300	64466	"	5367	"	57522	467344
Hazebrouck	635	168	4	33	527557	456606	866	20274	915	421749	584469
Iwuy	448	99	4	44	219453	78578	56	7494	237	52085	254212
La Bassée	4138	251	4	44	499993	39440	623	41852	"	28682	248505
Landrecies	22896	5657	83	2527	344443	452093	25986	270475	2660	449423	365258
Lille	5855	4085	24	331	7189448	4955948	9824	69824	"	4858618	785470
Maubeuge	9416	4778	40	4235	4830064	680755	9824	69824	"	594505	4995959
Merville	582	426	3	406	428679	29602	362	4445	"	32740	430348
Roubaix	632	146	3	31	4004468	4010038	4284	449542	704	996534	4466453
Solennes	5713	840	2	488	265365	84233	1147	7957	"	67596	231076
Steenvoorde	43940	3425	36	4443	492663	79396	"	7559	"	42854	236767
Tourcoing					684916	684916	4263	416950	74	610228	3256539
Valenciennes					3660962	4418994	9146	429637	"	978799	3339964
TOTAUX	440746	23840	304	9842	425015	36281343	95832	4366046	8798	9904400	39310603

Le service des Caisses d'épargne a continué son mouvement ascendant en 1876. Le solde dû aux déposants qui, au 31 décembre 1875, était de 36,281,343 fr. en augmentation de 3,948,998 fr. sur 1874, s'est élevé au 31 décembre 1876 à 39,320,603 fr. Il s'est ainsi accru de 3,028,200 fr.

Les versements qui avaient été en 1875 de 11,152,772 fr. ont produit en 1876 une somme de 11,462,694 fr.

Le nombre des versements a été de 132,975 et celui des remboursements de 38,550. La moyenne est, pour les premiers, de 86 fr. 22 c. et, pour les seconds, de 248 fr. 42 c.

La division des livrets et des crédits par classes de quotité était au 31 décembre 1876 celle ci-après :

	Livrets.	Crédits.
500 fr. et au-dessous	88,787	9,393,786
501 à 800.	14,626	9,025,299
801 à 1000.	11,306	10,097,897
1001 et au-dessus.	10,204	10,558,612
	92	235,098
Totaux	125,015	38,310,602

Les comptes nouveaux ouverts pendant l'année et dont le nombre a été de 23,810 se divisent comme suit par classes de déposants :

	Livrets.	Crédits.
Ouvriers	5,350	997,686
Domestiques.	1,292	184,843
Employés	615	119,268
Militaires et Marins	286	32,771
Professions diverses.	3,778	918,569
Mineurs.	12,477	531,073
Sociétés de secours mutuels . .	12	10,376
Totaux	23,810	2,793,985

Le compte des rentes sur l'Etat achetées au nom des déposants s'établit d'après le détail suivant :

415 déposants avaient laissé aux caisses d'épargne, au premier janvier 1876, 428 inscriptions, montant ensemble à 9,407 fr. 730 autres titres de rente, d'une valeur totale de 23,952 fr. ont été achetés pendant l'année, tant d'office que sur demandes au nom

de 529 déposants; 9 autres, s'élevant à 235 fr., sont arrivés par transfert. — Ensemble 1,167 titres montant à 35,564 fr.

729 titres, montant ensemble à 26,484 fr., ont été retirés par 712 personnes. — 2 autres titres ont été déposés à la Caisse des dépôts et consignations.

Il est resté aux caisses, au 31 décembre, 436 inscriptions appartenant à 429 titulaires, et d'une valeur de 9,060 fr.

La fortune particulière des Caisses d'épargne du département était au 31 décembre 1876, de 1,361,228 fr. dont en fonds de dotation 1,259,677 fr. et en fonds de réserve 101,551 fr.

SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

SOCIÉTÉS APPROUVÉS.

Ces sociétés étaient, au 31 décembre 1876, au nombre de 203 et réparties entre les arrondissements de la manière suivante :

ARRONDISSEMENTS.	Nombre de Sociétés.	NOMBRE de Membres		Secours accordés aux malades.	Hono- raires des méde- cins.	Frais pharma- ceu- tiques.	TOTAL des secours.
		hono- raires.	parti- cipants.				
Dunkerque.....	4	332	4021	4379	4928	3337	9644
Hazebrouck.....	23	4078	3298	44026	3738	4079	21833
Lille.....	433	3467	22368	445794	34589	34496	242476
Cambrai.....	6	375	655	4334	4766	3511	40458
Avesnes.....	5	300	4187	5547	2497	4348	9392
Douai.....	43	502	2212	47510	3394	5320	27270
Valenciennes.....	49	974	6360	37962	2586	5034	45578
Totaux.....	203	7025	37004	230435	48295	57624	336054

Le nombre des sociétés a augmenté de 4, et celui des sociétaires de 1609, pendant l'année 1876.

Les recettes se sont élevées au chiffre important de 494,860 fr. 94 c. et les dépenses de toute nature à 462,417 fr. ; 12 c. d'où un excédant de recettes de 32,443 fr. 82 c.

L'avoir des sociétés a également augmenté de 37,454 fr. ; de 1,840,702 fr. qu'il était au 31 décembre 1875, il s'est élevé à 1,878,157 au 31 décembre 1876, dont 608,632 en capitaux placés et 1,269,525 fr. à la Caisse des retraites.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Enseignement supérieur.

Comme nous l'avons fait connaître dans la première partie de cet Annuaire, il existe :

A Douai, une Faculté des lettres et une Faculté de droit ;

A Lille, une Faculté des sciences et une Faculté de médecine et de pharmacie.

Ces écoles reçoivent de nombreuses inscriptions.

Enseignement secondaire.

L'état ci-après indique le nombre des élèves des lycées nationaux et des collèges communaux, au 31 décembre 1877.

VILLES où les établissements sont situés.		Pension- naires.	Demi- pension- naires.	Externes.	TOTAL.
LYCÉES..	Lille.....	205	177	364	743
	Douai.....	289	66	428	483
COLLÈGES	Dunkerque.....	57	32	488	277
	Bailleul.....	114	3	65	482
	Cassel.....	"	"	51	51
	Estaires.....	49	44	65	428
	Hazebrouck.....	32	2	442	476
	Armentières.....	44	44	457	485
	Tourcoing.....	174	44	242	460
	Cambrai.....	459	31	498	388
	Câteau (Le).....	35	41	400	446
	Avesnes.....	91	5	98	494
	Maubeuge.....	63	24	80	467
	Le Quesnoy.....	434	3	40	477
	Landrecies.....	57	2	50	409
	Saint-Amand.....	24	"	404	422
Condé.....	43	"	64	77	
Valenciennes.....	443	38	494	345	
Totaux.....		4620	466	2324	4410

Enseignement primaire.

*Extrait du rapport de M. Antoine, *, inspecteur d'académie sur la situation du service.*

Écoles publiques. — Le département du Nord, à la fin de 1876, comptait 1,283 écoles publiques, 7 de plus qu'à la fin de 1875. Ce dernier chiffre si important, puisqu'il marque un des progrès les plus désirables, aurait été plus élevé si une révision attentive n'eût amené, sur la liste de nos écoles publiques, la radiation de quelques unités. Ainsi, des écoles subventionnées, ne remplissant pas toutes les conditions voulues pour être écoles publiques, n'ont plus été inscrites comme telles; des classes ouvertes dans un local voisin d'une école, et sous la même direction, ont cessé de figurer comme ayant une existence distincte; une seule école publique a été fermée, l'une des deux écoles publiques de filles de Bailleul, depuis longtemps languissante, et, lors de la mise à la retraite de la titulaire, jugée inutile. En réalité, 1876 a vu 16 écoles publiques nouvelles: 2 écoles de garçons créées (Lille, rue Notre-Dame, et Aulnoye); 10 écoles de filles créées dans des communes qui n'avaient encore que des écoles mixtes, 9 de ces communes ayant plus de 500 habitants, 1 moins de 500 habitants: (Boussois, Mauroy, Aubencheul-au-Bac, Rejet de Beaulieu (hameau de Catillon), Millam, Anstaing, Oxelaere, Lynde, Wallon-Cappel, Quérénaing), une école de filles remplaçant une libre fermée, Flesquières, 2 écoles libres de filles prenant rang parmi les écoles publiques, Hardifort, Lieu-Saint-Amand; une école mixte protestante ouverte au Câteau.

18 communes sont encore dépourvues d'écoles; mais 16 sont réunies légalement à d'autres; 2 seulement restent privées de toute institution scolaire.

Les 1,283 écoles publiques comprenaient 587 écoles spéciales aux garçons, 540 spéciales aux filles, 156 mixtes, dont 46, placées dans des communes de plus de 500 habitants sont condamnées à disparaître comme 10 d'entre elles ont disparu, cette année, par la création des 10 écoles de filles que j'ai signalées.

Beaucoup d'écoles ont encore une ou plusieurs classes comptant plus de 80 élèves, ce que je regarde comme un des obstacles les plus sérieux au progrès de nos études; cependant, depuis plusieurs années déjà, de grands efforts sont faits pour diminuer le nombre

de ces classes ; en 1876, 27 postes d'adjoints, 13 postes d'adjointes ont été créés.

Écoles libres. — A ces 1,283 écoles publiques, il faut ajouter 315 écoles libres, chiffre inférieur de 35 unités à celui de l'année antérieure. Cette diminution pourrait exciter quelque étonnement ; je me hâte de l'expliquer. Le commencement d'exécution de la loi du 2 juin 1874 sur le travail et l'instruction des enfants employés dans l'industrie, a amené l'ouverture de cours qui, d'après les instructions ministérielles, ont reçu la dénomination de classes d'apprentis ; sous cette dénomination, j'ai cru devoir ranger les cours de même nature déjà existants qui, jusqu'à ce jour, avaient été inscrits comme écoles libres, d'où l'abaissement du chiffre que je vient de citer.

Classes d'apprentis. — Les classes d'apprentis, élément qui figure pour la première fois dans ce rapport, sont, dès maintenant, au nombre de 214 : 164 sont dirigées par des maîtres appartenant à l'enseignement public, 50 par des instituteurs libres qui ont fait la déclaration légale. Je reviendrai, avec quelques détails, sur le fonctionnement de ces cours ; ils compteraient, d'après les déclarations qui nous sont faites, 17,496 élèves (11,196 garçons, 6,300 filles).

Salles d'asile. — Il y avait, au 31 décembre 1876, 289 salles d'asile, 165 étaient publiques et 124 libres ; 15 ont été ouvertes pendant l'année, 3 publiques, 12 libres. 70 étaient dirigées par des laïques, 219 par des congréganistes. 50,822 enfants, 2017 de plus que l'année précédente, avaient fréquenté les salles d'asile ; 36,967 les salles d'asile publiques, 13,845 les salles d'asile libres. Des 36,977 enfants de nos salles d'asile publiques, 29,448 y avaient été reçus comme gratuits, 7,529 seulement comme payants.

Personnel. — Le personnel de nos écoles publiques comprend 1,283 titulaires (731 instituteurs, 552 institutrices) et 1,340 adjoints et adjointes. De ces 1,283 titulaires, 931 étaient laïques (664 instituteurs et 267 institutrices) et 352 congréganistes (67 instituteurs et 285 institutrices).

Les instituteurs titulaires, laïques et congréganistes, sont tous brevetés ; les institutrices laïques sont toutes brevetées, sauf 3 nommées à titre provisoire. Des 285 institutrices congréganistes, 33 ont le brevet, auxquelles il convient d'ajouter 26 de leurs adjointes, également pourvues du brevet. Le nombre des adjoints et adjointes laïques non brevetés est relativement restreint (89 adjoints sur 1,056) (17 adjointes sur 137), il diminue d'année en année ; il disparaîtra, j'espère, avant peu.

Population des écoles.—Du 1^{er} janvier au 31 décembre, 184,092 élèves ont été inscrits dans les écoles publiques, 92,332 dans les écoles de garçons, 80,976 dans les écoles de filles, 10,784 dans les écoles mixtes. C'est ainsi qu'on a jusqu'à ce jour calculé la population scolaire; cette méthode a été justement critiquée; réunissant dans un seul chiffre les inscriptions de toute l'année, elle ne donne pas une situation vraie, ayant réellement existé, mais le résultat de situations successives s'ajoutant les unes aux autres; elle confond par exemple deux générations que l'école n'a pas vues à la fois, celle qui a cessé de la fréquenter, à la fin de l'année scolaire 1875-76, celle qui a commencé à la fréquenter au commencement de l'année scolaire 1876-77. Le nombre des élèves de nos écoles publiques relevé au 1^{er} mars a été de 163,169; c'est le chiffre qui se trouve dans le rapport que j'ai eu l'honneur de présenter au Conseil général dans sa session d'avril; dix mois plus tard, à la fin de l'année, ce nombre sera considérablement grossi, de plus de 20,000. Or, la statistique doit chercher non les beaux chiffres, mais les chiffres exacts; c'est dans cet esprit sérieux qu'on l'étudie en ce moment même; des procédés nouveaux pour serrer de près la vérité, cadres, registres, sont examinés et essayés. A défaut de cette comptabilité nouvelle, j'ai encore suivi l'ancienne; le chiffre qu'elle m'a donné, rapproché de celui de l'année précédente (tous les deux obtenus par la même méthode peuvent se comparer) accuse une augmentation de 4,155 que j'enregistre avec satisfaction. Il est vrai que le nombre des élèves des écoles libres a diminué (et il en devait être ainsi puisque le nombre de ces écoles a lui-même diminué) il n'en reste pas moins pour la population des écoles primaires publiques et libres du département une augmentation, en faveur de 1876, de 3,173 élèves.

Arrondissement de Lille, 1 ^{re} circonscription partie urbaine :	
Lille, Roubaix, Tourcoing	6.36
De Lille, 2 ^e circonscription, partie rurale	9.16
De Valenciennes	10.18

La proportion, pour l'ensemble du département, est de 9,72. Ainsi, sur 10 élèves, il y aurait, à chaque classe, une absence. Je crois qu'il convient, pour raisonner sur ces chiffres, d'attendre qu'ils aient été confirmés par la deuxième épreuve qui se poursuit en ce moment même.

Enfants privés d'instruction. — Les enfants de 6 à 13 ans qui, d'une manière ou d'une autre, ont part à l'instruction sont au

nombre de 205,464. En rapprochant ce chiffre du nombre d'enfants de 6 à 13 ans, existant dans le département du Nord d'après le dernier recensement, 217,139, je reconnais que 11,675 enfants ne trouvent place dans aucune des catégories indiquées ci-dessus, c'est-à-dire ne reçoivent aucune instruction.

Des 184,092 élèves de nos écoles publiques, 110,695 ont été inscrits dans nos écoles laïques, 73,397 dans les écoles congréganistes; 52,896 comme payants, 131,196 comme gratuits. Ce nombre des élèves gratuits n'était l'année précédente que de 116,803; il s'est donc cette année encore considérablement accru; de ces 131,196 gratuits, une moitié, 65,360, est reçue à titre gratuit, dans des écoles payantes, le prix de l'écolage étant payé par la commune, ou à défaut de ressources communales par le département; une moitié, 63,350, est reçue dans des écoles entièrement gratuites, au nombre de 111, entretenues par les communes ordinairement les plus importantes, Lille, Roubaix, Tourcoing, Armentières, Douai, Valenciennes, Dunkerque, etc.

On peut dire que la gratuité dans le département du Nord, est pratiquée, sous l'une ou l'autre de ces formes, de telle manière qu'aucun enfant n'est exclu de l'école faute de pouvoir payer.

Cours d'adultes. — Dans la saison d'hiver 1876, il y a eu 515 déclarations de cours d'adultes, 35 de moins que l'année précédente; un certain nombre d'instituteurs secrétaires de mairie a hésité sans doute à ajouter ce nouveau travail à celui des écritures du recensement dont ils étaient chargés vers le même temps; malgré ce moindre nombre de cours, le chiffre des auditeurs, d'après les déclarations qui m'ont été fournies, ce serait sensiblement élevé, 21,176 au lieu de 18,992. Cette augmentation mériterait d'autant plus d'être remarquée que des instructions ont été données pour faire passer dans les classes d'apprentis partout où il en a été créé, les élèves de moins de 15 ans qui auparavant avaient été reçus dans les cours d'adultes. Cette mesure, outre qu'elle est de tout point conforme aux règlements, avait pour objet de débarasser les cours d'adultes que je voudrais sérieux, de l'élément plus jeune, partant moins à tenir dans une exacte discipline, toujours disposé à rire sans mesure des erreurs des aînés, blessant ainsi leur amour-propre, les dégoûtant et les éloignant de ces commencements d'instruction si pénibles quand on est réduit à les aborder tardivement.

Écoles dominicales. — Le Conseil général vote chaque année un crédit destiné à être distribué comme récompenses aux directeurs et directrices d'écoles dominicales. Certes, il convient de récom-

penser le zèle des maîtres et des maîtresses qui, dans l'intérêt d'une jeunesse si exposée quand elle est abandonnée à elle-même, portent le dévouement et l'abnégation jusqu'à ne rien se réserver du jour consacré au repos ; mais j'insiste pour que ces réunions, laissant quelque place à l'enseignement, ne perdent pas tout droit à porter le nom d'écoles. Le nombre de ces réunions est, cette année, resté à peu près le même ; celui des jeunes gens qui les fréquentent a augmenté ; il est de 14,016.

Bibliothèques scolaires. — Les bibliothèques scolaires du département du Nord étaient, le 31 décembre 1876, au nombre de 395 ; il ne faut pas s'étonner si ce chiffre est inférieur de 8 unités à celui de 1875 ; cette diminution n'est qu'apparente ; tenant avant tout à ce que cette statistique soit l'expression d'une situation exacte, j'ai dû retrancher 16 bibliothèques antérieurement inscrites qui, renfermant des livres de classe et non des livres de lecture, ne méritaient point le titre qu'on leur avait donné : il y a donc eu en réalité un gain de 8 bibliothèques ouvertes dans l'année, le nombre des livres s'est élevé de 43,591 à 44,743, soit 848 en plus ; le nombre des prêts s'est lui-même élevé de 40,020 à 44,812, soit 4,792 en plus ; cette augmentation est de beaucoup la plus satisfaisante que j'aie eu à signaler dans ces dernières années.

Comme il serait désirable que le goût de la lecture se développât et que, tout en se développant, il s'attachât de préférence aux œuvres instructives en même temps qu'intéressantes, d'inspiration toujours saine et pure, telles que les offrent nos bibliothèques scolaires !

Caisses d'épargne scolaires. — Il y a deux ans que, pour la première fois, ce rapport faisait mention des Caisses d'épargne scolaires ; il constatera cette année l'existence de 433 caisses ayant reçu 15,527 dépôts dont la somme s'élève à 259,605 fr. 67 c., du 1^{er} juin 1876 au 31 décembre 1876, en six mois, il y a eu un progrès de 37 caisses nouvelles, de 3,046 dépôts et de 78,896 fr. 09 c., ce sont là des chiffres qui parlent assez d'eux-mêmes. Quand une institution prend en si peu de temps un tel développement, on peut affirmer qu'elle répond à un besoin réel et qu'elle a trouvé un terrain favorable ; il faut pourtant reconnaître aussi la part qui revient dans ce succès aux instituteurs ; quand je songe que ces 259,000 fr. ont été réunis en deux ans, jour par jour, enregistré sou à sou, je me sens pénétré de reconnaissance pour ceux qui, à des fonctions souvent multiples, n'ont pas hésité à ajouter ce labeur obscur et aride.

Les tableaux ci-après comprennent tous les détails de statistique dont les plus importants seulement viennent d'être relevés.

Nombre des écoles publiques :

Garçons.....	{	Laïques	520
		Congréganistes.....	67
Mixtes.....	{	Laïques	150
		Congréganistes.....	6
Filles.	{	Laïques	264
		Congréganistes	279
Total.....			<u>1283</u>

Nombre des écoles libres :

Garçons.....	{	Laïques.....	34
		Congréganistes.....	40
Mixtes.....	{	Laïques	9
		Congréganistes.....	"
Filles.....	{	Laïques.....	76
		Congréganistes.....	156
Total.....			<u>315</u>

Nombre des écoles mixtes :

Hommes.....	{	Publiques	144
		Libres	5
Femmes.....	{	Publiques	12
		Libres.....	4
Total.....			<u>165</u>

Nombre des élèves des écoles publiques :

		Payants.	Gratuits.	Total.	
Garçons.....	Laïques	30685	40480	71165	
	Congréganistes.....	2488	18679	21167	
Mixtes.....	Laïques.....	Garçons.....	2723	2896	5619
		Filles.....	2465	2370	4835
	Congréganistes..	Garçons.....	406	200	306
		Filles.....	409	215	324
Filles.....	Laïques	41623	47753	29376	
	Congréganistes.....	44950	36644	51600	
Totaux		64858	119234	184092	

Nombre des élèves des écoles libres :

		Payants.	Gratuits	Total.	
Garçons.....	Laïques	4653	947	2600	
	Congréganistes.....	3643	2603	7246	
Mixtes.....	Laïques.....	Garçons.....	66	224	290
		Filles.....	67	225	292
	Congréganistes..	Garçons.....	"	"	"
		Filles.....	"	"	"
Filles.....	Laïques	4792	459	4954	
	Congréganistes.....	43754	7483	20934	
Totaux.....		23972	12344	36313	
Totaux généraux.....		88830	131578	220405	

Nombre des salles d'asile.

Publiques	Laïques.....	46	}	465
	Congréganistes.....	419		
Libres ...	Laïques.....	24	}	424
	Congréganistes.....	400		
Total.....				289

Nombre d'enfants reçus dans les salles d'asile :

		Payants.	Gratuits.	Total.
Publiques	{ Laïques.....	4615	6945	8560
	{ Congréganistes.....	5914	22503	28417
Libres	{ Laïques.....	1315	334	1649
	{ Congréganistes.....	6628	5568	12196
Totaux.....		15472	35350	50822

Cours d'apprentis.

Nombre de cours. — Dirigés par des membres de l'enseignement public	164
Dirigés par des instituteurs libres ayant fait déclaration	50
	<hr/>
	214
	<hr/>

Nombre d'enfants reçus dans les cours.

	Publics.	Libres.	Total.
Garçons.....	9420	4010	13430
Filles	4776	2290	4066
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	14196	6300	17496
	<hr/>	<hr/>	<hr/>

Cours d'adultes.

		Payants.	Gratuits.	Total
Publics.....	{ Hommes.....	98	348	446
	{ Femmes.....	15	67	82
Libres	{ Hommes.....	4	40	44
	{ Femmes.....	0	6	6
Totaux.....		114	401	515

Auditeurs des cours.

		Payants.	Gratuits	Total.
Publics.....	{ Hommes.....	7084	44568	48649
	{ Femmes.....	420	2253	2373
Libres.....	{ Hommes.....	47	479	496
	{ Femmes.....	»	498	498
Totaux.....		7248	44498	21716

Total des établissements scolaires réguliers (écoles et asiles)... 2616

Total général des élèves..... 340439

Enfants encore privés de toute instruction..... 44675

Communes dépourvues d'écoles.

1° Communes réunies à d'autres pour l'entretien d'une école	46
2° Communes non réunies et n'ayant pas d'école	2
3° Communes ayant une école mixte.....	435
4° Communes de 500 habitants et au-dessus.	{ n'ayant pas d'école de filles 45 n'ayant qu'une seule école 44 ayant plusieurs écoles mixtes... 7
5° Communes de moins de 500 âmes ayant une école spéciale de filles.....	44
6° Communes n'ayant qu'une classe fréquentée par plus de 80 élèves	444
7° Ecoles ayant plusieurs classes et l'une d'elles fréquentée par plus de 80 élèves.....	108
8° Ecoles où ont été créées des écoles	{ de garçons 6 de filles..... 42
9° Ecoles qui ont été dédoublées par suite de ces créations.....	44

STATISTIQUE FINANCIÈRE.

Les revenus publics de l'État réalisés en 1873 dans le département se sont élevés à la somme de 138,772,818 fr., suivant le détail ci-après :

Contributions directes.....	45,869,942(1)
Taxes assimilées aux contributions directes.....	4,044,509
Enregistrement, timbre et domaine.....	24,423,654
Produits des forêts.....	4,842,606
Douanes et sels.....	25,547,594
Contributions indirectes.....	50,260,075
Postes.....	3,790,705
Taxe sur le revenu des valeurs mobilières.....	947,485
Produit de la télégraphie privée.....	508,949
Produits universitaires.....	455,095
Retenues et autres produits affectés aux pensions civiles.....	836,598
Produits divers.....	2,044,666
Ressources spéciales.....	44,394,247
Total.....	138,772,818

L'ensemble des départements a produit au Trésor, en 1873, un revenu total de 2,743,895,662 fr. Le département du Nord a fourni dans ce produit un contingent de 138,772,818 fr., équivalant à plus d'un vingtième des ressources totales de l'État.

Le département du Nord est celui, sauf le département de la Seine, qui fournit la plus importante recette au Trésor.

Mais si on met à part le département de la Seine, qui entre dans la masse du revenu pour une somme exceptionnelle de 624,248,751 fr., on voit que le produit des autres départements est de 2,119,646,911 fr. et que l'apport du Nord est de plus d'un *quinzième* de ce total.

La proportion des divers revenus du département, par rapport au total de chaque nature de produits, s'établit comme suit :

(1) Cette somme ne comprend que la partie des contributions directes qui appartient au Trésor. Le produit des centimes additionnels affectés aux dépenses du département et dont le montant est de 11,700,167 fr. est porté au compte des ressources spéciales. Le produit total des contributions directes dont le détail est donné ci-après s'élève ainsi à 27,570,109 fr.

Contributions directes, 24°; taxes assimilées, 20°; Enregistrement, 27°; Forêts, 20°; Douanes et Sels, 10°; Contributions indirectes, 17°; Postes, 29°; Produits universitaires, 22°; Retenues, etc., pour pensions, 21°, Produits divers, 36°; Ressources spéciales, 26°.

Voici le développement des recettes afférentes à chacune des administrations financières du département pour 1873 :

CONTRIBUTIONS DIRECTES.

Les rôles de l'exercice se sont élevés en totalité à 23,433,590 fr., savoir :

Contribution foncière	40,454,144
Personnelle et mobilière	3,446,928
Portes et fenêtres	3,344,978
Patentes	40,362,608
Taxes du premier avertissement aux contribuables.....	24,450
	<hr/>
Total.....	27,570,409
	<hr/>

Le nombre des patentés a été en 1873 de 75,940. Ce nombre représente le 23° des patentés de tous les départements dont le chiffre s'est élevé, en cette même année, à 1,732,450.

La quotité des centimes additionnels imposés en addition au principal des quatre contributions dans le département se résume ainsi :

Contribution foncière. — Fonds de secours et de non valeurs, 2; centimes départementaux, 48,5; centimes communaux, 60,5.
Total, 111.

Contribution personnelle et mobilière. — Centimes généraux, etc., 20,6; centimes départementaux, 48,5; centimes communaux, 49,5; Total, 118,6.

Portes et fenêtres. — Centimes généraux, etc., 18,9; centimes départementaux, 27,5; centimes communaux, 44,1; Total, 93,2.

Patentes. — Centimes généraux, etc., 79,6; centimes départementaux, 24,1; centimes communaux, 40; Total, 143,7.

CONTRIBUTIONS DIRECTES DE 1878.

Nous croyons utile d'indiquer ici le principal de chacune des quatre contributions par arrondissement :

Arrondissements	CONTRIBUTIONS				TOTAL.
	foncière. (1)	personnelle et mobilier.	des portes et fenêtres.	des patentes.	
Dunkerque ..	494,379	445,855	442,482	334,058 76	4,446,774 76
Hazebrouck..	440,777	97,056	403,552	449,694 08	764,079 08
Lille.....	4,716,506	819,366	4,059,938	2,526,490 22	6,422,320 22
Cambrai	600,742	170,241	456,045		
Avesnes	734,440	490,600	466,440	476,485 74	4,567,605 74
Douai.....	499,848	440,684	435,000	262,242 05	4,037,774 05
Valenciennes	694,460	204,934	485,028	457,433 77	4,538,552 77
Totaux..	5,477,792	4,768,730	4,948,445		

PERCEPTIONS.

Les perceptions des contributions directes du département sont au nombre de 130. Elles sont divisées en cinq classes d'après leurs

(1) Y compris 67,404 fr. formant le principal afférent aux propriétés de l'État qui, aux termes de la loi, contribuent aux impositions départementales et communales.

produits, savoir : 1^{re} classe, de 8,000 francs et au-dessus ; 2^e, de 5,000 à 8,000 ; 3^e, de 3,600 à 5,000 ; 4^e, de 2,400 à 3,600 ; 5^e, de 2,400 et au-dessous.

Voici le tableau de ce classement :

N ^{os} d'ordre	DÉSIGNATION des Perceptions.	Arron- disse- ments.	N ^{os} d'ordre	DÉSIGNATION des Perceptions.	Arron- disse- ments.
<i>1^{re} Classe.</i>			<i>2^e Classe.</i>		
4	Lille (4 ^e division).....	L	38	Landas.....	D
2	Halluin.....	L	39	La Bassée.....	L
3	Armentières.....	L	40	Famars.....	V
4	Tourcoing.....	L	44	Landrecies.....	A
5	Haubourdin.....	L	42	Orchies.....	D
6	Roubaix-Ouest.....	L	43	Gouzeaucourt.....	C
7	Lille (extra-muros)....	L	44	Annœullin.....	L
8	Roubaix-Est.....	L	45	Quesnoy-sur-Deûle....	L
9	Lille (2 ^e division).....	L	46	Bouvignies.....	V
40	Denain.....	V	47	Templeuve.....	L
41	Lille (1 ^{re} division)....	L	48	Cysoing.....	L
42	Valenciennes.....	V	49	Somain.....	D
43	Anzin.....	V	50	Ligny.....	C
44	Dunkerque.....	Dk	51	Onnaing.....	V
45	Lille (3 ^e division)....	L	52	Raches.....	D
16	Maubeuge.....	A	53	Câtillon.....	C
47	Douai.....	D	54	Inchy.....	C
48	Douchy.....	V	55	Méteren.....	H
49	Fournies.....	A	56	Seclin.....	L
20	Croix.....	L	57	Lannoy.....	L
21	Cambrai.....	C	58	Villers-Pol.....	A
22	Raismes.....	V	59	Bouchain.....	V
23	Clary.....	C	60	Fournes.....	L
24	Lewarde.....	D	61	Sin.....	D
25	Saint-André.....	L	62	Iwuy.....	C
26	Solesmes.....	C	63	Gravelines.....	Dk
27	Avesnes-lez-Aubert....	C	64	Bourbourg.....	Dk
28	Le Câteau.....	C	65	Englefontaine.....	A
29	Marcq-en-Barœul.....	L	66	Comines.....	L
30	Wormhoudt.....	Dk	67	Le Quesnoy.....	A
31	Mons-en-Pévèle.....	L	68	Arleux.....	D
32	Condé.....	V	69	Bavai.....	A
33	Masnieres.....	C	70	Steenwourde.....	H
34	Teteghem.....	Dk	71	Haussy.....	C
35	Marly.....	V	72	Fresnes.....	V
36	Pont-à-Marcq.....	L	73	Lecelles.....	V
37	Quincy.....	D	74	Houplines.....	L
			75	Eecke.....	H
			76	Berlaimont.....	A

AGRICULTURE.

RÉCOLTES.

L'économie rurale est portée à un très haut degré dans le département du Nord. Il fournit à la culture une étendue de 475,000 hectares, dont 360,000 en terres labourables, sur une superficie totale de 567,864 hectares.

Les récoltes en grains et farineux ont donné en 1877 les produits indiqués ci-après :

NATURE des grains récoltés.	Nombre d'hectares ensemencés.	Quantité moyenne de semence par hectare.	Nombre de fois que la semence se multiplie, année commune.	Nombre de fois que la semence s'est multipliée en 1876.	Produit par hectare en 1876.	Produit total de chaque espèce de grains en 1876.	Poids moyen d'un hectolitre de chaque espèce de grains de la récolte de 1876.
		Hect.			Hect.	Hect.	Kilog.
Froment.	436844	4,74	42,57	42,04	20,89	2858679	79
Méteil.	4409	4,80	42,84	42,44	22,39	34533	75
Seigle.	44287	4,98	44,43	44,00	21,78	245845	72
Orge.	46484	2,04	49,04	47,26	35,24	580574	64
Sarrazin.	40	4,25	48,00	48,00	20,00	800	52
Epeautre.	4261	2,23	43,56	43,23	29,50	37199	80
Avoine.	52838	2,66	47,23	46,49	43,86	2297481	44
Légumes secs.	9760	2,33	40,45	40,79	27,29	265654	83
Autr. menus grains	7257	2,45	43,02	40,87	23,39	469784	75
Totaux.	237480					6487550	

L'hiver de 1876-1877 a été long et pluvieux, mais le printemps quoique tardif et la température constamment favorable de l'été ont facilité la végétation et la maturation des grains, en sorte que la récolte de 1877 peut être considérée comme celle d'une bonne année moyenne.

Consommations.

Les besoins de la consommation sont indiqués dans le tableau suivant :

NATURE des GRAINS.	QUANTITÉ APPROXIMATIVE d'hectolitres de grains annuellement nécessaire				TOTAL des besoins annuels.
	pour la nourriture des habitants.	pour la nourriture des animaux domestiques.	pour les semences.	pour les distilleries brasseries et autres usages.	
Froment	3574024	4746	253456	42448	3844374
Méteil	288721	4258	2462	"	292141
Seigle	454958	111081	21432	430931	415402
Orge	21640	33406	21640	460709	1015755
Sarrazin	27861	27	43	"	70
Epeautre	6180	3586	4162	6180	41789
Avoine	"	2414661	146335	27009	2584945
Légumes secs	482350	66566	21606	"	270522
Autres menus grains	91623	101802	7829	6415	207369
Totaux	4313557	2733133	478665	4443492	8668527

D'après ces tableaux, les grains récoltés en 1877 ont donné un nombre d'hectolitres de 6,487,550

Les besoins de la consommation étant de 8,668,527

Il en résulte un déficit de 2,180,977

Il est ordinairement pourvu au complément des besoins par les arrivages des départements voisins et de l'étranger.

POMMES DE TERRE.

Il a été ensemencé en pommes de terre, pendant l'année 1877, un nombre de 24,346 hectares qui ont produit, chacun, en moyenne, 118 hectolitres 911., ce qui fait pour la totalité . . . 3,857,354

La consommation de ce tubercule dans le département est évaluée de la manière suivante :

Pour la nourriture des habitants. . .	2,203,358	} 3,091,553
Pour celle des animaux domestiques . . .	537,709	
Pour les semences.	249,321	
Pour les distilleries, etc.	101,125	

Les produits de 1877 présentent conséquemment un excédant de 765,801

Le printemps et l'été de 1877 ont été également favorables au développement des pommes de terre. La récolte a été bonne, supérieure en quantité et en qualité à celle de 1876.

AUTRES CULTURES.

NATURE des RÉCOLTES.	NOMBRE d'hectares ensemencés ou plantés.	PRODUIT MOYEN PAR HECTARE.		PRODUIT TOTAL.	
		en	en	dans	en
		une année ordinaire.	1877.	une année ordinaire.	1877.
Betteraves	36619	454	455	16614386	1665533
Houblon	1265	16	15	19633	19038
Colza	6683	18	16	97279	105117
Lin id.	9648	30	27	284723	267066
Tabac	451	24	22	40821	9893
Foin	69432	49	59	2420198	2894238
Trèfle	20802	54	60	1121440	1247293
Luzerne	10036	60	69	603281	697422
Sainfoin	1959	54	56	69550	110115
Fruits	8434	55	42	460951	353599
Légumes frais	4221	47	49	279033	202025

FOIRES ET FRANCS MARCHÉS.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Bergues, le lundi après le dimanche des Rameaux, trois jours; le lundi après le dimanche de Quasimodo, trois jours; le lundi après le dimanche de la Trinité, trois jours; le lundi après la Saint-Luc, ou le même jour, si c'est un lundi, trois jours. — *Bourbourg*, le 25 juin, trois jours; le lundi après le troisième dimanche de septembre, trois jours; le mardi avant le dimanche gras; le mardi avant la fête de l'Ascension; franc marché le premier mardi de chaque mois. — *Dunkerque*, le 1^{er} janvier, quinze jours; le dimanche le plus près du 24 juin, dix jours. — *Esquelbecq*, le dernier mercredi des mois d'avril et de juillet, un jour. — *Gravelines*, le 15 août, neuf jours. — *Herzeele*, le 15 août, un jour. — *Hondschoote*, le vendredi après la Pentecôte, un jour; le premier vendredi de chacun des mois d'avril, mai, octobre et novembre, pour les bestiaux, un jour; le deuxième dimanche de juillet, cinq jours. — *Warhem*, le dernier dimanche de juin et les quatre jours suivants. — *Wormhoudt*, le mercredi avant la Pentecôte, un jour; le mercredi après la Saint-Jean-Baptiste, un jour; le mercredi après le 8 septembre, un jour.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Bailleul, le dernier mardi d'avril et le deuxième mardi de septembre. — *Caestre*, le dernier mercredi d'avril, le premier vendredi qui suit le 1^{er} décembre, un jour. — *Cassel*, les 1^{er}, 3^e, 5^e, 7^e, 9^e et 14^e jeudis de l'année, un jour; le Jeudi-Saint, un jour; le jeudi après la Trinité, huit jours; le premier jeudi d'août, un jour; le dernier jeudi d'octobre, un jour; le dernier jeudi de novembre, un jour. — *Estaires*, le quatrième jeudi de juillet, deux jours; le premier jeudi d'octobre, deux jours; le 20 juin et le 15 décembre pour les chevaux. — *La Gorgue*, le premier mardi de mai, deux jours; le premier mercredi d'octobre, deux jours. — *Hazebrouck*, le premier lundi de février, un jour; le lundi de la mi-carême, un jour; le troisième lundi d'avril, un jour; le premier lundi de mai, un jour; le lundi après

le 12 juin, un jour; le premier lundi d'août, un jour; le premier dimanche après l'Assomption, neuf jours; le premier lundi d'octobre, un jour; le lundi de la Toussaint, un jour; le premier lundi qui suit le premier mercredi de chaque mois, un jour pour les bestiaux. — *Merville*, le deuxième mercredi de septembre, deux jours; franc marché le deuxième mercredi de chaque mois. — *Morbecque*, le mardi qui suit le premier lundi de mai, un jour; le mardi qui suit le premier lundi d'août, un jour; le troisième dimanche de septembre, un jour; le 21 novembre, un jour. — *Renescure*, marché aux bestiaux le mercredi des cendres et le 19 juillet. — *Steenvoorde*, le premier samedi de mai, un jour; le premier samedi d'octobre, un jour; le deuxième samedi de novembre, un jour. — *Steenwerck*, le troisième vendredi d'avril, un jour; le 24 juin, quatre jours; le 1^{er} juillet, un jour; le 20 novembre; un jour. — *Vieux-Berquin*, troisième samedi d'avril, troisième samedi de novembre.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Armentières, le deuxième lundi d'avril, un jour; le deuxième lundi de juillet, un jour; le deuxième lundi de septembre, un jour; le premier lundi de novembre, un jour; franc marché le premier lundi de chaque mois; le premier dimanche de mai, dix jours. — *La Bassée*, le 19 janvier, deux jours; le 19 avril, deux jours; le 19 juillet, deux jours; le 19 octobre, deux jours; franc marché, le deuxième lundi de chaque mois. — *Comines*, le premier jour de marché après la Saint-Denis, un jour. — *Cysoing*, le mardi après l'Ascension, neuf jours; franc marché les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois, un jour. — *Haubourdin*, le 21 janvier, un jour; le 21 avril, un jour; le 21 juillet, un jour; le 21 octobre, un jour. — *Lannoy*, le deuxième dimanche d'octobre, quatre jours. — *Lille*, le 26 août, quinze jours. — *Mons-en-Pévèle*, le 3^e jeudi de chaque mois. — *Roubaix*, le lendemain du dimanche de Quasimodo jusqu'au samedi inclusivement; le mardi après le premier dimanche de septembre, deux jours; franc marché le samedi, de quinze jours en quinze jours. — *Seclin*, le troisième lundi de mai, un jour; le troisième lundi de novembre, un jour; franc marché le troisième lundi de chaque mois, un jour. — *Templeuve*, le troisième mardi des mois de janvier, mai, juillet, septembre et novembre. — *Tourcoing*, le dimanche qui suit le 25 juillet, ou le même jour, s'il tombe un dimanche, dix jours; franc marché le premier lundi des mois de mars, juin, septembre et décembre, un jour. — *Wavrin*, marché aux bestiaux le troisième

samedi de chaque mois. — Lille (*Wazemmes*), le deuxième lundi des mois de mars, avril, septembre, octobre et décembre.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Avesnes-lez-Aubert, le premier lundi d'octobre, un jour pour les bestiaux. — *Cambrai*, le 1^{er} mai, neuf jours; le 28 octobre, neuf jours; franc marché le 24 de chaque mois, un jour. — *Le Câteau*, le 22 septembre, neuf jours; franc marché le 22 de chaque mois; un jour. — *Câtillon*, franc marché le 10 de chaque mois. — *Caudry*, le 26 de chacun des mois de janvier, avril, juillet et octobre, pour les bestiaux. — *Clary*, le 6 de chacun des mois de janvier, juillet et septembre. — *Crèvecœur*, le 25 juin, un jour. — *Gouzeaucourt*, le 8 de chaque mois, un jour. — *Honnecourt*, le 22 mars, un jour; le 22 juillet, un jour. — *Maretz*, le premier de chacun des mois de mars, juin, septembre et décembre, un jour. — *Solesmes*, franc marché le premier mercredi de chaque mois. — *Walincourt*, le 12 avril, un jour; le 23 octobre, un jour.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

Anor, le premier lundi des mois de mars, d'avril, de septembre et d'octobre, un jour, le premier lundi des mois de janvier, février, mars, juin, juillet, août, novembre et décembre, un jour. — *Avesnes*, le mercredi après le dimanche de Quasimodo, un jour; le premier dimanche d'août, neuf jours; le 1^{er} septembre, un jour, franc marché et foire aux bestiaux le 8 de chaque mois. — *Bavai*, le 15 août, quatre jours; franc marché le 9 de chaque mois, un jour; le 17 de chaque mois pour les chevaux. — *Berlaimont*, le 17 de chaque mois, un jour. — *Cousolre*, le 18 de chaque mois, un jour. — *Etrœungt*, franc marché le dernier lundi de chaque mois, un jour. — *Felleries*, le premier mercredi de chaque mois. — *Fourmies*, le premier lundi de chaque mois, un jour. — *Gommegnies*, le 15 de chaque mois de mars, septembre et octobre. — *Landrecies*, le quatrième jeudi de carême, un jour; le jour de Saint-Luc (18 octobre), un jour; le troisième mardi de chaque mois, un jour. — *Maroilles*, franc marché le premier lundi de chaque mois, un jour. — *Maubeuge*, le 28 de chaque mois, un jour; le 19 mars, un jour. — *Prisches*, le 3 février, un jour; le 12 mai, un jour, le deuxième lundi de septembre, un jour; le 26 novembre, un jour. — *Le Quesnoy*, le 25 octobre, huit jours; franc marché les 12 et 29 de chaque mois, un jour. — *Sains*, le 7 de chaque mois. — *Solre-le-Château*, le

1^{er} mars, un jour; le 1^{er} octobre, un jour; le premier mardi de chaque mois, un jour. — *Trélon*, le dernier lundi de chaque mois, un jour. — *Wignehies*, le dernier mardi de chaque mois.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Douai, le 1^{er} juin, cinq jours; le 1^{er} octobre, quinze jours; franc marché le premier mercredi de chaque mois, un jour. — *Marchiennes*, le dernier samedi des mois de janvier, avril, juillet et octobre, un jour. — *Orchies*, le lendemain de la Trinité, un jour; le dimanche après la Nativité, un jour; le lundi qui précède le dernier mercredi de janvier, un jour; le premier lundi de chaque mois, un jour.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Saint-Amand, le lundi de la Pentecôte, dix jours. — *Bouchain*, franc marché le premier vendredi de chaque mois, un jour. — *Condé*, le 1^{er} octobre, neuf jours. — *Fresnes*, le quatrième lundi de chaque mois. — *Hasnon*, le premier jeudi de chaque mois. — *Valenciennes*, le 15 septembre, dix jours; franc marché les 10, 20 et 30 de chaque mois pour les chevaux, et les mardis pour les bestiaux.

MARCHÉS HEBDOMADAIRES.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Armbouts-Cappel, dimanche et jours de fête. — *Bergues*, lundi et vendredi; le lundi pour les grains. — *Bollezeele*, mercredi. — *Bourbourg*, mardi et vendredi; mardi pour les grains; tous les mardis des mois de mars, avril et mai pour les bestiaux. — *Brouckerque*, dimanche. — *Capellebrouck*, dimanche. — *Dunkerque*, mercredi et samedi; samedi pour les grains. — *Esquelbecq*, dimanche, mercredi et samedi. — *Ghyvelde*, jeudi. — *Gravelines*, mercredi et vendredi. — *Herzeele*, dimanche. — *Hondschoote*, mardi et vendredi. — *Les Moeres*, dimanche et mercredi. — *Looberghe*, jeudi. — *Loon*, jeudi. — *Pitgam*, dimanche. — *Rexpoede*, jeudi et dimanche. — *Volkerinckhove*, jeudi. — *Warhem*, dimanche. — *Wormhoudt*, mercredi.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Bailleul, mardi pour les grains. — *Caestre*, dimanche pour les légumes. — *Cassel*, jeudi pour les grains. — *Estaires*, mercredi et jeudi; jeudi pour les grains. — *Hazebrouck*, lundi et vendredi; lundi pour les grains. — *Houtkerque*, mercredi. — *Merville*, tous les jours; mercredi pour les grains. — *Rubrouck*, le vendredi pour le beurre et les œufs. — *Steenvoorde*, samedi pour les grains. — *Steenwerck*, vendredi pour les menues denrées et grains. — *Vieux-Berquin*, samedi pour les légumes, fruits et menues denrées.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Annœullin, mardi pour les fruits, légumes, comestibles, graines et céréales. — *Armentières*, dimanche, lundi, vendredi; lundi pour les grains. — *La Bassée*, mardi, jeudi et samedi; jeudi pour les grains. — *Comines*, lundi et jeudi. — *Cysoing*, mardi pour les comestibles et graines. — *Fournes*, vendredi. — *Halluin*, samedi. — *Haubourdin*, mardi et samedi. — *Lannoy*, mardi, jeudi et samedi; jeudi pour les grains. — *Lille*, tous les jours; mercredi pour les grains. — *Linselles*, vendredi. — *Mons-en-Pévèle*, jeudi. — *Pont-à-Marcq*, vendredi. — *Quesnoy-sur-Deûle*, jeudi. — *Roubaix*, mardi, jeudi, samedi et dimanche; mardi après midi pour les bestiaux. — *Seclin*, lundi. — *Templeuve*, le samedi pour les porcs, veaux, œufs, volailles, etc. — *Tourcoing*, lundi, jeudi et dimanche; jeudi pour les grains; le mardi de chaque semaine pour la vente des bestiaux. — *Wattrelos*, dimanche. — *Lille (Wazemmes)*, mardi et vendredi. — *Willems*, vendredi.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Busigny, samedi. — *Cambrai*, tous les jours, mercredi et samedi pour les grains. — *Catillon*, mercredi. — *Clary*, samedi. — *Elincourt*, jeudi. — *Le Câteau*, mardi, jeudi et samedi; les mêmes jours pour les grains. — *Maretz*, vendredi pour les légumes, beurre, fromage, œufs et autres comestibles. — *Masnières*, vendredi. — *Solesmes*, samedi. — *Walincourt*, vendredi.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

Avesnes, lundi, mercredi et vendredi. — *Bavai*, mardi et

vendredi.— *Berlaimont*, mardi et samedi.— *Cartignies*, mercredi.— *Etrœungt*, jeudi.— *Fourmies*, mercredi et samedi.— *Joumont*, jeudi.— *Glageon*, jeudi.— *Gommegnies*, jeudi.— *Hautmont*, mardi et vendredi.— *Landrecies*, lundi, jeudi et samedi; lundi et jeudi pour les grains.— *Maroilles*, mardi et vendredi.— *Maubeuge*, tous les jours; samedi pour les grains.— *Le Quesnoy*, mardi et vendredi.— *Prisches*, lundi.— *Sains*, jeudi pour les légumes et comestibles.— *Sars-Poteries*, jeudi et lundi.— *Solre-le-Château*, mardi et vendredi.— *Trélon*, lundi.— *Wignehies*, mardi.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Aniche, mardi et vendredi.— *Arleux*, lundi.— *Auberchicourt*, mardi.— *Douai*, tous les jours; mardi, jeudi et samedi pour les grains, mercredi pour les bestiaux.— *Fenain*, mardi.— *Flers*, vendredi.— *Marchiennes*, samedi.— *Orchies*, lundi et vendredi; lundi pour les grains.— *Somain*, jeudi, lundi pour les légumes, le beurre, les fruits et autres comestibles.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Abscon, mercredi pour les légumes et comestibles.— *St-Amand*, tous les vendredis pour les bestiaux, les mardi et vendredi de chaque semaine pour les menues denrées.— *Bouchain*, mardi et vendredi; vendredi pour les grains.— *Condé*, mercredi et samedi.— *Denain*, mardi, jeudi et samedi.— *Escaudain*, vendredi pour les légumes, fruits et comestibles.— *Fresnes*, marché aux bestiaux tous les lundis, excepté le premier lundi d'août, le troisième lundi de septembre et les lundis qui ont pour date 10, 20 ou 30 du mois.— *Hasnon*, tous les jeudis.— *Lourches*, mercredi et vendredi.— *Marquette*, jeudi.— *Raismes*, jeudi pour les fruits, légumes, comestibles et menues denrées.— *Valenciennes*, mercredi et samedi pour les grains et fourrages; mardi pour les chevaux et bestiaux.

Les marchés du département qui sont les mieux approvisionnés en grains sont ceux de Bergues, Lille, Douai, Cambrai et Valenciennes.

Troisième partie.

TABLEAU NOMINATIF

DES

PRÉSIDENTS, VICE-PRÉSIDENTS ET SECRÉTAIRES

DU CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD

Depuis 1801

ANNÉES	MODE de NOMINATION.	PRÉSIDENTS.	VICE-PRÉSIDENTS,	SECRÉTAIRES.
		MM.		MM.
1801	Elections.	De Warenguien.....	Emmery.
1802	Elections.	De Warenguien.....	Emmery.
1803	Elections.	De Warenguien.....	Farez.
1804	Elections.	De Warenguien.....	Farez.
1805	Elections.	De Warenguien.....	Farez.
1806	Elections.	De Warenguien.....	Michel.
1807	Elections.	De Warenguien.....	Michel.
1808	Elections.	De Warenguien.....	Michel.
1809	Elections.	De Warenguien.....	Michel.
1810	Elections.	Gossuin.....	Michel.
1811	Elections.	Gossuin.....	Dhaubersart.
1812	Elections.	Gossuin.....	Dhaubersart.
1813	Elections.	Gossuin.....	Dhaubersart.
1814	Elections.	Gossuin.....	Marquis de La Coste.
1815	Elections.	Gossuin.....	Marquis de La Coste.
1816	Elections.	Gossuin.....	Marquis de La Coste.
1817	Elections.	Potteau d'Hancarderie.....	Marquis de La Coste.
1818	Elections.	Petteau d'Hancarderie.....	Marquis de La Coste.
1819	Elections.	Gossuin.....	Marquis de La Coste.
1820	Elections.	Potteau d'Hancarderie.....	Marquis de La Coste.
1821	Elections.	Potteau d'Hancarderie.....	Marquis de La Coste.
1822	Elections.	Comte de Muysaert.....	Marquis de La Coste.
1823	Elections.	Comte de Muysaert.....	Marquis de La Coste.
1824	Elections.	Comte de Muysaert.....	Marquis de La Coste.
1825	Elections.	Comte de Muysaert.....	Marquis de La Coste.
1826	Elections.	Comte de Muysaert.....	Marquis de La Coste.
1827	Elections.	Comte de Muysaert.....	Fizeau de La Martel.
1828	Elections.	Comte de Muysaert.....	Fizeau de La Martel.
1829	Elections.	Comte de Muysaert.....	Béthune-Houriez.
1830
1831	Elections.	Barrois-Virnot.....	Farez.
1832	Elections.	Farez.....	Lorrain, fils.
1833	Elections.	De Brigode.....	Lorrain, fils.
1834	Elections.	Ferrier.....	Lorrain, fils.

ANNÉES	MODE de NOMINATION.	PRÉSIDENTS.	VICE-PRÉSIDENTS.	SECRÉTAIRES.
		MM.	MM.	MM.
1835	Elections .	Ferrier		Lorrain, fils.
1836	Elections .	Ferrier		Leroy de Béthune.
1837	Elections .	Ferrier		Leroy de Béthune.
1838	Elections .	Ferrier		Marchant.
1839	Elections .	Comte de Montozon		Marchant.
1840	Elections .	Ferrier		Marchant.
1844	Elections .	Ferrier		Marchant.
1842	Elections .	Ferrier		Marchant.
1843	Elections .	Ferrier		Marchant.
1844	Elections .	Ferrier		Marchant.
1845	Elections .	Ferrier		Marchant.
1846	Elections .	Delespaul		Marchant.
1847	Elections .	Delespaul		Marchant.
1848	Elections .	Marchant		Lestiboudois.
1 ^{re} Sess. 1848	Elections .	Marchant		Lestiboudois.
2 ^e Sess. 1849	Elections .	Marchant		Lestiboudois.
1850	Elections .	Danel		De Clebsattel.
1851	Elections .	Danel		De Clebsattel.
1852	Décret . . .	Marchant	Danel	De Clebsattel.
1853	Décret . . .	Marchant	Danel	De Clebsattel.
1854	Décret . . .	Marchant	Danel	De Clebsattel.
1855	Décret . . .	Marchant	Danel	De Clebsattel.
1856	Décret . . .	Marchant	Danel	De Clebsattel.
1857	Décret . . .	Marchant	Danel	De Clebsattel.
1858	Décret . . .	Marchant	Danel	De Clebsattel.
1859	Décret . . .	Marchant	Danel	De Clebsattel.
1860	Décret . . .	Comte Mimerel	Danel et Comte Dubois	De Clebsattel et Mailliet.
1861	Décret . . .	Comte Mimerel	Danel et Comte Dubois	De Clebsattel et Mailliet.
1862	Décret . . .	Comte Mimerel	Danel et Comte Dubois	De Clebsattel et Mailliet.
1863	Décret . . .	Comte Mimerel	Danel et Comte Dubois	De Clebsattel et Mailliet.
1864	Décret . . .	Comte Mimerel	Danel et Comte Dubois	De Clebsattel et Mailliet.
1865	Décret . . .	Comte Mimerel	Danel et Comte Dubois	De Clebsattel et Mailliet.
1866	Décret . . .	Comte Mimerel	Danel et Comte Dubois	De Clebsattel et Mailliet.
1867	Décret . . .	Comte Mimerel	Danel et Comte Dubois	De Clebsattel et Mailliet.
1868	Décret . . .	Comte Mimerel	Danel et Seydoux	De Clebsattel et Mailliet.
1869	Décret . . .	Comte Mimerel	Danel et Seydoux	De Clebsattel et Mailliet.
1870	Elections .	Danel		Mailliet.
1871	Elections .	Danel	Plichon et J. Brame	Mailliet et Saint-Léger.
1872	Elections .	Danel	Plichon et J. Brame	Mailliet et Desrousseaux.
1873	Elections .	Danel	Plichon et J. Brame	Mailliet et Desrousseaux.
1874	Elections .	Plichon	J. Brame et Mailliet	Desrousseaux et L. Legrand (de Lecelles).
1875	Elections .	Plichon	J. Brame et Mailliet	Desrousseaux et L. Legrand (de Lecelles).
1876	Elections .	Plichon	J. Brame et Mailliet	Desrousseaux et L. Legrand (de Lecelles).
1877	Elections .	Plichon	J. Brame et Mailliet	Desrousseaux et L. Legrand (de Lecelles).

NÉCROLOGIE.

DE STAPLANDE.

M. Louis-Marie de Hau de Staplande, né en 1798 à Münster (Westphalie) durant l'émigration, sénateur du Nord, ancien conseil général et député du Nord, est mort subitement à Paris le 24 février 1877.

Les obsèques de M. de Staplande ont été célébrées le 26 février à Paris, dans l'église Sainte-Clotilde.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Mailliet, sénateur du Nord, de Kerdrel, vice-président du Sénat, Plichon et Joos, députés du Nord

Son corps a été transporté à Bergues où les funérailles ont été célébrées dans l'église de cette ville.

Le deuil était conduit par MM. Ernest de Staplande et Gaston de Staplande, capitaine de frégate, ses fils, et M. Banchelet de Lafosse, son gendre.

La croix était portée par M. Joos, député.

Les coms du poêle étaient tenus par MM. Périn, sous-préfet de Dunkerque; Bergerot, conseiller général; Claeys, adjoint du maire; et Leclercq, commandant de la place.

Une foule considérable et recueillie, un grand nombre de conseillers généraux, de conseillers d'arrondissement, beaucoup de maires, ainsi que presque toutes les notabilités de l'arrondissement de Dunkerque ont accompagné le corps.

Au cimetière, M. Joos s'est fait l'interprète des sentiments de profonde estime et des sympathiques regrets de ses concitoyens, et a prononcé, d'une voix émue, les paroles suivantes :

« Messieurs,

» Nous ramenons, ici, la dépouille mortelle de l'un des concitoyens les plus justement estimés, de notre contrée. Sa famille trouve une consolation pour elle, et ses amis, un précieux souvenir, un salutaire exemple, à voir reposer ses restes au milieu des populations qui lui étaient si chères. Leur place n'est-elle pas marquée dans cette ville, qu'il a administrée à deux reprises, avec tant de dévouement et de sagesse? au chef-lieu de canton, qui de 1833 à 1851 en a fait le représentant de ses intérêts au Conseil

général? dans cet arrondissement, qui lui a légué la succession politique de son père, député jusqu'en 1830, en l'envoyant lui-même à la Chambre de 1836 à 1852 et plus tard en 1871, sans autres intermittences, dans sa vie publique ou parlementaire que celles dont sa conscience lui imposait le devoir? dans ce département, qui couronnait récemment sa carrière par l'investiture sénatoriale, suprême témoignage de sa confiance? au milieu de nous tous, qui avons été, ceux-ci sa famille, ceux-là ses amis, le plus grand nombre ses obligés, tous ses sympathiques et respectueux concitoyens? Le désir que nous avons eu de ne pas le perdre, même après sa mort, ne l'exprimez-vous pas avec nous?

» M. de Staplande est né, en 1778, à Münster. Après l'apaisement de la tourmente qui avait porté son berceau à l'étranger, il est venu, parmi nous, déjà tout pénétré des sentiments français que lui avait inspirés dans l'exil, sa famille d'origine flamande, et ces sentiments qui ne sont l'apanage exclusif d'aucun parti politique, que l'on honore où on les rencontre, il les a gardés sans altération comme sans défaillance, sous tous les régimes qui se sont succédé en France, durant sa vie, donnant ainsi le sincère exemple de ses robustes convictions.

» Retracer ici les mérites de M. de Staplande serait en quelque sorte vous faire injure; n'auriez-vous pas en effet le droit de vous plaindre qu'on puisse vous supposer la mémoire assez courte pour avoir oublié ses services, l'intelligence assez étroite pour n'avoir pas découvert, sous le voile de sa modestie, ce qu'il avait en lui de sûr jugement et de clairvoyante pénétration, le cœur assez peu élevé pour n'avoir pas su apprécier la noblesse du sien? — Il aimait la liberté, vous ne l'ignorez pas: mais il ne croyait pas à la nécessité des révolutions pour la conquérir.

» Il était monarchiste et religieux. Monarchiste, non parce qu'il espérait obtenir de la monarchie des faveurs qu'il n'a recherchées sous aucun gouvernement, mais parce qu'il croyait trouver dans l'hérédité légitime la stabilité qui garantit le maintien des institutions. Religieux, parce qu'il avait la conviction profonde que la religion est pour l'âme un aliment aussi indispensable que le pain pour le corps, et qu'un peuple sans Dieu retourne droit à la barbarie et à l'esclavage.

M. de Staplande a conformé tous les actes de sa vie à ces principes, que l'on peut combattre, mais auxquels tous les partis doivent respect, quand ils puisent leur source dans une foi sincère et dans l'exclusif amour de la grandeur du pays.

» M. de Staplande a eu la bonne fortune de les pratiquer ouvertement pendant sa longue existence, sans ostentation comme sans faiblesse, sans que les passions politiques, qui ont tué tant

d'autres réputations, se soient jamais permis d'attaquer la sienne, et nous le trouvons après quatre-vingts ans, dont plus de quarante ont été consacrés à la chose publique, en pleine possession de la confiance, de l'estime et du respect de ses concitoyens. Eh bien ! Messieurs, je dis que des enfants ont le droit d'être fiers du nom d'un tel père ; qu'en déposant notre dernier hommage sur sa tombe, nous prenons l'engagement de suivre les exemples de l'homme de bien qu'elle renferme, et que nous avons le ferme espoir de retrouver un jour auprès du Maître suprême qu'il n'a jamais renié. »

JULES BRAME.

M. Jules-Louis-Joseph Brame, sénateur, vice-président du Conseil général du Nord, ancien député, ancien ministre, est décédé à Paris, le 1^{er} février 1878, dans sa soixante-dixième année.

M. Brame est né à Lille le 9 janvier 1808. Ses études classiques terminées, il alla étudier le droit à Paris, où il obtint le diplôme de licencié. Il entra vers 1836 au Conseil d'État en qualité d'auditeur, et devint maître des requêtes en 1840.

En 1848, il se retira dans le domaine paternel, et se livra avec ardeur à l'agriculture et aux études agronomiques. Depuis 1847, il avait été membre du Conseil général du Nord.

M. Brame débuta dans la carrière parlementaire en 1857, où il fut élu député du Corps législatif par la 4^e circonscription du Nord. Il fut réélu en 1863 et en 1869. C'est lui qui fut chargé de rédiger le rapport sur le projet de loi des 40 millions destinés à améliorer le matériel de l'industrie.

Il fit partie du cabinet du 10 août 1871 comme ministre de l'instruction publique.

En 1875, il fut élu sénateur du Nord.

Les obsèques de M. Jules Brame ont été célébrées le 3 février dans l'église de la Madeleine à Paris.

MM. Max et Georges Brame conduisaient le deuil ; derrière eux marchait la députation du Sénat, en costume.

Une foule nombreuse, un grand nombre de sénateurs, de députés, de magistrats de la Cour de cassation, de la Cour d'appel, du Conseil d'État, de la Cour des comptes, etc, etc, ont escorté le char funèbre.

L'absoute a été dite par M. le curé de la Madeleine, entouré de son clergé.

Son corps a été transporté à Lille où les funérailles ont été célébrées dans l'église Sainte-Catherine.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Mailliet et d'Hespel, sénateurs, Plichon, député et président du Conseil général, Desrousseaux, secrétaire du Conseil général, Baucarne-Leroux, président du Comice agricole.

Une affluence considérable de personnes venues de différents points du département, des sénateurs, des députés, des conseillers généraux, des conseillers d'arrondissement, des maires, des notabilités de Lille, Roubaix, Tourcoing, etc, etc, assistaient aux funérailles.

Le corps ayant été déposé dans le caveau de la famille Brame, M. Mailliet, sénateur du Nord, a pris le premier la parole et a prononcé le discours suivant :

« Messieurs.

» Il y a dans cette tombe autre chose que des restes périssables. Celui qui y repose, était un caractère.

» Notre cher regretté concitoyen se prépara à la vie publique en passant par notre plus haute école d'administration. Après de fortes études universitaires, il entra comme auditeur au Conseil d'Etat, où il devint maître des requêtes.

» Démissionnaire, il rejoignait son pays natal, pour diriger l'exploitation d'un important domaine agricole. C'est là que vous avez appris à le connaître, et vous n'avez pas tardé à apprécier tout le parti que la chose publique pouvait tirer de ses aptitudes et de son énergique nature.

» Il était à peine arrivé parmi vous que le canton de Cysoing l'envoyait au Conseil d'arrondissement, et quand surgirent les événements de 1848, ce même canton en fit son représentant au Conseil général du Nord, où, soutenu par l'inébranlable fidélité de ses suffrages, il ne cessa pas de siéger jusqu'au jour de sa mort, sinon pendant les courts interrègnes où le vent révolutionnaire renversait ou supprimait les représentants légaux du pays.

» La notoriété de son nom ne tarda pas à franchir les étroites limites du canton de Cysoing, et, en 1857, les portes de la Chambre des députés s'ouvrirent pour lui.

» Ce qu'il y fit, d'autres qui furent ses contemporains parlementaires, ses émules et ses compagnons d'armes dans les luttes nombreuses, économiques et politiques qu'il soutint, souvent avec éclat, vous le diront beaucoup mieux et avec plus d'autorité que je ne pourrais le faire moi-même. Je me bornerai à constater que la quadruple investiture dont vous l'avez honoré en 1857, 63, 69 et 71, est la meilleure preuve que vous étiez content de lui.

» En 1870, après nos premiers revers, (vous vous le rappelez,

Messieurs), la Chambre disparut dans une tourmente d'autant plus funeste, que la France avait un plus impérieux devoir de se montrer unie et compacte en face de l'ennemi qui envahissait son territoire, et aucun de vous n'a perdu le souvenir de cette guerre à outrance, entreprise et poursuivie en l'absence de toute représentation nationale.

» En attendant que la parole nous fût rendue, M. Jules Brame rentra dans la vie privée, pendant que l'un de ses fils allait défendre le pays sur les champs de bataille du Nord, et prouver qu'il était digne de son nom. Ce jour venu, Messieurs, le département du Nord, affirma par un vote plus général, la confiance que lui inspirait le représentant de l'une de ses circonscriptions, en élisant M. Jules Brame à l'Assemblée souveraine. C'est là où nous le trouvons, quand fût faite la loi constitutionnelle du 24 février 1875 relative à l'organisation du Sénat.

» A cette époque, M. Brame comprit non que la charge de député fut trop lourde pour ses vaillantes épaules, mais qu'il était temps pour son fils d'apprendre à la porter. En 1876, le fils était nommé député et le père sénateur.

» Vous le voyez, messieurs, cette famille est vôtre ; elle est votre œuvre ; vous êtes liés par la plus noble des réciprocités, celles des services qui méritent la reconnaissance publique et celle des suffrages qui l'expriment.

» M. Brame, dans son indépendance quelque peu altière, n'a jamais rien voulu devoir qu'à vous, rien demander qu'à vous, ne trouvant qu'une récompense véritablement digne des ambitions élevées, la conquête de l'estime de ses concitoyens, obtenue sans appui extérieur et par le seul fait de savoir s'en montrer digne.

» Aussi, après plus de quarante ans d'une vie dont un grand nombre, avec moins de valeur et dans des situations plus modestes, auraient eu, de notre temps surtout, la tentation de se servir dans leur intérêt personnel, ou pour la satisfaction de mesquines vanités, nous le voyons tomber à l'âge de soixante-dix ans, sans avoir jamais recherché ou accepté aucunes faveurs, sinon les vôtres, pas même la croix de la Légion-d'Honneur qui lui revenait à tant de titres, et qui lui fut plusieurs fois offerte.

» Pourtant, je me trompe, il fut ministre pendant quelques jours : mais quand ? Était-ce au temps des splendeurs de l'Empire ? Non ! C'était au moment de nos malheurs, quand le pouvoir n'était plus qu'une responsabilité terrible. Oui ! Ce jour-là, son énergie parut plus que jamais nécessaire ; on fit appel à son dévouement, et, sans mémoire des luttes que son libéralisme avait plus d'une fois soutenues contre un gouvernement dont il ne fut ni l'adversaire ni le complaisant, mais qu'il a surtout aimé dans sa mauvaise

fortune, quant tant d'autres le renient après l'avoir adulé dans son omnipotence, comme sans souci de l'immensité de la tâche qui allait lui échoir, il n'hésita pas à accepter le poste de combat qui s'imposait à son patriotisme.

» Eh bien ! messieurs, n'avais-je pas raison de vous dire qu'il y a dans cette tombe un caractère ? Oui, c'était un athlète au moral comme au physique. Il était fait pour la lutte. Il aimait la bataille, ou tout au moins il ne la refusait pas. Il y apportait toutes les ardeurs, tous les emportements de sa chaude nature. Il s'y présentait la poitrine toujours découverte, visant son adversaire avec une sûreté de coup d'œil que son impétuosité ne détournait pas du but, ne se servant pour attaquer ou se défendre que des armes loyales et apparentes qui convenaient seules à sa main, sans recourir jamais à la ruse, à la dissimulation, ou même à l'habileté.

» Tous, au presque tous, vous avez entendu sa parole vigoureuse, et parfois absolue quand elle n'était pas tempérée par la verve gracieuse dont il avait le secret, et je comprends que cette parole ait pu souvent intimider ceux qui, jugeant l'orateur pendant l'action, n'étaient pas en position de le connaître dans ses expansions de famille, dans ses rapports d'intimité, et je dirais presque dans ses faiblesses du cœur, même envers ceux dont il avait à se plaindre.

» Que de fois l'adversaire de la veille devenait l'obligé du lendemain !

» Que de fois, nous qui nous avons eu l'honneur, l'honneur que nous payons d'un bien poignant regret, d'être de ses amis, nous avons eu occasion de constater la dissemblance, pour ne pas dire la contradiction de cette nature en apparence redoutable, et, au fond, si sympathique, si aimante et si dévouée !

» Mais n'est-ce pas ainsi que vous l'appréciez vous-même ? Témoins les adieux que recevait il y a quelques jours sa dépouille mortelle à Paris, et l'affluence qui se presse autour de cette tombe encore ouverte, et sur laquelle avant de nous séparer, nous voudrions tous promettre de garder fidèlement la mémoire de celui qui nous quitte. Ses fils, de leur côté, n'oublieront pas que noble oblige, et auront le dévouement pour le pays que leur lègue un père dont ils ont droit de s'honorer. Ainsi se continuera d'une manière plus intime, en se perpétuant, le pacte d'union et de mutuelle confiance qui s'est formé entre eux et le département.

» Adieu ! Non, au revoir, Brame, mon digne collègue, mon excellent ami ! »

M. Pichon, député, président du Conseil général, s'est ensuite exprimé en ces termes :

« Messieurs,

» M. Jules Brame a occupé une place trop considérable dans le sein du Conseil général du Nord, et a rendu, dans le cours de sa vie administrative, des services trop signalés au département, pour que je n'aie pas senti le devoir de venir acquitter, sur sa tombe, la dette de la gratitude publique, et y déposer l'expression de la profonde douleur que sa mort a causée parmi ses collègues de l'assemblée départementale.

» Pendant trente ans, en effet, M. Jules Brame a siégé sur les bancs de cette assemblée, et a pris une part active et brillante à ses travaux. Déjà (on vous l'a dit dans le discours si remarquable et si vrai que vous venez d'entendre), il faisait partie du Conseil d'arrondissement de Lille lorsqu'en 1848 il fut envoyé au Conseil général par le canton de Cysoing, qui, jusqu'à sa mort, lui a fidèlement conservé son mandat.

» Dès ses débuts, il s'y fit distinguer.

» Il apportait dans les délibérations l'expérience des affaires administratives qu'il avait acquise au Conseil d'Etat.

» Il y apportait surtout les ressources d'une intelligence vive et facile, qui lui permettait de traiter avec avantage les sujets les plus variés et qui s'alliait chez lui à une grande fermeté de caractère.

» Ardent et tenace tout à la fois, il mettait au service de ses convictions et des intérêts dont il avait la charge une rare activité et un dévouement absolu.

» Lorsqu'il s'emparait d'une question, il en poursuivait le succès avec une persévérance qu'aucun obstacle ne parvenait à lasser.

» Agriculture, industrie, commerce, économie publique, chemins de fer, il a abordé et discuté toutes ces grandes questions. Il n'est aucun intérêt départemental qui ne l'ait toujours et partout trouvé armé pour le défendre. Il a concouru, pour sa grande part, à doter le département et le pays de tout un réseau de voies ferrées qui n'aura point coûté une obole ni à l'Etat ni au département.

» Dès que les Assemblées départementales furent investies du droit de constituer leur bureau, M. Jules Brame fut, chaque année, appelé par ses collègues à la vice-présidence du Conseil général du Nord. Ce haut témoignage de confiance ne pouvait lui manquer.

» Ses aptitudes si remarquables devaient lui ouvrir une plus

vaste scène. En 1857, une des circonscriptions électorales de l'arrondissement de Lille le nomma son député au Corps législatif. Il y arriva dans une complète indépendance et à la suite d'une lutte ardente. Depuis, et jusqu'à la fin de l'Empire, ses électeurs lui conservèrent son mandat, sans que jamais personne songeât à venir le lui disputer.

» Permettez, messieurs, à un de ses anciens collègues de vous dire, en quelques mots, ce qu'il fut dans cette Assemblée.

» Conservateur résolu, mais conservateur libéral, M. Jules Brame prit, au Corps législatif, place au milieu des rares hommes politiques qui, dès 1857, cherchèrent à réconcilier l'Empire avec la liberté. Il fut un des fondateurs du groupe qui se créa pour poursuivre ce dessein et dont l'influence, malgré la modestie de ses débuts, devint plus tard décisive et détermina la grande évolution politique en vue de laquelle il s'était constitué.

» A la Chambre, le rôle de M. Brame ne fut pas moins actif qu'au Conseil général. On le rencontre dans les Commissions les plus importantes; on le voit à la tribune, défendant pied à pied les grands intérêts du pays et ceux qui lui sont spécialement confiés.

» Dans les débats que suscite le traité de commerce, dont les dispositions mettaient en péril la plupart de nos industries, on le trouve sur la brèche, champion redouté et infatigable.

» En 1870, lors des premières défaites de notre vaillante armée, il est appelé dans les conseils de la couronne. La Révolution du 4 septembre le rend à la vie privée.

» Lorsqu'à la suite de tant de désastres, le peuple est enfin convoqué dans ces comices, le département du Nord lui continue à l'Assemblée nationale le mandat qu'il exerçait depuis 1857 à la Chambre des députés. Plus tard, en 1875, il l'envoie au Sénat.

» Dans ses situations nouvelles, M. Jules Brame, sans renoncer à ses aspirations libérales, devint un conservateur d'autant plus ferme qu'il voyait chaque jour grandir les progrès du péril social.

» J'ai tracé en caractères rapides la carrière administrative et politique de cet homme dont nous ne possédons plus ici que les restes. Est-il une existence qui ait été mieux et plus complètement remplie et plus exclusivement consacrée au bien du pays? Le servir avec désintéressement dans une entière indépendance, a été le seul but et la seule ambition de sa vie; ce programme, il l'a rempli jusqu'au dernier jour.

» Il y a peu de temps encore, il prenait, comme toujours, sa part des travaux du Conseil général. Il était plein de force et de vie, comme le jour où on le vit entrer dans l'Assemblée départementale. Trente années avaient passé sur sa puissante organisation sans lui avoir ravi la moindre partie de sa vigueur.

» Tel il était encore quand vint le surprendre la néfaste maladie qui l'a conduit au tombeau. Dès le début, la science s'était reconnue impuissante. Pendant dix jours et dix nuits, il lutta, debout, avec la plus grande énergie, contre les progrès du mal, et lorsqu'il se sentit vaincu, il mit ordre à ses affaires avec le calme de l'homme inaccessible à la crainte et demanda à la religion son suprême secours. La mort arriva, il l'attendait, tranquille et résigné. Elle le trouva en pleine possession de son intelligence, environné de ses enfants désespérés.

» On comprend, messieurs, l'émotion, la vive émotion qu'a fait éclater cette fatale nouvelle. Le sentiment public ne pouvait s'y tromper. Le pays perd, en effet, dans M. Jules Brame un de ses concitoyens les plus éminents, le département, un de ses défenseurs les plus utiles et les plus éclairés, le Conseil général une de ses plus grandes personnalités. Nous tous, Messieurs, nous perdons un collègue aimé, que nous espérons conserver longtemps encore dans nos rangs.

» Qu'il reçoive ici, avec notre dernier adieu et les sentiments de la profonde tristesse du Conseil général, l'expression de la reconnaissance publique que, dans cette éclatante manifestation, lui voue le département tout entier.

» Puisse ce solennel hommage rendu à sa mémoire adoucir dans le cœur de ses enfants, qui furent la joie de sa vie, l'amertume d'un chagrin qui ne doit pas finir. »

Des discours ont été également prononcés par M. Desrousseau, ami et collègue au Conseil général de M. Jules Brame, par M. Delefosse, président de la Chambre de commerce de Roubaix, et par M. Beaucarne-Leroux, président du Comice agricole de l'arrondissement de Lille.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

Académie de Douai.....	405	Avocats à la cour d'appel.....	462
Académie de musique de Lille...	276	— (Voyez Tribunaux de 1 ^{re} instance).....	463
Administration académique.....	405	Avoués près la cour d'appel.....	462
— communale... 84 et 434		— (Voyez Tribunaux de 1 ^{re} instance).	
— départementale 42 et 335			
— des bureaux de bienfaisance.....	423		
— des hospices (personnel).....	423	Banque de France.— Succursales de Lille, de Valenciennes et de Dunkerque.....	298
— diocésaine.....	445	Bibliothèques publiques.....	262 à 268
— militaire. Intendance	192	Bourses de commerce.....	299
— municipale... 84 et 434		Budget départemental.....	352
— des forêts.....	228	Bureaux de bienfaisance (nombre d'indigents et ressources)	440
— des postes.....	236	— de bienfaisance (personnel)	423
Administrations et services financ..	38	— de conditionnement à Roubaix et à Tourcoing.....	297
— financières.....	499	— de la Préfecture (personnel)	50
Agents consulaires étrangers en résidence dans le département....	299	— de recrutement.....	488
Agents sanitaires.....	76		
Agents-voyers chargés du service des chemins vicinaux ordinaires..	70	Cadastre.....	244 et 343
Agriculture.....	287 et 464	Caisses d'épargne.....	434 et 442
Algérie (Administration départementale).....	44	Caisse de retraites pour la vieillesse.	434
Aliénés.....	429 et 422	Canal de Roubaix.....	60
Anciens préfets du département....	42	Canaux et rivières.....	440
Annonces judiciaires.....	286	Canonniers sédentaires.....	496
Appareils à vapeur.....	420	Cercle horticole du Nord.....	262
Architectes départementaux.....	72	Chambres consultatives d'agriculture	287
Archives communales.....	53	— — des manufactures, fabriques, arts et métiers..	297
— du département.....	53	Chambres de commerce.....	296
Artillerie.....	490	Chambre des Députés.....	46 et 378
Art vétérinaire.....	291	Chanoines.....	446
Asiles d'aliénés.....	429 et 423	Chemin de fer de Paris à la frontière de Belgique et au littoral....	64 et 403
Assistance judiciaire.....	482	Chemins de fer.....	64, 385 et 403
— publique.....	436	— de Lille à Valenciennes et ses extensions..	64
Associations charitables.....	440	— du Nord-Est.....	64
— syndicales.— Dessèchements.....	65	— (personnel).....	64 et 63
Association pour la construction de maisons d'ouvriers à Douai.....	444	— d'intérêt local de Cambrai à Epéhi.....	62
Aumôniers des prisons.....	79		

Chemin de fer. — Compagnie de Picardie et Flandre.....	65	Conseil général du département... ..	46, 335, 380 et 470
Chemins de grande communic. 394 et 397		Conseils d'arrondissement et sous-préfectures.....	54
— d'intérêt commun ... 393 et 397		— de guerre.....	494
— vicinaux.....	396 et 398	— de prud'hommes.....	484
Collèges communaux ... 409 à 443 et 446		— d'hygiène publique et de salubrité.....	73
Colonie agricole de St-Bernard.....	80	— municipaux des villes du département.....	81
Comices agricoles de Lille, Avesnes, Maubeuge, Valenciennes et Cambrai.....	289	Consommations diverses (tableau des)	462
Comité flamand de France.....	264	Consulats.....	299
Comités consultatifs.....	434	Contributions directes.....	240 et 458
— de vaccine.....	76	— indirectes.....	224
Commandement du 4 ^{er} corps d'armée et de la 4 ^{re} division militaire.....	486	Corps d'armée (4 ^{er}).....	186
Commerce.....	292	Corps des ponts-et-chaussées (personnel).....	57
Commissaires de police.....	403	Correspondance télégraphique privée (tarifs).....	235
— de surveillance administrative près des chemins de fer.....	62	Cour d'appel de Douai.....	464
Commissaires et inspecteurs spéciaux aux stations de chemins de fer et à la frontière.....	404	Cours d'eau non navigables.....	69
Commissaires-priseurs (<i>Voyez Tribunaux de 4^{re} instance</i>).....		Culte catholique.....	445
Commission départementale permanente.....	49	Culte israélite.....	460
— départementale des bâtiments civils.....	72	— protestant.....	459
— des prisons.....	78	Décanats.....	447
— historique du département du Nord.....	250	Décès en 1876.....	364
— sanitaire de Dunkerque.....	76	Département du Nord.....	42
Commissions administratives des hospices.....	423	— Aspect.....	304
— cantonales d'hygiène publique.....	75	— Division du territoire.....	307
— cantonales de statistique.....	300	— Météorologie.....	306
Commission d'examen des candidats aux bourses dans les lycées et collèges et au Prytanée national militaire.....	414	— Superficie.....	310
Commission d'examen des aspirants au brevet de capacité pour l'enseignement secondaire.....	414	— Topographie.....	304
Communautés religieuses.....	451 et 453	Dépôt de mendicité.....	433
Communes (tableau des) ... 87 et 343		Dessèchements.....	65 et 445
Conditions des soies et laines à Roubaix et Tourcoing.....	297	— Moères.....	65 et 445
Congrégations et communautés religieuses de femmes.....	454	Diocèse de Cambrai.....	445
Conseil académique.....	405	Direction de l'enregistrement et des domaines.....	212
— des ministres.....	9	— des contributions directes.....	240
— d'Etat.....	24	— — indirectes.....	224
— départemental de l'instruction publique.....	443	— des postes aux lettres ...	236
— de préfecture.....	45	— des tabacs.....	227
		Directions d'artillerie.....	489
		— du génie.....	189
		Division du diocèse.....	447
		— du territoire.....	307
		Documents statistiques.....	304
		Douanes Direction de Lille.....	244
		— — Dunkerque ..	247
		— — Valenciennes ..	249
		— — Charleville ..	224
		Drainage.....	294
		Eaux et boues de St-Amand	77
		Ecole d'artillerie de Douai.....	490

Ecole normale du département établie à Douai	415	Imprimeurs	282
École primaire supérieure de garçons à Lille	416	Imprimeurs en taille-douce	283
— primaire supérieure de filles ..	416	Imprimeries et librairies	282
Ecoles académiques	277	Imprimeurs-lithographes	283
— spéciales communales	276	Industrie. — Commerce	292
Ecrits périodiques publiés dans le département du Nord et journaux politiques	285	Industrie houillère	447
Enfants assistés	429 et 439	Industrie métallurgique	449
Enregistrement et domaines	242	Industrie minérale	447
Enseignement primaire	414 et 447	Inscription maritime	197
— secondaire	407 et 446	Inspecteurs primaires	444
— supérieur	405 et 446	Inspection départementale d'instruction publique	444
Epidémies	73 et 424	Inspection départementale de salubrité	75
Epizooties	426	Inspection du travail des enfants dans les manufactures	298
Etablissements et services de bienfaisance	423 et 440	Institut industriel, agronomique et commercial	448
— libres d'enseignement secondaire ..	418	Institution des sourds-muets et de jeunes aveugles à Lille	446
Etat-major des places du département	488	Instruction primaire (bureau de l') ..	53
Etat des divers sols du département	342	Instruction primaire	405 et 447
Evêchés	39	Instruction publique	405 et 446
Exposition universelle de 1878	292	Intendance militaire	492
F aculté de Droit de Douai	405	J ardins botaniques et zoologique ..	275
Faculté de médecine et de pharmacie de Lille	407	Journaux et écrits périodiques publiés dans le département du Nord ..	285
Faculté des sciences de Lille	406	Jury	376
Faculté des lettres de Douai	406	Justices de paix Avesnes	475
Faculté libre de droit à Lille	447	— Cambrai	473
— des sciences à Lille	448	— Douai	478
Foires	464	— Dunkerque	463
Forêts (administration des)	228	— Hazebrouck	465
Fourrages et combustibles	464	— Lille	468
Franchises postales	238	— Valenciennes	480
G endarmerie	194	L ibraires	283
Génie	489	Lignes télégraphiques	229
H aras	290	Liste des imprimeurs et libraires ..	282
Hôpitaux et hospices	423 et 436	Lycée de Douai	407 et 447
Hôpitaux militaires	492	Lycée de Lille	408 et 447
Hospices et hôpitaux	423 et 436	M aison centrale de détention de Loos	79 et 431
Houilles (mines de)	447	Maison militaire	9
Huissiers (Voir tribunaux de 4 ^{re} instance).		Maisons d'arrêt du département ..	78 et 432
Huissiers près la Cour d'appel	163	Maisons de justice de Douai ..	79 et 432
Hydrographie. — Ecole de Dunkerque	279	Mairies	84 à 104
I mpôts extraordinaires communales	434	Manufactures de l'Etat	227
		Marais	306
		Marais de Bourlain et de Trith-Saint-Léger	68
		Marais de la Haute-Deble	66
		Marais de l'Epaix et de Bruay	67
		Marchés	467

Mariages en 1876	364
Marine et colonies	497
Médecins des prisons	79
Mendicité (dépôt de)	433
Métallurgie	419
Météorologie	306
Mines (personnel, statistique). 70 et	417
Mines de fer	449
Mines de houille	417
Ministères	27 à 38
Ministres Secrétaire d'Etat	9
Moères	65 et 415
Monastère du Bon-Pasteur	80
Monts-de-Piété	429 et 444
Mouvement de la population en 1876	363
Mouvement de la population des	
asiles d'aliénés	422
Musées	268 à 274

N aissance en 1876	363
Navigation à vapeur	59 et 409
Navigation intérieure	59 et 440
Nécrologie	472
Notaires (<i>Voyez</i> tribunaux de 1 ^{re}	
instance).	
Notice topographique et statistique	
sur le département	304
Notions sur le service des postes...	238

O ctrois. Communes où ils sont	
établis et personnel des em-	
ployés	402
Octrois. Produits	434
Ordre politique	9 à 38
Orphelinat de garçons de Sainte-Ga-	
abrielle	441
Œuvre de la Crèche, à Dunkerque.	444
— des crèches, à Lille	443
— des invalides du travail	441
— des orphelins de la guerre	440
— de secours aux blessés mili-	
itaires	440
— des vieillards indigents	441
Oratoire anglican	460
Organisation administrative du dé-	
partement du Nord	42
Organisation financière	199
— judiciaire	464
— militaire	486
— municipale	84

P ayeur du département	499
Percepteurs des contributions di-	
rectes	200

Perceptions (état de classement des)	459
Personnel des administrations des	
hospices et des bureaux de bien-	
faisance	423
Personnel des chemins de fer	64
— des employés des octrois.	402
— du corps des ponts-et-	
chaussées	57
Poids et mesures. — Vérification ...	249
Police de la pharmacie	75
Police sanitaire des ports	76
Ponts-et-chaussées	57
Population. Mouvement en 1876 ...	363
Ports maritimes	58 et 406
Postes électriques	230
Postes. (<i>Voir</i> aussi le tableau des	
communes, p. 87)	236
Pouvoir exécutif	27
Pouvoir législatif	46
Prairies de Château-l'Abbaye et de	
Mortagne	67
Prairies de Flines-lez-Mortagne ...	67
Préfecture	44
Préfectures et évêchés	39
Prés Duhem	66
Président de la République	9
Prisons	78 et 432

R ecensement général de la popu-	
lation en 1877	366
Receveurs particuliers des finances.	499
Récoltes en 1877	464
Recrutement de l'armée et ré-	
serve	488 et 427
République française	9
Rivières	303 et 410
Rivière des Laies et courant des	
Breux	69
Routes départementales	390
Routes nationales	389
Ruisseaux	305
Ruisseaux de l'Espierre, du Trichon	
et du Riez-St-Joseph	69

S ages-femmes	422
Salubrité publique (inspection) ...	75
Santé publique	73 et 421
Sapeurs-pompiers	403 et 434
Sciences et arts	250
Secours mutuels	435 et 445
— publics	423
Secrétariat général de la Préfecture	45
Séminaires diocésains	446
Sénat	40

Services de santé.....	73
Service des contributions indirectes.....	224
— des douanes.....	214 à 224
Service des routes, des irrigations et des dessèchements.....	57
Service des ports.....	58 et 406
— des tabacs.....	227
— hydraulique.....	57 et 445
— des ponts-et-chaussées.....	57
— spécial de la navigation de la Belgique sur Paris.....	59
Service spécial de la navigation inté- rieure du Nord et du Pas-de- Calais.....	60 et 440
Service spécial des ports maritimes.....	58
Service de la voirie municipale à Lille.....	60
Service municipal des eaux des villes de Roubaix et de Tourecoing.....	298
Services publics et départementaux.....	57
Service vicinal.....	70 et 397
Société archéologique d'Avesnes... ..	264
Société centrale de médecine du dé- partement, à Lille.....	255
Société charitable de Saint-François- Régis à Lille.....	444
Société d'agriculture à Dunkerque..	288
— de Bourbourg.....	289
— de Bailleul... ..	289
— d'Hazebrouck.....	289
Sociétés d'agriculture.....	288
Société d'agriculture, des sciences et des arts de Valenciennes.....	258
Société d'architecture du départem.....	261
— de la Miséricorde à Bergues.....	444
— de charité maternelle.....	442
— d'émulation de Cambrai.....	257
— de patronage des jeunes con- damnés libérés.....	80
— des Amis des arts, à Douai.....	258
Sociétés de secours mutuels.....	436 et 445
Société dunkerquoise pour l'encou- ragement des sciences, des lettres et des arts.....	260
Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille.....	254
Société centrale d'agriculture, scien- ces et arts du département, établie à Douai.....	253
Société de secours aux blessés mili- taires.....	440
Société des vieillards indigents... ..	441
— industrielle du nord de la France.....	256
Sociétés médicales.....	257

Sociétés savantes.....	250
Solre et canal de Bourgogne.....	69
Sols du département.....	342
Sourds-muets (institution de).....	446
Sous-préfectures.....	54
Stations des chemins de fer. — Pro- duits.....	404
Statistique électorale.....	378
— de l'industrie minérale.....	417
— des voies de communi- cation.....	385
Statistique financière.....	456
Subsistances militaires.....	493
Superficie du département.....	340
Syndicat de Berlaimont.....	69
— de Maubeuge.....	69

Tabacs.....	227
Tableau alphabétique des com- munes.....	87 et 343

Tableau des circonscriptions de per- ceptions.....	200
— du mouvement de la navi- gation sur les canaux et rivières du département du Nord.....	444
— statistique des communes par canton.....	343

Tableau des distances.....	343
Taxe des lettres.....	243
— municipale sur les chiens.....	435
Télégraphie. — Tarifs.....	235
Théâtres.....	275
Topographie du département.....	304
Tourbières.....	448
Travail des enfants dans les manu- factures.....	298
Trésorerie générale des finances.....	499
Trésor public.....	499
Tribunal des conflits.....	27
Tribunaux de commerce.....	483

Tribunaux de première instance :

Avesnes.....	475
Cambrai.....	472
Douai.....	478
Dunkerque.....	463
Hazebrouck.....	465
Lille.....	467
Valenciennes.....	480

Tribunaux de simple police (*Voyez*
tribunaux de 4^e instance).

Université catholique de Lille... 447
 mines à fer et à zinc... 449

Vaccine..... 76 et 424
 vaccine. — Comité central du dé-
 partement 76

Vallée de la Basse-Sambre..... 68
 — de la Haute-Deûle..... 66
 — de la Haute-Sambre..... 68

Vallée de la Hayne et de l'Escaut... 67
 — de la Naville..... 67
 — de la Scarpe..... 67
 — de la Vergne..... 68

Vallées..... 302
Vétérinaires 294

Waeteringues..... 65 et 445